

## Merci de votre confiance

Votre véhicule Volkswagen est équipé d'une technologie des plus modernes et doté de nombreux équipements confort dont vous souhaitez certainement profiter lors de la conduite au quotidien.

**Avant la première utilisation, lisez les informations contenues dans cette Notice d'Utilisation. Tenez-en compte pour vous familiariser rapidement avec tous les aspects de votre véhicule. Cela vous permettra de reconnaître et d'éviter les dangers potentiels auxquels vous-même et d'autres personnes pouvez être exposés.**

Si vous avez des questions concernant votre véhicule ou si vous estimez que le Livre de Bord n'est pas complet, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Il vous est reconnaissant pour toute suggestion ou critique et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et une bonne route au volant de votre véhicule.

Volkswagen AG

### DANGER

**Respectez les consignes de sécurité importantes relatives au sac gonflable frontal du passager avant ⇒ page 113, *Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant.***



1515R1GP740

# Sommaire

<b>À propos de cette notice</b> .....	4	- Essuie-glaces et lave-glace .....	134
		- Rétroviseurs .....	140
<b>Vue d'ensemble du véhicule</b> ....	6	<b>Transport</b>	
<b>Vues extérieures</b>		- Recommandations pour la conduite .....	144
- Vue de côté .....	6	- Coffre à bagages .....	149
- Vue de face .....	7	- Galerie porte-bagages .....	158
- Vue de derrière .....	8	- Traction d'une remorque .....	161
<b>Habitacle</b>		<b>Équipements pratiques</b>	
- Vue d'ensemble de la porte du conducteur .....	9	- Rangements .....	175
- Vue d'ensemble du côté conducteur .....	10	- Porte-boissons .....	182
- Vue d'ensemble de la console centrale .....	13	- Cendriers et allume-cigare .....	184
- Vue d'ensemble du côté passager avant .....	15	- Prises de courant .....	186
- Vue d'ensemble des symboles dans le ciel de pavillon .....	15	- Lecteur de cartes de péage (ETC) .....	188
<b>Combiné d'instruments</b>		<b>En cours de route</b> .....	189
- Témoins d'alerte et de contrôle .....	16	<b>Démarrage, passage des rapports, stationnement</b>	
- Cadrons .....	20	- Démarrage et arrêt du moteur .....	189
- Système d'information Volkswagen .....	27	- Passage des rapports .....	197
<b>Système d'infodivertissement</b>		- Freiner, s'arrêter et se garer .....	207
- Réglages du menu et du système (SETUP) .....	33	- Conduite respectueuse de l'environnement .....	219
		- Direction .....	222
<b>Avant de prendre la route</b> .....	38	<b>Systèmes d'assistance à la conduite</b>	
<b>Avant-propos</b>		- Systèmes d'assistance au démarrage .....	225
- Recommandations pour la conduite .....	38	- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) .....	230
- Caractéristiques techniques .....	41	- Caméra de recul (Rear Assist) .....	240
<b>Ouverture et fermeture</b>		- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) .....	245
- Jeu de clés du véhicule .....	47	- Régulateur de vitesse (GRA) .....	253
- Verrouillage centralisé et système de fermeture .....	51	- Limiteur de vitesse .....	258
- Portes .....	61	- Régulateur de distance (ACC) .....	263
- Hayon .....	63	- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) .....	273
- Lève-glaces électriques .....	66	- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) .....	280
- Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique .....	69	- Détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré .....	284
<b>Position assise correcte et sûre</b>		- Système de détection de la signalisation routière .....	290
- Réglage de la position du siège .....	73	- Détecteur de fatigue (pause recommandée) .....	293
- Fonctions des sièges .....	83	- Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .....	295
- Ceintures de sécurité .....	87		
- Système de sacs gonflables .....	99		
- Sièges pour enfants (accessoires) .....	110		
<b>Éclairage et vision</b>			
- Éclairage .....	120		
- Protection contre le soleil .....	132		

- Protection proactive des occupants . . . . 299
- Système de contrôle de la pression des pneus . . . . . 301

### **Climatisation**

- Chauffage, Ventilation, Climatisation . . . 305
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) . . . . . 315

### **À la station-service**

- Ravitaillement en carburant . . . . . 321
- Carburant . . . . . 327

### **Entretien, nettoyage, maintenance . . . . . 331**

#### **Dans le compartiment-moteur**

- Mesures préalables pour les interventions dans le compartiment-moteur . . . . . 331
- Huile-moteur . . . . . 336
- Liquide de refroidissement . . . . . 342
- Batterie . . . . . 347

#### **Entretien du véhicule et remise en état**

- Entretien et nettoyage extérieur du véhicule . . . . . 351
- Nettoyage et entretien de l'habitacle . . . . 361
- Roues et pneus . . . . . 368

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications . . . . . 385
- Services en ligne mobiles . . . . . 394
- Informations pour le consommateur . . . . 397
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement . . . . . 401

### **Faites-le vous-même . . . . . 404**

#### **Conseils pratiques**

- Questions et réponses . . . . . 404
- En cas d'urgence . . . . . 406
- Fermeture ou ouverture d'urgence . . . . . 409
- Outillage de bord . . . . . 414
- Enjoliveurs de roue . . . . . 416
- Changement de roue . . . . . 419
- Kit de crevaison . . . . . 426
- Fusibles . . . . . 431
- Changement des ampoules . . . . . 437
- Démarrage de fortune . . . . . 447
- Remorquage ou démarrage par remorquage . . . . . 451

### **Abréviations utilisées . . . . . 456**

### **Index alphabétique . . . . . 457**

## À propos de cette notice

- Cette notice est valable pour tous les modèles et toutes les versions de la Golf Plus, Golf Sportsvan.
- Vous trouverez un **index** alphabétique à la fin de cette notice.
- Un **index des abréviations** disponible à la fin de la notice explique les abréviations et désignations techniques.
- Sauf autre indication, les **indications de direction** comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche.
- Les **illustrations** servent de repère et doivent être considérées comme schémas de principe.
- Cette notice a été créée pour les véhicules à direction à gauche. Dans le cas des **véhicules avec direction à droite**, les éléments de commande sont en partie agencés autrement que ce qui est indiqué sur les illustrations ou dans le texte  
⇒ page 10.
- Les modifications techniques qui ont été apportées au véhicule après la clôture de la rédaction figurent dans un **supplément** joint au Livre de Bord.

Tous les équipements et modèles sont décrits, sans que ceux-ci soient repérés en tant qu'équipements en option ou variantes de modèle. Ainsi, il est possible que soient décrits des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou

qui sont ou  
chés. L'éq  
la docume  
informatio  
naire Volk

Toutes les  
tion sont c  
la clôture c  
nement co  
le véhicule  
Notice d'UI  
indications  
par conséq

Si vous de  
hicule à un  
de Bord co  
le..

### Éléments

- Plan d'E
- Notice c

### Éléments Bord (en

- Supplén
- Autoradi
- *Autres b*



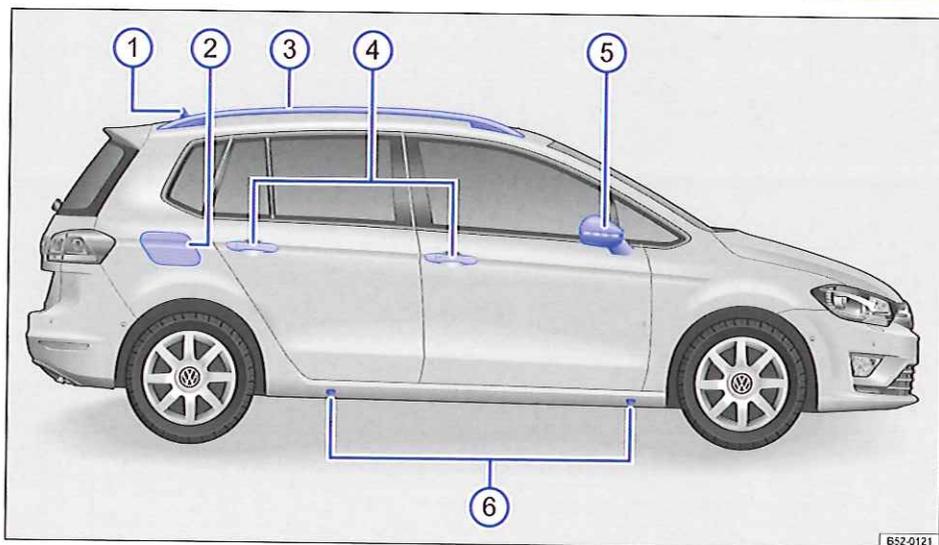
Figure 1: Schéma de la suspension avant et arrière

Le schéma illustre la configuration des suspensions avant et arrière. Les composants sont identifiés par des numéros correspondant aux légendes. Les suspensions avant sont de type à bras oscillants, tandis que les suspensions arrière sont de type à bras oscillants à double bras. Les points de fixation des amortisseurs et des ressorts sont également indiqués.

# Vue d'ensemble du véhicule

## Vues extérieures

### Vue de côté



B52-0121

**Fig. 1** Vue d'ensemble du côté droit du véhicule. Les repères ③, ④, ⑤ et ⑥ se trouvent au même endroit sur le côté gauche du véhicule.

Légende de la fig. 1 :

①	Antenne de pavillon .....	397
②	Trappe à carburant .....	321
③	Barres de toit .....	158
④	Levier extérieur d'ouverture de porte .....	61
⑤	Rétroviseurs extérieurs .....	140
	– Affichage du détecteur d'angle mort .....	284
	– Clignotant supplémentaire .....	120
	– Éclairage périmétrique .....	120
⑥	Points de prise du cric .....	419 ◀

## Vue de face

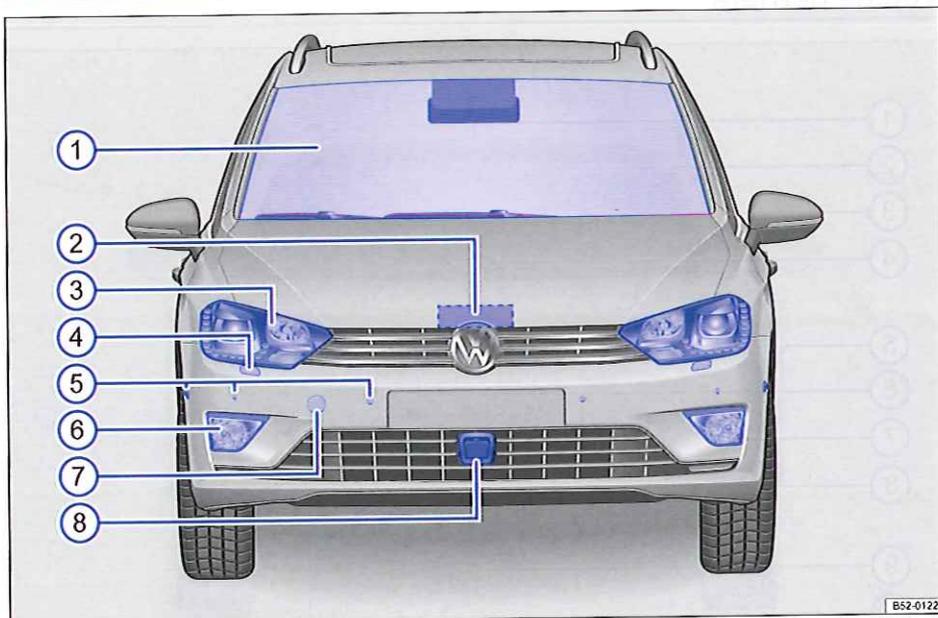
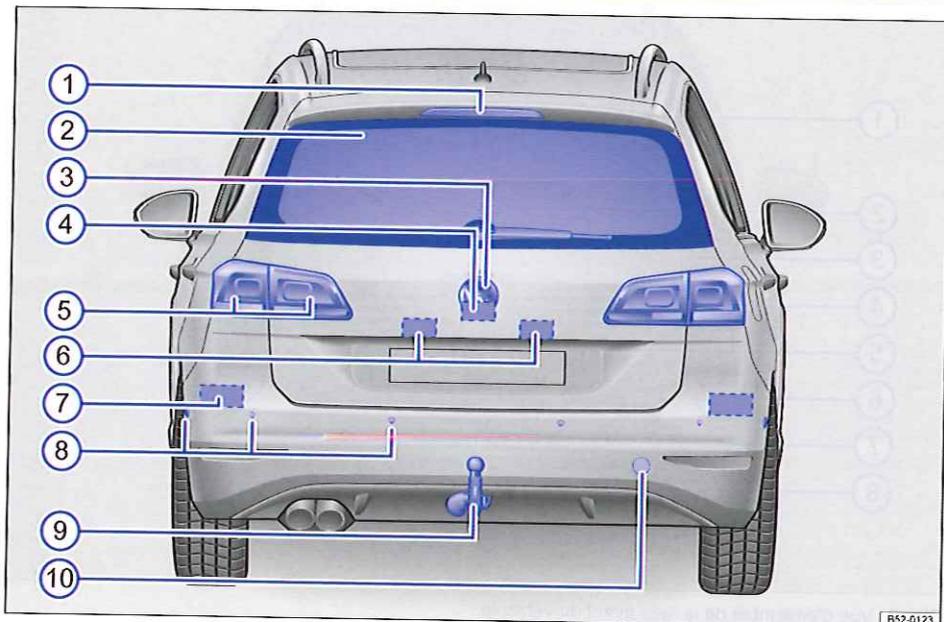


Fig. 2 Vue d'ensemble de la face avant du véhicule.

Légende de la fig. 2 :

① Pare-brise avec :	
– Essuie-glace avant .....	134
– Détecteur de pluie .....	134
– Dégivrage de pare-brise .....	305
– Détecteur pour allumage automatique des projecteurs .....	120
– Détecteur pour régulation des feux de route (Light Assist) .....	120
– Lucarne de caméra des systèmes d'aide à la conduite .....	225
② Levier de déverrouillage du capot moteur .....	331
③ Projecteur avant (monté à gauche et à droite) .....	120, 437
④ Lave-projecteurs (monté à gauche et à droite) .....	134
⑤ Capteurs avant du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (montés à gauche et à droite) .....	230, 245
⑥ Projecteurs antibrouillard/feux de braquage (montés à gauche et à droite) .....	120, 437
⑦ Logement de l'œillet de remorquage avant situé derrière un cache .....	451
⑧ Capteur radar pour :	
– Régulateur de distance (ACC) .....	263
– Système de surveillance périmétrique (Front Assist) .....	273 ◀

## Vue de derrière



B52-0123

Fig. 3 Vue d'ensemble de l'arrière du véhicule.

Légende de la fig. 3 :

①	Feu stop surélevé	
②	Glace arrière avec :	
	– Essuie-glace arrière	134
	– Dégivrage de glace arrière	305
③	Emblème Volkswagen d'ouverture du hayon	63
④	Zone de la caméra de recul (Rear Assist)	240
⑤	Feux arrière (montés à gauche et à droite)	120, 437
⑥	Éclairage de plaque de police	437
⑦	Capteur radar du détecteur d'angle mort situé derrière le pare-chocs (monté à gauche et à droite)	284
⑧	Capteurs arrière du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (montés à gauche et à droite)	230, 245
⑨	Dispositif d'attelage	161
⑩	Logement de l'œillet de remorquage arrière situé derrière un cache	451 ◀

# Habitacle

## Vue d'ensemble de la porte du conducteur

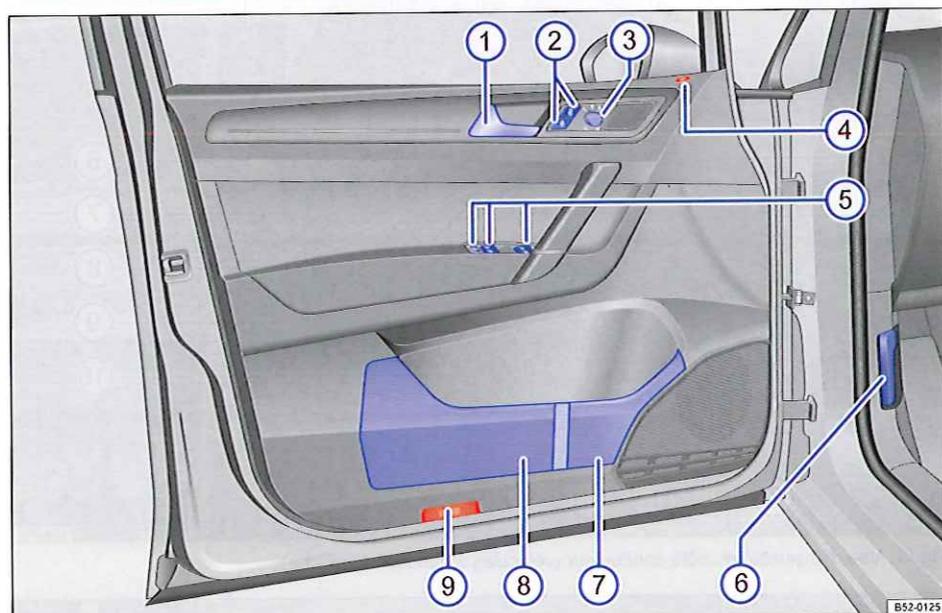


Fig. 4 Vue d'ensemble des éléments de commande dans la porte du conducteur (véhicules à direction à gauche). L'architecture des véhicules à direction à droite est symétriquement opposée.

Légende de la fig. 4 :

① Levier d'ouverture de porte .....	61
② Touche de verrouillage et de déverrouillage centralisé du véhicule  -  .....	51
③ Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs .....	140
- Réglage des rétroviseurs extérieurs L - 0 - R	
- Dégivrage des rétroviseurs extérieurs 	
- Rabattement des rétroviseurs extérieurs 	
④ Témoignage de verrouillage centralisé .....	51
⑤ Touches de commande des lève-glaces électriques .....	66
- Lève-glace électrique 	
- Touche de sécurité des lève-glaces arrière 	
⑥ Levier de déverrouillage du capot moteur .....	331
⑦ Porte-bouteille .....	182
⑧ Rangement permettant de placer un gilet rétro-réfléchissant .....	175, 406
⑨ Réflecteur .....	

## Vue d'ensemble du côté conducteur

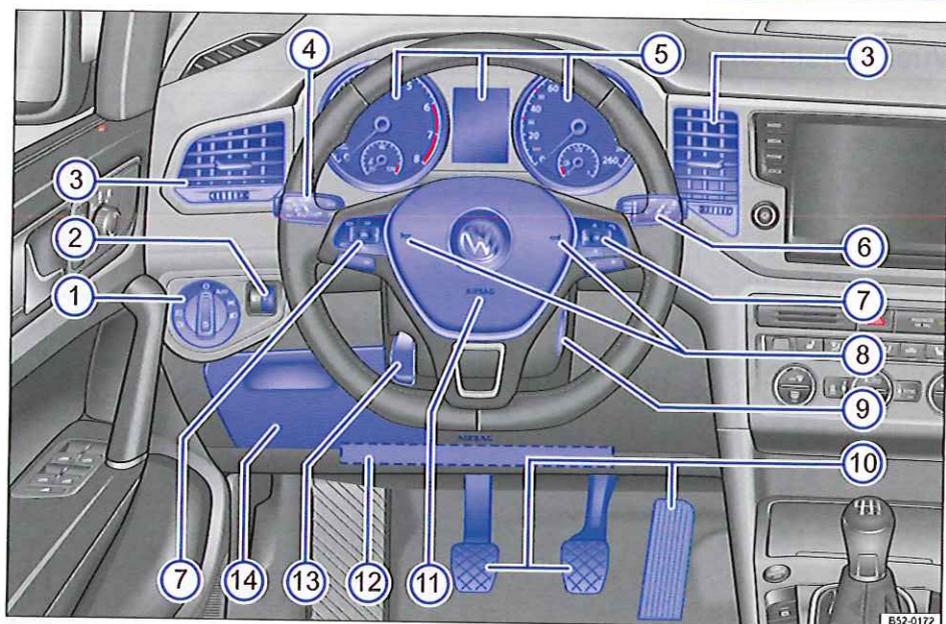


Fig. 5 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche).

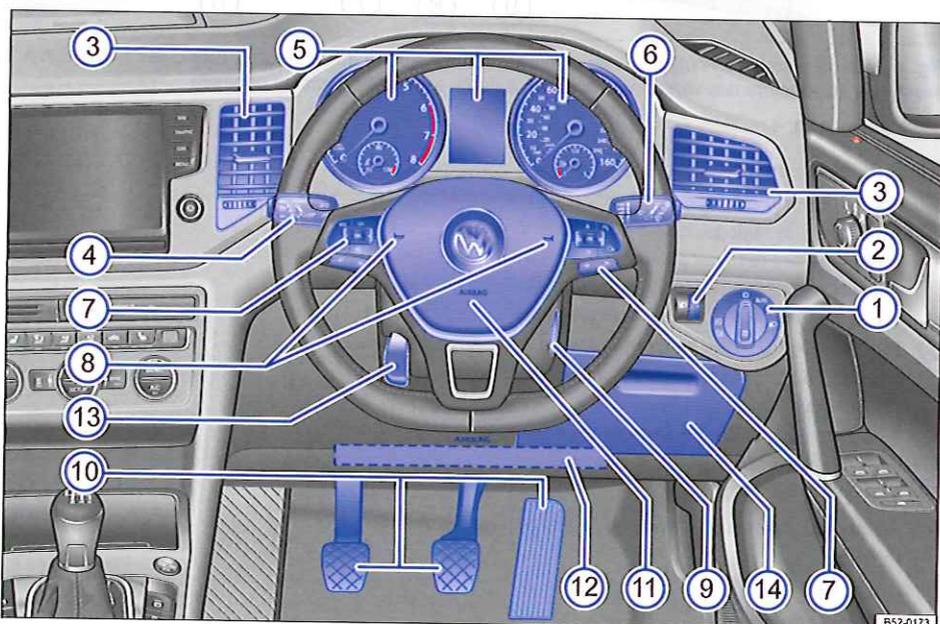


Fig. 6 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à droite).

Légende de la fig. 5 et de la fig. 6 :

	Touche de protection volumétrique 	51
①	Commande d'éclairage 	120
	– Feux de jour ou feux continus 0	
	– allumage automatique des projecteurs AUTO	
	– Feux de position et feux de croisement  	
	– Feux de brouillard  	
②	Molette de réglage pour :	
	– Réglage du site des projecteurs 	120
③	Diffuseur d'air  	305
④	Levier .....	120
	– pour les feux de route 	
	– pour les feux de croisement 	
	– pour l'avertisseur optique  	
	– pour les clignotants 	
	– pour les feux de stationnement P<	
	– Avec commandes et touches du régulateur de vitesse (GRA) et du limiteur de vitesse ON – CANCEL – OFF,   – SET-, 	253, 258
	– Avec touche des systèmes d'aide à la conduite 	27
⑤	Combiné d'instruments :	
	– Cadrans .....	20
	– Afficheur .....	20
	– Témoins d'alerte et de contrôle .....	16
		134
⑥	Levier d'essuie-glace et de lave-glace .....	
	– Essuie-glace avant HIGH – LOW	
	– Balayage intermittent du pare-brise INT	
	– Niveaux d'intermittence ou sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité ....	
	– Essuie-glaces désactivés OFF	
	– « Balayage aller-retour » 	
	– Essuie-glace avant 	
	– Lavage/balayage automatique du pare-brise 	
	– Essuie-glace arrière 	
	– Lavage/balayage automatique de la glace arrière 	
	– Levier avec touches de commande du système d'information Volkswagen et du système d'infodivertissement  	27, 33
		27
⑦	Éléments de commande du volant multifonction .....	
	– Touches de commande du régulateur de vitesse (GRA) et du limiteur de vitesse      	253, 258
	– Touches de commande du régulateur de distance (ACC)     	263
	– Réglage du volume sonore de l'autoradio, des indications vocales du système de navigation ou des conversations téléphoniques  	
	– Touches de commande du système d'information Volkswagen    	
	– Accès au menu principal du téléphone ou prise d'appels téléphoniques 	
	– Activation de la commande vocale 	
	– Audio, navigation 	
⑧	Avertisseur sonore .....	189
⑨	Contact-démarrreur .....	197
⑩	Pédales .....	99
⑪	Sac gonflable frontal du côté du conducteur .....	99

⑫	Emplacement de montage du sac gonflable de genoux dans le tableau de bord .....	99
⑬	Levier de réglage de la colonne de direction .....	73
⑭	Rangement .....	175 ◀

# Vue d'ensemble de la console centrale

## Partie supérieure de la console centrale



Fig. 7 Vue d'ensemble de la partie supérieure de la console centrale.

Légende de la fig. 7 :

①	Rangement .....	175
②	Système d'infodivertissement (première monte)	
	– Écran de commande .....	33
	– Autoradio ⇒ brochure <i>Autoradio</i>	
	– Système de navigation ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
③	Diffuseur d'air ◀ –    – ▶ .....	305
④	Témoin de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant .....	99
⑤	Touche du chauffage de siège droit [U] .....	83
⑥	Éléments de commande pour :	
	– Système de chauffage et de ventilation .....	305
	– Climatiseur (à régulation manuelle) .....	305
	– Climatronic .....	305
	– Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) .....	315
⑦	Touche de :	
	– Chauffage de siège gauche [J] .....	83
	– Chauffage de volant [SE] .....	305
⑧	Porte-cartes .....	175
⑨	Touche d'activation et de désactivation du signal de détresse [A] .....	406 <

## Partie inférieure de la console centrale

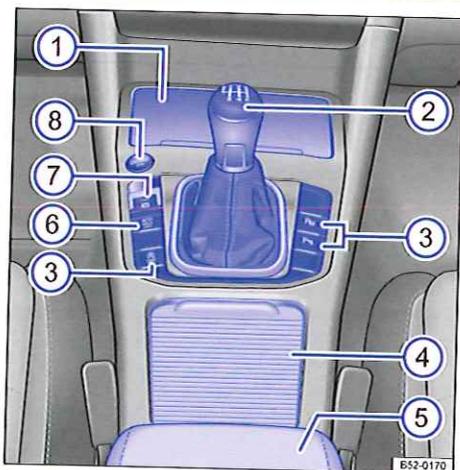


Fig. 8 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à gauche).

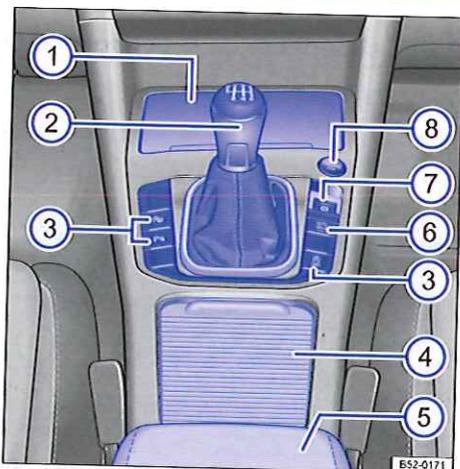
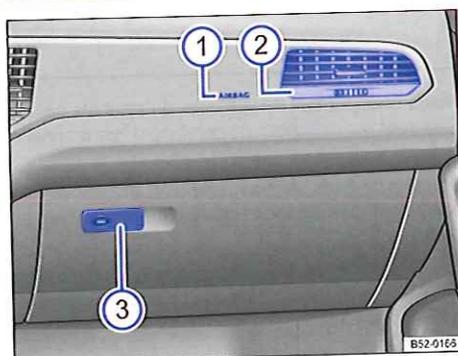


Fig. 9 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à droite).

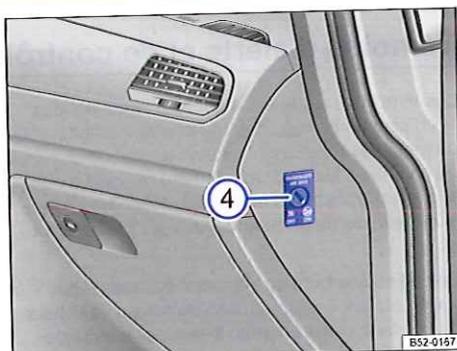
Légende de la fig. 8 et de la fig. 9 :

① Rangement .....	175
– Prise AUX-IN  , port USB  ou prise multimédia (MEDIA-IN)  ⇒ brochure <i>Autoradio</i> ou ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
– Allume-cigare ou prise de courant 12 volts .....	184, 186
② Levier pour :	
– Boîte mécanique .....	197
– Boîte automatique .....	197
③ Touche de :	
– Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)	295
– Dispositif start/stop de mise en veille	225
– Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	245
– Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	230
④ Porte-boissons (sous un cache) .....	182
⑤ Accoudoir central avant avec rangement .....	73, 175
⑥ Auto Hold	225
⑦ Frein de stationnement électronique	207
⑧ Touche de démarrage et d'arrêt du moteur  (système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access) .....	189 <

## Vue d'ensemble du côté passager avant



**Fig. 10** Vue d'ensemble du côté passager avant (véhicules à direction à gauche). L'architecture des véhicules à direction à droite est symétriquement opposée.



**Fig. 11** Tableau de bord, la porte du passager avant étant ouverte (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée.

Légende de la fig. 10 et de la fig. 11 :

- |   |   |      |
|---|---|------|
| ① | Emplacement de montage du sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord .....                   | 99   |
| ② | Diffuseur d'air ◀-▶ .....   | 305  |
| ③ | Levier d'ouverture du rangement avec serrure .....  | 175  |
| ④ | Sur le côté du tableau de bord : commande à clé de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant ..... | 99 ◀ |

## Vue d'ensemble des symboles dans le ciel de pavillon

Symbole	Signification	Voir
	Touches des plafonniers et des lampes de lecture	⇒ page 120
	Commande du toit ouvrant couissant/relevable panoramique à commande électrique	⇒ page 69
	Touches du store pare-soleil	⇒ page 69 ◀

# Combiné d'instruments

## Témoins d'alerte et de contrôle

Les témoins d'alerte et de contrôle signalent des avertissements ⇒ , des dysfonctionnements ⇒  ou certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument au moment où vous mettez le contact d'allumage et doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne ou pendant la marche du véhicule.

Selon l'équipement du véhicule, des messages texte peuvent également apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir ⇒ page 20, *Caractéristiques*.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place d'un témoin d'alerte.

Lorsque certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument, des signaux sonores retentissent en plus.

Les témoins de contrôle s'allument sur la commande d'éclairage sont décrits au chapitre « Éclairage » ⇒ page 120.

Symbole	Signification ⇒ 	Voir
	<b>Arrêtez de rouler !</b> L'apparition de ce symbole indique qu'une ou plusieurs portes, le hayon ou le capot-moteur est ouvert ou n'est pas correctement fermé.	⇒ page 20
	Témoin d'alerte central : tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments.	–
	<b>Arrêtez de rouler !</b> Frein de stationnement électronique actionné	⇒ page 207
	<b>Arrêtez de rouler !</b> Niveau de liquide de frein insuffisant ou dysfonctionnement du système de freinage	
	<b>Arrêtez de rouler !</b> Niveau de liquide de refroidissement insuffisant, température du liquide de refroidissement trop élevée ou dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement <sup>a)</sup>	⇒ page 342
	<b>Arrêtez de rouler !</b> Pression d'huile-moteur insuffisante <sup>a)</sup>	⇒ page 336
	Clignote : <b>Arrêtez de rouler !</b> Dysfonctionnement de la direction S'allume : direction assistée électromécanique défaillante	⇒ page 222
	<b>Freinez ou évitez l'obstacle !</b> Alerte de collision du système de surveillance périmétrique (Front Assist) <sup>a)</sup>	⇒ page 273
	Ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant non bouclée.	⇒ page 87
	Appuyez sur la pédale de frein !	Passage des rapports ⇒ page 197, ACC ⇒ page 263
	Dysfonctionnement de l'alternateur <sup>a)</sup>	⇒ page 347
	Intervention de freinage automatique déclenchée	⇒ page 284
	Présence d'eau dans le carburant sur les véhicules à moteur diesel <sup>a)</sup>	⇒ page 321

Symbole	Signification → 	Voir
	Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments.	-
	Plaquettes de frein usées	Système d'infodivertissement ⇒ page 33 Freins ⇒ page 207
	S'allume : dysfonctionnement de l'ESC ou désactivation de l'ESC liée au système OU : batterie reconnectée Clignote : ESC ou ASR en phase de régulation.	
	ASR désactivé manuellement	
	Dysfonctionnement ou défaillance de l'ABS.	
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique <sup>a)</sup>	
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 120
	Éclairage du véhicule (sauf feux directionnels <sup>b)</sup> ) partiellement ou entièrement défaillant <sup>a)</sup>	⇒ page 437
	Dysfonctionnement du catalyseur.	Démarrage du moteur ⇒ page 189 Gestion moteur, épuration des gaz d'échappement ⇒ page 401
	Allumé : préchauffage du moteur diesel. Clignote : gestion moteur perturbée (moteur diesel).	
	Dysfonctionnement de la gestion moteur.	
	Régime moteur limité (protection contre la surchauffe) <sup>a)</sup>	
	Filtre à particules obstrué par de la suie <sup>a)</sup>	
	Dysfonctionnement de la direction	⇒ page 222
	Pression de gonflage des pneus trop faible ou dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus.	⇒ page 301
	Niveau de liquide de lave-glace insuffisant <sup>a)</sup>	⇒ page 134
	Réservoir à carburant presque vide	⇒ page 321
	Clignote : dysfonctionnement du système d'huile-moteur <sup>a)</sup> S'allume : niveau d'huile-moteur insuffisant <sup>a)</sup>	⇒ page 336
	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures	⇒ page 99
	Sac gonflable frontal du passager avant désactivé (PASSENGER AIR BAG OFF  )	
	Sac gonflable frontal du passager avant activé (PASSENGER AIR BAG ON  )	
	Bouchon du réservoir mal fermé <sup>a)</sup>	⇒ page 321
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé	⇒ page 280

Symbole	Signification → ⚠	Voir
	Régulateur de distance (ACC) non disponible actuellement <sup>a)</sup>	→ page 263
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses <sup>a)</sup>	→ page 197
	S'allume ou clignote : le détecteur d'angle mort détecte la présence d'un véhicule dans l'angle mort.	→ page 284
	Clignotant gauche ou droit	→ page 120
	Signal de détresse activé.	→ page 406
	Clignotants de remorque	→ page 120
	S'allume : appuyez sur la pédale de frein !	Démarrage du moteur → page 189
	clignote : la touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée.	Passage des rapports → page 197 Freins → page 207
	Le véhicule est maintenu à l'arrêt par le système de freinage.	Freins → page 207, Systèmes d'assistance au démarrage → page 225
	S'allume : régulateur de vitesse (GRA) en circuit	→ page 253
	S'allume : régulateur de distance (ACC) activé	→ page 263
	S'allume : limiteur de vitesse en circuit et activé	→ page 258
	Clignote : vitesse mémorisée du limiteur de vitesse dépassée	→ page 258
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et activé	→ page 280
	Détecteur d'angle mort activé	→ page 284
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	→ page 120
	Régulateur de distance activé. Aucun véhicule n'est détecté devant vous.	→ page 263
	Affichage en blanc : ACC activé. Un véhicule est détecté devant vous.	
	Affichage en gris : ACC non activé. Système en circuit, pas de régulation.	
	Régulation des feux de route en circuit	→ page 120
	Rappel d'entretien / entretien arrivé à échéance	→ page 24
	État de charge de la batterie du téléphone mobile. Uniquement lorsque le prééquipement téléphone mobile de première monte est activé.	→ brochure <i>Système de navigation</i> ou → brochure <i>Auto-radio, système de navigation</i>
	Alerte verglas. Température extérieure inférieure à +4 °C (+39 °F).	→ page 20

Symbole	Signification → 	Voir
	Dispositif start/stop de mise en veille disponible, arrêt automatique du moteur	⇒ page 225
	Dispositif start/stop de mise en veille non disponible <b>OU</b> : démarrage automatique du moteur	
	Conduite économique	⇒ page 21
	Renvoi à des informations contenues dans le Livre de Bord	-

- a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur
- b) Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un message distinct sur l'afficheur du combiné d'instruments.

### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Avant d'ouvrir le capot-moteur, arrêtez le moteur et laissez-le suffisamment refroidir.
- Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves ⇒ page 331.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◀

# Cadrams

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble des cadrams .....	20
Affichages .....	21
Indicateur de maintenance .....	24

### Informations complémentaires et avertissements :

- Témoins d'alerte et de contrôle ⇒ page 16
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33

- Affichage des rapports engagés (boîte automatique) ⇒ page 197
- Indications sur les interventions d'entretien ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Ne commandez jamais les touches sur le combiné d'instruments pendant la conduite.

## Vue d'ensemble des cadrams

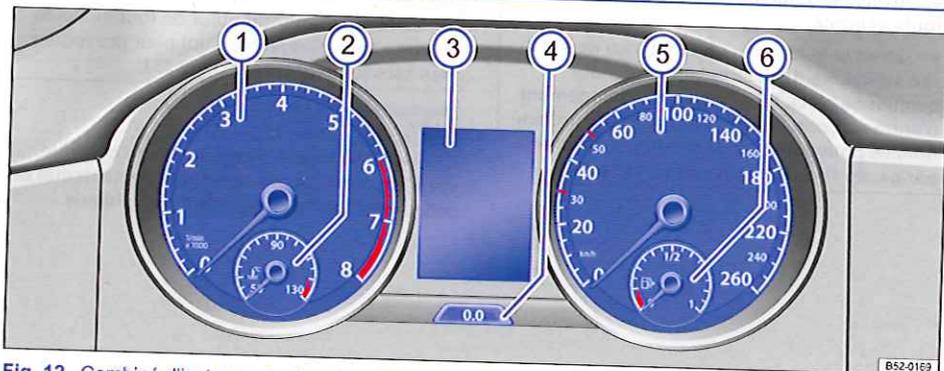


Fig. 12 Combiné d'instruments dans le tableau de bord.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 20.

Explications relatives aux cadrams ⇒ fig. 12 :

- 1 **Compte-tours** (nombre de tours (x 1000) par minute du moteur en marche).  
Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position **D** ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge ⇒ ①.
- 2 **Indicateur de température du liquide de refroidissement** ⇒ page 342
- 3 **Indications sur l'afficheur** ⇒ page 21.
- 4 **Touche de remise à zéro, de réglage et d'affichage** ⇒ page 21
- 5 **Tachymètre** (compteur de vitesse)
- 6 **Indicateur de niveau de carburant** ⇒ page 321

## ❗ MISE EN GARDE

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

## ❗ MISE EN GARDE (suite)

- Afin d'éviter toute avarie du moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit pas se trouver de manière prolongée dans la zone rouge de l'échelle graduée.

 Une montée rapide des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

## Affichages

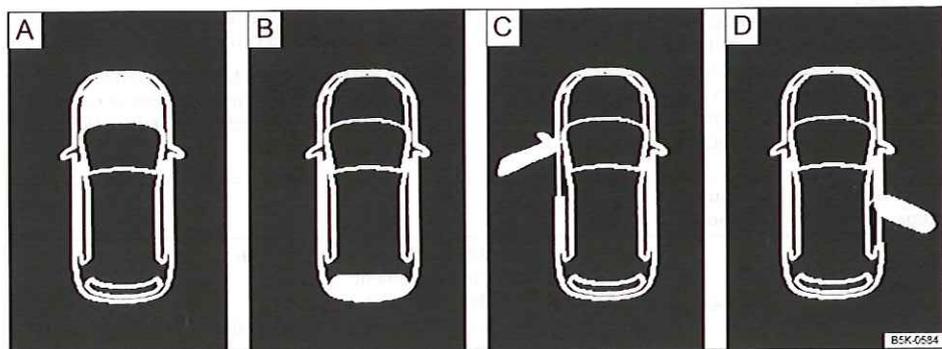


Fig. 13 A : capot-moteur ouvert, B : hayon ouvert, C : porte avant gauche ouverte, D : porte arrière droite ouverte.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 20.

Suivant l'équipement du véhicule, différentes informations peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments  :

- Portes, capot-moteur et hayon ouverts  fig. 13
- Messages d'avertissement et d'information
- Totalisateurs kilométriques
- Heure
- Indications de l'autoradio et du système de navigation  brochure *Autoradio* ou  brochure *Système de navigation*
- Indications du téléphone  brochure *Système de navigation* ou  brochure *Autoradio, système de navigation*
- Température extérieure
- Affichage de la boussole
- Positions du levier sélecteur
- Recommandation de rapport

- Affichage de données de conduite (indicateur multifonction (MFA)) et menus de réglages divers  page 27
- Indicateur de maintenance  page 24
- Alerte de vitesse  page 27
- Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver
- Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille  page 225
- Indication d'état de la gestion active des cylindres (ACT<sup>®</sup>)  page 219
- Panneaux de signalisation détectés par le système de détection de la signalisation routière  page 290
- Conduite économique 
- Lettres-repères moteur (LRM)
- État de charge de la batterie (SOC)

### Portes, capot-moteur et hayon ouverts

Après le déverrouillage du véhicule ainsi que pendant la marche du véhicule, l'ouverture d'une porte, du capot-moteur ou du hayon vous est signalée par un graphique correspondant sur l'afficheur du 

combiné d'instruments ainsi qu'éventuellement par un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Légende de la fig. 13 :		Voir
A	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Capot-moteur ouvert ou mal fermé	⇒ page 331
B	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Hayon ouvert ou mal fermé	⇒ page 63
C, D	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Porte du véhicule ouverte ou mal fermée	⇒ page 61

### Messages d'avertissement et d'information

Au moment où vous mettez le contact d'allumage ou pendant la marche, certaines fonctions du véhicule et l'état de certains composants du véhicule sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 16 par des symboles d'alerte rouges et jau-

nes<sup>1)</sup> assortis de messages texte et éventuellement d'un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Vous pouvez également faire afficher manuellement les dysfonctionnements actuels. À cet effet, appelez le menu de sélection **Statut véhicule** ou **Véhicule** ⇒ page 27.

Type de message	Couleur du symbole <sup>a)</sup>	Explication
Message d'avertissement de priorité 1	Rouge	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonores d'avertissement.  <b>Arrêtez de rouler ! Danger !</b> ⇒  Contrôlez la fonction défaillante et supprimez la cause du dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'avertissement de priorité 2	Jaune	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonores d'avertissement. Les dysfonctionnements ou les quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule ⇒  Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'information	–	Informations sur différents processus sur le véhicule.

a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

### Totalisateurs kilométriques

Le *totalisateur kilométrique général* enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.

Le *totalisateur kilométrique partiel (trip)* indique le nombre de kilomètres parcourus depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel. Le dernier chiffre indique les hectomètres.

- Appuyez brièvement sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 20 pour remettre à zéro le totalisateur partiel.

### Heure

- Pour régler l'heure, les portes étant fermées, appuyez sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 20 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication **Heure** apparaisse sur l'afficheur.

- Relâchez la touche. L'heure apparaît sur l'afficheur et l'affichage des heures est mis en évidence.

- Appuyez immédiatement sur la touche autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir l'affichage des heures souhaité. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche enfoncée.

- Une fois l'heure réglée, attendez que l'affichage des minutes soit repéré sur l'afficheur. ▶

<sup>1)</sup> Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

- Appuyez immédiatement sur la touche autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir le nombre souhaité de minutes. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche enfoncée.

- Relâchez la touche pour terminer le réglage de l'heure.

Il est également possible de régler l'heure dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche **CAR** et des boutons de fonction **☺** et **☹** (Heure et date) ⇒ page 33.

### Affichage de la température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à +4 °C environ (+39 °F), le symbole représentant un cristal de glace ❄ (alerte verglas) apparaît en plus de la température extérieure. Ce symbole reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure passe au-dessus de +6 °C (+43 °F) ⇒ **▲**.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse très réduite, ou que le chauffage stationnaire fonctionne (⇒ page 315), la température affichée peut être légèrement supérieure à la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur.

La plage de mesure s'étend de -45 °C (-49 °F) à +76 °C (+169 °F).

### Affichage de la boussole

Lorsque le contact d'allumage est mis et que le système de navigation est en marche, le point cardinal vers lequel vous dirigez actuellement est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments.

### Positions du levier sélecteur (boîte automatique)

La position enclenchée du levier sélecteur est indiquée sur le côté du levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné d'instruments. En position **D/S** ainsi qu'en mode Tiptronic, l'afficheur indique le rapport engagé ⇒ page 197.

### Recommandation de rapport

Pendant la marche, une recommandation pour le choix d'une vitesse économique peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 197.

### Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver

Lorsque vous dépassez la vitesse maximale réglée, un message d'alerte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 27.

Il est possible de procéder aux réglages relatifs à l'alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **☹** (Pneus) ⇒ page 33.

### Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille

Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 225.

### Conduite économique **ECO**

Pendant la conduite, l'afficheur du combiné d'instruments indique si le véhicule se trouve en mode de conduite économique **ECO**, par ex. lorsque le système de gestion active des cylindres (ACT<sup>®</sup>) ⇒ page 219 est activé ou lorsque la boîte automatique est en roue libre ⇒ page 197.

### État de charge de la batterie (SOC)

Sur certains modèles, l'état de charge de la batterie (SOC<sup>1)</sup>) peut être indiqué en pour cent.

Pour afficher l'état de charge de la batterie, le contact d'allumage étant coupé, appuyez sur la touche **☺** du combiné d'instruments ⇒ page 20 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication SOC apparaisse sur l'afficheur.

### Lettres-repères moteur (LRM)

Appuyez sur la touche **☺** du combiné d'instruments ⇒ page 20 et maintenez-la enfoncée (environ 15 secondes) pour afficher les lettres-repères moteur (LRM) du véhicule. À cet effet, le contact d'allumage doit être mis et le moteur ne doit pas tourner.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

1) State of charge

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Par des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes et les ponts peuvent être gelés.

- Il peut y avoir du verglas, même si la température extérieure est supérieure à +4 °C (+39 °F) et même si le symbole « cristal de glace » n'apparaît pas pour prévenir du danger.
- Ne vous fiez pas uniquement à l'affichage de température extérieure !

### ⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

**i** Il existe différents combinés d'instruments, c'est pourquoi les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier. Sur l'afficheur sans messages d'avertissement ou d'information, les dysfonctionnements sont exclusivement indiqués par des témoins de contrôle.

**i** Selon l'équipement du véhicule, le système d'infodivertissement peut être utilisé pour effectuer certains réglages ou afficher certaines informations.

**i** Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles apparaissent tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

**i** Si, lors de la mise du contact d'allumage, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut être impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

## Indicateur de maintenance



Serv. Entr.  
maintenant!



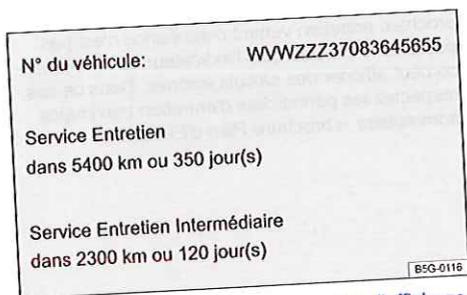
Service Entretien  
maintenant!



S. Entr. Interm. et  
Service Entretien  
maintenant!

B5G-0115

Fig. 14 Schéma de principe : exemples d'affichages sur le combiné d'instruments lorsqu'un entretien est arrivé à échéance



**Fig. 15** Schéma de principe : exemple d'affichage des informations sur l'entretien à l'écran du système d'infodivertissement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 20.

Les entretiens arrivant échéance sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments  $\Rightarrow$  fig. 14 et dans le système d'infodivertissement  $\Rightarrow$  fig. 15.

Les présentations et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments et du système d'infodivertissement.

Volkswagen fait la distinction entre le Service Vidange et le Service Entretien. L'indicateur de maintenance vous informe sur la prochaine échéance d'entretien prévoyant une vidange d'huile-moteur et sur le prochain Service Entretien. Les échéances d'entretien sont également indiquées dans le Plan d'Entretien.

Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles fixes**, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.

Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles variables**, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Le progrès technique permet de réduire considérablement la maintenance. Un Service Vidange ne doit ainsi être effectué qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles ainsi que le style de conduite personnel sont pris en compte pour calculer l'échéance de cet entretien. L'avertissement préalable d'entretien est signalé, pour la première fois, 30 jours avant l'échéance de l'entretien calculée. Le trajet indiqué restant à parcourir est toujours arrondi à 100 km et le temps restant à des jours entiers.

### Rappel d'entretien

Lorsqu'un Service Vidange ou un Service Entretien arrive prochainement à échéance, un rappel correspondant apparaît dès que vous mettez le contact d'allumage.

Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres pouvant être parcourus jusqu'au prochain entretien ; la durée indiquée correspond au temps restant jusqu'à l'échéance du prochain entretien.

### Entretien

Lorsqu'un **Service Vidange** ou un **Service Entretien** est arrivé à échéance, un signal sonore retentit dès l'établissement du contact d'allumage et un symbole de clé à fourches  $\swarrow$  apparaît éventuellement pendant quelques secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments avec l'une des indications suivantes  $\Rightarrow$  fig. 14 :

**Service Entretien maintenant!**

**Service Vidange maintenant!**

**Service Vidange et Service Entretien maintenant!**

### Consultation d'une échéance d'entretien

Lorsque le contact d'allumage est mis, le moteur étant coupé et le véhicule à l'arrêt, vous pouvez consulter l'échéance d'entretien actuelle :

- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments  $\Rightarrow$  page 20 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication **Service** apparaisse sur l'afficheur.
- Relâchez la touche. Le message d'entretien actuel s'affiche.

Il est également possible de consulter les messages d'entretien  $\Rightarrow$  fig. 15 dans le système d'infodivertissement ; actionnez à cet effet la touche  et des boutons de fonction  et   $\Rightarrow$  page 33.

### Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Si le Service Vidange ou le Service Entretien n'a pas été effectué par un Partenaire Volkswagen, l'indicateur de maintenance peut être remis à zéro comme suit :

- Coupez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments  $\Rightarrow$  page 20 et maintenez-la enfoncée.
- Remettez le contact d'allumage.
- Relâchez la touche  lorsque l'un des messages suivants apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments :

**Réinitialiser Service Vidange?**

**Réinitialiser Service Entretien?**

**i** Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou si vous appuyez sur la touche **(OK/RESET)** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **(OK)** du volant multifonction → page 27.

**i** Si, sur les véhicules à intervalles d'entretien variables, la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul temporel du

prochain entretien venant à échéance n'est pas possible. C'est pourquoi l'indicateur de maintenance peut afficher des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodicités d'entretien maximales admissibles → brochure *Plan d'Entretien*. ◀

# Système d'information Volkswagen

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble de la structure du menu . . . . .	27
Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments . . . . .	28
Touche des systèmes d'aide à la conduite . . . . .	29
Menu de sélection . . . . .	29
Données de conduite . . . . .	30
Menu <b>Assistants</b> . . . . .	31

Le contact d'allumage étant mis, vous pouvez accéder aux diverses fonctions de l'afficheur à l'aide du menu de sélection (par ex. l'affichage de données de conduite (indicateur multifonction - MFA)).

Les véhicules équipés du volant multifonction n'ont pas de touches sur le levier d'essuie-glace. Les commandes s'effectuent uniquement par les touches du volant multifonction.

L'étendue des menus et des informations apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments dépend de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Suivant l'équipement du véhicule, un atelier spécialisé peut programmer ou modifier d'autres fonctions. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 est affiché, aucun menu ni information ne peuvent être consultés. Certains messages d'avertissement

peuvent être validés et désactivés à l'aide de la touche **[OK/RESET]** du levier d'essuie-glace ou de la touche **[OK]** du volant multifonction.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → page 33
- Systèmes d'assistance à la conduite → page 225
- Autoradio ou système de navigation → brochure *Autoradio* ou → brochure *Système de navigation*

### AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- **N'appellez jamais les menus sur l'afficheur du combiné d'instruments pendant la conduite.**

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois la batterie suffisamment rechargée. ◀

## Vue d'ensemble de la structure du menu

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

La liste suivante présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'information Volkswagen affichés sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

### Données de conduite → page 30

- Depuis départ
- Depuis le plein
- Longue durée

- Détection de signalisation routière
- Alerte de vitesse
- Vitesse numérique
- Autonomie
- Consommateurs confort

### Assistants → page 29

- Lane Assist activé/désactivé
- Front Assist activé/désactivé
- Détecteur d'angle mort activé/désactivé
- Assistant de sortie de stationnement activé/désactivé
- Régulateur de distance (ACC)

Navigation → brochure *Système de navigation* ▶

Audio → brochure *Autoradio* ou → brochure *Système de navigation*

Téléphone → brochure *Système de navigation* ou → brochure *Autoradio, système de navigation*

Statut du véhicule → page 29

## Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments

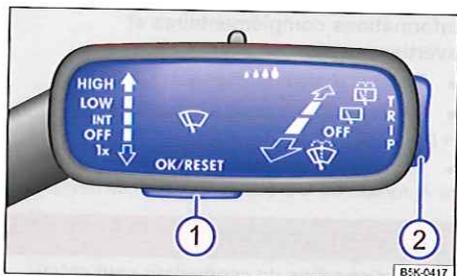


Fig. 16 Véhicules sans volant multifonction : touche ① du levier d'essuie-glace (à droite sur la colonne de direction) pour valider les options et commande à bascule ② pour changer de menu et afficher des informations.

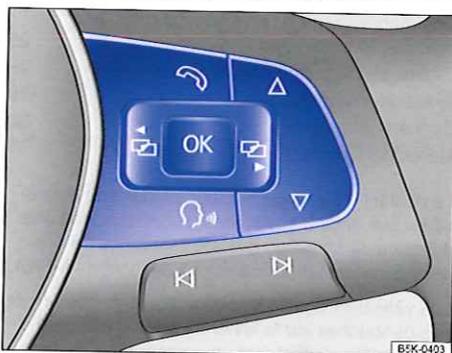


Fig. 17 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des messages d'informations sur le combiné d'instruments

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

### Accès au menu de sélection et sélection d'un menu ou d'un message d'information

- Mettez le contact d'allumage.
- Si un message ou le pictogramme du véhicule est affiché, appuyez sur la touche → fig. 16 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche  du volant multifonction → fig. 17.

- **Commande à l'aide du levier d'essuie-glace :** pour afficher le menu de sélection → page 29 ou pour retourner au menu de sélection depuis un menu ou un message d'information, maintenez la commande à bascule → fig. 16 ② enfoncée jusqu'à ce qu'apparaisse le menu de sélection. Pour parcourir le menu de sélection, appuyez sur le haut ou sur le bas de la commande à bascule.

- **Commande à l'aide du volant multifonction :** pour afficher le menu de sélection et pour le parcourir, appuyez sur la touche  ou  → fig. 17.

- Pour accéder au menu affiché dans le menu de sélection ou pour consulter le message d'information, appuyez sur la touche → fig. 16 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche  du volant multifonction → fig. 17 ou attendez que le menu ou le message d'information s'ouvre automatiquement au bout de quelques secondes.

### Réglages dans les menus

- Dans le menu affiché, appuyez sur la commande à bascule → fig. 16 ② en haut ou en bas du levier d'essuie-glace ou sur les touches fléchées  ou  du volant multifonction → fig. 17 jusqu'à ce que l'option souhaitée soit sélectionnée. L'option sélectionnée est repérée par un cadre.

- Procédez à la modification souhaitée en appuyant sur la touche → fig. 16 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche  du volant multifonction → fig. 17. Une « coche » indique que la fonction ou le système est activé(e).

### Retour au menu de sélection

- **À l'aide du menu :** dans le menu, sélectionnez l'option **Retour** pour quitter le menu.
- **Commande à l'aide du volant multifonction :** appuyez sur la touche  ou  → fig. 17.

 Si, lors de la mise du contact d'allumage, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut être impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

## Touche des systèmes d'aide à la conduite

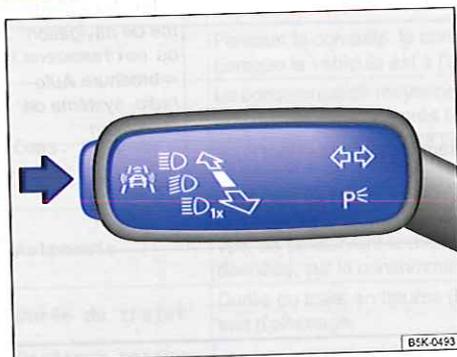


Fig. 18 Levier des clignotants et de l'inverseur-codes à gauche sur la colonne de direction : touche des systèmes d'aide à la conduite

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

Vous pouvez activer ou désactiver les systèmes d'aide à la conduite indiqués dans le menu **Assistants** à l'aide de la touche du levier des clignotants et de l'inverseur-codes  $\Rightarrow$  page 225.

### Activation ou désactivation des différents systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez sur la touche  $\Rightarrow$  fig. 18 dans le sens de la flèche pour accéder au menu **Assistants**.
- Sélectionnez le système d'aide à la conduite pour l'activer ou le désactiver  $\Rightarrow$  page 28. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.
- Confirmez ensuite votre sélection en appuyant sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction  $\Rightarrow$  page 28.

Il est également possible d'activer ou de désactiver les systèmes d'aide à la conduite via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction  et **Système d'aide à la conduite**  $\Rightarrow$  page 33.

## Menu de sélection

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

Menu	Fonction	Voir
Données de conduite	Informations et possibilités de réglage de l'indicateur multifonction (MFA).	$\Rightarrow$ page 30, $\Rightarrow$ page 33
	Affichage des messages d'avertissement ou d'information actuels et d'autres éléments de système en fonction de l'équipement	
Assistants	Informations et possibilités de réglage des systèmes d'aide à la conduite	$\Rightarrow$ page 31, $\Rightarrow$ page 33
Navigation	Affichage d'informations par le système de navigation en marche : Lorsqu'un guidage est actif, des flèches de changement de direction et des barres d'approche sont affichées. La représentation est similaire à la représentation par symboles du système d'infodivertissement. Si aucun guidage n'est activé, la direction (fonction boussole) et le nom de la rue empruntée sont indiqués.	$\Rightarrow$ brochure <i>Système de navigation</i>
Audio	Affichage des stations en mode radio	$\Rightarrow$ brochure <i>Auto-radio</i> ou
	Affichage de la liste des stations en mode radio	$\Rightarrow$ brochure <i>Système de navigation</i>
	Affichage des titres en mode média	

- Appuyez sur la touche **[CAR]** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction **[F1]** pour ouvrir le menu **Réglages véhicule**.
- Pour accéder à d'autres menus depuis le menu **Réglages véhicule** ou pour effectuer des réglages dans les options de menu, effleurez le bouton de fonction correspondant.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , la fonction correspondante est activée.

Les modifications saisies dans les menus de réglage sont automatiquement validées.

Le bouton de fonction **[F2]** permet de retourner au menu précédent.

### Vue d'ensemble du menu

La vue d'ensemble du menu présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'infodivertissement. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Systeme ESC	-	Il est possible de désactiver/activer les systèmes suivants : - Antipatinage (ASR)	⇒ page 207
Réglages pneus	Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus (RKA)	Mémorisation de la pression de gonflage des pneus (SET)	⇒ page 301
	Pneus d'hiver	Activation/désactivation de l'alerte de vitesse Réglage de la valeur de déclenchement de l'alerte de vitesse	⇒ page 368

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Réglages syst. d'aide à la conduite	ACC (régulateur de distance)	Activation/désactivation de la saisie de la dernière distance sélectionnée Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Programme de conduite – Intervalle de distance activé (temporel par rapport au véhicule qui vous précède) après l'activation de l'ACC	⇒ page 263
	Front Assist (système de surveillance périmétrique)	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Système de surveillance périmétrique, – Alerte préventive, – Affichage de l'alerte de distance, – Fonction de freinage d'urgence City	⇒ page 273
	Fonction de freinage d'urgence City	Activation/désactivation de la fonction de freinage d'urgence City	
	Lane Assist (assistant de maintien de voie)	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Assistant de maintien de voie – Maintien de voie automatique	⇒ page 280
	Détecteur angle mort	Activation/désactivation du détecteur d'angle mort	⇒ page 284
	Assistant de sortie de stationnement	Activation/désactivation de l'assistant de sortie de stationnement	⇒ page 284
	Détection de signalisation routière	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Affichage des panneaux de signalisation détectés sur l'indicateur multifonction (MFA) – Détection de remorque (affichage des panneaux de signalisation pour les véhicules avec remorque)	⇒ page 290
	Détecteur de fatigue	Activation/désactivation du détecteur de fatigue	⇒ page 293
	Protection proactive des occupants	Activation/désactivation de la protection proactive des occupants	⇒ page 299
	Réglages stationnement et manœuvre	ParkPilot	Activation/désactivation du verrouillage automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Volume sonore à l'avant et à l'arrière, – Hauteur du son à l'avant et à l'arrière, – Réduction audio

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Réglages éclairage	Assistants éclairage	<p>Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)</li> <li>- Feux directionnels</li> <li>- Éclairage automatique (en cas de pluie)</li> <li>- Clignotement confort</li> </ul> <p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Horaire d'enclenchement de l'allumage automatique des projecteurs</li> <li>- Mode voyage (circulation à droite ou à gauche)</li> </ul>	⇒ page 120
	Éclairage d'ambiance	<p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes</li> <li>- Éclairage d'ambiance à l'avant</li> <li>- Éclairage d'ambiance dans les portes</li> <li>- Éclairage du plancher</li> </ul>	
	Fonction « Coming home/Leaving home »	<p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée d'activation de la fonction « Coming home » (Retour maison)</li> <li>- Durée d'activation de la fonction « Leaving home » (Départ maison)</li> </ul>	
Réglages rétroviseurs et essuie-glaces	Rétroviseurs	<p>Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs</li> <li>- Abaissement des rétroviseurs en marche arrière</li> <li>- Rabattement pendant le stationnement</li> </ul>	⇒ page 140
	Essuie-glaces	<p>Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Balayage automatique en cas de pluie</li> <li>- Activation de l'essuie-glace arrière en marche arrière</li> </ul>	⇒ page 134
Réglages de l'ouverture et de la fermeture	Commande des glaces	Réglage de l'ouverture confort des glaces	⇒ page 66
	Verrouillage centralisé	<p>Réglage du déverrouillage des portes</p> <p>Activation et désactivation du verrouillage automatique</p>	⇒ page 51
Réglages sièges	Mémoriser position du siège	Activation/désactivation de la clé du véhicule	⇒ page 73 ▶



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 51.

Le système Keyless Access est un système sans clé de fermeture et de démarrage qui permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule sans utilisation active de la clé du véhicule. Pour cela, seule une clé de véhicule valide doit se trouver dans la zone de proximité  $\Rightarrow$  fig. 30 du véhicule et vous devez toucher l'une des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte avant  $\Rightarrow$  fig. 31 ou actionner l'emblème Volkswagen situé dans le hayon  $\Rightarrow$  page 63  $\Rightarrow$  ①.

### Informations de base

Lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve dans une zone de proximité  $\Rightarrow$  fig. 30, le système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access autorise l'accès dès que vous touchez la surface de détection correspondante intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant ou lorsque vous actionnez l'emblème Volkswagen situé dans le hayon. Vous pouvez ensuite effectuer les fonctions suivantes sans utilisation active de la clé du véhicule :

- Keyless-Entry : déverrouillage du véhicule au moyen de la surface de détection intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant ou via l'emblème Volkswagen situé dans le hayon.
- Keyless-Go : démarrage du moteur et départ du véhicule. Pour cela, une clé de véhicule valable doit se trouver dans l'habitacle et le bouton de démarrage doit être enfoncé  $\Rightarrow$  page 189.
- Keyless-Exit : verrouillage du véhicule par le biais du capteur intégré à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

Le verrouillage centralisé et le système de fermeture fonctionnent comme un système *normal* de verrouillage et de déverrouillage. Seuls les éléments de commande diffèrent.

Le déverrouillage du véhicule est signalé par un *double* clignotement de tous les clignotants et le verrouillage par *un seul* clignotement de tous les clignotants.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

### Déverrouillage et ouverture des portes (Keyless-Entry)

- Saisissez la poignée de la porte du conducteur ou du passager avant. Vous touchez alors la zone de déverrouillage  $\Rightarrow$  fig. 31 ①.
- Ouvrez la porte.

### Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules sans dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection pour le verrouillage ② sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.

### Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules avec dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection pour le verrouillage ② sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. Le véhicule est verrouillé avec le dispositif de sécurité Safe  $\Rightarrow$  page 56. La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.
- Effleurez *deux fois* (flèche) la surface de détection pour le verrouillage ② sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant pour verrouiller le véhicule sans avoir recours au dispositif de sécurité Safe  $\Rightarrow$  page 56.

### Déverrouillage et verrouillage du hayon

Si, le véhicule étant verrouillé, une clé de véhicule valable se trouve dans la zone de proximité  $\Rightarrow$  fig. 30 du hayon, le hayon se déverrouille automatiquement lors de son ouverture.

Ouvrez ou fermez le hayon comme un hayon *normal*  $\Rightarrow$  page 63.

Le hayon se verrouille automatiquement après sa fermeture. Le hayon **ne se verrouille pas** automatiquement après sa fermeture lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Le véhicule est entièrement déverrouillé.
- La dernière clé du véhicule que vous avez utilisée se trouve à l'intérieur du véhicule. Tous les clignotants du véhicule clignotent *quatre fois*. Si vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

## Comportement lors du verrouillage avec une deuxième clé de véhicule

Si une clé de véhicule se trouve dans l'habitacle et que vous verrouillez le véhicule de l'extérieur avec une deuxième clé de véhicule valable, la clé se trouvant dans le véhicule est bloquée lors du démarrage du moteur → page 189. Pour débloquer le démarrage du moteur, appuyez sur le bouton  de la clé restée dans le véhicule → fig. 27 ou → fig. 28.

## Désactivation automatique des capteurs

Si un capteur extérieur intégré à une poignée de porte est déclenché de manière excessivement fréquente lorsque le véhicule est verrouillé, par ex. sous l'effet du frottement des branches d'une haie, ce capteur de proximité se désactive pendant un certain temps.

Les capteurs se réactivent lorsque l'un des événements suivants se produit :

- Un certain temps s'est écoulé.
- **OU** : déverrouillage du véhicule à l'aide de la touche  intégrée à la clé du véhicule.
- **OU** : ouvrez le hayon.
- **OU** : déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

## Fonctions de confort

Pour procéder à la **fermeture confort** de toutes les glaces électriques et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la zone de détection pour le verrouillage → fig. 31  du côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant, jusqu'à ce que les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

L'**ouverture de porte** par actionnement de la surface de détection intégrée à la poignée de porte intervient conformément aux réglages activés dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche  et des boutons de fonction  et  (ouverture et fermeture) → page 33.

## Dispositif de sécurité Safe

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à page 51.

Selon son équipement, le véhicule peut disposer d'un dispositif de sécurité Safe et d'une alarme antivol → page 57.

## MISE EN GARDE

Les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes peuvent être activées sous l'effet d'un jet d'eau ou de vapeur puissant lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité. Si au moins une glace est ouverte et que la surface de détection  (flèche) intégrée à une poignée de porte est activée en permanence, toutes les glaces se ferment. Si le jet d'eau ou de vapeur est éloigné brièvement de la surface de détection  (flèche) intégrée à une poignée de porte, puis ramené, il se peut que toutes les glaces s'abaissent → page 56, *Fonctions de confort*.

 Lorsque la batterie ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système Keyless Access. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule manuellement → page 409.

 Selon la fonction des rétroviseurs paramétrée dans le système d'infodivertissement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent lors du déverrouillage du véhicule par l'intermédiaire de la surface de détection intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant et l'éclairage périmétrique se met en marche → page 140.

 Si aucune clé valable pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné d'instrument indique un message correspondant. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est masquée par un autre signal radio ou est cachée par un objet, par ex. un accessoire pour appareils mobiles ou une valise en aluminium.

 Le fonctionnement des capteurs intégrés aux poignées de porte peut être entravé en cas de fort encrassement, par ex. par d'importants dépôts de sel. Nettoyez le véhicule si nécessaire → page 351.

 Vous ne pouvez verrouiller un véhicule à boîte automatique que si le levier sélecteur se trouve en position P.



Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité Safe met les leviers d'ouverture des portes hors fonction afin de rendre plus difficiles les effractions du véhicule. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur ⇒ ⚠.

Fonction	Mesure
Verrouillage du véhicule et activation du dispositif de sécurité Safe.	Applicatif
Verrouillage du véhicule sans activation du dispositif de sécurité Safe.	Appareil
	Tour
	Clé
	Porte

En fonction du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer que le dispositif de sécurité Safe est activé lorsque vous coupez le contact d'allumage (Verrouillage SAFE ou SAFE LOCK).

### Désactivation du dispositif de sécurité

Le dispositif de sécurité Safe peut être désactivé en utilisant l'une des possibilités suivantes :

- Appuyez deux fois sur la touche  intégrée à la clé du véhicule.
- Touchez deux fois la surface de détection du verrouillage du système sans clé de démarrage Keyless Access sur la face arrière de la poignée de porte ⇒ page 54.
- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur le bouton de démarrage sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.

### Lorsque le dispositif de sécurité Safe est désactivé :

- Le véhicule peut être déverrouillé de l'intérieur à l'aide du levier d'ouverture
- L'alarme antivol est activée.
- La protection volumétrique et la protection de soulèvement sont désactivées.

### Alarme antivol



Lisez tout d'abord l'exposé et les consignes de sécurité à la page 51.

Menu	Sous-menu
Réglages indicateur multifonction	-
Réglages de l'heure et de la date	-
Réglages unités	-
Service	-
Réglages usine	-

## Déverrouillage ou verrouillage du véhicule de l'intérieur



Fig. 29 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 51.

Appuyez sur la touche  $\Rightarrow$  fig. 29 :



Déverrouillage du véhicule



Verrouillage du véhicule.

La touche de verrouillage centralisé fonctionne aussi bien lorsque le contact d'allumage est mis que lorsqu'il est coupé si *toutes* les portes sont fermées.

Si vous avez verrouillé le véhicule à l'aide de la clé du véhicule, la touche de verrouillage centralisé est hors service.

Lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :

- Le témoin de contrôle  intégré à la touche s'allume en jaune  $\Rightarrow$  fig. 29 lorsque toutes les portes sont fermées et verrouillées.
- Véhicules avec dispositif de sécurité Safe : le dispositif de sécurité Safe **n'est pas** activé  $\Rightarrow$  page 56.
- l'alarme antivol **n'est pas** activée.
- Il n'est pas possible d'ouvrir les portes et le hayon de l'extérieur, par ex. à un arrêt aux feux de circulation.
- Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le témoin de contrôle  s'éteint dans toutes les portes. Le cas échéant, il faut à nouveau tirer sur le levier d'ouverture de porte. Les portes qui ne sont pas ouvertes ainsi que le hayon restent verrouillés et ne peuvent pas être ouverts de l'extérieur.

Le véhicule déverrouille automatiquement toutes les portes et le hayon  $\Rightarrow$  page 33 lorsque :

- La touche  est actionnée  $\Rightarrow$  fig. 29
- Vous arrêtez le véhicule et retirez la clé du véhicule
- Vous ouvrez une porte du véhicule (en fonction du réglage menu effectué dans le système d'infodivertissement)  $\Rightarrow$  page 33

## Déverrouillage et verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access

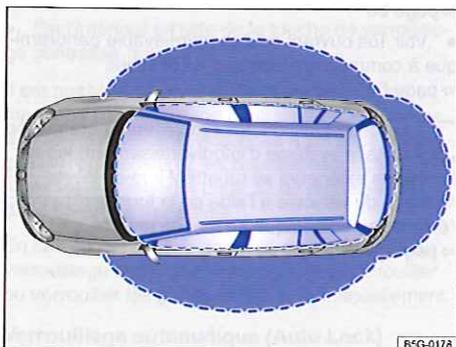


Fig. 30 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : zones de proximité.

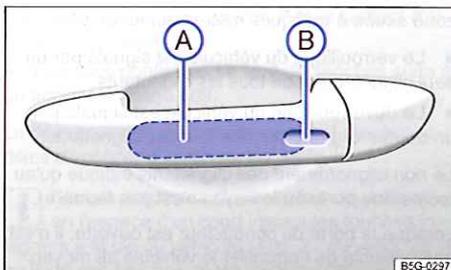


Fig. 31 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : surface de détection (A) pour le déverrouillage sur la face intérieure de la poignée de porte et surface de détection (B) pour le verrouillage sur la face extérieure de la poignée de porte

## Protection volumétrique et protection anti-soulèvement



Fig. 32 À côté du siège du conducteur : touche de désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 51.

Lorsque le véhicule est verrouillé, la protection volumétrique déclenche l'alarme si des mouvements sont détectés dans l'habitacle du véhicule.

La protection anti-soulèvement déclenche l'alarme si un soulèvement du véhicule est détecté.

### Activation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement le sont aussi.

Si vous avez désactivé la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement à l'aide de la touche  => fig. 32, vous pouvez réactiver la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement en actionnant une nouvelle fois la touche . Le témoin de contrôle jaune s'éteint alors.

### Désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Pour pouvoir procéder à la désactivation, l'éclairage d'orientation intégré à la touche  doit être allumé => fig. 32. Pour activer l'éclairage d'orientation, retirez la clé du contact-démarrage et ouvrez la porte du conducteur.

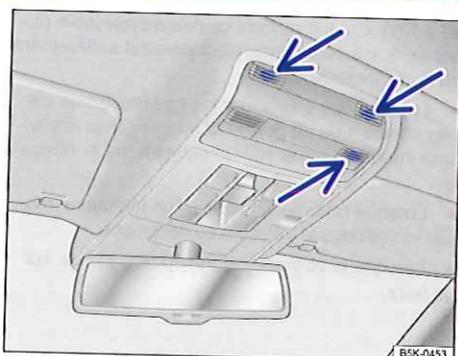


Fig. 33 Dans la console de pavillon : capteurs de la protection volumétrique

- Appuyez sur la touche  => fig. 32. Un témoin de contrôle jaune reste allumé dans la touche jusqu'à ce que le véhicule soit verrouillé.
- Fermez toutes les portes et le hayon.
- Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Désactivez la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement avant de verrouiller le véhicule, par ex. dans les situations suivantes :

- Lorsque vous laissez des personnes ou des animaux pour une courte durée dans l'habitacle du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport.
- Lorsque le véhicule est transporté (par ex. sur un ferry).
- Lorsque le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé.
- Lorsque vous devez garer votre véhicule dans un garage à deux étages.
- Lorsque vous devez arrêter votre véhicule dans une installation de lavage automatique.

### Risques de fausses alarmes

La protection volumétrique ne fonctionne de façon impeccable que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Tenez compte des dispositions légales. Une fausse alarme peut se produire dans les cas suivants :

- Lorsqu'une ou plusieurs glaces sont entièrement ou partiellement ouvertes.
- Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est entièrement ou partiellement ouvert.
- Lorsque des objets, par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur (sentorettes), restent dans le véhicule.
- Lorsque l'alarme vibratoire d'un téléphone mobile laissé dans le véhicule se déclenche.
- Lorsque le véhicule est transporté, par ex. sur un ferry.

- Lorsque le véhicule est garé dans un garage à deux étages.
- Lorsque le véhicule se trouve dans une installation de lavage automatique.



Si des portes ou le hayon sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule l'alarme antivol est activée. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement ne sont activées qu'après la fermeture des portes et du hayon. ◀

# Portes

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte .....	61
Sécurité enfants .....	62

### Informations complémentaires et avertissements :

- Cadrons → page 20
- Jeu de clés du véhicule → page 47
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 51
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 409

#### AVERTISSEMENT

Une porte mal fermée peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

#### AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que la porte s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Ouvrez ou fermez les portes uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

#### AVERTISSEMENT

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même dans des côtes ou si le vent souffle fort et peut provoquer des blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

## Témoin d'alerte

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 61.

Indication	Cause possible	Remède
	Porte(s) du véhicule ouverte(s) ou mal fermée(s).	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Ouvrez la porte correspondante du véhicule et refermez-la.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Un symbole  apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe qu'une des portes du véhicule est ouverte ou mal fermée. Ce symbo-

le est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé → page 20. L'affichage s'éteint au bout d'environ 15 secondes, une fois le véhicule verrouillé après fermeture des portes.

## Sécurité enfants

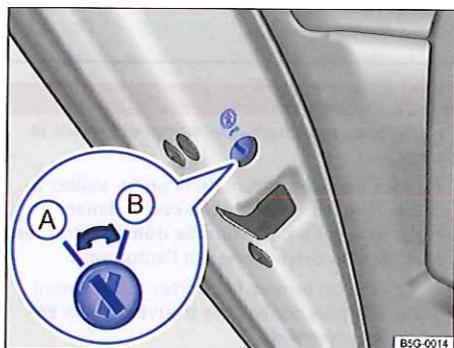


Fig. 34 Dans la porte arrière gauche : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 61.

La sécurité enfants empêche l'ouverture de l'intérieur des portes arrière afin, par exemple, que les enfants ne puissent pas ouvrir une porte par inadvertance pendant la marche du véhicule. Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte ne peut être ouverte que de l'extérieur.

### Activation ou désactivation de la sécurité enfants

- Déverrouillez le véhicule et ouvrez la porte arrière concernée.
- Dégagez le panneton de la clé du véhicule.
- À l'aide du panneton, tournez la fente dans la position souhaitée.

Position de la fente ⇒ fig. 34 ou ⇒ fig. 35 :

- (A) Sécurité enfants désactivée.
- (B) Sécurité enfants activée.

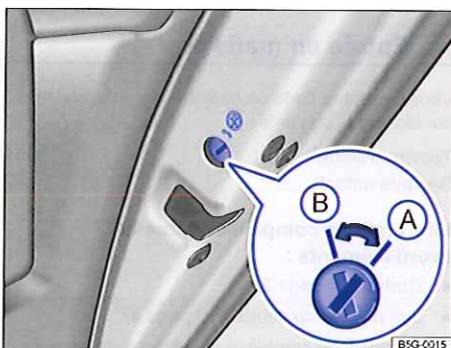


Fig. 35 Dans la porte arrière droite : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

### AVERTISSEMENT

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Il peut arriver que ces personnes s'enferment dans le véhicule. Ils ne pourraient pas sortir seuls du véhicule ou se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

# Hayon

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte .....	64
Ouverture du hayon .....	64
Fermeture du hayon .....	65

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Cadrons ⇒ page 20
- Verrouillage centralisé ⇒ page 51
- Transport ⇒ page 144
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409

### AVERTISSEMENT

Le déverrouillage, l'ouverture ou la fermeture incorrecte et non contrôlée du hayon peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez le hayon uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.
- Ne fermez en aucun cas le hayon en appuyant sur la glace arrière avec la main. La glace arrière pourrait voler en éclats et provoquer des blessures.
- Une fois le hayon fermé, vérifiez s'il est correctement fermé et verrouillé de sorte qu'il ne puisse pas s'ouvrir de lui-même pendant la marche du véhicule. Le hayon fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'en-tourent.
- Maintenez toujours le hayon fermé pendant la marche du véhicule de sorte que les gaz d'échappement toxiques ne puissent pas pénétrer dans l'habitacle.
- N'ouvrez jamais le hayon lorsqu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages. De même, le hayon risque éven-

### AVERTISSEMENT (suite)

tuellement de ne pas pouvoir s'ouvrir si un chargement y est fixé, par ex. des bicyclettes. Une fois ouvert, le hayon peut se rabaisser tout seul sous l'effet du poids supplémentaire. Soutenez, le cas échéant, le hayon ou retirez au préalable le chargement.

- Fermez et verrouillez le hayon et toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Ce faisant, veillez à ce que personne ne se trouve dans le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils peuvent verrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisé et s'enfermer dans le véhicule.

### MISE EN GARDE

Avant d'ouvrir le hayon, vérifiez si vous disposez d'un espace libre suffisant pour ouvrir et fermer le hayon, par ex. lors de la présence d'une remorque ou dans les garages.

### MISE EN GARDE

N'utilisez jamais les vérins pneumatiques ou, selon l'équipement du véhicule, le becquet arrière pour fixer le chargement ou pour vous retenir. Cela risquerait d'endommager le becquet arrière, les vérins pneumatiques ou le hayon et de rendre la fermeture du hayon impossible. ◀

## Témoin d'alerte

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 63.

Indication	Cause possible	Remède
	Hayon ouvert ou non fermé correctement.	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Ouvrez le hayon et refermez-le.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

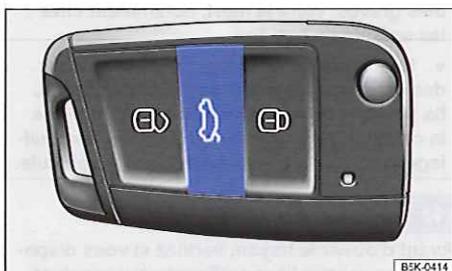
L'apparition du symbole  sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le hayon est ouvert ou mal fermé. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé  $\Rightarrow$  page 20. L'affichage s'éteint au bout de quelques secondes une fois que le véhicule a été verrouillé, les portes étant fermées.

### **AVERTISSEMENT**

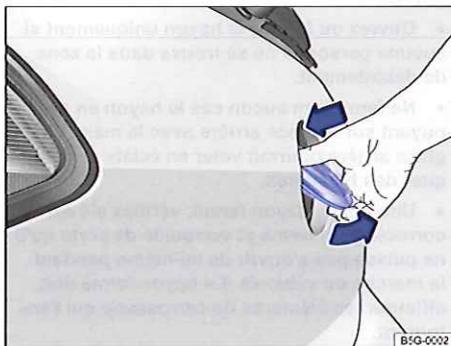
**Un hayon mal fermé peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.**

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez le hayon.
- Après avoir fermé le hayon, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté.

## Ouverture du hayon



**Fig. 36** Dans la clé du véhicule : touche de déverrouillage et d'ouverture du hayon.



**Fig. 37** Ouverture du hayon depuis l'extérieur.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 63.

Si, par ex., des bicyclettes sont fixées sur un porte-vélos monté sur le hayon, celui-ci risque de ne pas pouvoir s'ouvrir  $\Rightarrow$  . Retirez le chargement du porte-bagages et soutenez le hayon ouvert.

### Ouverture à l'aide de la clé du véhicule

Appuyez pendant moins d'une seconde sur la touche  intégrée à la clé du véhicule  $\Rightarrow$  fig. 36 pour déverrouiller le hayon ou maintenez enfoncée la touche  intégrée à la clé du véhicule jusqu'à ce

que le hayon s'ouvre de lui-même de quelques millimètres. Ouvrez ensuite le hayon par l'emblème Volkswagen.

### Ouverture par l'emblème Volkswagen

- Déverrouillez le véhicule ou le hayon ou ouvrez une porte.
- Appuyez avec le pouce sur la partie supérieure de l'emblème Volkswagen  $\Rightarrow$  fig. 37 et faites ressortir la partie inférieure de l'emblème. Introduisez la main sous l'emblème puis soulevez le hayon. 

## ⚠ AVERTISSEMENT

Le déverrouillage ou l'ouverture incorrecte ou non contrôlée du hayon peut provoquer des blessures graves.

- Lorsqu'un porte-bagages est monté sur le hayon et qu'il porte un chargement, il n'est pas toujours possible de s'apercevoir que le

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

hayon est déverrouillé. Lorsqu'il est déverrouillé, le hayon risque de s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule.

- ⓘ Lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (+32 °F), le mécanisme d'ouverture ne peut pas toujours soulever automatiquement le hayon ouvert. Dans ce cas, il est nécessaire de soulever le hayon à la main.

## Fermeture du hayon

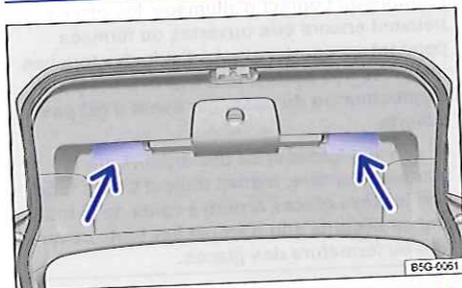


Fig. 38 Hayon ouvert : poignées concaves pour la fermeture

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 63.

### Fermeture du hayon

- Saisissez l'une des poignées concaves dans le revêtement intérieur du hayon → fig. 38 (flèche).
- Tirez avec élan le hayon vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la serrure.
- Vérifiez que le hayon s'est correctement enclenché en tirant dessus.

### Verrouillage du hayon

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout de quelques secondes. Cette fonction empêche que le véhicule reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Le verrouillage est uniquement possible lorsque le hayon est correctement fermé et enclenché.

- Le hayon est également verrouillé par le verrouillage centralisé.
- Lorsque le hayon d'un véhicule verrouillé a été déverrouillé à l'aide de la touche  intégrée à la clé du véhicule, il se verrouille de nouveau quelques secondes après sa fermeture. L'alarme anti-vol est activée immédiatement après la fermeture → page 51.
- Un hayon fermé mais non verrouillé se verrouille automatiquement à une vitesse supérieure à 5 km/h environ (3 mph).

## ⚠ AVERTISSEMENT

La fermeture incorrecte ou non contrôlée du hayon peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance ni les enfants jouer dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé à clé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement et entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort.

- ⓘ Avant de fermer le hayon, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages.

# Lève-glaces électriques

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture et fermeture électrique des glaces	66
Lève-glaces électriques – Fonctions	67
Dispositif antipincement des lève-glaces	68

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51

### AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, il n'est plus possible d'ouvrir les glaces.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches intégrées aux portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin d'empêcher toute ouverture ou fermeture des glaces.

### MISE EN GARDE

Lorsque les glaces sont ouvertes, des précipitations subites peuvent mouiller les équipements intérieurs du véhicule et endommager le véhicule.

## Ouverture et fermeture électrique des glaces

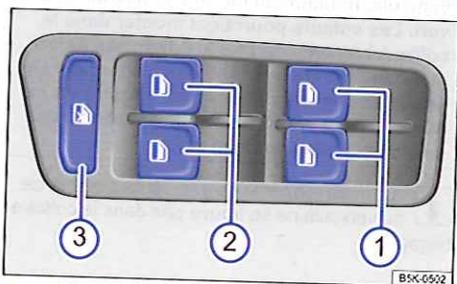


Fig. 39 Dans la porte du conducteur : touches des lève-glaces avant et arrière.

### Touches dans la porte du conducteur

Légende de la fig. 39 :

- ① Pour les glaces des portes avant.
- ② Pour les glaces des portes arrière.
- ③ Touche de sécurité.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 66.

## Ouverture et fermeture des glaces

Fonction	Mesure à prendre
Ouverture :	Appuyez sur la touche  .
Fermeture :	Tirez la touche  .
Arrêt du fonctionnement automatique :	Appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.
	La touche de sécurité  désactive les touches de lève-glaces sur les portes arrière. Le témoin de contrôle jaune intégré à la touche s'allume.

Les lève-glaces électriques ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis.

Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte. Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrreur et que la porte du conducteur est ouverte, vous pouvez ouvrir ou fermer toutes les glaces électriques en actionnant la touche de la glace intégrée à la porte du conducteur et en la maintenant enfoncée. L'ouverture ou la fermeture confort démarre au bout de quelques secondes → page 67.

## Lève-glaces électriques – Fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 66.

### Remontée et abaissement automatiques

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir la touche du lève-glaces.

**Pour la remontée automatique :** tirez brièvement la touche de la glace vers le haut jusqu'au deuxième niveau.

**Pour l'abaissement automatique :** poussez brièvement la touche de la glace vers le bas jusqu'au deuxième niveau.

**Arrêt du fonctionnement automatique :** appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

### Rétablissement de la fonction remontée et abaissement automatiques

Si la batterie a été déconnectée ou si elle était déchargée alors que la glace n'était pas entièrement fermée, la remontée et l'abaissement automatiques sont hors fonction et doivent être rétablis :

- Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
- Mettez le contact d'allumage.
- Tirez vers le haut la touche de la glace concernée et maintenez-la dans cette position pendant plus de deux secondes.
- Relâchez la touche et tirez-la à nouveau vers le haut en la maintenant dans cette position. La remontée et l'abaissement automatiques sont alors de nouveau opérationnels.

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces peut être rétablie individuellement ou pour plusieurs glaces simultanément.

### Ouverture et fermeture confort

Les glaces peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage de la clé du véhicule. Toutes les glaces équipées de lève-glaces électriques s'ouvrent ou se ferment.
- Pour interrompre cette fonction, relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage.

Lors de la fermeture confort, les glaces des portes et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

Il est possible de procéder à divers réglages relatifs à la commande des glaces dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  (Ouverture et fermeture) → page 33.

### AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, il n'est plus possible d'ouvrir les glaces.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches intégrées aux portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin d'empêcher toute ouverture ou fermeture des glaces.

 En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction remontée et abaissement automatiques et le dispositif antipincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

## Dispositif antipincement des lève-glaces

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 66.

Le dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture des glaces ⇒ ⚠. Si le processus de remontée automatique (fermeture) d'une glace est entravé par un coulissement difficile ou un obstacle, la glace se rabaisse immédiatement.

- Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.

- Essayez à nouveau de fermer la glace.

- Si, en l'espace d'environ 10 secondes depuis le premier arrêt et la première ouverture de la glace, la fermeture de la glace en remontée automatique est à nouveau entravée en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, la remontée automatique est hors fonction pendant environ 10 secondes.

Si la glace ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, elle s'arrête à l'endroit correspondant. Si vous appuyez à nouveau sur la touche en l'espace d'environ 10 secondes, la glace se ferme sans intervention du dispositif antipincement ⇒ ⚠.

### Fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement

- Essayez à nouveau de fermer la glace en maintenant la touche enfoncée en l'espace d'environ 10 secondes. Le dispositif antipincement est alors désactivé pour une partie limitée de la course de remontée de la glace !
- Si le processus de fermeture dure plus d'environ 10 secondes, le dispositif antipincement est à nouveau activé. La glace s'arrête à nouveau en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle.
- Si la glace ne remonte toujours pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours les glaces avec précaution.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des lève-glaces électriques, en particulier lorsqu'ils sont fermés sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre d'une glace. Par conséquent, il n'empêche pas les blessures aux doigts ou à d'autres parties du corps.

 Le dispositif antipincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces à l'aide de la clé du véhicule ⇒ page 67.

# Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture et fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique .....	70
Ouverture ou fermeture du store pare-soleil ..	71
Fonctions du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique .....	71
Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique .....	72

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409

### AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et le store pare-soleil qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui, en particulier lorsqu'ils ont accès à la clé du véhicule. Un manque d'attention lors de l'uti-

### AVERTISSEMENT (suite)

lisation de la clé du véhicule risque de verrouiller le véhicule, démarrer le moteur, mettre le contact d'allumage et activer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

- Une fois le contact d'allumage coupé, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut encore être ouvert ou fermé pendant un court instant tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

### MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement par des températures hivernales, débarrassez le toit du véhicule de la neige et du givre avant d'ouvrir ou de relever le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.
- Fermez systématiquement le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique en cas de précipitations subites et avant de quitter le véhicule. Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est ouvert ou relevé, des précipitations subites peuvent mouiller l'habitacle et endommager considérablement l'équipement électrique. Le véhicule risque alors de subir d'autres dommages.

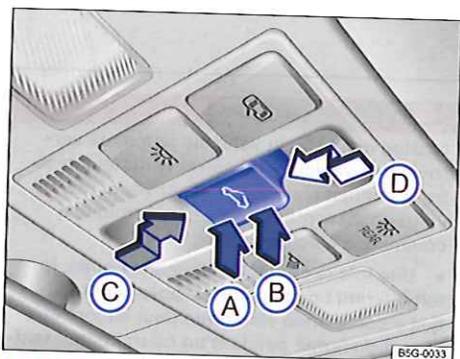


Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement retirés des rails de guidage du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique au moyen d'un aspirateur ou à la main.



En cas de dysfonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, le dispositif antipincement ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

## Ouverture et fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique



**Fig. 40** Dans le ciel de pavillon : touche du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 69.

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Après la coupure du

contact d'allumage, il est encore possible d'ouvrir ou de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique pendant quelques minutes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Parallèlement au toit ouvrant coulissant/relevable panoramique, le store pare-soleil s'ouvre automatiquement s'il était auparavant entièrement fermé ou s'il se trouve devant le toit en verre. Le store pare-soleil reste dans la position précédente et ne se ferme pas automatiquement avec le toit. Le store pare-soleil ne peut être fermé complètement qu'une fois le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique fermé.

La touche  ⇒ **fig. 40** est une touche à 2 positions. Dans la 1<sup>re</sup> position, il est possible de relever, d'ouvrir ou de fermer le toit partiellement ou complètement.

Dans la 2<sup>e</sup> position, le toit se déploie automatiquement jusqu'à sa position finale lorsque vous actionnez brièvement la touche. Appuyez de nouveau sur la touche pour interrompre le fonctionnement automatique.

### Relèvement, ouverture et fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique

Fonction	Mesure à prendre ⇒ <b>fig. 40</b>
Relèvement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique	Appuyez sur l'arrière <b>(B)</b> de la touche jusqu'à atteindre la 1 <sup>re</sup> position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur l'arrière de la touche <b>(B)</b> jusqu'à atteindre la 2 <sup>e</sup> position.
Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique relevé	Appuyez sur l'avant <b>(A)</b> de la touche jusqu'à atteindre la 1 <sup>re</sup> position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur l'avant de la touche <b>(A)</b> jusqu'à atteindre la 2 <sup>e</sup> position.
Interruption du relèvement ou de la fermeture automatique du toit	Appuyez une nouvelle fois sur la touche <b>(A)</b> ou <b>(B)</b> .
Ouverture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique	Poussez la touche <b>(C)</b> vers l'arrière jusqu'à atteindre la 1 <sup>re</sup> position. Fonctionnement automatique jusqu'en position confort : poussez brièvement la touche <b>(C)</b> vers l'arrière jusqu'à atteindre la 2 <sup>e</sup> position.
Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique	Poussez la touche <b>(D)</b> vers l'avant jusqu'à atteindre la 1 <sup>re</sup> position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche <b>(D)</b> vers l'avant jusqu'à atteindre la 2 <sup>e</sup> position.
Interruption de l'ouverture ou de la fermeture automatique du store pare-soleil	Appuyez une nouvelle fois sur la touche <b>(C)</b> ou <b>(D)</b> .

## Ouverture ou fermeture du store pare-soleil

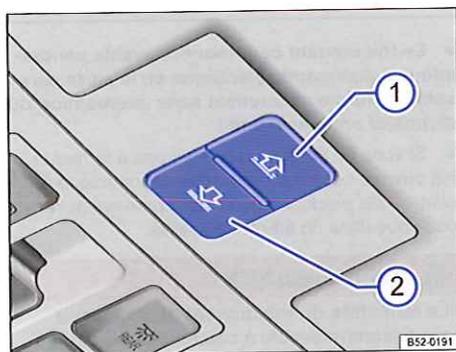


Fig. 41 Dans le ciel de pavillon : touches du store pare-soleil

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 69.

Le store pare-soleil électrique fonctionne lorsque le contact d'allumage est mis.

Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est entièrement relevé, le store pare-soleil est amené automatiquement en position de ventilation. Le store pare-soleil reste en position de ventilation même lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique est fermé.

Les touches  et  peuvent être amenées dans deux positions. Dans la 1<sup>re</sup> position, il est possible d'ouvrir ou de fermer le store pare-soleil partiellement ou complètement.

Dans la 2<sup>e</sup> position, le store pare-soleil se déploie automatiquement jusqu'à sa position finale après un bref actionnement de la touche. Appuyez de nouveau sur la touche pour interrompre le fonctionnement automatique.

Fonction	Mesure à prendre  Fig. 41
Ouverture du store pare-soleil	Poussez la touche  jusqu'à atteindre la 1 <sup>re</sup> position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche  jusqu'à atteindre la 2 <sup>e</sup> position.
Fermeture du store pare-soleil	Poussez la touche  jusqu'à atteindre la 1 <sup>re</sup> position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche  jusqu'à atteindre la 2 <sup>e</sup> position.
Interruption de l'ouverture ou de la fermeture automatique du store pare-soleil	Appuyez une nouvelle fois sur la touche  ou  .

Après la coupure du contact d'allumage, le store pare-soleil peut encore être ouvert ou fermé pendant quelques minutes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

 Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique est ouvert, le store pare-soleil électrique ne peut être fermé que jusqu'au rebord avant du toit en verre.

## Fonctions du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 69.

### Ouverture et fermeture confort

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut être ouvert et fermé de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule. Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se relève ou se ferme.
- Relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre la fonction.

Lors de la fermeture confort, les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

## Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 69.

Le dispositif antipincement permet de réduire le risque de contusions lors de la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et du store pare-soleil ⇒ . Si la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil est entravée par un coulisement difficile ou un obstacle, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil s'ouvre à nouveau immédiatement.

- Essayez de voir pourquoi le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil ne s'est pas fermé.
- Essayez de nouveau de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil.
- Si le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil ne peut pas se fermer en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, il s'arrête à l'endroit correspondant puis retourne dans sa position initiale. En mode de fonctionnement automatique, le toit se referme.
- S'il n'est toujours pas possible de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil, fermez-le sans intervention du dispositif antipincement.

### Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil sans intervention du dispositif antipincement

- *Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique* : en l'espace d'environ 5 secondes après le déclenchement du dispositif antipincement, poussez la touche  ⇒ fig. 40 dans le sens de la flèche  jusqu'en 2<sup>e</sup> position et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique soit entièrement fermé.
- *Store pare-soleil* : en l'espace d'environ 5 secondes après le déclenchement du dispositif antipincement, appuyez sur la touche ⇒ fig. 41  jusqu'à ce que le store pare-soleil soit entièrement fermé.

- Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil se ferme maintenant sans intervention du dispositif antipincement !
- Si vous ne parvenez toujours pas à fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

### AVERTISSEMENT

La fermeture du toit ouvrant panoramique coulissant/relevable à commande électrique ou du store pare-soleil sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours avec précaution le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil, en particulier lorsqu'il est fermé sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre de pavillon. Par conséquent, il n'empêche pas les blessures aux doigts ou à d'autres parties du corps.

 Le dispositif antipincement intervient également lors de la fermeture confort des glaces et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique à l'aide de la clé du véhicule ⇒ page 67. 

# Position assise correcte et sûre

## Réglage de la position du siège

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Risque lié à une mauvaise position assise . . .	74
Position assise correcte . . . . .	75
Éléments de commande mécaniques sur le siège avant . . . . .	76
Éléments de commande électriques sur le siège avant . . . . .	77
Réglage de la banquette arrière . . . . .	78
Réglage de l'appuie-tête . . . . .	79
Dépose et repose de l'appuie-tête . . . . .	80
Réglage de la position du volant de direction .	81
Accoudoir central . . . . .	82

### Nombre de places assises

Le véhicule comporte 5 places assises : 2 à l'avant et 3 à l'arrière. Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Fonctions des sièges ⇒ page 83
- Ceintures de sécurité ⇒ page 87
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 99
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110

### AVERTISSEMENT

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques, d'accident ou de collision et en cas de déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet. Cela s'applique également pour le bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué adapté à leur poids et à leur taille ⇒ page 110, *Sièges pour enfants (accessoires)* et ⇒ page 99, *Système de sacs gonflables*.
- Laissez toujours vos pieds au plancher pendant tout le trajet. Ne posez jamais par ex. les pieds sur le siège ou sur le tableau de bord et ne faites jamais dépasser les pieds au dehors. Sinon, le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent pas offrir de protection et peuvent même au contraire augmenter le risque de blessures lors d'un accident.

### AVERTISSEMENT

Réglez correctement votre siège, votre ceinture de sécurité et les appuie-têtes avant chaque trajet et assurez-vous que tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture.

- Reculez le plus possible le siège du passager avant.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer à fond les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm minimum. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé pour faire procéder, si nécessaire, à des aménagements spéciaux.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné fortement vers l'arrière. Plus le dossier est incliné vers l'arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une mauvaise position assise sont élevés.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné vers l'avant. Un sac gonflable frontal qui se déclenche peut projeter le dossier de siège vers l'arrière et blesser les personnes occupant les sièges arrière.
- Adoptez une distance qui soit la plus grande possible entre le volant et le tableau de bord et conservez-la.
- Adoptez toujours une position assise droite, le dos plaqué contre le dossier, les sièges avant étant correctement réglés. Ne placez jamais directement une partie du corps sur l'emplacement de montage du sac gonflable ou trop près de celui-ci.
- Les occupants des places arrière encourrent des risques plus élevés de blessures graves s'ils ne se tiennent pas en position assise verticale étant donné que les ceintures de sécurité ne sont alors pas correctement positionnées.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Un réglage non conforme des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez les sièges uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; les sièges risquent sinon de se dérégler inopinément durant la

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

marche du véhicule, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. De plus, vous adoptez une position assise incorrecte lors du réglage des sièges.

- Réglez la hauteur, l'inclinaison et la longueur des sièges avant uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges avant ne doit pas être restreinte par des objets.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou des boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

## Risque lié à une mauvaise position assise

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 73.

Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité ou si vous ne l'avez pas ajustée correctement, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent. Les ceintures de sécurité ne peuvent vous protéger de façon optimale que lorsqu'elles sont correctement ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés à bord du véhicule.

La liste suivante énumère des exemples de positions assises pouvant être dangereuses pour tous les occupants du véhicule.

### Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.
- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Ne vous appuyez jamais contre le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur la banquette arrière.
- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant d'un siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.

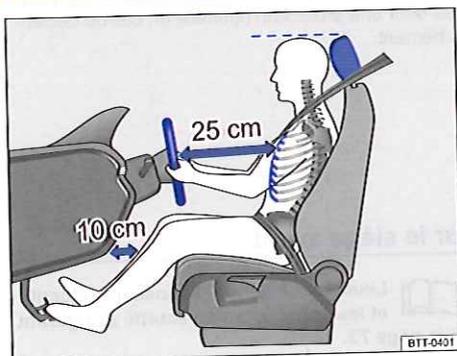
- Ne faites jamais dépasser les pieds au dehors.
- Ne posez jamais les pieds sur le tableau de bord.
- Ne posez jamais les pieds sur l'assise ou sur le dossier.
- Ne roulez jamais avec un passager installé au plancher.
- Ne vous asseyez jamais sur l'accoudoir avant ou arrière.
- Ne roulez jamais comme passager sans avoir bouclé votre ceinture.
- Ne vous installez jamais dans le coffre à bagages.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte dans le véhicule augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident et de manœuvres de conduite ou de freinage brusques.

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours adopter une position assise correcte et rester attachés durant le déplacement.
- En adoptant une mauvaise position assise, en ne bouclant pas leur ceinture de sécurité ou en ne respectant pas une distance suffisante par rapport au sac gonflable, les occupants s'exposent à des risques de blessures très graves voire mortelles, en particulier lorsque les sacs gonflables se déploient et heurtent un occupant mal assis.

## Position assise correcte

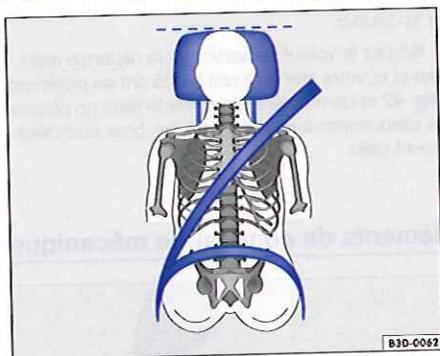


**Fig. 42** La distance correcte du conducteur par rapport au volant doit être de 25 cm au minimum. La distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux doit être de 10 cm au minimum.

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 73.**

Vous trouverez ci-après les positions assises correctes pour le conducteur et les passagers.

Il est conseillé aux personnes qui ne peuvent pas adopter une position assise correcte en raison de leur morphologie, de s'informer auprès d'un atelier spécialisé sur les dispositifs spéciaux possibles. La protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables est assurée uniquement lorsque les occupants ont adopté une position assise correcte. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



**Fig. 43** Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appuie-tête.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les risques de blessures en cas de manœuvre de freinage brusque ou en cas d'accident, Volkswagen vous recommande d'adopter les positions assises suivantes :

### Ce qui suit est valable pour tous les passagers :

- Réglez l'appui-tête de manière à ce que son bord supérieur soit, si possible, sur la même ligne que la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appui-tête ⇒ fig. 42 et ⇒ fig. 43.
- Pour les personnes de petite taille, abaissez l'appui-tête au maximum, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appui-tête.
- Pour les personnes de grande taille, relevez l'appui-tête jusqu'en butée.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité ⇒ page 87.

### Valable en plus pour le conducteur :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de manière à ce que le dos s'appuie entièrement sur le dossier.
- Réglez le volant de sorte que la distance entre celui-ci et votre sternum soit de 25 cm au minimum ⇒ fig. 42 et de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie, les bras étant légèrement pliés.

- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage.
- Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm minimum ⇒ fig. 42.
- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.
- Maintenez toujours vos deux pieds au niveau du plancher afin de garder à tout moment le contrôle du véhicule.

### Valable en plus pour le passager avant :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de manière à ce que le dos s'appuie entièrement sur le dossier.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant vers l'arrière pour que le sac gonflable puisse offrir une protection optimale en cas de déclenchement.

## Éléments de commande mécanique sur le siège avant

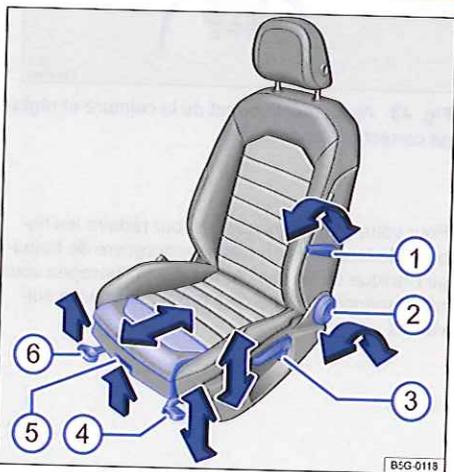


Fig. 44 Éléments de commande sur le siège avant gauche.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 73.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Les éléments de commande disponibles sont décrits ci-après. Le nombre d'éléments de commande peut varier selon la version du siège.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécaniques et électriques du siège ⇒ page 77.

fig. 44	Fonction	Mesure à prendre
①	Réglage de l'appui lombaire	Changez la position du levier.
②	Réglage du dossier de siège.	Soulez le dossier et tournez la molette.
③	Réglage en hauteur du siège.	Le cas échéant, déplacez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas.
④	Réglage de l'inclinaison de l'assise.	Éventuellement, tirez ou poussez plusieurs fois le levier.
⑤	Réglage en longueur de l'assise	Soulevez la poignée puis poussez l'assise vers l'avant ou vers l'arrière.
⑥	Avance ou recul du siège avant.	Tirez le levier puis déplacez le siège avant. Le siège avant doit s'encliqueter une fois que vous avez lâché le levier !

## Éléments de commande électriques sur le siège avant

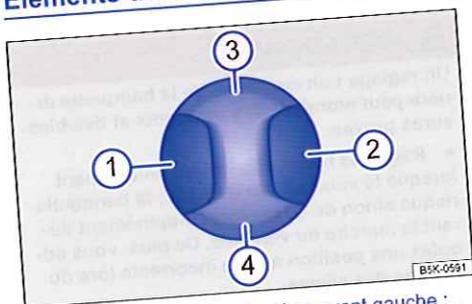


Fig. 45 Commande sur le siège avant gauche : réglage de l'appui lombaire

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 73.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécaniques et électriques du siège.

Appuyez sur la commande dans la zone correspondante → fig. 45 :

① ou ②	Réglage du bombement de l'appui lombaire.
③ ou ④	Réglage en hauteur de l'appui lombaire.

### MISE EN GARDE

Pour ne pas endommager les composants électriques des sièges avant, ne vous agenouillez pas sur le dossier de siège ou ne concentrez pas une charge en un point précis.

Si le niveau de charge de la batterie est trop faible, il se peut que le siège ne puisse être réglé électriquement.

Lors du démarrage du moteur, le réglage du siège éventuellement en cours est interrompu.

## Réglage de la banquette arrière

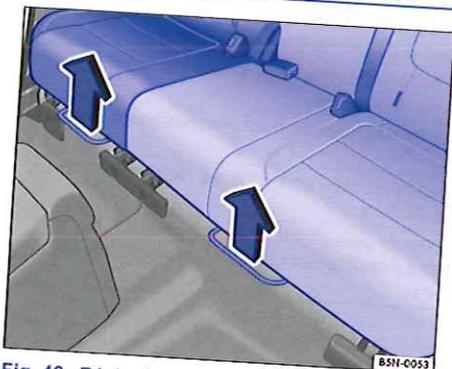


Fig. 46 Réglez la banquette arrière.

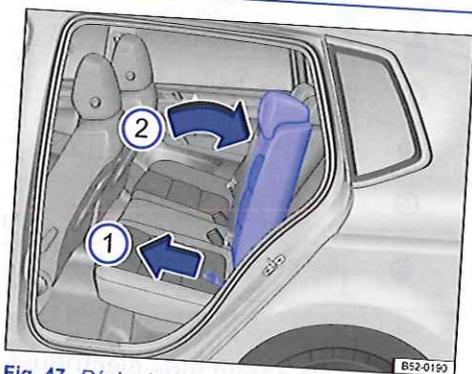


Fig. 47 Réglez le dossier de banquette arrière

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 73.

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie est réglable individuellement.

- Tirez le levier droit ou gauche vers le haut dans le sens de la flèche  $\rightarrow$  fig. 46 et déplacez la partie respective de la banquette arrière vers l'avant ou l'arrière dans le sens de la longueur.

- Relâchez le levier et faites encliqueter la partie de la banquette arrière en la déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

Sollicitez avec une main le dossier de banquette arrière droit ou gauche et tirez la dragonne correspondante avec l'autre main  $\rightarrow$  fig. 47 (1). Amenez le dossier de banquette arrière avec la main dans la position souhaitée en l'opposant à la force du ressort (2).

Relâchez la dragonne et faites encliqueter le dossier en le déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

### AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme de la banquette arrière peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez la banquette arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; la banquette risque sinon de se dérégler inopinément durant la marche du véhicule. De plus, vous adoptez une position assise incorrecte lors du réglage des sièges.
- Réglez alors la banquette arrière en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage de la banquette arrière.
- Guidez toujours avec la main le dossier de siège vers le bas et ne le laissez jamais « retomber » brusquement.

### MISE EN GARDE

La présence d'objets dans le coffre à bagages risque de causer des endommagements lors du déplacement en longueur de la banquette arrière.

## Réglage de l'appuie-tête

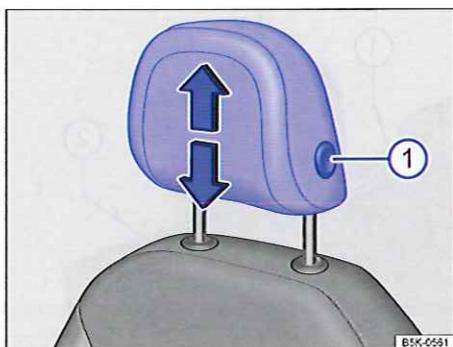


Fig. 48 Réglage de l'appuie-tête avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 73.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. L'appuie-tête arrière central est conçu uniquement pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne le posez pas à d'autres endroits.

### Réglage en hauteur de l'appuie-tête avant

- Déplacez l'appuie-tête dans le sens de la flèche, vers le haut ou vers le bas, en maintenant la touche  $\Rightarrow$  fig. 48 ① enfoncée  $\Rightarrow$  .
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

### Réglage en hauteur de l'appuie-tête arrière

- Déplacez l'appuie-tête dans le sens de la flèche vers le haut ou, en maintenant la touche  $\Rightarrow$  fig. 49 ① enfoncée, vers le bas  $\Rightarrow$  .
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

### Réglage correct de l'appuie-tête

Réglez l'appuie-tête de manière à ce que son bord supérieur soit, si possible, sur la même ligne que la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.

### Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appuie-tête au maximum jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un petit espace entre l'appuie-tête et le dossier de siège.

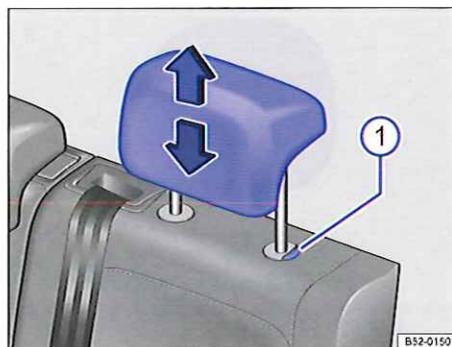


Fig. 49 Réglage de l'appuie-tête arrière.

### Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appuie-tête vers le haut, jusqu'en butée.

### AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Chaque occupant doit avoir réglé correctement son appuie-tête en fonction de sa taille afin de réduire le risque de blessure au niveau de la nuque en cas d'accident. Le bord supérieur de l'appuie-tête doit alors arriver si possible au niveau de la partie supérieure de la tête sans se trouver toutefois en dessous des yeux. Positionnez l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.
- Ne réglez jamais l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

## Dépose et repose de l'appuie-tête

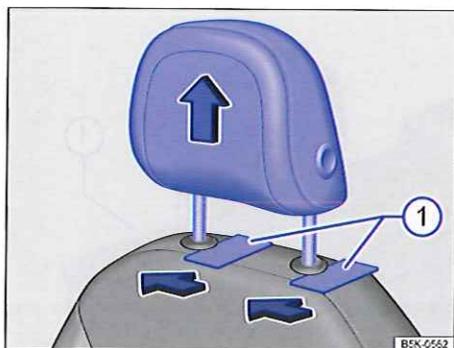


Fig. 50 Dépose de l'appuie-tête avant

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 73.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. Les appuie-têtes avant sont conçus uniquement pour les sièges avant et l'appuie-tête arrière central est prévu uniquement pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne les posez pas à d'autres endroits.

### Dépose de l'appuie-tête avant

- Éventuellement, abaissez l'appuie-tête ⇒ .
- Pour déverrouiller l'appuie-tête, glissez des objets plats (par ex. des cartes en plastique) entre la garniture du dossier de siège et les capuchons des barres de guidage de l'appuie-tête ⇒ fig. 50 ① pendant qu'une deuxième personne retire entièrement l'appuie-tête.

### Repose de l'appuie-tête avant

- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête jusqu'à ce que les barres de guidage s'enclenchent.
- Réglez les appuie-têtes en fonction de la position assise correcte ⇒ page 79.

### Dépose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le quelque peu vers l'avant ⇒ page 149.
- Déplacez l'appuie-tête entièrement vers le haut ⇒ .

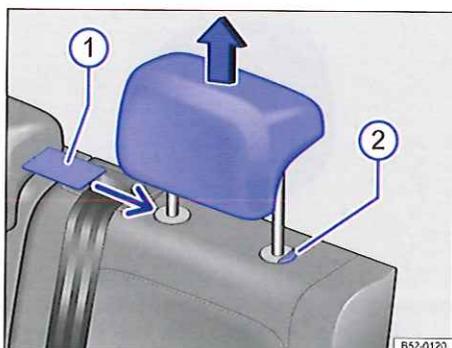


Fig. 51 Dépose de l'appuie-tête arrière

- Le cas échéant, glissez un objet plat, par exemple une carte en plastique, entre la garniture du dossier de siège et le capuchon de la barre de guidage de l'appuie-tête pour procéder au déverrouillage ⇒ fig. 51 ①.
- Appuyez en même temps sur la touche ② pendant qu'une deuxième personne retire complètement l'appuie-tête.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'enclenche correctement.

### Repose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le vers l'avant ⇒ page 149.
- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Déplacez l'appuie-tête vers le bas en appuyant sur la touche ②.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'enclenche correctement.
- Réglez les appuie-têtes en fonction de la position assise correcte ⇒ page 79.

### AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route. ►

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Si les appuie-têtes sont déposés, reposez-les immédiatement afin que les passagers soient correctement protégés.

**⚠ MISE EN GARDE**

Lors de la dépose et de la repose de l'appuie-tête, veillez à ce que l'appuie-tête ne heurte pas le ciel de pavillon ou d'autres pièces du véhicule. Le ciel de pavillon ainsi que d'autres pièces du véhicule risquent sinon d'être endommagés. ◀

## Réglage de la position du volant de direction

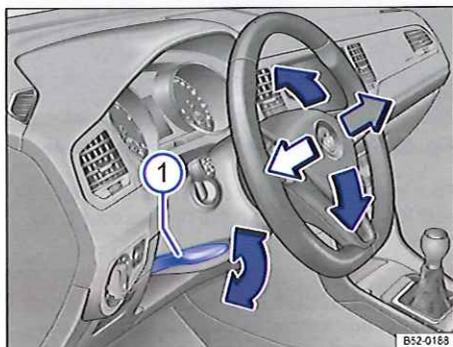


Fig. 52 Réglage mécanique de la position du volant de direction.



Fig. 53 Sur le volant : positions 9 h et 3 h.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 73.

Réglez le volant de direction avant de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Faites basculer le levier ⇒ fig. 52 ① vers le bas ⇒ ⚠.
- Réglez le volant de direction de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h), les bras étant légèrement pliés ⇒ fig. 53 ⇒ ⚠.
- Poussez fermement le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il affleure la colonne de direction.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Bloquez le levier ⇒ fig. 52 ① en le faisant pivoter vers le haut après le réglage afin que le volant de direction ne change pas de position de manière inopinée pendant la marche du véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne réglez jamais le volant de direction lorsque le véhicule roule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant de direction.
- Une fois réglé, le volant de direction doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage pour ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable frontal du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h) ⇒ fig. 53 afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12 h ou autrement (par ex. par le milieu). En cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête. ◀

## Accoudoir central

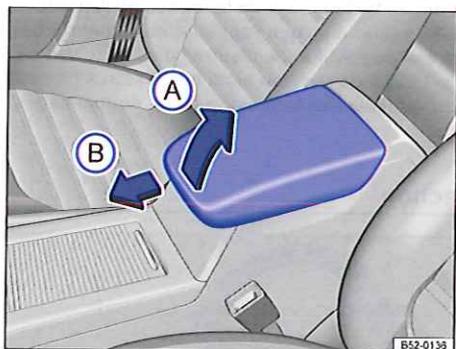


Fig. 54 Accoudoir central avant

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 73.

### Réglage de l'accoudoir central avant

Pour le *soulever*, tirez vers le haut l'accoudoir central avant cran par cran dans le sens de la flèche => fig. 54 (A).

Pour l'*abaisser*, tirez l'accoudoir central avant entièrement vers le haut. Abaissez ensuite l'accoudoir central avant.

Pour *régler* l'accoudoir central avant en longueur, avancez-le (B) ou reculez-le complètement jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

### Accoudoir central arrière

Un accoudoir central arrière escamotable peut être intégré au dossier de la place centrale de la banquette arrière => fig. 55.

Pour *escamoter* l'accoudoir central arrière, tirez la dragonne dans le sens de la flèche => fig. 55.

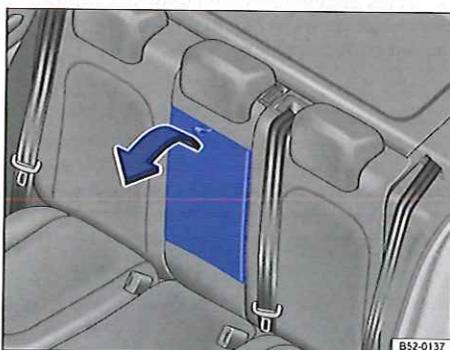


Fig. 55 Accoudoir central arrière escamotable

Pour *relever* l'accoudoir central arrière, rabattez-le vers le haut et jusqu'en butée dans le dossier de siège.

### AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central avant ou arrière fermés pendant la conduite.
- Ne transportez jamais de personne ou d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière. Une telle position incorrecte risque de causer des blessures graves.
- Ne placez jamais de boissons ou de liquides chauds dans le porte-boissons. Ils pourraient se renverser pendant la marche du véhicule et en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

# Fonctions des sièges

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Chauffage de siège .....	83
Fonction de massage dorsal .....	84
Escamotage du dossier de siège du passager avant .....	85

### Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise ⇒ page 73
- Ceintures de sécurité ⇒ page 87
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 99
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110
- Climatisation ⇒ page 305

### AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des fonctions des sièges peut entraîner des blessures graves.

- Avant de démarrer, adopter toujours une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers.
- N'activez et ne désactivez la fonction de massage dorsal que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.

## Chauffage de siège

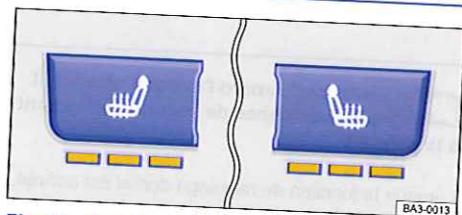


Fig. 56 Dans la partie supérieure de la console centrale : touches de réglage du chauffage des sièges avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 83.

Lorsque le contact est mis, les assises et les dossiers de sièges peuvent être chauffés électriquement. Sur certaines versions de sièges, les joues latérales des sièges peuvent également être chauffées.

Sous l'une des conditions suivantes, n'activez pas le chauffage de siège :

- Le siège n'est pas utilisé.
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Le siège pour enfants est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à 25 °C (77 °F).

Fonction	Mesure à prendre avec le chauffage de siège ⇒ fig. 56
Mise en marche	Appuyez sur la touche  ou sur la touche . Le chauffage de siège fonctionne alors avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle s'allument. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction se met également en marche ⇒ page 305.
Réglage de la puissance de chauffage	Appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche  ou  jusqu'à ce que la puissance calorifique souhaitée soit atteinte.
Désactivation	Appuyez plusieurs fois sur la touche  ou sur la touche  jusqu'à ce plus aucun témoin de contrôle ne soit allumé sur la touche. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction s'éteint également ⇒ page 305.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement. Pour vous informer sur votre état de santé, veuillez consulter un médecin.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent jamais utiliser le chauffage de siège.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Des garnitures trempées risquent d'entraîner des dysfonctionnements du chauffage de siège et augmenter le risque de brûlures.

- Veillez à ce que l'assise soit sèche avant d'utiliser le chauffage de siège.

### ⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne vous asseyez pas sur le siège si vos vêtements sont humides ou mouillés.
- Ne déposez pas d'objets ou de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez aucun liquide sur le siège.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, ne vous agenouillez pas sur les sièges ou ne concentrez pas de charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, objets pointus et matériaux d'isolation (par ex. une housse de protection ou un siège pour enfants) déposés sur le siège peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier par un atelier spécialisé.



Ne laissez le chauffage de siège activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

## Fonction de massage dorsal



Fig. 57 Dans la zone inférieure du siège du conducteur : touche de la fonction de massage dorsal



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 83.

Lorsque la fonction de massage dorsal est activée, l'appui lombaire se déplace et masse la zone lombaire du dos. Durant le fonctionnement, le bombement de l'appui lombaire peut être réglé individuellement à l'aide de la commande correspondante  
⇒ page 73.

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche	Appuyez sur la touche  située dans l'unité de commande du siège
Arrêt	Appuyez à nouveau sur la touche  située dans l'unité de commande du siège
Désactivation automatique	La fonction de massage dorsal se désactive automatiquement au bout d'environ 10 minutes.

## Escamotage du dossier de siège du passager avant

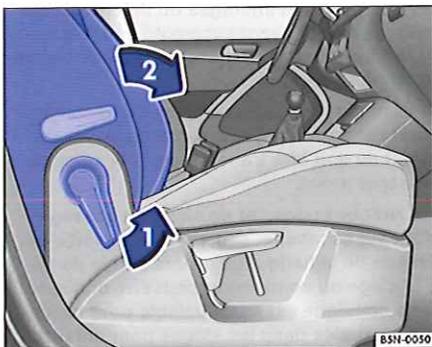


Fig. 58 Escamotage du dossier de siège du passager avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 83.

Vous pouvez escamoter le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale.

Si des objets sont transportés sur le siège escamoté du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé  $\Rightarrow$  page 99.

### Escamotage du dossier de siège du passager avant

- Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant  $\Rightarrow$  .
- Réglez le siège du passager avant le plus bas possible  $\Rightarrow$  page 73.
- Abaissez entièrement l'appuie-tête  $\Rightarrow$  page 73.
- Déverrouillez le dossier de siège du passager avant  $\Rightarrow$  fig. 58 (flèche 1) et  $\Rightarrow$  fig. 59.
- Escamotez le dossier de siège du passager avant en position horizontale  $\Rightarrow$  fig. 58 (flèche 2).
- Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher de manière sûre dans la position escamotée vers le bas.

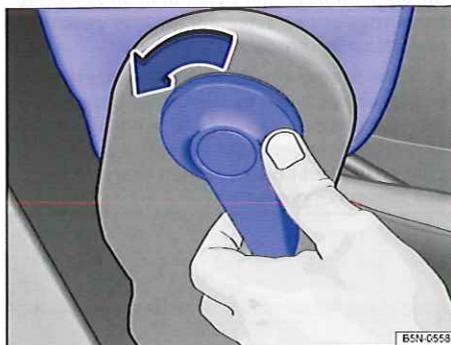


Fig. 59 Déverrouillage du dossier de siège escamotable du passager avant.

### Relèvement du dossier de siège du passager avant

- Lors du relèvement du dossier, aucun objet ou aucune partie du corps ne doit se trouver dans la zone des charnières.
- Pour relever le dossier de siège du passager avant, déverrouillez-le de nouveau  $\Rightarrow$  fig. 58 (flèche  $^{\circ}1$ ).
- Relevez le dossier de siège du passager avant vers l'arrière en position verticale. Le dossier de siège doit s'enclencher correctement.

### AVERTISSEMENT

Tout escamotage ou tout relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de siège du passager avant peut causer des blessures graves !

- Escamotez ou relevez le dossier de siège du passager avant uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle ; PASSENGER AIR BAG Off doit être allumé.
- Lors de l'escamotage ou du relèvement, éloignez les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Les tapis de sol ou d'autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

du siège du passager avant peut alors ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.

- Lors du relèvement, le dossier du siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant est mal verrouillé, il peut se déplacer brusquement et entraîner des blessures graves.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les charnières et ancrages du dossier de siège du passager avant escamoté peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, aucun adulte ou aucun enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, seule la place assise extérieure de la banquette arrière située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

# Ceintures de sécurité

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte .....	89
Collisions frontales et lois de la physique ....	90
Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ? .....	91
Protection offerte par les ceintures de sécurité .....	92
Utilisation des ceintures de sécurité .....	92
Bouclage ou débouclage des ceintures de sécurité .....	93
Ajustement de la ceinture .....	95
Réglage en hauteur de la ceinture .....	96
Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture .....	97
Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceinture .....	97

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'enrouleur automatique ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité, faites remplacer immédiatement cette ceinture dans un atelier spécialisé ⇒ . L'atelier doit utiliser les pièces de rechange adéquates correspondant au véhicule, à l'équipement et au millésime. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise ⇒ page 73
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 99
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110
- Rangements ⇒ page 175
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 361
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

**Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité vous protègent de façon optimale uniquement si elles sont bouclées et utilisées correctement.**

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Les ceintures de sécurité constituent le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'accident. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants, il est impératif de toujours boucler correctement les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et également lorsque vous circulez en ville.
- Durant la marche du véhicule, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées  
⇒ page 110.
- Ne démarrez que lorsque tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture de sécurité.
- Insérez toujours le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.
- Ne débouclez jamais votre ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.
- Une ceinture de sécurité est fondamentalement prévue pour attacher une seule personne.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé sur les genoux et ne l'attachez jamais avec vous.
- Ne portez pas vêtements amples et très épais, par ex. un manteau par-dessus un veston, afin de ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinçant dans la porte ou dans le mécanisme du siège.
- Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou lors d'un freinage brusque.
- En cas d'endommagement, faites immédiatement remplacer les ceintures de sécurité par des ceintures de sécurité neuves, agréées par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées par un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.
- N'essayez jamais de réparer, de modifier ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques ou les boîtiers de verrouillage uniquement par un atelier spécialisé.

## Témoin d'alerte



Fig. 60 Témoin d'alerte dans le combiné d'instruments



Fig. 61 Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière dans le combiné d'instruments.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 87.

S'allume ou clignote	Cause possible	Remède
	Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée et/ou, si le siège du passager avant est occupé, ceinture du passager avant non bouclée.	Bouclez les ceintures de sécurité.
	<b>OU</b> : présence d'objets sur le siège du passager avant	Retirez les objets posés sur le siège du passager avant et rangez-les de telle sorte qu'ils ne présentent aucun danger.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et se déplace à une vitesse supérieure à environ 25 km/h (15 mph) ou si elles sont débouclées pendant la marche, un signal sonore retentit pendant quelques secondes. Parallèlement, le témoin d'alerte clignote ➔ fig. 60.

Le témoin d'alerte ne s'éteint que lorsque le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, le contact d'allumage étant mis.

### Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière

Dès l'établissement du contact d'allumage, l'indicateur de statut des ceintures ➔ fig. 61 indique au conducteur, via l'afficheur du combiné d'instruments, si les passagers éventuellement installés aux places arrière ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le symbole ▲ indique que le passager assis à cette place a bouclé « sa » ceinture de sécurité.

Lorsqu'une ceinture de sécurité est bouclée ou débouclée aux places arrière, l'affichage du statut des ceintures apparaît durant environ 30 secondes. L'affichage peut être effacé en appuyant sur la touche  sur le combiné d'instruments.

Si, pendant la marche du véhicule, une ceinture de sécurité est débouclée aux places arrière, l'indicateur de statut des ceintures clignote pendant 30 secondes maxi. À une vitesse supérieure à env. 25 km/h (15 mph), un signal acoustique retentit également.

### ▲ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

## Collisions frontales et lois de la physique

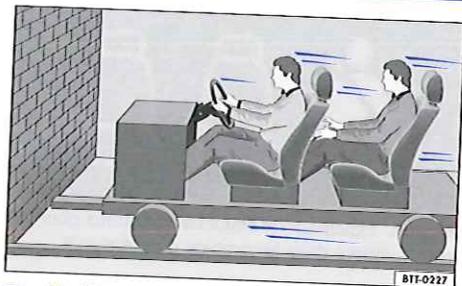


Fig. 62 Véhicule avec occupants non attachés se dirigeant droit sur un mur.

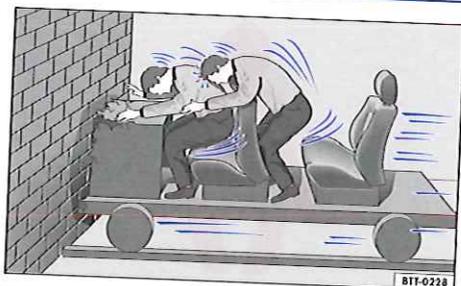


Fig. 63 Véhicule avec occupants non attachés heurtant le mur.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

Le principe physique d'une collision frontale est simple à expliquer. Dès que le véhicule se déplace  $\Rightarrow$  fig. 62, une énergie est générée tant sur le véhicule que sur ses passagers : c'est l'« énergie cinétique ».

Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

La vitesse du véhicule est néanmoins le facteur prépondérant. Si la vitesse double, passant par ex. de 25 km/h (15 mph) à 50 km/h (31 mph) environ, l'énergie cinétique dégagée se trouve multipliée par quatre !

La quantité d'« énergie cinétique » dégagée dépend essentiellement de la vitesse du véhicule, de son poids et de celui de ses occupants. Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

Les occupants qui n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité ne sont donc pas « solidaires » de leur véhicule. Lors d'une collision frontale, ces personnes continuent donc de se déplacer à la vitesse à laquelle roulait le véhicule avant la collision jusqu'à ce qu'elles percutent un obstacle ! Comme les occupants du véhicule représentés dans notre exemple ne portent pas de ceinture de sécurité, toute leur énergie cinétique est dissipée uniquement par l'impact contre le mur en cas de collision  $\Rightarrow$  fig. 63.

À une vitesse de 30 km/h (18 mph) à 50 km/h (31 mph), les forces qui s'exercent sur votre corps en cas d'accident peuvent facilement dépasser une tonne (1 000 kg). Les forces qui s'exercent sur les corps augmentent même davantage à des vitesses plus élevées.

Cet exemple s'applique non seulement aux collisions frontales, mais aussi à tous les types d'accidents et de collisions.

## Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?



**Fig. 64** Le conducteur non sanglé est projeté en avant.

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.**

De nombreuses personnes croient qu'il est possible de se retenir avec les mains en cas de léger accident. C'est une idée fausse !

Même lors de collisions à vitesse réduite, les forces qui s'exercent sur le corps sont telles que les bras et les mains ne peuvent le retenir. En cas de collision frontale, les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture sont projetés en avant et percutent de façon incontrôlée des éléments de l'habitacle tels que le volant de direction, le tableau de bord ou le pare-brise ⇒ [fig. 64](#).

Le système de sacs gonflables ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité. Lorsqu'ils se déclenchent, les sacs gonflables n'offrent qu'une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne se déploient pas dans tous les types d'accidents. Même si le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables, tous les occupants – y



**Fig. 65** Le passager arrière non sanglé est projeté en avant et vient heurter le conducteur sanglé.

compris le conducteur – doivent avoir bouclé leur ceinture de sécurité et la porter correctement pendant toute la durée du trajet. Le danger de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident s'en trouve ainsi réduit, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un sac gonflable pour la place assise.

Un sac gonflable ne se déclenche qu'une fois. Afin d'obtenir la meilleure protection possible, ajustez toujours correctement votre ceinture pour être protégé même en cas d'accident sans déclenchement des sacs gonflables. Les occupants non attachés risquent d'être éjectés hors du véhicule et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Il importe que les occupants des sièges arrière ajustent aussi leur ceinture de sécurité correctement, étant donné qu'ils se trouvent projetés de façon incontrôlée à travers le véhicule en cas d'accident. Un passager non attaché sur le siège arrière met aussi bien sa propre vie en danger que celle du conducteur et d'autres personnes dans le véhicule ⇒ [fig. 65](#).

## Protection offerte par les ceintures de sécurité



**Fig. 66** Conducteur correctement sanglé, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

Des ceintures de sécurité correctement ajustées peuvent faire toute la différence. Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident. Les ceintures de sécurité empêchent aussi les mouvements incontrôlés susceptibles d'entraîner des blessures graves. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent le danger d'être éjecté hors du véhicule  $\Rightarrow$  fig. 66.

Les passagers dont la ceinture de sécurité est correctement ajustée bénéficient dans une large mesure du fait que celle-ci absorbe l'énergie cinétique. La structure avant de la carrosserie ainsi que d'autres éléments de sécurité passive du véhicule,

tel le système de sacs gonflables, garantissent également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Les exemples décrivent des collisions frontales. Il va de soi que les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent considérablement les risques de blessures également dans tous les autres types d'accidents. C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant chaque départ même si vous allez « juste faire un tour ». Assurez-vous que tous les passagers ont également ajusté correctement leur ceinture.

Les statistiques sur les accidents de la route ont démontré que le port correct des ceintures de sécurité réduisait considérablement les risques de blessures et augmentait les chances de survie en cas d'accident grave. Les ceintures de sécurité correctement ajustées augmentent en outre l'effet protecteur optimal des sacs gonflables qui se déclenchent en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la législation rend obligatoire, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité.

Bien que le véhicule soit équipé de sacs gonflables, les occupants doivent attacher leur ceinture de sécurité. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent que lors de certains accidents frontaux. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent pas en cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière, de tonneaux et d'accidents où la valeur de déclenchement du sac gonflable programmée dans le calculateur électronique n'a pas été dépassée.

Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers aient correctement ajusté la leur avant de prendre la route ! 

## Utilisation des ceintures de sécurité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

### Liste de contrôle

Utilisation des ceintures de sécurité  $\Rightarrow$   :

-  Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité.
-  Gardez les ceintures de sécurité propres.
-  Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide. 

## Liste de contrôle (suite)

- ✓ Ne coincez pas ou n'endommagez pas la ceinture de sécurité et le pêne, par ex. lors de la fermeture de la porte.
- ✓ Ne déposez, modifiez ou réparez jamais la ceinture de sécurité et les éléments de fixation de la ceinture.
- ✓ Attachez toujours votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant toute la durée du trajet.

### Ceinture de sécurité vrillée

S'il s'avère difficile d'extraire la ceinture de sécurité du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors du débouclage de la ceinture :

- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
- Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.

Bouclez la ceinture de sécurité, même si vous ne parvenez pas à la dévriller. La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans la zone qui porte directement sur le corps ! Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire dévriller la ceinture.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement si les ceintures de sécurité et les pièces qui en font partie sont dans un état irréprochable.
- Gardez la ceinture de sécurité toujours propre.
- Ne coincez pas la sangle, ne l'endommagez pas ou ne la frottez pas sur des arêtes vives.
- Assurez-vous que le boîtier de verrouillage et la fente d'insertion du pêne sont toujours exempts de corps étrangers et de liquides.

## Bouclage ou débouclage des ceintures de sécurité

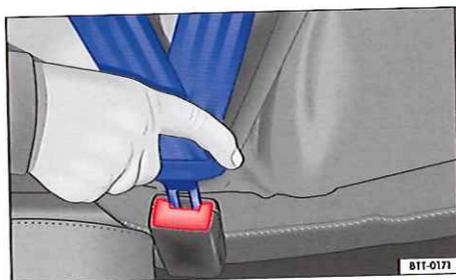


Fig. 67 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 87.

En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées et bouclées maintiennent les occupants du véhicule de manière à leur offrir une protection maximale ⇒ ⚠.

Si la sangle a été *entièrement* retirée et que vous entendez un « clic » lors de l'enroulement de la ceinture de sécurité, il s'agit d'une ceinture de sé-

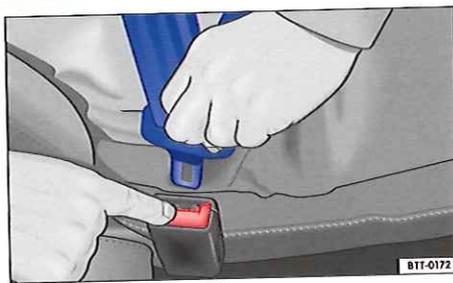


Fig. 68 Retrait du pêne du boîtier de verrouillage.

curité blocable. L'arrêtoir de la ceinture de sécurité doit uniquement être utilisé pour fixer certains systèmes de retenue pour enfants ⇒ page 110, *Sièges pour enfants (accessoires)*. S'il est activé, l'arrêtoir doit être désactivé lorsqu'un occupant boucle sa ceinture de sécurité.

### Bouclage de la ceinture de sécurité

Bouclez la ceinture de sécurité avant chaque départ.

- Réglez correctement le siège avant et l'appuie-tête ⇒ page 73.
- Encliquez le dossier de siège arrière en position verticale ⇒ ▲.
- Faites passer la sangle devant la poitrine et le bassin de façon régulière en la tirant par le pêne. Ce faisant, veillez à **ne pas vriller** la sangle ⇒ ▲.
- Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant ⇒ fig. 67.
- Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

### Débouclage de la ceinture de sécurité

Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ ▲.

- Appuyez sur le bouton rouge du boîtier de verrouillage ⇒ fig. 68. Le pêne est éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

### ⚠ AVERTISSEMENT

**Un mauvais ajustement de la ceinture risque de provoquer des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.**

- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée à la taille des occupants.
- Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves ou mortelles en cas d'accident ou de freinage !

## Ajustement de la ceinture

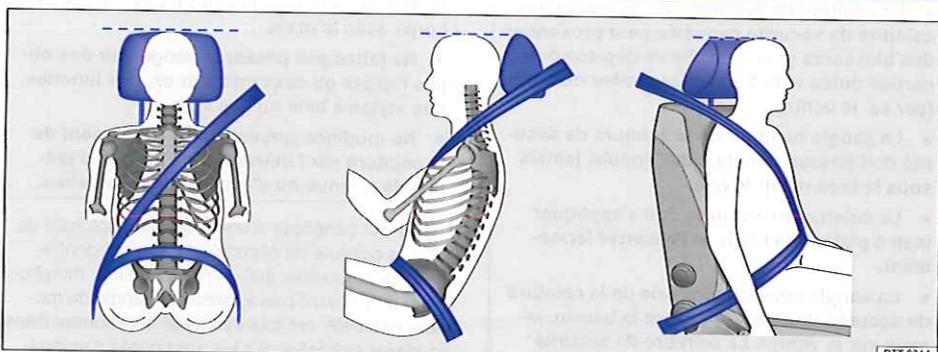


Fig. 69 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appui-tête.



Fig. 70 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées offrent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient l'occupant dans une position qui lui assure une protection maximale en cas de déclenchement du sac gonflable. Par conséquent, bouclez toujours la ceinture de sécurité et veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.

Une mauvaise position assise risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles  $\Rightarrow$  page 73, Réglage de la position du siège.

### Ajustement correct de la sangle

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer environ au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, au-dessus du bras, en dessous du bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours s'appliquer bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement. Resserrez quelque peu la sangle si nécessaire.

Pendant toute leur grossesse, les **femmes enceintes** doivent positionner leur ceinture de sécurité uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours l'appliquer bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre  $\Rightarrow$  fig. 70.

### Adaptation de l'ajustement de la ceinture à la taille des occupants

L'ajustement de la ceinture peut être adapté avec les équipements suivants :

- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant  $\Rightarrow$  page 96.
- Sièges avant réglables en hauteur  $\Rightarrow$  page 73.

### AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident ou de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée.

#### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La ceinture de sécurité elle-même ou une ceinture de sécurité détachée peut provoquer des blessures graves si elle se déplace des parties dures vers les parties molles du corps (par ex. le ventre).
- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit passer au milieu de l'épaule, jamais sous le bras ni sur le cou.
- La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le buste et l'enserrer fermement.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit passer devant le bassin, jamais sur le ventre. La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le bassin et l'enserrer fermement. Resserrez un peu la sangle, le cas échéant.
- Chez les femmes enceintes, la sangle sous-abdominale doit être positionnée le plus bas possible devant le bassin et être appliquée bien à plat autour du ventre « rond ».
- Ne vrillez pas la sangle lorsque vous portez la ceinture de sécurité.

#### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'écartez jamais la ceinture de sécurité du corps avec la main.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou cassants, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais le positionnement de la ceinture par l'utilisation de pinces, d'œillets de retenue ou d'accessoires similaires.



Pour bénéficier d'une protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables, les personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas ajuster leur sangle de manière optimale, ont tout avantage à s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

## Réglage en hauteur de la ceinture

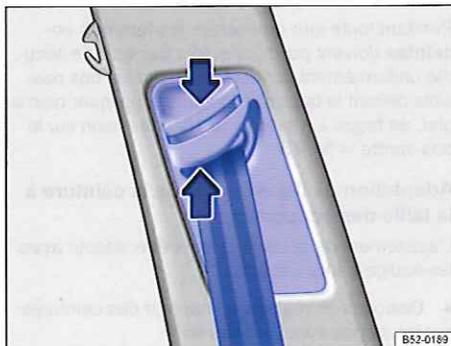


Fig. 71 À côté des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 87.

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture sur les sièges avant vous permet d'adapter la ceinture de sécurité à votre taille au niveau de l'épaule afin qu'elle puisse être correctement ajustée :

- Comprimez la ferrure d'inversion dans le sens des flèches et maintenez-la comprimée ⇒ fig. 71.
- Poussez la ferrure d'inversion vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule ⇒ page 95, *Ajustement de la ceinture*.
- Relâchez la ferrure d'inversion.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que la ferrure d'inversion est correctement encliquetée.

#### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture lorsque le véhicule roule.

## Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 87.

Les ceintures de sécurité du véhicule font partie intégrante du concept global de sécurité du véhicule ⇒ page 99 et comportent les fonctions suivantes :

### Enrouleur automatique de ceinture

Chaque ceinture de sécurité est équipée d'un enrouleur automatique sur la sangle baudrier. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou lorsque vous roulez normalement, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, l'enrouleur automatique bloque la ceinture de sécurité lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture, en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages ou lors d'une accélération.

### Rétracteurs de ceintures

Les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant et, le cas échéant, des places arrière latérales sont équipées de rétracteurs.

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière de forte intensité, les rétracteurs de ceintures sont activés par des capteurs et tendent les ceintu-

res de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. Une ceinture de sécurité relâchée est tendue de manière à réduire le mouvement des occupants du véhicule vers l'avant ou dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne conjointement avec le système de sacs gonflables. En cas de tonneaux, le rétracteur de ceinture ne se déclenche pas si les sacs gonflables latéraux ne sont pas activés.

Lors du déclenchement, une fine poussière peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

### Limiteur d'effort de ceinture

Un limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.



Lors de la mise au rebut du véhicule ou des composants du système, les directives de sécurité s'y rapportant doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives ⇒ page 97.

## Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceinture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 87.

Lors de travaux effectués au niveau du rétracteur et lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule dans le cadre de travaux de réparation, la ceinture de sécurité risque d'être endommagée de manière inaperçue. Il peut s'ensuivre que les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceintures et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.



### AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte ou toute réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceintures peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher quand il le faut ou de se déclencher de manière inattendue.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceintures ou des ceintures de sécurité mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé ⇒ page 385.
- Les rétracteurs et les enrouleurs automatiques de ceintures ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.



Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales sur la mise au rebut.



Il est interdit de jeter ces objets dans la nature ou dans les égouts. Ils doivent être traités comme des déchets dangereux. Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture doivent être traités conformément aux dispositions légales en vigueur. Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales sur la mise au rebut.

Il est interdit de jeter ces objets dans la nature ou dans les égouts. Ils doivent être traités comme des déchets dangereux. Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture doivent être traités conformément aux dispositions légales en vigueur. Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales sur la mise au rebut.

### RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Il est recommandé de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule. Les recommandations de sécurité sont indiquées dans le manuel d'utilisation. Les recommandations de sécurité sont indiquées dans le manuel d'utilisation. Les recommandations de sécurité sont indiquées dans le manuel d'utilisation.

Il est recommandé de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule. Les recommandations de sécurité sont indiquées dans le manuel d'utilisation. Les recommandations de sécurité sont indiquées dans le manuel d'utilisation. Les recommandations de sécurité sont indiquées dans le manuel d'utilisation.

# Système de sacs gonflables

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant .....	100
Témoin de contrôle .....	101
Description et fonctionnement des sacs gonflables .....	102
Sacs gonflables frontaux .....	104
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé .....	105
Sacs gonflables latéraux .....	107
Sacs gonflables de tête .....	108
Sac gonflable de genoux .....	109

Le véhicule est équipé respectivement d'un sac gonflable frontal pour le conducteur et pour le passager avant. Les sacs gonflables assurent une protection supplémentaire pour la cage thoracique et la tête du conducteur et du passager avant si le siège, les ceintures de sécurité, les appuie-têtes et, pour le conducteur, le volant de direction sont correctement réglés et utilisés. Les sacs gonflables sont conçus que pour offrir une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées même si les places avant sont équipées de sacs gonflables frontaux.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite ⇒ page 38
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51
- Position assise correcte ⇒ page 73
- Ceintures de sécurité ⇒ page 87
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 361
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385
- Informations pour le consommateur ⇒ page 397

### AVERTISSEMENT

Ne vous fiez jamais uniquement au système de sacs gonflables pour vous protéger.

- Même si un sac gonflable se déclenche, il n'offre qu'une protection complémentaire.
- Le système de sacs gonflables n'offre une protection optimale et réduit les risques de blessures que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité ⇒ page 87, *Ceintures de sécurité*.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.

### AVERTISSEMENT

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables augmente le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. En effet, la zone de déploiement des sacs gonflables est modifiée ou les objets sont projetés contre le corps.

- Ne tenez jamais d'objets dans les mains ou sur les genoux durant la marche du véhicule.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et d'être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

## ⚠️ AVERTISSEMENT

La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour une seule activation du sac gonflable. Lorsque les sacs gonflables se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées par Volkswagen et homologuées pour votre véhicule.
- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié nécessaires.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Ne modifiez jamais des composants du système de sacs gonflables.

## ⚠️ AVERTISSEMENT

Une fine poussière et de la vapeur d'eau peuvent être libérées lors du déclenchement des sacs gonflables. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

## ⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- La fine poussière peut irriter la peau et les muqueuses des yeux ainsi que conduire à des gênes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Pour réduire les gênes respiratoires, descendez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec de la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant le prochain repas.
- Veillez à ce qu'aucune poussière n'entre en contact avec les yeux ou des plaies ouvertes.
- Rincez-vous les yeux à l'eau si de la poussière y a pénétré.

## ⚠️ AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants.

## Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 99.

Deux types différents de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

A	B
<p>Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant <b>désactivable uniquement par l'atelier spécialisé.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments</li><li>– Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.</li></ul>	<p>Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant <b>désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé</b> → page 105.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments</li><li>– Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale.</li><li>– Commande à clé dans le rangement du tableau de bord, côté passager avant.</li><li>– Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.</li></ul>
Désignation : système de sacs gonflables (airbags)	Désignation : système de sacs gonflables (airbags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant.

## Témoin de contrôle



Fig. 72 Dans la partie supérieure de la console centrale : témoin de désactivation du sac gonflable du passager avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 99.

Allumé	Lieu	Cause possible	Pour y remédier
	Combiné d'instruments	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système.
<b>OFF</b>	Partie supérieure de la console centrale $\Rightarrow$ fig. 72 A	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables. Sac gonflable frontal du passager avant désactivé.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système. Vérifiez si le sac gonflable doit rester désactivé.
<b>ON</b>	Partie supérieure de la console centrale $\Rightarrow$ fig. 72 B	Sac gonflable frontal du passager avant activé	Aucun remède – le témoin de contrôle s'éteint automatiquement environ 60 secondes après l'établissement du contact d'allumage ou suite à l'activation du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si, lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé, le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF** situé dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin dans le combiné d'instruments, il se peut que le système de sacs gonflables soit défaillant  $\Rightarrow$  .

### AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables par un atelier spécialisé.
- Ne montez jamais de siège pour enfant sur le siège du passager avant ou retirez le siège pour enfant déjà installé ! En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher malgré le dysfonctionnement.

## ❗ MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

## Description et fonctionnement des sacs gonflables

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 99.

En cas d'accident, le sac gonflable peut protéger les occupants du véhicule en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Chaque sac gonflable déployé est rempli d'un générateur de gaz. Les caches des modules de sacs gonflables en question s'ouvrent alors et, sous l'effet d'une force importante, les sacs gonflables se déploient en quelques millisecondes dans leurs zones de déploiement. Lorsque les occupants attachés du véhicule plongent dans le sac déployé, le gaz qu'il contient s'échappe pour les amortir et les freiner. Le risque de blessures graves ou mortelles est ainsi réduit. D'autres blessures telles que des boursoufflures, des contusions et des éraflures ne peuvent pas être exclues lors du déploiement du sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable déclenché peut entraîner l'apparition de chaleur de friction.

Les sacs gonflables n'offrent aucune protection pour les bras ainsi que pour les parties inférieures du corps. Exception : sur les véhicules équipés de sacs gonflables de genoux, la zone des genoux du conducteur est protégée.

Les facteurs les plus déterminants pour le déclenchement des sacs gonflables sont le type d'accident, l'angle de collision, la vitesse du véhicule et la nature de l'objet percuté. Par conséquent, les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.

Le déclenchement du système de sacs gonflables dépend du taux de décélération du véhicule engendré par une collision et enregistré par le calculateur électronique. Si la valeur du taux de décélération est inférieure à la valeur de référence programmée dans le calculateur, les sacs gonflables ne se déclenchent pas bien que la collision puisse entraîner des endommagements importants sur le véhicule. Les dommages causés au véhicule, les frais de réparation ou même l'absence de dommages sur le véhicule en cas d'accident ne justifient pas obligatoirement le déclenchement ou non d'un

sac gonflable. Étant donné que les circonstances dans lesquelles les différentes collisions se produisent peuvent varier fortement, il est impossible de définir une gamme de vitesses et de valeurs de référence. Il n'est donc pas possible de couvrir chaque type de choc et chaque angle de collision possible entraînant systématiquement le déclenchement du sac gonflable. Les facteurs déterminants pour le déclenchement du sac gonflable sont, entre autres, la nature (dure ou souple) de l'objet percuté par le véhicule, l'angle de collision et la vitesse du véhicule.

Dans certains types d'accidents, les sacs gonflables ne servent que de complément à la ceinture de sécurité automatique trois points, lorsque la décélération du véhicule est suffisamment élevée pour déclencher les sacs gonflables. Les sacs gonflables ne se déclenchent qu'une seule fois et que dans des conditions particulières. Les ceintures de sécurité sont toujours présentes pour garantir une protection dans des situations où les sacs gonflables ne se déclenchent pas ou lorsque ces derniers se sont déjà déclenchés. Ceci est par exemple le cas lorsque, après une première collision, le véhicule entre en collision avec un autre véhicule ou est percuté par un autre véhicule.

Le système de sacs gonflables fait partie intégrante du concept global de sécurité passive du véhicule. Le système de sacs gonflables ne peut garantir une protection optimale que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité et ont adopté une position assise correcte ▲ ⇒ page 73.

### Composants du concept de sécurité du véhicule

Les équipements de sécurité suivants montés dans le véhicule forment à eux tous le concept de sécurité du véhicule afin de réduire le risque de blessures graves ou mortelles. Selon la dotation du véhicule, il se peut que certains équipements ne puissent pas être montés sur le véhicule ou qu'ils ne soient même pas disponibles sur certains marchés. ▶

- Ceintures de sécurité optimisées à toutes les places assises.
- Rétracteurs de ceintures pour le conducteur et le passager avant et, le cas échéant, aux places arrière latérales en liaison avec des sacs gonflables latéraux.
- Limiteur d'effort de ceinture pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places arrière latérales.
- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Témoin d'alerte  et, éventuellement, indicateur de statut des ceintures.
- Sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant.
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places arrière latérales.
- Sacs gonflables de tête à gauche et à droite.
- Sac gonflable de genoux pour le conducteur, le cas échéant.
- Témoin de contrôle des sacs gonflables .
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale.
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG ON  dans la partie supérieure de la console centrale.

- Calculateurs et capteurs.
- Appuie-tête optimisés et réglables en hauteur.
- Colonne de direction réglable.
- Points d'ancrage pour sièges pour enfants aux places arrière latérales et sur le siège du passager avant, le cas échéant.
- Points d'ancrage pour la ceinture de retenue supérieure pour sièges pour enfants, le cas échéant.

**Situations dans lesquelles les sacs gonflables frontaux, de genoux, latéraux et de tête ne se déclenchent pas :**

- Si le contact d'allumage est coupé lors d'une collision.
- Si, en cas de collision avec le véhicule qui vous précède, la décélération mesurée par le calculateur est trop faible.
- En cas de collisions latérales sans gravité.
- En cas de collisions par l'arrière.
- En cas de tonneaux.
- Lorsque la vitesse de collision est inférieure au seuil exigé par la valeur de référence enregistrée dans le calculateur.

## Sacs gonflables frontaux

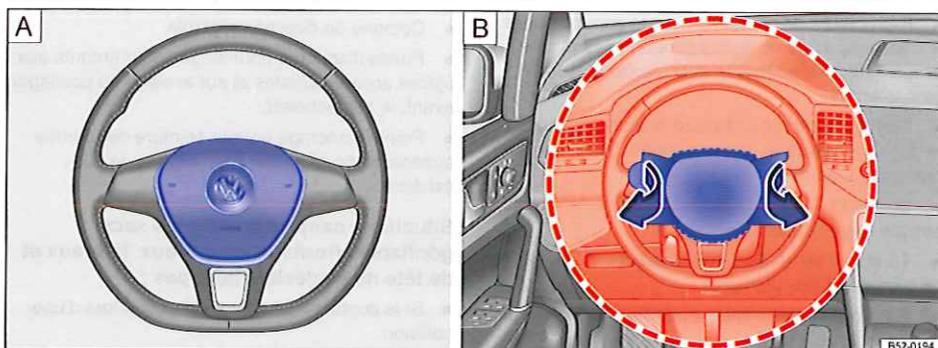


Fig. 73 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du conducteur.

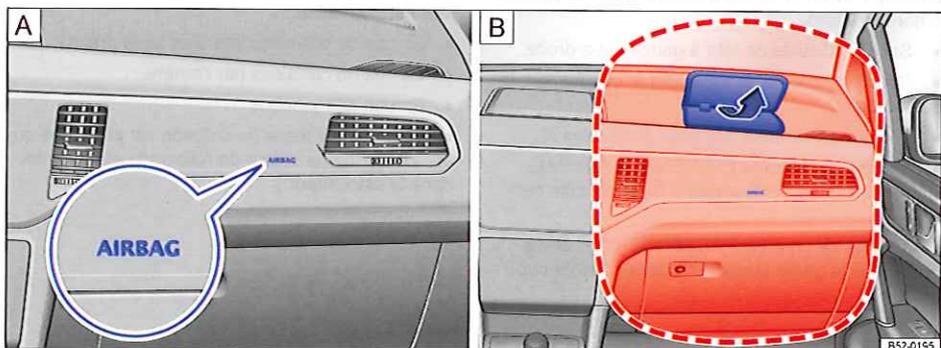


Fig. 74 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du passager avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 99.

Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité, une protection supplémentaire de la tête et du buste du conducteur ainsi que du passager avant en cas de collisions frontales correspondant à un accident de gravité supérieure. L'occupant doit toujours respecter un écartement maximal par rapport au sac gonflable frontal  $\Rightarrow$  page 73. Ainsi, les sacs gonflables frontaux peuvent entièrement se déployer en cas de déclenchement et offrir une protection maximale.

Le sac gonflable frontal du conducteur est logé dans le volant de direction  $\Rightarrow$  fig. 73 A et celui du passager avant se trouve dans le tableau de bord  $\Rightarrow$  fig. 74 A. Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par les monogrammes « AIRBAG ».

Les zones repérées par un cadre rouge  $\Rightarrow$  fig. 73 B et  $\Rightarrow$  fig. 74 B correspondent aux zones de déploiement des sacs gonflables frontaux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones  $\Rightarrow$  . Les pièces rapportées de première monte, comme par ex. la plaque de base pour support de téléphone mobile, ne se trouvent pas dans la zone de déploiement des sacs gonflables du conducteur et du passager avant.

Lorsque les sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant se déploient, les caches des modules de sacs gonflables se rabattent hors du volant de direction  $\Rightarrow$  fig. 73 B ou du tableau de bord  $\Rightarrow$  fig. 74 B.

### DANGER

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

### **⚠ DANGER (suite)**

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux.
- Ne fixez jamais d'objets ni sur les caches ni dans la zone de déploiement des modules de sacs gonflables, comme par ex. des porte-boissons ou des supports de téléphone.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant et les zones de déploiement des sacs gonflables. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne fixez pas d'objets sur le pare-brise ni au-dessus du sac gonflable frontal côté passager avant (par ex. appareils de navigation amovibles).
- Ne munissez pas d'autocollants, ne recouvrez pas et ne modifiez pas par ailleurs la plaque de rembourrage du volant de direction ni la surface en mousse du module de sac gonflable frontal dans le tableau de bord, côté passager avant.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les sacs gonflables frontaux se déploient devant le volant de direction ⇒ fig. 73 et devant le tableau de bord ⇒ fig. 74.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie, dans les positions 9 h et 3 h.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.
- Réglez le siège du passager avant de telle sorte que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

## Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé



**Fig. 75** Dans la boîte à gants : commande à clé de désactivation et d'activation du sac gonflable frontal du passager avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 99.

Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route sur le siège du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé !

### Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.
- Dégagez entièrement le panneton de la clé du véhicule ⇒ page 47, *Jeu de clés du véhicule*.
- Introduisez le panneton entièrement sorti dans la commande à clé du tableau de bord ⇒ fig. 75 jusqu'au deuxième cran de résistance. Le panneton est alors introduit à environ 3/4 de la commande à clé ⇒ .
- Tournez la clé du véhicule sans trop forcer en position  OFF.
- Retirez la clé du véhicule de la commande à clé ⇒  et rabattez le panneton.
- Fermez la porte du passager avant.
- Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  OFF ; situé dans la partie supérieure de la console centrale reste allumé en permanence lorsque le contact d'allumage est mis ⇒ page 101.

### Activation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.

• Dégagez entièrement le panneton de la clé du véhicule ⇒ page 47, *Jeu de clés du véhicule*.

• Introduisez le panneton entièrement sorti dans la commande à clé du tableau de bord ⇒ fig. 75 jusqu'au deuxième cran de résistance. Le panneton est alors introduit à environ 3/4 de la commande à clé ⇒ ①.

• Tournez la clé du véhicule sans trop forcer en position  ON.

• Retirez la clé du véhicule de la commande à clé ⇒  et rabattez le panneton.

• Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  ON  situé dans la partie supérieure de la console centrale s'allume, puis s'éteint au bout de 60 secondes environ ⇒ page 101.

• Fermez la porte du passager avant.

• Le contact d'allumage étant mis, vérifiez que le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  OFF  situé dans la partie supérieure de la console centrale n'est pas allumé ⇒ page 101.

### Critère de détection de la désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage en permanence du témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  OFF  dans la partie supérieure de la console centrale ( OFF  reste allumé en permanence en jaune) ⇒ page 101, *Témoin de contrôle*.

Si le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  OFF  dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin de contrôle  situé dans le combiné d'instruments, aucun système de retenue pour enfants ne doit être installé, pour des raisons de sécurité, sur le siège du passager avant. En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher.

### AVERTISSEMENT

Ne laissez pas la clé du véhicule introduite dans la commande à clé pendant un trajet.

### AVERTISSEMENT (suite)

• Des secousses peuvent en effet provoquer la rotation intempestive de la clé du véhicule dans la commande à clé et, le cas échéant, activer le sac gonflable frontal du passager avant.

• Le sac gonflable du passager avant peut alors se déclencher de manière imprévue, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

### AVERTISSEMENT

Le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé **uniquement** dans des cas particuliers.

• Activez et désactivez le sac gonflable frontal du passager avant **uniquement** lorsque le contact d'allumage est coupé afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.

• Le conducteur assume l'entière responsabilité de la bonne position de la commande à clé.

• Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant **uniquement** lorsqu'un siège pour enfants est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant.

• Réactivez le sac gonflable frontal du passager avant dès que le siège pour enfants n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.

### MISE EN GARDE

Un panneton non suffisamment engagé peut endommager la commande à clé lors de la rotation.

### MISE EN GARDE

Ne laissez pas la clé du véhicule engagée dans la commande à clé. Le revêtement de porte, le tableau de bord, la commande à clé et la clé du véhicule risqueraient d'être endommagés lors de la fermeture de la porte du passager avant. ◀

## Sacs gonflables latéraux

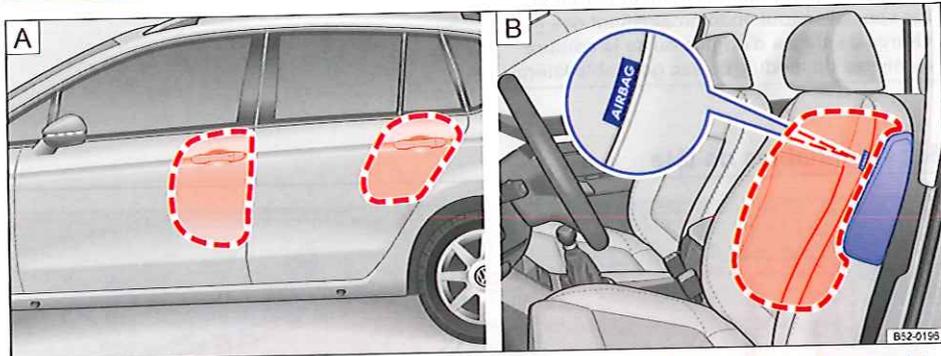


Fig. 76 A : côté gauche du véhicule : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. B : sur le côté de la siège avant : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 99.

Suivant l'équipement du véhicule, les places avant et arrière latérales sont également dotées chacune d'un sac gonflable latéral. Les sacs gonflables latéraux des places avant se trouvent respectivement dans les rembourrages extérieurs des dossiers du siège du conducteur et du siège du passager avant → fig. 76 B. Les sacs gonflables latéraux des places arrière latérales se trouvent entre le seuil de porte et le dossier des sièges. Les emplacements de montage sont repérés par des étiquettes portant le logo « AIRBAG ».

Les zones repérées en rouge → fig. 76 correspondent aux zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones → ⚠.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déclenchent du côté du véhicule exposé au choc et réduisent le risque de blessures des occupants de ce côté du véhicule.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule. Dans le cas contraire, le sac gonflable latéral ne peut pas se déployer lors de son déclenchement.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du siège du conducteur et du siège du passager avant peut entraver le bon fonctionnement des sacs gonflables latéraux et entraîner des blessures graves.

- Ne déposez jamais les sièges avant du véhicule et ne changez jamais des parties des sièges avant.
- Lorsque des forces trop élevées sont exercées sur les parties latérales des dossiers de sièges, les sacs gonflables latéraux risquent de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites réparer immédiatement par un atelier spécialisé tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture au niveau du module de sac gonflable latéral.

## Sacs gonflables de tête

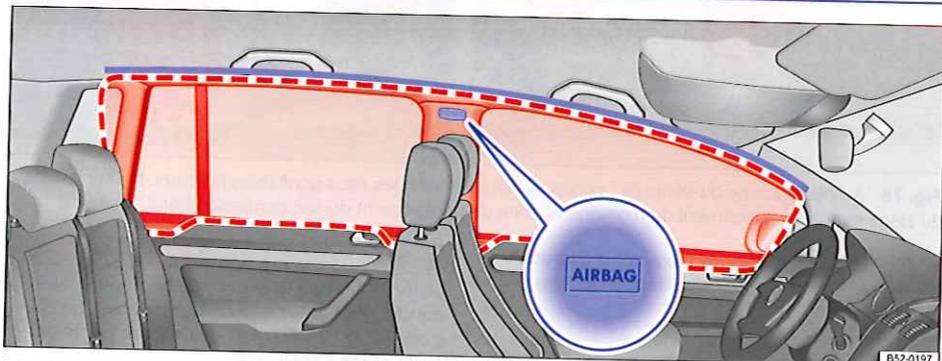


Fig. 77 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 99.

Un sac gonflable de tête se trouve respectivement au-dessus des portes côté conducteur et côté passager avant ⇒ fig. 77. L'emplacement de montage est repéré par les monogrammes « AIRBAG ».

La zone repérée en rouge ⇒ fig. 77 correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de tête. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans cette zone ⇒ ⚠.

En cas de collision latérale, c'est le sac gonflable de tête situé du côté du choc qui se déclenche.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables de tête diminuent les risques de blessures des occupants des sièges avant et des places latérales arrière au niveau de la partie du corps tournée vers la zone du choc.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables de tête.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de tête.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.
- Ne rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales que si aucun objet n'est accroché au pare-soleil (par ex. un stylo ou la télécommande d'une porte de garage).

## Sac gonflable de genoux

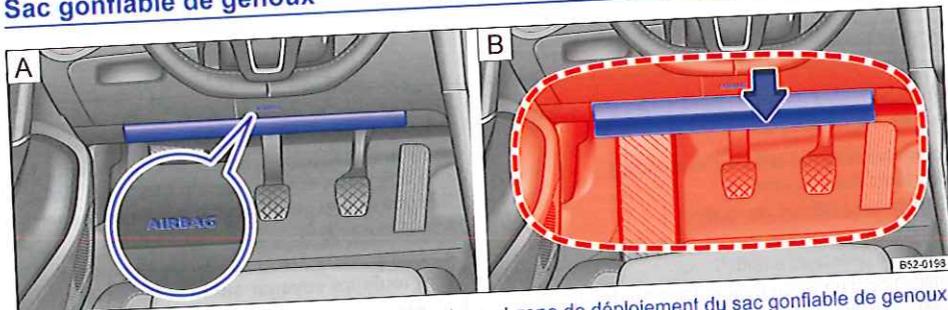


Fig. 78 Côté conducteur : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de genoux

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 99.

Le sac gonflable de genoux se trouve du côté conducteur, dans la zone inférieure du tableau de bord ⇒ fig. 78 A. L'emplacement de montage est repéré par le monogramme « AIRBAG ».

La zone repérée en rouge ⇒ fig. 78 B correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de genoux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objets dans cette zone ⇒ .

### AVERTISSEMENT

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

- Le sac gonflable de genoux se déploie devant les genoux du conducteur. Dégagez toujours la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 10 cm entre les genoux et l'emplacement de montage du sac gonflable de genoux. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.

# Sièges pour enfants (accessoires)

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Informations générales sur le transport d'enfants dans le véhicule .....	111
Différents systèmes de fixation .....	112
Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant .....	113
Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière .....	115
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité .....	115
Fixation du siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX) .....	117
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether .....	119

Avant de transporter des nourrissons et des enfants dans un siège pour enfants placé sur le siège du passager avant, il est indispensable de lire entièrement les informations sur le système de sacs gonflables.

Ces informations sont très importantes pour la sécurité du conducteur ainsi que pour la sécurité de tous les passagers, en particulier des nourrissons et des enfants en bas âge.

Volkswagen recommande d'utiliser des sièges pour enfants de la gamme d'accessoires Volkswagen. Ces sièges pour enfants ont été conçus et contrôlés pour être utilisés dans les véhicules Volkswagen. Des sièges pour enfants dotés de différents systèmes de fixation sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité → page 87
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 99

### AVERTISSEMENT

Les enfants non attachés ou mal attachés peuvent subir des blessures graves ou mortelles pendant la marche du véhicule.

### AVERTISSEMENT (suite)

- N'installez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé.
- Les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans doivent toujours voyager sur le siège arrière.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.
- Attachez toujours correctement les enfants et faites-leur adopter une position assise correcte.
- Réglez le dossier du siège en position verticale lorsqu'un siège pour enfant est utilisé à cette place.
- Éloignez la tête ou d'autres parties du corps des enfants de la zone de déploiement du sac gonflable latéral.
- Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé dans les bras ou sur les genoux.
- Attachez un seul enfant dans le siège pour enfants.
- Lorsqu'un siège pour enfants est utilisé avec un pied de soutien, veillez à ce que le pied de soutien soit toujours installé correctement et en toute sécurité.
- Lisez la notice d'utilisation du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte.

### AVERTISSEMENT

En cas d'accident ou de manœuvre de freinage ou de conduite brusque, un siège pour enfants non attaché et non utilisé risque d'être projeté dans l'habitacle et de causer des blessures.

- Pendant la marche du véhicule, fixez toujours correctement un siège pour enfants non utilisé ou rangez-le à l'abri dans le coffre à bagages.

 Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été mis à mal. Il peut avoir subi des dommages non visibles.

## Informations générales sur le transport d'enfants dans le véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 110.

De manière générale, les directives et dispositions légales sont prioritaires sur les descriptions figurant dans la présente notice d'utilisation. Il existe différentes normes et directives sur l'utilisation de sièges pour enfants et sur leurs possibilités de fixation (⇒ tabl. à la page 112). Ainsi, dans certains pays, l'utilisation de sièges pour enfants peut être interdite à certaines places assises du véhicule, par exemple.

Les lois de la physique, qui ont des répercussions sur le véhicule lors d'une collision ou d'un autre type d'accident, s'appliquent également aux enfants ⇒ page 87. À la différence de ceux des adultes et des adolescents, les muscles et l'ossature des en-

fants ne sont pas encore entièrement développés. Lors d'un accident, le risque de blessures graves est plus important chez les enfants que chez les adultes.

Le corps des enfants n'étant pas encore entièrement développé, il est indispensable de les attacher dans un système de retenue qui soit spécialement adapté à leur taille, leur poids et leur morphologie. Dans de nombreux pays, l'utilisation de systèmes de sièges pour enfants homologués pour les nourrissons et les enfants en bas âge est prescrite par la loi.

Utilisez uniquement des sièges pour enfants conformes et homologués pour le véhicule. En cas de doute, adressez-vous toujours à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé.

### Liste de contrôle

Transport d'enfants à bord du véhicule ⇒ ▲ :

- ✓ Respectez la législation en vigueur spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.
- ✓ Volkswagen recommande de toujours transporter les enfants de moins de 12 ans sur les sièges arrière.
- ✓ Ne transportez un enfant sur le siège du passager avant que dans certains cas exceptionnels ⇒ page 113. L'endroit du véhicule le plus sûr est le siège arrière situé derrière le passager avant.
- ✓ Attachez toujours un enfant dans le véhicule dans un système de retenue. Le système de retenue doit être adapté à la taille, au poids et à la morphologie de l'enfant.
- ✓ Transportez toujours un seul enfant par siège pour enfants.
- ✓ Tenez compte de la notice d'utilisation du fabricant de sièges pour enfants et conservez-la toujours dans le véhicule.
- ✓ Lors de la fixation du siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité, faites passer la sangle à travers ou autour du siège pour enfants conformément aux instructions du fabricant de sièges pour enfants.
- ✓ Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée sur l'enfant et à ce qu'il garde une position assise correcte.
- ✓ Montez le siège pour enfants sur la banquette arrière, de préférence derrière le siège du passager avant, pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- ✓ Pendant la marche du véhicule, ne laissez pas de jouets ou d'autres objets non attachés dans le siège pour enfants ou sur le siège.

### Normes spécifiques aux pays sur les sièges pour enfants (sélection)

Les sièges pour enfants doivent être conformes à la norme ECE-R 44<sup>1)</sup>. De plus amples informations sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou sur Internet sous [www.volkswagen.com](http://www.volkswagen.com). ►

1) ECE-R : Economic Commission for Europe (Règlement de la Commission Économique pour l'Europe).

## Catégories de sièges pour enfants selon la norme ECE-R 44

Catégorie de poids	Poids de l'enfant	Âge
Groupe 0	jusqu'à 10 kg	jusqu'à 9 mois environ
Groupe 0+	jusqu'à 13 kg	jusqu'à 18 mois environ
Groupe 1	de 9 à 18 kg	jusque 4 ans
Groupe 2	de 15 à 25 kg	jusque 7 ans
Groupe 3	de 22 à 36 kg	à partir de 7 ans

Tous les enfants ne peuvent pas prendre place dans le siège de leur catégorie de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours si l'enfant peut prendre place correctement dans le siège pour enfants et si le siège peut être fixé correctement dans le véhicule.

Le label de contrôle ECE-R 44 est apposé par moulage sur les sièges pour enfants conformes à la norme du même nom : E majuscule encadrée et le numéro d'homologation en dessous.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de cette liste de contrôle, qui est importante pour votre propre sécurité, risque de provoquer des accidents et des blessures.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

### ⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident, le siège arrière est en principe la place la plus sûre pour les enfants correctement attachés.

- Un siège pour enfants adapté, qui est correctement monté et qui est utilisé sur un siège arrière offre, dans la plupart des accidents, la meilleure protection possible pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans.

## Différents systèmes de fixation

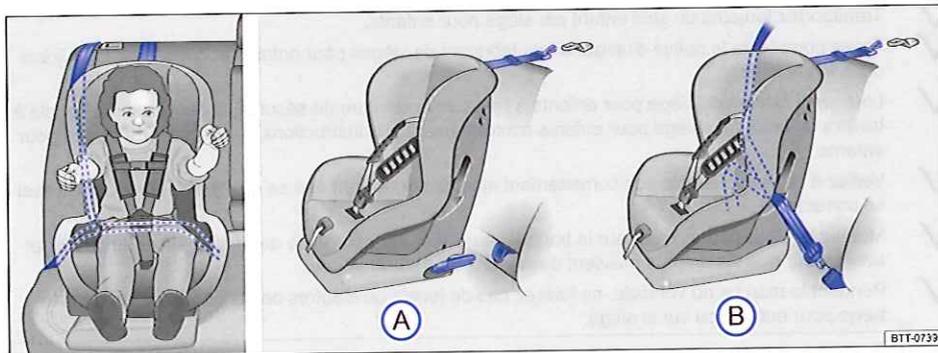


Fig. 79 Sur les sièges arrière : la figure (A) présente le principe de fixation du système de retenue pour enfants aux œillets de retenue inférieurs et à l'aide de la ceinture de retenue supérieure. La figure (B) montre la fixation du système de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 110.

Fixez toujours les sièges pour enfants correctement et de manière sûre conformément à la notice de montage du fabricant de sièges pour enfants.

Le siège pour enfants installé doit être appliqué contre le siège du véhicule et ne doit pas bouger ou basculer de plus de 2,5 cm.

Les sièges pour enfants prévus pour être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue Top Tether doivent également être fixés avec la ceinture de retenue

Top Tether dans le véhicule → page 119. Fixez la ceinture de retenue uniquement aux œillets de retenue prévus à cet effet. Serrez toujours la ceinture de retenue Top Tether de manière à ce que le siège pour enfants soit fermement appliqué contre la place assise.

## Systemes de fixation spécifiques aux pays

Variantes des fixations → fig. 79 :

- (A) Œillets de retenue ISOFIX et ceinture de retenue supérieure, entre autres, en Europe → page 117 et → page 119
- (B) Ceinture de sécurité automatique trois points et ceinture de retenue supérieure → page 115

Les systèmes comprennent la fixation du système de retenue pour enfants avec une ceinture de retenue supérieure (Top Tether) et avec les points d'ancrage inférieurs dans le siège. ◀

## Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant



Fig. 80 Sur le pare-soleil côté passager avant : autocollant de sac gonflable



Fig. 81 Sur le montant B côté passager avant : autocollant de sac gonflable

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. Et tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le Partenaire Volkswagen possède une liste actualisée de tous les sièges pour enfants homologués. Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués pour votre véhicule.

Le sac gonflable frontal activé du côté du passager avant représente un très grand danger pour un enfant. Le transport d'un enfant dans un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant risque de mettre en péril la vie de l'enfant.

Un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant risque d'être percuté très violemment par le sac gonflable frontal du passager avant qui se déclenche, ce qui peut provoquer des blessures extrêmement graves, voire mortelles → . Par conséquent, n'utilisez jamais un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé !

Utilisez un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant uniquement si vous vous êtes assuré que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé. Ceci est reconnaissable au témoin de contrôle jaune allumé sur le tableau de bord **PASSENGER AIR BAG OFF**  ; → page 99. Si le sac gonflable frontal du passager avant ne peut pas être désactivé et qu'il reste activé, aucun enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant → . ▶

## Autocollant de sac gonflable

Des autocollants comportant des informations importantes sur le sac gonflable frontal du passager avant peuvent se trouver sur le pare-soleil du passager avant ⇒ fig. 80 ou sur le montant B côté passager avant ⇒ fig. 81. Le contenu des autocollants peut varier en fonction du marché. Suivant le marché, l'autocollant de sac gonflable sur le pare-soleil peut également se trouver sur le pare-soleil côté conducteur. Dans certains pays, des autocollants de sacs gonflables peuvent être placés sur le pare-soleil et sur le montant B côté passager avant. Avant de procéder au montage d'un siège pour enfants dos à la route, respectez impérativement les mises en garde ⇒ ⚠.

## Lorsqu'un siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant, tenez impérativement compte de ce qui suit :

- Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé ⚠ ⇒ page 99.
- L'appuie-tête du siège du passager avant doit être déposé et rangé en toute sécurité dans le véhicule ⇒ page 73.
- Le dossier du siège du passager avant doit être en position verticale.
- Le siège du passager avant doit être entièrement reculé.
- Le siège du passager avant doit être réglé dans la position la plus haute, s'il est réglable en hauteur.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.

## Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sac gonflable frontal et latéral.

Des sièges universels pour enfants des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur le siège du passager avant.

Certains systèmes de retenue pour enfants sont dotés d'un pied de soutien qui s'appuie sur le plancher du véhicule. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien doivent être utilisés sur le siège du passager avant.

## ⚠ DANGER

En cas d'accident, les risques de blessures très graves ou mortelles sont d'autant plus importants pour l'enfant quand le siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant. N'installez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé. Le déclenchement du sac gonflable frontal peut entraîner la mort de l'enfant étant donné que le siège pour enfants est alors percuté très violemment et projeté contre le dossier.

## ⚠ DANGER

Si, à titre exceptionnel, un enfant est transporté dos à la route sur le siège du passager avant, tenez compte de ce qui suit :

- Désactivez toujours le sac gonflable frontal du passager avant et laissez-le désactivé.
- Le siège pour enfants doit être homologué par son fabricant pour être monté sur le siège du passager avant avec sac gonflable frontal ou latéral.
- Suivez les instructions de montage données par le fabricant du siège pour enfants et tenez impérativement compte des avertissements.
- Reculez au maximum le siège du passager avant et amenez-le dans sa position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable frontal.
- Positionnez le dossier du siège à la verticale.
- Réglez en hauteur la ceinture de sécurité dans la position la plus haute.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.

## Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 110.

Lors de la fixation d'un siège pour enfants sur un siège arrière, la position du siège avant doit être adaptée de manière à ce que l'enfant ait suffisamment de place. Par conséquent, adaptez le siège avant à la taille de l'enfant et du siège pour enfants. Veillez également à ce que le passager avant adopte une position assise correcte ▲ ⇒ page 73.

Reculez entièrement la banquette arrière et bloquez-la. Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte qu'il soit entièrement en appui sur le dossier du siège pour enfants. Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule ⇒ page 73.

### Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être homologué par le constructeur pour pouvoir être utilisé sur les sièges arrière équipés de sacs gonflables latéraux.

Des **sièges universels pour enfants** des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur les sièges arrière.

Les places arrière latérales conviennent aux sièges pour enfants dotés du **système ISOFIX** qui sont spécialement autorisés pour ce type de véhicule, conformément à la norme ECE-R 44.

Certains systèmes de retenue pour enfants sont dotés d'un pied de soutien qui s'appuie sur le plancher du véhicule. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien doivent être uti-

lisés exclusivement sur les places latérales de la banquette arrière. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien ne doivent pas être utilisés sur la place centrale de la banquette arrière.

### Sièges pour enfants ISOFIX homologués pour les sièges arrière

Les sièges pour enfants ISOFIX sont classés dans les catégories homologuées : « universelle », « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule ».

- Si le siège pour enfants ISOFIX est de catégorie « universelle », il doit être fixé à l'aide des points d'ancrage inférieurs et de la ceinture de retenue Top Tether.
- Avant d'utiliser un siège pour enfants ISOFIX homologué sous la catégorie « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule », vérifiez si celui-ci est homologué pour le véhicule. Le fabricant des sièges pour enfants ISOFIX joint à cet effet une liste des véhicules pour lesquels le siège ISOFIX est homologué. Adressez-vous le cas échéant au fabricant du siège pour enfants pour recevoir une liste de véhicules actualisée.

### ▲ AVERTISSEMENT

En jouant avec les ceintures de sécurité bloables non utilisées, un enfant installé dans le siège pour enfants sur la banquette arrière peut être blessé mortellement.

- Fixez toujours les ceintures de sécurité bloables non utilisées de la banquette arrière.

## Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 110.

Les sièges pour enfants portant l'inscription **universelle** sur le label orange peuvent être fixés à l'aide de la ceinture de sécurité sur les places assises repérées dans le tableau par un u.

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places assises sur les sièges latéraux de la banquette arrière	Places assises sur le siège central de la banquette arrière
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	u	u	u
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	u	u	u
Groupe 1 de 9 à 18 kg	u	u	u

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places assises sur les sièges latéraux de la banquette arrière	Places assises sur le siège central de la banquette arrière
<b>Groupe 2</b> de 15 à 25 kg	u	u	u
<b>Groupe 3</b> de 22 à 36 kg	u	u	u

### Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

- Lisez la notice du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte.
- En cas de montage sur le siège du passager avant, reculez complètement le siège du passager avant et amenez le dossier de siège en position verticale → page 73.
- Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule → page 73.
- Posez le siège pour enfants sur le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.
- Bouclez la ceinture de sécurité ou passez-la dans le siège pour enfants conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.
- La sangle supérieure doit être appliquée fermement et intégralement sur le siège pour enfants.
- Tirez sur la ceinture de sécurité à des fins de contrôle – il ne doit plus être possible de dérouler la sangle inférieure.

### Dépose du siège pour enfants

Détachez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ .

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage. Le pêne est éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.
- Retirez du véhicule le siège pour enfants.
- Le cas échéant, reposez l'appuie-tête ⇒ page 73.

### AVERTISSEMENT

**Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite !**

- **Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.**

## Fixation du siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX)

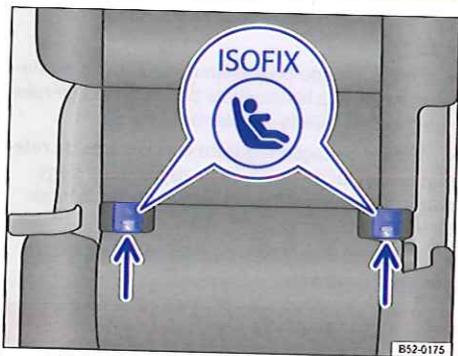


Fig. 82 Sur le siège : identification des points d'ancrage inférieurs des sièges pour enfants

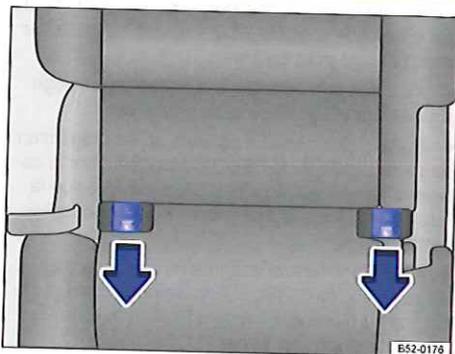


Fig. 83 Sur le siège : capuchons de protection pour les points d'ancrage inférieurs

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 110.

Les places latérales de la banquette arrière peuvent être dotées chacune de 2 œillets de retenue appelés points d'ancrage inférieurs.

### Vue d'ensemble de la repose avec ISOFIX

Conformément à la directive européenne ECE 16, le tableau suivant présente les possibilités de fixation des sièges pour enfants ISOFIX aux points d'ancrage inférieurs sur les différentes places du véhicule.

Groupe	Catégorie	Montage du siège du passager avant	Montage des places assises extérieures de la banquette arrière	Montage de la place assise centrale de la banquette arrière
Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	E	X	IL-SU	X
	E	X	IL-SU	X
Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg	D	X		X
	C	X		X
Groupe 1 : de 9 à 18 kg	D	X	IL-SU IUF	X
	C	X		X
	B	X		X
	B1	X		X
	A	X		X
Groupe 2 : de 15 à 25 kg	-	X	IL-SU	X
Groupe 1 : de 22 à 36 kg	-	X	IL-SU	X

- **Catégorie** : la catégorie indiquée sur le siège pour enfants correspond au poids maximal autorisé sur le siège. La catégorie « universelle » et « semi-universelle » des sièges pour enfants figure sur le label de contrôle ECE. Elle est indiquée sur chaque siège pour enfants.

- **X** : place non adaptée à la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX de cette catégorie.

- **IL-SU** : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « semi-universelle ». Tenez compte de la liste de véhicules fournie par le fabricant du siège pour enfants.

- **IUF** : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « universelle » et à la fixation avec la ceinture de retenue Top Tether.

### Sièges pour enfants à fixation rigide

Vous pouvez utiliser des dispositifs de guidage pour le montage d'un siège pour enfants à fixation rigide. Les dispositifs de guidage facilitent le montage et protègent les garnitures de sièges. Les dispositifs de guidage sont en partie fournis avec le siège pour enfants ou sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Encliquez si nécessaire les dispositifs de guidage sur les deux points d'ancrage du véhicule ⇒ ①.

- Lors de la dépose et de la pose du siège pour enfants, tenez compte de la notice du fabricant ⇒ ⚠.

- Le cas échéant, retirez les capuchons de protection des points d'ancrage inférieurs dans le sens des flèches ⇒ fig. 83.

- Engagez le siège pour enfants dans le sens des flèches sur les œillets de retenue ⇒ fig. 82. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.

- Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

### Siège pour enfants avec ceintures de retenue réglables

- Lors de la dépose et de la pose du siège pour enfants, tenez compte de la notice du fabricant ⇒ ⚠.

- Posez le siège pour enfants sur l'assise du siège et accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les œillets de retenue ⇒ fig. 82.

- Tendez de façon régulière les ceintures de retenue au niveau du dispositif de réglage. Le siège pour enfants doit être bien plaqué contre le siège du véhicule.

- Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage inférieurs prévus pour les sièges pour enfants ne sont pas des œillets d'arrimage. Fixez uniquement des sièges pour enfants aux points d'ancrage inférieurs.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Afin d'éviter la formation d'empreintes permanentes sur les rembourrages, retirez les dispositifs de guidage des points d'ancrage lorsqu'aucun siège pour enfants n'est monté sur les points d'ancrage du véhicule.

- Afin d'éviter tout endommagement des garnitures de siège, des rembourrages ou des dispositifs de guidage, retirez systématiquement les dispositifs de guidage des points d'ancrage avant d'escamoter les sièges arrière.



Lorsqu'aucun siège pour enfants n'est fixé aux points d'ancrage du véhicule, il est recommandé de toujours laisser les capuchons de protection des points d'ancrage inférieurs en place. ◀

## Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether

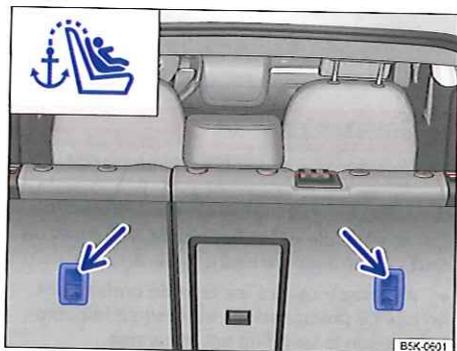


Fig. 84 Œillets de retenue pour la ceinture de retenue supérieure au dos de la banquette arrière

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

- Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants .
- Déverrouillez le dossier de siège et rabattez-le légèrement en avant  $\Rightarrow$  page 149.
- Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule  $\Rightarrow$  page 73.
- Amenez la ceinture de retenue supérieure du siège pour enfants vers l'arrière dans le coffre à bagages en la faisant passer entre le dossier et le couvre-coffre.

- Relevez le dossier de siège et poussez-le fermement dans le verrouillage.
- Fixez le siège pour enfants aux points d'ancrage inférieurs  $\Rightarrow$  page 117.
- Accrochez la ceinture de retenue supérieure logée dans le coffre à bagages dans l'œillet de retenue situé derrière le siège correspondant  $\Rightarrow$  fig. 84 et repéré par le nom Top Tether.
- Tendez la ceinture.

Reposez l'appuie-tête après avoir déposé le siège pour enfants  $\Rightarrow$  page 73.

### AVERTISSEMENT

Les sièges pour enfants dotés de points d'ancrage inférieurs et d'une ceinture de retenue supérieure doivent être montés conformément aux indications du fabricant. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des blessures graves.

- Fixez toujours *une seule* ceinture de retenue d'un siège pour enfants à un œillet de retenue dans le coffre à bagages.
- Utilisez toujours les œillets de retenue prévus pour la ceinture de retenue.
- Ne fixez jamais la ceinture de retenue à un œillet d'arrimage.

# Éclairage et vision

## Éclairage

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle .....	120
Lévier des clignotants et de l'inverseur-codes	122
Allumage et extinction de l'éclairage .....	123
Éclairage et vision – Fonctions .....	124
Régulation des feux de route .....	126
Adaptation des projecteurs (mode voyage) ..	128
Fonction « Retour maison » et « Départ maison » (éclairage d'orientation) .....	128
Réglage du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes .	129
Plafonniers et lampes de lecture .....	130

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

La responsabilité du réglage correct des projecteurs et des feux de croisement en déplacement incombe toujours au conducteur.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Changement des ampoules ⇒ page 437

### Témoins de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

### Témoins de contrôle dans le combiné d'instruments

Allumé	Cause possible	Remède
	Éclairage du véhicule, sauf feux directionnels <sup>a)</sup> , entièrement ou partiellement défaillant. <sup>b)</sup>	Remplacez l'ampoule concernée ⇒ page 437 Si toutes les ampoules sont en bon état, rendez-vous dans un atelier spécialisé.
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 123.
	Clignotant gauche ou droit Lorsqu'un clignotant du véhicule est défaillant, le témoin de contrôle clignote deux fois plus vite.	Vérifiez éventuellement l'éclairage du véhicule.

### AVERTISSEMENT

Des accidents susceptibles de causer des blessures graves peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

### AVERTISSEMENT

Des projecteurs réglés trop haut ainsi que toute utilisation incorrecte des feux de route risquent de distraire et d'éblouir les autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les projecteurs soient correctement réglés.
- N'utilisez jamais les feux de route ou l'avertisseur optique lorsque les autres usagers de la route risquent d'être éblouis.

Allumé	Cause possible	Remède
	Clignotants de remorque Le témoin de contrôle s'éteint lorsqu'un clignotant de la remorque ou l'ensemble de l'éclairage de la remorque est défaillant.	Vérifiez éventuellement l'éclairage de la remorque.
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	⇒ page 122.
	Régulation des feux de route en circuit	⇒ page 126.

- a) Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un message distinct sur l'afficheur du combiné d'instruments.  
 b) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### Témoins de contrôle dans la commande d'éclairage

Allumé	Cause possible
	Projecteurs antibrouillard allumés ⇒ page 123.
	Feux de position allumés ⇒ page 123.
<b>AUTO</b>	Allumage automatique des projecteurs et, le cas échéant, feux continus ou feux de jour allumés ⇒ page 123.

#### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement

#### AVERTISSEMENT (suite)

n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant, de l'huile etc.

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

#### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◀

## Levier des clignotants et de l'inverseur-codes

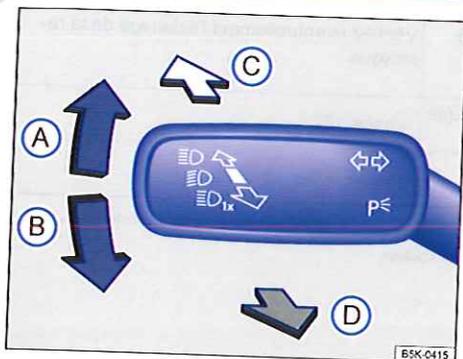


Fig. 85 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 120.

Placement du levier dans la position souhaitée :

- (A) Clignotant droit ⇒ ⚠. Depuis la position médiane pour le feu de stationnement droit, le contact d'allumage étant coupé. ⇒ page 124.
- (B) Clignotant gauche ⇒ ⚠. Depuis la position médiane pour le feu de stationnement gauche, le contact d'allumage étant coupé ⇒ page 124.
- (C) Allumage des feux de route ⇒ ⚠. Lorsque les feux de route sont allumés, le témoin de contrôle  $\text{D}$  s'allume sur le combiné d'instruments.
- (D) Actionnement de l'avertisseur optique ou désactivation des feux de route. L'avertisseur optique s'allume tant que le levier est tiré. Le témoin de contrôle  $\text{D}$  est alors allumé.

Amenez le levier en position de base pour désactiver la fonction correspondante.

### Clignotement confort

Pour actionner le clignotement confort, soulevez ou abaissez le levier seulement jusqu'au point dur puis relâchez le levier. Le clignotant clignote alors trois fois.

Il est possible d'activer et de désactiver le clignotement confort via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  $\text{CAR}$  puis effleurez les boutons de fonction  $\text{D}$  et  $\text{Éclairage}$  ⇒ page 33.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli d'éteindre les clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Mettez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manoeuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement et un changement de direction.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des feux de routes peut entraîner des accidents et des blessures graves dans la mesure où les feux de route peuvent distraire et éblouir les autres usagers de la route.

**i** Le clignotant ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ page 406.

**i** En cas de défaillance d'un clignotant sur le véhicule, le témoin de contrôle clignote environ deux fois plus vite.

**i** Les feux de route ne peuvent être allumés que si les feux de croisement sont allumés.

**i** Si aucun signal sonore ne retentit lorsque le clignotant est actionné, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

## Allumage et extinction de l'éclairage

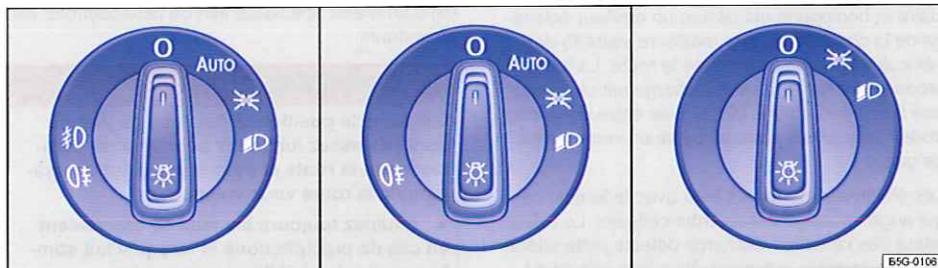


Fig. 86 À côté du volant : représentation de certaines versions de commande d'éclairage.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

Sur les véhicules avec **dispositif d'attelage** installé en première monte : dans le cas d'une remorque raccordée électriquement avec feu arrière de brouillard, le feu arrière de brouillard du véhicule se désactive automatiquement.

**Tournez la commande d'éclairage dans la position souhaitée ⇒ fig. 86 :**

Symbole	Lorsque le contact d'allumage est coupé	Lorsque le contact d'allumage est mis
0	Éclairage antibrouillard, feux de croisement et feux de position éteints.	Éclairage éteint et feux continus ou feux de jour allumés.
AUTO	L'éclairage d'orientation peut être allumé.	Allumage automatique des projecteurs et, le cas échéant, feux continus ou feux de jour allumés.
	Feux de position allumés	Feux de position allumés
	Feux de croisement éteints – les feux de position restent éventuellement encore allumés un certain temps.	Feux de croisement allumés.

### Éclairage antibrouillard

Les témoins de contrôle  ou  de la commande d'éclairage ou du combiné d'instruments indiquent que les feux antibrouillard sont allumés.

Il est possible d'allumer les feux antibrouillard lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position **AUTO**, feux de position  ou feux de croisement .

- Allumage des projecteurs antibrouillard  : tirez la commande d'éclairage jusqu'au premier cran.
- Allumage des feux arrière de brouillard  : tirez entièrement la commande d'éclairage.
- Pour éteindre les feux antibrouillard, appuyez sur la commande d'éclairage ou tournez-la dans la position **0**.

Si, l'allumage automatique des projecteurs **AUTO** étant activé, les projecteurs antibrouillard ou les feux arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

### Signaux d'avertissement pour éclairage non éteint

Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrreur et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux sonore d'avertissement retentissent dans les conditions suivantes. Ces signaux sonores vous rappellent d'éteindre l'éclairage, si nécessaire.

- Lorsque les feux de stationnement sont allumés ⇒ page 122, ⇒ page 124.
- La commande d'éclairage est en position  ou .

## Lampes à décharge

Les lampes à décharge émettent une lumière claire et homogène qui assure un meilleur éclairage de la chaussée et une meilleure visibilité des véhicules pour les usagers de la route. La lumière produite par les lampes à décharge est créée par une tension électrique très élevée entre deux électrodes se trouvant dans un bulbe en verre rempli de gaz.

Les électrodes peuvent s'user avec le temps, ce qui augmente la distance entre celles-ci. Le calculateur des lampes à décharge détecte cette altération et augmente la tension électrique afin de générer en continu un éclairage clair et homogène.

Les lampes à décharge peuvent toutefois également griller. Avant de griller, les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier. Selon l'équipement, un message correspondant peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les projecteurs.

### AVERTISSEMENT

**Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour éclairer suffisamment la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.**

- **Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.**

## Éclairage et vision – Fonctions

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

### Feux de stationnement

Lorsque les feux de stationnement sont allumés (clignotant droit ou gauche), le projecteur avec son feu de position et des zones partielles du feu arrière sont allumés sur le côté correspondant du véhicule. Les feux de stationnement ne peuvent être allumés que si le contact d'allumage est coupé et lorsque le levier des clignotants et de l'inverseur-codes se trouvait en position médiane avant l'actonnement.

### Feux de position

Lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position  $\Rightarrow$ , les deux projecteurs s'allument avec les feux de position, certaines parties du bloc de feux arrière, l'éclairage de plaque de police, l'éclairage du combiné d'instruments ainsi que les touches intégrées à la console centrale et au tableau de bord.

### Feux de stationnement continus des deux côtés

Lorsque les feux de stationnement continus des deux côtés sont allumés, les deux projecteurs s'allument avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière.

Activation des feux de stationnement continus des deux côtés :

- Tournez la commande d'éclairage sur la position  $\Rightarrow$ .
- Coupez le contact d'allumage.
- Verrouillez le véhicule de l'extérieur.

### Feux de jour

Des feux spécifiques se trouvent dans les projecteurs avant ou dans le pare-chocs avant pour les feux de jour.

Lorsque les feux de jour sont activés, seules les ampoules séparées sont allumées  $\Rightarrow$  .

Les feux de jour s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position **0** ou **AUTO**.

Lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position **AUTO**, un détecteur de pluie et de luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes.

Les feux de jour ne peuvent pas être allumés ou éteints manuellement.

### Allumage automatique des projecteurs AUTO

L'allumage automatique des projecteurs ne constitue qu'une aide et ne peut pas détecter suffisamment les situations de conduite.

Lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**, l'éclairage du véhicule et l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument et s'éteignent automatiquement dans les situations suivantes ⇒  :

Allumage automatique :	Arrêt automatique :
Le détecteur de pluie/de luminosité détecte l'obscurité, par ex. lors d'un passage dans un tunnel.	Lors de la détection d'une luminosité suffisante.
Le détecteur de pluie et de luminosité détecte les fortes pluies et met en marche les essuie-glaces.	Lorsque les essuie-glaces n'ont pas fonctionné pendant quelques minutes.
Sur les véhicules sans feux de jour : lorsque vous roulez à plus de 140 km/h (87 mph) pendant quelques secondes.	Sur les véhicules sans feux de jour : lorsque vous roulez à moins de 65 km/h (40 mph) pendant quelques secondes.

Si le véhicule est équipé en conséquence, l'heure de l'allumage automatique des projecteurs peut être modifiée via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

Si, l'allumage automatique des projecteurs étant activé, les projecteurs antibrouillard ou le feu arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

### Feux permanents

Lorsque les feux permanents sont activés, les feux de croisement ou les feux de position ainsi que le feu de plaque de police sont allumés.

Les feux continus s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position **0** ou **AUTO**. Le témoin de contrôle  intégré à la commande d'éclairage indique que les feux continus sont allumés.

Lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position **AUTO**, le détecteur de pluie/de luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes.

Les feux permanents ne peuvent pas être allumés ou éteints manuellement.

### Feux directionnels (AFS)

En virage, les lampes pivotantes éclairent automatiquement mieux la route. Les feux directionnels ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés et si le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mph).

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut avoir une incidence sur le comportement des ampoules pivotantes ⇒ page 295.

Si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), les feux directionnels sont désactivés ⇒ page 295.

Lorsque le mode voyage ⇒ page 128 est activé, les feux directionnels ne fonctionnent pas.

Sur certains modèles, les ampoules tournent, indépendamment les unes des autres, même lors de trajets en ligne droite. Ceci a lieu en fonction de la météo et de la vitesse afin que la chaussée soit mieux éclairée. Le retour en position initiale s'effectue en fonction de la vitesse et après un certain laps de temps.

Si le véhicule est équipé en conséquence, les feux directionnels peuvent être activés et désactivés via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

### Feux de braquage

Lors d'un lent changement de direction ou dans un virage très serré, un feu de braquage s'allume automatiquement. Le feu de braquage est intégré soit dans le projecteur antibrouillard soit dans le projecteur avant et s'allume uniquement à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph).

Lorsque vous enclenchez la marche arrière, les feux de braquage peuvent s'allumer des deux côtés du véhicule afin d'optimiser l'éclairage périphérique du véhicule pendant les manœuvres de stationnement.

### AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'allumage automatique des projecteurs (AUTO) allume uniquement les feux de croisement en cas de changement de luminosité et non en cas de brouillard, par exemple.
- N'allumez jamais les feux de jour lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée en raison de mauvaises conditions météorologiques ou d'éclairage. Les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour éclairer suffisamment la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.
- Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Un véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise.

 Par temps frais ou humide, l'intérieur des projecteurs, des feux arrière et des clignotants peut momentanément s'embuer. Ce phénomène est normal et n'a aucune répercussion sur la longévité de l'éclairage du véhicule.

## Régulation des feux de route

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 120.

### Régulation des feux de route (Light Assist)

La régulation des feux de route allume automatiquement, dans les limites autorisées par le système, les feux de route en fonction des conditions environnantes et de la circulation, et à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph). La régulation éteint les feux de route lorsque le véhicule roule à moins de 30 km/h (18 mph) ⇒ ⚠. La commande s'effectue à l'aide d'une caméra logée dans la zone du rétroviseur intérieur.

La régulation des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

### Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)

La régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) peut, dans les limites inhérentes au système, minimiser ou éviter l'éblouissement des autres usagers de la route ⇒ ⚠.

Le système détecte les autres usagers de la route ainsi que leur distance par rapport à votre véhicule et masque en conséquence une partie des projecteurs. Lorsqu'il n'est plus possible d'empêcher l'éblouissement des autres usagers de la route, la

répartition de l'éclairage est assurée automatiquement par les feux de croisement. La commande s'effectue à l'aide d'une caméra située sur la face intérieure du pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur.

À partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph) environ, le système de régulation automatique des feux de route active automatiquement les feux de route en fonction des véhicules qui vous précèdent et des véhicules arrivant en sens inverse ainsi qu'en fonction des conditions environnantes et de circulation ; il les éteint à nouveau dès que le véhicule roule à une vitesse inférieure à 30 km/h (18 mph) environ.

Si les feux directionnels sont désactivés ⇒ page 125 ou le mode voyage ⇒ page 128 activé, ou si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) ⇒ page 295, les feux de route ne s'activent et se désactivent que de manière automatique. Cette intervention a lieu en fonction des véhicules qui vous précèdent ou qui arrivent en sens inverse ainsi qu'en fonction de l'éclairage extérieur.

La régulation automatique des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations. ▶

## Activation et désactivation de la régulation des feux de route et de la régulation dynamique des feux de route

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettez le contact d'allumage et tournez la commande d'éclairage en position <b>AUTO</b>.</li> <li>– Imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant depuis la position de base ⇒ page 122.</li> </ul> <p>Lorsque le témoin de contrôle  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route est activé.</p>
Désactivation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Coupez le contact d'allumage.</li> <li>– <b>OU</b> : tournez la commande d'éclairage dans une autre position que <b>AUTO</b> ⇒ page 123.</li> <li>– <b>OU</b> : les feux de route étant allumés, tirez vers l'arrière le levier des clignotants et de l'inverseur-codes.</li> <li>– <b>OU</b> : imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant pour allumer les feux de route manuels. La régulation des feux de route est alors désactivée.</li> </ul>

Si le véhicule est équipé en conséquence, la régulation dynamique des feux de route peut être activée et désactivée via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

### Dysfonctionnement

Dans les conditions suivantes, il se peut que les feux de route allumés ne puissent pas être éteints à temps, voire pas du tout, par la régulation des feux de route :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente
- Lorsque les usagers de la route disposent d'un éclairage insuffisant, par ex. les piétons, les cyclistes
- Dans les virages serrés, sur des pentes ou déclivités raides ou lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d'une glissière de sécurité centrale, le conducteur pouvant voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion)
- Lorsque la caméra est défectueuse et en cas de coupure de l'alimentation en courant
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable
- En cas d'endommagement du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre

### AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Contrôlez toujours vous-même l'éclairage et adaptez-le aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.
- La régulation des feux de route ou la régulation automatique des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations de conduite et risque parfois de fonctionner de manière restreinte.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de route ou du système de régulation automatique des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.

### MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

 L'avertisseur optique et les feux de route peuvent à tout moment être activés et désactivés manuellement à l'aide du levier des clignotants et de l'inverseur-codes ⇒ page 122.

 Des objets diffusant de la lumière dans la zone d'influence de la caméra, par ex. des systèmes de navigation nomades, peuvent entraver le fonctionnement du système de régulation automatique des feux de route. ◀

## Adaptation des projecteurs (mode voyage)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les projecteurs dotés d'ampoules à décharge peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse. C'est pourquoi il vous faut adapter les projecteurs lorsque vous roulez dans ces pays.

Sur les véhicules équipés du système de régulation automatique des feux de route, il est possible d'adapter l'orientation des projecteurs dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela un Partenaire Volkswagen.

 Le mode voyage n'est autorisé que s'il est utilisé pendant une courte période. Pour une transformation permanente, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

 Lorsque le mode voyage est activé, le système de feux directionnels et le système de régulation automatique des feux de route ⇒ page 125, *Feux directionnels (AFS)* est désactivé. Les feux de route ne s'activent et se désactivent alors que de manière automatique. ⇒ page 126, *Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)*. ◀

## Fonction « Retour maison » et « Départ maison » (éclairage d'orientation)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

La fonction « Retour maison » doit être activée manuellement. À l'inverse, la fonction « Leaving home » (Départ maison) est pilotée automatiquement par un détecteur de pluie/de luminosité.

« Retour maison »	Mesure à prendre
Mise en marche :	<ul style="list-style-type: none"><li>– Coupez le contact d'allumage.</li><li>– Actionnez l'avertisseur optique pendant environ une seconde ⇒ page 122.</li></ul> L'éclairage « Coming home » (Retour maison) s'allume lorsque vous ouvrez la porte du conducteur. Le <i>post-éclairage</i> commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du hayon.
Désactivation :	<ul style="list-style-type: none"><li>– Automatiquement après l'écoulement du post-éclairage réglé.</li><li>– Automatiquement si, environ 30 secondes après l'activation, une porte du véhicule ou le hayon est encore ouvert(e).</li><li>– Tournez la commande d'éclairage sur la position 0.</li><li>– Mettez le contact d'allumage. ▶</li></ul>

« Départ maison »	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Déverrouillez le véhicule lorsque la commande d'éclairage est en position <b>AUTO</b> et que le détecteur de pluie/de luminosité détecte qu'il fait <i>sombre</i> .
Désactivation :	– Automatiquement après l'écoulement de la durée de post-éclairage. – Verrouillez le véhicule. – Tournez la commande d'éclairage sur la position <b>0</b> . – Mettez le contact d'allumage.

### Éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs

L'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs éclaire l'environnement direct des portes pendant la montée à bord et la descente. Il s'active au moment du déverrouillage du véhicule, lorsque vous ouvrez une porte, lorsque la fonction « Retour maison » ou la fonction « Départ maison » est activée. Si le véhicule est équipé d'un détecteur de luminosité, l'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs est activé uniquement lorsqu'il fait sombre.

**i** Il est possible de régler la durée de post-éclairage et d'activer ou désactiver la fonction dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **[CAR]** puis effleurez les boutons de fonction **[<]** et **[Éclairage]** ⇒ page 33.

**i** Lorsque la fonction « Retour maison » est activée, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur pour prévenir que l'éclairage est encore allumé.

## Réglage du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

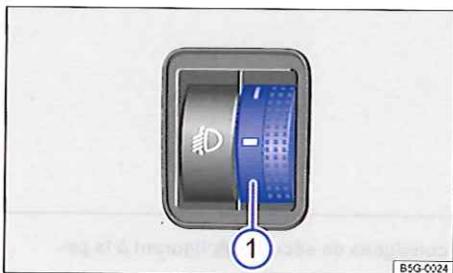


Fig. 87 À côté du volant : molette de réglage du site des projecteurs ①

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 120.

### Réglage du site des projecteurs

Selon la valeur réglée, le réglage du site des projecteurs ⇒ fig. 87 ① adapte en continu les faisceaux lumineux des projecteurs à l'état de chargement du véhicule. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis ⇒ .

Les projecteurs ne peuvent être réglés que si les feux de croisement sont allumés.

Pour effectuer le réglage, tournez la molette ① :

Valeur réglée	État de charge <sup>a)</sup> du véhicule
–	Sièges avant occupés et coffre à bagages vide.
1	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est vide.
2	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est complètement plein. Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche.
3	Seul le siège du conducteur est occupé et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal.

<sup>a)</sup> En cas d'autres chargements du véhicule, des positions intermédiaires peuvent également être choisies.

### Réglage dynamique du site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage dynamique du site des projecteurs, la molette ① est supprimée. Le site des projecteurs s'adapte automatiquement à l'état de charge du véhicule lors de l'allumage des projecteurs ⇒ .

## Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et **Éclairage** ⇒ page 33.

La luminosité réglée s'adapte automatiquement aux variations de la luminosité ambiante dans le véhicule.

## Éclairage du combiné d'instruments

L'éclairage du combiné d'instruments s'éteint en cas d'obscurité, par ex. lors de la traversée de tunnels. Le conducteur doit ainsi être avisé qu'il doit allumer manuellement les feux de croisement afin que les feux arrière du véhicule soient également allumés ⇒ page 124.

### AVERTISSEMENT

La présence d'objets lourds dans le véhicule peut avoir une influence sur les projecteurs qui risquent d'éblouir et de détourner l'attention des autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Adaptez toujours le faisceau lumineux en fonction de l'état de charge du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

### AVERTISSEMENT

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage dynamique du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites immédiatement vérifier le système de réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé.

## Plafonniers et lampes de lecture

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Touche	Fonction
	Allumage ou extinction des plafonniers avant
 REAR	Allumage ou extinction des plafonniers arrière
	Activation ou désactivation du contacteur de porte Les plafonniers s'allument automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, ouvrez une porte ou retirez la clé du véhicule du contact-démarréur. L'éclairage s'éteint au bout de quelques secondes après la fermeture de toutes les portes, lors du verrouillage du véhicule ou lors de l'établissement du contact d'allumage.
	Allumage ou extinction des lampes de lecture.
	

## Éclaireur de boîte à gants et de coffre à bagages

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon et de la boîte à gants, une lampe s'allume ou s'éteint automatiquement.

## Éclairage d'ambiance

Lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés, l'éclairage d'ambiance éclaire par le haut les éléments de commande situés dans les portes.

Le plancher peut également être éclairé.

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage d'ambiance dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **MB** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **Éclairage** ⇒ page 33.

**i** Les lampes de lecture s'éteignent au moment du verrouillage du véhicule ou quelques minutes après que vous avez retiré la clé du véhicule du contact-démarrreur. Cela empêche la batterie de se décharger.



## Protection contre le soleil

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Pare-soleil .....	132
Pare-brise en verre isolant .....	132

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les pare-soleil rabattus peuvent réduire la visibilité.

- Remettez les pare-soleil dans leur support lorsque vous n'en avez plus besoin.

## Pare-soleil

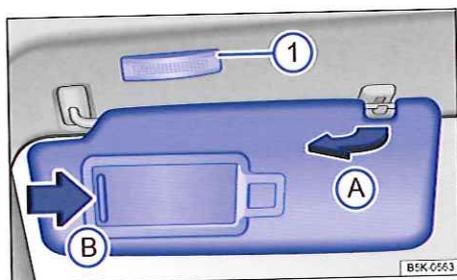


Fig. 88 Dans le ciel de pavillon avant : pare-soleil

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 132.

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant :

- Rabattement contre le pare-brise.
- Retrait du support et pivotement vers la porte ⇒ fig. 88 (A).

### Éclairage du miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie se trouve dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation. Lorsque vous ouvrez le volet d'occultation (B), un éclaireur s'allume dans le ciel de pavillon (1).

L'éclaircur s'éteint lorsque vous fermez le volet d'occultation du miroir de courtoisie ou lorsque vous relevez le pare-soleil ou le rabattez entièrement vers l'avant.

**i** Dans certaines conditions, l'éclaircur situé au-dessus du pare-soleil s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes. Cela empêche la batterie de se décharger.

## Pare-brise en verre isolant

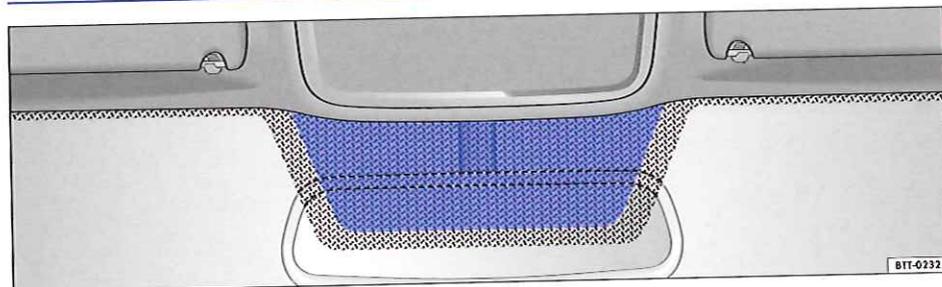


Fig. 89 Pare-brise en verre isolant : fenêtre de communication au-dessus du rétroviseur intérieur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 132.

En plus d'être dotés d'un revêtement réfléchissant les rayons infrarouges, les pare-brise en verre isolant peuvent, selon l'équipement, être dégivrés à l'aide de fils intégrés au pare-brise.

Pour permettre le fonctionnement de composants électroniques disponibles dans les magasins d'accessoires, une zone non revêtue se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur (fenêtre de communication) => fig. 89.

La zone réfléchissante ne doit être recouverte ni de l'intérieur ni de l'extérieur ou occultée par des autocollants afin de ne pas entraîner des dysfonctionnements des composants électroniques. ◀

# Essuie-glaces et lave-glace

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle .....	134
Levier d'essuie-glace .....	135
Fonctions des essuie-glaces .....	136
Position de maintenance des essuie-glaces avant .....	137
Détecteur de pluie/luminosité .....	137
Contrôle et appoint de liquide de lave-glace .....	139

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Activation ⇒ page 197
- Chauffage, Ventilation, Climatisation ⇒ page 305
- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351

### AVERTISSEMENT

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise et limiter la visibilité vers l'avant.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Par des températures hivernales, utilisez le lave-glace uniquement avec suffisamment de protection antigel.
- Par températures hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'est pas réchauffé à l'aide du système de ventilation. Le mélange antigel pourrait sinon geler sur le pare-brise et limiter la visibilité.

### AVERTISSEMENT

- S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.
- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement le pare-brise.

### MISE EN GARDE

En cas de gel, vérifiez avant la mise en marche de l'essuie-glace si les balais ne sont pas collés ! Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance des essuie-glaces avant peut être utile ⇒ page 137.

## Témoin de contrôle

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 134.

Allumé	Cause possible	Remède
	Niveau de liquide de lave-glace trop bas.	Remplissez le réservoir du lave-glace à la prochaine occasion ⇒ page 139.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

## Levier d'essuie-glace

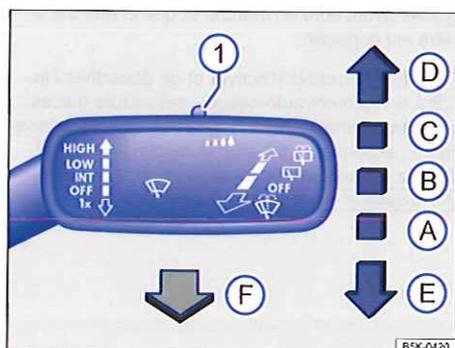


Fig. 90 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace avant

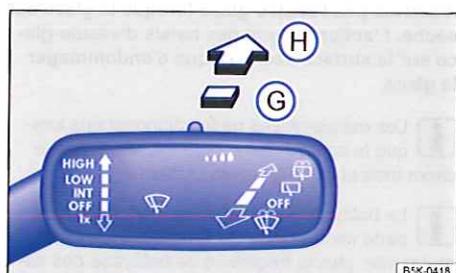


Fig. 91 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace arrière

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 134.

Placement du levier dans la position souhaitée ⇒ ① :

Ⓐ	<b>OFF</b>	Essuie-glaces désactivés.
Ⓑ	<b>INT</b>	Balayage intermittent du pare-brise
Ⓒ	<b>LOW</b>	Balayage lent.
Ⓓ	<b>HIGH</b>	Balayage rapide.
Ⓔ	<b>tx</b>	Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier enfoncé plus longtemps pour effectuer un balayage plus rapide.
Ⓕ		Lavage-balayage automatique pour nettoyer le pare-brise lorsque le levier est tiré.
Ⓖ		Balayage intermittent de la glace arrière. L'essuie-glace balaie environ toutes les 6 secondes.
Ⓗ		Lavage-balayage automatique pour nettoyer la glace arrière lorsque le levier est poussé.
①		Commande des niveaux d'intermittence (véhicules sans détecteur de pluie/de luminosité) ou réglage de la sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité

### ⚠ MISE EN GARDE

Si vous coupez le contact d'allumage alors que les essuie-glaces sont en marche, les essuie-glaces reprennent leur balayage à la même vitesse dès que vous rétablissez le contact d'allumage. La présence de gel, de neige et d'autres obstacles sur le pare-brise peut endommager les essuie-glaces et le moteur des essuie-glaces.

### ⚠ MISE EN GARDE (suite)

- Le cas échéant, enlevez la neige et le givre se trouvant sur les essuie-glaces avant de prendre la route.
- Détachez avec précaution du pare-brise les balais d'essuie-glace collés par le gel. Volkswagen vous recommande pour cela d'utiliser un aérosol dégivrant. ▶

## MISE EN GARDE

**N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. L'actionnement des balais d'essuie-glace sur la surface sèche risque d'endommager la glace.**

 Les essuie-glaces ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis et que le capot moteur et/ou le hayon est fermé.

 Le balayage intermittent du pare-brise dépend de la vitesse du véhicule. Plus vous roulez vite, plus la fréquence de balayage des essuie-glaces est élevée.

 Les essuie-glaces arrière se mettent automatiquement en marche lorsque les essuie-glaces avant sont en marche et que la marche arrière est engagée.

 Il est possible d'activer et de désactiver l'actionnement automatique des essuie-glaces en marche arrière dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction  et **Rétroviseurs et essuie-glaces** ⇒ page 33.

## Fonctions des essuie-glaces

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 134.

### Comportement des essuie-glaces dans différentes situations :

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :	L'essuie-glace passe momentanément à la vitesse de balayage inférieure.
Pendant le lavage/balayage automatique :	Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes pour éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.
Pendant le balayage intermittent :	L'intermittence dépend de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les intervalles sont brefs.

### Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs de lave-glace gelés, mais pas les conduites de liquide de lave-glace. Les gicleurs de lave-glace dégivrants régulent automatiquement leur puissance calorifique lors de la mise du contact d'allumage en fonction de la température ambiante.

### Lave-projecteurs

Le lave-projecteurs nettoie les verres des projecteurs et ne fonctionne que lorsque l'éclairage du véhicule est activé.

Après l'établissement du contact d'allumage, les projecteurs sont nettoyés lors du premier actionnement du lave-glace du pare-brise puis à rythme d'un actionnement sur cinq du lave-glace du pare-brise. Pour cela, le levier d'essuie-glace doit être ti-

ré en direction du volant lorsque les feux de croisement ou de route sont allumés. Éliminez régulièrement les salissures (par ex. les restes d'insectes) adhérant fortement au verre des projecteurs, par exemple lors du ravitaillement en carburant.

Afin de garantir le fonctionnement du lave-projecteurs même en hiver, retirez la neige présente sur les porte-gicleurs situés dans le pare-chocs avant l'utilisation du lave-projecteurs. Si nécessaire, utilisez un aérosol dégivrant.

 Lorsqu'un obstacle se trouve sur le pare-brise, l'essuie-glace essaie de le balayer sur le côté. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

## Position de maintenance des essuie-glaces avant

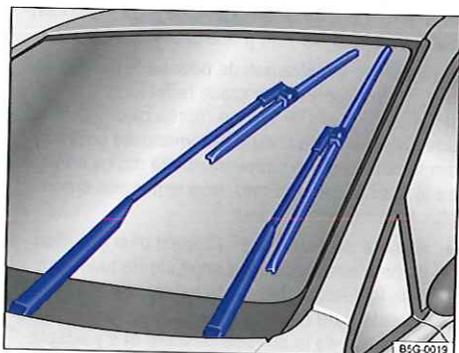


Fig. 92 Essuie-glaces en position de maintenance.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 134.

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être écartés du pare-brise  $\Rightarrow$  fig. 92. Pour amener les essuie-glaces en position de maintenance, procédez comme suit :

- Le capot-moteur doit être fermé  $\Rightarrow$  page 331.
- Mettez le contact d'allumage puis coupez-le.
- Poussez brièvement le levier d'essuie-glace vers le bas  $\Rightarrow$  fig. 90

Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Le contact d'allumage étant mis, abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.

### Souèvement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance  $\Rightarrow$
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez que dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.

### MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils sont en position de maintenance.
- Rabattez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

Les bras d'essuie-glace ne peuvent être amenés en position de maintenance que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

## Détecteur de pluie/luminosité

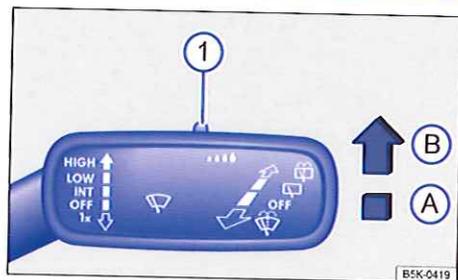


Fig. 93 Sur le levier d'essuie-glace, à droite sur la colonne de direction : réglage du détecteur de pluie/de luminosité

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 134.

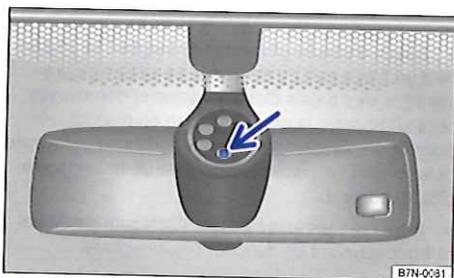


Fig. 94 Sur le pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur : surface sensible du détecteur de pluie/de luminosité

Le détecteur de pluie/luminosité activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations

⇒  La sensibilité du détecteur de pluie/luminosité peut être réglée manuellement. Balayage manuel ⇒ page 135.

Il est possible d'activer et de désactiver le balayage automatique via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  (Rétroviseurs et essuie-glaces) ⇒ page 33.

Lorsque le détecteur de pluie/de luminosité est désactivé, l'intermittence des balayages est réglée par niveaux.

Poussez le levier dans la position souhaitée

⇒ fig. 93 :

-  Détecteur de pluie/luminosité désactivé.
-  Détecteur de pluie/luminosité activé – balayage automatique, si nécessaire.
-  Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie/luminosité :
  - Réglage de la commande vers la droite – haute sensibilité.
  - Réglage de la commande vers la gauche – faible sensibilité.

Après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage, le détecteur de pluie/de luminosité reste activé et fonctionne de nouveau lorsque le levier d'essuie-glace est en position  et que vous roulez à plus de 4 km/h (2 mph).

### Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité

Causes possibles des dysfonctionnements et des interprétations erronées dans la zone de la surface sensible ⇒ fig. 94 du détecteur de pluie/de luminosité :

- Balais d'essuie-glace endommagés : la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- Insectes : les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher l'essuie-glace.

- Stries formées par le sel : en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.
- Saletés : la présence de poussière sèche, de cire, de revêtements de glace (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage automatique) peut rendre le détecteur de pluie/luminosité moins sensible ou le faire réagir trop tard, trop lentement ou ne plus le faire réagir du tout.
- Fissure du pare-brise : l'impact d'un gravillon ou d'une pierre déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie/luminosité est activé. Le détecteur de pluie/luminosité reconnaît ensuite la diminution de la surface sensible et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité dépend de la violence de l'impact.

### AVERTISSEMENT

**Le détecteur de pluie/luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.**

- **Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si la présence d'eau sur le pare-brise nuit à la visibilité.**

 Nettoyez régulièrement la surface sensible du détecteur de pluie/de luminosité ⇒ fig. 94 (flèche) et vérifiez l'état des balais d'essuie-glace.

 Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, nous vous recommandons d'utiliser un nettoyeur pour glaces à base d'alcool. ◀

## Contrôle et appoint de liquide de lave-glace

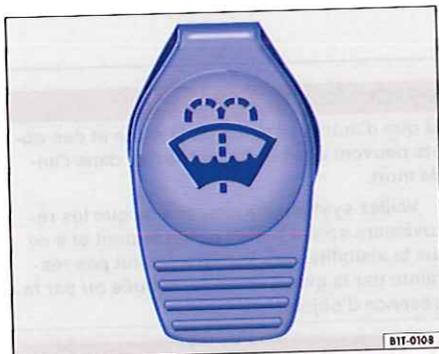


Fig. 95 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de lave-glace.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 134.

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace et faites l'appoint si nécessaire.

Un tamis se trouve dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace. Le tamis protège les gicleurs de lave-glace en retenant les grosses particules de saleté lorsque vous faites l'appoint. Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage. En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, ces particules de saleté peuvent pénétrer dans le système et obstruer les gicleurs de lave-glace lorsque vous faites l'appoint.

- Ouvrez le capot-moteur  => page 331.
- Le réservoir de lave-glace est repéré par le symbole  figurant sur le couvercle => fig. 95.
- Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.
- Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire et un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen => . Tenez compte des instructions de mélange figurant sur l'emballage.
- En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas => .

### Nettoyants pour glaces recommandés

- Cristall glaces été G 052 184 A1 pour la période de l'année où les températures sont clémentes. Proportion de mélange 1:100 (1 dose de produit concentré pour 100 doses d'eau) dans le réservoir du lave-glace.
- Cristall glaces G 052 164 A2 toute l'année. Proportion de mélange en hiver jusqu'à  $-18^{\circ}\text{C}$  ( $0^{\circ}\text{F}$ ) : environ 1 pour 2 (1 dose de produit concentré pour 2 doses d'eau); sinon proportion de mélange de 1 pour 4 dans le réservoir de lave-glace.

### Capacités

Suivant l'équipement du véhicule, la capacité de remplissage du réservoir de lave-glace est d'environ 3 à 5 litres.

### AVERTISSEMENT

Ne mélangez jamais d'antigel ou d'additifs similaires inappropriés dans le liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur la glace et nuire considérablement à la visibilité.

- Pour faire l'appoint, utilisez de l'eau propre et claire et un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen.
- Ajoutez, le cas échéant, un antigel approprié au liquide de lave-glace.

### MISE EN GARDE

- Ne mélangez jamais les produits de nettoyage recommandés par Volkswagen avec d'autres produits de nettoyage. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.
- Lors de l'appoint, ne confondez en aucun cas les fluides ! Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur ! 

# Rétroviseurs

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rétroviseur intérieur .....	141
Rétroviseurs extérieurs .....	142

Pour assurer la sécurité de conduite, vous devez impérativement régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route ⇒ ⚠.

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter son comportement de conduite en conséquence. Le conducteur ne peut pas voir intégralement l'environnement du véhicule à l'arrière et sur les côtés à travers les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Réglage confort individuel dans le système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Réglage de la position assise ⇒ page 33
- Activation ⇒ page 197
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207

### ⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur durant la conduite peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- En cas de stationnement, de changement de voie, de manœuvre de dépassement ou de changement de direction, observez toujours attentivement la zone périphérique étant don-

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

né que d'autres usagers de la route et des objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.

- Veillez systématiquement à ce que les rétroviseurs soient réglés correctement et à ce que la visibilité vers l'arrière ne soit pas restreinte par la glace, la neige, la buée ou par la présence d'objets.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé.

- Le liquide électrolyte qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies similaires. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Avant de réutiliser des vêtements ou des chaussures, nettoyez-les soigneusement.
- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Le cas échéant, faites appel à un médecin.

### ⚠ MISE EN GARDE

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolyte peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide agresse les surfaces en plastique. Éliminez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

## Rétroviseur intérieur

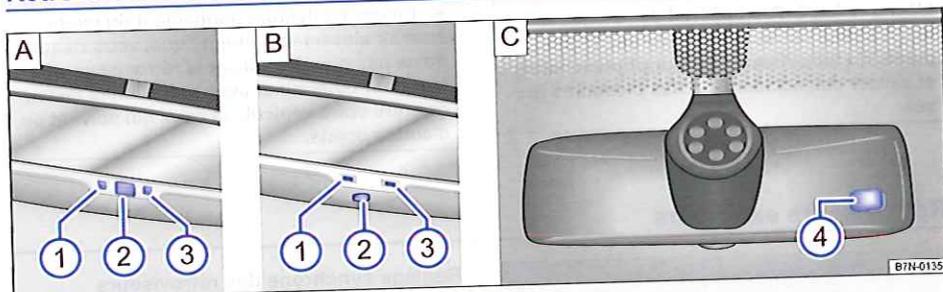


Fig. 96 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur photosensible.

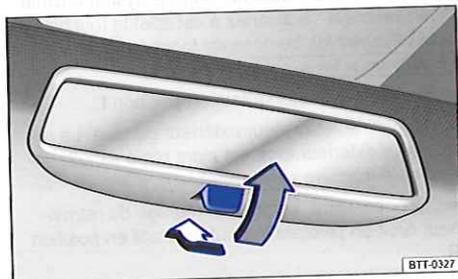


Fig. 97 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 140.

Réglez le rétroviseur intérieur de manière à ce que le conducteur dispose d'une visibilité suffisante vers l'arrière à travers la glace arrière.

La visibilité vers l'arrière peut être restreinte ou masquée par exemple par un store pare-soleil de la glace arrière, par des vêtements déposés sur le couvre-coffre ou lorsque la glace arrière est givrée, sale ou recouverte de neige.

### Rétroviseur intérieur photosensible

Légende de la fig. 96 :

- ① Témoin de contrôle
- ② Commande
- ③ Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'arrière.
- ④ Commande de détection de l'incidence de la lumière venant de l'avant.

Vous pouvez activer et désactiver la position nuit automatique à l'aide de la commande intégrée au rétroviseur intérieur  $\Rightarrow$  fig. 96 A ② ou  $\Rightarrow$  fig. 96 B

②. Lorsque le mode anti-éblouissement automatique est activé, le témoin de contrôle A ① ou B ① s'allume.

Deux capteurs se trouvent dans le boîtier du rétroviseur intérieur :

- Un capteur dirigé vers l'habitacle, qui mesure l'incidence de la lumière venant de l'arrière  $\Rightarrow$  fig. 96 A ③ ou  $\Rightarrow$  fig. 96 B ③.
- Un capteur dirigé vers le pare-brise qui mesure l'incidence de la lumière venant de l'avant  $\Rightarrow$  fig. 96 C ④.

Lorsque le contact d'allumage est mis, le rétroviseur intérieur passe *automatiquement* en position nuit en fonction de l'obscurité et en cas de lumière incidente venant de l'arrière.

Lorsque l'incidence de la lumière sur les capteurs est amoindrie ou interrompue (par ex. en présence d'un store pare-soleil), la position nuit automatique du rétroviseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

La position nuit automatique est désactivée lorsque la marche arrière est engagée ou que la lampe de lecture ou le plafonnier est allumé.

Ne posez jamais de systèmes de navigation externes contre le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible  $\Rightarrow$  .

### Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

- Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).
- Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière  $\Rightarrow$  fig. 97.

## ⚠ AVERTISSEMENT

L'écran allumé d'un appareil de navigation externe peut entraîner des dysfonctionnements du rétroviseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves.

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de dysfonctionnement du mode antiéblouissement automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.

## Rétroviseurs extérieurs

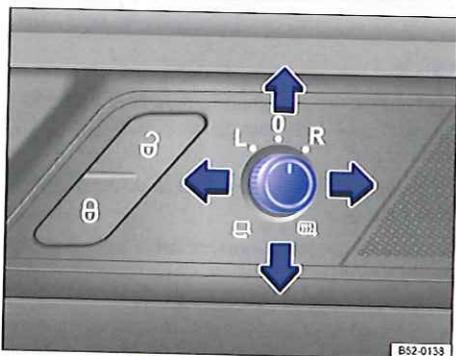


Fig. 98 Dans la porte du conducteur : bouton rotatif pour les rétroviseurs extérieurs.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 140.

Le contact d'allumage étant mis, tourner le bouton rotatif dans la position souhaitée :



Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule ⇒ ⚠.



Activation du dégivrage des rétroviseurs extérieurs Dégivre uniquement à des températures ambiantes inférieures à +20 °C (+68° F).

L

Réglage du rétroviseur extérieur gauche par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.

R

Réglage du rétroviseur extérieur droit par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.

0

Position neutre. Rétroviseurs extérieurs mis en place, dégivrage des rétroviseurs extérieurs désactivé, réglage des rétroviseurs extérieurs impossible.

## Réglage synchrone des rétroviseurs

- Il est possible d'activer le réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **Rétroviseurs et essuie-glaces** ⇒ page 33.
- Tournez le bouton rotatif en position L.
- Réglez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
- Si nécessaire, corrigez le réglage du rétroviseur droit en pivotant le bouton rotatif en position R.

## Rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement

- Il est possible d'activer le rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **Rétroviseurs et essuie-glaces** ⇒ page 33.
- Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur avec la clé du véhicule ou avec le système Keyless Access, les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement.
- Si le véhicule est déverrouillé de l'extérieur avec la clé du véhicule ou avec le système Keyless Access, les rétroviseurs extérieurs se remettent en place automatiquement.

## Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Choisissez une clé de véhicule valable sur laquelle vous souhaitez mémoriser le réglage.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de cette clé.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.

• Il est possible d'activer la fonction d'abaissement du rétroviseur en marche arrière dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **(R)** et **(Rétroviseurs et essuie-glaces)** ⇒ page 33.

- Passez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à voir par exemple correctement la bordure du trottoir.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

### Accès aux réglages du rétroviseur extérieur côté passager avant

- Tournez le bouton rotatif des rétroviseurs extérieurs en position **R**.
- Le contact d'allumage étant mis, passez la marche arrière.
- Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte sa position mémorisée pour la marche arrière lorsque le véhicule avance à plus d'env. 15 km/h (9 mph) ou que le bouton rotatif est déplacé de la position **R** sur une autre position.

### **⚠** AVERTISSEMENT

Tout rabattement ou remise en place accidentel des rétroviseurs extérieurs peut entraîner des blessures.

- Rabattez ou remettez en place les rétroviseurs extérieurs uniquement lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veillez à ne jamais coincer vos doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque vous déplacez les rétroviseurs extérieurs.

### **⚠** AVERTISSEMENT

Une estimation imprécise de la distance entre votre véhicule et ceux qui vous suivent peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur.
- L'utilisation de miroirs de rétroviseurs bombés permettant de déterminer la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent lors d'un changement de voie n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.
- Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

### **!** MISE EN GARDE

- Dans une installation de lavage automatique, rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs.
- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement afin de ne pas endommager le moteur électrique.

 Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

**i** Au début, le dégivrage des rétroviseurs extérieurs dégivre à la puissance maximale. Au bout d'env. deux minutes, il dégivre en fonction de la température ambiante.

**i** En cas de dysfonctionnement, les rétroviseurs extérieurs électriques peuvent être réglés manuellement en appuyant sur le bord du miroir des rétroviseurs.



# Transport

## Recommandations pour la conduite

### 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement des bagages .....	145
Circulation avec le hayon ouvert .....	145
Circulation avec un véhicule chargé .....	146
Indications de poids spécifiques au véhicule ..	146

Rangez toujours le chargement lourd en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les ceintures d'arrimage à l'aide de cordes appropriées pour attacher les objets lourds. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage ⇒ ⚠.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Hayon ⇒ page 63
- Escamotage du dossier de siège du passager avant ⇒ page 83
- Éclairage ⇒ page 120
- Coffre à bagages ⇒ page 149
- Galerie porte-bagages ⇒ page 158
- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Roues et pneus ⇒ page 368

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire le risque de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans la zone

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.

- Rangez les objets dans l'habitacle de façon à ce qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, retirez tous les objets du rembourrage du siège du passager avant. Même les objets petits et légers peuvent être enfoncés dans la natte de détection de poids située sous l'assise du siège lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, et transmettre ainsi des informations erronées aux calculateurs de sac gonflable.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF %; doit être allumé.
- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants du véhicule à adopter une mauvaise position assise.
- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'effet de freinage sont considérablement modifiés lors du transport d'objets encombrants et lourds.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude. ◀

## Rangement des bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 144.

### Rangez en toute sécurité tous les bagages dans le véhicule

- Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule, sur le toit ou sur une remorque.
- Placez les objets lourds le plus loin possible à l'avant du coffre à bagages et encliquez le dossier des sièges arrière en position verticale.
- Attachez les bagages placés dans le coffre à bagages aux œilletons d'arrimage, à l'aide de sangles de maintien appropriées → page 149.
- Adaptez le site des projecteurs → page 120.

- Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction de la charge. Tenez compte des instructions figurant sur l'autocollant de pression des pneus → page 368.
- Sur les véhicules équipés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, réglez si nécessaire le nouvel état de charge → page 301.

### MISE EN GARDE

Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.

- Tenez compte des informations sur le chargement d'une remorque → page 161 et d'une galerie porte-bagages → page 158.

## Circulation avec le hayon ouvert



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 144.

La circulation avec le hayon ouvert représente un danger particulier. Fixez correctement tous les objets de même que le hayon ouvert et prenez des mesures adéquates pour éviter que des gaz d'échappement toxiques ne pénètrent dans le véhicule.

### AVERTISSEMENT

La circulation avec le hayon déverrouillé ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

- Roulez toujours avec le hayon fermé.
- Rangez en toute sécurité tous les objets dans le coffre à bagages. Des objets non attachés peuvent tomber du coffre à bagages et blesser les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.
- Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque afin d'éviter tout mouvement incontrôlé du hayon ouvert.
- Signalez visiblement les objets dépassant du coffre à bagages. Tenez compte des dispositions légales.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le hayon pour les « coincer » ou les « maintenir ».
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le hayon ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le hayon ouvert.

### AVERTISSEMENT

Si le hayon est ouvert, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher la pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le hayon fermé.
- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le hayon ouvert, tenez compte de ce qui suit afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
  - Fermez toutes les fenêtres ainsi que le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.
  - Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur.
  - Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Réglez la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur sur la vitesse la plus élevée.

### MISE EN GARDE

La longueur et la hauteur du véhicule changent lorsque le hayon est ouvert.

## Circulation avec un véhicule chargé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 144.

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte de ce qui suit :

- Rangez tous les bagages en toute sécurité ⇒ page 145.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque ⇒ page 161..
- Tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages, le cas échéant ⇒ page 158.

### AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement de sorte qu'il ne glisse pas.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquez correctement le dossier des sièges arrière.

Non valable en Chine

## Indications de poids spécifiques au véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 144.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les valeurs de poids à vide indiquées dans les tableaux ci-après s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur (75 kg), fluides

dont le réservoir à carburant est rempli à 90 %, outillage de bord et roue de secours le cas échéant ⇒ . Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible.

La charge se compose des poids suivants :

- Passagers
- Ensemble des bagages
- Charge sur le pavillon (y compris des supports de base/barres porteuses et du système de porte-bagages)
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque.

## Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
63 kW BlueMotion Technology	CYVA	BM5	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology	CJZD	BM6	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®7</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology	CYVB	BM6	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®7</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
92 kW BlueMotion Technology	CXSB, CZCA	BM6	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®7</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology, sans coupure d'alimentation des cylindres	CHPB	BM6	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®7</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology, avec coupure d'alimentation des cylindres	CZDA	BM6	1 391 kg	1 880 kg	970 kg	960 kg
		DSG <sup>®7</sup>	1 409 kg	1 900 kg	990 kg	960 kg

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

## Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
66 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKA	BM5	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKB	BM5	1 420 kg	1 920 kg	1 050 kg	920 kg
		DSG <sup>®7</sup>	1 436 kg	1 940 kg	1 070 kg	920 kg
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CXXB	BM5	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®7</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRVA	BM5	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®6</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRLB	BM6	1 474 kg	1 970 kg	1 070 kg	950 kg
		DSG <sup>®6</sup>	1 492 kg	1 990 kg	1 090 kg	990 kg

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

## Moteur E85 MultiFuel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
92 kW BlueMotion Technology	CPVB	BM6	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>	- kg <sup>a)</sup>

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Tout dépassement des poids et des charges sur essieux maximum autorisés risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les charges réelles sur essieux ne doivent jamais dépasser les charges maximales autorisées sur les essieux.

### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- La charge et la répartition du chargement dans le véhicule ont des répercussions sur le comportement routier ainsi que sur l'efficacité de freinage. Adaptez votre vitesse en conséquence.

### **ⓘ MISE EN GARDE**

Répartissez toujours la charge uniformément et le plus bas possible dans le véhicule. Lorsque vous transportez des objets lourds dans le coffre à bagages, vous devez les placer devant ou au-dessus de l'essieu arrière afin d'altérer le moins possible le comportement routier. ◀

# Coffre à bagages

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Escamotage et relèvement du dossier de banquette arrière .....	150
Couvre-coffre .....	151
Trappe de chargement .....	152
Sac à skis .....	153
Œillets d'arrimage .....	153
Crochet pour sac .....	154
Filet à bagages .....	154
Ouverture et fermeture du plancher modulable de coffre à bagages .....	155
Fonctions du plancher modulable de coffre à bagages .....	156
Rangements dans le cuvelage de roue de secours .....	157

Rangez toujours le chargement lourd dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers des sièges arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les œillets d'arrimage avec des cordes appropriées. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage ⇒ ⚠.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 99
- Éclairage ⇒ page 120
- Transport ⇒ page 144
- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Roues et pneus ⇒ page 368

### ⚠ AVERTISSEMENT

Si votre véhicule reste inutilisé ou sans surveillance, verrouillez toujours les portes et le hayon afin de réduire tout risque de blessures graves voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le hayon est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le hayon et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais des enfants jouer dans ou autour du véhicule.
- Ne transportez jamais des personnes dans le coffre à bagages.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire le risque de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas être projetés à travers l'habitacle ni pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le couvre-coffre ou sur le tableau de bord.
- Retirez les d'objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les en toute sécurité.

### ⚠ AVERTISSEMENT

En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours le chargement uniformément et le plus bas possible dans le véhicule.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Rangez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.

### ⚠ MISE EN GARDE

Les objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage ou l'antenne.

## Escamotage et relèvement du dossier de banquette arrière

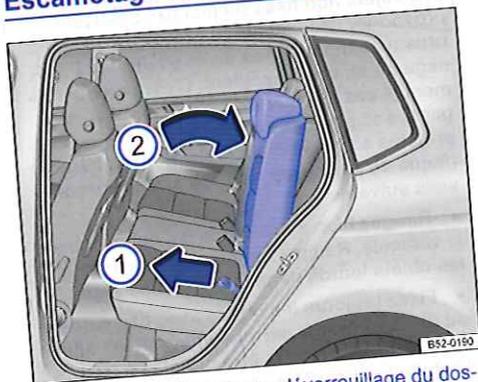


Fig. 99 Banquette arrière : déverrouillage du dossier

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 149.

Le dossier de siège arrière est fractionnable. Chaque partie du dossier de banquette arrière peut être escamotée individuellement pour agrandir le coffre à bagages.

### Escamotage du dossier de siège arrière

- Poussez la banquette entièrement vers l'arrière → page 73.
- Abaissez entièrement l'appui-tête → page 73.
- Tirez la dragonne correspondante dans le sens de la flèche → fig. 99 ① ou → fig. 100 ① tout en escamotant le dossier de siège arrière correspondant.
- Poussez le dossier de siège arrière vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquète.
- Lorsque le dossier de la banquette arrière est escamoté, aucune personne ou aucun enfant ne doit être transporté sur les places assises de la banquette arrière escamotée.



Fig. 100 Dans le coffre à bagages : dragonnes pour le déverrouillage du dossier de siège arrière

### Relèvement du dossier de banquette arrière

- Tirez la dragonne vers l'avant dans le sens de la flèche → fig. 99 ① et relevez simultanément le dossier dans le sens de la flèche ② jusqu'à ce que la position souhaitée du dossier soit atteinte → ⚠.
- Le dossier de banquette arrière doit être correctement encliqueté.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Tout escamotage ou relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier peut causer des blessures graves !

- N'escamotez ou ne relevez jamais le dossier pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du relèvement du dossier de la banquette arrière.
- Lors de l'escamotage et du relèvement du dossier de siège arrière, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de pivotement.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être encliqueté en position verticale de manière sûre afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela vaut en particulier pour la place du milieu de la banquette arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier du siège arrière correspondant n'est pas correctement enclenché, le passager se déplace vers l'avant avec le dossier de siège arrière en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite ainsi qu'en cas d'accident.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le dossier de siège arrière est escamoté ou non enclenché de manière sûre, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à ces places.

### ! MISE EN GARDE

- Un manque d'attention et de surveillance lors de l'escamotage ou du rabattement du dossier de siège arrière risque de provoquer l'endommagement du véhicule ou d'autres objets.
- Avant d'escamoter le dossier de siège arrière, réglez toujours les sièges avant de sorte que l'appui-tête ou le rembourrage du dossier de siège arrière ne percute pas les sièges avant.

## Couvre-coffre

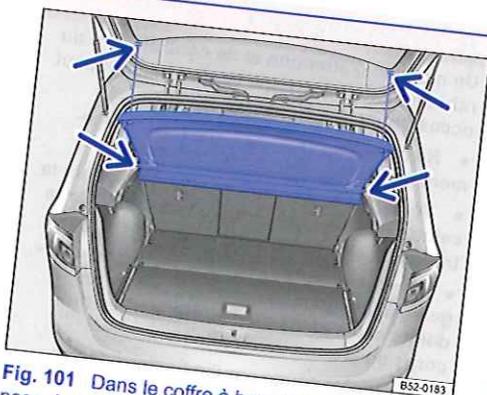


Fig. 101 Dans le coffre à bagages : dépose et repose du couvre-coffre.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 149.

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon, le couvre-coffre est relevé ou abaissé automatiquement lorsque les sangles de retenue sont accrochées.

Vous pouvez déposer des vêtements légers sur le couvre-coffre. Veillez à ce que la vue vers l'arrière soit pas limitée.

### Dépose du couvre-coffre

- Décrochez les sangles de retenue du hayon ⇒ fig. 101 (flèches du haut).
- Tirez le couvre-coffre vers l'arrière pour le faire sortir des fixations latérales ⇒ fig. 101 (flèches du bas).
- Si nécessaire, rangez le couvre-coffre sous le plancher modulable de coffre à bagage ⇒ page 155.

### Repose du couvre-coffre

- Poussez le couvre-coffre vers l'avant dans les fixations latérales ⇒ fig. 101 (flèches du bas).
- Accrochez les sangles de retenue au hayon ⇒ fig. 101 (flèches du haut).

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés ou les animaux sur le couvre-coffre peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident.

- Ne déposez pas d'objets durs, lourds ou coupants en vrac ou dans des sacs sur le couvre-coffre.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvre-coffre.

### ! MISE EN GARDE

Afin d'éviter tout endommagement au niveau du couvre-coffre, chargez le coffre à bagages de telle sorte que le couvre-coffre n'appuie pas sur le chargement lorsque le hayon est fermé.

## Trappe de chargement

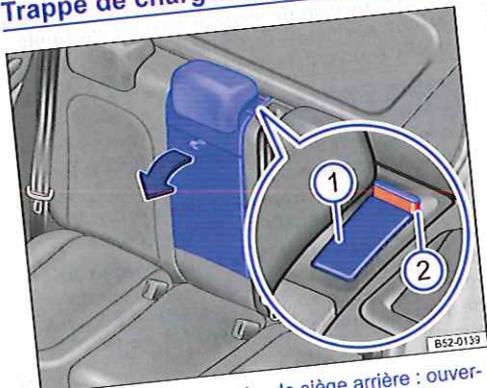


Fig. 102 Dans le dossier de siège arrière : ouverture de la trappe de chargement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Une trappe de chargement prévue pour transporter des objets longs (par ex. des skis) dans l'habitacle du véhicule se trouve dans le dossier de banquette arrière, derrière l'accoudoir central arrière.

Afin d'éviter tout encrassement de l'habitacle du véhicule, enveloppez les objets sales dans une couverture, par exemple, avant de les faire passer par la trappe de chargement.

Lorsque l'accoudoir central est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

### Ouverture de la trappe de chargement

- Appuyez sur la touche de déverrouillage → fig. 102 ① et rabattez la trappe de chargement vers l'avant.
- Ouvrez le hayon.
- Si le plancher modulable de coffre à bagages est en position relevée, escamotez le couvre-coffre central → fig. 103 (flèche).
- Faites glisser les objets longs depuis le coffre à bagages à travers la trappe de chargement.
- Fixez les objets à l'aide de la ceinture de sécurité.
- Fermez le hayon.

### Fermeture de la trappe de chargement

- Rabattez la trappe de chargement vers l'arrière et enfoncez-la fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'elle s'enclenche correctement → .
- Le repère rouge sur l'indicateur de verrouillage → fig. 102 ② ne doit plus être visible.



Fig. 103 Dans le coffre à bagages : escamotage du couvre-coffre

### AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de contrôle lors du rabattement de la trappe de chargement peut occasionner des blessures graves.

- Ne rabattez jamais la trappe de chargement pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lorsque vous rabattez la trappe de chargement vers l'arrière.
- Lors du rabattement de la trappe de chargement, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de rabattement.
- Un repère rouge sur l'indicateur de verrouillage → fig. 102 ② indique que la trappe de chargement n'est pas encliquetée. Veillez toujours à ce que le repère rouge ne soit jamais visible lorsque la trappe de chargement se trouve en position verticale.
- Si la trappe de chargement est rabattue vers l'avant ou non enclenchée correctement, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à cette place.

## Sac à skis

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Le sac à skis permet de transporter des objets longs sans salir l'habitacle.

### Chargement et fixation du sac à skis

- Ouvrez le hayon.
- Ouvrez la trappe de chargement → page 152 ou rabattez vers l'avant une partie du dossier de la banquette arrière → page 150.
- Dépliez le sac à skis.
- Faites glisser les objets dans le sac à skis depuis le coffre à bagages.
- Encliquez la sangle de fixation du sac à skis dans le boîtier de verrouillage central.
- Tendez la sangle de fixation en la tirant sur son extrémité libre → .

### AVERTISSEMENT

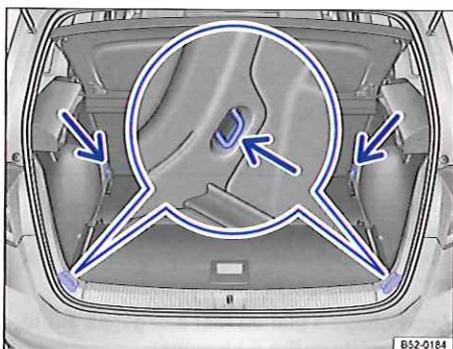
Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvre ou de freinage brusque ou encore d'accident, et causer des blessures graves.

- Tendez toujours la sangle de fixation du sac à skis après avoir effectué le chargement.
- Le sac à skis est uniquement conçu pour le chargement d'objets légers.

### MISE EN GARDE

Afin d'éviter la formation de moisissures ou de piqûres d'humidité, nettoyez le sac à skis à l'aide d'un chiffon sec avant de le replier.

## Œillets d'arrimage



**Fig. 104** Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Des œillets d'arrimage prévus pour la fixation des bagages se trouvent à l'avant et à l'arrière du coffre à bagages → fig. 104 (flèches).

Les œillets d'arrimage avant doivent être rabattus pour pouvoir être utilisés.

### AVERTISSEMENT

Des cordes ou sangles de maintien inappropriées ou endommagées peuvent se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.
- Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement routier du véhicule.
- Fixez également les objets petits et légers.
- Lors de la fixation d'objets, ne dépassez jamais la charge de traction maximale de l'œillet.
- N'attachez jamais un siège pour enfants aux œillets d'arrimage.

 La charge de traction maximale des œillets s'élève à env. 3,5 kN.

**i** Des sangles et systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

## Crochet pour sac

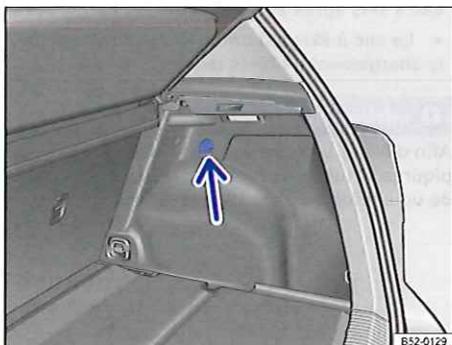


Fig. 105 Dans le coffre à bagages : crochet pour sac

**o** Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 149.

## Filet à bagages

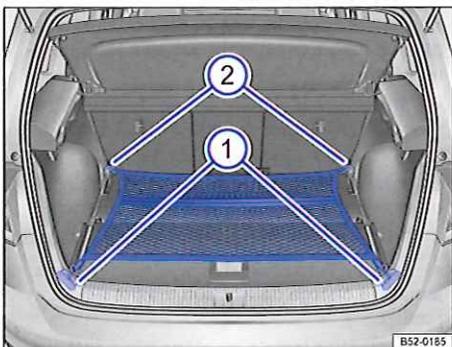


Fig. 106 Dans le coffre à bagages : filet à bagages accroché à plat.

**o** Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 149.

Des crochets pour sac peuvent se trouver en haut du coffre à bagages, côté gauche et côté droit ⇒ fig. 105 (flèche).

### **⚠** AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le crochet pour sac pour attacher des objets. En cas de freinage brusque ou d'accident, le crochet pour sac pourrait être arraché.

### **!** MISE EN GARDE

Le crochet pour sac peut supporter au maximum 2,5 kg.

Le filet à bagages empêche un chargement léger de glisser. Le filet à bagages comporte un sac à fermeture éclair qui permet de ranger de petits objets.

### Accrochage à plat du filet à bagages sur le plancher de coffre à bagages

- Si nécessaire, relevez les œillets d'arrimage avant ⇒ fig. 106 ②.
- Accrochez les crochets du filet à bagages dans les œillets d'arrimage ② ⇒ **⚠**. Pendant cette opération, la fermeture éclair du filet à bagages doit être tournée vers le haut.
- Accrochez les crochets du filet à bagages dans les œillets d'arrimage ①.

### Dépose du filet à bagages

Le filet à bagages accroché est tendu ⇒ **⚠**.

- Décrochez des œillets d'arrimage les crochets et les dragonnes du filet à bagages.
- Rangez le filet à bagages dans le coffre à bagages.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Le filet à bagages élastique doit être distendu s'il est fixé aux œillets d'arrimage dans le coffre à bagages. Lorsqu'il est accroché, le filet à bagages est tendu. Les crochets du filet à

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

bagages peuvent causer des blessures si le filet à bagages n'est pas correctement accroché ou décroché.

- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.
- Protégez-vous le visage et les yeux pour éviter des blessures dues à l'éjection des crochets lors de l'accrochage et du décrochage.
- Accrochez toujours les crochets du filet à bagages dans l'ordre indiqué. Le risque de blessures est augmenté lorsque l'un des crochets du filet à bagages est éjecté.

## Ouverture et fermeture du plancher modulable de coffre à bagages



Fig. 107 Dans le coffre à bagages : soulèvement du plancher modulable de coffre à bagages



Fig. 108 Dans le coffre à bagages : plancher modulable de coffre à bagages relevé

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 149.

### Ouverture et fermeture du plancher de coffre à bagages

- Éventuellement, décrochez le filet à bagages ⇒ page 154.
- Pour ouvrir le plancher de coffre à bagages, soulevez la poignée du plancher de coffre à bagages ⇒ fig. 107 puis relevez le plancher de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux (flèches) ⇒ fig. 108.
- Pour fermer le plancher de coffre à bagages, abaissez-le jusqu'à ce qu'il soit posé.

### ⚠ MISE EN GARDE

Lors de la fermeture, ne laissez pas tomber le plancher de coffre à bagages, mais veillez toujours à le guider jusqu'en bas. Les revêtements ou le plancher de coffre à bagages risqueraient sinon d'être endommagés.

Si vous souhaitez ranger le couvre-coffre déposé sous le plancher modulable de coffre à bagages, placez le plancher de coffre à bagages dans les guidages supérieurs.

## Fonctions du plancher modulable de coffre à bagages

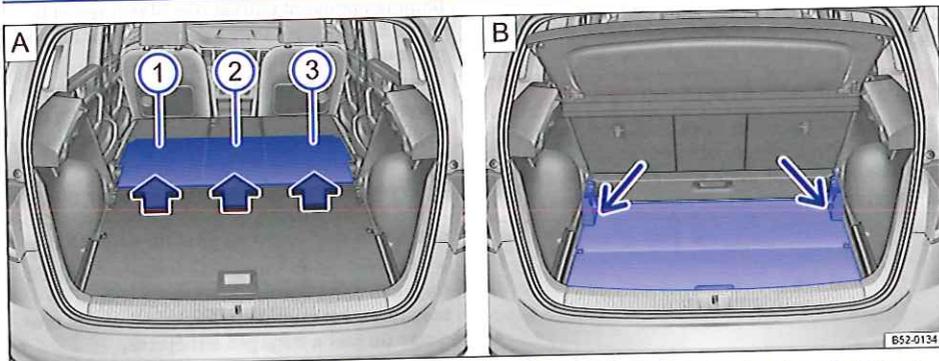


Fig. 109 Figure (A) : extension du coffre à bagages vers l'avant ; Figure (B) : extension du coffre à bagages vers le bas.

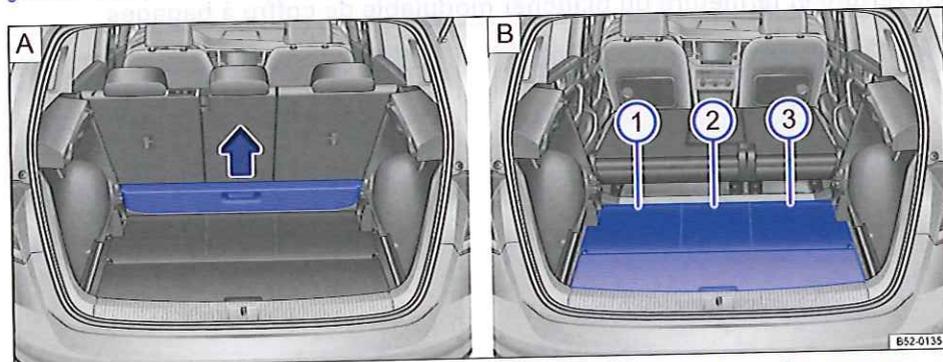


Fig. 110 Figure (C) : extension du coffre à bagages vers le bas et vers l'avant ; Figure (D) : extension maximale du coffre à bagages.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Le plancher modulable de coffre à bagages offre diverses possibilités d'agrandissement du coffre à bagages.

### (A) Extension du coffre à bagages vers l'avant

- Déposez le couvre-coffre ⇒ page 151.
- Escamotez les dossiers de banquette arrière ⇒ page 73.
- Poussez les deux parties de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 73.
- Rabattez les caches ⇒ fig. 109 (1), (2) et (3) vers l'avant dans le sens de la flèche.

### (B) Extension du coffre à bagages vers le bas

- Déposez le couvre-coffre ⇒ page 151.
- Soulevez légèrement le plancher de coffre à bagages ⇒ page 155 et tirez-le vers l'arrière.
- Poussez vers l'avant le plancher de coffre à bagages dans la zone inférieure des supports ⇒ fig. 109 (flèches) puis poser le plancher de coffre à bagages.

### (C) Extension du coffre à bagages vers le bas et vers l'avant

- Élargissez le coffre à bagages vers le bas ⇒ page 156, (B) *Extension du coffre à bagages vers le bas*
- Poussez les deux parties de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 73.

- Rabattez les dossiers de banquette arrière vers l'avant en position verticale ⇒ page 73.
- Retirez la traverse par le haut ⇒ fig. 110 (flèche).

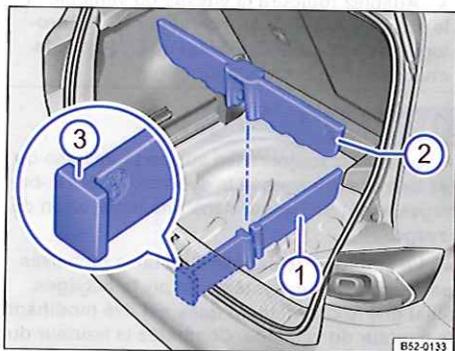
#### **D** Extension maximale du coffre à bagages

- Élargissez le coffre à bagages vers le bas ⇒ page 156, **B** Extension du coffre à bagages vers le bas
- Escamotez les dossiers de banquette arrière ⇒ page 73.
- Poussez les deux parties de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 73.
- Retirez la traverse par le haut ⇒ fig. 110 (flèche).

#### **!** MISE EN GARDE

Si, les dossiers de banquette arrière étant escamotés, le plancher modulable de coffre à bagages est abaissé **D**, les caches **1**, **2** et **3** ne doivent pas être rabattus vers l'avant. Ils risqueraient d'être endommagés sous le poids du chargement.

## Rangements dans le cuvelage de roue de secours



**Fig. 111** Dans le coffre à bagages : mise en place des parois enfilables dans le cuvelage de roue de secours

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 149.

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de placer des objets de petite taille dans les rangements prévus à cet effet dans le cuvelage de roue de secours.

Les parois enfilables ⇒ fig. 111 **1** et **2** des rangements peuvent être retirées vers le haut.

#### Mise en place des parois enfilables

- Éventuellement, décrochez le filet à bagages ⇒ page 154.
- Ouvrez le plancher modulable de coffre à bagages ⇒ page 155.
- Insérez dans le sens longitudinal la paroi enfilable **1** dans les évidements du cuvelage de roue de secours. Vérifiez que le talon **3** se trouve à l'arrière.
- Insérez dans le sens transversal la paroi enfilable **2** dans les évidements du cuvelage de roue de secours. Veillez alors à ce que l'emblème VW se trouve du côté droit.

# Galerie porte-bagages

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Fixation des supports de base ou barres porteuses et du système de porte-bagages . . . 159
- Chargement du système de porte-bagages . . . 160

Le pavillon du véhicule a été conçu pour optimiser l'aérodynamisme. C'est pourquoi les supports de base ou les barres porteuses et les systèmes de galerie porte-bagages classiques ne peuvent plus être fixés sur une gouttière.

Étant donné que les gouttières sont intégrées au pavillon de manière aérodynamique, seuls les supports de base, les barres porteuses et les systèmes de porte-bagages homologués par Volkswagen peuvent être utilisés.

### Quand les supports de base ou les barres porteuses et le système de porte-bagages doivent-ils être déposés ?

- Lorsqu'ils ne sont plus utilisés.
- Lorsque vous voulez faire passer votre véhicule dans une installation de lavage.
- Lorsque la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage requise, par ex. dans un garage.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Éclairage ⇒ page 120
- Transport ⇒ page 144
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 219
- Roues et pneus ⇒ page 368
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

Lorsque vous transportez des objets lourds ou encombrants sur le système de porte-bagages, les qualités routières du véhicule se

### AVERTISSEMENT (suite)

modifient en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande prise au vent.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Tout chargement volumineux, lourd, long ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, le centre de gravité et le comportement routier.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

### MISE EN GARDE

- Démontez toujours les supports de base ou les barres porteuses et le système de porte-bagages avant de passer dans une installation de lavage.
- Le montage de supports de base ou barres porteuses et d'un système de porte-bagages ainsi que le chargement qui y est fixé modifient la hauteur du véhicule. Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes, par ex. de passages souterrains et de portes de garages.
- L'antenne de pavillon, le débattement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ⇒ page 69 et du hayon ne doivent pas être entravés par les supports de base, les barres porteuses ou le système de porte-bagages, ni par le chargement qui y est fixé.
- Veillez à ce que le hayon ne vienne pas heurter le chargement se trouvant sur le pavillon lors de son ouverture.



En raison de la résistance à l'air plus élevée, votre véhicule consomme plus de carburant lorsque des supports de base ou barres porteuses et un système de porte-bagages sont montés. <

## Fixation des supports de base ou barres porteuses et d porte-bagages

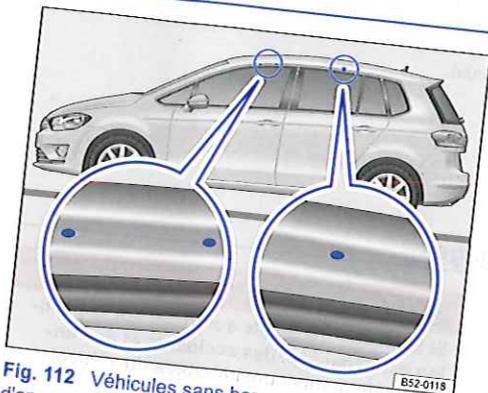


Fig. 112 Véhicules sans barres de toit : points d'ancrage des supports de base

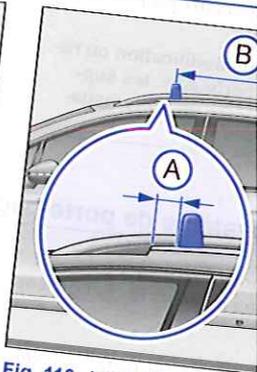


Fig. 113 Véhicules avec barres porteuses

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 158.

Les supports de base ou barres porteuses servent à des systèmes de porte-bagages spécifiques. Pour des raisons de sécurité, des systèmes de porte-bagages spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, une planche de surf, des skis ou un bateau. Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

### Fixation des supports de base et du système de porte-bagages

Les supports de base et les systèmes de porte-bagages doivent toujours être fixés correctement. Veuillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec les supports de base et le système de porte-bagages.

Les alésages et les repères de fixation se trouvent sur les faces inférieures des hauts de caisse et sont uniquement visibles lorsque la porte est ouverte  $\Rightarrow$  fig. 112.

Une fois les supports de base montés, fixez le système de porte-bagages sur les supports de base conformément aux instructions de montage.

### Fixation des barres porteuses et du système de porte-bagages

Les barres porteuses et le système de porte-bagages doivent toujours être fixés correctement. Veuillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec les barres porteuses et le système de porte-bagages.

Les barres porteuses se montent sur le toit. L'écart de la barre porteuse au pied avant de la barre de toit doit être de 3,5 cm. L'écart entre les barres **B** doit être d'environ 75 cm.

Une fois les barres porteuses montées, le système de porte-bagage se monte sur les barres porteuses conformément aux instructions de montage fournies.

### AVERTISSEMENT

Une fixation et une utilisation incorrectes des supports de base ou barres porteuses et du système de porte-bagages peuvent entraîner l'origine du décrochage du système et par conséquent entraîner des blessures.

- Tenez toujours compte des instructions de montage du fabricant.
- N'utilisez pas les supports de base ou barres porteuses et le système de porte-bagage s'ils ne présentent aucun dommage et ne sont pas correctement fixés.
- Montez toujours correctement les supports de base et les barres porteuses. Vérifiez à cet effet les écarts indiqués  $\Rightarrow$  fig. 112 ou  $\Rightarrow$  fig. 113.
- Contrôlez les assemblages vissés avant de prendre la route et, après un court trajet, resserrer-les après un court trajet de longs trajets, contrôlez les visages de fixation lors de chaque pause.

(e)  
correctement les syst-  
spéciaux pour vélos,  
etc.

ne modification ou ré-  
porteuses, les sup-  
système de porte-baga-

 Lisez les instructions de montage des sup-  
ports de base, des barres porteuses et du  
système de porte-bagages correspondant, tenez-  
en compte et conservez-les toujours dans le véhi-  
cule.

## système de porte-bagages

ord l'exposé introductif  
es de sécurité  figurant

être fixé en toute sécurité  
base ou barres porteuses et  
bagages sont monté correcte-

### autorisée sur le pavillon

autorisée sur le pavillon s'élè-  
e sur le pavillon est constituée  
système de porte-bagages, des  
des barres porteuses et de celui  
porté sur le pavillon  $\Rightarrow$  .

ours du poids du système de  
supports de base ou des bar-  
chargement à transporter et, le  
z l'ensemble. Ne dépassez ja-  
ximale autorisée sur le pavillon.

s supports de base ou barres  
systèmes de porte-bagages à fai-  
charge, la charge maximale autori-  
n ne peut pas être entièrement  
ce cas, le système de porte-baga-  
chargé que jusqu'à la limite de  
ans la notice de montage.

### chargement

formément le chargement et fixez-  
 $\Rightarrow$  .

### fixations

upports de base ou barres porteuses  
de porte-bagages fixés, les vissages  
doivent être contrôlés après une  
ce puis à des intervalles réguliers.

### AVERTISSEMENT

Si la charge maximale autorisée sur le pavil-  
lon est dépassée, des accidents et des en-  
dommagements considérables du véhicule  
peuvent avoir lieu.

- N'excédez jamais la charge maximale au-  
torisée sur le pavillon, les charges maximales  
autorisées sur les essieux et le poids total  
autorisé en charge.
- N'excédez pas la capacité de charge des  
supports de base ou barres porteuses et du  
système de porte-bagages, même si la capa-  
cité de charge du pavillon n'est pas atteinte.
- Fixez les objets lourds le plus possible  
vers l'avant et répartissez toujours le charge-  
ment uniformément.

### AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché ou mal fixé peut  
tomber du système de porte-bagages et pro-  
voquer des accidents et des blessures.

- Utilisez toujours des cordes ou des san-  
gles de maintien appropriées et non endom-  
magées.
- Fixez correctement le chargement.

# Traction d'une remorque

Non valable en Chine

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conditions techniques .....	163
Boule à basculement mécanique .....	164
Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique .....	165
Accrochage et raccordement de la remorque	166
Chargement de la remorque .....	167
Conduite avec une remorque .....	168
Système de stabilisation de la remorque ....	169
Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte .....	171
Poids tractés maximum autorisés .....	172
Poids total roulant maximal autorisé .....	173

Tenez compte des directives nationales relatives à la conduite avec une remorque et à l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Le véhicule a normalement été conçu pour transporter des personnes et peut - s'il est équipé d'un dispositif technique adéquat - être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur la longévité, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi entraîner un rapprochement des périodicités d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Par des températures hivernales, montez des pneus d'hiver sur le véhicule et sur la remorque.

### Poids sur flèche

Le poids sur flèche *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **80 kg**.

### Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille se désactive automatiquement dès qu'une remorque est attelée.

Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est nécessaire, avant l'utilisation de la remorque, de

désactiver manuellement le dispositif start/stop de mise en veille à l'aide de la touche située dans la partie inférieure de la console centrale. Le dispositif start/stop de mise en veille doit alors rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque ⇒ .

### Véhicules avec fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le profil de conduite **Eco** est bloqué dès qu'une remorque est attelée.

Si, au moment où vous attelez une remorque, votre véhicule est réglé sur le profil de conduite **Eco**, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est nécessaire de sélectionner manuellement le profil de conduite **Normal** avant d'utiliser la remorque ⇒ .

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Alarme antivol ⇒ page 51
- Éclairage ⇒ page 120
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 219
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Roues et pneus ⇒ page 368
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

**Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.**

### AVERTISSEMENT

**Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents.**

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Utilisez un dispositif d'attelage uniquement si celui-ci ne présente pas de dommage et qu'il est correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation du dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, escamotez ou retirez toujours la boule amovible lorsqu'aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. Le véhicule n'est pas conçu pour ces types de dispositifs d'attelage. Le dispositif d'attelage peut présenter des dysfonctionnements et la remorque du véhicule risque de se détacher.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et entraîner des accidents.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement.
- Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (60 mph) dans certains cas exceptionnels). Cette recomman-

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

dation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles pour les véhicules sans remorque.

- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille si une remorque est attelée à un dispositif d'attelage non monté en deuxième monte par Volkswagen.

**i** Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque → page 57. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

**i** Ne conduisez pas avec une remorque pendant les 1 000 premiers kilomètres si le moteur du véhicule est neuf → page 385.

**i** Volkswagen recommande, si possible, de déposer ou d'escamoter la boule d'attelage avant chaque trajet effectué sans remorque. En cas de collision par l'arrière, l'endommagement du véhicule peut être plus important lorsque la boule du dispositif d'attelage est montée.

**i** Sur certains modèles, le dispositif d'attelage est nécessaire pour le remorquage ou le démarrage par remorquage des véhicules. C'est pourquoi il est conseillé de toujours conserver à bord du véhicule la boule amovible d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte. ◀

Non valable en Chine

## Conditions techniques

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Si le véhicule a été équipé d'un dispositif d'attelage en première monte, il est déjà pourvu de tout le nécessaire, sur le plan technique comme sur le plan légal, pour la traction d'une remorque.

Utilisez comme solution en deuxième monte uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le poids total autorisé de la remorque tractée. Le dispositif d'attelage doit convenir pour le véhicule et la remorque et être correctement fixé au châssis du véhicule. Utilisez uniquement un dispositif d'attelage agréé par Volkswagen pour votre véhicule. Vérifiez et respectez toujours les instructions du fabricant de dispositifs d'attelage. Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule.

### Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne montez jamais un dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs. Ne procédez à aucune modification du système d'échappement ni du système de freinage. Vérifiez à des intervalles réguliers si le dispositif d'attelage est correctement fixé.

### Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement doit conte-

nir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

### Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des règlements en vigueur. Le système de freinage de la remorque ne doit jamais être relié au système de freinage du véhicule.

### Câble de rupture d'attelage

Utilisez toujours un câble de rupture d'attelage entre le véhicule et la remorque → page 166.

### Feux arrière de la remorque

Les feux arrière de la remorque doivent être conformes aux prescriptions légales → page 166.

Ne raccordez jamais les feux arrière de la remorque directement à l'équipement électrique du véhicule. Si vous n'êtes pas sûr que la remorque est correctement raccordée électriquement, demandez à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela un Partenaire Volkswagen.

### Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

### Puissance absorbée maximale de la remorque

Consommateur	Europe, Asie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale	Australie
Feux stop (valeur totale)	84 watts	108 watts
Clignotant de chaque côté	42 watts	54 watts
Feux de position (valeur totale)	100 watts	100 watts
Feux arrière (valeur totale)	42 watts	54 watts
Feu arrière de brouillard	42 watts	54 watts

Ne dépassez jamais les valeurs indiquées !

### AVERTISSEMENT

Tout dispositif d'attelage mal monté ou non approprié peut entraîner le détachement de la remorque du véhicule et causer des blessures graves.

### MISE EN GARDE

• Si les feux arrière de la remorque ne sont pas correctement raccordés, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé. ▶

#### ❶ MISE EN GARDE (suite)

- Si la remorque consomme trop de courant, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.

**i** Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser ce dernier même entre les échéances d'entretien.

**i** Dans certains pays, un extincteur supplémentaire est obligatoire à bord du véhicule lorsque le poids total de la remorque, chargement compris, est supérieur à 2 500 kg.

Non valable en Chine

## Boule à basculement mécanique

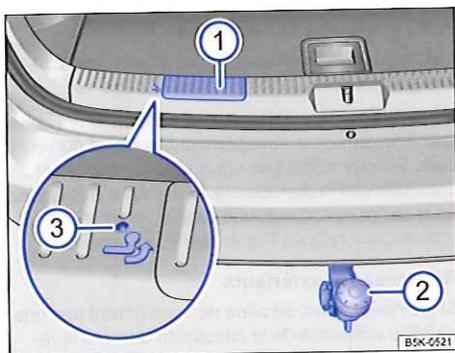


Fig. 114 Dans le coffre à bagages : basculement de la boule d'attelage

**Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 161.**

La boule d'attelage se trouve dans le pare-chocs et doit être basculée mécaniquement pour être utilisée. Il n'est pas possible de retirer la boule.

### Basculement de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 207.
- Coupez le moteur.
- Ouvrez le hayon.
- Assurez-vous qu'aucune personne ni objet ne se trouve dans le débattement de la boule ⇒ fig. 114 ② puis tirez la poignée ① jusqu'au basculement de la boule.
- Une fois la boule sortie, faites coulisser lentement la poignée dans sa position initiale.
- Lorsque la boule a basculé mais ne s'est pas encliquetée, le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée clignote en rouge.

- Faites basculer davantage la boule jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée s'allume en vert.

- Fermez le hayon.
- Si la boule est munie d'un capuchon de protection antipoussière, retirez celui-ci avant d'atteler une remorque et conservez-le dans un lieu sûr.

La prise de courant pour remorque se trouve à gauche dans la boule d'attelage à basculement.

### Escamotage de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 207.
- Coupez le moteur.
- Mettez en place le capuchon de protection antipoussière sur la boule (si elle en est équipée).
- Retirez éventuellement l'adaptateur de la prise de courant pour remorque.
- Ouvrez le hayon.
- Assurez-vous qu'aucune personne ni objet ne se trouve dans le débattement de la boule ② puis tirez la poignée ① jusqu'au basculement de la boule.
- Faites coulisser lentement la poignée dans sa position initiale.
- Lorsque la boule a basculé mais ne s'est pas encliquetée, le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée clignote en rouge.
- Faites basculer la boule dans le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée s'allume en vert.
- Fermez le hayon.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

- Assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans le débattement de la boule.
- N'intervenez jamais avec des auxiliaires ou des outils lorsque la boule d'attelage est en cours de basculement.
- N'utilisez pas le dispositif d'attelage tant que le témoin de contrôle ③ ne s'allume pas en vert.
- Si la boule ne s'enclenche pas correctement, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.

### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- N'actionnez jamais la poignée ① lorsque la boule est sollicitée.
- Si le plus petit diamètre de la boule est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.

### **! MISE EN GARDE**

Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela pourrait endommager les joints ou éliminer la graisse nécessaire pour la lubrification.

Non valable en Chine

## **Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique**

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 161.

Si vous roulez avec un porte-vélos monté sur la boule d'attelage, la charge maximale est de 80 kg pour une distance entre appuis de 300 mm maxi. La distance entre appuis est la distance séparant le centre de gravité du porte-vélos chargé de vélos et le centre de la boule d'attelage.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Tout usage impropre du dispositif d'attelage et du porte-vélos monté sur la boule peut entraîner des blessures et des accidents.

- Ne dépassez jamais la charge utile indiquée et la distance entre appuis.

### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- La fixation d'un porte-vélos sur le col situé sous la boule d'attelage n'est pas autorisée étant donné qu'en raison de la forme du col de la boule et qu'en fonction de la version du porte-vélos, il peut en résulter une position inappropriée du porte-vélos.
- Lisez la notice de montage jointe au porte-vélos et tenez-en compte.

### **! MISE EN GARDE**

Si la charge utile maximale indiquée ou la distance entre appuis est dépassée, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.

## Accrochage et raccordement de la remorque

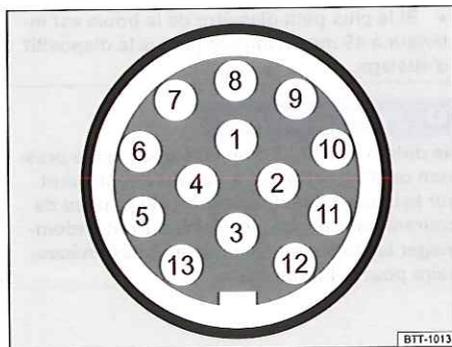


Fig. 115 Schéma de principe : affectation des broches de la prise de courant pour remorque

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 161.

Légende concernant le schéma de principe fig. 115 :

Broche	Signification
1	Clignotants gauches
2	Feu arrière de brouillard
3	Masse broches 1, 2, 4 – 8
4	Clignotant droit
5	Feu rouge arrière droit
6	Feu stop
7	Feu arrière gauche
8	Feu de recul
9	Plus permanent
10	Câble de chargement plus
11	Non affectée
12	Non affectée
13	Masse broche 9

### Prise de courant pour remorque

La liaison électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assurée par une prise à 13 broches pour remorque. En cas de détection électrique d'une remorque, les consommateurs dans la remorque sont alimentés en tension électrique par le biais de la liaison électrique.

La broche 9 est alimentée en plus permanent de sorte que par ex. l'éclairage intérieur d'une remorque peut être activé. La broche 10 n'est alimentée

en tension électrique que lorsque le moteur tourne. Le câble de charge (broche 10) recharge par ex. la batterie d'une caravane.

Les broches 9 et 10 ne doivent pas être reliées ensemble afin d'éviter que la batterie ne se décharge ou ne soit endommagée.

Les câbles de masse reliés aux broches 3, 11 et 13 ne doivent jamais être reliés ensemble afin que l'équipement électrique ne soit pas surchargé.

Si la remorque est dotée d'un **connecteur 7 broches**, vous devez utiliser un câble adaptateur approprié. La fonction de la broche 10 n'est alors pas disponible.

### Câble de rupture d'attelage

Fixez toujours correctement le câble de rupture de la remorque sur l'œillet au niveau du collet de la boule du dispositif d'attelage du véhicule tracteur. Laissez le câble de rupture de la remorque pendre un peu pour permettre la conduite en virage. Le câble de rupture ne doit toutefois pas traîner par terre lors du déplacement.

### Feux arrière de la remorque

Veillez à ce que les feux arrière de la remorque fonctionnent correctement et qu'ils soient conformes aux dispositions légales. Veillez à ce que la puissance absorbée maximale de la remorque ne soit pas dépassée ⇒ page 163.

### Intégration dans l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions suivantes :

- Si le véhicule a été équipé, en première monte, d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est opérationnel, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule et l'alarme antivol activée.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que la liaison électrique avec la remorque est interrompue.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

## Remorque équipée de feux arrière à DEL

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme ne se déclenche pas dès que la liaison électrique avec la remorque équipée de feux arrière à DEL est interrompue.

Si, au moment où vous attelez une remorque, votre véhicule est réglé sur le profil de conduite **Eco**, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Une fois la remorque désaccouplée, coupez le contact d'allumage puis remettez-le pour réactiver le profil de conduite **Eco**.

### AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent mettre sous tension la remorque, entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer tous les travaux au niveau de l'équipement électronique du véhicule uniquement par un atelier spécialisé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant.

### AVERTISSEMENT

Le contact entre les broches de la prise de courant pour remorque peut provoquer des courts-circuits, la surcharge de l'équipement électrique ou la défaillance de l'éclairage et ainsi entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais ensemble les broches de la prise de courant pour remorque.
- Faites réparer les broches tordues par un atelier spécialisé.

## MISE EN GARDE

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. En effet, le véhicule se relève ou s'abaisse en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.

 En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement avec l'alarme antivol, faites vérifier les systèmes par un atelier spécialisé.

 La batterie se décharge si une liaison électrique est établie via la prise de courant de la remorque alors que le moteur est arrêté et que les accessoires sur la remorque sont activés.

 Si l'état de charge de la batterie est insuffisant, la liaison électrique avec la remorque est automatiquement interrompue.

Non valable en Chine

## Chargement de la remorque

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

### Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter  $\Rightarrow$  . Le poids sur flèche est le poids qui appuie à la verticale et de haut en bas sur la boule du dispositif d'attelage  $\Rightarrow$  page 172.

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage sont seulement des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous conseille de toujours exploiter le **poids sur flèche maximal autorisé**. Un poids sur flèche trop faible nuit au comportement routier de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

### Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

### Chargement de la remorque

L'attelage doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque principalement sur l'arrière ni principalement sur l'avant :

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Fixez correctement le chargement sur la remorque.

### Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

Non valable en Chine

## Conduite avec une remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

### Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en conséquence avec le réglage du site des projecteurs. Si votre véhicule n'est pas équipé du réglage du site des projecteurs, faites régler les projecteurs

En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée ⇒ page 368.

### AVERTISSEMENT

Le dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Né dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.

### AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'attelage et par conséquent provoquer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.

dans un atelier spécialisé. Les projecteurs à lampes à décharge s'adaptent automatiquement et ne doivent pas être réglés.

### Particularités lors de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un frein à inertie, freinez *en douceur dans un premier temps* puis plus énergiquement. Ceci évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.
- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.

- Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps pour profiter du frein-moteur. Le système de freinage risquerait sinon de surchauffer et de tomber en panne.
- Le centre de gravité du véhicule et par conséquent les qualités routières ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.
- La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

### Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total de l'ensemble de véhicules, il peut arriver qu'un ensemble de véhicules en stationnement recule légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Appuyez une fois sur la touche  pour désactiver le frein de stationnement électronique → page 207.
- En présence d'une boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
- Engagez la 1<sup>re</sup> vitesse ou le rapport D → page 197, *Passage des rapports*.
- Tirez sur la touche  et maintenez-la dans cette position pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique.
- Relâchez la pédale de frein.
- Démarrez lentement. Pour cela, relâchez lentement la pédale d'embrayage sur les véhicules avec boîte mécanique.
- Ne relâchez la touche  que lorsque le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.

Non valable en Chine

## Système de stabilisation de la remorque

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation (ESC). Le système de stabilisation de la remorque détecte les mises en lacets d'une remorque attelée.

### AVERTISSEMENT

La traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.
- Respectez les vitesses maximales qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles pour les véhicules sans remorque.

Lorsque le système de stabilisation de la remorque détecte un mouvement de lacet de la remorque, il aide automatiquement à réduire les risques de « balancement » de la remorque, en même temps que la fonction de contre-braquage.

### Conditions pour le système de stabilisation de la remorque

- L'ESC est activé. Le témoin de contrôle  ou  dans le combiné d'instruments ne s'allume pas.
- La vitesse est supérieure à environ 60 km/h (37 mph).
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- Les remorques doivent posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

### AVERTISSEMENT

Le supplément de sécurité qu'apporte le système de stabilisation de la remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Si un système effectue une régulation, levez le pied de l'accélérateur.

### AVERTISSEMENT

Le système de stabilisation peut ne pas détecter correctement toutes les situations.

- Lorsque l'ESC est désactivé, le système de stabilisation de la remorque l'est aussi.
- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre *en portefeuille* en dépit du système de stabilisation de la remorque.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.

## Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

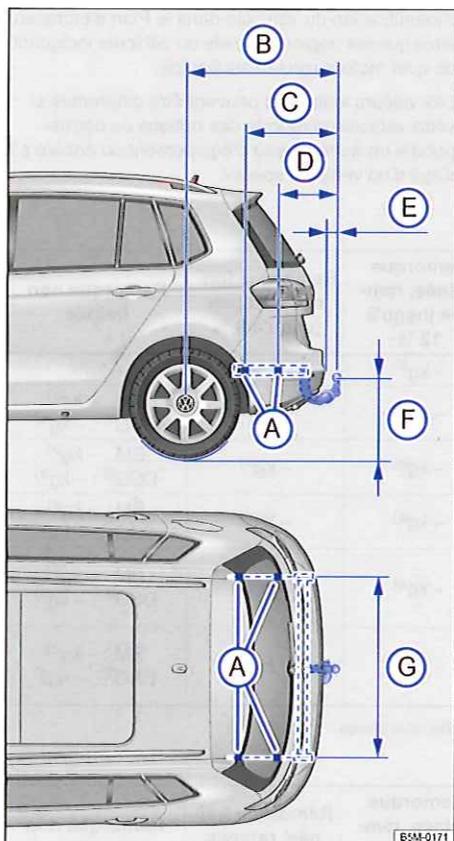


Fig. 116 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 161.

Volkswagen vous recommande de faire effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage par un atelier spécialisé. Il peut s'avérer nécessaire par exemple de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles pare-chaleur. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

En cas de montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, respectez impérativement les cotes d'écartement. La plus petite cote allant du milieu de la boucle jusqu'à la chaussée  $\Rightarrow$  fig. 116  $\textcircled{F}$  ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Ceci est également valable lorsque le véhicule est complètement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Cotes d'écartement  $\Rightarrow$  fig. 116 :

- $\textcircled{A}$  Points de fixation.
- $\textcircled{B}$  873 mm
- $\textcircled{C}$  549 mm
- $\textcircled{D}$  329 mm
- $\textcircled{E}$  65 mm mini
- $\textcircled{F}$  350 – 420 mm
- $\textcircled{G}$  1 043 mm

### AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule par un atelier spécialisé.

### AVERTISSEMENT

En cas de dispositif d'attelage mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par Volkswagen pour le type de véhicule concerné.

Non valable en Chine

## Poids tractés maximum autorisés

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette

d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

### Moteurs à essence

Puissance du moteur ⇒ 	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
63 kW BlueMotion Technology	CYVA	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology	CJZD	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology	CYVB	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>
92 kW BlueMotion Technology	CXSB, CZCA	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology, sans coupure d'alimentation des cylindres	CHPB	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology, avec coupure d'alimentation des cylindres	CZDA	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

### Moteurs diesel

Puissance du moteur ⇒ 	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
66 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKA	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKB	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : 690 kg DSG® : 700 kg
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CXXB	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRVA	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRLB	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	BM : – kg <sup>a)</sup> DSG® : – kg <sup>a)</sup>

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

## Moteur E85 MultiFuel

Puissance du moteur ⇒ ⚠	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
92 kW BlueMotion Technology	CPVB	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>	– kg <sup>a)</sup>

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des accidents et des blessures graves peuvent avoir lieu.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué.

### ⚠ MISE EN GARDE

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué. ◀

Non valable en Chine

## Poids total roulant maximal autorisé

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 161.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les poids totaux roulant indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'env. 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaire.

## Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
63 kW BlueMotion Technology	CYVA	BM5	– kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology	CJZD	BM6	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 7	– kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology	CYVB	BM6	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 7	– kg <sup>a)</sup>
92 kW BlueMotion Technology	CXSB, CZCA	BM6	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 7	– kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology, sans coupure d'alimentation des cylindres	CHPB	BM6	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 7	– kg <sup>a)</sup>

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
110 kW BlueMotion Technology, avec coupure d'alimentation des cylindres	CZDA	BM6	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 7	– kg <sup>a)</sup>

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

### Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
66 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKA	BM5	– kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKB	BM5	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 7	– kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CXXB	BM5	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 7	– kg <sup>a)</sup>
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRVA	BM5	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 6	– kg <sup>a)</sup>
110 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRLB	BM6	– kg <sup>a)</sup>
		DSG <sup>®</sup> 6	– kg <sup>a)</sup>

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

### Moteur E85 MultiFuel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
92 kW BlueMotion Technology	CPVB	BM6	– kg <sup>a)</sup>

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, des accidents et des blessures graves peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

### ⚠ MISE EN GARDE

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, de graves endommagements du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.



# Équipements pratiques

## Rangements

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement côté conducteur .....	176
Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes) .....	176
Rangements dans la console de pavillon .....	177
Rangement dans la partie supérieure de la console centrale .....	177
Rangement dans la partie inférieure de la console centrale .....	177
Rangement dans l'accoudoir central .....	178
Porte-cartes .....	179
Boîte à gants .....	179
Tiroirs .....	180
Tablette escamotable .....	181
Autres rangements .....	181

Utilisez les rangements uniquement pour ranger des objets légers ou de petite taille.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Habitacle → page 9
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 361
- → brochure *Autoradio* ou → brochure *système de navigation*

### AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut entraîner des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- Ne rangez pas d'animaux ou d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le tableau de bord, sur la plage arrière derrière les sièges arrière, dans des vêtements et dans des sacs présents dans l'habitacle.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.

### AVERTISSEMENT

Des objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours le tapis de sol au plancher pour qu'il évite de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne parvienne au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.

### AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou des boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

### MISE EN GARDE

- Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.
- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires et de médicaments sensibles à la chaleur dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces)

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.

## Rangement côté conducteur

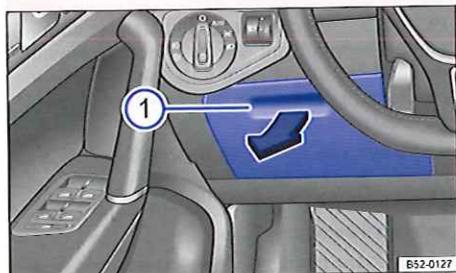


Fig. 117 Côté conducteur : rangement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Pour *ouvrir* le rangement, tirez la poignée dans le sens de la flèche  $\Rightarrow$  fig. 117.

Pour *fermer* le rangement, appuyez vers le haut sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

 Un support pour pièces de monnaie peut se trouver sur la face intérieure du couvercle.

## Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)

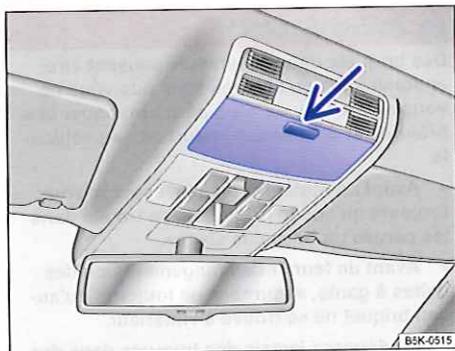


Fig. 118 Dans la console de pavillon : rangement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Vous pouvez utiliser le rangement pour ranger des lunettes ou d'autres objets.

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la touche puis relâchez-la  $\Rightarrow$  fig. 118 (flèche).

Pour *fermer* le rangement, poussez le couvercle vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

## Rangements dans la console de pavillon

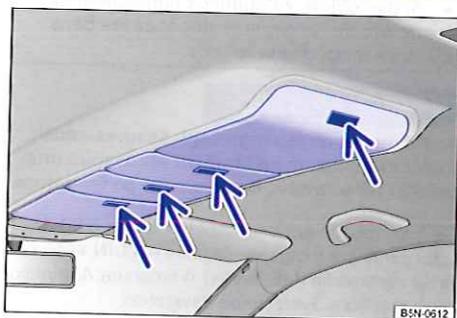


Fig. 119 Dans la console de pavillon : rangements

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

### Ouverture ou fermeture des rangements

Pour *ouvrir* un rangement, appuyez sur la touche correspondante  $\Rightarrow$  fig. 119 puis relâchez-la. Le rangement correspondant s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Pour garantir le fonctionnement de la protection volumétrique, veillez à ce que le rangement soit fermé lors du verrouillage du véhicule. 

## Rangement dans la partie supérieure de la console centrale

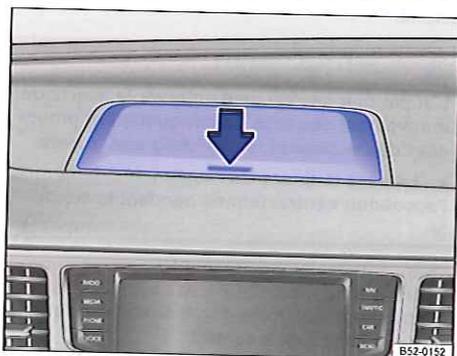


Fig. 120 Dans la partie supérieure de la console centrale : rangement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

### Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la partie arrière du cache dans le sens de la flèche puis relâchez  $\Rightarrow$  fig. 120. Le rangement s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le rangement, poussez le cache vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette. 

## Rangement dans la partie inférieure de la console centrale

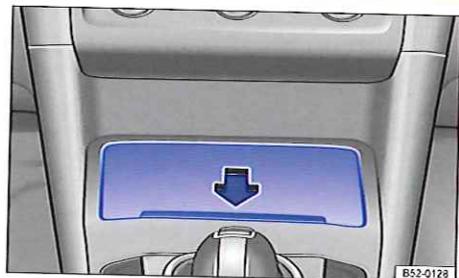


Fig. 121 Dans la partie inférieure de la console centrale : rangement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez brièvement sur la barre située sur le bord inférieur du rangement  $\Rightarrow$  fig. 121 (flèche).

Pour *fermer* le rangement, rabaissez le cache jusqu'en butée.

Si vous utilisez une clé USB, veillez à ce qu'elle soit la plus petite possible afin de ne pas empêcher la fermeture du rangement  $\Rightarrow$   

Branchez les appareils multimédia de plus grande taille à l'aide d'un câble suffisamment long et rangez-les en toute sécurité dans la console centrale.

### ⚠ AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut provoquer des blessures graves et entraîner la perte de contrôle du véhicule.

- S'il n'est pas possible de fermer le rangement en raison de l'utilisation des prises multimédia ou de l'allume-cigare comme prise de courant 12 volts, ne déposez aucun objet dans le rangement.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si des objets volumineux empêchent la fermeture du rangement, déposez-les dans d'autres rangements fermés.

### ⓘ MISE EN GARDE

Avant de fermer le rangement, assurez-vous toujours qu'aucun appareil ou accessoire multimédia ne se trouve dans la zone de fermeture.

- ⓘ Le rangement peut contenir le port USB de première monte ←, la prise AUX-IN ↔ ou la prise multimédia (MEDIA-IN) ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*. ◀

## Rangement dans l'accoudoir central avant



Fig. 122 Rangement dans l'accoudoir central avant.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Pour *ouvrir* le rangement, soulevez entièrement l'accoudoir central dans le sens de la flèche ⇒ fig. 122.

Pour *fermer* le rangement, rabaissez l'accoudoir central.

### ⚠ AVERTISSEMENT

L'accoudoir central peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central fermés pendant la conduite.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais de personne ou d'enfant sur l'accoudoir central.

- ⓘ Le rangement peut contenir le changeur de CD installé en première monte. ◀

## Porte-cartes



Fig. 123 Dans la partie supérieure de la console centrale : porte-cartes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 175.

Un porte-cartes permettant de ranger des pièces de monnaie, des cartes de paiement de carburant, des tickets de stationnement ou d'autres objets similaires peut se trouver dans la partie supérieure de la console centrale ⇒ fig. 123.



Afin d'éviter tout risque d'abus ou de vol, n'utilisez pas les porte-cartes pour conserver des cartes bancaires ou cartes de crédit. <

## Boîte à gants



Fig. 124 Boîte à gants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 175.

### Ouverture et fermeture de la boîte à gants

Déverrouillez la boîte à gants, le cas échéant. Le rangement est verrouillé lorsque la fente de la serrure est à la verticale.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le levier d'ouverture ⇒ fig. 124.

Pour la fermer, poussez le couvercle vers le haut.

### Rangement pour Livre de Bord

La boîte à gants est prévue pour contenir un rangement pour Livre de Bord. Il est conseillé de toujours ranger le Livre de Bord dans ce rangement.

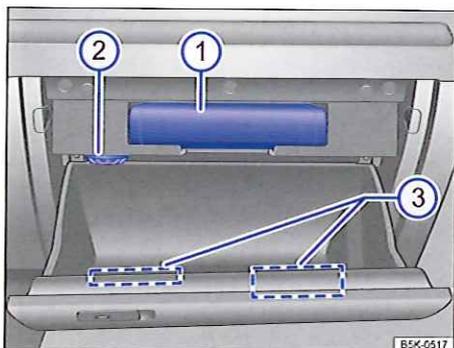


Fig. 125 Boîte à gants ouverte

Selon l'équipement du véhicule, un casier de rangement séparé pour Livre de Bord ⇒ fig. 125 ① peut se trouver dans la partie supérieure de la boîte à gants.

### Appareils du système d'infodivertissement, lecteurs de cartes

Des appareils du système d'infodivertissement ainsi que des lecteurs de cartes peuvent se trouver dans la partie supérieure de la boîte à gants ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*. ▶

## Réfrigération de la boîte à gants

Dans la partie supérieure de la boîte à gants se trouve une buse de sortie d'air ② par laquelle de l'air réfrigéré parvient dans la boîte à gants lorsque le climatiseur est en marche. Ouvrez ou fermez le diffuseur en le tournant.

## Support pour pièces de monnaie, logement pour range-lunettes

Le couvercle de la boîte à gants peut comporter un support pour pièces de monnaie ainsi qu'un logement pour range-lunettes ③.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Une boîte à gants ouverte risque d'augmenter les risques de blessures graves en cas d'accident ou de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours la boîte à gants fermée pendant la conduite.

### ⓘ MISE EN GARDE

Pour des raisons de construction, la boîte à gants de certains modèles de véhicule présente des ouvertures, par ex. derrière le rangement prévu pour le Livre de Bord. Des petits objets peuvent glisser à travers ces ouvertures et tomber derrière le revêtement. Cela peut être à l'origine de bruits inhabituels et endommager le véhicule. Évitez par conséquent de ranger des petits objets dans la boîte à gants. <

## Tiroirs

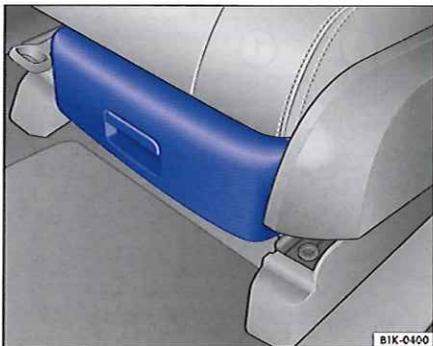


Fig. 126 Tiroir sous le siège avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Un tiroir peut se trouver sous chaque siège avant  
⇒ fig. 126.

### Ouverture et fermeture du tiroir

Pour *ouvrir* le tiroir, actionnez la touche située sur la poignée du tiroir et ouvrez le tiroir.

Pour *fermer*, poussez le tiroir sous le siège avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Un tiroir ouvert peut entraver l'actionnement des pédales. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours le tiroir fermé pendant la conduite. Dans le cas contraire, le tiroir ainsi que les objets qu'il contient peuvent entre autres tomber au plancher du conducteur et entraver l'actionnement des pédales. <

## Tablette escamotable

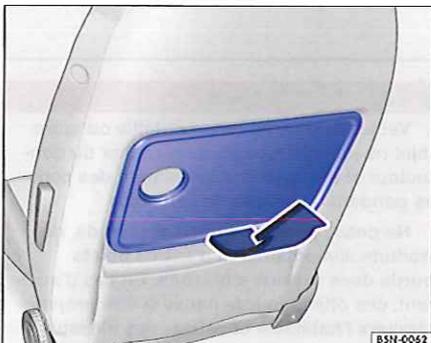


Fig. 127 Sur le siège avant : tablette escamotable.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 175.

Pour *ouvrir* la tablette escamotable, tirez-la vers le haut ⇒ fig. 127 (flèche).

Un porte-boissons est intégré dans la tablette escamotable ⇒ page 182.

Pour *abaisser* la tablette escamotable, poussez-la le plus loin possible vers le bas ⇒ fig. 127.



### AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, la tablette escamotable doit toujours être rabattue pendant la marche du véhicule.

## Autres rangements

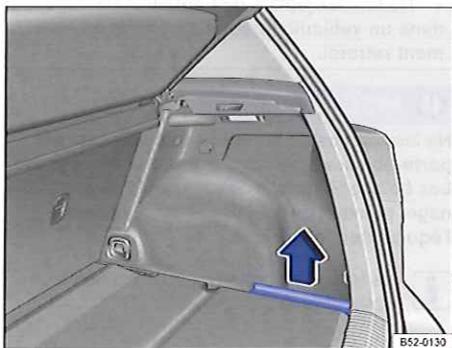


Fig. 128 Dans le coffre à bagages : rangement latéral



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 175.

### Rangements dans le coffre à bagages

Des rangements supplémentaires peuvent se trouver dans le cuvelage de roue de secours ⇒ page 149 et sur les côtés du coffre à bagages. Pour ranger des objets plus volumineux dans le coffre à bagages, il est possible de retirer les panneaux des rangements latéraux vers le haut ⇒ fig. 128 (flèche).

### Autres possibilités de rangement :

- Dans la console centrale.
- Dans les revêtements de portes avant et arrière.
- Aumônières sur les dossiers des sièges avant.
- À côté de la banquette arrière
- Plage arrière derrière le dossier de siège arrière pour des vêtements légers.
- **Patères** sur les montants de porte centraux et sur les poignées de maintien arrière dans le pavillon.
- **Crochets pour sacs** dans le coffre à bagages ⇒ page 149.



### AVERTISSEMENT

Les vêtements accrochés peuvent limiter la visibilité du conducteur et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

- Accrochez toujours les vêtements à la patère de manière à ce que la visibilité du conducteur soit suffisante.
- N'utilisez pas les patères que pour accrocher des vêtements légers. Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches.

## Porte-boissons

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale .....	182
Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière .....	183

### Porte-bouteilles

Des porte-bouteilles se trouvent dans les rangements ouverts des portes du conducteur et du passager avant.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'habitacle  
→ page 361

### AVERTISSEMENT

Toute utilisation impropre des porte-boissons peut entraîner des blessures.

- Ne placez jamais de boissons chaudes dans un porte-boissons. Pendant la marche du véhicule, en cas de freinage soudain ou d'accident, des boissons chaudes posées dans un porte-boissons peuvent se renverser et provoquer des brûlures.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce qu'aucune bouteille ou autre objet ne puisse accéder au plancher du conducteur et entraver l'actionnement des pédales pendant la marche du véhicule.
- Ne posez jamais de gobelets lourds, de produits alimentaires ni d'autres objets lourds dans le porte-boissons. En cas d'accident, ces objets lourds peuvent être projetés à travers l'habitacle et causer des blessures graves.

### AVERTISSEMENT

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule fortement chauffé ou fortement refroidi.

### MISE EN GARDE

Ne laissez pas de boissons ouvertes dans le porte-boissons pendant la marche du véhicule. Les boissons renversées, par ex. lors d'un freinage, peuvent endommager le véhicule et l'équipement électrique.

-  Les inserts du porte-boissons peuvent être retirés pour être nettoyés.

## Porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale

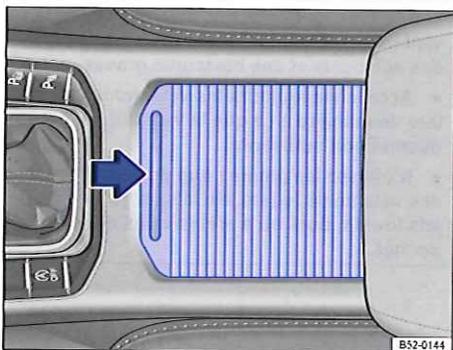


Fig. 129 Dans la partie inférieure de la console centrale : ouverture du porte-boissons

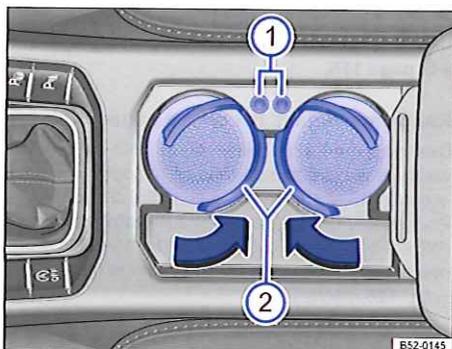


Fig. 130 Dans la partie inférieure de la console centrale : fermeture du porte-boissons

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 182.

Il existe différentes versions de porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale.

### Ouverture du porte-boissons

Pour *ouvrir* le porte-boissons, poussez vers l'arrière le cache dans la console centrale  $\Rightarrow$  fig. 129.

### Utilisation du porte-boissons

Placez le récipient dans le porte-boissons correspondant  $\Rightarrow$  fig. 130.

Pour *adapter* le porte-boissons à la taille du récipient, appuyez sur la touche correspondante ①.

Lorsque vous n'utilisez plus le porte-boissons, poussez l'étrier de retenue correspondant ② dans le sens de la flèche jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

### Fermeture du porte-boissons

Pour *fermer* le porte-boissons, poussez vers l'avant le cache dans la console centrale en procédant dans le sens inverse de la flèche  $\Rightarrow$  fig. 129. 

## Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière



**Fig. 131** Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 182.

- Pour *ouvrir* le porte-boissons, abaissez l'accoudoir central arrière.
- Pour le *fermer*, relevez l'accoudoir central arrière. 

# Cendriers et allume-cigare

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Cendrier amovible dans le porte-boissons ...	184
Allume-cigare .....	185

### Informations complémentaires et avertissements :

- Prises de courant → page 186
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 385

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des cendriers et de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et des blessures graves.

- Ne mettez jamais dans le cendrier du papier ou d'autres objets susceptibles de provoquer un incendie.

## Cendrier amovible dans le porte-boissons

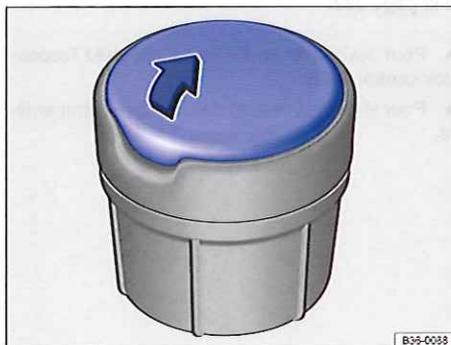


Fig. 132 Cendrier amovible

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 184.

Pour pouvoir l'utiliser, placez le cendrier amovible dans l'un des porte-boissons situés dans la partie inférieure de la console centrale ou dans l'accoudoir central arrière → page 182.

### Ouverture et fermeture du cendrier amovible

- Pour *ouvrir* le cendrier, soulevez le couvercle → fig. 132 dans le sens de la flèche.
- Pour le *fermer*, abaissez le couvercle du cendrier dans le sens inverse de la flèche.

### Vidage du cendrier amovible

- Retirez le cendrier amovible du porte-boissons vers le haut.
- Ouvrez le cendrier amovible et videz la cendre refroidie dans une poubelle adaptée.
- Une fois vidé, remettez en place le cendrier amovible par le haut dans le porte-boissons.

## Allume-cigare

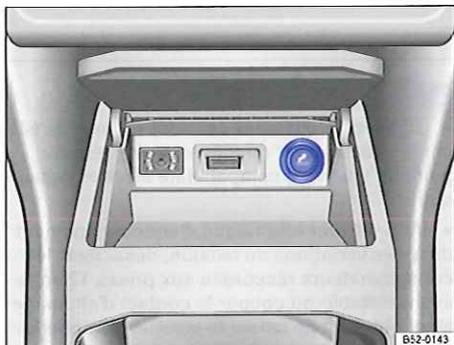


Fig. 133 Dans la partie inférieure de la console centrale, sous un cache : allume-cigare

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 184.

Un allume-cigare se trouve dans la partie inférieure de la console centrale.

- Enfoncez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact d'allumage est mis  $\Rightarrow$  fig. 133.
- Attendez jusqu'à l'éjection du bouton de l'allume-cigare.

- Retirez l'allume-cigare et allumez votre cigarette ou votre cigare à l'aide de la spirale incandescente  $\Rightarrow$  .
- Remettez l'allume-cigare dans son support.

### AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Veillez à toujours utiliser correctement l'allume-cigare pour allumer votre cigarette ou votre cigare.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact d'allumage est mis.

 L'allume-cigare peut également être utilisé comme prise de courant 12 volts  $\Rightarrow$  page 186.

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Prises de courant dans le véhicule ..... 187

Les prises de courant du véhicule permettent de raccorder des accessoires électriques.

Les appareils branchés doivent être dans un état irréprochable et fonctionner correctement.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Allume-cigare ⇒ page 184
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des accessoires électriques peut provoquer un incendie et des blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Les prises de courant et les appareils qui y sont raccordés peuvent être utilisés lorsque le contact d'allumage est mis.
- Si l'appareil électrique raccordé est trop chaud, désactivez-le immédiatement et débranchez-le de l'alimentation électrique.

### MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement sur l'équipement électrique, ne branchez jamais des accessoires fournissant du courant électrique pour charger la batterie, par ex. un panneau solaire ou des chargeurs de batterie, à la prise de courant 12 volts.

### MISE EN GARDE (suite)

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, désactivez les consommateurs raccordés aux prises 12 volts avant d'établir ou couper le contact d'allumage ainsi qu'avant de lancer le moteur. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille coupe automatiquement le moteur puis le redémarre, il n'est pas nécessaire de désactiver les consommateurs raccordés.
- Ne branchez jamais sur une prise de courant 12 volts des consommateurs électriques ayant une puissance plus importante que la valeur indiquée. Tout dépassement de la puissance absorbée maximale risque d'endommager l'équipement électrique du véhicule.



Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.



La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un accessoire est en marche.



Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans l'autoradio et l'électronique de bord.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace arrière.



## Prises de courant dans le véhicule

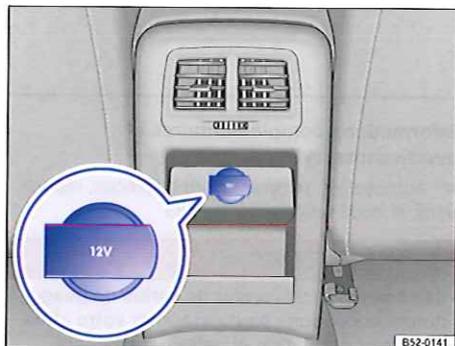


Fig. 134 Dans la partie arrière de la console centrale : prise de courant 12 volts

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 186.

### Puissance absorbée maximale

Prise de courant	Puissance absorbée maximale
12 volts	120 watts

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Si vous branchez simultanément 2 appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 190 watts  $\Rightarrow$  .

### Prise de courant 12 volts

La prise de courant 12 volts fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis.

La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un appareil électrique est en marche. Par conséquent, utilisez les consommateurs électriques branchés à la prise de courant uniquement lorsque le moteur tourne.

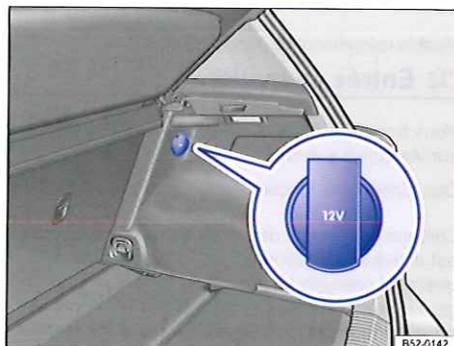


Fig. 135 Dans le coffre à bagages : prise de courant 12 volts.

Afin d'éviter tout dommage dû à des variations de tension, désactivez l'appareil raccordé avant de mettre ou de couper le contact d'allumage et avant de démarrer le moteur.

Des prises de courant 12 volts peuvent se trouver aux endroits suivants dans le véhicule :

- Dans la partie arrière de la console centrale  $\Rightarrow$  fig. 134
- Dans le coffre à bagages  $\Rightarrow$  fig. 135
- Dans la partie inférieure de la console centrale, sous un cache  $\Rightarrow$  page 184

### MISE EN GARDE

- Tenez compte des notices d'utilisation des appareils raccordés !
- Ne dépassez jamais la puissance absorbée maximale afin de ne pas endommager l'ensemble de l'équipement électrique du véhicule.
- Prise de courant 12 volts :
  - Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
  - N'alimentez jamais en courant la prise de courant.

# Lecteur de cartes de péage (ETC)

Valable uniquement au Japon

## 📖 **Entrée en matière**

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description des fonctions ..... 188

Lorsque le système de cartes de péage autoroutier est activé et opérationnel, les frais sont automatiquement prélevés lorsque vous traversez un péage. Le prélèvement est confirmé par un signal sonore. Le montant du péage vous est communiqué par un message vocal et affiché à l'écran du système de navigation avec le nom du lieu.

## Informations complémentaires et avertissements :

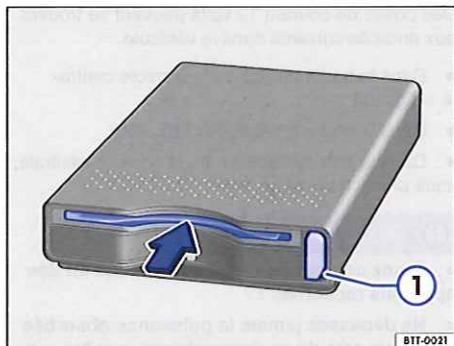
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### **⚠️ AVERTISSEMENT**

**La commande du lecteur de cartes de péage durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.**

Valable uniquement au Japon

## **Description des fonctions**



**Fig. 136** Dans la boîte à gants : lecteur de cartes de péage

📖 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 188.**

### Mise en service du système de cartes de péage

Mettez en marche le système de navigation et insérez une carte ETC adéquate dans le lecteur de cartes de péage ⇒ fig. 136 (flèche).

Un long signal sonore confirme l'état de disponibilité du lecteur et le symbole ETC apparaît dans la ligne d'état du système de navigation.

### Éjection de la carte de péage

Pour éjecter la carte de péage, appuyez sur la touche ①.

### Message de défaut

Si, après la mise en marche, une brève série de sons est émise, le système présente un défaut (par ex. carte ETC manquante ou défectueuse). Le système de cartes de péage n'est pas prêt à fonctionner.

# En cours de route

## Démarrage, passage des rapports, stationnement

### Démarrage et arrêt du moteur

#### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle .....	190
Contact-démarreur .....	190
Bouton de démarrage .....	191
Démarrage du moteur .....	192
Arrêt du moteur .....	194
Antidémarrage électronique .....	194
Réchauffage du moteur .....	195

Les remarques relatives à la boîte de vitesses automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® à double embrayage.

#### Affichage de l'antidémarrage

Si la clé du véhicule utilisée n'est pas valable ou si le système présente un dysfonctionnement, le message apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur ne peut pas être lancé.

#### Démarrage en poussant ou en remorquant le véhicule

Pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant. Effectuez à la place un démarrage de fortune.

#### Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 47
- Passage des rapports ⇒ page 197
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Direction ⇒ page 222
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 321
- Carburant ⇒ page 327
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409
- Démarrage de fortune ⇒ page 447
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 451

#### AVERTISSEMENT

L'arrêt du moteur pendant la marche du véhicule rend plus difficile l'arrêt du véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule ainsi que des accidents et des blessures graves.

- Les systèmes d'assistance de freinage et de direction, le système de sacs gonflables, les rétracteurs de ceinture ainsi que les autres équipements de sécurité du véhicule ne sont activés que lorsque le moteur tourne.
- Arrêtez le moteur uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

#### AVERTISSEMENT

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages et des blessures graves.
- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

#### AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

## Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Allumé	Cause possible	Remède
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage	⇒ page 192.
	Pédale de frein non actionnée	Pour démarrer le moteur, appuyez sur la pédale de frein.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

### ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

## Contact-démarrreur

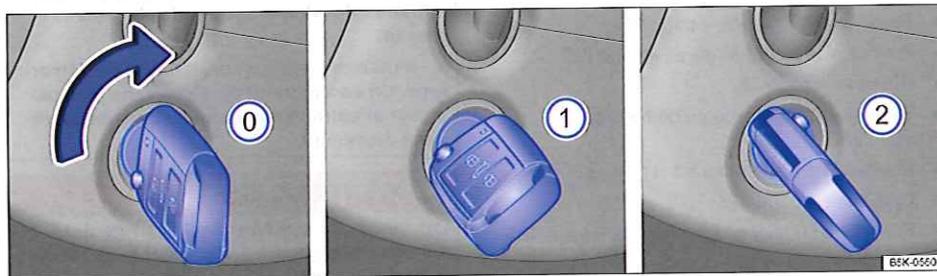


Fig. 137 Positions de la clé du véhicule dans le contact-démarrreur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Si aucune clé ne se trouve dans le contact-démarrreur : le dispositif de blocage de la direction peut être activé.

Positions de la clé du véhicule  $\Rightarrow$  fig. 137

- ① Contact d'allumage coupé. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- ① Contact d'allumage mis. Vous pouvez désactiver le dispositif de blocage.
- ② Démarrez le moteur. Relâchez la clé du véhicule dès que le moteur a démarré. Lorsque vous lâchez la clé du véhicule, celle-ci revient en position ①.

### Clé du véhicule non appropriée

Si une clé du véhicule non appropriée a été insérée dans le contact-démarrreur, vous pouvez la retirer comme suit :

- *Boîte automatique* : appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- *Boîte mécanique* : retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.

### AVERTISSEMENT

Une utilisation distraite ou sans surveillance de la clé du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

 Le fait de laisser la clé du véhicule dans le contact-démarrreur pendant une période prolongée lorsque le moteur est arrêté décharge la batterie.

 Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule peut uniquement être retirée du contact-démarrreur lorsque le levier sélecteur se trouve en position P. Enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la si nécessaire.

## Bouton de démarrage



Fig. 138 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du système de fermeture et de démarrage Keyless Access

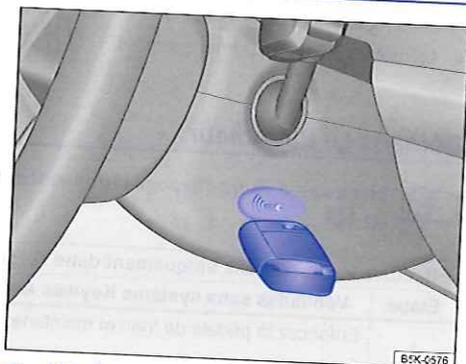


Fig. 139 À droite sur la colonne de direction : fonction de démarrage d'urgence sur les véhicules équipés du système Keyless Access



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Vous ne pouvez commander le bouton de démarrage que si une clé du véhicule valable se trouve dans le véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule le verrouillage électronique de colonne de direction est activé par l'ouverture de la porte du conducteur lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ page 222.

### Mise et coupure du contact d'allumage

- Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage ⇒ .

### Fonction de démarrage d'urgence

Si aucune clé du véhicule valable n'a été détectée dans l'habitacle, effectuez une fonction de démarrage d'urgence. Un voyant correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cela peut être le cas par exemple en cas de pile faible ou déchargée dans la clé du véhicule :

- Tenez la clé du véhicule à droite contre le revêtement de la colonne de direction immédiatement après avoir appuyé sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 139.
- Le contact est mis automatiquement et le moteur est éventuellement démarré.

### Coupure d'urgence

S'il n'est pas possible d'arrêter le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage, vous devez effectuer une coupure d'urgence :

- Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage en l'espace de 3 secondes ou maintenez-le actionné pendant plus d'une seconde ⇒  au chapitre *Arrêt du moteur* à la page 194.
- Le moteur s'arrête automatiquement.

## Démarrage du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
1.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 5 soit effectuée.	
1 a.	<b>Sur les véhicules avec boîte mécanique :</b> appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.	
2.	Amenez le levier de vitesses au point neutre ou le levier sélecteur en position P ou N.	

### Fonction de redémarrage du moteur

Si, une fois le moteur arrêté, aucune clé du véhicule valable n'est détectée dans le véhicule, vous pouvez faire redémarrer le moteur dans les 5 secondes qui suivent. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

Une fois ce laps de temps écoulé, il n'est plus possible de faire démarrer le moteur s'il n'y a pas de clé du véhicule valable dans l'habitacle.

#### AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de causer des blessures graves.

- Lors de la mise du contact d'allumage *n'enfoncez pas la pédale de frein ou la pédale d'embrayage. Autrement, le moteur pourrait démarrer immédiatement.*

#### AVERTISSEMENT

Une utilisation distraite ou sans surveillance de la clé du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.



Sur les véhicules avec moteur diesel et système Keyless Access, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur doit être préchauffé.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
3.	Uniquement sur les véhicules avec moteur diesel : pour le préchauffage, amenez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur en position ⇒ fig. 137 ①. Le témoin de contrôle  s'allume dans le combiné d'instruments.	
4.	Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur en position ⇒ fig. 137 ② – n'accélérez pas.	Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 138 – n'accélérez pas. Une clé de véhicule valable doit se trouver dans le véhicule pour le démarrage du moteur.
5.	Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur. Lorsque vous relâchez la clé du véhicule, celle-ci retourne en position ⇒ fig. 137 ①.	
6.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ. Exécutez la fonction de démarrage d'urgence, si nécessaire ⇒ page 192.
7.	Désactivez le frein de stationnement électronique lorsque vous souhaitez démarrer ⇒ page 207.	

### AVERTISSEMENT

Ne quittez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer soudainement, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné, et provoquer des accidents et des blessures graves.

### AVERTISSEMENT

Un accélérateur de démarrage peut exploser ou entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage.

### MISE EN GARDE

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

### MISE EN GARDE (suite)

- Pour démarrer le véhicule, ne le poussez pas ou ne le faites pas remorquer. Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.



Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.



Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.



Après le démarrage du moteur froid, celui-ci peut brièvement être plus bruyant à cause de son fonctionnement. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.



Sur les véhicules avec moteur diesel, il peut y avoir, par des températures extérieures inférieures à +5 °C (+41 °F), une légère formation de fumée sous le véhicule lorsque le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant est mis en marche.



Pour le démarrage d'un moteur MultiFuel en mode bioéthanol E85, une certaine température de fonctionnement est nécessaire. Réchauffez le moteur si nécessaire ⇒ page 195. Voir les informations sur le bioéthanol ⇒ page 327.

## Arrêt du moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
1.	Immobilisez entièrement le véhicule $\Rightarrow$  .	
2.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 4 soit effectuée.	
3.	Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P.	
4.	Actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 207.	
5.	Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur en position $\Rightarrow$ fig. 137  .	Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage $\Rightarrow$ fig. 138. Si vous ne pouvez pas couper le moteur, effectuez une coupure d'urgence $\Rightarrow$ page 192.
6.	Sur les véhicules à boîte mécanique, engagez la 1 <sup>re</sup> vitesse ou la marche arrière.	

### AVERTISSEMENT

N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule se déplace. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceintures sont hors fonction lorsque le contact d'allumage est coupé.
- Le servofrein ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. Pour arrêter le véhicule, la pédale de frein doit être davantage enfoncée.
- La direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté et il vous faut exercer un effort plus important pour braquer le véhicule.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur, il est possible que le blocage de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer.

### MISE EN GARDE

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une longue durée, il se peut qu'il surchauffe après son arrêt. Afin d'éviter tout endommagement du moteur, laissez tourner le moteur au point mort pendant env. 2 minutes avant de l'arrêter.

 Sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule peut uniquement être retirée du contact-démarrreur lorsque le levier sélecteur se trouve en position P.

 Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer à tourner pendant quelques minutes même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement. 

## Antidémarrage électronique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

L'antidémarrage aide à empêcher le démarrage du moteur avec une clé étrangère ainsi que le déplacement du véhicule.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsque vous insérez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur. 

L'antidémarrage électronique s'active automatiquement dès que vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, la clé du véhicule doit se trouver à l'extérieur du véhicule ⇒ page 54.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé adéquate codée d'origine Volkswagen. Des clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ⇒ page 47.

En cas d'utilisation d'une clé du véhicule non appropriée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous ne pouvez alors pas faire démarrer le véhicule.

**i** Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine Volkswagen.

## Réchauffage du moteur

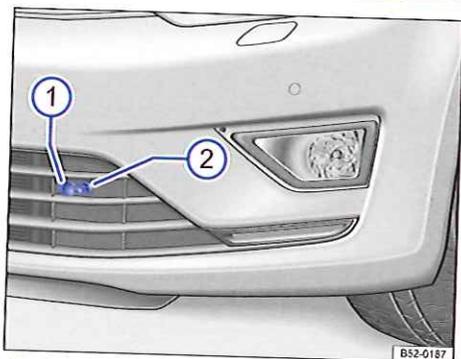


Fig. 140 Dans le pare-chocs avant : prise ② pour le réchauffage du moteur.

**Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 189.**

Lors du réchauffage du moteur, le liquide de refroidissement est lentement réchauffé par une résistance chauffante alors que le véhicule est à l'arrêt. Pour cela, les câbles fournis doivent être branchés à une prise de courant de 230 volts ou de 115 volts, par ex. dans un garage. Lorsque le liquide de refroidissement est suffisamment réchauffé, le moteur atteint sa température de fonctionnement beaucoup plus rapidement après son démarrage. Ceci a pour effet de réduire la consommation de carburant ou les émissions polluantes pendant la phase de montée en température.

En fonction de la température extérieure, le réchauffage du moteur peut durer jusqu'à 3 heures ⇒ page 327.

### Branchement du réchauffage de moteur

- Utilisez uniquement les câbles fournis.
- Tous les câbles et toutes les fiches utilisés doivent être en bon état ⇒ ⚠.

- Ouvrez le capuchon ⇒ fig. 140 ①.
- Branchez le câble de connexion dans la prise ②.
- Reliez le câble de raccordement au câble d'alimentation.
- Branchez le câble de raccordement à une prise de 230 volts ou de 115 volts mise à la terre et protégée par un disjoncteur différentiel.
- Avant de démarrer le moteur, débranchez toujours le câble de connexion et fermez le capuchon ①.

### ⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du réchauffage de moteur peut provoquer des courts-circuits, des décharges électriques, des incendies et des blessures graves voire mortelles.

- Branchez toujours le câble de raccordement à une prise de 230 volts ou de 115 volts mise à la terre et protégée par un disjoncteur différentiel contre l'eau, l'humidité et d'autres liquides.
- Ne branchez jamais le réchauffage de moteur à une prise classique, indépendamment du fait qu'elle soit protégée ou non.

### ⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de prises et de câbles de raccordement non appropriés ou endommagés et le non respect des consignes de sécurité générales en vigueur peuvent entraîner des courts-circuits, des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- N'utilisez jamais de prises et de câbles de raccordement endommagés. Contrôlez l'état des fiches et des câbles avant chaque utilisation.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne procédez jamais à des modifications ou des réparations sur les composants électriques.
- Protégez toujours les connecteurs contre l'eau, l'humidité et d'autres liquides.



En cas d'utilisation occasionnelle du réchauffage de moteur, testez le disjoncteur différentiel une fois par mois. En cas d'utilisation régulière, testez-le toutes les semaines.



# Passage des rapports

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle .....	198
Pédales .....	199
Boîte mécanique : engagement d'une vitesse	200
Boîte automatique : engagement d'un rapport	201
Passage des rapports avec la commande Tiptronic .....	203
Conduite avec boîte automatique .....	204
Dysfonctionnement de la boîte automatique	205
Recommandation de rapport .....	206

Les remarques relatives à la boîte de vitesses automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte **DSG®** à double embrayage.

L'engagement de la marche arrière et l'activation du contact d'allumage entraînent ce qui suit :

- Le feu de recul s'allume.
- Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) se met automatiquement en mode recyclage de l'air ambiant pendant que vous reculez.
- L'essuie-glace arrière se met en circuit si les essuie-glaces avant sont activés.
- Le cas échéant, le système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ainsi que la caméra de recul s'enclenchent.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vue d'ensemble de la console centrale ⇒ page 13
- Cadres ⇒ page 20
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 230
- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 240
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 245

- Limiteur de vitesse ⇒ page 258
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Climatisation ⇒ page 305
- Gestion moteur et système d'épuration des gaz d'échappement ⇒ page 401
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409

### AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez le Kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et la circulation le permettent.

### AVERTISSEMENT

Ne faites jamais « patiner » le frein trop souvent et trop longtemps ou n'actionnez pas la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.

### MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Ceci augmente l'usure.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

## Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 197.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Le levier sélecteur étant en position P, laissez refroidir la boîte de vitesses. Si l'avertissement ne s'éteint pas, arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses ⇒ page 205.
	Pédale de frein non actionnée !	Appuyez à fond sur la pédale de frein. Voir également ACC (régulateur de distance) ⇒ page 263
	Pédale de frein non actionnée	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Voir également Frein de stationnement électronique ⇒ page 207

Clignote	Cause possible	Remède
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage.	Encliquez le blocage du levier sélecteur ⇒ page 202.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, gardez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◀

## Pédales

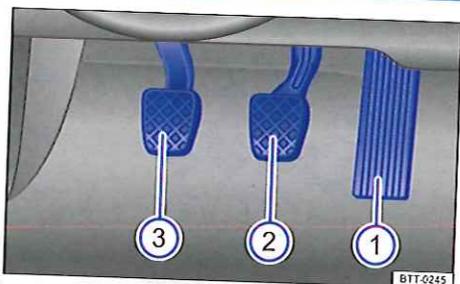


Fig. 141 Pédales sur véhicules avec boîte de vitesses mécanique ① : accélérateur, ② pédale de frein, ③ pédale d'embrayage

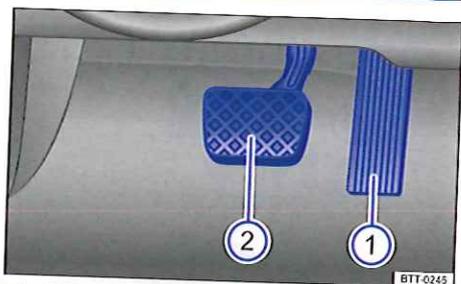


Fig. 142 Pédales sur véhicules avec boîte automatique : ① accélérateur, ② pédale de frein.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 197.

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risque de glisser.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez enfoncer la pédale de frein plus profondément que d'habitude pour obtenir l'immobilisation du véhicule.

### AVERTISSEMENT

Des objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour qu'ils évitent de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.

### MISE EN GARDE

L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé. En cas de défaillance d'un circuit de freinage, par exemple, une plus longue course de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le véhicule. Pour cela, la pédale de frein doit être enfoncée plus fortement et plus vigoureusement qu'à l'habitude.

## Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

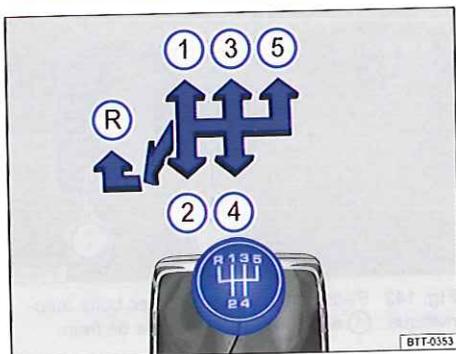


Fig. 143 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 5 vitesses.

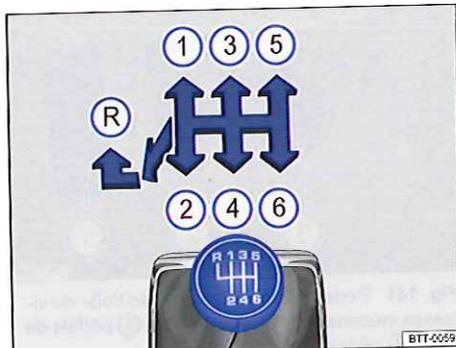


Fig. 144 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 197.

Les positions des différentes vitesses sont représentées sur le levier de vitesses  $\Rightarrow$  fig. 143 ou  $\Rightarrow$  fig. 144.

- Appuyez sur la pédale d'embrayage et maintenez-la.
- Amenez le levier de vitesses dans la position souhaitée  $\Rightarrow$  .
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Dans certains pays, il faut appuyer à fond sur la pédale d'embrayage afin de démarrer le moteur.

### Passage de la marche arrière

- N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position  $\Rightarrow$  .
- Amenez le levier de vitesses au point mort puis poussez-le vers le bas.
- Amenez le levier de vitesses au maximum vers la gauche puis poussez-le vers l'avant en position de marche arrière  $\Rightarrow$  fig. 143  ou  $\Rightarrow$  fig. 144 .
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

### Rétrogradage

Durant la conduite, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut régime  $\Rightarrow$  . Si, à vitesse élevée ou à haut régime, vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rap-

ports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas  $\Rightarrow$  .

### Kick-down

Sur les véhicules équipés d'un limiteur de vitesse  $\Rightarrow$  page 258, le dispositif kick-down vous permet de dépasser la limitation de vitesse mémorisée, par ex. lorsque vous effectuez un dépassement.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, le régulateur du limiteur de vitesse se désactive temporairement pendant le dépassement de la vitesse mémorisée.

Le régulateur du limiteur de vitesse se réactive dès que le véhicule repasse à une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée et que l'accélérateur n'est plus actionné à fond.

Si le profil de conduite Eco est activé  $\Rightarrow$  page 295 sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

### AVERTISSEMENT

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'une vitesse est enclenchée et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Il en est de même lorsque le frein de stationnement est activé.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement. 

## ⚠ AVERTISSEMENT

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse trop faible peut entraîner la perte du contrôle du véhicule et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

## ⚠ MISE EN GARDE

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop faible, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables. Il en est de même si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas.

## ⚠ MISE EN GARDE

Suivez ce qui suit afin d'éviter des endommagements et une usure prématurée :

- En conduisant, ne posez pas votre main sur le levier de vitesses. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avoir d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lors du changement de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant « patiner » l'embrayage lorsque le moteur tourne.

## Boîte automatique : engagement d'un rapport

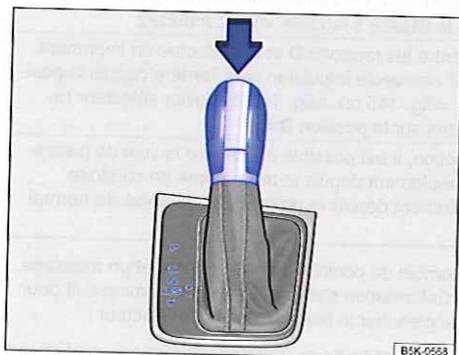


Fig. 145 Véhicules à direction à gauche : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 197.

Le levier sélecteur est doté d'un blocage. Pour changer de rapport à partir de la position P, mettez le contact d'allumage, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur dans le sens de la flèche ⇒ fig. 145

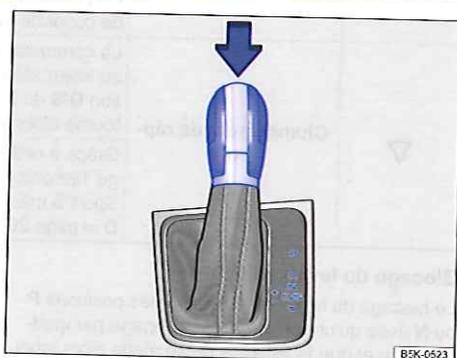


Fig. 146 Véhicules à direction à droite : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

ou ⇒ fig. 146. Pour faire passer le levier sélecteur de la position N à la position D ou R, enfoncez au préalable la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

Lorsque le contact d'allumage est mis, la position du levier de vitesses ainsi que la vitesse engagée apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Position du levier sélecteur	Désignation	Signification ⇒ ⚠
<b>P</b>	Frein de parking	Les roues motrices sont bloquées mécaniquement. N'engagez-le que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Pour désengager la position du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et mettez le contact d'allumage.
<b>R</b>	Marche arrière	La marche arrière est engagée. N'engagez-la que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
<b>N</b>	Point mort	La boîte de vitesses est au point mort. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein-moteur.
<b>D</b>	Position permanente de marche avant (programme normal)	Le passage des rapports de marche avant est automatique. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
<b>S</b>	Position permanente de marche avant (programme sport)	La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement <i>plus tard</i> et les descend automatiquement <i>plus tôt</i> que dans la position <b>D</b> du levier sélecteur afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Le rapport avant maximal n'est alors pas engagé. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
<b>▽</b>	Changement de rapport	La commutation entre les rapports <b>D</b> et <b>S</b> s'effectue en imprimant au levier sélecteur <i>une seule</i> impulsion vers l'arrière depuis la position <b>D/S</b> du levier ⇒ fig. 145 ou ⇒ fig. 146. Le levier sélecteur retourne alors toujours sur la position <b>D/S</b> . Grâce à cette fonction, il est possible d'atteindre la voie de passage Tiptronic non seulement depuis le programme de conduite Sport <b>S</b> mais également depuis le programme de conduite normal <b>D</b> ⇒ page 203.

### Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur sur les positions **P** ou **N** évite qu'un rapport ne soit engagé par inadvertance et que le véhicule ne se mette alors inopinément en mouvement.

Pour relâcher le blocage du levier sélecteur, le contact d'allumage étant mis, actionnez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez simultanément sur la touche de blocage du levier sélecteur.

Le levier sélecteur n'est pas bloqué lors d'un passage rapide par la position **N** (par ex. en passant de **R** à **D**). Ceci permet par ex. de « dégager » le véhicule lorsque celui-ci est embourbé. Si le levier se trouve en position **N** alors que la pédale de frein n'a pas été enfoncée pendant env. plus d'une seconde et que la vitesse du véhicule est inférieure à env. 5 km/h (3 mph), le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

Dans des cas rares cependant, sur les véhicules avec boîte à double embrayage DSG®, il se peut que le blocage du levier sélecteur ne s'enclenche pas. La propulsion du véhicule est alors sans effet afin d'éviter tout risque de démarrage inopiné. Le

témoin de contrôle vert (S) clignote et un message d'information s'affiche. Procédez comme suit pour enclencher le blocage du levier sélecteur :

- Sur la boîte de vitesses à 6 rapports : actionnez la pédale de frein, puis relâchez-la.
- Sur la boîte de vitesses à 7 rapports : amenez le levier sélecteur en position **P** ou **N**, puis engagez une vitesse.

### ⚠ AVERTISSEMENT

L'engagement d'une mauvaise position du levier de vitesses peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez une vitesse.
- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.
- N'enclenchez jamais la marche arrière ou le frein de parking lorsque le véhicule roule.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de causer des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est enclenché. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, vous devez toujours enclencher le frein de stationnement électronique et amener le levier sélecteur sur la position P.
- Lorsque le moteur tourne et que le rapport D, S, ou R est engagé, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule « rampe ».

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

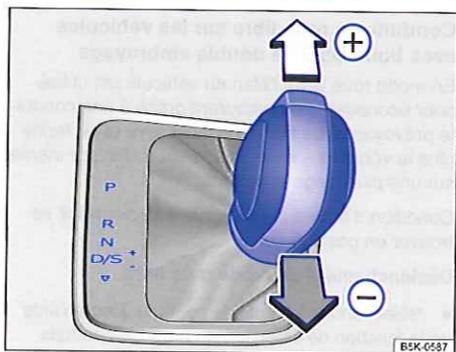
- N'engagez jamais le rapport R ou P lorsque le véhicule est en mouvement.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le rapport N est engagé. Peu importe si le moteur tourne ou est à l'arrêt, le véhicule roule dans une pente.

## ⓘ MISE EN GARDE

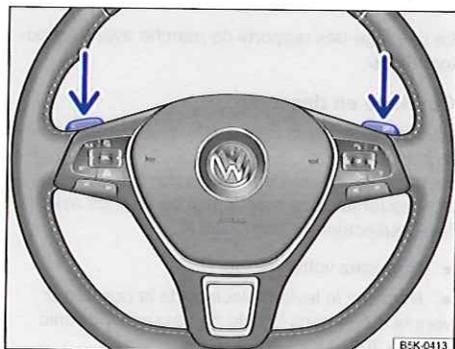
Si, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique n'est pas activé et la pédale de frein relâchée en position P du levier sélecteur, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.

**i** Si vous amenez par inadvertance le levier sélecteur sur la position N pendant la marche, levez le pied de l'accélérateur. Attendez que le régime moteur soit au ralenti avant d'engager de nouveau un rapport.

## Passage des rapports avec la commande Tiptronic



**Fig. 147** Levier de vitesses dans la voie de passage Tiptronic (véhicules à direction à gauche). Position symétriquement opposée pour les véhicules à direction à droite.



**Fig. 148** Volant avec 2 palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic.

**L** lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 197.

Sur les véhicules avec boîte automatique, vous pouvez passer les rapports supérieurs et rétrograder manuellement avec la commande Tiptronic. Lorsque le système se commute sur le programme Tiptronic, le rapport actuel est conservé. Ceci est possible tant que le système ne change pas de vitesse automatiquement en raison de la situation de conduite actuelle.

### Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide du levier sélecteur

- Poussez le levier sélecteur de la position **D/S** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic ⇒ ⚠ au chapitre *Boîte automatique : engagement d'un rapport* à la page 202.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'avant (+) ou vers l'arrière (-) pour passer les rapports ⇒ **fig. 147**.

## Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Dans le programme de conduite **D** ou **S** ou dans la voie de passage Tiptronic, actionnez les palettes au volant → fig. 148 (flèches).
- Tirez la palette de droite (+ OFF) vers le volant pour monter en rapports.
- Tirez la palette de gauche (-) vers le volant pour rétrograder.
- Pour quitter le programme Tiptronic, tirez la palette de droite (+ OFF) vers le volant de direction durant environ une seconde.

Vous quittez automatiquement le programme Tiptronic si les palettes ne sont pas activées pendant un moment et si le levier sélecteur ne se trouve pas dans la voie de passage Tiptronic.

## Conduite avec boîte automatique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 197.

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

### Conduite en descente

Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petites vitesses augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur au point mort **N**.

- Réduisez votre vitesse.
- Poussez le levier sélecteur de la position **D** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic → page 203.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'arrière pour rétrograder.
- **OU** : rétrogradez à l'aide des palettes au volant → page 204.

### Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si un arrêt ou un démarrage en côte est effectué lorsque le moteur tourne, utilisez la fonction Auto Hold → page 225.

Si vous effectuez un arrêt en côte alors qu'un rapport est engagé, empêchez systématiquement le véhicule de rouler en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement élec-

## ⚠ MISE EN GARDE

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Quand vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses change de rapport lorsque le moteur ne risque plus de tourner en surrégime. <

tronique. Ne relâchez la pédale de frein ou ne désactivez le frein de stationnement électronique que pour redémarrer → ①.

### Conduite en roue libre sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant grâce à une conduite prévoyante. Le moteur est débrayé et ne freine plus le véhicule – le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance.

Condition d'activation : le levier sélecteur doit se trouver en position **D**.

### Déclenchement du mode roue libre

- Sélectionnez le profil de conduite **Eco** à l'aide de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → page 295.
- Levez le pied de l'accélérateur. Le moteur est débrayé et tourne au ralenti. Le véhicule roule sans être freiné par le moteur.

### Interruption du mode roue libre

- Actionnez brièvement la pédale de frein ou tirez la palette de gauche (-) vers le volant.

### Kick-down

Le kick-down permet une accélération maximale en position **D**, **S** ou en position Tiptronic.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée → ▲. ▶

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que lorsque le régime-moteur maximal prévu est atteint.

Si le profil de conduite **Eco** est activé → page 295 sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

### Système de départ automatique

Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage à 6 rapports, le système de départ automatique permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

- Désactivez l'ASR → page 207.
- Appuyez sur la pédale de frein avec le pied gauche et maintenez-la enfoncée.
- Amenez le levier sélecteur en position **S** ou en position Tiptronic ou sélectionnez le profil de conduite **Sport** sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → page 295.
- Appuyez sur l'accélérateur avec le pied droit jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 3 200 tr/min.
- Levez le pied gauche du frein → . Le véhicule démarre avec une accélération maximale.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération !

### AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- Utilisez le kick-down ou accélérez rapidement uniquement lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patinent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'ASR est désenclenché, en particulier en cas de chaussée glissante.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération.

### MISE EN GARDE

- Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, n'essayez pas d'empêcher votre véhicule de rouler en accélérant. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule en position **N**, en particulier lorsque le moteur est arrêté. La boîte de vitesses automatique n'est alors pas lubrifiée et peut par conséquent être endommagée.

## Dysfonctionnement de la boîte automatique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 197.

### Programme de secours

Lorsque toutes les indications de position du levier sélecteur sont affichées en surbrillance (sur fond clair) sur l'afficheur du combiné d'instruments, il y a dysfonctionnement du système. La boîte automatique se trouve en programme de secours. En programme de secours, le véhicule peut encore être conduit mais à une vitesse réduite et uniquement dans certains rapports.

Dans le cas de la boîte à double embrayage DSG®, il se peut alors, dans certains cas, que vous ne puissiez plus rouler en marche arrière.

Dans tous les cas, faites immédiatement contrôler la boîte de vitesses automatique par un atelier spécialisé.

### Surchauffe de la boîte à double embrayage DSG®

La boîte à double embrayage peut devenir trop chaude en cas de démarrage fréquent, lorsque le véhicule « rampe » longuement ou en cas de circulation en accordéon. Le témoin d'alerte  et l'affichage éventuel d'un message texte sur le combiné d'instruments vous signalent la surchauffe. De plus, un avertissement acoustique peut retentir. Arrêtez-vous et laissez refroidir la boîte de vitesse → .

## Malgré un rapport engagé, le véhicule n'avance ni ne recule

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport. Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.

Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

## ⚠ MISE EN GARDE

- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte est surchauffée, le véhicule doit être arrêté dans un endroit sûr ou rouler à plus de 20 km/h (12 mph).
- Si le message texte et l'avertissement sonore surviennent env. toutes les 10 secondes, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité et le moteur coupé. Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Afin d'éviter tout endommagement de la boîte de vitesses, ne continuez votre route que lorsque l'avertissement sonore ne retentit plus. Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage ou de rouler au pas.

## Recommandation de rapport

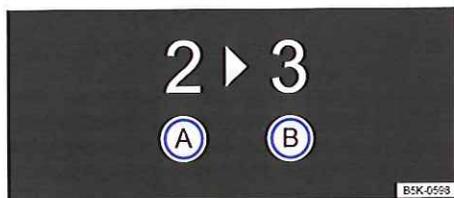


Fig. 149 Afficheur du combiné d'instruments : recommandation de rapport

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 197.

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer pendant la marche une valeur correspondant à une recommandation pour le choix d'un rapport économique.

Sur les véhicules équipés d'une *boîte automatique*, le levier sélecteur doit pour cela se trouver dans la voie de passage Tiptronic ⇒ page 203.

Légende de la fig. 149 :

- Ⓐ Rapport actuellement engagé
- Ⓑ Rapport recommandé

Aucune recommandation de rapport ne vous est proposée si vous avez engagé le rapport idéal. Le rapport actuellement engagé apparaît sur l'afficheur.

## Informations relatives au « nettoyage » du filtre à particules

La commande du système d'échappement détecte un filtre à particules obstrué et favorise l'autonettoyage du filtre à particules par le biais d'une recommandation ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé ⇒ page 401.

## ⚠ ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Le conducteur porte l'entière responsabilité du choix correct du rapport engagé dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement, lors de parcours en montagne et en cas de traction d'une remorque).



Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.



Sur les véhicules équipés de boîte mécanique, l'affichage de la recommandation de vitesse disparaît lorsque vous actionnez la pédale d'embrayage. Sur les véhicules équipés de boîte automatique, la recommandation de rapport disparaît lorsque vous désengagez le levier sélecteur de la voie de passage Tiptronic.

# Freiner, s'arrêter et se garer

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle .....	208
Frein de stationnement électronique .....	210
Stationnement .....	211
Informations sur les freins .....	212
Systèmes d'assistance au freinage .....	214
Activation et désactivation de l'ASR .....	216
Liquide de frein .....	217

Les **systèmes d'assistance de freinage** se composent du dispositif antiblocage (ABS), du système d'assistance au freinage d'urgence (AFU), du blocage électronique de différentiel (EDS), de l'antipatinage (ASR) et du programme électronique de stabilisation (ESP).

### Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Roues et pneus ⇒ page 368
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### ⚠️ AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte  s'allume seul ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Un stationnement inapproprié peut entraîner des blessures graves.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la di-

### ⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

rection risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer ni contrôler le véhicule.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.
- Lorsque vous arrêtez ou garez le véhicule, activez toujours le frein de stationnement électronique.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils pourraient en effet désactiver le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre ainsi le véhicule en mouvement. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils ▶

**MISE EN GARDE (suite)**

peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des

**MISE EN GARDE (suite)**

bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◀

**Témoins d'alerte et de contrôle**

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Allumé	Cause éventuelle ⇒ 	Pour y remédier
	Frein de stationnement électronique actionné	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Désactivez le frein de stationnement électronique ⇒ page 210.
	Dysfonctionnement du système de freinage.	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Faites immédiatement appel à un spécialiste ⇒ page 212.
	Niveau de liquide de frein insuffisant.	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Contrôlez le niveau de liquide de frein ⇒ page 217.
	Figurant en plus du témoin de contrôle ABS  : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Plaquettes de frein avant usées.	Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Contrôlez <b>toutes</b> les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.
	Désactivation de l'ESC liée au système.	Coupez puis remettez le contact d'allumage. Parcourez éventuellement un court trajet.
	Dysfonctionnement de l'ESC.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Conjointement avec le témoin de contrôle ABS  : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	La batterie a été reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (10 – 12 mph). Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule ⇒ page 347.
	ASR désactivé manuellement	Activez l'ASR ⇒ page 216. Activation automatique de l'ASR en coupant puis en remettant le contact d'allumage. ▶

Allumé	Cause éventuelle → ⚠	Pour y remédier
	Figurant en plus du témoin de contrôle ESC  : dysfonctionnement de l'ABS.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Figurant en plus du témoin d'alerte  : ABS défaillant.	
	Pédale de frein non actionnée	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.

Clignote	Cause possible	Remède
	ESC ou ASR en phase de régulation.	Levez le pied de l'accélérateur. Adaptez votre style de conduite en fonction de l'état de la chaussée.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Rouler avec des freins de mauvaise qualité peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte du système de freinage  ne s'éteint pas ou s'il s'allume en cours de route, soit le niveau du liquide de frein est trop bas dans le réservoir, soit le système de freinage ne fonctionne pas correctement. Arrêtez-vous immédiatement et faites appel à un spécialiste → page 217, *Liquide de frein*.
- Si le témoin d'alerte du système de freinage  s'allume en même temps que le témoin de contrôle d'ABS , il se peut que la fonc-

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

tion de régulation de l'ABS soit défaillante. Les roues arrière risquent par conséquent de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.

- Si le témoin de contrôle d'ABS  ne s'éteint pas ou s'allume en cours de route, l'ABS ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention de l'ABS). La protection offerte par l'ABS est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.
- Si le témoin d'alerte  s'allume individuellement ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

### ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◀

## Frein de stationnement électronique

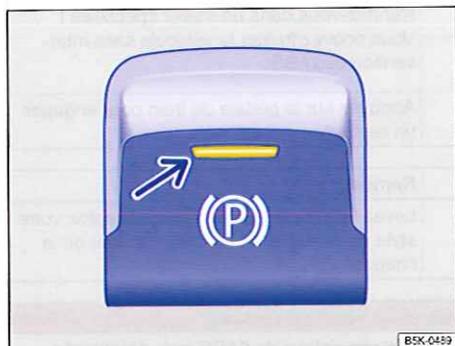


Fig. 150 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du frein de stationnement électronique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Le frein de stationnement électronique remplace le frein à main.

### Activation du frein de stationnement électronique

Le véhicule étant à l'arrêt, il est possible d'actionner le frein de stationnement électronique à tout moment. Le contact d'allumage étant coupé, actionnez toujours le frein de stationnement électronique lorsque vous quittez ou gardez le véhicule.

- Tirez la touche   $\Rightarrow$  fig. 150 et maintenez-la dans cette position.
- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche  $\Rightarrow$  fig. 150 (flèche) et le témoin de contrôle rouge sont allumés  sur l'afficheur du combiné d'instruments, le frein de stationnement électronique est actionné  $\Rightarrow$  page 208.
- Relâchez la touche.

### Désactivation du frein de stationnement électronique

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche   $\Rightarrow$  fig. 150. Appuyez en même temps à fond sur la pédale de frein ou appuyez légèrement sur l'accélérateur lorsque le moteur tourne.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche  $\Rightarrow$  fig. 150 (flèche) et le témoin de contrôle  rouge sur l'afficheur du combiné d'instruments s'éteignent.

### Désactivation automatique du frein de stationnement électronique lors du démarrage

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement lors du démarrage si vous avez fermé la porte du conducteur et bouclé votre ceinture de sécurité. **Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique**, le conducteur doit en plus appuyer à fond sur la pédale d'embrayage avant de démarrer afin que le système détecte la nécessité de desserrer le frein de stationnement électronique.

Vous pouvez empêcher le desserrage automatique du frein de stationnement électronique en tirant de manière continue la touche   $\Rightarrow$  fig. 150 vers le haut pendant le démarrage.

Le frein de stationnement électronique ne se desserre qu'une fois la touche  relâchée. Le démarrage est alors facilité si vous tractez un poids important.

### Activation automatique du frein de stationnement électronique lorsque vous quittez le véhicule de manière non conforme

Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement dès vous quittez le véhicule dans les cas suivants :

- le rapport **D**, **S** ou **R** est engagé ou le levier sélecteur se trouve en position Tiptronic et
- le contact d'allumage est mis et
- le véhicule est à l'arrêt et
- la porte du conducteur est ouverte.

### Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein  $\Rightarrow$  .

- Maintenez la touche   $\Rightarrow$  fig. 150 tirée pour freiner le véhicule efficacement. Un signal sonore retentit en même temps.
- Relâchez la touche  ou accélérez pour interrompre le processus de freinage.

### AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du frein de stationnement électronique peut entraîner des accidents et des blessures graves. 

### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage peut être bien plus importante car, selon les cas, seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.
- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné ou une vitesse engagée à partir du compartiment-moteur lorsque le moteur tourne. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.

### **ⓘ MISE EN GARDE**

Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.

**i** Véhicules avec boîte mécanique : si vous relâchez la pédale d'embrayage tout en accélérant, le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement.

**i** Si la batterie est déchargée, le frein de stationnement électronique ne peut se désactiver. Effectuez un démarrage de fortune  
⇒ page 447.

**i** Des bruits peuvent se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique.

**i** Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé.

## Stationnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 207.

Veillez respecter les dispositions légales pour l'arrêt et le stationnement d'un véhicule.

### Immobilisation du véhicule

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

- Garez le véhicule sur un sol approprié ⇒ **⚠**.
- Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- Actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 210.
- Sur les véhicules avec boîte automatique, amenez le levier sélecteur en position **P** ⇒ **⚠**.
- Coupez le moteur et retirez le pied de la pédale de frein.
- Retirez la clé du véhicule du contact-démarrateur.
- Le cas échéant, tournez légèrement le volant de direction pour que le dispositif de blocage de la direction s'enclenche.
- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses mécanique, engagez la 1<sup>re</sup> vitesse sur terrain plat ou dans une montée, ou la marche arrière dans une descente, et relâchez la pédale d'embrayage.

- Veillez à ce que tous les occupants, en particulier les enfants, descendent du véhicule.
- Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
- Verrouillage du véhicule.

### Règles supplémentaires pour le stationnement sur une route en pente

Avant de couper le moteur, tournez le volant de telle manière que le véhicule garé heurte le trottoir avec ses roues avant s'il se met en mouvement.

- Si vous stationnez en pente dans le sens de la descente, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le trottoir
- Si vous stationnez en pente dans le sens de la montée, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le milieu de la chaussée.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- Ne garez jamais le véhicule de sorte que les pièces du système d'échappement entrent en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé.

## AVERTISSEMENT

Si vous quittez le véhicule de manière non conforme, sans amener le levier sélecteur en position P, le véhicule risque de rouler. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Lorsque vous quittez le véhicule, veillez toujours à amener le levier sélecteur en position P et à actionner le frein de stationnement électronique et tenez compte impérativement des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments.

## MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.

## MISE EN GARDE (suite)

- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◀

## Informations sur les freins



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Des garnitures ou plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 200 à 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées » → . La légère réduction de la force de freinage peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. Pendant le rodage, la distance de freinage est, en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, plus élevée que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la période de rodage, évitez les freinages d'urgence et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins. Par exemple, lorsque vous suivez un véhicule de très près.

L'usure des plaquettes de frein dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous effectuez principalement de courts trajets en ville ou possédez un style de conduite sportif, il convient de faire vérifier plus souvent l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé.

En cas de conduite avec des freins mouillés, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Il faut faire sécher les freins dès que pos-

sible en freinant prudemment à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → .

La formation d'une pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution → .

Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la corrosion sur les disques de frein ainsi que l'encrassement des plaquettes de frein. En cas de sollicitation faible ou nulle des plaquettes de frein et de corrosion, Volkswagen vous recommande de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants à partir d'une vitesse élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → .

### Dysfonctionnement du système de freinage

Si, en freinant, vous constatez que le véhicule ne freine plus comme d'habitude (augmentation soudaine de la distance de freinage), il se peut qu'un circuit de freinage soit défaillant. Le témoin d'alerte  s'allume alors et un message texte s'affiche éventuellement. Rendez-vous immédiatement à l'atelier spécialisé le plus proche afin d'y faire ▶

éliminer ce dysfonctionnement. Roulez alors à vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage beaucoup plus longues et attendez-vous à devoir exercer une pression plus forte sur la pédale de frein.

### Servofrein

Le servofrein, qui ne fonctionne que lorsque le moteur tourne, amplifie la pression que le conducteur exerce sur la pédale de frein.

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage ⇒ ⚠.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les plaquettes de frein neuves ne disposent pas tout de suite d'une efficacité de freinage optimale.

- Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas l'effet de freinage optimal pendant les 300 premiers kilomètres et doivent d'abord être « rodées ». Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.
- Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte du contrôle du véhicule, il convient de rouler avec une prudence particulièrement accrue lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.
- Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près d'un autre véhicule et évitez toute situation susceptible de solliciter fortement les freins.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

- En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins.
- Les spoilers avant de deuxième monte ou endommagés peuvent gêner la ventilation des freins et entraîner ainsi leur surchauffe.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les freins humides, givrés ou recouverts d'un film de sel freinent plus tardivement et rallongent la distance de freinage.

- Testez avec précaution les freins.
- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez toujours quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein peut allonger considérablement la distance de freinage et risque ainsi de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

**i** En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Il convient de procéder régulièrement à un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein en les contrôlant à travers les ouvertures des jantes ou par le dessous du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

## Systèmes d'assistance au freinage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Les systèmes d'assistance au freinage ESC, ABS, AFU, ASR et EDS fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne et contribuent grandement à la sécurité active.

### Programme électronique de stabilisation (ESC)

L'ESC aide à réduire les risques de dérapage et à améliorer la stabilité directionnelle en freinant les différentes roues dans certaines situations de conduite. L'ESC reconnaît les situations critiques de comportement dynamique, par ex. une tendance au survirage ou au sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices. Grâce à des interventions de freinage ciblées ou à une réduction du couple moteur, le système contribue à stabiliser le véhicule.

L'ESC est soumis à certaines limites. Il est à noter que l'ESC ne peut annuler l'effet des lois de la physique. L'ESC ne sera pas en mesure d'aider le conducteur dans toutes les situations auxquelles il est confronté. C'est le cas par exemple lors d'une modification subite de l'état de la chaussée. Si une chaussée sèche est subitement couverte d'eau, de boue ou de neige, l'ESC ne pourra intervenir de la même manière que sur une route sèche. Si le véhicule « fait de l'aquaplanage » (roule sur un film d'eau au lieu du revêtement de la chaussée), l'ESC n'est pas en mesure d'aider le conducteur à manœuvrer le véhicule étant donné que le contact du véhicule avec le revêtement de la chaussée est interrompu et qu'il n'est ainsi pas possible de freiner ni de manier le véhicule. Lorsque les virages sont pris à vive allure, notamment sur des routes sinuées, l'efficacité de l'ESC dans des situations de conduite difficiles n'est pas aussi grande que lorsque vous roulez à vitesse réduite.

Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. L'ESC n'est pas en mesure d'annuler l'effet des lois de la physique, d'améliorer la transmission disponible ni de stopper le véhicule sur la chaussée lorsque celui-ci quitte la route suite à une inattention du conducteur. En revanche, l'ESC améliore la possibilité de reprise de contrôle du véhicule et il aide à suivre la direction souhaitée de la route dans des situations de conduite extrêmes en intervenant sur les mouvements de braquage du conducteur. Si vous roulez à une vitesse telle que le

véhicule dévie de la route avant que l'ESC ne puisse intervenir, aucune intervention de l'ESC ne sera possible.

L'ESC intègre les systèmes ABS, AFU, ASR et EDS.

Si, dans certaines situations de conduite, la motricité n'est plus suffisante, il est possible de désactiver l'antipatinage (ASR) dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  et  (Système ESC) ⇒ page 33.

Veillez à ce que l'ASR soit réactivé lorsqu'une motricité suffisante est de nouveau disponible.

### Freinage anticollisions multiples (Multi Collision Brake)

En cas d'accident, le système de freinage anticollisions multiples (Multi Collision Brake) peut aider le conducteur à réduire les risques de dérapage du véhicule et d'impacts consécutifs au premier choc grâce à un freinage automatique.

Le freinage anticollisions multiples ne fonctionne qu'en cas de collision frontale, latérale et par l'arrière, lorsque le calculateur de sac gonflable constate un seuil de déclenchement correspondant et que l'accident se produit à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Le freinage du véhicule est assuré automatiquement par l'ESC à condition que le système de freinage hydraulique, l'ESC et l'équipement électrique ne soient pas endommagés sous l'effet de la collision et restent opérationnels.

Les actions suivantes entraînent la désactivation de la fonction de freinage automatique :

- Lorsque le conducteur appuie sur l'accélérateur. Aucun freinage automatique n'est effectué.
- Lorsque la pression de freinage résultant de l'actionnement de la pédale de frein est plus importante que la pression de freinage établie par le système. Le véhicule est alors freiné manuellement.

### Dispositif antiblocage (ABS)

L'ABS empêche le blocage des roues lors du freinage jusqu'à l'arrêt du véhicule et aide le conducteur à manier le véhicule et à garder le contrôle du véhicule. Cela signifie que le véhicule a moins tendance à déraper, même en cas de freinage d'urgence :

- Appuyez fortement sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne retirez pas le pied de la pédale de frein et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale !
- Ne « pompez » pas et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale de frein !
- Manœuvrez le véhicule tout en appuyant fortement sur la pédale de frein.
- Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'ABS se désactive.

Le processus de régulation de l'ABS se manifeste par des **mouvements pulsatoires de la pédale de frein** ainsi que par des bruits. Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que l'ABS réduise la distance de freinage dans *toutes* les circonstances. La distance de freinage sur gravillons, ou en cas de neige fraîche sur sol glissant, peut même s'allonger.

### Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Le système d'assistance au freinage aide à réduire la distance d'arrêt. L'assistance au freinage d'urgence augmente la force de freinage lorsque vous appuyez rapidement sur la pédale de frein dans les situations de freinage d'urgence. La pression de freinage s'établit alors très rapidement, la force de freinage est augmentée et la distance de freinage réduite. L'ABS est ainsi activé plus rapidement et plus efficacement.

Ne relâchez **pas** la pression exercée sur la pédale de frein ! Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'assistant de freinage désactive automatiquement le servofrein.

### Antipatinage (ASR)

L'ASR diminue la force motrice du moteur lorsque les roues patinent et il adapte la force motrice à l'état de la chaussée. L'ASR facilite le démarrage, les accélérations et les montées en côte, même en cas de conditions défavorables sur la chaussée.

L'ASR peut être activé ou désactivé manuellement → page 216.

### Blocage électronique de différentiel (EDS et XDS)

L'EDS est à disposition du conducteur lors de conduites normales en ligne droite. L'EDS permet de freiner une roue qui patine et transmet la force motrice sur les autres roues motrices. Pour éviter la surchauffe du disque de frein de la roue freinée, l'EDS se désactive automatiquement en cas de sollicitation exceptionnellement forte. L'EDS se réactive automatiquement aussitôt le frein refroidi.

La fonction XDS est une extension du blocage électronique de différentiel (EDS). La fonction XDS ne réagit pas à l'antipatinage mais au délestage de la roue avant à l'intérieur du virage lorsque les virages sont pris à vive allure. La fonction XDS exerce une pression sur les freins de la roue à l'intérieur du virage, pour l'empêcher de patiner. La traction est ainsi améliorée et le véhicule reste plus longtemps sur la voie souhaitée.

## ⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au freinage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Toute conduite rapide sur des chaussées gelées, glissantes ou humides peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et blesser grièvement le conducteur et les passagers.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Le supplément de sécurité qu'apportent les systèmes d'assistance au freinage ABS, AFU, EDS, ASR et ESC ne doit pas vous inciter à prendre des risques.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Les chaussées glissantes et humides restent très dangereuses même si le véhicule est équipé de l'ESC et des autres systèmes.
- Si vous roulez trop rapidement sur chaussée humide, les roues risquent de perdre le contact avec la chaussée et de « flotter » (aquaplanage). Il n'est plus possible de freiner, de manœuvrer ni de garder le contrôle du véhicule s'il a perdu le contact avec la chaussée.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent empêcher la survenue d'un accident si vous roulez par exemple trop près d'un véhicule ou trop vite pour la situation de conduite concernée.
- Bien que les systèmes d'assistance au freinage soient très efficaces et vous aident à maintenir le contrôle du véhicule dans des situations de conduite difficiles, tenez toujours compte du fait que la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Accélérez avec prudence sur une chaussée glissante, par ex. sur la neige ou le verglas. Même si le véhicule est équipé de systèmes d'assistance au freinage, les roues peuvent patiner, ce qui peut conduire à la perte de contrôle du véhicule.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

L'efficacité de l'ESC peut être considérablement réduite si d'autres composants et systèmes liés au comportement dynamique du véhicule n'ont pas été correctement entretenus ou présentent des dysfonctionnements. Cela concerne également – mais pas uniquement – les freins, les pneus ainsi que d'autres systèmes mentionnés précédemment.

- Veuillez ne jamais oublier que toute modification opérée sur le véhicule peut avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, l'AFU, l'ASR, l'EDS et l'ESC.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Des modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non homologuées peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, l'AFU, l'ASR, l'EDS et l'ESC et réduire leur efficacité.
- L'efficacité de l'ESC dépend également de l'utilisation d'un pneu approprié ⇒ page 368.

**i** L'ESC ou l'ASR ne peut fonctionner correctement que si les 4 roues sont équipées de pneus identiques. Des circonférences de roulement de pneus différentes peuvent entraîner une réduction inattendue de la puissance du moteur.

**i** En cas de dysfonctionnement de l'ABS, l'ESC, l'ASR et l'EDS sont également défaillants.

**i** Des bruits de fonctionnement du moteur peuvent survenir lors des processus de régulation des systèmes décrits.

## Activation et désactivation de l'ASR

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 207.

Le programme électronique de stabilisation (ESC) ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et comprend l'ABS, l'EDS et l'ASR.

Désactivez la fonction ASR uniquement lorsque la motricité n'est plus suffisante (entre autres) :

- Pour conduire en neige profonde ou sur sol meuble.
- Pour « désembourber » le véhicule enlisé.

Réactivez ensuite la fonction ASR.

### Désactivation et activation de la fonction ASR

Activez et désactivez la fonction ASR dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction **⊞** et **(Système ESC)** ⇒ page 33.

**i** Selon le modèle, des messages texte peuvent également être indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir ⇒ page 20, *Cadrans*.

## Liquide de frein



Fig. 151 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

C'est pourquoi le liquide de frein absorbe, avec le temps, l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée peut entraîner des dégâts dans le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage d'urgence. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et la sécurité de tous les passagers sont compromises si le système de freinage ne fonctionne pas toujours correctement ⇒ .

### Spécification du liquide de frein

Volkswagen a mis au point un liquide de frein spécialement adapté au système de freinage du véhicule. Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Avant d'utiliser un liquide de frein, vérifiez que les indications relatives à la spécification du liquide de frein sur le bidon répondent aux exigences du véhicule.

Le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14** est disponible auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Si ce type de liquide de frein n'est pas disponible et que vous deviez par conséquent utiliser un autre liquide de frein de haute qualité, vous pouvez utili-

ser un liquide de frein répondant aux exigences de la norme **DIN ISO 4925 CLASS 4** ou de la norme **US FMVSS 116 DOT 4**.

Tous les liquides de frein répondant aux exigences de la norme **DIN ISO 4925 CLASS 4** ou de la norme **US FMVSS 116 DOT 4** n'ont pas la même composition chimique. Certains de ces liquides de frein peuvent contenir des produits chimiques qui, avec le temps, peuvent détruire ou endommager des pièces du système de freinage du véhicule.

Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande expressément d'utiliser le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Les liquides de frein conformes à la norme **VW 501 14** répondent aux exigences de la norme **DIN ISO 4925 CLASS 4** et de la norme **US FMVSS 116 DOT 4**.

### Niveau du liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit toujours se trouver entre le repère **MIN** et le repère **MAX** du réservoir de liquide de frein ⇒ .

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé exactement sur chaque modèle, des pièces du moteur masquant les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique du frein.

### Vidange de liquide de frein

Faites effectuer la vidange du liquide de frein par un spécialiste. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Ne faites l'appoint qu'avec du liquide de frein neuf qui présente les spécifications requises.

### AVERTISSEMENT

Un niveau de liquide de frein insuffisant et un liquide de frein trop vieux ou inapproprié peuvent entraîner une défaillance des freins ou réduire l'effet de freinage.

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein !
- Faites effectuer régulièrement une vidange du liquide de frein.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Des bulles de vapeur peuvent se former lorsque les freins sont fortement sollicités avec un liquide de frein trop vieux. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent entraîner une défaillance totale du système de freinage.
- Veillez à utiliser du liquide de frein approprié. Utilisez uniquement un liquide de frein strictement conforme à la norme VW 501 14.
- Tout autre liquide de frein ou un liquide de moindre qualité peut entraver le fonctionnement des freins et réduire l'efficacité du freinage.
- Si aucun liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 n'est disponible, utilisez exceptionnellement un liquide de frein de qualité répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.
- Faites toujours l'appoint avec du liquide de frein neuf.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le liquide de frein est toxique.

- Pour réduire les risques d'intoxication, n'utilisez jamais de bouteilles ou autres contenants pour conserver le liquide de frein. Ces récipients, même marqués, peuvent inciter des personnes à en boire le contenu.
- Conservez toujours le liquide de frein dans son bidon d'origine fermé, hors de la portée des enfants.

**⚠ MISE EN GARDE**

Du liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule endommage la peinture du véhicule, les pièces en matière plastique et les pneus. Essayez immédiatement le liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule sur la peinture et sur les autres parties du véhicule.



Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.



# Conduite respectueuse de l'environnement

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Style de conduite économique .....	219
Conduite économique en carburant .....	220

La consommation de carburant, la pollution, ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent principalement de 3 facteurs :

- Le style de conduite adopté.
- Les conditions d'utilisation (météorologie, état de la chaussée).
- Les conditions techniques.

Selon le style de conduite et en utilisant des moyens simples, il est possible d'économiser jusqu'à 25 % de carburant.

### Gestion active des cylindres (ACT®)

Certaines versions de véhicules sont équipées d'un système de gestion active des cylindres (ACT®).

Dans des situations de conduite nécessitant une faible puissance du moteur, le système de gestion active des cylindres (ACT®) désactive automatiquement des cylindres du moteur. L'injection de carburant dans les cylindres coupés est alors interrompue, ce qui permet de réduire la consommation totale de carburant. Le nombre de cylindres actifs peut être indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 20.

### AVERTISSEMENT

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

## Style de conduite économique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 219.

### Passage des rapports plus rapide

De manière générale, un rapport plus élevé est toujours plus économique. Pour la plupart des véhicules, la règle suivante s'applique : roulez en 3<sup>e</sup> à une vitesse de 30 km/h (18 mph), en 4<sup>e</sup> à 40 km/h (25 mph) et en 5<sup>e</sup> à 50 km/h (31 mph).

Par ailleurs, le fait de « sauter » des rapports lors de la montée en rapport permet d'économiser du carburant si la circulation et la situation de conduite le permettent.

Ne poussez pas les rapports au maximum. N'utilisez la 1<sup>ère</sup> vitesse que pour démarrer puis passez rapidement la 2<sup>e</sup> vitesse. Sur les véhicules dotés d'une boîte automatique, évitez d'utiliser le Kick-down.

Les véhicules dotés d'un affichage des rapports favorisent la conduite économique en affichant le moment idéal pour passer les vitesses.

### Laisser le véhicule en roue libre

Lorsque vous retirez votre pied de l'accélérateur, l'alimentation du moteur en carburant est interrompue et la consommation est réduite.

Par conséquent, laissez rouler le véhicule sans appuyer sur l'accélérateur, par exemple lorsque vous approchez d'un feu rouge. Enfoncez la pédale d'embrayage pour débrayer uniquement lorsque le véhicule devient trop lent ou si la distance de décélération est plus longue. Le moteur continue alors de tourner au ralenti.

Dans les situations où un stationnement prolongé est probable, par ex. devant un passage à niveau, coupez le moteur. Sur les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille activé, le moteur est automatiquement coupé dans les phases d'arrêt du véhicule.

## Anticiper et « suivre le courant »

Le fait de freiner et d'accélérer fréquemment augmente considérablement la consommation de carburant. En anticipant et en maintenant une distance suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, vous pouvez compenser les variations de vitesse simplement en relâchant la pédale de l'accélérateur. Il n'est alors pas absolument nécessaire de freiner et d'accélérer activement.

## Conduite sereine et régulière

La constance est plus importante que la vitesse : plus on conduit de façon régulière, plus la consommation en carburant est faible.

Sur l'autoroute, il est plus efficace de conserver une vitesse constante et modérée que d'accélérer et de freiner en permanence. De manière générale, vous arriverez à destination aussi vite en adoptant une conduite constante.

Le régulateur de vitesse vous aide à adopter un style de conduite régulier.

## Utilisation raisonnable des consommateurs supplémentaires

Le confort à bord du véhicule est agréable et important, mais il faut l'utiliser à bon escient en respectant l'environnement.

Certains équipements augmentent la consommation de carburant lorsqu'ils sont activés (exemples) :

- Système de réfrigération du climatiseur : lorsque le climatiseur doit produire une différence de température très élevée, il consomme beaucoup d'énergie produite par le moteur. C'est pourquoi il ne faut pas que la température dans le véhicule diffère trop de la température extérieure. Avant de prendre le volant, il peut s'avérer utile d'aérer le véhicule puis de rouler avec les fenêtres ouvertes sur un court trajet. N'activez le climatiseur que lorsque les fenêtres sont fermées. Lorsque vous roulez à grande vitesse, gardez les fenêtres fermées. Les fenêtres ouvertes augmentent la consommation de carburant.

- Désactivez le chauffage de siège lorsque vous n'en avez plus besoin.
- Désactivez le dégivrage de glace avant et arrière lorsque les glaces sont exemptes de buée, de givre et de glace.
- Ne laissez pas le chauffage stationnaire activé lorsque le véhicule est en mouvement  
⇒ page 315.

## Autres facteurs qui augmentent la consommation de carburant (exemples) :

- Dysfonctionnement de la gestion moteur.
- Conduite en montagne.
- Conduite avec remorque.

## Conduite économique en carburant

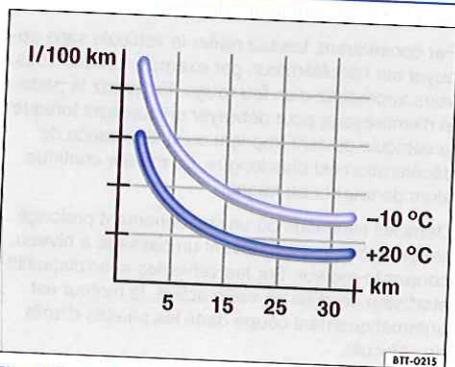


Fig. 152 Consommation de carburant en l/100 km à deux températures ambiantes différentes

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant la page 219.

Vous pouvez facilement réduire votre consommation de carburant de 10 à 15 % en adoptant une conduite anticipée et économique.

C'est à l'accélération qu'un véhicule consomme le plus de carburant. La conduite anticipée permet de moins freiner et par conséquent de moins accélérer. Dans la mesure du possible, laissez le véhicule rouler en roue libre, par exemple lorsque vous voyez que le prochain feu de signalisation est au rouge.

## Éviter les trajets courts

Juste après sa mise en route, le moteur froid consomme nettement plus de carburant. C'est uniquement après quelques kilomètres que le moteur atteint sa température de fonctionnement et que la consommation de carburant redevient normale.

Pour réduire efficacement la consommation de carburant et les émissions polluantes, le moteur et le catalyseur doivent avoir atteint leur température ►

de fonctionnement optimale. Dans ce contexte, la température ambiante est également déterminante.

La fig. 152 indique deux valeurs de consommation de carburant différentes pour le même trajet, l'un étant effectué à +20 °C (+68 °F) et l'autre à -10 °C (+14 °F).

Par conséquent, évitez les trajets courts superflus et regroupez les trajets.

Dans des conditions équivalentes, le véhicule consomme plus de carburant en hiver qu'en été.

Le fait de « laisser chauffer » le moteur est non seulement prohibé par la loi dans certains pays mais aussi techniquement inutile et entraîne un gaspillage de carburant.

### **Adaptation de la pression de gonflage des pneus**

Une pression de gonflage de pneus correcte réduit la résistance au roulement et par conséquent la consommation de carburant.

Lorsque vous achetez des pneus neufs, veillez toujours à ce que leur résistance au roulement soit optimale.

### **Utilisation des huiles-moteur superlubrifiantes**

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité, appelées aussi huiles-moteur superlubrifiantes, réduisent la consommation de carburant. Les huiles-moteur superlubrifiantes diminuent

la résistance au frottement dans le moteur et se répartissent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur. Cet effet concerne tout particulièrement les véhicules parcourant souvent des trajets courts.

Surveillez toujours le niveau d'huile-moteur et respectez les périodicités d'entretien (périodicités de vidange d'huile-moteur).

Lorsque vous achetez de l'huile-moteur, respectez toujours les normes des huiles-moteur homologuées par Volkswagen.

### **Éviter le ballast inutile**

Plus un véhicule est léger, plus il est économique et écologique. Un poids supplémentaire de 100 kg fait par exemple augmenter la consommation de carburant jusqu'à 0,3 l/100 km.

Retirez tous les objets et ballasts inutiles du véhicule.

### **Retrait des superstructures et des pièces rapportées inutiles**

Plus un véhicule est aérodynamique, plus sa consommation est faible. Les superstructures et pièces rapportées telles que les galeries porte-bagages ou les porte-vélos diminuent l'aérodynamisme.

C'est pourquoi vous devez retirer les pièces rapportées inutiles et les systèmes de galerie porte-bagages non utilisés, en particulier si vous roulez à des vitesses élevées.

# Direction

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle .....	222
Informations concernant la direction .....	223

L'assistance de direction ne s'effectue pas hydrauliquement mais électromécaniquement. Avantage de cette direction : aucun flexible hydraulique, aucune pompe, aucun filtre et aucune autre pièce ne sont nécessaires. Le système électromécanique est plus économe en carburant. Alors qu'un système hydraulique requiert une pression d'huile permanente dans le système, une direction électromécanique ne requiert un apport d'énergie que lors du braquage.

Avec la direction assistée électromécanique, l'assistance de direction s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut avoir une incidence sur le comportement de l'assistance de direction ⇒ page 295.

## Informations complémentaires et avertissements :

- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 189
- Batterie ⇒ page 347
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 451

### AVERTISSEMENT

Lorsque l'assistance de direction ne fonctionne pas, le volant est difficile à tourner et peut rendre difficile le braquage du véhicule.

- L'assistance de direction ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrage tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

## Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 222.

Allumé	Cause possible	Remède
	Direction assistée électromécanique défaillante.	Faites contrôler sans délai la direction dans un atelier spécialisé.
	Direction assistée électromécanique réduite.	Faites contrôler sans délai la direction dans un atelier spécialisé. Si le témoin d'alerte jaune s'allume après un nouveau démarrage du moteur ou un bref parcours, il n'est pas nécessaire de vous rendre dans un atelier spécialisé.
	La batterie a été déconnectée puis reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 à 12 mph).

Clignote	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement du verrouillage électronique de la colonne de direction.	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Faites appel à un spécialiste !
	Colonne de direction sous contrainte	Tournez légèrement le volant dans un sens puis dans l'autre.
	Colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée.	Coupez le contact d'allumage puis remettez-le. Tenez compte des messages éventuellement affichés sur le combiné d'instruments. <b>Arrêtez de rouler</b> si la colonne de direction reste verrouillée après l'établissement du contact d'allumage. Faites appel à un spécialiste !

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### **AVERTISSEMENT**

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

### **AVERTISSEMENT (suite)**

- **N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.**
- **Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.**

### **MISE EN GARDE**

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◀

## Informations concernant la direction

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 222.

Pour rendre plus difficile les tentatives de vol du véhicule, la direction doit être bloquée à chaque fois que vous quittez le véhicule.

### Verrouillage électronique de la colonne de direction

*Véhicules avec système Keyless Access* : la colonne de direction est verrouillée lorsque la porte du conducteur est ouverte, le contact d'allumage étant coupé. À cet effet, le véhicule doit être à l'arrêt et, le cas échéant, le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Si vous ouvrez la porte du conducteur avant de couper le contact d'allumage, le verrouillage électronique de la colonne de direction est activé à l'aide de la clé du véhicule ou du capteur intégré à la poignée de porte.

### Blocage de la direction mécanique

*Véhicules sans système Keyless Access* : la colonne de direction se verrouille lorsque, le véhicule étant à l'arrêt, vous retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.

Activation du blocage de direction	Désactivation du blocage de direction
Garez le véhicule ⇒ page 207.	Tournez quelque peu le volant pour délester le dispositif de blocage de la direction.
Retirez la clé du véhicule.	Insérez la clé du véhicule dans le contact-démarreur.
Tournez quelque peu le volant jusqu'à ce que le blocage de direction s'enclenche de manière audible.	Tenez le volant dans cette position et mettez le contact d'allumage.

## ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

## ⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

## Fonction Auto Hold

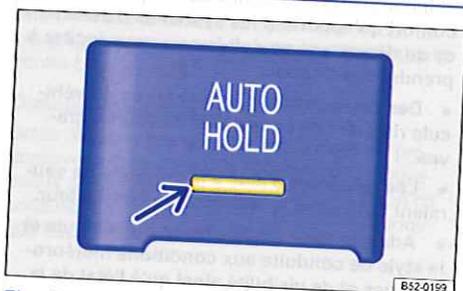


Fig. 153 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de la fonction Auto Hold

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 225.

Lorsque la fonction est activée, le témoin de contrôle intégré à la touche **AUTO HOLD** ⇒ fig. 153 (flèche) s'allume.

La fonction Auto Hold permet d'immobiliser automatiquement le véhicule sans vous obliger à appuyer en permanence sur la pédale de frein.

Après avoir identifié l'arrêt du véhicule et une fois la pédale de frein relâchée, la fonction Auto Hold assure l'immobilisation du véhicule. Le témoin de contrôle **vert** s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments pour signaler la mise à l'arrêt du véhicule par le frein de service.

Dès que le conducteur démarre, la fonction Auto Hold désactive le frein de stationnement électronique. Le témoin de contrôle **vert** s'éteint sur l'afficheur du combiné d'instruments et le véhicule se met à rouler en fonction de la déclivité.

**Conditions requises pour l'arrêt du véhicule à l'aide de la fonction Auto Hold :**

- La porte du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le moteur tourne.

Si l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Auto Hold est modifiée pendant que le véhicule est à l'arrêt, la fonction Auto Hold se désactive et le témoin de contrôle **vert** s'éteint en même temps que le témoin de contrôle **jaune** intégré à la touche **AUTO HOLD**.

Si nécessaire, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement pour immobiliser le véhicule en toute sécurité ⇒ ⚠.

## Activation ou désactivation manuelle de la fonction Auto Hold

Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** ⇒ ⚠. Le témoin de contrôle intégré à la touche ⇒ fig. 153 (flèche) s'éteint lorsque la fonction Auto Hold est désactivée.

## Activation ou désactivation automatique de la fonction Auto Hold

Si vous avez activé la fonction Auto Hold via la touche **AUTO HOLD** avant de couper le contact d'allumage, la fonction Auto Hold reste automatiquement activée après le rétablissement du contact d'allumage. De même, si vous avez désactivé la fonction Auto-Hold, celle-ci reste automatiquement désactivée après le rétablissement du contact d'allumage.

## ⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction Auto Hold ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Le supplément de confort qu'apporte la fonction Auto Hold ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Ne quittez jamais le véhicule lorsque la fonction Auto-Hold est activée et que le moteur tourne.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La fonction Auto Hold ne peut pas maintenir le véhicule en côte dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé).

### ⓘ MISE EN GARDE

Avant d'entrer dans une station de lavage, désactivez toujours la fonction Auto Hold. L'activation automatique du frein de stationnement électronique risque sinon de provoquer des endommagements.

## Dispositif start/stop de mise en veille

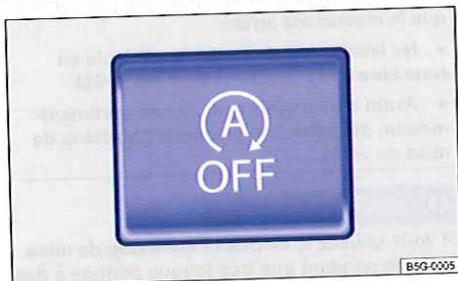


Fig. 154 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du dispositif start/stop de mise en veille

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 225.

Le dispositif start/stop de mise en veille coupe automatiquement le moteur dans les phases d'arrêt du véhicule. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Il est possible de consulter d'autres informations sur le mode start/stop dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** dans le menu **Statut véhicule**.

Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué.

### Véhicules avec boîte mécanique

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, désengagez la vitesse et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur s'arrête.
- Appuyez sur la pédale d'embrayage pour relancer le moteur.

### Véhicules avec boîte automatique

- Le véhicule étant à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Le moteur s'arrête.
- Pour relancer le moteur, retirez le pied de la pédale de frein ou appuyez sur l'accélérateur.

### Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est fermée.
- La capot-moteur est fermé.
- Le dispositif d'attelage de première monte n'est pas relié électriquement à une remorque.
- La température minimale du moteur est atteinte.
- Le véhicule a été déplacé depuis le dernier arrêt du moteur.
- *Sur les véhicules avec Climatronic* : la température dans l'habitacle se trouve dans la plage des températures préréglées.
- La fonction de dégivrage-désembuage du climatiseur n'est pas activée.
- La batterie est suffisamment chargée.
- La température de la batterie n'est ni trop basse ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ou en pente abrupte.
- *Véhicules avec boîte automatique* : les roues avant ne sont pas fortement braquées.
- Le dégivrage de pare-brise n'est pas activé.
- La marche arrière n'est pas enclenchée.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) n'est pas activé.

Si les conditions requises pour la coupure automatique du moteur ne sont réunies que durant une phase d'arrêt du véhicule, le moteur peut également se couper ultérieurement :

- Lorsque le conducteur crée les conditions requises en intervenant sur une fonction (par ex. en désactivant la fonction dégivrage-désembuage).
- Lorsque vous appuyez deux fois sur la touche dans la partie inférieure de la console centrale  ⇒ fig. 154.
- Lorsque le levier sélecteur est en position P sur les véhicules avec boîte automatique.

### Conditions d'un redémarrage automatique

Le moteur peut démarrer automatiquement dans les conditions suivantes :

- Réchauffement ou refroidissement trop important de l'habitacle.
- Le véhicule se met à rouler.
- Baisse de la tension dans la batterie.
- Actionnement du volant de direction.

### Conditions requérant un démarrage manuel du moteur

Dans les conditions suivantes, il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur :

- le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.
- la porte du conducteur est ouverte.
- le capot-moteur est ouvert.

### Activation et désactivation manuelle du dispositif start/stop de mise en veille

- Appuyez sur la touche  dans la partie inférieure de la console centrale ⇒ fig. 154.
- Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille est désactivé, le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.

Si le véhicule se trouve en mode stop lors de la désactivation manuelle, le moteur démarre.

### Mode start/stop avec activation du régulateur de distance (ACC)

Suite à une intervention active de freinage effectuée par le régulateur de distance (ACC) jusqu'à l'arrêt du véhicule ⇒ page 263, le moteur s'arrête.

Le régulateur de distance étant activé, le moteur redémarre dans les cas suivants :

- Lorsque l'accélérateur est actionné
- Lorsque l'ACC a repris en charge la régulation de la vitesse et de la distance
- Lorsque le véhicule qui vous précède s'éloigne

### AVERTISSEMENT

Le servofrein ainsi que la direction assistée électromécanique ne fonctionnent pas lorsque le moteur est arrêté.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Avant d'intervenir dans le compartiment-moteur, désactivez le dispositif start/stop de mise en veille.

### MISE EN GARDE

Si vous utilisez le dispositif start/stop de mise en veille pendant une très longue période à des températures extérieures élevées, la batterie risque d'être endommagée.

 Dans certains cas, il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments.

 Si, sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) ⇒ page 295, le profil de conduite Eco est sélectionné, le dispositif start/stop de mise en veille s'active automatiquement. ◀

## Assistant de descente

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 225.

Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, l'assistant de descente aide à freiner dans les descentes ⇒ . Pour cela, l'assistant de descente exploite le frein-moteur. ▶

La boîte de vitesse automatique sélectionne elle-même le rapport optimal en fonction de la déclivité et de la vitesse actuelle du véhicule. Le levier sélecteur doit pour cela se trouver en position **D** ou **S**. En mode Tiptronic, l'assistant de descente n'est pas actif.

Étant donné que l'assistant de freinage peut uniquement rétrograder jusqu'en 3<sup>e</sup>, il peut s'avérer nécessaire de commuter vers le mode Tiptronic dans le cas de pentes très raides. En mode Tiptronic, engagez manuellement le 2<sup>e</sup> ou le 1<sup>er</sup> rapport pour pouvoir utiliser le frein-moteur et soulager les freins.

#### Activation automatique de l'assistant de descente :

- Si la pente présente une déclivité de plus de 6 %.
- **ET** : si le levier sélecteur se trouve en position **D** ou **S**.
- **De plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance ACC étant désactivé** : si la vitesse est inférieure à environ 80 km/h (50 mph) ou si le frein est actionné.
- **De plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance ACC étant activé** : si la vitesse enregistrée est dépassée.

#### Désactivation automatique de l'assistant de descente :

- Si la déclivité diminue.
- **OU** : lorsque la boîte de vitesse monte en rapport, parce que le régime moteur est supérieur à 4 500 tr/min.
- **Ou, de plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance ACC étant activé** : si la vitesse enregistrée peut être maintenue.

#### **AVERTISSEMENT**

**Soyez toujours prêt à freiner. Vous risquez sinon de vous exposer à des accidents et des blessures.**

- **L'assistant de descente est un simple outil et ne peut pas toujours freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.**
- **Malgré l'assistant de descente, le véhicule peut accélérer.**

# Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot) .....	231
Signaux sonores et affichages à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ..	233
Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot) .....	236
Indicateur de trajet .....	238
Traction d'une remorque .....	239

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) constitue une aide pour le conducteur lorsqu'il manœuvre pour se garer.

Les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs émettent et reçoivent des ultrasons. Le système électronique calcule en continu la distance entre le pare-chocs et l'obstacle pendant la durée de parcours des ultrasons (émission, réflexion par l'obstacle et réception).

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'infodivertissement → page 33
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 207
- Caméra de recul (Rear Assist) → page 240
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → page 245
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → page 351
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 385

### ⚠️ AVERTISSEMENT

La technique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne peut dépasser les limites inhérentes au système. Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de causer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

### ⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements ne peuvent pas être détectés par le système ou peuvent être mal détectés par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

- L'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne fonctionne que lorsque vous roulez très lentement. L'adoption d'un style de conduite non adapté à la situation de conduite peut entraîner des accidents et des blessures graves.
- Tenez toujours compte du retard des signaux.

### ⚠️ MISE EN GARDE

Différents facteurs peuvent entraver les fonctions du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou entraîner des endommagements au niveau du véhicule ou dans sa zone périphérique.

- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne sont pas en mesure de détecter des objets par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux étroits, les arbres ou encore des capots de coffre ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Si le système d'aide au stationnement (ParkPilot) a déjà détecté et signalé un obstacle par l'intermédiaire d'avertissements, des obstacles ▶

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

particulièrement bas ou hauts peuvent disparaître de la plage de mesure des capteurs ultrasons lorsque le véhicule se rapproche et ne plus être détectés. La présence de ces objets ne peut donc plus être signalée.

- Si l'avertissement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est ignoré, il peut s'ensuivre des dommages considérables sur le véhicule.
- Les capteurs ultrasons peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lors de manœuvres de stationnement.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.
- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.
- Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés, des boucles à induction ou des machines de chantier ainsi que les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer l'affichage de messages d'erreur par le système d'aide au stationnement (ParkPilot).
- Dans certains cas, le système d'aide au stationnement considère la présence d'eau ou de glace sur les capteurs ultrasons comme un obstacle.

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) sont susceptibles d'entraver le fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

**i** En cas de défaillance d'un capteur ultrason, la zone couverte par le groupe de capteurs ultrasons concernés se désactive et ne peut plus être activée tant que le défaut n'est pas éliminé. Veuillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. L'affichage à l'écran disparaît et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule et l'indicateur de trajet est désactivé.

**i** Un dysfonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est signalé par l'émission d'un signal sonore pendant environ 3 secondes lors de la première activation et par le clignotement du témoin de contrôle intégré à la touche.

**i** Pour vous familiariser avec le système d'aide au stationnement (ParkPilot), Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système de vision périphérique du véhicule sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation. ▶

## Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

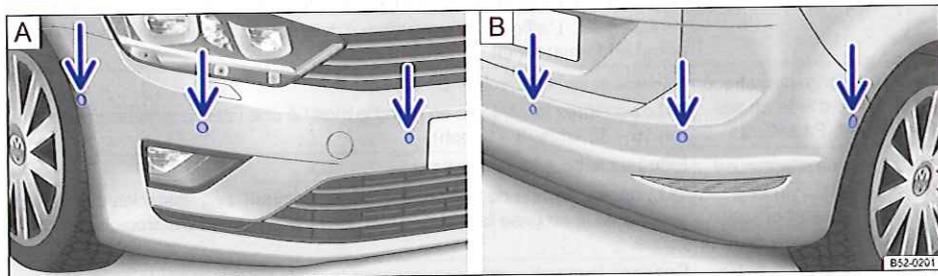


Fig. 155 Dans les pare-chocs avant et arrière : capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) autour du véhicule. ▶



**Fig. 156** Dans la partie inférieure de la console centrale : touche d'activation et de désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 230.

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) détermine, à l'aide de capteurs ultrasons, la distance entre le pare-chocs avant ou arrière et un objet détecté. 6 capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) sont logés respectivement sur le pare-chocs avant **A** et sur le pare-chocs arrière **B** → fig. 155 (flèches).

Les signaux sonores intermittents ainsi que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) sont plus élevés à l'avant qu'à l'arrière.

Il est possible d'adapter les signaux sonores dans le menu du système d'infodivertissement → page 236.

### Activation et désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Activation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  .
Désactivation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche  .
Désactivation manuelle de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'émission des signaux sonores restant activée :	Appuyez sur la touche de mode du système d'infodivertissement de première monte.  <b>OU</b> : effleurez le bouton de fonction  .
Activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position <b>R</b> . <b>OU</b> : selon l'équipement, lorsque le véhicule roule en marche arrière. <b>OU</b> : passez lentement devant un obstacle situé à l'avant dans la zone de l'indicateur de trajet → page 238 à une vitesse inférieure à 10 – 15 km/h (6 – 9 mph). L'obstacle est détecté à partir d'une distance d'environ 95 cm, à condition que l'activation automatique ait été réglée dans le système d'infodivertissement. L'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) apparaît en format réduit.
Désactivation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Amenez le levier sélecteur en position <b>P</b> . <b>OU</b> : accélérez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à environ 10 – 15 km/h (6 – 9 mph).
Mise en veille silencieuse temporaire du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Effleurez le bouton de fonction  .
Commutation de l'affichage réduit du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en mode plein écran :	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position <b>R</b> . <b>OU</b> : selon l'équipement, lorsque le véhicule roule en marche arrière. <b>OU</b> : effleurez le bouton de fonction de l'affichage réduit du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Commutation éventuelle sur l'image de la caméra de recul :	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R. <b>OU</b> : effleurez le bouton de fonction

Le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 156 s'allume tant que la fonction est activée.

### Activation automatique

Si vous avez sélectionné l'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'affichage du système apparaît en format réduit sur le côté gauche de l'écran → fig. 158.

À l'approche d'un obstacle situé devant le véhicule, l'activation automatique ne fonctionne qu'une fois la vitesse inférieure à environ 10 – 15 km/h (6 – 9 mph).. Si vous avez désactivé le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche , celui-ci peut être réactivé automatiquement dans les cas suivants, le contact d'allumage étant mis :

- Le véhicule accélère à une vitesse supérieure à 10 – 15 km/h (6 – 9 mph) puis décélère au-dessous de cette vitesse.
- **OU** : le frein de stationnement électronique est activé puis désactivé.

- **OU** : le levier sélecteur est amené en position P puis engagé dans une autre position.
- **OU** : l'activation automatique est activée puis désactivée dans le menu du système d'infodivertissement.

L'activation automatique avec affichage en format réduit du système d'aide au stationnement (ParkPilot) peut être activée et désactivée dans le menu du système d'infodivertissement → page 236.

Lorsque l'activation automatique est sélectionnée, les signaux sonores ne sont émis qu'à partir d'une distance du véhicule d'environ 50 cm par rapport à l'obstacle.

### MISE EN GARDE

La non-observation des messages textes qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.

## Signaux sonores et affichages à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

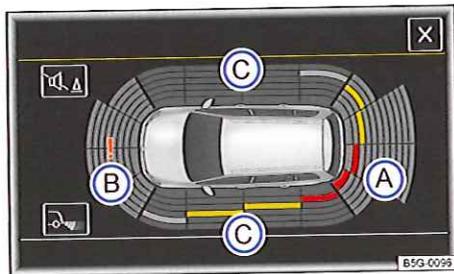


Fig. 157 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) autour du véhicule

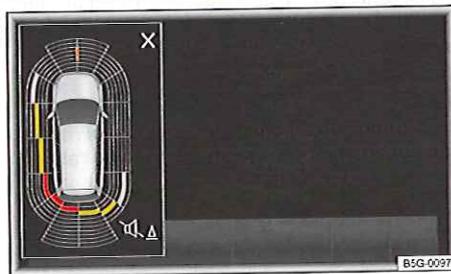


Fig. 158 Affichage à l'écran en format réduit du système d'aide au stationnement (mini ParkPilot) autour du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 230.

### Légende des indications sur l'afficheur couleur

fig. 157 et fig. 158	Signification
	Zone balayée à l'arrière du véhicule.
	Zone balayée à l'avant du véhicule.

## Légende des indications sur l'afficheur couleur

fig. 157 et fig. 158	Signification
	Zone balayée sur les côtés du véhicule (en fonction de l'équipement)
	Dysfonctionnement du système dans la zone balayée
	Segment jaune signalant la présence d'un obstacle sur le trajet du véhicule
	Segment rouge signalant la présence d'un obstacle proche.
	Segment gris signalant la présence d'un obstacle hors du trajet du véhicule

L'écran du système d'infodivertissement de première monte affiche, lors de son activation, les zones balayées par les capteurs ultrasons à l'avant, à l'arrière ainsi que, éventuellement, sur les côtés du véhicule ⇒ fig. 157. L'écran indique la position relative d'éventuels obstacles par rapport au véhicule ⇒ ▲.

Pour pouvoir visionner la périphérie complète du véhicule <sup>1)</sup>, il est nécessaire d'avancer ou de reculer le véhicule de quelques mètres ⇒ ▲. Les zones manquantes sont balayées et l'environnement du véhicule est calculé.

### Signaux sonores

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle détecté par les capteurs ultrasons, des signaux sonores retentissent. Si la distance par rapport à l'obstacle est suffisante, un son intermittent retentit.

Plus la distance est courte, plus les intervalles du signal sont courts. Lorsque le véhicule est très proche de l'obstacle, un signal sonore retentit en permanence.

Lorsqu'un danger de collision est détecté à l'avant du véhicule, les signaux sonores sont émis à l'avant ; en cas de danger de collision à l'arrière du véhicule, les signaux sonores sont émis à l'arrière.

Lorsque le véhicule continue de s'approcher de l'obstacle alors que le signal sonore permanent retentit, le système n'est plus en mesure de déterminer la distance.

Si la distance reste inchangée, le signal sonore intermittent faiblit au bout de quelques secondes. Lorsque le signal sonore retentit en permanence, le volume reste constant. Dès que le véhicule s'éloigne de l'obstacle, le signal sonore intermittent se désactive automatiquement. Le signal sonore intermittent s'active automatiquement lorsque que le véhicule se rapproche d'un obstacle.

Si les zones latérales © ne sont pas représentées à l'écran du système d'infodivertissement, aucun signal sonore n'est émis pour ces zones.

### Affichage à l'écran

Le graphique qui s'affiche représente les zones balayées dans plusieurs segments. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'approche du véhicule représenté. La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît. **Arrêtez de rouler !**

Lorsqu'un obstacle est évité suite à un mouvement de braquage du véhicule et se trouve alors en dehors du trajet du véhicule, les segments jaunes apparaissent en grisé ⇒ page 238. ▶

<sup>1)</sup> Sur les véhicules équipés respectivement de 4 capteurs ultrasons sur le pare-chocs avant ou arrière, la périphérie du véhicule n'est pas représentée.

**Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone avant et arrière du véhicule**

Zone du véhicule		Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle	
				Afficheur monochrome	Afficheur couleur
Ⓐ	À l'arrière, au milieu	Obstacle hors du trajet du véhicule	-	Gris foncé	Gris
	À l'arrière, côté extérieur				
Ⓑ	À l'avant, au milieu	Obstacle hors du trajet du véhicule	-	Gris foncé	Gris
	À l'avant, côté extérieur				
Ⓐ	À l'arrière, au milieu	Obstacle détecté sur le trajet du véhicule	Signal sonore intermittent	Gris clair	Jaune
	À l'arrière, côté extérieur				
Ⓑ	À l'avant, au milieu	Obstacle détecté sur le trajet du véhicule	Signal sonore intermittent	Gris clair	Jaune
	À l'avant, côté extérieur				
Ⓐ	Obstacle en dehors de la zone de collision <sup>a)</sup>	Env. 0 à 30 cm	Signal sonore intermittent	Blanc	Rouge
Ⓑ	Obstacle dans la zone de collision <sup>a)</sup>	Env. 0 à 30 cm	Signal sonore permanent	Blanc	Rouge

a) Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte, les valeurs de distance correspondant au retentissement d'un signal sonore permanent sont légèrement augmentées.

**Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule**

Zone du véhicule		Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle	
				Afficheur monochrome	Afficheur couleur
Ⓐ	À l'arrière, au milieu	Obstacle hors du trajet	-	Gris foncé	Gris
	À l'arrière, côté extérieur				
Ⓑ	À l'avant, au milieu	Obstacle hors du trajet	-	Gris foncé	Gris
	À l'avant, côté extérieur				
Ⓒ	Sur les côtés	Env. 31 à 90 cm			

## Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

Zone du véhicule		Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle	
				Afficheur monochrome	Afficheur couleur
(A) À l'arrière, au milieu À l'arrière, côté extérieur (B) À l'avant, au milieu À l'avant, côté extérieur (C) Sur les côtés	Obstacle détecté sur le trajet du véhicule	Env. 31 à 160 cm	Signal sonore intermittent	Gris clair	Jaune
		Env. 31 à 90 cm			
		Env. 31 à 120 cm			
		Env. 31 à 90 cm			
(A) Obstacle en dehors de la zone de collision <sup>a)</sup>		Env. 0 à 30 cm	Signal sonore intermittent	Blanc	Rouge
(B) Obstacle dans la zone de collision <sup>a)</sup>		Env. 0 à 30 cm	Signal sonore permanent	Blanc	Rouge

<sup>a)</sup> Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte, les valeurs de distance correspondant au retentissement d'un signal sonore permanent sont légèrement augmentées.

### Particularités du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

La zone balayée le long de la zone latérale du véhicule est automatiquement désactivée dans les cas suivants :

- Ouverture d'une porte du véhicule.
- ASR désactivé
- ASR ou ESC en phase de régulation
- Arrêt du véhicule depuis plus de 3 minutes.

**AVERTISSEMENT**

Néanmoins, ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.

### ⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des messages textes qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.

**i** Quelques secondes peuvent s'écouler avant que la zone balayée par les capteurs ultrasons n'apparaisse à l'écran du système d'infodivertissement de première monte.

### Préparation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant page 230.

Allez dans le menu du système d'infodivertissement et sélectionnez le contact d'allumage.

Éventuellement, mettez le système d'infodivertissement en marche.

Appuyez sur la touche **[CAR]**.

Effleurez le bouton de fonction **[F1]**.

Effleurez le bouton de fonction **[Stationnement et manœuvre]**.

Procédez aux réglages souhaités dans le menu ParkPilot.

### Bouton de fonction : mesure à prendre

**[Activation automatique]** : lorsque la case est cochée dans le bouton de fonction , le système d'aide au stationnement en format réduit (mini ParkPilot) est automatiquement activé dès que vous vous approchez lentement d'un obstacle situé à l'avant du véhicule. Pour désactiver cette fonction, effleurez une nouvelle fois le bouton de fonction . Lorsque cette fonction est désactivée, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne s'active plus automatiquement à l'approche d'un obstacle situé à l'avant du véhicule.

**[Volume sonore à l'avant]** : différents volumes sonores peuvent être réglés pour l'émission des signaux sonores à l'avant du véhicule en effleurant les boutons de fonction  ou  ou en tournant la molette de réglage.

**[Hauteur du son à l'avant]** : différentes hauteurs de son peuvent être réglées pour l'émission des signaux sonores à l'avant du véhicule en effleurant les boutons de fonction  ou  ou en tournant la molette de réglage.

**[Volume sonore à l'arrière]** : différents volumes sonores peuvent être réglés pour l'émission des signaux sonores à l'arrière du véhicule en effleurant les boutons de fonction  ou  ou en tournant la molette de réglage.

**[Hauteur du son à l'arrière]** : différentes hauteurs de son peuvent être réglées pour l'émission des signaux sonores à l'arrière du véhicule en effleurant les boutons de fonction  ou  ou en tournant la molette de réglage.

**[Réduction volume audio]** : permet de régler le degré de réduction du volume sonore dans le système d'infodivertissement lorsque le système d'aide au stationnement (ParkPilot) est activé.

### Réduction du volume audio

Entrée de menu	Explication
Off	Pas de réduction du volume sonore dans le système d'infodivertissement
Faible	Réduction légère du volume sonore dans le système d'infodivertissement
Moyen	Réduction moyenne du volume sonore dans le système d'infodivertissement
Élevé	Réduction importante du volume sonore dans le système d'infodivertissement

### Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vous pouvez mettre en veille silencieuse les signaux sonores du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en actionnant le bouton de fonction  à l'écran du système d'infodivertissement. Pour réactiver les signaux sonores, effleurez de nouveau le bouton de fonction.

Dès que le système d'aide au stationnement (ParkPilot) désactivé est réactivé, la mise en veille silencieuse est annulée. Il n'est pas possible de désactiver les signaux sonore vous avertissant de la présence d'un défaut.

Lorsque l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) a été désactivé manuellement alors que le système d'aide au stationnement reste activé, la mise en veille silencieuse est également annulée.

Lorsque vous actionnez le frein de stationnement électronique, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) se met automatiquement en veille silencieuse.

Si vous avez activé le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche , le levier sélecteur étant en position P, la mise en veille silencieuse est activée.

## Indicateur de trajet

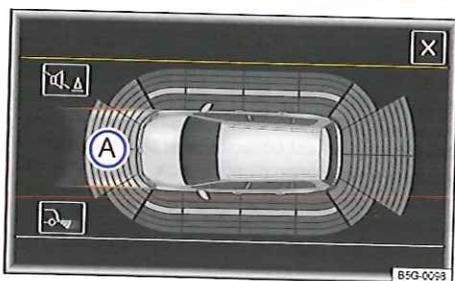


Fig. 159 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : indicateur de trajet sans braquage

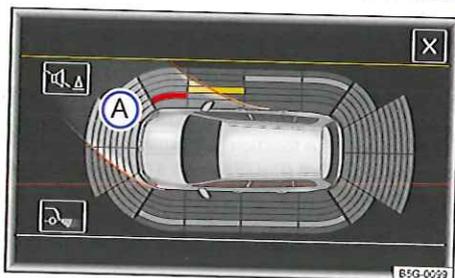


Fig. 160 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : indicateur de trajet avec braquage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 230.

En fonction de l'équipement du véhicule et du marché, l'indicateur de trajet n'apparaît pas à l'écran du système d'infodivertissement.

Légende des schémas de principe sur l'afficheur couleur (en fonction de l'équipement)

fig. 159 et fig. 160	Signification
	Indicateur de trajet
	Segment jaune signalant la présence d'un obstacle sur le trajet du véhicule
	Segment rouge signalant la présence d'un obstacle à proximité du véhicule.
	Segment gris signalant la présence d'un obstacle hors du trajet du véhicule

### Indicateur de trajet

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Indicateur de trajet à l'avant	Enclenchez la marche avant.
	<b>OU</b> : amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position <b>N</b> .
Indicateur de trajet à l'arrière	<b>OU</b> : roulez en marche avant (selon l'équipement).
	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position <b>R</b> .
	<b>OU</b> : roulez en marche arrière (selon l'équipement).

L'affichage de l'indicateur de trajet se modifie en fonction du braquage du véhicule. Les obstacles détectés sur le trajet du véhicule lors d'un braquage sont repérés par des segments jaunes et des segments rouges.

Les obstacles qui, suite à un braquage, ne se trouvent plus sur le trajet du véhicule, sont repérés comme suit :

- Un obstacle situé à moins de 30 cm environ du véhicule est repéré par un segment rouge.
- Un obstacle situé à plus de 30 cm environ du véhicule est repéré par un segment grisé.

Lorsque le frein de stationnement électronique est actionné, tous les segments symbolisant un obstacle sont grisés et l'indicateur de trajet est désactivé.

Lorsque le levier sélecteur se trouve en position **P**, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) étant activé, tous les segments symbolisant un obstacle sont grisés et l'indicateur de trajet est désactivé.

### Traction d'une remorque

En cas de traction d'une remorque, le trajet du véhicule n'est pas représenté. 

## ⚠ MISE EN GARDE

Lorsqu'un capteur ultrasons est défaillant, l'indicateur de trajet est désactivé et il ne peut plus être réactivé tant que le défaut n'a pas été éliminé.

## ⚠ MISE EN GARDE (suite)

- Les segments disparaissent et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule.

## Traction d'une remorque

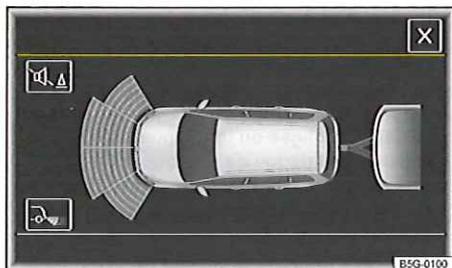


Fig. 161 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en cas de traction d'une remorque

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 230.

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, l'écran du système d'infodivertissement n'affiche que la zone balayée à l'avant du véhicule ⇒ fig. 161.

Les indications de distance le long et à l'arrière du véhicule n'apparaissent pas à l'écran du système d'infodivertissement et ne sont pas signalées par des signaux sonores.

En cas de traction d'une remorque, les segments disparaissent et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule et l'indicateur de trajet est désactivé ⇒ page 238.

# Caméra de recul (Rear Assist)

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Consignes d'utilisation .....	241
Caméra .....	241
Utilisation de la caméra de recul .....	242
Manœuvres de stationnement .....	244

Une caméra située dans le hayon ⇒ **fig. 162** vous assiste lorsque vous effectuez un stationnement en marche arrière ou des manœuvres. L'image de la caméra ainsi que les lignes d'aide à l'orientation sont projetées par le système à l'écran du système d'infodivertissement de première monte.

Les fonctions et représentations de la caméra de recul peuvent différer sur les véhicules suivant qu'ils sont équipés ou non d'un système d'aide au stationnement (ParkPilot).

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 230
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### ⚠️ AVERTISSEMENT

L'utilisation de la caméra de recul pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- La lentille agrandit et déforme le champ visuel et rend l'apparence des objets à l'écran modifiée et imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- La caméra de recul comporte des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.

### ⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Assurez-vous que la lentille de la caméra est propre et exempte de neige, de givre et de glace et qu'elle n'est pas masquée.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

La technique de la caméra de recul ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Une utilisation négligée ou involontaire de la caméra de recul risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra de recul.
- Il est possible que la caméra de recul n'affiche pas correctement toutes les zones.
- N'utilisez la caméra de recul que lorsque le hayon est entièrement fermé.

### ⓘ MISE EN GARDE

- La caméra de recul n'affiche à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement ou ne pas du tout être détectés.
- Dans certaines circonstances, la caméra de recul peut ne pas détecter des objets par ex. les barres, les clôtures, les poteaux étroits ou les arbres, ce qui risque d'endommager le véhicule.

## Consignes d'utilisation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 240.

### Conditions requises en cas de manœuvres de stationnement avec la caméra de recul

#### Liste de contrôle

- ✓ Le hayon doit être fermé.
- ✓ L'image doit être fiable et claire (par ex. bonnes conditions de visibilité et lentille propre) ⇒ fig. 162.
- ✓ L'espace derrière le véhicule doit être clairement et complètement identifiable.
- ✓ Le véhicule **ne doit pas** être trop chargé à l'arrière.
- ✓ Le conducteur doit être familiarisé avec le système.
- ✓ Le véhicule ne doit pas être endommagé. Si la position ou l'angle de montage de la caméra de recul ont été modifiés, par ex. après un choc à l'arrière, le système doit être contrôlé par un atelier spécialisé.

Pour vous familiariser avec le système, les lignes d'aide à l'orientation et leurs fonctions, Volkswagen vous conseille de vous entraîner au stationnement avec la caméra de recul sur un parking ou un emplacement à faible circulation, lorsque les conditions météorologiques et de visibilité sont bonnes.

#### Réglages de la caméra de recul

Il est possible d'effectuer certains réglages (par ex. de la luminosité, du contraste et de la couleur) en effleurant le bouton de fonction correspondant  ou  ou en tournant la molette de réglage correspondante.

- Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Éventuellement, mettez le système d'infodivertissement en marche.
- Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R.
- Effleurez le bouton de fonction .
- Procédez aux réglages souhaités dans le menu.

## Caméra

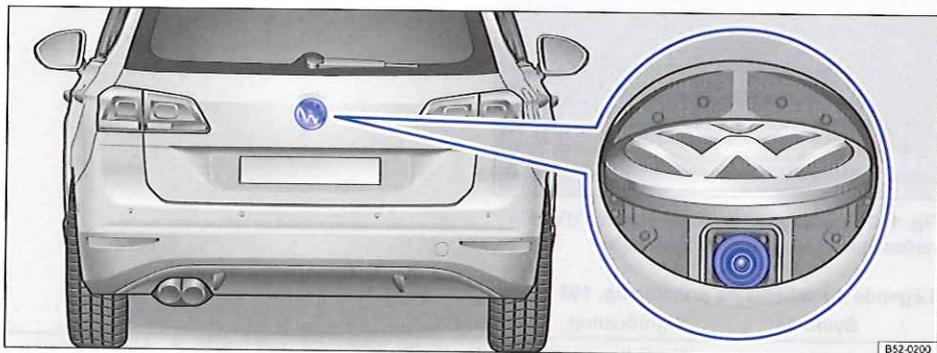


Fig. 162 Dans le hayon : emplacement de montage de la caméra de recul



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 240.

La caméra de recul ⇒ fig. 162 (agrandissement) ne retransmet que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les

objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

### Illusions d'optique causées par la caméra de recul (exemples) :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Lorsque vous êtes en marche arrière, ces objets peuvent également disparaître de l'angle de la caméra.

### Nettoyage de la lentille de caméra

Assurez-vous que la lentille ⇒ fig. 162 (agrandissement) est propre et exempte de neige et de givre :

- Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr.
- Mettez le contact d'allumage.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R.
- Vaporisez sur la lentille un nettoyant pour glace à base d'alcool disponible dans le commerce puis nettoyez-la à l'aide d'un chiffon sec ⇒ ①.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette.
- Enlevez le givre avec un aérosol dégivrant ⇒ ①.

- Désenclenchez la marche arrière ou désengagez le levier sélecteur de la position R.
- Coupez le contact d'allumage.

### ⓘ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.**
- **Ne déneigez ni dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante. La lentille risque sinon d'être endommagée.**

ⓘ Si l'emblème Volkswagen est rabattu, vous ne pouvez pas ouvrir le hayon. ◀

## Utilisation de la caméra de recul

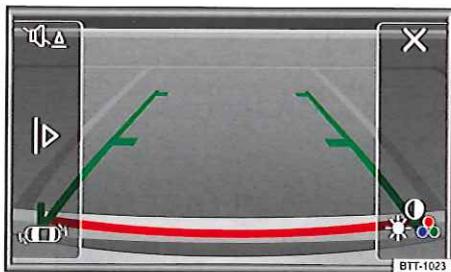


Fig. 163 Affichage à l'écran du système d'infodivertissement : caméra de recul activée

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 240.

### Légende du schéma de principe fig. 163

Symbole	Signification
▶	Selon l'équipement : activation de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
◀	Selon l'équipement : désactivation de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
✕	Quitter l'affichage actuel. ▶

### Légende du schéma de principe fig. 163

Symbole	Signification
	Selon l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
	Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur
	En fonction de l'équipement : affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

### Activation et désactivation de la caméra de recul

La caméra de recul s'active et se désactive automatiquement.

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis	
	Véhicules non équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot)	Véhicules équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Activation automatique de l'affichage :	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R. L'affichage de la caméra de recul apparaît à l'écran du système d'infodivertissement.	
Désactivation automatique de l'affichage :	Sur le bord gauche de l'écran du système d'infodivertissement s'affiche en plus le système d'aide au stationnement (ParkPilot) en format réduit.	
	Coupez le contact d'allumage. <b>OU</b> : roulez en marche avant à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph) ou pendant plus de 10 secondes environ.	<b>OU</b> : environ 10 secondes après avoir désenclenché la marche arrière ou désengagé le levier sélecteur de la position R.
Désactivation de l'image de la caméra de recul :	<b>OU</b> : immédiatement après avoir désenclenché la marche arrière ou désengagé le levier sélecteur de la position R.	
	Appuyez sur l'une des touches du système d'infodivertissement ou effleurez le bouton de fonction  à l'écran.	<b>OU</b> : effleurez le bouton de fonction  . Le mode plein écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) s'affiche.
Réactivation de l'image de la caméra de recul :	Désengagez la marche arrière ou engagez un autre rapport puis réengagez la marche arrière ou le rapport R.	
		<b>OU</b> : effleurez le bouton de fonction  . <

## Manœuvres de stationnement

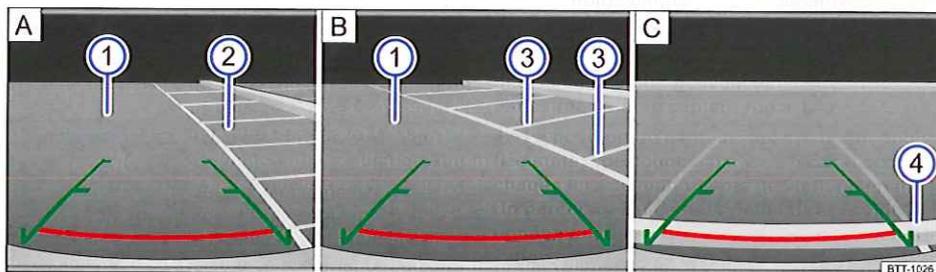


Fig. 164 Affichage à l'écran du système d'infodivertissement : stationnement avec la caméra de recul

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 240.

Légende du schéma de principe fig. 164 :

	Signification
A	Cherchez une place de stationnement.
B	Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie.
C	Garez-vous.
	<b>Lignes vertes latérales</b> : allongement du véhicule vers l'arrière. La zone représentée en vert se termine à environ deux mètres derrière le véhicule sur la chaussée.
	<b>Ligne rouge horizontale</b> : sert d'écart de sécurité. La ligne horizontale rouge se termine à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée.
①	Chaussée
②	Place de stationnement choisie
③	Lignes de délimitation latérales de la place de stationnement choisie
④	Délimitation arrière de la place de stationnement, par ex. trottoir

Toutes les indications de distance données par les lignes-repères s'appliquent à un véhicule se trouvant sur une surface plane.

### Manœuvres de stationnement à l'aide de la caméra de recul

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
1.	Les <b>conditions requises pour le stationnement avec la caméra de recul</b> doivent être réunies ⇒ page 241.
2.	Positionnez le véhicule devant la place de stationnement ② ⇒ fig. 164 A.
3.	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R.
4.	Reculez lentement et braquez B de sorte que les lignes vertes latérales mènent à la place de stationnement choisie ②. Tenez compte du message suivant : <b>Contrôlez la distance!</b> ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 240 !
5.	Orientez le véhicule sur la place de stationnement choisie de sorte que les lignes vertes latérales coïncident avec les lignes de délimitation latérales ③.
6.	C'est au plus tard lorsque la ligne rouge horizontale a atteint la délimitation arrière, par ex. le trottoir ④, que le véhicule peut s'arrêter C.

# Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement .....	247
Stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement .....	248
Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée) .....	250
Intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement	251

L'assistant aux manœuvres de stationnement est une extension du système d'aide au stationnement (ParkPilot) → page 230 et assiste le conducteur lorsqu'il doit :

- Trouver des places de stationnement appropriées,
- Se garer dans des places de stationnement en créneau,
- Se garer dans des places de stationnement en bataille,
- Sortir de places de stationnement en créneau.

Sur les véhicules avec afficheur optique du système d'aide au stationnement (ParkPilot), la zone balayée à l'avant, à l'arrière et, éventuellement, sur les côtés du véhicule sont indiquées à l'écran du système d'infodivertissement de première monte. Dans les limites du système, les positions d'obstacles par rapport au véhicule sont indiquées.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à des limites inhérentes au système et son utilisation requiert une attention particulière de la part du conducteur ⇒ .

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 189
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 230
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

La technique de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut dépasser les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de causer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements peuvent être mal détectés ou ne pas être détectés du tout par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes ou les objets ne peuvent pas être détectés.
- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.

### AVERTISSEMENT

Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement en vous aidant de l'assistant aux manœuvres de stationnement, les mouvements de rotations rapides effectués par le volant peuvent provoquer des blessures graves.

- Pendant la manœuvre de stationnement ou de sortie d'une place de stationnement, vous ne devez pas passer la main dans le volant avant que le système ne vous le demande.

## ⚠ MISE EN GARDE

- L'assistant aux manœuvres de stationnement s'oriente par rapport au véhicule stationnés, aux trottoirs ainsi que d'autres facteurs. Veillez à ce que les pneus et les jantes ne soient pas endommagés lors du stationnement. Si nécessaire, interrompez à temps le processus de stationnement pour éviter tout endommagement du véhicule.
- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne sont pas en mesure de détecter des objets par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux étroits, les arbres ou encore des capots de coffre ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Les capteurs ultrasons logés dans le pare-choc peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement.
- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.
- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) sont susceptibles d'entraver le fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement et d'endommager celui-ci.

## ⚠ MISE EN GARDE

En cas de défaillance d'un capteur ultrason, la zone couverte par le groupe de capteurs ultrasons concernés se désactive et ne peut plus être activée tant que le défaut n'est pas éliminé.

## ⚠ MISE EN GARDE (suite)

Veillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

**i** Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.

**i** Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés et les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer des messages d'erreur de l'assistant aux manœuvres de stationnement ou du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

**i** Pour vous familiariser avec l'assistant aux manœuvres de stationnement et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

**i** Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement, un signal sonore retentit pour inviter le conducteur à commuter entre la marche avant et la marche arrière. En effet, le changement de direction ne doit pas se produire pendant que le signal sonore du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentit en permanence.

**i** Lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement braque à l'arrêt, le symbole (S) apparaît également sur l'afficheur du combiné d'instruments. Appuyez sur la pédale de frein pour que le mouvement de braquage soit effectué à l'arrêt et que le nombre de manœuvres nécessaires dans l'emplacement soit le plus petit possible. ◀

## Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement



Fig. 165 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche d'activation de l'assistant aux manœuvres de stationnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 245.

Les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs avant et arrière, la touche   $\Rightarrow$  fig. 165 d'activation et de désactivation de l'assistant aux manœuvres de stationnement et les affichages sur le combiné d'instruments sont des composants de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

### Conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement

Places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)	Places de stationnement perpendiculaires à la chaussée (en bataille)
L'antipatinage (ASR) doit être activé $\Rightarrow$ page 207.	
Roulez à une vitesse maximale de <b>40 km/h (25 mph)</b> environ lorsque vous passez devant une place de stationnement.	Roulez à une vitesse maximale de <b>20 km/h (12 mph)</b> environ lorsque vous passez devant la place de stationnement.
Passez devant la place de stationnement en respectant une distance de <b>0,5 à 2,0 mètres</b> .	
Longueur de la place de stationnement : <b>longueur du véhicule + 0,8 mètre</b> .	Largeur de la place de stationnement (en bataille) : <b>largeur du véhicule + 0,8 mètre</b> .
Roulez à une vitesse maximale de <b>7 km/h (4 mph)</b> environ lors du stationnement.	

### Arrêt prématuré ou interruption automatique de la manœuvre de stationnement ou de sortie de la place de stationnement

L'assistant aux manœuvres de stationnement interrompt la manœuvre de stationnement ou de sortie de la place de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- La touche  est enfoncée.
- La vitesse est supérieure à 7 km/h (4 mph).
- Vous intervenez dans la direction.
- La manœuvre de stationnement n'est pas achevée en l'espace de six minutes environ après l'activation du braquage automatique.
- Le système présente un dysfonctionnement (système momentanément non disponible).
- L'ASR est désactivé.
- L'ASR ou l'ESC entre en phase de régulation.
- La porte du conducteur est ouverte.

Pour reprendre le processus, assurez-vous qu'aucun des cas susmentionnés ne se présente et appuyez à nouveau sur la touche .

### Particularités

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut pas intervenir par exemple lors d'un stationnement ou d'une sortie de place de stationnement dans un virage serré.

### Traction d'une remorque

L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut pas être activé si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque.

### Après avoir changé une roue

Si le stationnement ou la sortie de place de stationnement est altéré(e) suite à un changement de roue, le système doit, le cas échéant, reconnaître la nouvelle circonférence des roues. La reconnaissance s'effectue automatiquement pendant la marche du véhicule. Vous pouvez améliorer le processus de reconnaissance en prenant les virages lentement, à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph)  $\Rightarrow$   au chapitre *Entrée en matière* à la page 245.

## Stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement

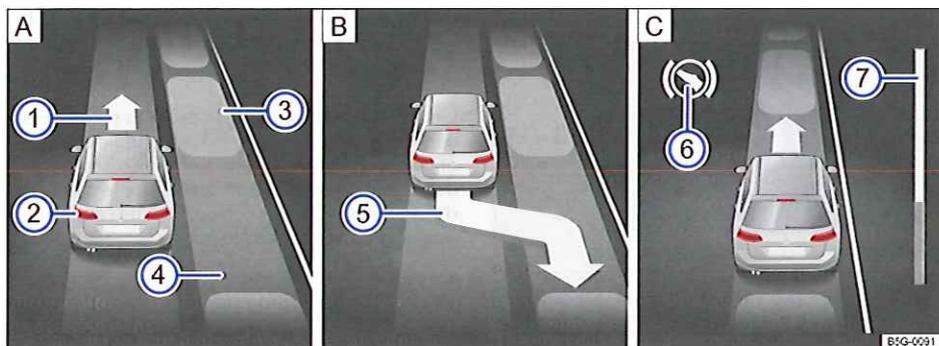


Fig. 166 Sur l'écran du combiné d'instruments : stationnement parallèle à la chaussée. A : recherche de place de stationnement, B : positionnement pour le stationnement, C : manœuvre.

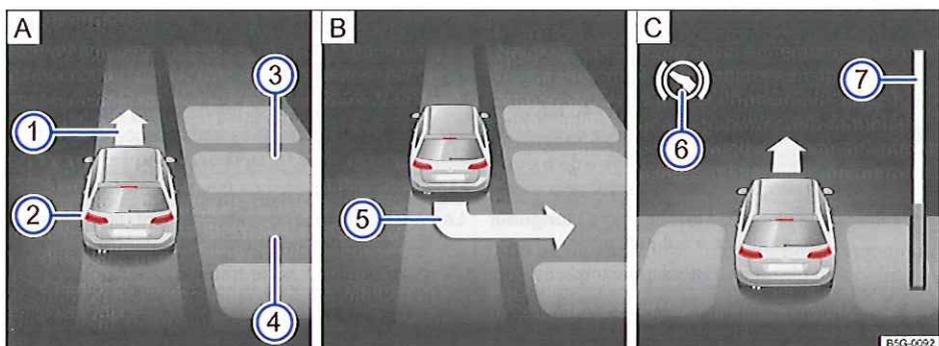


Fig. 167 Sur l'écran du combiné d'instruments : stationnement perpendiculaire à la chaussée A : recherche d'une place de stationnement, B : positionnement pour le stationnement, C : manœuvre

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 245.

Légende de la fig. 166 et de la fig. 167 :

- 1 Demande de rouler en marche avant.
- 2 Votre véhicule.
- 3 Véhicules en stationnement.
- 4 Place de stationnement détectée.
- 5 Affichage du trajet de stationnement proposé.
- 6 Invitation à actionner la pédale de frein
- 7 Barre de progression

### Barre de progression

La barre de progression

⇒ fig. 166 7 ou ⇒ fig. 167 7 sur l'afficheur du combiné d'instruments indique la distance relative restant à parcourir. Plus la distance est longue, plus le niveau de la barre de progression est élevé. La barre progresse vers le haut en marche avant et vers le bas en marche arrière.

### Manœuvres de stationnement

Effectuez les opérations suivantes : 

Étape	Places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) ⇒ fig. 166	Places de stationnement perpendiculaires à la chaussée (en bataille) ⇒ fig. 167
1.	Les conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies ⇒ page 247.	
2.	Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  ⇒ fig. 165, la vitesse du véhicule ne dépassant pas environ 40 km/h (25 mph).	Appuyez <i>deux fois</i> sur la touche  ⇒ fig. 165, la vitesse du véhicule ne dépassant pas environ 20 km/h (12 mph).
	Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque la fonction est activée. De plus, le mode de stationnement actuellement sélectionné apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
3.	Le cas échéant, appuyez de nouveau sur la touche  pour commuter entre les modes de stationnement.	
4.	Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous devez vous garer. Le côté de la chaussée correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
5.	Suivez les messages apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments tout en surveillant la circulation et passez devant la place de stationnement.	
6.	Consultez l'afficheur du combiné d'instruments pour vous assurer que la place de stationnement est considérée comme adéquate et que le véhicule est correctement positionné pour procéder à la manœuvre B.	
	La place de stationnement est considérée comme étant adéquate lorsqu'une invitation à manœuvrer  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
7.	Arrêtez le véhicule et, après un bref temps d'immobilisation, engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur en position R.	
8.	Lâchez le volant de direction si le message suivant apparaît ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 245 : <b>Interv. volant activ. ! Attent. périph.</b>	
	Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph).	
	Lors des manœuvres de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il <b>incombe au conducteur de commander l'accélérateur, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.</b>	
9.	Reculez jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse,	
	OU : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments,	
	OU : jusqu'à ce que le message <b>Park Assist terminé !</b> apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
	La barre de progression  C indique la distance à parcourir.	
10.	Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé le mouvement de braquage,	
	OU : jusqu'à ce que le symbole  disparaisse de l'afficheur du combiné d'instruments.	
11.	Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse,	
	OU : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
	L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige le véhicule en marche avant et en marche arrière C jusqu'à ce que le véhicule soit positionné tout droit sur la place de stationnement.	
12.	À la fin de la manœuvre de stationnement, attendez jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé le mouvement de rotation du volant afin d'obtenir un stationnement optimal.	
	Une fois la manœuvre de stationnement achevée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et un signal sonore retentit éventuellement. ▶	

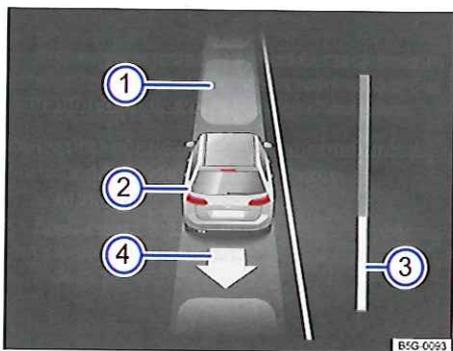
**i** Une place de stationnement détectée peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments même si elle n'est pas adaptée à la taille du véhicule. Cependant, aucune demande de se garer n'est émise dans ce cas.

**i** Vous pouvez également activer ultérieurement l'assistant aux manœuvres de stationnement lorsque vous passez à une vitesse maxi

de 40 km/h (25 mph) devant une place de stationnement parallèle à la chaussée ou à une vitesse maxi 20 km/h (12 mph) devant une place de stationnement perpendiculaire à la chaussée et que vous appuyez sur la touche **Pa**.

**i** Si la manœuvre de stationnement s'achève prématurément, il se peut que le stationnement ne soit pas optimal.

## Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)



**Fig. 168** Sur l'écran du combiné d'instruments : sortie d'une place de stationnement perpendiculaire à la chaussée

**L**isez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **▲** figurant à la page 245.

Légende de la **fig. 168** :

- ① Véhicules en stationnement
- ② Votre véhicule avec la marche arrière engagée
- ③ Barre de progression
- ④ Affichage du parcours proposé pour la sortie d'une place de stationnement

### Conditions requises pour la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement

**Uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée**

L'antipatinage (ASR) doit être activé ⇒ page 207.

Longueur de la place de stationnement : **longueur du véhicule + 0,5 mètre.**

Lorsque vous quittez une place de stationnement, ne roulez pas à plus de **7 km/h (4 mph)** environ.

### Sortie d'une place de stationnement

Effectuez les opérations suivantes :

Étape	Places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)
1.	Les conditions requises pour la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies ⇒ page 250.
2.	Démarrez le moteur ⇒ page 189.
3.	Appuyez sur la touche <b>Pa</b> ⇒ <b>fig. 165.</b> Le témoin de contrôle intégré à la touche <b>Pa</b> s'allume lorsque la fonction est activée.
4.	Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement.

Étape	Places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)
	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R.
5.	Lâchez le volant de direction si le message suivant apparaît ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 245 : <b>Interv. volant activ. ! Attent. périph.</b> Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph). Lors de la sortie d'une place de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge <b>que</b> les mouvements de braquage du véhicule. <b>Il incombe au conducteur de commander l'accélérateur, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.</b>
6.	Reculez jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse, <b>OU</b> : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. La barre de progression ⇒ fig. 168  indique la distance qu'il reste à parcourir ⇒ page 248.
7.	Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé le mouvement de braquage, <b>OU</b> : jusqu'à ce que le symbole  disparaisse de l'afficheur du combiné d'instruments.
8.	Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse, <b>OU</b> : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige le véhicule vers l'arrière et vers l'avant jusqu'à ce que le véhicule puisse sortir de la place de stationnement.
9.	Une fois la manœuvre de stationnement achevée, le message <b>Interv. volant terminée. Reprenez ctr!</b> apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, le cas échéant, un signal sonore retentit. Reprenez la commande de la direction avec l'angle de braquage de l'assistant aux manœuvres de stationnement.
10.	Si les conditions de circulation le permettent, sortez de la place de stationnement. ◀

## Intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 245.

Dans certains cas, l'assistant aux manœuvres de stationnement assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique.

C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps ⇒ .

### Intervention de freinage automatique pour éviter les dépassements de vitesse

Lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement ou sortez d'une place de stationnement, une intervention de freinage automatique peut être déclenchée pour éviter que le véhicule ne dépasse la vitesse de 7 km/h (4 mph) environ. Une fois l'in-

tervention de freinage automatique effectuée, vous pouvez poursuivre vos manœuvres de stationnement ou de sortie de la place de stationnement.

L'intervention de freinage automatique ne s'effectue qu'une seule fois lors d'une manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement. Si vous dépassez à nouveau la vitesse de 7 km/h (4 mph) environ, la manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement est interrompue.

### Intervention de freinage automatique pour réduire les dommages

En fonction de certaines conditions, par exemple les conditions météorologiques ou l'état du véhicule, le chargement ou l'inclinaison du véhicule, l'assistant aux manœuvres de stationnement peut immobiliser le véhicule devant un obstacle — Appuyez sur la pédale de frein ⇒  ! ▶

Une intervention de freinage automatique enclenchée pour réduire les dommages désactive l'assistant aux manœuvres de stationnement.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans certaines situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- L'assistance au freinage automatique se désactive au bout d'environ 1,5 seconde. Après l'assistance au freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.



# Régulateur de vitesse (GRA)

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages et témoins de contrôle .....	254
Utilisation du régulateur de vitesse (GRA) ...	255

À partir d'une vitesse d'environ 20 km/h (15 mph)<sup>1)</sup> en marche avant, le régulateur de vitesse (GRA) permet de maintenir constante une vitesse individuelle mémorisée.

Le régulateur de vitesse (GRA) ne ralentit le véhicule que par coupure des gaz, sans intervention de freinage ⇒ .

### Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports ⇒ page 197
- Limiteur de vitesse ⇒ page 258
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

Lorsqu'il n'est pas possible de rouler en gardant une distance suffisante et une vitesse constante en toute sécurité, l'utilisation du régulateur de vitesse risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en cas de circulation dense, de distance de sécurité insuffisante, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse lorsque vous conduisez en tout-terrain ou sur route non stabilisée.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le régulateur de vitesse après son utilisation.
- Il est dangereux de reprendre la vitesse mémorisée si elle est trop élevée pour l'état de la chaussée, les conditions météorologiques ou de circulation.
- En descente, le régulateur de vitesse ne peut pas maintenir la vitesse du véhicule constante. Le véhicule peut accélérer sous l'effet de son propre poids. Rétrogradez ou freinez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.

<sup>1)</sup> La valeur en mph indiquée entre parenthèses s'applique exclusivement aux combinés d'instruments affichant les valeurs en miles.

## Affichages et témoins de contrôle



Fig. 169 Sur l'écran du combiné d'instruments : indications sur l'état du régulateur de vitesse

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 253.

### Affichages du régulateur de vitesse

État  $\Rightarrow$  fig. 169 :

- (A) Régulateur de vitesse momentanément désactivé. Affichage en petits chiffres ou assombri de la vitesse mémorisée.
- (B) Défaut du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
- (C) Régulateur de vitesse activé. La mémoire de la vitesse est vide.
- (D) Le régulateur de vitesse est activé. Vitesse mémorisée en gros chiffres.

### Témoin de contrôle

Allumé	Cause possible
	Régulateur de vitesse (GRA) ou limiteur de vitesse en phase de régulation

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Si, au moment où vous coupez le contact d'allumage, le régulateur de vitesse/régulateur de distance ou le limiteur de vitesse était activé, celui-ci se réactive automatiquement dès que vous rétablissez le contact d'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse reste mémorisée.

Les affichages peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments.

## Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)

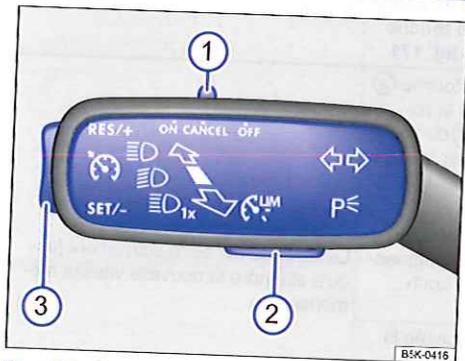


Fig. 170 À gauche sur la colonne de direction : touches et commandes du régulateur de vitesse



Fig. 171 C touches de



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes page 253.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant → fig. 170 ou touche du volant multifonction → fig. 171
Activation du régulateur de vitesse.	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position <b>ON</b> ou appuyez sur la touche [RES] du volant multifonction.
Commutation entre le régulateur de vitesse et le limiteur de vitesse	Appuyez sur la touche ② du levier de clignotant ou sur la touche [LM] du volant multifonction.
Activation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone <b>SET/-</b> ou sur la touche [SET] du volant multifonction.
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse.	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position <b>CANCEL</b> ou appuyez sur la touche [ON] du volant multifonction. <b>OU</b> : appuyez <i>brèvement</i> sur la touche [RES] du volant multifonction. <b>OU</b> : appuyez sur la pédale de frein.
Réactivation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone <b>RES/+</b> ou sur la touche [RES] du volant multifonction.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant → fig. 170 ou touche du volant multifonction → fig. 171	Action
Augmentation de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	<p>Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche [RES] du volant multifonction pour augmenter la vitesse par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.</p> <p>Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche [➕] du volant multifonction pour augmenter la vitesse par pas de 10 km/h (5 mph) et l'enregistrer.</p> <p>Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou la touche [➕] du volant multifonction pour augmenter en continu la vitesse jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et la mémoriser.</p>	Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.
Réduction de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	<p>Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou sur la touche [SET] du volant multifonction pour réduire la vitesse par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.</p> <p>Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche [➖] du volant multifonction pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et l'enregistrer.</p> <p>Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou la touche [➖] du volant multifonction pour réduire en continu la vitesse jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et la mémoriser.</p>	La vitesse est réduite par coupure des gaz, <i>sans</i> intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.
Désactivation du régulateur de vitesse.	<p>Amenez la commande ① en position OFF.</p> <p>OU : le régulateur étant activé, appuyez <i>2 fois brièvement</i> sur la touche [RES] du volant multifonction.</p> <p>OU : quel que soit l'état de fonctionnement du régulateur, maintenez la touche [RES] du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée.</p>	Le système se met hors circuit. La vitesse mémorisée est effacée.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

### Passage des rapports en mode de régulation de vitesse

Le régulateur de vitesse ralentit le véhicule dès que vous actionnez la pédale d'embrayage puis reprend automatiquement la régulation une fois le changement de vitesse effectué. ▶

### **Descente en pente à l'aide du régulateur de vitesse**

Si le régulateur de vitesse ne peut pas garder la vitesse du véhicule constante dans une descente, vous devez freiner le véhicule en enfonçant la pédale de frein et rétrograder si nécessaire.

### **Désactivation automatique**

Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement ou est momentanément interrompu :

- Lorsque le système détecte un défaut qui pourrait entraver le fonctionnement du régulateur de vitesse.
- En cas de dépassement de la vitesse mémorisée par accélération pendant une durée prolongée.
- En cas d'interventions de régulation du comportement dynamique, par ex. par l'ASR et l'ESC
- Lorsque le sac gonflable se déclenche

# Limiteur de vitesse

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages et témoins d'alerte et de contrôle . 258  
Utilisation du limiteur de vitesse . . . . . 259

À partir d'une vitesse de 30 km/h (20 mph) environ en marche avant, le limiteur de vitesse vous permet de ne pas dépasser une vitesse individuelle mémorisée ⇒ ▲.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports ⇒ page 197
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 253
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le limiteur de vitesse après son utilisation.

- Le limiteur de vitesse ne dispense pas le conducteur de la responsabilité de surveiller sa vitesse de conduite. N'accélérez pas à fond si cela n'est pas nécessaire.
- L'utilisation du limiteur de vitesse peut être dangereuse lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, et peut causer des accidents graves (par ex. risque d'aquaplanage en présence de neige, de givre, de feuilles). N'utilisez le limiteur de vitesse que lorsque l'état de la chaussée et les conditions météorologiques le permettent.
- En descente, le limiteur de vitesse ne peut pas limiter la vitesse du véhicule. Le véhicule peut accélérer sous l'effet de son propre poids. Rétrogradez ou freinez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.

## Affichages et témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 258.

### Affichages du limiteur de vitesse

État ⇒ fig. 172 :

- (A) Le limiteur de vitesse est actif. L'afficheur indique la dernière vitesse mémorisée en gros chiffres.
- (B) Le limiteur de vitesse est inactif. L'afficheur indique la dernière vitesse mémorisée en petits chiffres ou en foncé.
- (C) Le limiteur de vitesse est désactivé. L'afficheur indique le kilométrage total.



Fig. 172 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indications sur l'état du limiteur de vitesse

### Témoin d'alerte et de contrôle

S'allume ou clignote	Cause possible
	S'allume : limiteur de vitesse en circuit et activé
	Clignote : vitesse mémorisée dans le limiteur de vitesse dépassée

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.

### ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

ⓘ Les affichages peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments.

ⓘ Si, au moment où vous coupez le contact d'allumage, le régulateur de vitesse/régulateur de distance ou le limiteur de vitesse était activé, celui-ci se réactive automatiquement dès que vous rétablissez le contact d'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse reste mémorisée.

## Utilisation du limiteur de vitesse

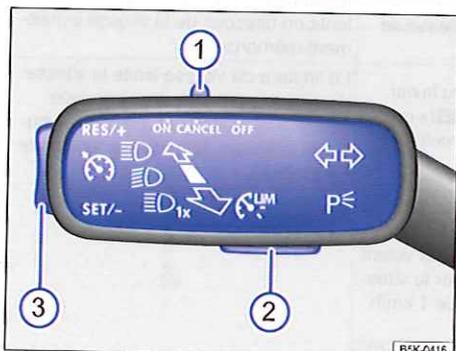


Fig. 173 À gauche sur la colonne de direction : touches et commandes du limiteur de vitesse

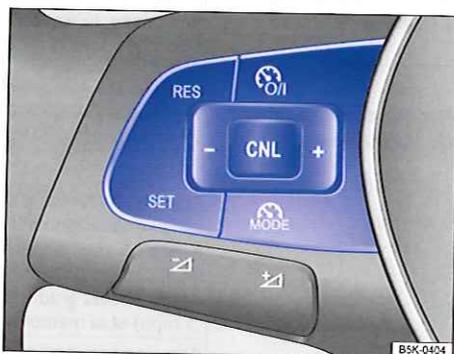


Fig. 174 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du limiteur de vitesse

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 258.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant ⇒ fig. 173 ou touche du volant multifonction ⇒ fig. 174	Action
Mise en marche du limiteur de vitesse	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position ON ou appuyez sur la touche ② du volant multifonction. Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant ou sur la touche ④ du volant multifonction.	Le système se met en marche. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse est mémorisée. Aucune régulation ne s'effectue encore.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant ⇒ fig. 173 ou touche du volant multifonction ⇒ fig. 174	Action
Commutation entre le limiteur de vitesse et le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC) (le limiteur de vitesse étant en marche).	Appuyez sur la touche ② du levier de clignotant ou sur la touche  du volant multifonction.	Le système commute entre le limiteur de vitesse et le régulateur de vitesse/ le régulateur de distance.
Activation du limiteur de vitesse	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou sur la touche  du volant multifonction.	La vitesse à laquelle vous roulez actuellement est mémorisée comme vitesse maximale et le limiteur de vitesse est activé.
Désactivation temporaire de la régulation du limiteur de vitesse	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position CANCEL ou appuyez sur la touche  ou  du volant multifonction.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Désactivation temporaire de la régulation du limiteur de vitesse par le dispositif « kick-down ».	Appuyez à fond sur l'accélérateur, au-delà du point de résistance (par ex. pour effectuer un dépassement). Lorsque vous dépassez la vitesse mémorisée, le limiteur de vitesse se désactive momentanément.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée. Le régulateur se réactive automatiquement dès que le véhicule ralentit en dessous de la vitesse initialement mémorisée.
Reprise de la régulation du limiteur de vitesse	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche  du volant multifonction.	Le limiteur de vitesse limite la vitesse du véhicule à la valeur mémorisée dès que la vitesse actuelle du véhicule est inférieure à la vitesse maximale mémorisée.
Augmentation de la vitesse mémorisée	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche  du volant multifonction pour augmenter la vitesse par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.	La vitesse est limitée à la valeur mémorisée.
	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche  du volant multifonction pour augmenter la vitesse par pas de 10 km/h (5 mph) et l'enregistrer.	
	Maintenez la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou la touche  du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée pour faire défiler la vitesse par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant ⇒ fig. 173 ou touche du volant multifonction ⇒ fig. 174	Action
Réduction de la vitesse mémorisée	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou sur la touche (SET) du volant multifonction pour réduire la vitesse par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.	La vitesse est limitée à la valeur mémorisée.
	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche □ du volant multifonction pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et l'enregistrer.	
	Maintenez la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou la touche □ du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée pour faire défiler la vitesse par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	
Mise hors circuit du limiteur de vitesse	Amenez la commande ① en position OFF. <b>OU :</b> le régulateur étant activé, appuyez 2 fois <i>brèvement</i> sur la touche (RES) du volant multifonction. <b>OU :</b> quel que soit l'état de fonctionnement du régulateur, maintenez la touche (RES) du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée.	Le système se met hors circuit. La vitesse mémorisée reste en mémoire.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

### Descente en pente avec le limiteur de vitesse

Si la vitesse réglée dans le limiteur de vitesse est dépassée lorsque vous roulez en descente, le témoin d'alerte et de contrôle (⚡) ⇒ page 258 clignote après un court instant et un signal sonore d'avertissement peut retentir. Freinez le véhicule en actionnant la pédale de frein et rétrogradez éventuellement.

### Désactivation temporaire

Lorsque le limiteur de vitesse doit être désactivé temporairement, par ex. lors d'un dépassement, poussez la commande ⇒ fig. 173 ① intégrée au levier de clignotant en position CANCEL ou appuyez sur la touche (CAN) ou (RES) du volant multifonction ⇒ fig. 174.

Une fois le dépassement effectué, vous pouvez activer le limiteur de vitesse avec la vitesse fixée préalablement en appuyant sur la touche

⇒ fig. 173 ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche (RES) du volant multifonction ⇒ fig. 174.

### Désactivation temporaire par actionnement du kick-down

Lorsque l'accélérateur est actionné à fond (kick-down) et que vous dépassez volontairement la vitesse mémorisée, le régulateur se désactive temporairement.

Un signal sonore retentit une fois pour confirmer la désactivation. Lors de la désactivation, le témoin d'alerte et de contrôle (⚡) clignote.

Le régulateur se réactive dès que le véhicule repasse à une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée et que l'accélérateur n'est plus actionné à fond. Le témoin de contrôle (⚡) resté allumé de manière permanente.

### Désactivation automatique

La régulation du limiteur de vitesse se désactive automatiquement :

- Lorsque le système détecte un défaut susceptible de nuire au bon fonctionnement du limiteur de vitesse.
- Lorsque le sac gonflable se déclenche.

#### MISE EN GARDE

Dans le cas de la désactivation automatique due à un défaut du système, le limiteur de vitesse se désactive complètement pour des raisons de sécurité si l'accélérateur a été relâché une fois ou si le conducteur a désactivé volontairement le système. ◀

# Régulateur de distance (ACC)

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages, témoins d'alerte et de contrôle ...	264
Capturateur radar .....	266
Utilisation du régulateur de distance (ACC) ..	267
Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes	269
Situations de conduites particulières .....	270

Le régulateur de distance (ACC) est une **combinaison entre le régulateur de vitesse et le régulateur de distance** ⇒ ⚠.

Le régulateur de distance ACC (Adaptive Cruise Control) permet de maintenir constante une vitesse quelconque comprise entre 30 km/h (20 mph) et 160 km/h (100 mph). De plus, le régulateur de distance (ACC) maintient constant un écart temporel préalablement réglé par rapport aux véhicules qui vous précèdent.

Grâce à l'ACC, les véhicules avec boîte automatique peuvent être freinés **jusqu'à l'arrêt** derrière un véhicule immobilisé.

### Ordre de reprise des commandes lancé au conducteur

Durant la marche du véhicule, le régulateur de distance est soumis à certaines limites inhérentes au système. Ce qui signifie qu'en tant que conducteur, vous devez dans certains cas réguler vous-même la vitesse et la distance par rapport aux autres véhicules.

L'ordre de reprise des commandes au conducteur est lancé sur l'afficheur du combiné d'instruments sous la forme d'un ordre de freinage et d'un signal d'avertissement sonore ⇒ page 264.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 253
- Limiteur de vitesse ⇒ page 258
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) ⇒ page 273
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 280
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

## ⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du régulateur de distance (ACC) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Un manque d'attention ou de surveillance lors de l'utilisation du régulateur de distance (ACC) risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de distance en cas de conduite tout-terrain ou sur routes non stabilisées. Le régulateur de distance a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- Le régulateur de distance (ACC) ne réagit pas aux obstacles immobiles, par ex. un embouteillage, des véhicules en panne ou des véhicules attendant devant un feu de signalisation.
- Le régulateur de distance (ACC) ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Si la réduction de la vitesse effectuée par le régulateur de distance (ACC) est insuffisante, freinez immédiatement en enfonçant la pédale de frein.
- Si le véhicule se met à rouler de manière inopinée suite au lancement de l'ordre de reprise des commandes, freinez le véhicule en actionnant la pédale de frein.
- Si l'afficheur du combiné d'instruments lance un ordre de reprise des commandes au conducteur, vous devez réguler vous-même la distance.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre vous-même le contrôle du véhicule (en accélérant ou en freinant).

### ⓘ MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur radar est endommagé, désactivez le régulateur de vitesse. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur radar.

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Toute réparation sur le capteur radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

ⓘ Si le régulateur de distance ne fonctionne pas comme l'explique ce chapitre, n'utilisez pas le régulateur de distance et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

ⓘ Lorsque le régulateur de distance est activé, la vitesse maximale est limitée à 160 km/h (100 mph).

ⓘ Le régulateur de vitesse (ACC) étant activé, il se peut que des bruits inhabituels causés par le système de freinage surviennent durant le freinage automatique.

## Affichages, témoins d'alerte et de contrôle

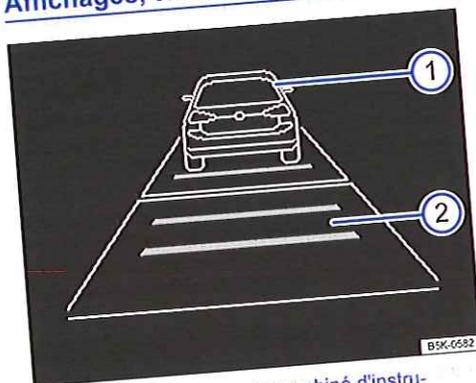


Fig. 175 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : ACC momentanément désactivé ; véhicule détecté devant vous, distance temporelle réglée

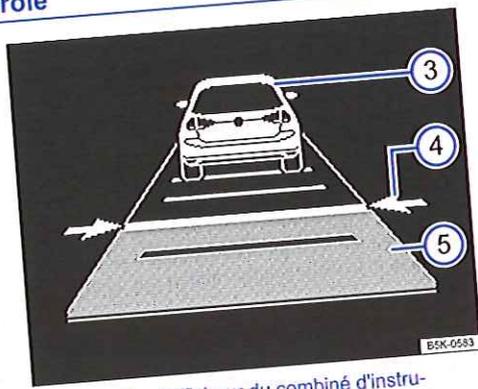


Fig. 176 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : ACC actif, véhicule détecté devant vous, distance temporelle réglée



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 263.

### Affichages

Zones d'affichage sur l'afficheur ⇒ fig. 175 ou ⇒ fig. 176 :

- 1 Véhicule devant vous, le régulateur de distance étant désactivé
- 2 Distance sélectionnée, le régulateur de distance étant désactivé
- 3 Véhicule détecté devant vous. Régulateur de distance activé.

- ④ Réglage de la distance temporelle par rapport au véhicule qui vous précède en roulant à la vitesse mémorisée.
- ⑤ Distance temporelle réglée par rapport au véhicule qui vous précède en roulant à la vitesse mémorisée.

### Témoins d'alerte et de contrôle

Allumé	Cause possible ⇒ ⚠	Remède
	Le régulateur de distance ne réduit pas suffisamment la distance par rapport à un véhicule qui vous précède.	<b>Freinez !</b> Actionnez la pédale de frein ! Ordre de reprise des commandes lancé au conducteur.
	ACC momentanément non disponible. <sup>a)</sup>	Le véhicule étant à l'arrêt, coupez puis redémarrez le moteur. Procédez à un contrôle visuel des capteurs radars (salissures, givre). Si le système est indisponible de manière permanente, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Régulateur de distance activé. Aucun véhicule n'est détecté devant vous. La vitesse réglée est maintenue constante.	–
	<i>Affichage en blanc</i> : ACC activé. Véhicule détecté devant vous. Le régulateur de vitesse régule la vitesse du véhicule et sa distance par rapport au véhicule qui le précède.	–
	<i>Affichage en gris</i> : ACC non activé. Système en circuit, pas de régulation.	–
	Régulateur de distance activé.	–

a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

#### **AVERTISSEMENT**

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer des accidents ou des blessures graves.

#### **AVERTISSEMENT (suite)**

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.

#### **MISE EN GARDE**

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

 Lorsque le régulateur de distance est activé, certains messages propres au régulateur de distance peuvent être masqués sur le combiné d'instruments par d'autres fonctions, par ex. un appel téléphonique entrant.

## Capteur radar

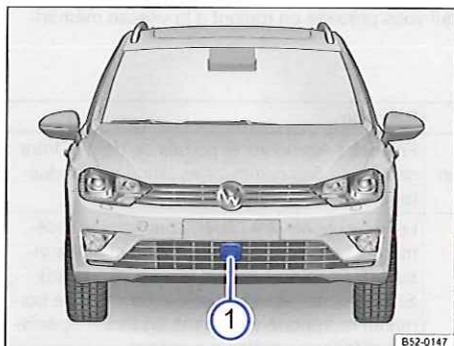


Fig. 177 Dans le pare-chocs avant : capteur radar

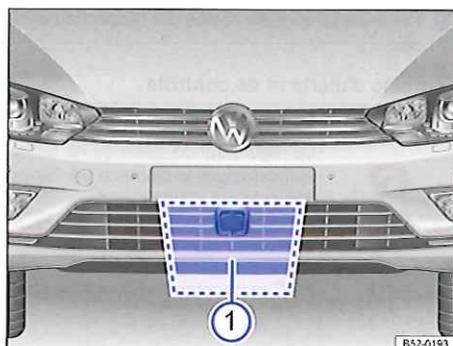


Fig. 178 Zone devant rester dégagée autour du capteur radar

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 263.**

Afin d'évaluer les conditions de circulation, un capteur radar est monté dans le pare-chocs avant  $\Rightarrow$  fig. 177 ①. Ce capteur permet de détecter les véhicules qui vous précèdent jusqu'à une distance de 120 m environ

La visibilité du capteur radar peut être entravée par la présence de salissures telles que la boue ou la neige ou par des influences de l'environnement telles que de fortes pluies ou des embruns. Dans ce cas, le régulateur de distance est hors fonction. Le message ACC : **vue du capteur masquée** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyez le capteur radar si nécessaire  $\Rightarrow$  ④.

Lorsque le fonctionnement du capteur radar n'est plus entravé, le régulateur de distance est de nouveau disponible. Le message disparaît de l'afficheur du combiné d'instruments et vous pouvez réactiver le régulateur de distance.

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain ou en présence d'objets métalliques (par ex. rails encastrés dans la chaussée ou plaques de chantier), le fonctionnement du régulateur de distance risque d'être entravé.

Veillez à ne pas recouvrir la zone avant ni la zone entourant le capteur radar  $\Rightarrow$  fig. 178 d'autocollants, de projecteurs supplémentaires, d'enjoliveurs ou d'autres objets similaires sous peine d'entraver le fonctionnement du régulateur de distance.

Toute modification apportée à la structure du véhicule (par ex. « surbaissement ») ou sur le revêtement de l'avant du véhicule peut entraver le fonc-

tionnement du régulateur de distance. Faites par conséquent toujours effectuer les modifications de construction dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toute réparation effectuée contrairement aux règles de l'art à l'avant du véhicule peut provoquer un dérèglement du capteur radar et entraver ainsi le fonctionnement du régulateur de distance. Ne faites par conséquent effectuer toutes les réparations que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### MISE EN GARDE

**Si vous pensez que le capteur radar est endommagé ou dérèglé, désactivez le régulateur de vitesse. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur radar.**

- La position du capteur radar peut être modifiée suite à des chocs, par ex. en cas d'accrochages lors de manœuvres de stationnement. Un dérèglement du capteur peut nuire au fonctionnement du système ou entraîner sa désactivation.

- Toute réparation sur le capteur radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette et éliminez le givre en utilisant de préférence un aérosol dégivrant sans solvants.

## Utilisation du régulateur de distance (ACC)



Fig. 179 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de distance

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 263.

Lorsque le régulateur de distance est activé, le témoin de contrôle vert s'allume sur le combiné d'instruments (🚦) et l'afficheur indique la mémoire de vitesse ainsi que l'état du régulateur de distance ⇒ fig. 175.

### Conditions d'activation du régulateur de distance

- Le levier sélecteur doit se trouver en position **D**, **S** ou dans la voie de passage Tiptronic. Sur les véhicules à boîte mécanique, vous devez engager un rapport de marche avant, sauf la 1<sup>re</sup> vitesse.
- Si aucune vitesse n'est mémorisée, la vitesse du véhicule doit être de 25 km/h minimum (16 mph) sur les véhicules dotés d'une boîte de vitesses mécanique.

### Régulation de la vitesse

Lorsque le régulateur de distance est activé, vous pouvez mémoriser et régler la vitesse. Si, pendant cette opération, le système régule activement la distance, la vitesse mémorisée peut différer de la vitesse à laquelle votre véhicule roule effectivement.

Fonction	Touche sur le volant multifonction ⇒ fig. 179	Action
Activation du régulateur de distance	Appuyez sur la touche (🚦) du volant multifonction.	Le système se met en marche. Après la mise en marche du système, aucune vitesse n'est mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.
Commutation entre le régulateur de distance et le limiteur de vitesse	Appuyez sur la touche (🚦) du volant multifonction.	Le système commute entre le régulateur de distance et le limiteur de vitesse ⇒ page 258.
Activation du régulateur de distance	Appuyez sur la touche (SET) du volant multifonction.	La vitesse actuelle est mémorisée et réglée. <b>Régulateur de distance déjà activé :</b> <i>Breve pression :</i> réduisez la vitesse de 1 km/h (1 mph) puis mémorisez-la. <i>Longue pression :</i> tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée diminue par pas de 1 km/h (1 mph). Le véhicule ralentit par coupure des gaz ou par un freinage automatique.
Désactivation temporaire du régulateur de distance	Appuyez sur la touche (🚦) du volant multifonction. <b>OU :</b> appuyez sur la pédale de frein. <b>OU :</b> actionnez la pédale d'embrayage pendant plus de 30 secondes.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée. ▶

Fonction	Touche sur le volant multifonction ⇒ fig. 179	Action
Réactivation du régulateur de distance	Appuyez sur la touche  du volant multifonction.	La vitesse mémorisée est reprise et réglée. Si aucune vitesse n'est mémorisée, le régulateur de distance reprend la vitesse actuelle et la régule. <b>Régulateur de distance déjà activé :</b> <i>Brève pression</i> : augmentez la vitesse de 1 km/h (1 mph) puis mémorisez-la. <i>Longue pression</i> : tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée augmente par pas de 1 km/h (1 mph).
Accélération (durant la régulation de distance)	Appuyez sur la touche  du volant multifonction.	<i>Brève pression</i> : augmentez la vitesse de 10 km/h (5 mph) puis mémorisez-la. <i>Longue pression</i> : tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée augmente par pas de 10 km/h (5 mph).
Décélération (durant la régulation de distance)	Appuyez sur la touche  du volant multifonction.	<i>Brève pression</i> : réduisez la vitesse de 10 km/h (5 mph) puis mémorisez-la. <i>Longue pression</i> : tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée diminue par pas de 10 km/h (5 mph). Le véhicule ralentit par coupure des gaz ou par un freinage automatique.
Désactivation du régulateur de distance	Appuyez sur la touche  du volant multifonction.	Le système se met hors circuit. La vitesse mémorisée est effacée.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

### Circulation en accordéon et démarrage automatique

Tant que l'indication **ACC opérationnel** reste affichée sur l'afficheur du combiné d'instruments, votre véhicule redémarre dès que le véhicule qui vous précède se met en mouvement. L'affichage du message **ACC opérationnel** peut être réactivé ou prolongé en appuyant sur la touche  ⇒ fig. 179. Il apparaît alors pendant environ 3 secondes.

Si le message **ACC opérationnel** s'éteint, le véhicule ne démarre pas automatiquement, par ex. lorsque le dispositif start/stop de mise en veille est activé. Si le véhicule qui vous précède s'est déjà éloigné, vous pouvez démarrer votre véhicule en appuyant sur la touche  ⇒ fig. 179 ou en actionnant brièvement l'accélérateur. Le régulateur de distance poursuit alors la régulation.

La fonction de démarrage automatique dépend de l'équipement du véhicule et du pays.

### Réglage de la distance

Vous pouvez régler la distance, qui est fonction de la vitesse, par rapport au véhicule qui vous précède sur cinq niveaux différents.

Par temps de pluie, sélectionnez toujours une distance plus élevée par rapport au véhicule qui vous précède que sur une chaussée sèche.

Vous pouvez présélectionner les distances suivantes :

- Très faible
- Faible
- Moyenne
- Grande
- Très grande

La distance par rapport au véhicule qui vous précède se règle au moyen de la touche  du volant multifonction ⇒ fig. 179. Lorsque vous actionnez la touche, l'affichage du régulateur de distance (ACC) apparaît à l'écran ⇒ page 264. Pour régler la distance, appuyez sur la touche .

Une fois le niveau le plus élevé atteint, le réglage de la distance retourne au niveau le plus faible lorsque vous réappuyez sur la touche.

Immédiatement après avoir appuyé sur la touche  du volant multifonction ⇒ fig. 179, vous pouvez également régler la distance à l'aide des touches  ou  du volant multifonction.

Il est possible de régler la distance que vous souhaitez sélectionner lors de la mise en marche du régulateur de distance dans le menu du système ▶

d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **(CAR)** puis effleurez les boutons de fonction **(S)** et **(Système d'aide à la conduite)** → page 33.

### Réglage du programme de conduite

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut avoir une incidence sur le comportement en accélération → page 295.

Vous pouvez sélectionner les programmes de conduite suivants :

- Normal
- Sport
- Eco

Sur les véhicules qui ne disposent pas de la fonction de sélection du profil de conduite, il est possible d'influer sur le comportement en accélération du véhicule par la sélection du programme de conduite dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **(CAR)** puis effleurez les boutons de fonction **(S)** et **(Système d'aide à la conduite)** → page 33.

### Le régulateur de distance risque de ne pas réagir dans les conditions suivantes :

- Quand l'accélérateur est actionné
- Lorsqu'aucune vitesse n'est engagée
- Lorsque l'ESC est en phase de régulation.
- Lorsque le conducteur n'est pas attaché.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule ou sur la remorque raccordée électriquement.
- Lorsque le véhicule roule en marche arrière.
- Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 160 km/h (100 mph).

## Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 263.

En raison des limites liées au système, désactivez le régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes →  :

- Lorsque vous vous trouvez sur une voie de sortie, dans des virages étroits, sur un rond-point, une bretelle d'accès, une sortie d'autoroute ou traversez un chantier, afin d'éviter que le véhicule n'accélère de manière imprévue à la vitesse mémorisée.
- Lorsque vous traversez un tunnel, sous peine de causer des dysfonctionnements du système. 

## AVERTISSEMENT

Il y a risque de collision lorsque la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance minimale définie et que la différence de vitesse entre le véhicule qui vous précède et le vôtre est telle que la réduction de la vitesse par le régulateur de distance (ACC) n'est pas suffisante. Freinez immédiatement le véhicule à l'aide de la pédale de frein.

- Il est possible que le régulateur de distance ne détecte pas correctement toutes les situations de conduite.
- Le fait de « poser » le pied sur l'accélérateur invite le régulateur de distance à ne pas freiner de lui-même. L'action du régulateur de vitesse et du régulateur de distance est annulée lorsque vous accélérez.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- Tenez compte des directives spécifiques au pays concernant la distance minimale.

 Lorsque vous coupez le contact d'allumage ou désactivez le régulateur de distance, la vitesse réglée est effacée.

 Lorsque l'antipatinage (ASR) est désactivé, le régulateur de distance (ACC) se désactive également automatiquement.

 Sur les véhicules équipés du dispositif start/stop de mise en veille, le moteur est automatiquement coupé pendant la phase d'arrêt du régulateur de distance et il redémarre automatiquement pour reprendre la route. 

- Lorsque, sur une route à plusieurs voies, d'autres véhicules roulent plus lentement que vous sur la voie de gauche. Les véhicules roulant plus lentement sur les autres voies seraient dans ce cas dépassés par la droite.
- En cas de fortes pluies, de chutes de neige ou de forts embruns, étant donné que les véhicules qui vous précèdent sont détectés de manière insuffisante, voire pas du tout détectés.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Si le régulateur de distance n'est pas désactivé dans les situations indiquées, cela risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Désactivez toujours le régulateur de distance dans les situations critiques.

**i** Si vous ne désactivez pas le régulateur de distance dans les situations mentionnées, vous risquez d'enfreindre les dispositions légales. ◀

## Situations de conduites particulières

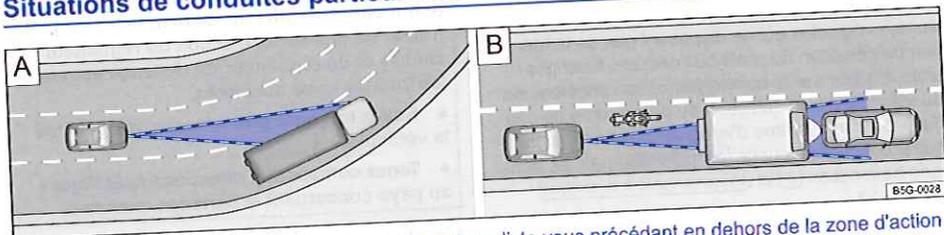


Fig. 180 A : véhicule à l'abord d'un virage. B : motocycliste vous précédant en dehors de la zone d'action du capteur radar

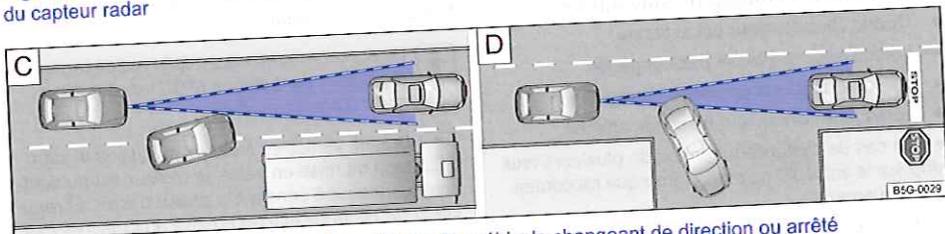


Fig. 181 C : changement de voie d'un véhicule. D : véhicule changeant de direction ou arrêté

**📖** Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 263.

Le régulateur de distance (ACC) est soumis à certaines limites physiques et inhérentes au système. Certaines réactions du régulateur de distance peuvent ainsi vous sembler tardives ou inattendues. Vous devez par conséquent toujours rester attentif et intervenir vous-même le cas échéant !

Les conditions de circulation suivantes exigent par exemple une attention toute particulière :

### Décélération jusqu'à l'arrêt (uniquement sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique)

Si le véhicule qui vous précède ralentit jusqu'à l'arrêt, le régulateur de distance ralentit également votre véhicule jusqu'à l'arrêt. Le véhicule est ensuite maintenu à l'arrêt.

### Phase d'arrêt (uniquement sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique)

Lorsque le régulateur de distance a freiné le véhicule jusqu'à l'arrêt, il ne se désactive pas suite à l'actionnement de la pédale de frein !

Le frein de stationnement électronique s'active automatiquement et le régulateur de distance se désactive lorsque l'une des situations suivantes se présente pendant la phase d'arrêt : ▶

- Vous débouclez votre ceinture de sécurité.
- Vous ouvrez la porte du conducteur.
- Vous coupez le contact d'allumage.
- La phase d'arrêt dure plus de trois minutes environ.

### Démarrage après une phase d'arrêt (uniquement sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique)

Après une phase d'arrêt, le régulateur de distance peut démarrer de lui-même le véhicule dès que le véhicule qui vous précède se remet en mouvement.

### Dépassement

Lorsque vous actionnez le clignotant pour entamer un dépassement, le régulateur de distance accélère automatiquement le véhicule et réduit ainsi la distance par rapport au véhicule qui vous précède.

Lorsque vous amenez votre véhicule sur la voie de gauche pour effectuer un dépassement et que le système ne détecte pas de véhicule devant vous, le régulateur de distance accélère jusqu'à la vitesse que vous avez réglée et la maintient constante.

Vous pouvez interrompre à tout moment un processus d'accélération en actionnant la pédale de frein ou en appuyant sur la touche  du volant multifonction ⇒ page 267.

### Dans les virages

Lorsque vous abordez un virage ou que vous sortez d'un virage, il se peut que le capteur radar perde le véhicule qui vous précède et réagisse à un véhicule roulant sur la voie d'à côté ⇒ fig. 180 A. Dans de telles situations, il se peut que votre véhicule freine inutilement ou ne réagisse plus au véhicule qui vous précède. Dans ce cas, vous devez annuler l'intervention du régulateur de distance en accélérant, ou interrompre le freinage en actionnant la pédale de frein ou en appuyant sur la touche  du volant multifonction ⇒ page 267.

### Traversée de tunnel

Lorsque vous traversez un tunnel, le fonctionnement du capteur radar peut être restreint. Désactivez le régulateur de distance dans les tunnels.

### Véhicules étroits et roulant de manière décalée

Les véhicules étroits et qui roulent de manière décalée ne peuvent être détectés par le capteur radar que lorsqu'ils se trouvent dans son champ de détection ⇒ fig. 180 B. C'est le cas en particulier des véhicules étroits comme les motos. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

### Véhicules avec chargement particulier ou pièces rapportées spéciales

Les chargements et les pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus ne peuvent pas toujours être détectés par le régulateur de distance.

Lorsque vous roulez derrière des véhicules dotés d'un chargement particulier ou d'accessoires extérieurs spéciaux et lorsque vous dépassez de tels véhicules, désactivez le régulateur de distance. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

### Changement de voie d'autres véhicules

Les véhicules qui se rabattent sur votre voie à une faible distance de votre véhicule ne peuvent être détectés par les capteurs radars qu'à partir du moment où ils se trouvent dans son champ de détection. Il s'ensuit une réaction tardive du régulateur de distance ⇒ fig. 181 C. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

### Véhicules à l'arrêt

Durant la marche, le régulateur de distance ne détecte pas la présence d'objets immobiles, par ex. les embouteillages ou les véhicules en panne.

Lorsqu'un véhicule détecté par le régulateur de distance change de direction ou déboîte et qu'un véhicule à l'arrêt se trouve devant ce véhicule, le régulateur de distance ne réagit pas au véhicule à l'arrêt ⇒ fig. 181 D. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

### Véhicules arrivant en sens inverse ou se croisant

Le régulateur de distance ne réagit pas aux véhicules arrivant en sens inverse ou se croisant.

### Objets métalliques

Les objets métalliques, tels que par ex. les rails encastrés dans la chaussée ou les plaques de chantier, peuvent irriter le capteur radar et compromettre la réaction du régulateur de distance.

### Entraves éventuelles au fonctionnement du capteur radar

Si le fonctionnement du capteur radar est entravé par ex. par une forte pluie, des embruns, de la neige ou de la boue, le régulateur de distance se désactive temporairement. Un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyez le capteur radar si nécessaire.

Lorsque le fonctionnement du capteur radar n'est plus entravé, le régulateur de distance est de nouveau disponible. Le message disparaît de l'afficheur du combiné d'instruments et vous pouvez réactiver le régulateur de distance. ▶

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain, le fonctionnement du capteur radar peut être entravé.

### **Traction d'une remorque**

Lorsque vous tractez une remorque, la régulation dynamique du régulateur de distance est réduite.

### **Freins fortement réchauffés**

Lorsque les freins subissent un réchauffement important, par exemple en cas de freinage brusque ou de conduite en pente raide, le régulateur de distance peut se désactiver temporairement. Un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Il n'est alors pas possible d'activer le régulateur de distance.

Dès que la température des freins a suffisamment baissé, le régulateur de distance peut de nouveau être activé. Le message disparaît de l'afficheur du combiné d'instruments. Si le message

**ACC non disponible** reste affiché pendant une période prolongée, le système présente un dysfonctionnement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ; Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque le message ACC opérationnel apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et que le véhicule qui vous précède démarre, votre véhicule démarre automatiquement. Il se peut alors que le capteur radar ne détecte pas la présence d'objets sur le trajet du véhicule. Ceci risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- **Contrôlez la voie avant chaque démarrage. Si nécessaire, annulez le processus de démarrage en actionnant la pédale de frein.**

# Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages .....	274
Capteur radar .....	275
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist) .....	276
Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes .....	277
Fonction de freinage d'urgence City .....	277
Limites du système .....	278

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) aide à prévenir les risques de collision.

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) peut, dans les limites inhérentes au système, avertir le conducteur d'un risque de collision, préparer le véhicule à un freinage d'urgence en cas de danger, assister le conducteur lors du freinage et activer un freinage automatique.

**Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.**

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 253
- Limiteur de vitesse ⇒ page 258
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### Alerte de distance

Si le système détecte une mise en danger de la sécurité en raison d'une conduite trop rapprochée du véhicule qui vous précède, un message correspondant vous avertit sur l'afficheur du combiné d'instruments et ce, dans une plage de vitesse d'environ 70 km/h (44 mph) à 210 km/h (130 mph) (fig. 182).

Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

### Alerte préventive

Si le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède, il vous en avertit par un signal sonore et un message correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments et ce, dans une plage de vitesse d'environ 30 km/h (18 mph) à 210 km/h (130 mph) ⇒ fig. 183.

Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur. Le véhicule est simultanément préparé à un éventuel freinage d'urgence ⇒ .

### Alerte d'urgence

Si le conducteur ne réagit pas à l'alerte préventive, un bref à-coup de freinage peut être déclenché dans une plage de vitesse d'environ 30 km/h (18 mph) à 210 km/h (130 mph) par une intervention active de freinage du système afin d'attirer son attention sur le risque croissant de collision. Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

### Freinage automatique

Si le conducteur ne réagit pas non plus à l'alerte d'urgence, le système freine le véhicule automatiquement dans une plage de vitesse d'environ 5 km/h (3 mph) à 210 km/h (130 mph) en augmentant progressivement la force de freinage. En réduisant la vitesse lors d'une éventuelle collision, le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

### Assistance au freinage

Si le système de surveillance périmétrique (Front Assist) constate que le conducteur freine de manière insuffisante devant un danger de collision, le système peut augmenter la force de freinage dans une plage de vitesse d'environ 5 km/h (3 mph) à 210 km/h (130 mph) et aider le conducteur à éviter la collision. La fonction d'assistance au freinage n'intervient que tant que la pédale de frein est actionnée à fond.

### AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de surveillance périmétrique ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

et inhérentes au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps. Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) vous émet un signal d'avertissement, vous devez, en fonction des conditions de circulation, freiner immédiatement le véhicule en enfonceant la pédale de frein ou éviter l'obstacle.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne peut empêcher à lui seul les risques d'accident et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que le système de surveillance périmétrique (Front Assist) émette des avertissements et effectue des interventions de freinage non souhaitées, par ex. sur des îlots directionnels.
- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que le système de surveillance périmétrique (Front Assist) émette des avertissements et effectue des interventions de freinage non souhaitées, par ex. lorsque le capteur radar est encrassé ou déréglé.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre vous-même le contrôle du véhicule.

**i** Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) déclenche un processus de freinage, le contact sur la pédale ressenti par le conducteur est « plus dur ».

**i** Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage du système de surveillance périmétrique (Front Assist) en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.

**i** Si le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne fonctionne pas conformément aux indications présentées dans ce chapitre, par ex. s'il déclenche à plusieurs reprises des interventions actives indésirables, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist). Faites contrôler le système dans un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ◀

## Affichages

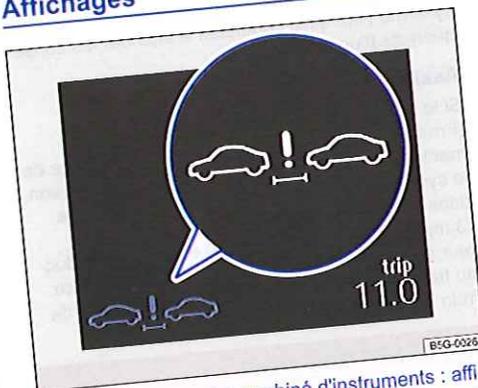


Fig. 182 Afficheur du combiné d'instruments : affichage d'une alerte de distance



Fig. 183 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 273. ▶

## Alerte de distance

Si vous ne respectez pas la distance de sécurité prescrite par rapport au véhicule qui vous précède, une alerte de distance est émise sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 182 (agrandissement).

## Augmentez la distance !

### Alerte préventive

Le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède → fig. 183<sup>1)</sup>.

**Freinez ou évitez l'obstacle !** Le cas échéant, actionnez la pédale de frein.

## ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des indications sur l'afficheur peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les indications sur l'afficheur.

**i** Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est en marche, l'affichage d'autres fonctions peut se superposer sur l'afficheur du combiné d'instruments (par ex. suite à un appel téléphonique entrant).

## Capteur radar

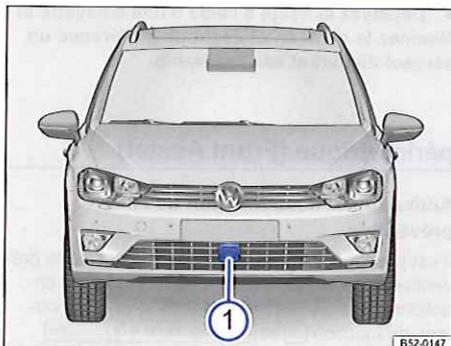


Fig. 184 Dans le pare-chocs avant : capteur radar

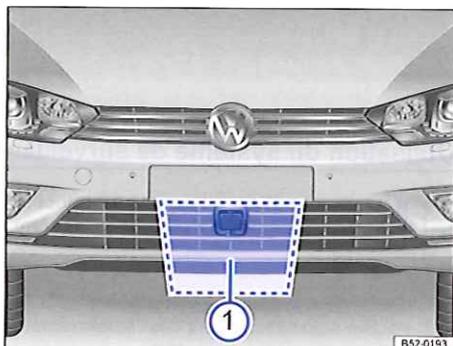


Fig. 185 Zone devant rester dégagée autour du capteur radar

**📖** Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 273.

Afin d'évaluer les conditions de circulation, un capteur radar est monté dans le pare-chocs avant → fig. 184 ①. Ce capteur permet de détecter les véhicules qui vous précèdent jusqu'à une distance de 120 m environ

La visibilité du capteur radar peut être entravée par la présence de salissures telles que la boue ou la neige ou par des influences de l'environnement telles que de fortes pluies ou des embruns. Dans ce cas, le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est hors fonction. Le message **Front Assist : vue du capteur masquée** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyez le capteur radar si nécessaire → ①.

Lorsque le fonctionnement du capteur radar n'est plus entravé, le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est de nouveau disponible.

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain ou en présence d'objets métalliques tels que des rails encastrés dans la chaussée ou des plaques de chantier, le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist) risque d'être entravé.

Veillez à ne pas recouvrir la zone avant ni la zone entourant le capteur radar → fig. 185 d'autocollants, de projecteurs supplémentaires, d'enjoleurs ou d'autres objets similaires sous peine d'entraver le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist).

<sup>1)</sup> Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

dification apportée à la structure du véhicule par ex. « surbaissement ») ou sur le revêtement de l'avant du véhicule peut entraver le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist). Faites par conséquent toujours effectuer les modifications de construction dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toute réparation effectuée contrairement aux règles de l'art à l'avant du véhicule peut provoquer un dérèglement du capteur radar et entraver ainsi le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist). Ne faites par conséquent effectuer toutes les réparations que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

## ! MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur radar est endommagé ou dérèglé, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist). Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur radar.

- La position du capteur radar peut être modifiée suite à des chocs, par ex. en cas d'accrochages lors de manœuvres de stationnement. Un dérèglement du capteur peut nuire au fonctionnement du système ou entraîner sa désactivation.
- Toute réparation sur le capteur radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Débroyez la neige à l'aide d'une balayette et éliminez le givre en utilisant de préférence un aérosol dégivrant sans solvants.

## Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 273.

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) s'active automatiquement dès l'établissement du contact d'allumage ⇒ page 189.

Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est désactivé, l'alerte préventive et l'alerte de vitesse sont automatiquement désactivées.

Volkswagen recommande de toujours laisser le système de surveillance périmétrique (Front Assist) en marche, exceptions ⇒ page 277, *Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes.*

### Activation et désactivation du système de surveillance périmétrique

Le contact d'allumage étant mis, activez ou désactivez le système de surveillance périmétrique comme suit :

Activez et désactivez le système dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction **☺** et **☺** (Système d'aide à la conduite) ⇒ page 33.

### Activation et désactivation de l'alerte préventive

Il est possible d'activer et de désactiver l'alerte préventive dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction **☺** et **☺** (Système d'aide à la conduite) ⇒ page 33.

Volkswagen recommande de toujours laisser la fonction d'alerte préventive activée.

### Activation et désactivation de l'alerte de distance

Il est possible d'activer et de désactiver l'affichage de l'alerte de distance dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction **☺** et **☺** (Système d'aide à la conduite) ⇒ page 33.

Le système conserve le réglage effectué préalablement, même après le rétablissement du contact d'allumage.

Volkswagen recommande de toujours laisser l'alerte de distance activée.

## Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 273.

En raison des limites liées au système, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes  :

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque le véhicule se trouve sur un banc d'essai à rouleaux
- Lorsque le véhicule roule sur des routes non ouvertes au public (par ex. conduite tout-terrain ou sur circuit de course).
- Lorsque le capteur radar est défectueux

- Suite à un choc sur le capteur radar, par ex. après une collision.
- Suite à plusieurs déclenchements indésirables.
- Lorsque des pièces rapportées masquent momentanément le capteur radar (par ex. projecteur supplémentaire ou objet similaire).
- Lorsque le véhicule est chargé sur un poids lourd, un ferry ou un train.

### AVERTISSEMENT

Si vous ne désactivez pas le système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations indiquées, il peut s'ensuire des accidents et des blessures graves.

## Fonction de freinage d'urgence City



Fig. 186 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 273.

La fonction de freinage d'urgence City fait partie intégrante du système de surveillance périmétrique (Front Assist) et est active lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est en marche.

Selon la dotation du véhicule, il est possible d'activer ou de désactiver le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ainsi que la fonction de freinage d'urgence City via le système d'infodiver-

tissement ; actionnez à cet effet la touche  et effleurez les boutons de fonction  et  (Système d'aide à la conduite)  $\Rightarrow$  page 33.

La fonction de freinage d'urgence City détecte des situations de circulation jusqu'à une distance d'environ 10 m devant le véhicule et dans une plage de vitesse comprise entre 5 km/h (3 mph) et 30 km/h (19 mph) environ.

Si le système détecte un risque de collision avec un véhicule qui vous précède, le véhicule est préparé à un éventuel freinage d'urgence  $\Rightarrow$  .

Si le conducteur ne réagit pas devant un danger de collision, le système freine le véhicule automatiquement en augmentant progressivement la force de freinage afin de réduire la vitesse dans le cas d'une éventuelle collision. Le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

### Affichage

Toute intervention automatique de décélération de la fonction de freinage d'urgence City apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments par l'intermédiaire d'un avertissement préalable  $\Rightarrow$  fig. 186<sup>1)</sup>.

<sup>1)</sup> Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

## ⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction de freinage d'urgence City ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

- La fonction de freinage d'urgence City ne peut empêcher à elle seule les risques d'accident et de blessures graves

- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage involontaires, par ex. sur des chantiers ou sur des rails métalliques.

- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. lorsque le capteur radar est encrassé ou déréglé.

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La fonction de freinage d'urgence City ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.

**i** Lorsque la fonction de freinage d'urgence City déclenche un processus de freinage, le contact sur la pédale ressenti par le conducteur est « plus dur ».

**i** Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage de la fonction de freinage d'urgence City en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.

**i** La fonction de freinage d'urgence City peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt. Le système de freinage ne maintient pas continûment le véhicule à l'arrêt. Actionnez la pédale de frein !

**i** Si plusieurs déclenchements imprévus ont eu lieu, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist) et, par conséquent, la fonction de freinage d'urgence City. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ; Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

**i** Une accumulation de déclenchements peut entraîner une désactivation automatique de la fonction de freinage d'urgence City. ◀

## Limites du système

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 273.

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est soumis à certaines limites physiques et inhérentes au système. Certaines réactions du système de surveillance périmétrique (Front Assist) peuvent ainsi vous sembler tardives ou inattendues. Vous devez par conséquent toujours rester attentif et intervenir vous-même le cas échéant !

**Dans les conditions suivantes, il se peut que le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne réagisse pas ou tardivement :**

- Dans les virages très serrés
- Lorsque l'accélérateur est enfoncé à fond
- Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est désactivé ou présente un dysfonctionnement

- Lorsque l'ASR ou l'ESC est désactivé manuellement
- Lorsque l'ESC est en phase de régulation
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule ou sur la remorque raccordée électriquement
- Lorsque le capteur radar est encrassé ou masqué
- En présence d'objets métalliques tels que par ex. les rails encastrés dans la chaussée ou les plaques de chantier
- Lorsque le véhicule roule en marche arrière
- En cas de forte accélération du véhicule
- En cas de chutes de neige ou de fortes pluies
- Dans le cas de véhicules étroits, tels que des motos
- Dans le cas de véhicules roulant de manière décalée
- Lorsque des véhicules se croisent ▶

- Lorsque des véhicules arrivent en sens inverse

- Dans des conditions de circulation équivoques
- En présence de chargements et de pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus.

# Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages et témoins de contrôle .....	281
Fonctionnement .....	281
Désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes .....	282

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Détecteur d'angle mort ⇒ page 284
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### ⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) ne peut dépasser les limites liées au système et imposées par les lois de la physique. Un manque d'attention ou de surveillance lors de l'utilisation du système de maintien de voie (Lane Assist) risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'assistant de maintien de voie (Lane Assist) ne détecte pas toutes les signalisations au sol. La mauvaise qualité des chaussées mais aussi leurs structures ainsi que la présence d'objets peuvent être détectés par erreur comme des signalisations au sol par l'assistant de maintien de voie (Lane Assist). Si de telles situations se présentent, désactivez immédiatement l'assistant de maintien de voie.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement de l'assistant de maintien de voie risque d'être entravé.

### ⓘ MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

**i** L'assistant de maintien de voie a été conçu uniquement pour la conduite sur des routes stabilisées.

**i** Si l'assistant de maintien de voie ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre, n'utilisez pas l'assistant de maintien de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

**i** En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. ◀

## Affichages et témoins de contrôle

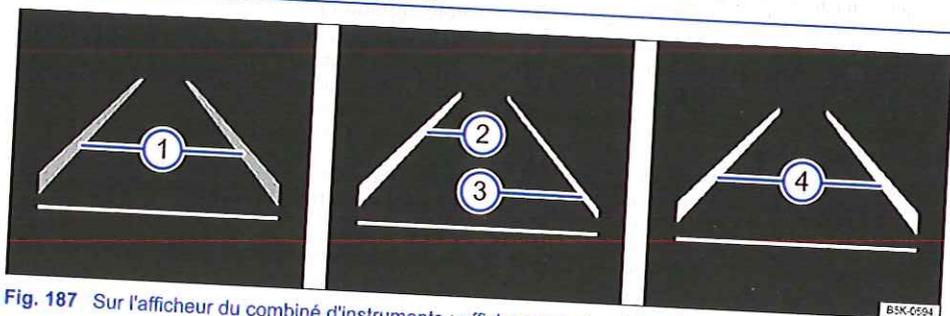


Fig. 187 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichages de l'assistant de maintien de voie

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 280.

### Affichages

Zones d'affichage ⇒ fig. 187 :

- ① Marquage au sol détecté. Le système n'est pas en phase de régulation.
- ② Marquage au sol détecté. Le système entre en phase de régulation.
- ③ Aucun marquage au sol détecté. Le système n'est pas en phase de régulation.
- ④ Marquage au sol détecté. Le système entre en phase de régulation. Maintien de voie automatique activé.

### Témoins de contrôle

Allumé	Cause possible	Remède
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé.	Le système ne peut pas reconnaître clairement la voie. Voir page 282, <i>L'assistant de maintien de voie est désactivé (le témoin de contrôle s'allume en jaune).</i>
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et activé.	-

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

## Fonctionnement

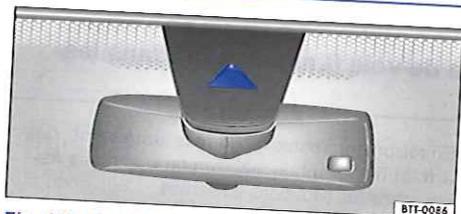


Fig. 188 Sur le pare-brise : lucarne de la caméra de l'assistant de maintien de voie

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 280.

Grâce à une caméra située sur le pare-brise, l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) détecte d'éventuelles lignes de délimitation de la voie. Si le véhicule se rapproche involontairement d'une ligne de délimitation, le système vous en avertit par un *braquage de correction*. Vous pouvez à tout moment annuler le braquage de correction.

Lorsque le maintien de voie automatique est activé ⇒ page 282, l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) ne vous assiste pas uniquement lorsque vous risquez de quitter votre voie. Lorsque la voie est délimitée par deux lignes de chaque côté du véhicule, la fonction vous offre une assistance permanente tout au long du trajet.

Le système adapte alors la position du véhicule que vous privilégiez à l'intérieur de la voie où vous vous trouvez. Si vous préférez par ex. rouler de manière désaxée par rapport au milieu de la voie, le système procède en l'espace d'un court instant à l'apprentissage de cette nouvelle position.

Aucun braquage n'est effectué lorsque le clignotant est actionné, étant donné que l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) considère que le changement de voie de votre véhicule est intentionnel.

### Vibration dans le volant

Les situations suivantes, qui ne surviennent que très rarement, entraînent une vibration du volant et impliquent que vous preniez activement la commande de la direction :

- Lorsque le braquage corrigé est insuffisant pour maintenir le véhicule sur sa voie.
- Lorsque le système ne détecte plus la voie au cours d'un fort braquage de correction.

### Activation ou désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist)

- Sélectionnez l'option de menu correspondante à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite ⇒ page 27.
- Activez et désactivez l'assistant de maintien de voie dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction **AS** et **Système d'aide à la conduite** ⇒ page 33.

**Désactivation automatique :** l'assistant de maintien de voie peut se désactiver automatiquement si le système présente un dysfonctionnement. Le témoin de contrôle s'éteint.

### Activation et désactivation du maintien de voie automatique

Il est possible d'activer et de désactiver le maintien de voie automatique dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction **AS** et **Système d'aide à la conduite** ⇒ page 33.

### L'assistant de maintien de voie est désactivé (le témoin de contrôle s'allume en jaune)

- Lorsque vous roulez à une vitesse inférieure à environ 65 km/h (40 mph).
- Lorsque l'assistant de maintien de voie ne détecte pas les lignes de délimitation de votre voie. Par exemple en présence de signalisations de chantier ou en cas de neige, d'engrassement, d'humidité ou de contre-jour.
- Lorsque le rayon d'un virage est trop petit.
- Lorsqu'il n'y a pas de marquage au sol.
- Lorsque la distance par rapport au prochain marquage au sol est trop grande.
- Lorsque l'ESC est désactivé.
- Lorsque le système ne détecte aucun mouvement de braquage actif précis du conducteur pendant une durée prolongée.
- Temporairement en cas de conduite très dynamique.
- Lorsque le clignotant est actionné.



Avant de prendre la route, assurez-vous que la lucarne de la caméra n'est pas masquée ⇒ fig. 188.



Veillez à la propreté permanente de la lucarne de la caméra.

## Désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 280.

En raison des limites inhérentes au système, désactivez l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes :

- Lorsque vous devez redoubler de vigilance.
- En cas de conduite très sportive.

- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

- Lorsque les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier.



# Détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle .....	285
Détecteur d'angle mort .....	286
Situations de conduite .....	287
Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert) .....	288
Utilisation du détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré ..	289

Le détecteur d'angle mort assiste le conducteur en détectant les conditions de circulation sur les côtés et à l'arrière du véhicule.

L'assistant intégré de sortie de stationnement vous aide à sortir d'une place de stationnement en marche arrière et à manœuvrer.

Le détecteur d'angle mort est conçu uniquement pour la conduite sur des routes stabilisées.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 280
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385
- Informations pour le consommateur ⇒ page 397

### ⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Un manque d'attention ou de surveillance lors de l'utilisation du détecteur d'angle mort et de l'assistant de sortie de stationnement risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des condi-

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

tions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment.
- Tenez compte des témoins de contrôle qui s'allument dans les rétroviseurs extérieurs et sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.
- Le détecteur d'angle mort peut réagir aux aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées). Des alertes erronées risquent alors d'être déclenchées.
- N'utilisez jamais le détecteur d'angle mort sur des routes non stabilisées. Le détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré a été conçu pour la conduite sur des routes stabilisées.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- Les capteurs radars situés dans le pare-choc arrière peuvent être endommagés ou déréglés suite à des chocs causés par ex. lors de manœuvres de stationnement ou de sortie de stationnement. Le système peut ainsi se désactiver de lui-même ou du moins être entravé.
- Le chargement du véhicule peut avoir une incidence sur le fonctionnement du système.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement des capteurs radars, veillez à ce que le pare-chocs arrière soit toujours exempt de neige, de givre et de glace et à ce qu'il ne soit pas couvert.
- Le pare-chocs arrière doit être peint exclusivement avec de la peinture homologuée par Volkswagen. L'utilisation d'autres peintures peut limiter le fonctionnement du détecteur d'angle mort ou le rendre défectueux.



Si le détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré ne fonctionne pas comme l'explique ce chapitre ou si un accident s'est produit, n'utilisez pas le système et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.

## Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

### Témoins de contrôle sur l'afficheur du combiné d'instruments

Allumé	Cause possible	Remède
	Intervention de freinage automatique déclenchée	Freinez ! Actionnez la pédale de frein ! Ordre de reprise des commandes lancé au conducteur.
	Détecteur d'angle mort activé	

### Témoin de contrôle intégré aux miroirs des rétroviseurs extérieurs

Allumé	Cause possible
	S'allume brièvement : le détecteur d'angle mort est activé et prêt à fonctionner. S'allume : le détecteur d'angle mort détecte la présence d'un véhicule dans l'angle mort.

Clignote	Cause possible
	Lorsqu'un véhicule a été détecté dans l'angle mort et que vous avez actionné le clignotant en direction du véhicule détecté. $\Rightarrow$  . Sur les véhicules équipés en plus d'un assistant de maintien de voie $\rightarrow$ page 280, l'avertissement est émis même si vous n'actionnez pas le clignotant pour quitter votre voie.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Tant que le témoin de contrôle intégré au miroir du rétroviseur extérieur est éteint, le détecteur d'angle mort n'a détecté aucun véhicule dans la périphérie de votre véhicule  $\Rightarrow$   au chapitre *Entrée en matière* à la page 284.

Lorsque les feux de croisement sont allumés, la luminosité des témoins de contrôle intégrés aux miroirs des rétroviseurs extérieurs est atténuée (mode nuit).

### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Effectuez les actions nécessaires.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.  $\triangleleft$

## Détecteur d'angle mort

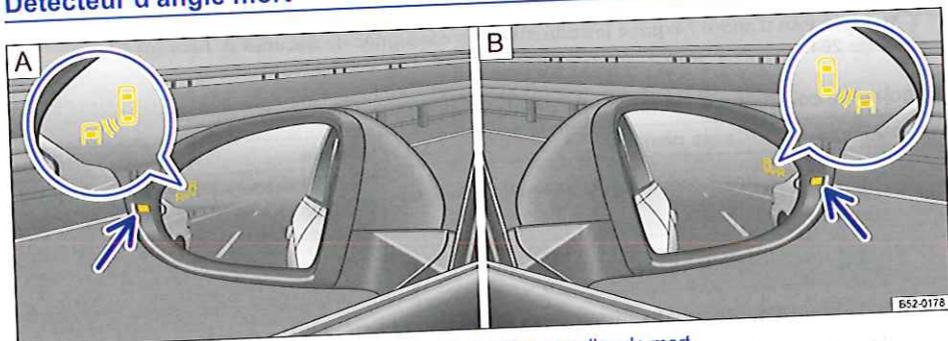


Fig. 189 Dans les rétroviseurs extérieurs : voyant du détecteur d'angle mort



Fig. 190 Vue de derrière du véhicule : zones des capteurs radars

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

À l'aide des capteurs radars, le détecteur d'angle mort surveille les côtés et l'arrière du véhicule. Le système mesure alors la distance ainsi que la différence de vitesse par rapport aux autres véhicules. Le détecteur d'angle mort ne fonctionne pas lorsque la vitesse est inférieure à env. 15 km/h (9 mph). Le conducteur est alerté par des signaux optiques émis dans les miroirs des rétroviseurs extérieurs.

### Voyant sur le rétroviseur extérieur

Les témoins de contrôle (flèche) intégrés aux miroirs des rétroviseurs extérieurs  $\Rightarrow$  fig. 189 vous alertent lorsque des situations critiques de circulation sont détectées à l'arrière de votre véhicule. Le

témoin de contrôle intégré au rétroviseur extérieur gauche **A** vous informe sur les conditions de circulation à gauche de votre véhicule. Le témoin de contrôle intégré au rétroviseur extérieur droit **B** vous informe sur les conditions de circulation à droite de votre véhicule.

Les teintes des glaces latérales ou les films de recouvrement teintés de deuxième monte peuvent entraver ou altérer la perception des voyants intégrés au rétroviseur extérieur.

Assurez-vous que les miroirs des rétroviseurs extérieurs sont propres, exempts de neige et de givre et qu'ils ne sont pas recouverts par un autocollant ou d'autres objets semblables.

### Capteurs radars

Les capteurs radars, non visibles de l'extérieur, sont montés à gauche et à droite derrière le pare-chocs  $\Rightarrow$  fig. 190. Ils détectent l'arrière du véhicule sur une longueur d'environ 20 mètres ainsi que la zone des angles morts de chaque côté du véhicule. La zone latérale du véhicule s'étend à peu près sur la largeur d'une voie.

La largeur de la voie n'est alors pas détectée individuellement, mais elle est prédéfinie dans le système. C'est pourquoi les alertes risquent d'être erronées lorsque les voies sont étroites ou lorsque vous conduisez au milieu de deux voies. Il se peut également que des véhicules roulant sur une éventuelle voie contiguë à la voie adjacente ou même des objets rigides soient détectés (par ex. des glissières de sécurité) et déclenchent une fausse alerte.

## Situations de conduite



Fig. 191 Schéma de principe : A : situation de conduite lors d'un dépassement avec détection de véhicules à l'arrière. B : allumage du voyant du détecteur d'angle mort sur le rétroviseur extérieur gauche



Fig. 192 Schéma de principe : A : situation de conduite lors d'un dépassement et d'un rabattement du véhicule. B : allumage du voyant du détecteur d'angle mort sur le rétroviseur extérieur droit

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

Un avertissement est émis sur le rétroviseur extérieur dans les situations suivantes :

- Lorsqu'un autre véhicule vous dépasse ⇒ fig. 191 A.
- Lorsque vous dépassez un véhicule ⇒ fig. 192 A avec une différence de vitesse maximale d'environ 10 km/h (6 mph). Le voyant ne s'allume pas lorsque le dépassement s'effectue très rapidement.

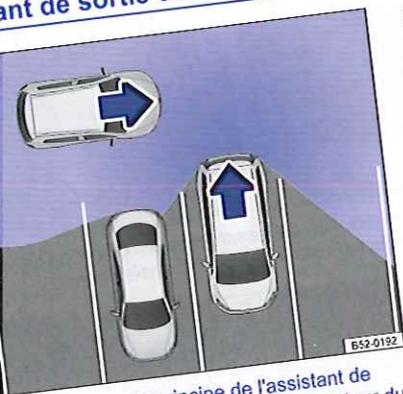
Plus vite un véhicule se rapproche, plus vite un voyant apparaîtra dans le rétroviseur extérieur, tant donné que le détecteur d'angle mort tient compte de la différence de vitesse par rapport aux autres véhicules. C'est pourquoi le voyant peut afficher à différents moments bien que la distance par rapport à un autre véhicule soit la même.

### Limites physiques et inhérentes au système

Dans certaines situations de conduite, il se peut que le détecteur d'angle mort n'interprète pas correctement les conditions de circulation. C'est le cas entre autres dans les situations suivantes :

- Dans les virages très serrés
- Sur des voies de largeur différente
- En haut d'une côte
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables
- En présence d'aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées)

## Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)



193 Schéma de principe de l'assistant de sortie de stationnement : zone surveillée autour du véhicule sortant de la place de stationnement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

L'aide des capteurs radars montés dans le pare-chocs arrière  $\Rightarrow$  fig. 190, l'assistant de sortie de stationnement surveille le trafic transversal à l'arrière de votre véhicule lorsque vous sortez d'un emplacement en marche arrière ou lorsque vous effectuez des manœuvres, par exemple en cas de mauvaise visibilité.

Lorsque le système détecte un véhicule qui s'approche derrière votre véhicule  $\Rightarrow$  fig. 193, un signal sonore retentit.

- Sur les véhicules non équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot), un gong retentit et un message texte apparaît sur le combiné d'instruments.
- Sur les véhicules équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot), un signal sonore retentit en permanence.

### Intervention de freinage automatique pour réduire les dommages

Lorsque l'assistant de sortie de stationnement détecte un véhicule qui s'approche et que le conducteur n'actionne pas la pédale de frein, le système peut effectuer une intervention automatique de freinage.

Pour minimiser les dommages, l'assistant de sortie de stationnement assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique. L'intervention de freinage automatique est déclenchée lorsque vous roulez en marche arrière dans une plage de vitesse de 1 à 12 km/h (1 à 7 mph). Lorsque le système détecte l'arrêt du véhicule, il le maintient à l'arrêt pendant env. 2 secondes.

Lorsqu'une intervention de freinage automatique est déclenchée en vue de minimiser les dommages, le système doit attendre environ 10 secondes avant de pouvoir effectuer une nouvelle intervention de freinage automatique.

Vous pouvez interrompre l'intervention de freinage automatique en appuyant à fond sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein et reprendre alors le contrôle du véhicule.

### AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de sortie de stationnement ne peut dépasser les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant de sortie de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- N'utilisez jamais le système en cas de visibilité réduite ou mauvaise par ex. sur les voies à circulation intense ou sur les routes à plusieurs voies.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les cyclistes et les piétons ne sont pas toujours détectés correctement.
- L'assistant de sortie de stationnement ne freine pas systématiquement le véhicule jusqu'à l'arrêt.

## Utilisation du détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

### Activation et désactivation du détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré

Activez ou désactivez le détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré dans le menu **Assistants** du système d'information Volkswagen ou utilisez la touche des systèmes d'aide à la conduite intégrée au levier de l'inverseur-code.

Appelez le menu **Assistants**.

- Détecteur d'angle mort
- Assistant de sortie de stationnement

Lorsque la case est cochée sur le combiné d'instruments , la fonction s'active automatiquement dès l'établissement du contact d'allumage.

Dès que le détecteur d'angle mort est prêt à fonctionner, le voyant intégré aux miroirs des rétroviseurs extérieurs s'allume brièvement afin de le confirmer.

Le témoin de contrôle dans le combiné d'instruments indique le statut du système.

Le réglage du système mémorisé en dernier est conservé même après la coupure du contact d'allumage.

Si le détecteur d'angle mort a été désactivé automatiquement, il est possible de réactiver le système en coupant puis en remettant le contact d'allumage.

### Désactivation automatique du détecteur d'angle mort

Les capteurs radars du détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré se désactivent automatiquement entre autres lorsqu'une occultation permanente d'un capteur est détectée. Le capteur radar peut par exemple être recouvert de givre ou de neige.

Un message texte correspondant apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

### Traction d'une remorque

Le détecteur d'angle mort et l'assistant de sortie de stationnement se désactivent automatiquement et ne peuvent être activés si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque.

Dès que le conducteur démarre avec une remorque raccordée électriquement au véhicule, le combiné d'instruments affiche un message texte vous informant que le détecteur d'angle mort et l'assistant de sortie de stationnement sont désactivés. Une fois la remorque désaccouplée du véhicule, réactivez si nécessaire le détecteur d'angle mort et l'assistant de sortie de stationnement via le menu.

En cas de traction d'une remorque sur un véhicule non équipé d'un dispositif d'attelage de première monte, vous devez désactiver manuellement le détecteur d'angle mort et l'assistant de sortie de stationnement. 

# Système de détection de la signalisation routière

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages .....	291
Fonctionnement .....	291

Le système de détection de la signalisation routière tient le conducteur informé des limitations de vitesse et des interdictions de dépasser qu'il doit observer durant le trajet.

Les panneaux de signalisation détectés par le système ainsi que des informations supplémentaires sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments et du système d'infodivertissement.

### Pays dans lesquels le système est disponible

Au moment de la mise sous presse de cette notice, le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans les pays suivants :

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Système de navigation ⇒ brochure *Système de navigation*

### ⚠️ AVERTISSEMENT

La technique du système de détection de la signalisation routière ne peut dépasser les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de détection de la signalisation routière ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

### ⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de mauvaises conditions de visibilité, d'obscurité, de chutes de neige, de pluie ou de brouillard, les panneaux de signalisation risquent de ne pas être correctement détectés, voire ne pas être détectés du tout par le système.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de détection de la signalisation routière risque d'être entravé.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de détection de la signalisation routière peuvent différer des conditions de circulation actuelles.

- Le système ne peut pas toujours détecter tous les panneaux de signalisation ni les afficher correctement.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages du système de détection de la signalisation routière.

### ⓘ MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

### ⓘ MISE EN GARDE

- L'utilisation de données de carte désuètes dans le système de navigation peut conduire à un affichage erroné des panneaux de signalisation.
- En mode de navigation par points de passage du système de navigation, le système de détection de la signalisation routière n'est disponible qu'avec certaines restrictions.

## Affichages



Fig. 194 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser détectés avec les panneaux supplémentaires correspondants

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 290.

Messages du système de détection de la signalisation routière	Cause et remède
Panneaux de signalisation non disponibles	Le système est en phase d'initialisation. <b>OU</b> : la caméra n'a détecté aucun panneau d'obligation ou d'interdiction.
Défaut : détection signalisation routière	Dysfonctionnement du système Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Détection signalisation routière : nettoyer le pare-brise !	Le pare-brise est encrassé dans la zone de la caméra. Nettoyez le pare-brise.
Détection signalisation routière : restriction actuellement.	Pas de transmission de données par le système de navigation. Vérifiez que les données de carte installées dans le système de navigation sont en vigueur. <b>OU</b> : le véhicule se trouve dans une zone qui n'est pas reconnue par la carte installée dans le système de navigation.
Pas de données disponibles	Le système de détection de la signalisation routière n'est pas supporté dans le pays dans lequel vous circulez.

### AVERTISSEMENT

La non-observation des messages texte qui s'allument risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves corporelles.

- N'ignorez jamais les messages texte.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. 

## Fonctionnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 290. 

Le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans différents pays  
⇒ page 290, *Pays dans lesquels le système est disponible*. Veuillez en tenir compte lorsque vous voyagez à l'étranger.

### Affichage des panneaux de signalisation

Les panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser, accompagnés de panneaux supplémentaires, sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ fig. 194 et dans le système d'infodivertissement ⇒ page 33. Selon le système de navigation monté dans le véhicule, les panneaux de signalisation sont également affichés sur la carte du système de navigation.

Lorsque le système de détection de la signalisation routière est activé, une caméra intégrée au pied du rétroviseur intérieur détecte les panneaux de signalisation se trouvant devant le véhicule. Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système de navigation et des données actuelles du véhicule, jusqu'à 3 panneaux de signalisation en vigueur ⇒ fig. 194 B sont représentés avec les panneaux supplémentaires correspondants :

1<sup>re</sup> place : Le panneau de signalisation en vigueur adressé au conducteur apparaît sur le côté gauche de l'afficheur. Par exemple une limitation de vitesse de **130 km/h** ⇒ fig. 194 A.

2<sup>e</sup> place : Un panneau de signalisation valable sous certaines conditions s'affiche en deuxième place, par ex. **100 km/h** « par temps de pluie ».

Panneau supplémentaire : Si les essuie-glaces avant sont activés pendant la marche du véhicule, le panneau de signalisation en vigueur et le panneau supplémentaire « par temps de pluie » sont par ex. déplacés tout à gauche en première position.

3<sup>e</sup> place : Un autre panneau de signalisation valable sous certaines conditions s'affiche en troisième place, par ex. « interdiction de dépassement limitée dans le temps »  
⇒ fig. 194 C.

Les panneaux d'entrée et de sortie de communes déclenchent l'affichage des limitations de vitesse sur routes urbaines et nationales en vigueur dans le pays. Si un panneau de limitation de vitesse supplémentaire se trouve sur le panneau d'entrée et de sortie de commune, ce panneau apparaît sur l'afficheur.

Le système n'affiche pas les panneaux de levée de limitation de vitesse ou d'interdiction de dépassement.

Aucun avertissement n'est émis si vous dépassez la limitation de vitesse affichée. Ce sont les prescriptions du Code de la Route qui s'appliquent.

### Activation et désactivation de l'affichage des panneaux de signalisation sur le combiné d'instruments

Il est possible d'activer ou de désactiver l'affichage permanent des panneaux de signalisation dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **MM** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **Système d'aide à la conduite**.

### Mode traction de remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, il est possible d'activer et de désactiver dans le système d'infodivertissement l'affichage des panneaux de signalisation à observer en cas de traction de remorque (par ex. panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépassement valables pour les véhicules avec remorque) : actionnez à cet effet la touche **MM** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **Système d'aide à la conduite** ⇒ page 33. ◀

# Détecteur de fatigue (pause recommandée)

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonctionnement et utilisation ..... 293

Le détecteur de fatigue avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes de fatigue.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications (informations enregistrées dans les calculateurs) ⇒ page 385

### ⚠ AVERTISSEMENT

La technique du détecteur de fatigue ne peut dépasser les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de fatigue ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisamment longues.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.
- Le système ne peut pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances. Tenez compte des informations contenues dans le paragraphe « Restrictions des fonctions » ⇒ page 294.
- Dans certaines situations, le système peut interpréter par erreur une manœuvre de conduite voulue comme un signe de fatigue du conducteur.
- Il n'y a pas d'avertissement d'urgence en cas de « microsommeil » !
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.

**i** Le détecteur de fatigue a été conçu uniquement pour la conduite sur autoroutes et sur les voies rapides.

**i** En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. ◀

## Fonctionnement et utilisation



Fig. 195 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole du détecteur de fatigue

**Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 293.**

Au début d'un trajet, le détecteur de fatigue évalue le comportement de conduite du conducteur et réalise à partir de là une évaluation de la fatigue. Cette évaluation est comparée en permanence au comportement de conduite actuel. Lorsque le système détecte un signe de fatigue, il vous en avertit

de manière acoustique à l'aide d'un « gong » et de manière optique à l'aide d'un symbole ⇒ fig. 195 accompagné d'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le message est affiché pendant environ 5 secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments et réapparaît une fois si nécessaire. Le message apparaissant en dernier est enregistré par le système.

Vous pouvez désactiver le message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments en appuyant sur la touche (OK/RESET) du levier d'essuie-glace ou sur la touche (OK) du volant multifonction ⇒ page 27. Vous pouvez consulter une nouvelle fois le message sur l'afficheur du combiné d'instruments à l'aide de l'indicateur multifonction ⇒ page 27.

### Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est uniquement évalué pour des vitesses supérieures à environ 65 km/h (40 mph) et jusqu'à environ 200 km/h (125 mph). ▶

## Activation et désactivation

Il est possible d'activer et de désactiver le détecteur de fatigue dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **☰** et **☲** (Système d'aide à la conduite) ⇒ page 33.

## Restrictions des fonctions

Le détecteur de fatigue est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le détecteur de fatigue ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de vitesses inférieures à 65 km/h (40 mph).
- En cas de vitesses supérieures à 200 km/h (125 mph).
- Sur des routes sinueuses.
- Sur des routes en mauvais état.

- Si les conditions météorologiques sont défavorables.
- En cas de conduite très sportive.
- Si vous êtes distrait.
- En cas de conduite avec des remorques lourdes/longues.

Le détecteur de fatigue est réinitialisé lorsque le véhicule est à l'arrêt depuis plus de 15 minutes, que vous coupez le contact d'allumage ou que vous avez détaché votre ceinture de sécurité et ouvert la porte.

Lorsque vous roulez à vitesse réduite (inférieure à 65 km/h (40 mph)) pendant une période prolongée, le système réinitialise automatiquement l'évaluation de la fatigue. Le comportement de conduite est de nouveau évalué dès que vous conduisez plus rapidement. ◀

# Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonctionnement et utilisation .....	295
Adaptation individuelle du profil de conduite ..	297

La fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) permet au conducteur de configurer le véhicule selon différents modes disponibles.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Éclairage ⇒ page 120
- Passage des rapports ⇒ page 197

- Direction ⇒ page 222
- Dispositif start/stop de mise en veille ⇒ page 225
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 253
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Protection proactive des occupants ⇒ page 299
- Climatiseur ⇒ page 305

**⚠️ AVERTISSEMENT**  
Le réglage du profil de conduite durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

## Fonctionnement et utilisation



Fig. 196 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de sélection du profil de conduite

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 295.

Vous pouvez choisir entre 5 profils de conduite présentant des caractéristiques distinctes :

Profil de conduite	Situations de conduite recommandées
Comfort <sup>a)</sup>	Configuration du véhicule axée sur le confort, idéale par ex. pour la conduite sur des chaussées en mauvais état ou pour de longs trajets sur autoroute.
Normal	Conduite équilibrée, par ex pour l'usage quotidien.
Sport	Procure une sensation de conduite sportive, idéale pour les conducteurs aimant adopter un style de conduite sportif.
Eco	Ce mode permet de limiter la consommation du véhicule et aide le conducteur à adopter un style de conduite économique.
Individual	Vous pouvez adapter certains systèmes selon vos souhaits ⇒ page 297.

<sup>a)</sup> Le profil de conduite Comfort est disponible sur les véhicules équipés de la suspension adaptative (DCC).

L'impact que peut avoir la configuration des paramètres du véhicule dans les différents profils de conduite dépend de l'équipement du véhicule.

Vous pouvez modifier le profil de conduite lorsque le véhicule est à l'arrêt ou pendant la marche du véhicule. Suite à la sélection d'un profil de conduite, les paramètres du véhicule, sauf le moteur, sont immédiatement configurés selon le profil de conduite correspondant.

Si les conditions de circulation le permettent, levez un court instant le pied de l'accélérateur pour activer le paramétrage du moteur selon le profil de conduite sélectionné.

### Suspension adaptative (DCC)

La suspension adaptative (DCC) permet d'adapter systématiquement durant la conduite l'amortissement des trains roulants à l'état de la chaussée et à la situation de conduite conformément au profil de conduite pré réglé.

En cas de dysfonctionnement de la suspension adaptative (DCC), le symbole  et le message **Défaut : réglage des amortisseurs** apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

### Direction

Lorsque le profil de conduite **Sport** est sélectionné, la direction assistée est réduite et les forces de braquage sont augmentées. Cela vous permet d'adopter un style de conduite plus agile.

### Propulsion (moteur et boîte de vitesses)

En fonction du profil de conduite sélectionné, le moteur et la boîte de vitesses répondent de manière plus réactive ou plus modérée aux mouvements de l'accélérateur. Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, les points de passage et le mode roue libre sont modifiés. Le profil de conduite peut avoir une incidence sur le comportement en accélération du véhicule lorsque le régulateur de vitesse (GRA) est activé.

### Régulateur de distance (ACC)

Lorsque le régulateur de distance (ACC) est activé, le véhicule adopte un comportement plus écologique ou plus sportif en accélération et en décélération.

### Feux directionnels et régulation automatique des feux de route

Selon le profil de conduite sélectionné, les feux directionnels et la régulation automatique des feux de route répondent de manière plus réactive ou plus modérée à la situation de conduite.

### Climatiseur

Lorsque le profil de conduite **Eco** est sélectionné, le climatiseur fonctionne selon un mode très écologique.

### Affichage du profil de conduite

- Mettez le contact d'allumage, éventuellement.
- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  ⇒ fig. 196. Le menu de sélection du profil de conduite apparaît sur l'afficheur du système d'infodivertissement. Le profil de conduite sélectionné est repéré.
- Effleurez le bouton de fonction **Informations** pour afficher des détails sur le profil de conduite sélectionné.
- Effleurez le bouton de fonction  pour fermer le menu.

### Sélection du profil de conduite

- Mettez le contact d'allumage, éventuellement.
- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  ⇒ fig. 196. Le menu de sélection du profil de conduite apparaît sur l'afficheur du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction correspondant au profil de sélection souhaité sur l'afficheur du système d'infodivertissement.
- **OU** : appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection du profil de conduite  ⇒ fig. 196 pour sélectionner automatiquement le prochain profil de conduite non actif.

Le profil de conduite sélectionné et les réglages individuels sont maintenus après la coupure du contact d'allumage.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les qualités routières du véhicule peuvent se modifier suite à la sélection d'un autre profil de conduite. La sélection du profil de conduite ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

## ❗ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

**i** Lorsque vous tractez une remorque, le profil de conduite **Eco** est bloqué. Si le profil de conduite **Eco** est activé pendant que vous attellez une remorque et la raccordez électriquement au véhicule, le système passe automatiquement au profil de conduite **Normal**.

**i** Sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique, la boîte commute automatiquement sur le rapport **S** dès que vous sélectionnez le

profil de conduite **Sport**. La boîte commute automatiquement sur le rapport **E** dès que vous sélectionnez le profil de conduite **Eco**.

**i** Vous pouvez modifier certaines fonctions du véhicule quel que soit le profil de conduite sélectionné. Il est ainsi possible de commuter sur le rapport **S** en mode de conduite **Eco**.

**i** Selon la version du véhicule, la vitesse maximale du véhicule n'est atteinte qu'en mode de conduite **Normal** ou **Sport**.

## Adaptation individuelle du profil de conduite

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 295.

Les possibilités d'adaptation individuelle des différents systèmes dépendent de l'équipement du véhicule.

- Mettez le contact d'allumage.
- Éventuellement, mettez le système d'infodivertissement en marche.

- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  puis effleurez le bouton de fonction **Individual** sur l'afficheur du système d'infodivertissement.

- Effleurez le bouton de fonction **Réglages** pour ouvrir le menu **Individual**.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , la fonction correspondante est activée.

Pour passer au menu activé en dernier lieu, effleurez le bouton de fonction .

Menu	Sous-menu	Réglages possibles
Individual	DCC :	Comfort Normal Sport
	Direction:	Normal Sport
	Moteur:	Normal Sport Eco
	ACC:	Normal Sport Eco
	Feux directionnels:	Normal Sport Eco
	Climatiseur:	Normal Eco
	Réinitialiser mode	Les réglages sont réinitialisés sur le mode Normal.

Les modifications effectuées dans les menus de réglage sont automatiquement appliquées, sauf les réglages relatifs au moteur.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner votre attention de la circulation.**

# Protection proactive des occupants

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages .....	299
Description .....	299

La protection proactive des occupants est un système d'assistance qui intervient de manière à protéger les occupants en situation de danger, sans toutefois être en mesure d'empêcher une collision.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Ceintures de sécurité ⇒ page 87
- Sélection du profil de conduite ⇒ page 295
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

### AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la protection proactive des occupants ne peut dépasser les limites liées au système et imposées par les lois de la physique. Le système ne peut empêcher une collision. Le complément de sécurité qui vous est offert ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Cela peut entraîner des déclenchements intempestifs des systèmes.

## Affichages

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 299.

Affichage	Remède
Protection proactive des occupants non disponible	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Protection proactive des occupants : fonction restreinte	

### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

## Description

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 299.

Vous pouvez disposer intégralement des fonctionnalités de la protection proactive des occupants uniquement si la fonction est activée dans le système d'infodivertissement, si vous n'avez pas sélectionné le profil de conduite **Sport** et si aucun dysfonctionnement n'est constaté ⇒ page 300.

## Fonctions de base

Selon les dispositions légales nationales et l'équipement du véhicule, les fonctions suivantes peuvent se déclencher séparément ou simultanément lorsque vous roulez à une vitesse supérieure à 30 km/h environ dans des situations de conduite critiques (par ex. lors d'un freinage d'urgence ou en cas de survirage et de sous-virage).

- Fermeture automatique du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et des glaces latérales avec entrebâillement.

## Réglage dans le système d'infodivertissement

Il est possible d'activer et de désactiver la protection proactive des occupants dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **(CAR)** puis effleurez les boutons de fonction **(☰)** et **(Système d'aide à la conduite)** ⇒ page 33.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , le réglage est activé et vous bénéficiez d'une assistance maximale.

Chaque fois que vous mettez le contact d'allumage, vous réactivez la protection proactive des occupants.

## Réglage dans la sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite, la protection proactive des occupants est, en mode de conduite **Sport**, adaptée à la configuration particulière des paramètres du véhicule ⇒ page 295.

## Message de défaut

En cas de dysfonctionnement de la protection proactive des occupants, un message correspondant apparaît sur le combiné d'instruments ⇒ page 299.

Si la protection proactive des occupants ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre, faites vérifier le système dans un atelier spécialisé.

## Restrictions des fonctions

Dans les situations suivantes, la protection proactive des occupants ne fonctionne pas ou seulement de manière restreinte :

- Lorsque l'ASR est désactivé et en marche arrière ⇒ page 207
- En cas de dysfonctionnement de l'ESC, des rétracteurs de ceintures ou du calculateur de sacs gonflables ⇒ page 87 ou ⇒ page 99
- Lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé, le prétensionnement automatique réversible du siège du passager avant est désactivé.



## AVERTISSEMENT

**Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.**

- **N'effectuez jamais de réglages dans le système d'infodivertissement pendant la marche du véhicule.**

# Système de contrôle de la pression des pneus

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus .....	302
Système de contrôle de l'état des pneus .....	303

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Transport ⇒ page 144
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351
- Roues et pneus ⇒ page 368
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385
- Informations pour le consommateur ⇒ page 397

### AVERTISSEMENT

La technique du système de contrôle de la pression des pneus ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Une utilisation non conforme des roues et des pneus peut entraîner un dégonflement soudain du pneu, un détachement de la bande de roulement et même un éclatement du pneu.

- Contrôlez régulièrement la pression des pneus et respectez toujours la valeur de pression de gonflage indiquée. Une pression de gonflage de pneus insuffisante peut faire

### AVERTISSEMENT (suite)

chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.

- Respectez toujours la pression de gonflage correcte sur le pneu froid, comme indiqué sur l'autocollant ⇒ page 368.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si nécessaire, ajustez la pression de gonflage des pneus du véhicule lorsque ceux-ci sont froids.
- Contrôlez régulièrement l'usure ou l'état d'endommagement des pneus.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.



Une pression de gonflage de pneu insuffisante a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.



Si vous roulez pour la première fois avec des pneus neufs à une vitesse élevée, ceux-ci risquent de s'élargir légèrement et de déclencher un avertissement de pression de gonflage.



Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question.



Ne vous fiez pas uniquement au système de contrôle de la pression des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que leur pression de gonflage est correcte et que les pneus ne présentent pas d'endommagements, comme par ex. des trous, des entailles, des déchirures et des boursoffures. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus, s'ils ne se sont pas introduits à l'intérieur des pneus. <

## Témoin de contrôle de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 301.

Allumé	Cause possible → 	Remède
	La pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus a sensiblement diminué par rapport à celle que vous avez réglée ou la structure du pneu est endommagée. Par ailleurs, un signal d'alerte retentit et un message texte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments ou du système d'infodivertissement.	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez tous les pneus et leur pression de gonflage. Faites remplacer les pneus endommagés.

Clignote	Cause possible → 	Remède
	Dysfonctionnement du système Le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute, puis reste allumé en permanence. Par ailleurs, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et du système d'infodivertissement.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé si le témoin de contrôle reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage, que la pression de gonflage des pneus est correcte et qu'une adaptation du système de contrôle de l'état des pneus n'est pas possible. Faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin de contrôle  s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez tous les pneus.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité de la pression correcte de gonflage de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage recommandée est indiquée sur un autocollant ⇒ page 368.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent causer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, conformément à la charge du véhicule.
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite.
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule. ▶

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

ⓘ Un avertissement acoustique retentit lorsqu'une pression de gonflage trop faible est détectée, le contact d'allumage étant mis. Dans le cas d'un dysfonctionnement du système, aucun avertissement acoustique ne retentit.

ⓘ La conduite sur routes non stabilisées sur une durée prolongée ainsi qu'un style de conduite sportif peuvent entraîner la désactivation passagère de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus. Le témoin de contrôle indique un dysfonctionnement, mais il s'éteint en cas de modification de l'état de la chaussée ou du style de conduite.

## Système de contrôle de l'état des pneus

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 301.

L'indicateur de contrôle de la pression des pneus compare entre autres la vitesse de rotation et, ainsi, la circonférence de roulement des différentes roues à l'aide des capteurs ABS. Le système de contrôle de l'état des pneus sur le combiné d'instruments signale une modification de la circonférence de roulement d'une ou plusieurs roue(s).

### Modification de la circonférence de roulement

La circonférence de roulement d'un pneu peut changer dans les cas suivants :

- Lorsque la pression de gonflage du pneu a été modifiée manuellement.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu est trop faible.
- Lorsque le pneu présente des dommages sur sa structure.
- Lorsque le véhicule est chargé sur un côté.
- Lorsque les roues d'un essieu sont plus fortement sollicitées, par ex. en cas de charge élevée.
- Lorsque des chaînes à neige sont montées.

- Lorsqu'une roue d'urgence est montée.
- Lorsque sur chaque essieu, une roue a été changée.

L'indicateur de contrôle de la pression des pneus (D) peut s'allumer en retard ou même ne rien afficher, par ex. en cas de conduite sportive, de conditions hivernales, sur des routes non stabilisées ou en cas de conduite avec des chaînes à neige.

### Adaptation de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus

Après une modification de la pression de gonflage des pneus ou après le remplacement d'une ou de plusieurs roue(s), l'indicateur de contrôle de la pression des pneus doit être réadapté. Cela s'applique également après le changement des roues par ex. de l'avant vers l'arrière.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement → page 33.
- Effleurez le bouton de fonction **☰** pour ouvrir le menu **Réglages véhicule**.
- Effleurez le bouton de fonction **[Pneus]**.
- Effleurez le bouton de fonction **Système de contrôle de l'état des pneus**.
- Effleurez le bouton de fonction **[SET]**.

- Si la pression de gonflage des 4 pneus correspond aux valeurs prescrites, effleurez le bouton de fonction **Valider** pour mémoriser les pressions de gonflage des pneus.

- Si vous effleurez le bouton de fonction **Annuler**, les pressions de gonflage des pneus ne sont pas mémorisées et le système n'est pas adapté.

Lors de la marche normale du véhicule, le système s'étalonne automatiquement sur les pressions des pneus modifiées et les pneus montés. Les valeurs initialisées sont enregistrées et surveillées après un plus long trajet effectué à des vitesses variées.

En cas de forte sollicitation des roues, par ex. en raison d'une charge élevée du véhicule, il faut, avant la réadaptation, augmenter la pression de gonflage des pneus à la pression recommandée en cas de charge totale ⇒ page 368.

**i** L'indicateur de contrôle de la pression des pneus ne fonctionne pas si l'ESC ou l'ABS présente un dysfonctionnement ⇒ page 207.

**i** En cas d'utilisation de chaînes à neige, il peut se produire un affichage erroné car les chaînes à neige augmentent la circonférence des roues. ◀

# Climatisation

## Chauffage, Ventilation, Climatisation

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Éléments de commande du climatiseur .....	306
Commande à l'aide du système d'infodivertissement .....	308
Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation .....	310
Conseils d'utilisation du climatiseur .....	311
Diffuseurs d'air .....	312
Mode de recyclage de l'air ambiant .....	312
Dégivrage de pare-brise .....	313
Chauffage du volant de direction .....	314

### Filter à poussière et à pollen

Le filtre à poussière et à pollen à charbon actif réduit la pénétration dans l'habitacle des impuretés contenues dans l'air extérieur.

Vous devez remplacer régulièrement le filtre à poussière et à pollen afin que l'efficacité du climatiseur ne soit pas compromise.

Si l'efficacité du filtre diminue prématurément à la suite de l'utilisation du véhicule en atmosphère fortement chargée en polluants, vous devez remplacer si nécessaire le filtre à poussière et à pollen entre les visites d'entretien.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Fonctions des sièges ⇒ page 83
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 134
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ⇒ page 315
- Carburant ⇒ page 327
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351

### AVERTISSEMENT

De mauvaises conditions de visibilité à travers toutes les glaces augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez toujours à ce que les glaces soient toutes exemptes de glace, de neige ou de buée afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.
- La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement. Ne prenez la route que lorsque les conditions de visibilité sont bonnes.
- Veillez toujours à utiliser correctement le système de chauffage et de ventilation ou le climatiseur ainsi que le dégivrage de glace arrière afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.
- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée. Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

### AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

### MISE EN GARDE

- Si vous pensez que le climatiseur est endommagé, désactivez-le. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites contrôler le climatiseur dans un atelier spécialisé.

### **i** MISE EN GARDE (suite)

• Les travaux de réparation sur le climatiseur nécessitent des compétences particulières et des outils spéciaux. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

**i** Lorsque le système de réfrigération est désactivé, l'air extérieur aspiré n'est pas déshydraté. Pour éviter que les glaces ne se couvrent de buée, Volkswagen vous recommande de laisser le système de réfrigération (compresseur de climatiseur) en circuit. Appuyez à cet effet sur la touche **A/C**. Le témoin de contrôle doit être allumé.

**i** La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement.

**i** Pour ne pas nuire au bon fonctionnement du chauffage et de la réfrigération et éviter l'embuage des glaces, la prise d'air située devant le pare-brise doit être exempte de glace, de neige ou de feuilles.

## Éléments de commande du climatiseur

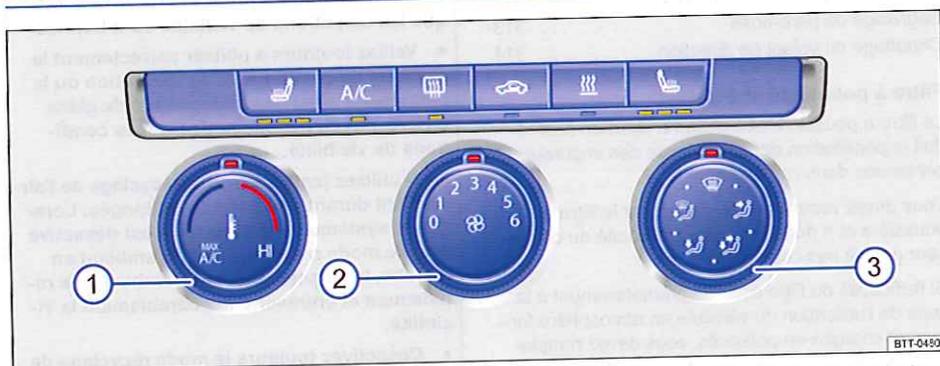


Fig. 197 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation manuelle

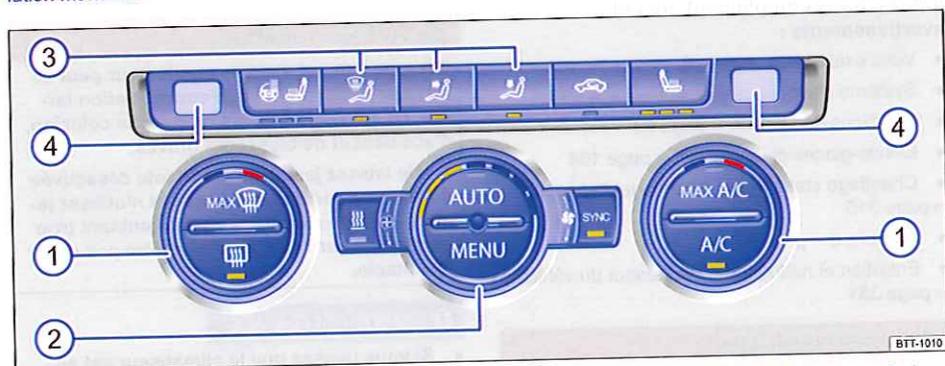


Fig. 198 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

**i** Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **!** figurant à la page 305.

Appuyez sur la touche correspondante pour activer ou désactiver la fonction. Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver la fonction.

Les diodes électroluminescentes allumées dans ou sous les éléments de commande indiquent si la fonction correspondante est activée.

Touche, molette	Informations complémentaires. Climatiseur à régulation manuelle ⇒ fig. 197 et climatiseur à régulation automatique (Climatronic) ⇒ fig. 198.
Température ①.  	<b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence.  <b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : possibilité de réglage individuel côté gauche et côté droit. Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence.
Soufflante ②.  	<b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : vitesse 0 : soufflante et climatiseur à régulation manuelle désactivés ; vitesse 6 : vitesse maximale de la soufflante.  <b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : la vitesse de la soufflante se règle automatiquement. Tournez la molette de réglage pour régler la soufflante manuellement.
Répartition de l'air ③.  	<b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée.  <b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : le réglage du flux d'air passe automatiquement en mode confort. Il peut également être activé manuellement à l'aide des touches.
④  	<b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : affichage de la température réglée pour le côté gauche et droit.
MAX 	<b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : fonction dégivrage-désembuage. Répartition de l'air sur le pare-brise. Dans cette position, le mode recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé ou n'est pas activé du tout. Augmentez la vitesse de la soufflante afin de désembuer le pare-brise le plus rapidement possible. Le système de réfrigération est automatiquement activé afin de déshydrater l'air.
	<b>Climatronic</b> : dégivrage-désembuage. L'air extérieur aspiré est dirigé vers le pare-brise et le mode recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé. Afin de débarrasser le pare-brise de la buée aussi vite que possible, l'air se déshydrate lorsque la température est supérieure à env. +3° C (+38 °F) et la soufflante est réglée sur une vitesse élevée.
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord.
	Répartition de l'air au plancher.
	<b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : répartition de l'air sur le buste et au plancher.
	<b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : répartition de l'air sur le pare-brise et au plancher.
	<b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : répartition de l'air vers le pare-brise.
	Dégivrage de glace arrière : fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et se désactive automatiquement au plus tard au bout de 10 minutes.
	Mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 312.
	Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire ⇒ page 315.
	Touches de chauffage de siège ⇒ page 83.
	<b>Climatronic</b> : chauffage du volant de direction. Le volant de direction est chauffé rapidement et la température est maintenue à peu près constante ⇒ page 314.

Touche, molette	Informations complémentaires. Climatiseur à régulation manuelle → fig. 197 et climatiseur à régulation automatique (Climatronic) → fig. 198.
<b>A/C</b>	Appuyez sur la touche pour activer ou désactiver le système de réfrigération.
<b>MAX A/C</b>	<p><b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : tournez la molette en position <b>MAX A/C</b> pour obtenir la puissance de réfrigération maximale. Le mode recyclage de l'air ambiant ainsi que le système de réfrigération sont automatiquement activés.</p> <p><b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : appuyez sur la touche pour fournir la puissance de réfrigération maximale. Le mode recyclage de l'air ambiant ainsi que le système de réfrigération sont automatiquement activés et la répartition de l'air est réglée automatiquement sur la position <b>2</b>.</p>
<b>SYNC</b>	<b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : reprise des réglages de température effectués du côté conducteur pour le côté passager avant : lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche <b>SYNC</b> est allumé, les réglages de température effectués côté conducteur s'appliquent également côté passager avant. Appuyez sur la touche ou actionnez le régulateur de température côté passager avant pour régler une température différente côté passager avant. Aucun témoin de contrôle ne s'allume sur la touche.
<b>AUTO</b>	<b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : régulation automatique de la température, de la soufflante et de la répartition de l'air. Appuyez sur la touche pour activer la fonction. Le témoin de contrôle intégré à la touche <b>AUTO</b> s'allume.
<b>MENU</b>	<b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : appuyez sur la touche pour accéder aux réglages du climatiseur dans le système d'infodivertissement → page 308.
Arrêt.	<b>Climatiseur à régulation manuelle</b> : tourner la commande de la soufflante sur la position 0.
<b>OFF</b>	<p><b>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)</b> : appuyez sur la touche <b>OFF</b> (sur les véhicules sans chauffage stationnaire).</p> <p><b>OU</b> : tournez la commande de soufflante vers la gauche jusqu'en butée.</p> <p><b>OU</b> : désactivez le climatiseur dans le système d'infodivertissement → page 308.</p>

## Commande à l'aide du système d'infodivertissement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

Vous pouvez effectuer certains réglages du climatiseur à régulation automatique (Climatronic) à l'aide du système d'infodivertissement.

### Ouverture du menu Climatiseur

- Appuyez sur la touche **MENU** → fig. 198.
- **OU** : appuyez sur la touche **MENU** du système d'infodivertissement. Sélectionnez puis ouvrez le menu **Climatiseur** à l'aide du bouton-poussoir rotatif droit.

Sur la partie supérieure de l'écran s'affichent les réglages actuels du climatiseur, par ex. la température réglée respectivement côté conducteur et côté passager avant. Les températures inférieures ou égales à + 22 °C (+ 72 °F) sont repérées par des flèches bleues, les températures supérieures à + 22 °C (+ 72 °F) par des flèches rouges.

Pour activer/désactiver une fonction ou pour sélectionner un sous-menu, effleurez le bouton de fonction correspondant. ▶

**Bouton de fonction**    **Effet**

**OFF**    Mise à l'arrêt du climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

**ON**    Mise en marche du climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

    Accès au menu du chauffage stationnaire → page 315

    Activation et désactivation manuelle du dégivrage de pare-brise → page 313

    Activation et désactivation du chauffage du volant de direction → page 314

Ouverture du sous-menu permettant de régler le climatiseur. Vous pouvez procéder aux réglages suivants :

Bouton de fonction **Profil** pour régler la puissance de la soufflante en mode AUTO. Vous avez le choix entre un niveau de puissance doux, moyen ou intensif.

Bouton de fonction **Chauffage additionnel autom.** pour activer et désactiver le chauffe-ventilateur → page 327.

Bouton de fonction **Recyclage autom. air ambiant** pour activer et désactiver le recyclage automatique de l'air ambiant → page 312.

Bouton de fonction **Dégivrage automatique de pare-brise** pour activer et désactiver le dégivrage automatique de pare-brise → page 313.

Bouton de fonction **☰** pour fermer le sous-menu.

**Profil climat** : réglage de la puissance de la soufflante en mode AUTO. Vous avez le choix entre un niveau de puissance doux, moyen ou intensif.

## Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation

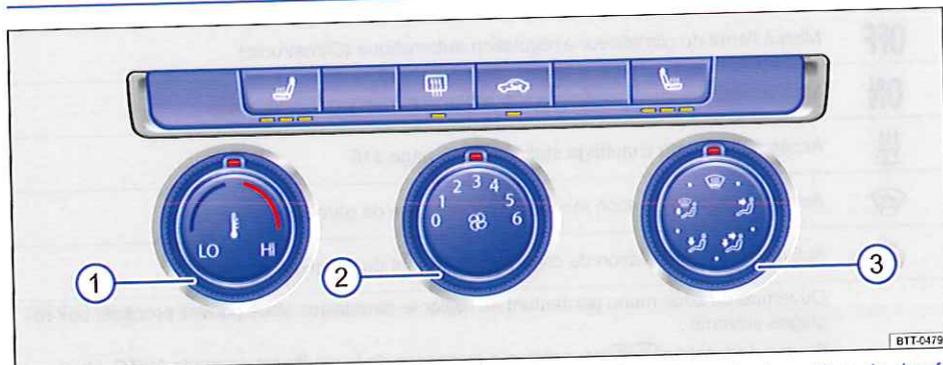


Fig. 199 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du système de chauffage et de ventilation

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 305.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et de ventilation ⇒ fig. 199
Température ①. 	Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. La température souhaitée de l'habitacle ne peut pas être inférieure à la température extérieure, étant donné que le système de chauffage et de ventilation ne peut refroidir l'air ni le déshydrater.
Soufflante ②. 	Vitesse 0 : soufflante et système de chauffage et de ventilation désactivés, vitesse 6 : vitesse maximale de la soufflante.
Répartition de l'air ③.	Tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée.
	Répartition de l'air vers le pare-brise.
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord.
	Répartition de l'air sur le buste et au plancher.
	Répartition de l'air au plancher.
	Répartition de l'air vers le pare-brise et au plancher.
	Dégivrage de glace arrière : fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et se désactive automatiquement au plus tard au bout de 10 minutes.
	Mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 312.
	Touches de chauffage de siège ⇒ page 83.

### Réglage pour des conditions de visibilité optimales

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 312.
- Réglez la soufflante ② sur la vitesse 1 ou 2.
- Placez le régulateur de température ① sur la position souhaitée.

- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les ⇒ page 312.
- Tournez le régleur de répartition d'air ③ dans la position souhaitée.

## Conseils d'utilisation du climatiseur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 305.

Le système de réfrigération de l'habitacle ne fonctionne que lorsque le moteur tourne et que la soufflante est activée.

Le climatiseur atteint son efficacité maximale lorsque les glaces et le toit ouvrant relevable panoramique sont fermés. Cependant, en cas de température très élevée dans l'habitacle suite au stationnement du véhicule en plein soleil, vous pouvez accélérer le processus de réfrigération en ouvrant brièvement les glaces et le toit relevable panoramique.

### Réglage pour des conditions de visibilité optimales

L'activation du système de réfrigération permet non seulement de diminuer la température, mais également de réduire l'humidité de l'air dans l'habitacle. Ceci permet, lorsque l'humidité de l'air extérieur est élevée, d'augmenter le bien-être des passagers et d'éviter l'embuage des glaces :

#### Véhicules avec climatiseur (à régulation manuelle)

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 312.
- Réglez la soufflante sur la vitesse souhaitée.
- Placez le régulateur de température sur la position centrale.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les ⇒ page 312.
- Tournez le régleur de répartition d'air dans la position souhaitée.
- Appuyez sur la touche **Auto** pour activer le système de réfrigération. Le témoin de contrôle sous la touche s'allume.

### Sur le Climatronic

- Appuyez sur la touche **AUTO**.
- Réglez une température de 22 °C (72 °F).
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les ⇒ page 312.

### Activation impossible du système de réfrigération

Si le système de réfrigération ne peut pas être activé, les causes peuvent en être les suivantes :

- Le moteur ne tourne pas.
- La soufflante est désactivée.
- Le fusible du climatiseur est grillé.
- La température ambiante est inférieure à +3 °C (+38 °F) environ.
- Le compresseur de climatiseur du système de réfrigération a été momentanément désactivé en raison d'une température trop élevée du liquide de refroidissement du moteur.
- Le véhicule présente un autre défaut. Faites contrôler le climatiseur dans un atelier spécialisé.

### Particularités

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, il est possible que de l'**eau de condensation** goutte de l'évaporateur du système de réfrigération et forme une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité !

**i** En raison de l'humidité résiduelle présente dans le climatiseur, il est possible que le pare-brise s'embue après avoir démarré le moteur. Activez la fonction de dégivrage-désembuage afin de désembuer le pare-brise le plus rapidement possible.

## Diffuseurs d'air



Fig. 200 Dans le tableau de bord : diffuseurs d'air

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

### Diffuseurs d'air

Pour obtenir une puissance calorifique, une réfrigération et un apport d'air suffisants dans l'habitacle, il convient de toujours laisser ouverts les diffuseurs d'air → fig. 200 .

- Pour ouvrir et fermer les diffuseurs d'air, tournez la molette correspondante (agrandissement) dans la direction souhaitée. Lorsque la molette se trouve sur la position , le diffuseur d'air correspondant est fermé.
- Orientez le flux d'air à l'aide de la poignée de la grille d'aération.

## Mode de recyclage de l'air ambiant

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

### Informations de base

Il existe différents types de mode de recyclage de l'air ambiant :



Recyclage manuel de l'air ambiant (système de chauffage et de ventilation, climatiseur à régulation manuelle, climatiseur à régulation automatique (Climatronic)).

Recyclage automatique de l'air ambiant (climatiseur à régulation automatique (Climatronic)).

Le mode recyclage de l'air ambiant empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

D'autres diffuseurs d'air non réglables se trouvent dans le tableau de bord , aux planchers ainsi qu'à l'arrière de l'habitacle.

### MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la température devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.



L'air sortant des diffuseurs et circulant à travers l'ensemble de l'habitacle est expulsé du véhicule par les ouïes d'aération situées à l'arrière du coffre à bagages. Les ouïes ne doivent pas être recouvertes par des vêtements ou d'autres objets. 

Lorsque la température extérieure est très élevée, il convient d'activer brièvement le recyclage de l'air ambiant à commande manuelle afin de refroidir plus rapidement l'habitacle.

Pour des raisons de sécurité, le mode recyclage de l'air ambiant se désactive lorsque la touche  est enfoncée ou que le régulateur de répartition d'air est tourné sur la position  → .

### Activation et désactivation du recyclage manuel de l'air ambiant

**Activation :** appuyez sur la touche . Le témoin de contrôle sous la touche s'allume.

**Désactivation :** appuyez sur la touche . Le témoin de contrôle sous la touche s'éteint. 

## Activation et désactivation du recyclage automatique de l'air ambiant

- Appuyez sur la touche **MENU**.
- Effleurez le bouton de fonction **☰**.
- Activez ou désactivez le recyclage automatique de l'air ambiant en effleurant le bouton de fonction **Recyclage autom. de l'air ambiant**.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , le recyclage automatique de l'air ambiant est activé.

## Fonctionnement du recyclage automatique de l'air ambiant

En mode recyclage automatique de l'air ambiant automatique, l'air frais entre dans l'habitacle. Lorsque le système reconnaît une concentration élevée de polluants dans l'air extérieur, le mode recyclage de l'air ambiant s'active automatiquement. Dès que la concentration de polluants revient à un niveau normal, le mode recyclage de l'air ambiant se désactive.

Le système ne reconnaît pas les odeurs désagréables.

Pour éviter la formation de buée sur les glaces, le mode recyclage de l'air ambiant **n'est pas** automatiquement activé dans certaines conditions.

## **⚠** AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.
- Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

## **!** MISE EN GARDE

Sur les véhicules avec climatiseur, ne fumez pas lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé. La fumée aspirée peut se déposer sur l'évaporateur du système de réfrigération et le filtre à poussière et à pollen à charbon actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.

**i** Lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en mode lavage-balayage automatique, le mode recyclage de l'air ambiant s'allume un court instant afin d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

## Dégivrage de pare-brise

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 305.

Le dégivrage de pare-brise ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

## Activation et désactivation manuelles

Ouvrez le menu **Climatiseur** ⇒ page 308. Effleurez ensuite le bouton de fonction **☰** pour activer ou désactiver le dégivrage de pare-brise. ▶

Le dégivrage de pare-brise se désactive automatiquement en fonction de la température extérieure, mais au plus tard après 8 minutes de fonctionnement.

### Activation et désactivation du dégivrage automatique de pare-brise à l'aide du système d'infodivertissement

- Appuyez sur la touche **MENU**.
- Effleurez le bouton de fonction **☰**.
- Activez ou désactivez le dégivrage automatique de pare-brise en effleurant le bouton de fonction **Dégivrage automatique de pare-brise**.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , le dégivrage automatique de pare-brise est activé.

Le dégivrage de pare-brise est automatiquement activé si le système de détection automatique de buée détecte le risque d'embuage d'une glace.

### Activation et désactivation automatique à l'aide de la fonction de dégivrage-désembuage

- Appuyez sur la touche **MAX** ⇒ fig. 198 pour activer ou désactiver le dégivrage automatique de pare-brise.

Le dégivrage de pare-brise est activé si vous activez la fonction dégivrage-désembuage en appuyant sur la touche **MAX** et si le système de détection automatique de buée détecte le risque d'embuage d'une glace.

### Conditions de désactivation

Le dégivrage de pare-brise se désactive automatiquement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Après la coupure du moteur.
- En cas de trop forte consommation de courant due à l'utilisation simultanée de plusieurs consommateurs électriques.
- En cas de dysfonctionnement du système de climatisation.
- Après écoulement du temps prédéfini.

 Le dégivrage automatique de pare-brise reste activé même lorsque le climatiseur est désactivé.

## Chauffage du volant de direction

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

Le chauffage du volant de direction ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

### Activation et désactivation du chauffage du volant de direction en même temps que le chauffage de siège

Sur les véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : activez ou désactivez le chauffage du siège du conducteur.

### Activation et désactivation du chauffage du volant de direction à l'aide du système d'infodivertissement

- Sur les véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : appuyez sur la touche **MENU**.
- Sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle : appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction **☰** pour activer ou désactiver le chauffage du volant de direction.

### Conditions de désactivation

Le chauffage du volant de direction se désactive automatiquement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Après la coupure du moteur
- Après la désactivation du chauffage de siège du conducteur
- En cas de trop forte consommation de courant due à l'utilisation simultanée de plusieurs consommateurs électriques
- En cas de dysfonctionnement du système de chauffage du volant de direction

 Si le chauffage du volant de direction est activé en même temps que le chauffage du siège du conducteur puis désactivé via le système d'infodivertissement, le chauffage du volant de direction ne sera plus activé en même temps que le chauffage de siège pendant le cycle de conduite actuel. La fonction est réactivée après la coupure et le redémarrage du moteur.

# Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Activation ou désactivation du chauffage stationnaire .....	316
Radiocommande .....	316
Programmation du chauffage stationnaire ...	318
Consignes d'utilisation .....	319

Le chauffage stationnaire est alimenté en carburant à partir du réservoir à carburant du véhicule et peut être utilisé aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt.

Vous pouvez activer le chauffage stationnaire à l'aide de la touche de chauffage immédiat située dans l'unité de commande du climatiseur, à l'aide de la radiocommande ou via un horaire de déclenchement préprogrammé. La programmation du chauffage stationnaire s'effectue dans le menu Chauffage stationnaire du système d'infodivertissement.

En hiver, avant de prendre le volant, le chauffage stationnaire activé permet de dégivrer le pare-brise, de le désembuer et même de le débarrasser des fines couches de neige.

Lorsque la température extérieure est élevée, l'habitacle peut être ventilé automatiquement à l'aide du chauffage stationnaire, le moteur étant coupé.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Chauffage, Ventilation, Climatisation ⇒ page 305
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 321
- Informations pour le consommateur (déclaration de conformité) ⇒ page 397

### DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile au lithium risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

### DANGER (suite)

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la radiocommande ainsi que les porte-clés avec piles, piles de rechange, piles boutons et autres types de piles d'un diamètre supérieur à 20 mm.
- En cas d'absorption de pile, faites immédiatement appel à un médecin.

### AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- N'activez et ne laissez jamais tourner le chauffage stationnaire dans des locaux non aérés ou fermés.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il s'active et tourne dans des locaux non aérés ou fermés.

### AVERTISSEMENT

Les pièces du chauffage stationnaires deviennent très chaudes. Celles-ci peuvent causer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, comme des herbes sèches.

### MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la température devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée ou après un démarrage d'urgence, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois la batterie suffisamment rechargée.

## Activation ou désactivation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 315.

### Activation du chauffage stationnaire :



Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat située dans l'unité de commande du climatiseur. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume. → page 305

**ON**

Manuellement à l'aide de la radiocommande. → page 316

Automatiquement grâce à un horaire de déclenchement programmé et activé. → page 318

### Désactivation du chauffage stationnaire :



Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat située dans l'unité de commande du climatiseur. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint. → page 305

**OFF**

Manuellement à l'aide de la radiocommande. → page 316

Automatiquement une fois l'heure de départ programmée atteinte ou une fois la durée de fonctionnement programmée écoulée. → page 318

Automatiquement à l'allumage du témoin de contrôle  ou  (Indicateur de niveau de carburant). → page 321

Désactivation automatique si le niveau de charge de la batterie a baissé trop fortement. → page 347

### Particularité

Après la désactivation, le chauffage stationnaire continue de fonctionner pendant un bref laps de temps afin de brûler le reste de carburant contenu

dans le chauffage stationnaire. De plus, les gaz d'échappement du système sont évacués vers l'extérieur. 

## Radiocommande

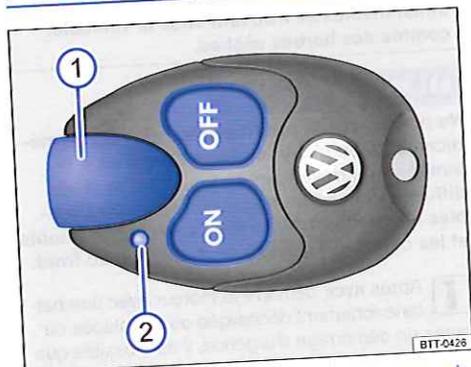


Fig. 201 Chauffage stationnaire : radiocommande

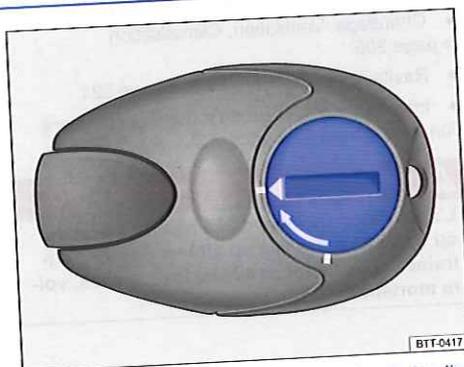


Fig. 202 Chauffage stationnaire : cache de la pile de la radiocommande 

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 315.

⇒ fig. 20  
1

Signification	
<b>ON</b>	Activation du chauffage stationnaire.
<b>OFF</b>	Désactivation du chauffage stationnaire.
①	Antenne.
②	Témoin de contrôle

Une simple pression sur la touche de la radiocommande peut entraîner l'activation involontaire du chauffage stationnaire. C'est également le cas lorsque l'on se trouve en dehors du périmètre d'action ou lorsque le témoin de contrôle clignote.

### Témoin de contrôle intégré à la radiocommande

Le témoin de contrôle intégré à la radiocommande donne à l'utilisateur, après l'appui sur une touche, différentes informations en retour :

Témoin de contrôle ②	Signification
Vert, allumé pendant env. deux secondes.	Le chauffage stationnaire a été activé à l'aide de la touche <b>(ON)</b> .
Rouge, allumé pendant env. deux secondes.	Le chauffage stationnaire a été désactivé à l'aide de la touche <b>(OFF)</b> .
Vert, clignote lentement pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal d'activation n'a pas été reçu <sup>a)</sup> .
Vert, clignote rapidement pendant environ deux secondes (environ dix fois par seconde).	Le chauffage stationnaire est bloqué. Causes possibles : le réservoir à carburant est presque vide, la tension de la batterie est trop faible ou le chauffage stationnaire présente un dysfonctionnement.
Rouge, clignote pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal de désactivation n'a pas été reçu <sup>a)</sup> .
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation a cependant été reçu.
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis clignote en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.
Orange, clignote pendant env. cinq secondes.	La pile de la radiocommande est déchargée. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.

<sup>a)</sup> La radiocommande se trouve en dehors de la zone de portée. Réduisez la distance par rapport au véhicule et réappuyez sur la touche correspondante.

### Remplacement de la pile de la radiocommande

Si le témoin de contrôle intégré à la radiocommande ② clignote en orange pendant 5 secondes environ ou ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur les touches, la pile de la radiocommande doit être remplacée.

La pile se trouve au dos de la radiocommande sous un cache.

- Pour ouvrir le cache, tournez la fente dans le sens inverse de la flèche jusqu'au repère à l'aide d'un objet plat et non pointu (par ex. une pièce de monnaie) ⇒ fig. 202.

- Retirez la pile.

- Mettez en place la pile neuve. Respectez la polarité et utilisez des piles du même type ⇒ ①.
- Mettez en place le cache de la pile et tournez-le dans le sens de la flèche jusqu'au repère initial.

### Portée

Le récepteur se trouve dans l'habitacle. Lorsque la pile est neuve, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres. Des obstacles situés entre la radiocommande et le véhicule, de mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile diminuent la portée, parfois de manière considérable.

Vous obtiendrez la portée maximale en tenant la radiocommande avec l'antenne ⇒ fig. 201 ① à la verticale vers le haut. Veillez à ne pas mettre les doigts ou la main sur l'antenne.

La radiocommande et le véhicule doivent être espacés de deux mètres *minimum*.

### ❗ MISE EN GARDE

- La radiocommande renferme des composants électroniques. Mettez par conséquent la radiocommande à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.

### ❗ MISE EN GARDE (suite)

- Toute pile inadéquate peut endommager la radiocommande. Remplacez les piles usagées uniquement par des piles neuves ayant la même tension, la même taille et les mêmes spécifications.



Les piles usagées doivent être mises au rebut dans le respect de l'environnement.



La pile de la radiocommande est susceptible de contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales sur la mise au rebut.



Protégez la radiocommande de tout actionnement involontaire afin d'éviter d'activer par erreur le chauffage stationnaire.

## Programmation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 315.

Avant de procéder à la programmation, assurez-vous que la date et l'heure sont réglées correctement dans le véhicule  $\Rightarrow$  .

Programmez le chauffage stationnaire dans le menu **Chauffage stationnaire** du système d'infodivertissement.

### Ouverture du menu **Chauffage stationnaire**

Véhicules avec climatiseur à régulation manuelle :

- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction **[F]**.

### Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) :

- Appuyez sur la touche **[MENU]** située dans l'unité de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).
- **OU** : appuyez sur la touche du système d'infodivertissement **[MENU]**. Sélectionnez puis ouvrez le menu **CLIMATISEUR** à l'aide du bouton-poussoir rotatif droit.
- Effleurez le bouton de fonction **[F]**.

Bouton de fonction	Effet
<b>[OFF]</b>	le chauffage stationnaire se met immédiatement à l'arrêt.
<b>[Chauffage]</b> , <b>[Ventilation]</b>	réglez, selon vos souhaits, l'activation du chauffage ou de la ventilation de l'habacle lors de la mise en marche du chauffage stationnaire. Effleurez le bouton de fonction <b>[V]</b> pour sélectionner le mode de fonctionnement souhaité.
<b>[Réglage]</b>	accès au menu <b>[Régler chauffage stationnaire]</b> .
<b>[H. déclench. 1]</b> , <b>[H. déclench. 2]</b> , <b>[H. déclench. 3]</b>	il est possible de programmer trois horaires d'enclenchement différents (hh.mm). Si vous souhaitez n'activer le chauffage stationnaire qu'un certain jour de la semaine, sélectionnez le jour de la semaine en plus de l'heure d'enclenchement.
<b>[Durée fonct.]</b>	ce bouton de fonction permet de définir la durée de fonctionnement du chauffage stationnaire lorsqu'il est activé à l'aide de la touche de climatisation stationnaire <b>[H]</b> située dans l'unité de commande du climatiseur. Elle est également utilisée pour déterminer l'heure d'enclenchement du climatiseur à régulation manuelle. La durée de fonctionnement est comprise entre 10 et 60 minutes et peut être réglée par pas de 10 minutes.



Retour au menu principal.

**Climatiseur à régulation manuelle :** l'heure d'enclenchement programmée correspond à l'heure à laquelle vous souhaitez que le chauffage stationnaire se désactive. La mise en marche du chauffage stationnaire est définie en fonction de la durée de fonctionnement programmée.

**Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) :** l'horaire d'enclenchement programmé définit le moment où vous souhaitez atteindre à peu près la température souhaitée dans le véhicule. La mise en marche du chauffage est définie automatiquement en fonction de la température extérieure.

### Contrôle de la programmation

Lorsqu'un horaire d'enclenchement est activé, le témoin de contrôle intégré à la touche de chauffage immédiat  s'allume durant dix secondes environ après la coupure du contact d'allumage.

## Consignes d'utilisation

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 315.

Le système d'échappement du chauffage stationnaire, qui se trouve sous le véhicule, ne doit pas être bloqué ou obstrué par de la neige, de la boue ou d'autres objets. Les gaz d'échappement doivent pouvoir s'échapper librement. Les gaz qui se forment quand le chauffage stationnaire est activé s'échappent par un tuyau situé sur le soubassement du véhicule.

Lors du réchauffement de l'habitacle, l'air chaud est d'abord dirigé sur le pare-brise, puis vers l'habitacle par le biais de diffuseurs d'air en fonction de la température ambiante. En réglant les diffuseurs d'air, par ex. en direction des glaces latérales, vous pouvez adapter la répartition de l'air à votre convenance.

### AVERTISSEMENT

Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de manière à ce qu'il se mette en marche et tourne dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

 Sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle, la mise en marche du chauffage stationnaire n'est pas définie en fonction de la température extérieure mais uniquement en fonction de la durée de fonctionnement réglée. Par des températures extérieures particulièrement basses, Volkswagen vous recommande de régler une durée de fonctionnement plus importante.

### Quand le chauffage stationnaire refuse-t-il de fonctionner ?

- Le chauffage stationnaire consomme environ autant de courant électrique que les feux de croisement. Si l'état de charge de la batterie a fortement baissé, le chauffage stationnaire se désactive automatiquement ou alors il n'est même pas possible de le mettre en marche. Des dysfonctionnements sont ainsi évités au démarrage du moteur.
- L'activation est toujours valable pour un seul processus de chauffage. Vous devez réactiver l'horaire d'enclenchement à chaque nouveau démarrage.
- Le témoin de contrôle  (indicateur de niveau de carburant) s'allume.

 Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.

 En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation provenant du système de chauffage et de ventilation s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut sortir sous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

 Si le véhicule est arrêté en position inclinée, par ex. sur une pente ou en descente, le chauffage de stationnement risque de présenter des dysfonctionnements si le niveau de carburant dans le réservoir est faible (juste au-dessus du niveau de réserve).

 Lorsque le chauffage stationnaire fonctionne à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie se décharge. Afin de recharger la batterie, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long. Règle approximative : la durée du trajet doit être égale à celle du dernier fonctionnement.

 À des températures inférieures à +5 °C (+41 °F), le chauffage stationnaire peut se mettre automatiquement en marche lors du lancement du moteur. Le chauffage stationnaire s'arrête de nouveau quelque temps après. ◀

# À la station-service

## Ravitaillement en carburant

### 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant .....	322
Ravitaillement en essence, gazole ou E85 ...	324
Particularité pour les véhicules à moteur diesel .....	325
Capacités .....	325
Contrôles lors du ravitaillement en carburant .	326

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière droit du véhicule.

Les moteurs fonctionnant au bioéthanol peuvent fonctionner à l'essence (95 RON) ou au bioéthanol E85 ainsi qu'avec tous les mélanges à base de ces deux carburants. Pour tous les mélanges, la proportion de bioéthanol ne doit pas dépasser 85% ⇒ page 330. Le ravitaillement du véhicule correspond au ravitaillement en essence ⇒ page 324.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Carburant ⇒ page 327
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Un ravitaillement incorrect et une manipulation non conforme du carburant peuvent provoquer des explosions, des incendies ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Veuillez toujours à ce que le bouchon de réservoir soit correctement fermé afin d'éviter toute évaporation ou tout écoulement du carburant.
- Le carburant est hautement explosif et facilement inflammable, ce qui peut occasionner des brûlures graves ainsi que d'autres blessures.
- Si, lors du ravitaillement en carburant, le moteur n'est pas arrêté ou que le pistolet distributeur n'est pas complètement introduit dans la goulotte de remplissage, il est possible que du carburant gicle ou déborde. Ceci

### ⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

peut provoquer un incendie, des explosions ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Lors du ravitaillement en carburant, le moteur, le chauffage stationnaire ⇒ page 315 et le contact d'allumage doivent être coupés pour des raisons de sécurité.
- Lors du ravitaillement en carburant, éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur ainsi que d'autres équipements radio. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Ne montez jamais dans le véhicule lorsque celui est en train d'être ravitaillé. Si, dans certains cas exceptionnels, vous devez monter dans le véhicule, refermez la porte tout en touchant une surface métallique avant de reprendre le pistolet distributeur. Vous évitez ainsi les décharges électrostatiques qui peuvent entraîner des flammèches. Les étincelles peuvent provoquer un incendie lors du ravitaillement en carburant.
- Ne procédez jamais au ravitaillement en carburant et ne remplissez jamais un jerrycane à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents (par ex. des cigarettes).
- Lors du ravitaillement en carburant, évitez toute décharge électrostatique et tout rayonnement électromagnétique.
- Veuillez tenir compte des consignes de sécurité en vigueur de la station-service.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous recommande de ne jamais transporter de jerrycane à bord du véhicule. Du carburant pourrait s'écouler du jerrycane plein ou vide et s'enflammer, surtout en cas d'accident. Cela risque de provoquer des explosions, un incendie et des blessures.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si, exceptionnellement, vous devez transporter du carburant dans le jerricane, tenez compte de ce qui suit :
  - Lors de son remplissage, ne placez jamais le jerricane dans ou sur le véhicule, par exemple dans le coffre à bagages. Cela pourrait entraîner une charge électrostatique et enflammer les vapeurs de carburant.
  - Posez toujours le jerricane sur le sol.
  - Lors du remplissage du jerricane, introduisez le pistolet distributeur à fond dans l'orifice de remplissage.
  - Si le jerricane est en métal, le pistolet distributeur doit toujours être en contact avec le jerricane lors de son remplissage afin d'éviter toute charge statique.
  - Veuillez tenir compte des dispositions légales lors de l'utilisation, du stockage et du transport d'un jerricane.
  - Assurez-vous que le jerricane est conforme à la norme industrielle, par ex. ANSI ou ASTM F852-86.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Si vous ravitaillez un véhicule à moteur diesel en essence ou un véhicule à moteur à essence en gazole, vous risquez de causer des dommages importants et onéreux sur le moteur et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen. Si le véhicule n'a pas été ravitaillé avec le carburant approprié, ne démarrez en aucun cas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Lorsque le moteur tourne, les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur proprement dit.
- Les véhicules à moteur diesel ne doivent en aucun cas être ravitaillés ni rouler avec de l'essence, du kérosène, du mazout ou d'autres types de carburant qui ne sont pas expressément homologués pour les moteurs diesel. L'utilisation d'autres types de carburant peut entraîner des dommages importants et onéreux sur le moteur et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen.

🌸 Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

ⓘ Un déverrouillage d'urgence de la trappe à carburant n'est pas possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !

Non valable en Chine

## Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant

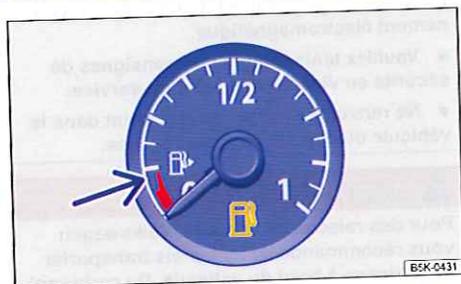


Fig. 203 Dans le combiné d'instruments : indicateur de niveau de carburant pour essence et gazole

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 321.

Allumé	Position de l'aiguille ⇒ fig. 203	Cause éventuelle ⇒ ⚠	Pour y remédier
	Repère rouge (flèche)	Réservoir à carburant presque vide La réserve du réservoir est épuisée ⇒ page 325.	Ravitaillez le véhicule à la prochaine occasion ⇒ ⓘ.
	—	Présence d'eau dans le carburant sur les véhicules à moteur diesel <sup>a)</sup>	Réduisez immédiatement votre vitesse et rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. Si le témoin d'alerte s'allume directement après le ravitaillement en carburant, coupez le moteur et faites appel à un spécialiste ⇒ page 327.
	—	Bouchon du réservoir mal fermé <sup>a)</sup>	Arrêtez-vous et fermez le bouchon du réservoir correctement.

<sup>a)</sup> Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Lorsque le témoin de contrôle  s'allume, le chauffage stationnaire et le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant se désactivent automatiquement.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne sur la voie publique et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation irrégulière du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- **Ravitaillez toujours votre véhicule lorsque le réservoir à essence ou à gazole n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne sèche dû à un manque de carburant.**

### ⓘ MISE EN GARDE

- Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet de l'essence ou du gazole. Une alimentation irrégulière en carburant peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le système d'échappement. Le catalyseur ou le filtre à particules risque d'être endommagé !

 La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence dans le cadran ⇒ fig. 203 indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant.



## Ravitaillement en essence, gazole ou E85

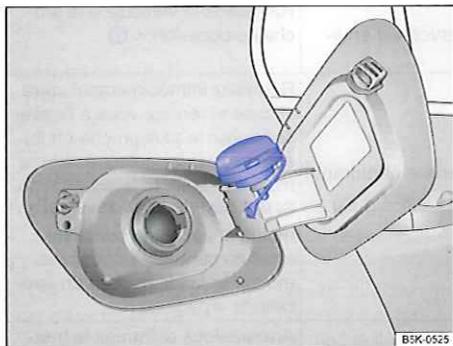


Fig. 204 Trappe à carburant ouverte avec bouchon de réservoir accroché

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 321.

Avant de procéder au ravitaillement en carburant, coupez toujours le moteur, le contact d'allumage, le téléphone mobile et le chauffage stationnaire et laissez-les coupés pendant toute la durée du ravitaillement.

### Ouverture du bouchon de réservoir

- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou appuyez sur la touche de verrouillage centralisé  intégrée à la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule de l'intérieur ⇒ page 51.
- La trappe à carburant se trouve du côté arrière droit du véhicule.
- Appuyez sur l'arrière de la trappe à carburant pour l'ouvrir.
- Dévissez le bouchon de réservoir en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et accrochez-le en haut de la trappe à carburant ⇒ fig. 204.

### Ravitaillement en carburant

Le type de carburant à utiliser pour votre véhicule est indiqué sur un autocollant apposé sur la face intérieure de la trappe à carburant ⇒ page 327.

- Le réservoir à carburant est *plein* dès que le pistolet distributeur automatiquement utilisé coupe le débit pour la première fois ⇒ .
- Une fois que le pistolet distributeur a coupé le débit, cessez le ravitaillement ! Sinon, l'espace de dilatation du réservoir à carburant se remplit et du carburant risque de déborder, même en cas de réchauffement.

### Fermeture du bouchon de réservoir

- Vissez le bouchon de réservoir sur la goulotte de remplissage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.
- Fermez la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible. La trappe à carburant doit affleurer la carrosserie.

### Après le ravitaillement de véhicules fonctionnant au bioéthanol

Les moteurs appelés MultiFuel peuvent fonctionner à l'essence (95 RON) ou au bioéthanol E85 ainsi qu'avec tous les mélanges à base de ces deux carburants ⇒ page 330. Pour tous les mélanges, la proportion de bioéthanol ne doit pas dépasser 85% ⇒ . Le ravitaillement du véhicule correspond au ravitaillement en essence ⇒ page 324.

Après avoir fait le plein d'un mélange de bioéthanol et d'essence, roulez pendant au moins 5 minutes afin que la gestion moteur s'adapte de manière optimale au mélange actuel. Durant cette phase d'adaptation, des variations du régime de ralenti peuvent survenir. Lors de ce trajet, évitez de rouler à vitesse élevée, à haut régime et d'accélérer à fond.

### AVERTISSEMENT

Si le pistolet distributeur coupe le débit, cessez le ravitaillement. Le réservoir à carburant pourrait être sinon trop rempli. Du carburant risque alors de gicler ou de déborder. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions et des blessures graves.

### MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule. ►

## ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Afin d'éviter tout endommagement du moteur et du système d'alimentation en carburant, respectez toujours la proportion de bioéthanol lors du mélange.



Du carburant ayant débordé peut polluer l'environnement.



Non valable en Chine

## Particularité pour les véhicules à moteur diesel



Fig. 205 Trappe à carburant ouverte : détrompeur de ravitaillement dans la goulotte de remplissage de carburant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 321.

Sur les véhicules à moteur diesel, la goulotte de remplissage peut être équipée d'un détrompeur de ravitaillement → fig. 205. Le détrompeur de ravitail-

lement veille à ce que le véhicule soit **exclusivement** ravitaillé avec un pistolet distributeur de gazole approprié → ⓘ au chapitre *Entrée en matière* à la page 322.

Si le pistolet distributeur est usé, endommagé ou non conforme aux spécifications en vigueur, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas.

Si vous ne parvenez pas à enfoncer correctement le pistolet distributeur de gazole dans la goulotte de remplissage, tournez le pistolet dans un sens puis dans l'autre en exerçant une légère pression. Cela permet d'ouvrir le détrompeur de ravitaillement et de rendre possible le ravitaillement. Si le détrompeur de ravitaillement reste fermé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Si, en cas d'urgence, vous devez ravitailler votre véhicule avec un jerrycane, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas. Pour pouvoir toutefois faire l'appoint de carburant, versez le gazole lentement et par petites quantités.



Non valable en Chine

## Capacités



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 321.

	Capacité du réservoir à carburant
Moteurs à essence et moteurs diesel	Env. 50 l dont réserve d'environ 5 l.
Moteur E85 MultiFuel	Env. 50 l dont réserve d'environ 5 l.



## Contrôles lors du ravitaillement en carburant

---

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 321.

### Liste de contrôle

---

N'intervenez sur le moteur et dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et avec les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous disposez des fluides et des outils adéquats → page 331, *Mesures préalables pour les interventions dans le compartiment-moteur* ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Contrôlez ce qui suit régulièrement, de préférence lors du ravitaillement :

- ✓ Niveau de liquide de lave-glace → page 134
- ✓ Niveau d'huile-moteur → page 336
- ✓ Niveau de liquide de refroidissement → page 342
- ✓ Niveau de liquide de frein → page 207
- ✓ Pression de gonflage des pneus → page 368
- ✓ Éclairage du véhicule → page 120 nécessaire à la sécurité routière :
  - Clignotants
  - Feux de position, feux de croisement et feux de route
  - Feux arrière
  - Feux stop
  - Feu arrière de brouillard

---

Informations relatives au changement des ampoules → page 437 

# Carburant

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Essence .....	327
Gazole .....	328
Bioéthanol (alcool éthylique) .....	330

Le type de carburant avec lequel le véhicule doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Sur la face intérieure de la trappe à carburant, un autocollant indiquant le type de carburant à utiliser pour le véhicule respectif a été apposé en usine.

Volkswagen recommande de vous ravitailler en carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation et de parer à des endommagements du moteur.

Si, durant la conduite, vous constatez un fonctionnement irrégulier ou saccadé du moteur, il se peut que la qualité du carburant soit mauvaise ou insuffisante, par ex. en cas de présence d'eau dans le carburant. Dès la survenue de tels symptômes, réduisez votre vitesse et rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. Si ces symptômes surviennent directement après le ravitaillement, arrêtez immédiatement le moteur (pour éviter également des dommages collatéraux) et faites appel à un spécialiste.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Ravitaillement en carburant ⇒ page 321
- Gestion moteur et système d'échappement ⇒ page 401
- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

Non valable en Chine et en Russie

## Essence

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 327.

### Types d'essence

Les véhicules avec moteur à essence doivent rouler avec de l'essence sans plomb conforme à la norme européenne EN 228 ⇒ . Le ravitaillement peut être effectué avec des carburants contenant un pourcentage maximal d'éthanol de 10 % (E10).

Les différents types d'essence se distinguent par leur indice d'octane, par ex. 91, 95, 98 ou 99 RON (RON = « Research Octan Number », c'est-à-dire 

### AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Le carburant est une matière hautement explosive et très inflammable.
- Ne manipulez jamais de carburant à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents, par ex. des cigarettes.
- Tenez les flammes nues, les pièces chaudes et les étincelles à l'écart du carburant.
- Éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur lorsque vous manipulez du carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Évitez les décharges électrostatiques ainsi que les rayonnements électromagnétiques à proximité des carburants.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.
- Respectez les consignes de sécurité et les prescriptions en vigueur quant à la manipulation des carburants.

Indice d'Octane Recherche). Le véhicule peut être ravitaillé en essence présentant un indice d'octane supérieur à celui requis par le moteur. Ceci ne présente cependant aucun avantage en ce qui concerne la consommation de carburant ou la performance du moteur. Si de l'essence conforme à la norme EN 228 n'est pas disponible, le Partenaire Volkswagen et les stations-service vous renseignent sur les carburants qui correspondent à cette norme.

Pour les moteurs à essence, Volkswagen vous recommande de vous ravitailler avec un carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation.

### Additifs pour essence

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec de l'essence de qualité contenant déjà des additifs adaptés au type de carburant correspondant. Lorsqu'ils sont parfaitement adaptés au type de carburant correspondant, les additifs ont des propriétés anticorrosives, nettoient le système d'alimentation et préviennent la formation de dépôts dans le moteur.

Si des dysfonctionnements liés à la qualité du carburant surviennent pendant la conduite, rendez-vous dans un atelier spécialisé afin de procéder à une analyse des défaillances. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des « additifs d'entretien » spéciaux, aux propriétés nettoyantes, sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen. Ces additifs permettent d'éliminer les dysfonctionnements causés par la formation de dépôts dans le système d'alimentation et dans le moteur. Utilisez uniquement des additifs d'entretien homologués par Volkswagen en respectant le dosage prescrit.

L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur. N'utilisez jamais d'additifs pour essence contenant des additifs métalliques. Les additifs

métalliques peuvent également être contenus dans les additifs pour essence destinés à améliorer la résistance au cliquetis ou à augmenter l'indice d'octane. Évitez par conséquent d'utiliser des additifs vendus séparément → ①.

### ① MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en essence, vérifiez si la norme du carburant indiquée sur la pompe à essence répond aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 228 et présentant un indice d'octane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en plus une perte de puissance et une panne de moteur.
- Si, en cas d'urgence, vous devez utiliser de l'essence présentant un indice d'octane insuffisant, faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation. Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur. Vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Prenez dès que possible de l'essence présentant un indice d'octane suffisant.
- L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur.
- N'utilisez pas de carburant dont il est indiqué à la pompe à essence qu'il contient du métal. Le carburant LRP (lead replacement petrol) présente également des concentrations élevées d'additifs métalliques. Risque d'endommagement du moteur !
- Un seul plein avec du carburant au plomb ou d'autres additifs métalliques risque de dégrader l'efficacité du catalyseur et d'endommager considérablement le catalyseur et le moteur.

Non valable en Chine et en Russie

## Gazole

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 327.

### Gazole

Le gazole doit être conforme à la norme européenne EN 590 (en Allemagne DIN EN 590).

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec du ►

gazole de qualité contenant déjà des additifs servant à améliorer la qualité du carburant. Si du gazole conforme à la norme EN 590 n'est pas disponible, le Partenaire Volkswagen et les stations-services vous renseigneront sur les gazoles qui répondent à cette norme.

Si vous utilisez du gazole à teneur élevée en soufre, les entretiens doivent être effectués à des intervalles plus courts → brochure *Plan d'Entretien* → page 329. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

Ne mélangez au gazole aucun additif pour carburant vendu séparément ni aucun prétendu antifigeant ou produit similaire. Si des dysfonctionnements liés à la qualité du carburant surviennent pendant la conduite, rendez-vous dans un atelier spécialisé afin de procéder à une analyse des défaillances. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des « additifs d'entretien » spécialement conçus pour éliminer les dysfonctionnements liés à la qualité du carburant sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen. Utilisez uniquement des additifs d'entretien homologués par Volkswagen en respectant le dosage prescrit. L'utilisation d'un additif non approprié ou le non-respect du dosage prescrit risque de causer des dommages considérables sur le véhicule.

### Gazole d'hiver

L'utilisation de « gazole d'été » par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F) peut entraîner des perturbations de fonctionnement, le carburant devenant trop visqueux en raison de la cristallisation de la paraffine. C'est pour cette raison que du « gazole d'hiver », qui peut être utilisé sans problème en dessous de -20 °C (-4.0 °F), est proposé par exemple en Allemagne pendant la saison froide.

Dans les pays où règnent d'autres conditions climatiques, des gazoles présentant des comportements en température différents sont proposés. Votre Partenaire Volkswagen et les stations-service du pays concerné vous renseigneront sur les gazoles disponibles dans ce pays.

Il est normal que le moteur diesel fasse, à froid, plus de bruit par des températures hivernales que par des températures estivales. De plus, les gaz d'échappement peuvent être légèrement bleutés lors du démarrage et de la phase de montée en température du moteur. La quantité de gaz d'échappement dépend de la température extérieure.

### Préchauffage du filtre

Les véhicules à moteur diesel sont équipés d'un réchauffeur de filtre. Le fonctionnement de votre système d'alimentation est ainsi assuré en cas d'utilisation de gazole d'hiver résistant à -20 °C (-4.0 °F), voire même jusqu'à -24 °C (-11,2 °F).

Si malgré cela, par des températures inférieures à -24 °C (-11 °F), la viscosité du carburant est telle que le moteur ne démarre plus, il suffit de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

### Réchauffeur additionnel

Selon la motorisation, les véhicules à moteur diesel peuvent être équipés d'un réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant. Le réchauffeur additionnel fonctionne avec du carburant provenant du réservoir du véhicule. Durant son fonctionnement, une formation de vapeur d'eau ainsi qu'un dégagement important de fumée et d'odeurs peuvent se produire à l'extérieur du véhicule pendant un court instant. Ces phénomènes sont normaux ; ils ne signalent ni endommagement, ni limitation des fonctionnalités du réchauffeur additionnel.

Lorsque le réservoir ne contient plus que très peu de carburant (réserve), le réchauffeur additionnel se désactive automatiquement.

### AVERTISSEMENT

**N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage risque d'exploser et d'entraîner une accélération subite du moteur, ce qui peut occasionner des blessures graves et endommager considérablement le moteur.**

### MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en gazole, vérifiez que les indications relatives à la norme du carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 590 et présentant un indice de cétane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en plus une perte de puissance et une panne de moteur.
- Votre véhicule n'est pas conçu pour l'utilisation de biodiesel et ne doit en aucun cas être ravitaillé avec du biodiesel (EMC) ni rouler avec ce carburant. Vous risquez sinon d'endommager le système d'alimentation ainsi que le moteur.

#### ❗ MISE EN GARDE (suite)

- L'ajout de biodiesel au gazole par le producteur de carburant dans le cadre de la norme EN 590 ou d'une norme équivalente est autorisé et n'entraîne pas de dommage sur le moteur ni sur le système d'alimentation en carburant.
- Nettoyez immédiatement le gazole qui a débordé sur la peinture du véhicule, les pneus et les pièces en plastique. Nettoyez avec soin les pièces du véhicule concernées avec du savon et de l'eau chaude afin d'éviter des défauts d'étanchéité et des dommages considérables.
- Le moteur diesel a été conçu uniquement pour fonctionner au gazole. N'utilisez donc pas d'essence, de mazout ou d'autre carburant in-

#### ❗ MISE EN GARDE (suite)

approprié. Les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur.

- En cas d'utilisation de gazoles à teneur élevée en soufre, la durée de vie du filtre à particules peut diminuer considérablement. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

Non valable en Chine

## Bioéthanol (alcool éthylique)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 327.

Le bioéthanol E85 est composé de 15 % d'essence (95 RON) et de 85 % de bioéthanol (alcool éthylique). Le bioéthanol E85 contient en règle générale un colorant rouge en vue de son identification.

Lorsque le moteur MultiFuel fonctionne au bioéthanol, la consommation de carburant augmente d'environ un tiers par rapport à celle de l'essence, l'émission de CO<sub>2</sub> reste cependant moins importante que lorsque les véhicules fonctionnent uniquement à l'essence.

### Lancement du moteur en cas de températures extérieures basses

En raison des propriétés de démarrage à froid du bioéthanol, il est difficile de démarrer le moteur en cas de températures extérieures basses. Par des températures extérieures inférieures à -10 °C (+14 °F), il est nécessaire de réchauffer le moteur → page 189 ou d'augmenter la proportion d'essence (95 RON).

Température extérieure	Durée de fonctionnement minimale du réchauffage du moteur
supérieure à -10° C (+14 °F)	Un réchauffage du moteur n'est pas nécessaire.
supérieure à -10° C (+14 °F)	Réchauffez le moteur pendant <b>une heure maximum</b> .
supérieure à -15° C (+5 °F)	Réchauffez le moteur pendant <b>une heure minimum</b> .
supérieure à -25° C (-13 °F)	Réchauffez le moteur pendant <b>au moins deux heures</b> .

#### ❗ MISE EN GARDE

- Avant de laisser votre véhicule immobilisé pendant un certain temps, prenez du carburant avec une proportion d'essence aussi élevée

#### ❗ MISE EN GARDE (suite)

que possible. Le bioéthanol E85 peut contenir des impuretés en faible quantité pouvant entraîner l'apparition de corrosion.

- Volkswagen vous recommande de faire un plein d'essence (95 RON) tous les 15 000 km afin de réduire les impuretés dans le moteur dues au bioéthanol E85.

# Entretien, nettoyage, maintenance

## Dans le compartiment-moteur

### Mesures préalables pour les interventions dans le compartiment-moteur

#### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte .....	333
Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur ...	334
Ouverture et fermeture du capot-moteur ....	334

Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, gardez toujours le véhicule en toute sécurité sur une surface horizontale et solide.

Le compartiment-moteur d'un véhicule constitue une zone dangereuse. N'intervenez jamais sur le moteur et dans le compartiment-moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous ne disposez pas des fluides, des ingrédients et des outils adéquats →  ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.

#### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Cadres → page 20
- Essuie-glace et lave-glace avant → page 134
- Démarrage et arrêt du moteur → page 189
- Liquide de frein → page 207
- Contrôles lors du ravitaillement en carburant → page 321
- Huile-moteur → page 336
- Liquide de refroidissement → page 342
- Batterie → page 347
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 385

#### AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule au cours d'opérations de maintenance risquent de provoquer des blessures graves.

#### AVERTISSEMENT (suite)

- Ne travaillez jamais sous le véhicule si celui-ci n'est pas immobilisé en toute sécurité. Si vous effectuez des opérations sous le véhicule alors que les roues touchent le sol, veillez à ce que le véhicule se trouve sur une surface plane, que les roues soient bloquées et que la clé du véhicule soit retirée du contact-démarrateur.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées. Le cric n'est pas suffisant à cet effet et il risque de céder, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Le système Sart/Stop doit être désactivé.

#### AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer de sérieuses blessures !

- Quelles que soient les opérations à effectuer, soyez toujours extrêmement vigilant et prudent et tenez compte des consignes de sécurité générales en vigueur. Ne prenez jamais de risques pour votre sécurité.
- N'intervenez vous-même sur le moteur ou dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais le capot-moteur tant que vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper. La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer des brûlures graves. Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'écouler du compartiment-moteur.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Laissez toujours refroidir le moteur avant d'ouvrir le capot-moteur.
- Les pièces chaudes du moteur et du système d'échappement peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le capot-moteur.
  - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position P ou le levier de vitesses au point mort.
  - Retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.
  - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
  - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
  - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Un équipement électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures et des blessures graves, voire mortelles !

- Ne court-circuitez jamais l'équipement électrique. La batterie risque sinon d'exploser.
- Pour réduire le risque de décharge électrique et de blessures graves pendant que le moteur tourne ou au moment de son démarrage, tenez compte de ce qui suit :
  - Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne touchez jamais les câbles électriques et les raccords des lampes à décharge.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le compartiment-moteur comporte des pièces rotatives qui peuvent entraîner des blessures graves.

- Ne touchez jamais cette zone ni le ventilateur de radiateur. Tout contact avec les pales du rotor peut entraîner des blessures graves. Le ventilateur est asservi à la température et peut se mettre en route automatiquement
  - même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule a été retirée du contact-démarrreur.
- Si des interventions doivent être effectuées lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche, les pièces en rotation (courroie multipistes, alternateur, ventilateur de radiateur, par ex.) et l'allumage haute tension présentent un danger de mort. Soyez toujours extrêmement vigilant.
  - Tenez toujours éloignés des pièces en rotation du moteur les parties du corps, les bijoux, les cravates, les vêtements amples et les cheveux longs. Avant toute intervention, retirez toujours les bijoux et cravates, attachez les cheveux longs et veillez à ce que tous les vêtements reposent bien le long du corps afin d'éviter qu'ils ne se coincent dans les pièces du moteur.
  - Actionnez toujours l'accélérateur avec une extrême prudence et n'accélérez jamais par inadvertance. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.
- Ne laissez aucun objet (outils ou chiffons, par ex.) dans le compartiment-moteur. La présence d'objets peut causer des dysfonctionnements, endommager le moteur et provoquer un incendie.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les fluides ainsi que certains matériaux du compartiment-moteur sont facilement inflammables et peuvent causer un incendie et des blessures graves !

- Ne fumez jamais.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne versez jamais de fluides sur le moteur. Ils peuvent s'enflammer sur les pièces brûlantes du moteur et entraîner ainsi des blessures.
- Si des interventions sur le système d'alimentation en carburant ou sur l'équipement électrique sont nécessaires, tenez compte de ce qui suit :
  - Déconnectez toujours la batterie. Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.
  - Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffe-eaux ou d'autres flammes nues.
- Ayez toujours à disposition un extincteur opérationnel ayant été contrôlé.

### ⚠ MISE EN GARDE

En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inadéquats peut causer des dysfonctionnements importants et endommager le moteur !

 Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement. Contrôlez donc régulièrement l'état du sol se trouvant sous votre véhicule. Si vous remarquez sur le sol des tâches d'huile ou d'autres fluides, faites contrôler le véhicule par un atelier spécialisé. Éliminez les fluides qui se sont écoulés dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

## Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 331.

Indication	Cause possible	Remède
	Capot-moteur mal fermé	 Arrêtez de rouler ! Fermez le capot-moteur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Un symbole  apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le capot-moteur est ouvert ou mal fermé. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé. L'affichage s'éteint au bout d'environ 15 secondes, une fois le véhicule verrouillé après fermeture des portes.

### ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

## Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 331.

### Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant toute intervention dans le compartiment-moteur  :

- ✓ Garez en toute sécurité le véhicule sur une surface plane et solide.
- ✓ Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- ✓ Actionnez le frein de stationnement électronique  $\Rightarrow$  page 207.
- ✓ Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position **P**  $\Rightarrow$  page 197.
- ✓ Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur  $\Rightarrow$  page 189.
- ✓ Laissez refroidir suffisamment le moteur.
- ✓ Éloignez toujours les enfants et toute autre personne du compartiment-moteur.
- ✓ Assurez-vous que le véhicule soit correctement immobilisé.

### AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

## Ouverture et fermeture du capot-moteur

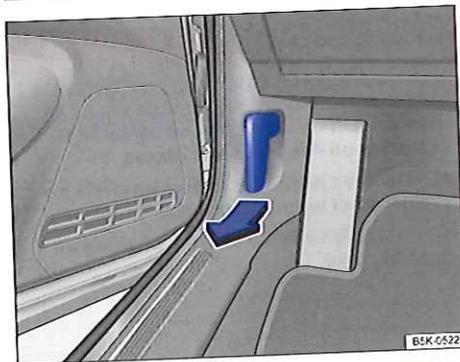


Fig. 206 Au plancher du côté conducteur : levier de déverrouillage du capot-moteur

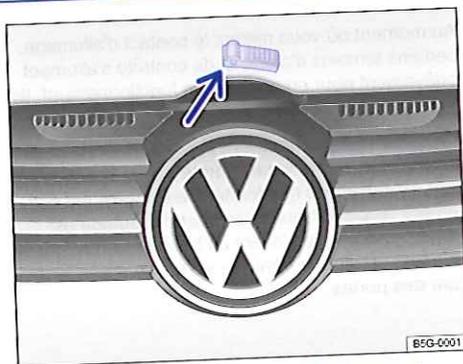


Fig. 207 Levier de déverrouillage permettant d'ouvrir le capot-moteur au-dessus de la grille de calandre

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 331.

### Ouverture du capot-moteur

- Avant d'ouvrir le capot-moteur, assurez-vous que les bras d'essuie-glace reposent sur le pare-brise ⇒ .
- Ouvrez la porte du conducteur et tirez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche ⇒ fig. 206. Le capot-moteur est éjecté du dispositif de verrouillage du porte-serrure sous l'action d'un ressort ⇒ .
- Soulevez le capot-moteur en le saisissant par le levier de déverrouillage ⇒ fig. 207 (flèche) et ouvrez-le complètement. Le capot-moteur est maintenu à l'aide du vérin pneumatique.

### Fermeture du capot-moteur

- Tirez le capot-moteur vers le bas pour surmonter la pression exercée par le vérin pneumatique ⇒ .
- Laissez tomber le capot-moteur dans le dispositif de verrouillage du porte-serrure à partir d'une hauteur d'environ 30 cm – *n'exercez aucune pression supplémentaire* sur le capot-moteur !

Si le capot-moteur n'est pas fermé, rouvrez-le puis fermez-le correctement.

Le capot-moteur est correctement fermé lorsqu'il affleure les éléments de carrosserie qui l'entourent. Le témoin de contrôle ne doit plus s'allumer sur le combiné d'instruments ⇒ page 333.

### AVERTISSEMENT

Si le capot-moteur n'a pas été fermé correctement, il peut s'ouvrir subitement en cours de route et masquer la visibilité vers l'avant. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Après avoir fermé le capot-moteur, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté. Le capot-moteur doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Si vous constatez en cours de route que le capot-moteur n'est pas correctement fermé, arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot-moteur.
- N'ouvrez ou ne fermez le capot-moteur que lorsque personne ne se trouve dans la zone de débattement.

### MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, n'ouvrez-le capot-moteur que lorsque les essuie-glaces sont désactivés et rabattus.
- Posez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

# Huile-moteur

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle .....	336
Spécifications de l'huile-moteur .....	337
Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur .....	338
Consommation d'huile-moteur .....	340
Vidange d'huile-moteur .....	340

### Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385
- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

### ⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre de l'huile-moteur risque de provoquer des brûlures et d'autres blessures graves.

- Portez toujours des lunettes de protection lors de la manipulation de l'huile-moteur.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.
- Conservez l'huile-moteur uniquement dans son bidon d'origine fermé. Cela vaut également pour l'huile usagée avant de la mettre au rebut.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur ; cela pourrait inciter des tiers à en boire le contenu.
- Être en contact régulier avec l'huile-moteur peut nuire à la peau. Lavez toujours avec soin la peau avec de l'eau et du savon lorsqu'elle est humectée d'huile-moteur.
- Lorsque le moteur tourne, l'huile-moteur devient brûlante et peut causer des brûlures graves sur la peau. Laissez toujours refroidir le moteur.

 De l'huile-moteur renversée ou qui s'écoule est une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

## Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 336.

Allumé	Cause possible	Remède
	Niveau d'huile-moteur trop bas.	Arrêtez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur ⇒ page 338.
	Pression d'huile-moteur insuffisante	<p>🛑 Arrêtez de rouler !</p> <p>Coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur.</p> <p>– Si le témoin d'alerte clignote, bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, ne poursuivez pas votre route ou ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste !</p>
	Le système d'huile-moteur présente un dysfonctionnement.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler le capteur de niveau d'huile-moteur.

## ⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

## ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Non valable en Chine

## Spécifications de l'huile-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 336.

Utilisez une huile-moteur strictement conforme aux spécifications.

Le choix d'une huile-moteur appropriée est important pour le fonctionnement et la longévité du moteur. En usine, le remplissage du moteur s'effectue avec de l'huile multigrade de qualité supérieure qui peut être généralement utilisée toute l'année.

N'utilisez si possible que de l'huile-moteur agréée par Volkswagen ⇒ ⓘ. Si vous souhaitez maintenir l'entretien variable, vous devez faire l'appoint uniquement avec de l'huile spécialement homologuée pour l'entretien variable, conformément à la norme VW correspondante (⇒ tabl. à la page 337). Les huiles-moteur mentionnées sont des huiles multigrades superlubrifiantes.

Les huiles-moteur font l'objet de perfectionnements constants. Un partenaire Volkswagen est tenu constamment informé des dernières modifications. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire effectuer la vidange d'huile-moteur par un partenaire Volkswagen.

La qualité de l'huile-moteur est conforme, non seulement aux exigences du moteur et du système d'épuration des gaz d'échappement, mais également à la qualité du carburant. Sur tous les moteurs à combustion interne, l'huile-moteur entre par principe en contact avec les résidus de combustion et le carburant, ce qui a des effets sur le vieillissement de l'huile-moteur.

Étant donné que la qualité des carburants peut varier fortement d'un marché à l'autre, il importe d'en prendre compte lors du choix de l'huile-moteur appropriée.

L'utilisation d'une huile-moteur conforme aux normes VW 504 00 et VW 507 00 suppose l'utilisation de carburant répondant aux normes EN 228 (essence) et EN 590 (gazole) ou présentant des qualités semblables. **Par conséquent, les huiles-moteur conformes aux normes VW 504 00 et VW 507 00 ne sont pas appropriées pour de nombreux marchés.**

Type de moteur	Spécifications autorisées de l'huile-moteur ⇒ ⓘ		Spécifications alternatives de l'huile-moteur ⇒ ⓘ <i>Uniquement dans l'UE, en Suisse, en Norvège, au Japon et en Australie<sup>a)</sup></i>
	Entretien variable QI6 (LongLife)	Entretien fixe QI1, QI2, QI3, QI4, QI7 (asservi à la durée ou au kilométrage)	
Moteurs à essence	VW 504 00	VW 502 00	VW 504 00
Moteurs diesel avec filtre à particules <sup>b)</sup>	VW 507 00	VW 507 00	—

Spécifications autorisées de l'huile-moteur → ①			Spécifications alternatives de l'huile-moteur → ①
Type de moteur	Entretien variable Q16 (LongLife)	Entretien fixe Q11, Q12, Q13, Q14, Q17 (asservi à la durée ou au kilométrage)	Uniquement dans l'UE, en Suisse, en Norvège, au Japon et en Australie <sup>a)</sup>
Moteurs diesel sans filtre à particules <sup>b)</sup>	VW 507 00	VW 505 01	VW 507 00
Moteurs E85 MultiFuel	–	VW 502 00	–

- a) Les spécifications alternatives de l'huile-moteur ne peuvent être utilisées que pour les entretiens fixes Q11, Q12, Q13, Q14 et Q17 et uniquement si des carburants de qualité conforme à la norme EN 228 (essence) ou à la norme EN 590 (gazole) ou de qualité semblable sont disponibles dans le pays où vous vous trouvez.
- b) Si vous ne savez pas si votre véhicule est équipé d'un filtre à particules, veuillez vous renseigner auprès d'un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### ① MISE EN GARDE

- Ne mélangez pas d'additif lubrifiant à l'huile-moteur. Les dommages résultant de l'utilisation de tels additifs sont exclus de la garantie.
- N'utilisez que de l'huile-moteur agréée par Volkswagen pour votre moteur. L'utilisation d'autres types d'huile-moteur risque d'endommager le moteur !
- Si les huiles-moteur mentionnées → tabl. à la page 337 ne sont pas disponibles, vous pouvez faire l'appoint avec une autre huile-moteur

### ① MISE EN GARDE (suite)

en cas d'urgence. Afin de ne pas endommager le moteur, ne versez qu'en tout une quantité maximale de 0,5 litre de l'huile-moteur mentionnée ci-dessous jusqu'à la prochaine vidange d'huile :

- Moteurs à essence : norme ACEA A3/B4 ou API SN (API SM).
- Moteurs diesel : norme ACEA C3 ou API CJ-4.

## Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

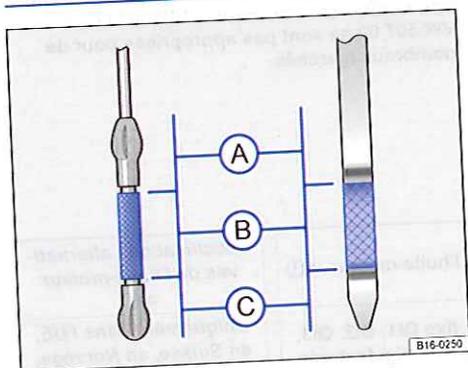


Fig. 208 Jauges d'huile avec repère du niveau d'huile-moteur

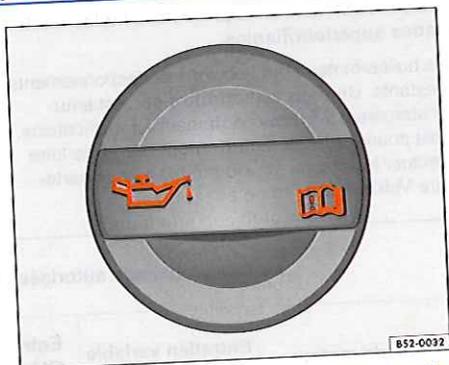


Fig. 209 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 336.

### Liste de contrôle

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué ⇒ ▲ :

1. Le moteur ayant atteint sa **température de fonctionnement**, gardez votre véhicule sur une surface horizontale afin d'éviter toute lecture erronée du niveau d'huile-moteur.
2. Arrêtez le moteur et attendez quelques minutes pour permettre à l'huile-moteur de refluer dans le carter d'huile.
3. Ouvrez le capot-moteur ▲ ⇒ page 331.
4. Identifiez l'orifice de remplissage d'huile-moteur et la jauge d'huile. L'orifice de remplissage d'huile-moteur se reconnaît au symbole ⇨ figurant sur le couvercle ⇒ fig. 209 et la jauge d'huile à la poignée de couleur. En cas de doute sur l'emplacement du bouchon et de la jauge d'huile, rendez-vous dans un atelier spécialisé.
5. Retirez la jauge d'huile du tube de guidage et essuyez-la avec un chiffon propre.
6. Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si un repère se trouve en haut de la jauge d'huile, il doit, lors de la mise en place dans la rainure correspondante, correspondre avec l'extrémité supérieure du tube de guidage.
7. Retirez de nouveau la jauge d'huile puis relevez le niveau d'huile-moteur sur la jauge ⇒ fig. 208 comme suit :
  - Ⓐ : **Ne faites pas** d'appoint d'huile ⇒ ①. Poursuivez avec l'étape 15.
  - Ⓑ : vous pouvez faire l'appoint d'huile (en fonction du niveau d'huile-moteur). Poursuivez avec l'étape 8 ou 15.
  - Ⓒ : Faites **impérativement** l'appoint d'huile (environ 1,0 l). Poursuivez avec l'étape 8.
8. Après avoir relevé le niveau d'huile-moteur, remettez en place correctement la jauge d'huile jusqu'en butée dans le tube de guidage.
9. Dévissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur ⇒ fig. 209.
10. Faites l'appoint uniquement avec de l'huile-moteur expressément agréée par Volkswagen pour le moteur concerné, en versant pas à pas de petites quantités (pas plus de 0,5 l).
11. Pour éviter un remplissage excessif, attendez une minute environ après chaque appoint pour permettre à l'huile-moteur de s'écouler dans le carter d'huile jusqu'au repère de la jauge d'huile.
12. Relevez de nouveau le niveau d'huile-moteur sur la jauge avant de verser une nouvelle petite quantité d'huile-moteur. Ne versez jamais une quantité excessive d'huile-moteur ⇒ ①.
13. Une fois le remplissage effectué, le niveau d'huile-moteur doit atteindre au minimum le milieu de la zone ⇒ fig. 208 Ⓑ sans toutefois jamais dépasser la zone Ⓑ ⇒ ①.
14. Après avoir fait l'appoint, vissez soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage.
15. Remettez ensuite la jauge d'huile correctement en place dans le tube de guidage jusqu'en butée.
16. Fermez correctement le capot-moteur ▲ ⇒ page 331.

### ▲ AVERTISSEMENT

L'huile-moteur peut s'enflammer au contact de pièces du moteurs brûlantes. Cela peut causer des incendies ainsi que des brûlures et des blessures graves.

- L'huile-moteur renversée sur des pièces du moteur froides risque de se réchauffer et de s'enflammer lorsque le moteur tourne.

### ▲ AVERTISSEMENT (suite)

- Après le remplissage, assurez-vous toujours que le bouchon de l'orifice de remplissage est correctement vissé et que la jauge d'huile est de nouveau dans le tube de guidage. L'huile-moteur risquerait sinon de s'écouler sur les pièces brûlantes du moteur lorsque celui-ci tourne.

## ❗ MISE EN GARDE

- Si le niveau d'huile-moteur se trouve au-dessus de la zone **B**, ne démarrez pas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Sinon, le catalyseur ainsi que le moteur peuvent être endommagés !

## ❗ MISE EN GARDE (suite)

- En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inadéquats peut causer des dysfonctionnements importants et endommager le moteur.



Le niveau d'huile-moteur ne doit en aucun cas dépasser la zone **B**. Sinon, de l'huile risque d'être aspirée par l'aération de carter-moteur et parvenir dans l'atmosphère par l'intermédiaire du système d'échappement. <

## Consommation d'huile-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

La consommation d'huile-moteur peut varier selon le moteur et être modifiée pendant la durée de vie du moteur.

La consommation d'huile peut aller jusqu'à 1 l / 2 000 km, suivant votre style de conduite et les conditions d'utilisation – Pour les véhicules neufs, la consommation d'huile peut être supérieure du-

rant les 5 000 premiers kilomètres. C'est pourquoi le niveau d'huile-moteur doit être vérifié régulièrement – de préférence chaque fois que vous faites le plein et avant tout long trajet.

En cas de sollicitation particulièrement élevée du moteur, par exemple en été lors de longs parcours sur autoroute, en cas de traction d'une remorque ou de franchissements de cols de haute montagne, le niveau d'huile-moteur doit se trouver en haut de la zone → fig. 208 **B** autorisée. <

## Vidange d'huile-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

Il est nécessaire d'effectuer régulièrement une vidange d'huile-moteur conformément aux directives définies dans le Plan d'Entretien.

En raison des outils spéciaux nécessaires, des connaissances techniques requises pour ce type de travail ainsi que de la mise au rebut de l'huile usagée, faites toujours appel à un atelier spécialisé pour vidanger l'huile et changer le filtre. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les intervalles d'entretien dans le Plan d'Entretien.

La présence d'additifs dans l'huile-moteur assombrit l'huile-moteur fraîche après un bref temps de fonctionnement du moteur. Ce phénomène est normal et ne justifie pas de vidanger plus souvent l'huile-moteur.

## AVERTISSEMENT

Si, dans des cas exceptionnels, vous devez effectuer vous-même une vidange d'huile, tenez compte de ce qui suit :

- Portez toujours des lunettes de protection.
- Laissez toujours le moteur refroidir complètement pour éviter tout risque de brûlure.
- Tenez les bras en position horizontale lorsque vous dévissez la vis de vidange d'huile avec les doigts afin d'empêcher l'huile qui s'écoule de couler sur les bras.
- Pour récupérer l'huile usagée, utilisez un récipient approprié pouvant recueillir au moins toute l'huile contenue dans votre moteur.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur afin que des tiers puissent encore les identifier. ▶

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- **L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.**

 Avant de procéder à une vidange d'huile, cherchez d'abord un endroit approprié pour la mise au rebut de l'huile usagée.

 Mettez au rebut l'huile usagée dans le respect de l'environnement. Ne mettez jamais au rebut l'huile usagée dans des endroits tels que les jardins, les forêts, les canalisations, les routes et chemins, les fleuves ou les cours d'eau.

# Liquide de refroidissement

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte et indicateur de température de liquide de refroidissement	342
Spécifications du liquide de refroidissement	343
Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint	344

N'intervenez jamais sur le système de refroidissement du moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et si vous ne disposez pas de l'outillage nécessaire et des fluides adéquats ⇒ ⚠ ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

## ⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement est toxique !

- Conservez le liquide de refroidissement uniquement dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.

- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver le liquide de refroidissement afin de ne pas inciter des tiers à en boire le contenu.

- Conservez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants.

- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale prévue à laquelle le véhicule est utilisé.

- Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.

Les liquides de refroidissement et les additifs peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui s'écoulent et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

## Témoin d'alerte et indicateur de température de liquide de refroidissement

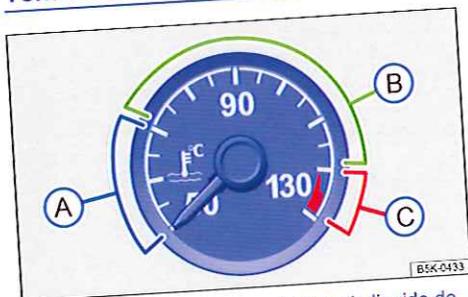


Fig. 210 Indicateur de température de liquide de refroidissement dans le combiné d'instrument : (A) Zone froide ; (B) Zone normale ; (C) Zone d'alerte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 342.

En conduite normale, l'aiguille doit se trouver dans la zone centrale de l'échelle graduée. Si le moteur est fortement sollicité – en particulier lorsque la température ambiante est élevée – l'aiguille peut aussi se déplacer loin vers la droite.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Cligno- te <sup>a)</sup>	Position de l'aiguille → fig. 210	Cause possible	Remède
	Ⓒ Zone d'alerte	Température de liquide de refroidissement trop élevée.	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Arrêtez le véhicule dès que possible et assurez la sécurité. Coupez le moteur, laissez le refroidir jusqu'à ce que l'aiguille revienne dans la zone normale. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement → page 344.
	Ⓑ Zone normale	Niveau de liquide de refroidissement trop faible.	Le moteur étant refroidi, contrôlez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'ajout si nécessaire → page 344. Si le niveau de liquide de refroidissement est correct, il y a un dysfonctionnement.
	-	Dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement.	 <b>Arrêtez de rouler !</b> Faites appel à un spécialiste !
-	Ⓐ Zone froide	Le moteur n'a pas encore atteint sa température de fonctionnement.	Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur tant que le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement.

a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

## Spécifications du liquide de refroidissement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 342.

Le système de refroidissement est rempli en usine d'un mélange constitué d'eau ayant subi un traitement particulier et d'une proportion d'au moins 40 % d'additif de liquide de refroidissement G 13 (TL-VW 774 J). L'additif de liquide de refroidissement est reconnaissable à sa coloration violette. Ce mélange constitué d'eau et d'additif de liquide de refroidissement offre non seulement une protection antigèle jusqu'à -25 °C (-13 °F), mais protège également les pièces en alliage léger du système de refroidissement contre la corrosion. En outre, le mélange empêche l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

Pour protéger le système de refroidissement, la proportion d'additif de liquide de refroidissement doit *toujours* être de 40 % minimum, même si l'utilisation d'une protection antigèle n'est pas nécessaire lorsque le climat est chaud.

Si, pour des raisons climatiques, une protection antigèle plus importante est nécessaire, la proportion d'additif de liquide de refroidissement peut être augmentée. La proportion de cet additif de liquide de refroidissement ne doit toutefois pas dépasser 60 %, la protection antigèle risquant sinon de perdre son efficacité, de même que l'effet de refroidissement.

Lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange constitué d'eau distillée et d'une proportion minimale de 40 % d'additif de liquide de refroidissement G 13 ou G 12 plus-plus (TL-VW 774 G) (coloration violette) ▶

s deux), afin d'obtenir une protection anti-  
 on optimale ⇒ ①. Un mélange de G 13 avec  
 ades de refroidissement G 12 plus (TL-  
 4 F), G 12 (coloration rouge) ou G 11 (colo-  
 bleu-vert) réduit considérablement la protec-  
 anticorrosion et doit par conséquent être évité

## AVERTISSEMENT

protection antigel insuffisante dans le  
 ème de refroidissement peut entraîner  
 panne du moteur et causer des blessures  
 ves.

Assurez-vous que la proportion d'additif  
 liquide de refroidissement est appropriée,  
 fonction de la température ambiante mini-  
 le prévue à laquelle le véhicule est utilisé.

Par des températures extrêmement bas-  
 s, le liquide de refroidissement risque de  
 ller et le véhicule d'être immobilisé. Le  
 chauffage ne fonctionnant plus, les occu-  
 ants du véhicule risquent également de  
 ourir de froid s'ils ne sont pas suffisam-  
 ent couverts.

## ! MISE EN GARDE

Ne mélangez jamais les additifs d'origine avec  
 d'autres additifs, qui ne sont pas homologués  
 par Volkswagen. Dans le cas de mélange avec  
 d'autres liquides de refroidissement, des dé-  
 gâts importants risquent de survenir sur le mo-  
 teur et le système de refroidissement.

- Si le liquide contenu dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement n'est pas rose (la coloration résulte du mélange de l'additif de liquide de refroidissement violet avec de l'eau distillée) mais, par ex., marron, l'additif G 13 a été mélangé avec un autre liquide de refroidissement inapproprié. Dans ce cas, le liquide de refroidissement doit être immédiatement vidangé. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement ou d'endommager le moteur !

✿ Les liquides de refroidissement et les additifs de liquides de refroidissement peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur. <

## Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

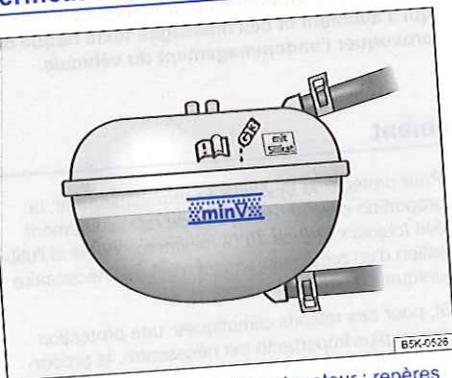


Fig. 211 Dans le compartiment-moteur : repères sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 342.

Si le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant, le témoin d'alerte du liquide de refroidissement s'allume.

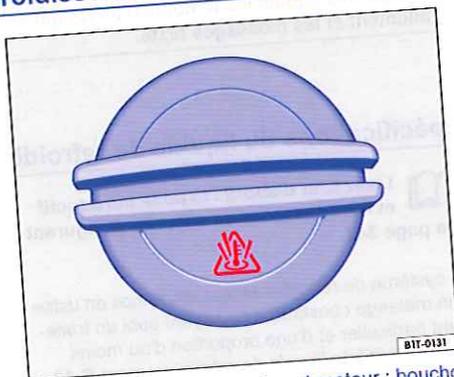


Fig. 212 Dans le compartiment-moteur : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.

### Opérations préalables

- Garez votre véhicule sur un plan horizontal et solide.
- Laissez refroidir le moteur ⇒ ⚠️.
- Ouvrez le capot-moteur ⚠️ ⇒ page 331.
- Le vase d'expansion du liquide de refroidissement est repéré par le symbole 🚫 figurant sur le couvercle ⇒ fig. 212. ▶

## Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

- Lorsque le moteur est froid, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à l'aide des repères latéraux du vase d'expansion de liquide de refroidissement → fig. 211. Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères.
- Si le niveau du liquide dans le réservoir est en dessous du repère minimal (« min »), faites l'appoint de liquide de refroidissement. Lorsque le moteur est chaud, le niveau du liquide de refroidissement peut dépasser légèrement la ligne supérieure de la zone repérée.

## Appoint de liquide de refroidissement

- Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude en plaçant un chiffon approprié sur le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Dévissez le couvercle avec précaution → ⚠.
- Faites l'appoint uniquement avec du liquide de refroidissement **neuf** conforme aux spécifications de Volkswagen (→ page 343) → ①.
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que s'il reste une certaine quantité de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement ; vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Si le vase d'expansion du liquide de refroidissement semble vide, **arrêtez de rouler** et faites appel à un spécialiste.
- S'il reste du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement, faites l'appoint jusqu'à ce que le niveau de liquide de refroidissement reste stable.
- Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères du vase d'expansion → fig. 211. **En rétablissant le niveau, ne dépassez pas le bord supérieur de la zone repérée** → ① !
- Revissez le bouchon fermement.
- Si en cas d'urgence, aucun liquide de refroidissement conforme aux spécifications (→ page 343) n'est disponible, n'utilisez pas d'autre additif de liquide de refroidissement ! Ne faites d'abord l'appoint qu'avec de l'eau distillée → ①. Faites ensuite préparer le plus rapidement possible la proportion de mélange adéquate avec l'additif de liquide de refroidissement prescrit → page 343.

## ⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer des brûlures graves.

- N'ouvrez jamais le capot-moteur si un écoulement de vapeur ou de liquide de refroidissement est visible ou audible dans le compartiment-moteur. Attendez jusqu'à ce que vous ne puissiez plus ni voir, ni entendre de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper.
- Laissez toujours refroidir le moteur complètement avant d'ouvrir le capot-moteur avec précaution. Les pièces chaudes peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le capot-moteur.
  - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position P ou le levier de vitesses au point mort.
  - Retirez la clé du véhicule du contact-démarréur.
  - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
  - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
  - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie. Dans certaines circonstances, l'éthylène-glycol du liquide de refroidissement peut prendre feu.

## ⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez que de l'eau distillée pour l'appoint ! Tout autre type d'eau risque de causer des dommages de corrosion considérables dans le moteur en raison de leur concentration en éléments chimiques. Le moteur risque par ailleurs de tomber en panne. Si vous avez fait l'appoint avec une eau non distillée, il est recommandé de faire vidanger immédiatement le liquide du système de refroidissement dans un atelier spécialisé.

- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que jusqu'au bord supérieur de la zone repérée ⇒ **fig. 211**. Le surplus de liquide de refroidissement est sinon refoulé, une fois chauffé, hors du circuit de refroidissement et peut entraîner des endommagements.

- En cas de pertes importantes de liquide de refroidissement, il est conseillé de ne faire l'appoint qu'après le *refroidissement total* du mo-

## ⚠ MISE EN GARDE (suite)

teur. Une perte importante de liquide de refroidissement laisse supposer des défauts d'étanchéité du système de refroidissement du moteur. Faites immédiatement contrôler le système de refroidissement dans un atelier spécialisé. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !

- Ne faites pas l'appoint de liquide de refroidissement si le vase d'expansion du liquide de refroidissement est vide ! De l'air pourrait parvenir dans le système de refroidissement. Arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !

- Lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !



# Batterie

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte .....	348
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie	348
Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie .....	349

La batterie fait partie intégrante de l'équipement électrique du véhicule.

N'intervenez jamais sur l'équipement électrique si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si nous ne disposons pas des outils adéquats ⇒  ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.

### Emplacement de montage de la batterie

La batterie se trouve dans le compartiment-moteur.

### Explication des mises en garde figurant sur la batterie

Symbole	Signification
	Portez toujours des lunettes de protection !
	L'électrolyte est très corrosif. Portez toujours des gants et lunettes de protection !
	Le feu, les étincelles et les flammes nues sont interdits. Abstenez-vous également de fumer !
	Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.
	Gardez toujours l'électrolyte et la batterie hors de portée des enfants !

### Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385
- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

## AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention, lisez et respectez toujours les avertissements et les consignes de sécurité :

- Avant toute intervention sur la batterie, coupez le contact d'allumage ainsi que tous les consommateurs électriques et déconnectez le câble négatif de la batterie.
- Gardez toujours l'électrolyte et la batterie hors de portée des enfants.
- Portez toujours des lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne fumez pas et ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques et aux décharges électrostatiques.
- Ne court-circuitez jamais les bornes de la batterie.
- N'utilisez jamais de batterie endommagée. Elle risquerait d'exploser. Remplacez immédiatement la batterie si elle est endommagée.
- Remplacez immédiatement une batterie endommagée ou qui a gelé. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).

## MISE EN GARDE

- N'exposez pas la batterie pendant une durée prolongée à la lumière directe du jour, car les rayons UV peuvent endommager le bac de la batterie.
- Pendant les longues périodes d'immobilisation, protégez la batterie du froid pour éviter qu'elle ne gèle et ne devienne ainsi inutilisable.

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient ►

modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois la batterie suffisamment rechargée.

## Témoin d'alerte

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 347.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de l'alternateur	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler l'équipement électrique. Désactivez les consommateurs électriques dont vous n'avez pas besoin. En cours de route, la batterie n'est plus rechargée par l'alternateur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

### MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

## Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie

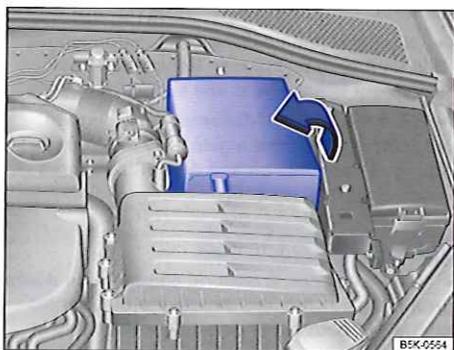


Fig. 213 Dans le compartiment-moteur : relèvement du soufflet de la batterie

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 347.

Contrôlez régulièrement le niveau d'électrolyte de la batterie si elle totalise un kilométrage élevé, est utilisées dans les pays chauds ou présente un certain âge. La batterie ne nécessite sinon aucun entretien.

Les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille  $\Rightarrow$  page 225 sont équipés d'une batterie spéciale. Pour des raisons techniques, le niveau d'électrolyte de ces batteries de véhicule ne peut pas être contrôlé.

### Opérations préalables

- Préparez le véhicule pour effectuer des travaux dans le compartiment-moteur  $\Rightarrow$  page 331.
- Ouvrez le capot-moteur   $\Rightarrow$  page 331.

### Cache de batterie

Pour l'*ouvrir*, relevez le cache dans le sens de la flèche  $\Rightarrow$  fig. 213.

Pour le *fermer*, rabattez le cache dans le sens inverse de la flèche  $\Rightarrow$  fig. 213.

## Contrôle du niveau d'électrolyte

- Veillez à ce que la luminosité soit suffisante pour vous permettre de distinguer les couleurs. N'utilisez jamais de flammes nues ou d'objets incandescents pour vous éclairer.
- Le regard circulaire situé sur la face supérieure de la batterie change de couleur en fonction du niveau d'électrolyte.

Couleur du regard circulaire	Mesure à prendre
jaune clair ou incolore	Le niveau d'électrolyte de la batterie est insuffisant. Faites contrôler et, si nécessaire, remplacez la batterie dans un atelier spécialisé.
Noir	Le niveau d'électrolyte de la batterie est correct.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie peut causer des brûlures graves, des explosions ou des décharges électriques.

- Portez toujours des gants et lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne basculez jamais la batterie. De l'électrolyte risque sinon de s'écouler par les orifices de dégazage et de causer des brûlures.
- N'ouvrez jamais la batterie.
- En cas de projections d'électrolyte sur la peau ou sur les yeux, rincez immédiatement à l'eau froide et pendant quelques minutes la partie touchée. Consultez ensuite immédiatement un médecin.
- En cas d'absorption d'électrolyte, consultez immédiatement un médecin.

## Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 347.

### Recharge de la batterie

Il est recommandé de confier la recharge de la batterie à un atelier spécialisé étant donné que la batterie montée en usine est dotée d'une technologie qui nécessite une limitation de la tension de charge ⇒ ⚠. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### Remplacement de la batterie

La batterie a été conçue pour correspondre à son emplacement de montage et présente des caractéristiques de sécurité. Si vous devez remplacer une batterie, renseignez-vous, avant d'en acheter une nouvelle, auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la compatibilité électromagnétique, sur la taille ainsi que sur les exigences d'entretien, de puissance et de sécurité requises concernant la nouvelle batterie. Volkswagen vous recommande de faire changer la batterie chez un Partenaire Volkswagen.

Utilisez exclusivement une batterie sans entretien conforme aux normes TL 825 06 et VW 7 50 73. Ces normes doivent dater de juillet 2012 ou être plus récentes.

Les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille (⇒ page 227) sont équipés de batteries spéciales. C'est pourquoi vous devez remplacer cette batterie uniquement par une batterie ayant les mêmes spécifications.

### Débranchement de la batterie

Si vous devez débrancher la batterie de l'équipement électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

- Désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Déverrouillez le véhicule avant le débranchement, l'alarme antivol risquant sinon de se déclencher.
- Débranchez d'abord le câble négatif, puis le câble positif ⇒ ⚠.

### Branchement de la batterie

- Avant de rebrancher la batterie, désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif ⇒ ⚠.

Après le branchement d'une batterie et la mise du contact d'allumage, il se peut que différents témoins de contrôle s'allument. Ils s'éteignent dès

que vous avez parcouru un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (10 – 12 mph). Si les témoins de contrôle restent allumés, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule.

Si la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, il se peut que l'échéance du prochain service ne soit pas affichée ou calculée correctement → page 20.

**Véhicules équipés du système Keyless Access :** si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage après le branchement de la batterie, verrouillez et déverrouillez le véhicule de l'extérieur. Puis essayez à nouveau de mettre le contact d'allumage. Si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage, faites appel à un spécialiste.

### Coupage automatique des consommateurs

Une gestion intelligente du réseau de bord permet d'éviter tout risque de décharge de la batterie. En cas de forte sollicitation de la batterie, différentes mesures interviennent automatiquement :

- Le régime de ralenti est augmenté pour que l'alternateur produise davantage de courant.
- Le cas échéant, certains gros consommateurs électriques sont limités en puissance, voire entièrement coupés.
- L'alimentation en tension des prises de courant 12 volts et de l'allume-cigare peut être brièvement interrompue durant le démarrage du moteur.

La gestion du réseau de bord ne peut pas toujours empêcher la batterie de se décharger. Par exemple, lorsque le contact d'allumage reste mis pendant une période prolongée alors que le moteur est éteint ou en cas de stationnement prolongé avec les feux de position ou de stationnement allumés.

### Comment se décharge la batterie ?

- Longues périodes d'immobilisation, sans faire tourner le moteur, notamment lorsque le contact d'allumage est mis.
- Utilisation de consommateurs électriques lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire → page 315.

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Une fixation incorrecte et l'utilisation d'une batterie inadéquate peut causer des court-circuits, un incendie et entraîner des blessures graves.**

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez qu'une batterie sans entretien et étanche qui présente les mêmes propriétés, spécifications et cotes que la batterie de première monte.

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.**

- Ne rechargez la batterie que dans des locaux bien aérés.
- Ne rechargez jamais de batterie gelée, même après son dégel. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).
- Remplacez impérativement la batterie si elle a gelé.
- Des câbles de raccordement mal branchés peuvent provoquer un court-circuit. Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.

## ⓘ MISE EN GARDE

- Ne débranchez jamais de batterie ou ne raccordez jamais de batteries entre elles lorsque le contact d'allumage est mis ou lorsque le moteur tourne. Par ailleurs, n'utilisez jamais de batterie non conforme aux spécifications du véhicule. L'équipement électrique ou les composants électroniques risquent d'être endommagés, ce qui peut entraîner des dysfonctionnements électriques, par ex. sur le dispositif start/stop de mise en veille.
- Ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant électrique, par ex. un panneau solaire ou un chargeur de batterie sur la prise de courant 12 volts ou sur l'allume-cigare. Sinon, l'équipement électrique du véhicule risque d'être endommagé.

 Mettez au rebut la batterie conformément à la législation en vigueur. Les batteries peuvent contenir des substances toxiques telles que l'acide sulfurique et le plomb.

 L'électrolyte peut être une source de pollution pour l'environnement. Récupérez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

# Entretien du véhicule et remise en état

## Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Lavage du véhicule .....	352
Lavage du véhicule au nettoyeur haute pression .....	353
Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs .....	354
Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace .....	355
Traitement et lustrage de la peinture du véhicule .....	356
Entretien et nettoyage des éléments décoratifs chromés et en aluminium .....	357
Nettoyage et entretien des films décoratifs ..	357
Nettoyage des jantes .....	358
Entretien des joints en caoutchouc .....	359
Dégivrage des barillettes de serrures de portes	359
Protection du soubassement .....	359
Nettoyage du compartiment-moteur .....	359

Un entretien régulier et adéquat contribue au **maintien en bon état** du véhicule. Un entretien réalisé en bonne et due forme peut constituer l'une des conditions de bénéfice de la garantie en cas de dommages de corrosion et de défauts de peinture sur la carrosserie.

Des produits d'entretien appropriés sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

#### Informations complémentaires et avertissements :

- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51
- Lève-glaces électriques ⇒ page 66
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 134
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 361
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

#### AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impropre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien afin que d'autres personnes puissent encore les identifier.
- Maintenez les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.

#### AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer ainsi des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez les produits de nettoyage homologués ou conseillés.

#### MISE EN GARDE

Les nettoyeurs contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager. ▶

 Ne lavez le véhicule qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant ne soient rejetées aux égouts. Dans certaines régions, il est interdit de laver son véhicule en dehors des emplacements prévus à cet effet.

 Lorsque vous achetez des produits d'entretien, choisissez de préférence des produits écologiques.

 Les restes de produits d'entretien ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères. Tenez compte de la notice jointe à l'emballage. ◀

## Lavage du véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 351.

Plus les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les retombées résineuses sous les arbres, les poussières de la route, les pollutions industrielles, les taches de goudron, les particules de suie, les sels de déneigement et autres dépôts agressifs restent collés longtemps sur la surface extérieure du véhicule, plus leur action est destructrice. Les températures élevées, à la suite d'un ensoleillement intense par exemple, renforcent leur action corrosive. De même, le **soubassement** du véhicule doit être régulièrement lavé avec soin.

### Installation de lavage

Suivez les instructions affichées par l'exploitant des installations de lavage. Prenez les mesures de sécurité habituelles avant d'effectuer un lavage automatique, fermez toutes les glaces et rabattez les rétroviseurs extérieurs par ex., afin d'éviter tout endommagement. Si des accessoires extérieurs particuliers se trouvent sur le véhicule, (par ex. un becquet, une galerie porte-bagages, une antenne radio), il est impératif de demander l'avis de l'exploitant de l'installation de lavage ⇒ .

La résistance de la peinture de votre véhicule est telle que vous pouvez en principe laver celui-ci sans problème dans des installations de lavage automatique. Cependant, la sollicitation réelle de la peinture dépend fortement de la construction de l'installation de lavage. Volkswagen recommande le lavage dans des installations de lavage sans brosses.

Pour éliminer d'éventuels résidus de cire sur les glaces et pour remédier si nécessaire au broutement des essuie-glace, veuillez tenir compte des remarques suivantes ⇒ page 354, *Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs*.

### Lavage à la main

Lors du lavage à la main, détrempez d'abord la saleté à grande eau et rincer autant que possible.

Nettoyez ensuite le véhicule à l'aide d'une éponge douce, d'un **gant de lavage** ou d'une **brosse de lavage** en frottant légèrement. Commencez par le toit et continuez du haut vers le bas. N'utilisez de **shampooing** qu'en cas de saleté tenace.

Rincez abondamment et fréquemment l'éponge ou le gant de lavage.

Nettoyez en dernier lieu les roues, le bas de caisse, etc. Utilisez pour cela une deuxième éponge.

### AVERTISSEMENT

La présence de pièces à arêtes vives sur le véhicule peut entraîner des blessures.

- Protégez vos mains et vos bras des pièces à arêtes vives lorsque vous nettoyez par exemple le soubassement ou la face intérieure des passages de roue.

### AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, ce qui peut augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

### MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselles rugueuses ou des objets similaires, ce qui risquerait d'endommager la surface extérieure. ▶

### ❗ MISE EN GARDE (suite)

- Ne nettoyez jamais les projecteurs avec un chiffon sec ou une éponge sèche ; utilisez uniquement un chiffon mouillé ou une éponge mouillée. Utilisez au mieux de l'eau savonneuse.
- Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

### ❗ MISE EN GARDE

Tenez impérativement compte des points suivants avant de passer le véhicule dans une installation de lavage afin d'éviter tout endommagement sur le véhicule :

- Comparez la voie du véhicule avec l'écart des rails de guidage de l'installation de lavage afin de ne pas endommager les jantes et les pneus !

### ❗ MISE EN GARDE (suite)

- Désactivez le détecteur de pluie/de luminosité et la fonction Auto Hold avant de faire entrer le véhicule dans une installation de lavage.
- Comparez la hauteur et la largeur du véhicule avec la hauteur et la largeur de passage de l'installation de lavage !
- Rabattement des rétroviseurs extérieurs. Les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement ne doivent en aucun cas être rabattus à la main mais uniquement électriquement !
- Pour éviter tout endommagement de la peinture du capot-moteur, rabattez les essuie-glaces sur le pare-brise après le séchage des balais d'essuie-glace. Ne le laissez pas tomber !
- Verrouillez le hayon afin d'empêcher son ouverture involontaire lors du passage du véhicule dans l'installation de lavage.

## Lavage du véhicule au nettoyeur haute pression

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 351.

Lors du lavage du véhicule avec un nettoyeur haute pression, suivez impérativement les instructions d'utilisation du nettoyeur haute pression. Ceci vaut en particulier pour la pression et pour la distance de nettoyage ⇒ ▲.

Maintenez un espace suffisant par rapport aux matériaux tendres tels que les flexibles en caoutchouc ou les insonorisants ainsi que les capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot). Les capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot) se trouvent dans les pare-chocs arrière et éventuellement avant ⇒ ❗.

N'utilisez en aucun cas les buses à jet circulaire ou les rotabuses ⇒ ▲.

### ▲ AVERTISSEMENT

L'utilisation non conforme du nettoyeur haute pression peut entraîner des dommages durables, visibles ou invisibles, sur les pneus et sur d'autres matières. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

### ▲ AVERTISSEMENT (suite)

- Respectez une distance suffisante de la buse par rapport aux pneus.
- Ne nettoyez jamais les pneus avec des buses à jet circulaire (« rotabuses »). Même si la distance de nettoyage est relativement grande et la durée du jet très brève, les pneus risquent d'être endommagés de façon apparente ou cachée.

### ▲ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, ce qui peut augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

### ❗ MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.

### ❗ MISE EN GARDE (suite)

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) et de l'assistant aux manœuvres de stationnement, les capteurs situés dans les pare-chocs doivent toujours être propres et exempts de givre ou de glace. En cas de nettoyage haute pression ou à la vapeur, n'exposez les capteurs directement au jet que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm environ.
- En cas de nettoyage de films décoratifs à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à la vapeur, n'exposez le film décoratif au jet direct et à une pression maximale de 100 bars que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 40 cm environ.

### ❗ MISE EN GARDE (suite)

- Ne nettoyez pas les glaces givrées ou couvertes de neige avec un nettoyeur haute pression.
- Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

## Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 351.

### Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs

Vaporisez les glaces et les rétroviseurs extérieurs avec du nettoyant pour glaces de commercialisation courante à base d'alcool.

Séchez les glaces à l'aide d'une peau de chamois propre ou d'un chiffon non pelucheux. Une peau de chamois utilisée pour essuyer des surfaces peintes contient des résidus gras de traitements de protection et risquerait de salir les glaces.

Les résidus de caoutchouc, d'huile, de graisse ou de silicone peuvent être éliminés à l'aide d'un nettoyant pour glaces ou d'un dégraissant antisilicone → ①.

### Élimination des résidus de cire

Les lavages auto et autres produits d'entretien peuvent laisser des résidus de cire sur toutes les glaces. De tels résidus de cire ne peuvent être éliminés qu'à l'aide d'un nettoyant spécial ou de chiffons. Les résidus de cire sur le pare-brise peuvent entraîner le broiement des essuie-glaces. Volkswagen vous recommande, après chaque lavage du véhicule, d'éliminer les résidus de cire sur toutes les glaces et rétroviseurs extérieurs à l'aide du chiffon de nettoyage des glaces G 052 522 A1.

Le remplissage du réservoir de lave-glace avec un nettoyant pour glaces aux propriétés dissolvantes pour la cire permet d'éliminer ce broiement. Lors du remplissage avec des produits de nettoyage,

respectez la proportion correcte du mélange. Les nettoyeurs à effet dégraissant ne peuvent pas éliminer de tels résidus de cire → ①.

Les nettoyeurs pour glaces, les nettoyeurs spéciaux et les chiffons de nettoyage des glaces sont disponibles auprès du Partenaire Volkswagen.

### Déblayage de la neige

À l'aide d'une balayette, éliminez la neige de toutes les glaces et des rétroviseurs extérieurs.

### Dégivrage

Utilisez de préférence un aérosol dégivrant pour le dégivrage. Lorsque vous utilisez une raclette, ne lui imprimez pas des mouvements de va-et-vient, mais déplacez-la uniquement dans un sens. Lors du mouvement de retour, de la saleté peut rayer la glace.

### AVERTISSEMENT

Les glaces sales et embuées réduisent la vision et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Ne conduisez que si vous bénéficiez d'une bonne visibilité à travers toutes les glaces !
- Enlevez le givre, la neige et la buée de toutes les glaces à l'intérieur et à l'extérieur.

### ❗ MISE EN GARDE

- Dans le réservoir du lave-glace, ne mélangez en aucun cas les produits de nettoyage recommandés avec d'autres produits. Sinon, il

### ❶ MISE EN GARDE (suite)

peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.

- Ne déneigez ou ne dégivrez pas les glaces et les rétroviseurs avec de l'eau chaude ou bouillante. La glace pourrait se fissurer !
- Les fils chauffants du dégivrage de glace arrière se trouvent sur la face intérieure de la glace. N'apposez pas d'autocollant sur les fils chauffants et ne nettoyez jamais la face intérieure de la glace arrière avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

### ❶ MISE EN GARDE (suite)

- Des objets qui frottent contre les glaces ou des produits de nettoyage acides et corrosifs ainsi que d'autres produits chimiques risquent d'endommager les antennes situées sur la face intérieure des glaces. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ni avec d'autres produits chimiques.

## Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

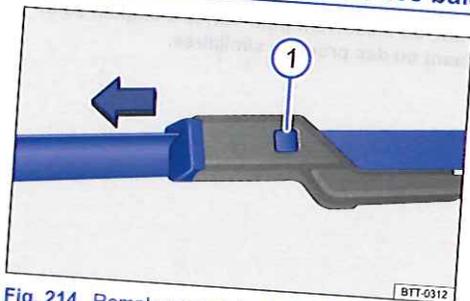


Fig. 214 Remplacement des balais d'essuie-glace avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 351.

Les balais d'essuie-glace de première monte sont enduits d'une couche de graphite. La couche de graphite permet au balai d'essuie-glace de glisser en silence sur la glace. Si elle est endommagée, la couche de graphite augmente entre autres le niveau sonore du balayage sur la glace.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glace. Dans le cas d'un **broutement des balais d'essuie-glace**, remplacez-les s'ils sont endommagés ou nettoyez-les s'ils sont encrassés ⇒ ❶.

Il est conseillé de remplacer immédiatement des balais d'essuie-glace endommagés. Les balais d'essuie-glace sont disponibles dans un atelier spécialisé.

### Nettoyage des balais d'essuie-glace

**Pour l'essuie-glace avant :** amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance avant de les soulever ⇒ page 134.

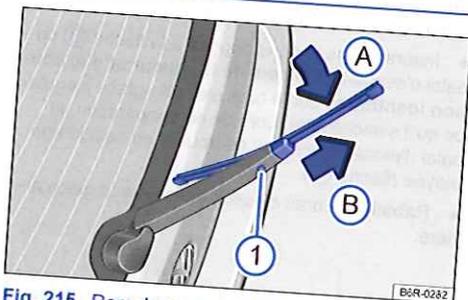


Fig. 215 Remplacement du balai d'essuie-glace arrière.

- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge humide ⇒ ❶.
- Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

### Remplacement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance ⇒ page 134.
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, **ne** le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Maintenez la touche de déverrouillage ⇒ fig. 214 ❶ enfoncée et retirez simultanément le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche. ▶

- Insérez un balai d'essuie-glace neuf de **longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

### Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Soulevez et rabattez le bras d'essuie-glace.
- Maintenez enfoncée la touche de déverrouillage ⇒ fig. 215 ①.
- Basculez le balai d'essuie-glace en direction du bras d'essuie-glace ⇒ fig. 215 (flèche<sup>®</sup> A) et retirez-le en même temps dans le sens de la flèche B. Il se peut que vous deviez exercer pour cela une force relativement importante.
- Insérez dans le sens opposé à la flèche B un balai d'essuie-glace neuf de **longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette. Lors de cette opération, le balai d'essuie-glace doit se trouver en position déployée (flèche A).
- Rabattez le bras d'essuie-glace sur la glace arrière.

### ⚠ AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement le pare-brise.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Des balais d'essuie-glaces endommagés ou encrassés peuvent rayer les glaces.
- Les nettoyants contenant des solvants, les éponges dures et autres objets à arêtes vives endommagent la couche de graphite lors du nettoyage des balais d'essuie-glace.
- Ne nettoyez pas les glaces avec du carburant, du dissolvant pour vernis à ongles, du diluant ou des produits similaires.

## Traitement et lustrage de la peinture du véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 351.

### Traitement

Un traitement de protection de qualité protège la peinture du véhicule. Le véhicule doit à nouveau être protégé avec un *traitement de protection à la cire* de bonne qualité au plus tard lorsque l'eau ne perle plus distinctement sur la peinture propre.

Même si vous utilisez régulièrement un **traitement de protection** dans l'installation de lavage automatique, Volkswagen recommande de traiter la peinture du véhicule à la cire dure au moins deux fois par an.

### Lustrage

Le lustrage ne devient indispensable que lorsque la peinture du véhicule est ternie et que le traitement de protection ne suffit plus à lui rendre l'éclat souhaité.

Si le produit de lustrage ne contient pas de substances protectrices, appliquez ensuite un traitement de protection.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Afin d'éviter tout risque d'endommagement, ne traitez pas les pièces de couleur mate, les pièces en matière plastique, les verres de projecteurs et les feux arrière avec des produits de lustrage ou des cires dures.
- Ne polissez pas la peinture du véhicule dans un environnement sableux ou poussiéreux ou lorsque la peinture est sale.

## Entretien et nettoyage des éléments décoratifs chromés et en aluminium



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 351.

- Imbibez d'eau un chiffon doux, propre et non pelucheux, puis servez-vous-en pour nettoyer les surfaces.
- En cas de salissures tenaces, utilisez un produit d'entretien sans solvants.
- Lustrez ensuite les éléments décoratifs chromés et en aluminium à l'aide d'un chiffon doux et sec.

### ! MISE EN GARDE

Consignes prescrites pour ne pas endommager les éléments décoratifs chromés et en aluminium :

- N'exposez jamais les pièces au rayonnement solaire direct lors de leur nettoyage ou de leur lustrage.

### ! MISE EN GARDE (suite)

- Évitez de les nettoyer ou de les lustrer dans un environnement sableux ou poussiéreux.
- N'utilisez pas de produit d'entretien fortement abrasif, par ex. une crème récurante.
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselle rugueuses ou d'objets similaires.
- Ne lustrez pas des surfaces encrassées.
- N'utilisez pas de nettoyeurs contenant des solvants.
- N'utilisez pas de cire dure.

### ! MISE EN GARDE

Les enjoliveurs centraux ou pleins chromés peuvent également être peints et ne doivent pas être traités avec des produits d'entretien ou de polissage pour chrome ou aluminium. Utilisez un produit d'entretien et de polissage pour peintures de commercialisation courante. ◀

## Nettoyage et entretien des films décoratifs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 351.

Les films décoratifs sont des éléments de design à base de chlorure de polyvinyle souple (PVC).

Dans les zones du véhicule dotées d'un film décoratif, la couche de peinture située sous ce film est protégée contre les intempéries et les influences de l'environnement.

Si le film décoratif reste longtemps sur le véhicule, il peut y avoir une différence optique entre la zone de peinture protégée par le film décoratif et la zone non protégée. Un polissage permet généralement d'éliminer ces différences.

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé sur les produits d'entretien appropriés.

### Longévité des films décoratifs

Les influences de l'environnement, tels que l'ensoleillement, l'humidité, la pollution, les éclats par gravillonnage, etc ont des répercussions sur la longévité et le coloris des films décoratifs. Les traces d'utilisation et de vieillissement sont des traces d'usure normale et ne constituent aucun défaut.

Après avoir posé les films décoratifs, il est possible que des bulles se forment pendant un certain temps, par ex. en raison d'une forte chaleur d'été. En règle générale, les bulles disparaissent. L'utilisation des films décoratifs ne s'en trouve aucunement restreinte.

Les films décoratifs peuvent présenter, au bout d'environ 1 à 3 ans, des traces d'usure et de vieillissement, notamment s'ils sont directement exposés aux rayons du soleil.

Dans des zones à climat très chaud, la couleur des films décoratifs peut pâlir au bout d'un an en raison notamment de l'échauffement dû à une exposition directe au soleil.

### Nettoyage des films décoratifs

Les films décoratifs sont appropriés pour le nettoyage dans des installations de lavage si aucun programme de lavage à cire chaude n'est sélectionné.

Tenez compte des informations et des remarques relatives au lavage du véhicule → page 352 et au lavage avec un nettoyeur haute pression → page 353. ▶

Lors du pré-lavage au jet, du nettoyage haute pression ou du nettoyage au jet de vapeur, respectez toujours un écart minimum de 40 cm entre la buse et les films décoratifs et une pression maximale de 100 bars ⇒ ①.

Les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les retombées résineuses sous les arbres, les poussières de la route, les pollutions industrielles, les taches de goudron, les particules de suie, les sels de déneigement et autres dépôts agressifs risquent d'endommager les films décoratifs.

Plus ces dépôts agressifs restent sur le film décoratif, plus leur action est destructrice. Les températures élevées, suite à un ensoleillement intense par exemple, renforcent leur action corrosive. Lavez immédiatement avec soin le véhicule en utilisant de l'eau chaude ou une solution savonneuse douce ⇒ ①.

Éliminez avec précaution les salissures tenaces avec de l'alcool à brûler, puis rincez à l'eau chaude. N'utilisez aucun produit agressif tels que de l'essence, des diluants ou des solvants pour le nettoyage !

### Entretien des films décoratifs

En règle générale, les consignes d'entretien s'appliquant à la peinture valent également pour les films décoratifs ⇒ page 356.

Traitez les films décoratifs régulièrement (tous les trois mois au plus tard) avec de la cire dure liquide. La cire dure lisse la surface et a pour effet de la rendre antisalissante.

Pour l'appliquer, n'utilisez que des chiffons doux à microfibres.

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé sur les produits d'entretien appropriés.

### ⚠ MISE EN GARDE

- Dirigez toujours la buse à la verticale sur les bords et la surface des films décoratifs.
- En cas de nettoyage des films décoratifs à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à la vapeur, n'exposez le film décoratif au jet direct et à une pression maximale de 100 bars que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 40 cm environ.
- Selon la structure des rouleaux utilisés dans les installations de lavage, de fines rayures peuvent apparaître au bout d'un certain temps sur les films décoratifs.
- Éliminez les salissures du film décoratif le plus rapidement possible à l'aide de produits de nettoyage appropriés pour éviter un endommagement durable du film.

**i** Les dommages causés sur la surface du film décoratif, par ex. par des gravillons, peuvent être supprimés en remplaçant des éléments entiers du film décoratif. Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé. ◀

## Nettoyage des jantes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 351.

### Nettoyage des jantes en acier

Les résidus collés provenant de l'usure des plaquettes de frein peuvent être éliminés à l'aide d'un détachant pour poussières industrielles. Nettoyez donc les jantes en acier à intervalles réguliers à l'aide d'une éponge spéciale.

Retouchez les dégâts de peinture sur les jantes en acier avant la formation de rouille.

### Entretien et nettoyage des jantes en alliage léger

Rincez le sel de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein des jantes en alliage léger toutes les 2 semaines. Traitez

ensuite les jantes avec un produit de nettoyage exempt d'acide. Volkswagen recommande d'enduire entièrement les jantes de cire dure tous les 3 mois.

Si vous n'enlevez pas régulièrement les sels de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein, ces substances risquent d'attaquer l'alliage léger.

Utilisez un produit de nettoyage exempt d'acide pour jantes en alliage léger. N'utilisez pas de produits de lustrage pour peinture ou autres produits abrasifs pour l'entretien des jantes.

Si la couche de peinture de protection a été endommagée, par exemple par gravillonnage, procédez immédiatement à une retouche. ◀

## Entretien des joints en caoutchouc

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 351.

Les joints en caoutchouc des portes, des fenêtres, etc. conservent leur souplesse, sont plus étanches et durent plus longtemps si vous les enduisez de temps à autre d'un produit d'entretien approprié pour caoutchouc.

Éliminez la poussière et la saleté des joints en caoutchouc à l'aide d'un chiffon doux avant l'entretien.

## Dégivrage des barillets de serrures de portes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 351.

Pour dégeler les barillets de serrures de portes, Volkswagen recommande l'utilisation de l'aérosol d'origine à action revitalisante et anticorrosive.

### MISE EN GARDE

Les barillets de serrures de portes peuvent rouiller en cas d'utilisation de dégivrateurs de serrures de porte contenant des solvants pour graisse.

## Protection du soubassement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 351.

Le dessous du véhicule bénéficie d'un traitement de protection durable contre les agressions chimiques et mécaniques. La couche protégeant le soubassement peut être endommagée lors de l'utilisation du véhicule. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire régulièrement effectuer un contrôle et, le cas échéant, une retouche du dessous du véhicule et du châssis.

### ATTENTION

La protection du soubassement et les produits anticorrosion peuvent s'enflammer au contact du système d'échappement chaud ou d'autres pièces brûlantes du moteur.

- N'appliquez pas de produit de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion sur les tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou autres composants du véhicule qui deviennent très chauds.

## Nettoyage du compartiment-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 351.

Le compartiment-moteur du véhicule constitue une zone dangereuse ⇒ page 331.

Le nettoyage du compartiment-moteur doit être effectué par un atelier spécialisé. Un nettoyage non conforme peut entre autres éliminer la protection anti-corrosion et endommager les composants électriques. De l'eau peut en outre pénétrer directement dans l'habitacle par le caisson d'eau ⇒ .

Si le compartiment-moteur est fortement encrassé, il convient toujours de se rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer un nettoyage professionnel du compartiment-moteur. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### Caisson d'eau

Le caisson d'eau se trouve dans le compartiment-moteur entre le pare-brise et le moteur sous un cache perforé. L'air extérieur est aspiré du caisson d'eau dans l'habitacle à travers le système de chauffage et de ventilation ou le climatiseur.

Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement éliminés du cache de caisson d'eau au moyen d'un aspirateur ou à la main.

### AVERTISSEMENT

Toute intervention sur le moteur ou dans le compartiment-moteur présente des risques de blessures, de brûlures, d'accidents ou d'incendie !

- Avant toute intervention, familiarisez-vous avec les opérations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur ⇒ page 331.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé.

### MISE EN GARDE

De l'eau versée manuellement dans le caisson d'eau, par ex. avec un nettoyeur haute pression, peut endommager considérablement le véhicule.



Ne lavez le compartiment-moteur qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant ne parviennent dans les égouts. Dans certaines régions, il est interdit de nettoyer le compartiment-moteur en dehors des emplacements prévus à cet effet. ◀

# Nettoyage et entretien de l'habitacle

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des garnitures de sièges .....	362
Nettoyage des garnitures, revêtements en tissu et en Alcantara® .....	362
Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel .....	364
Nettoyage des garnitures en similicuir .....	365
Nettoyage des rangements, des porte-boissons et des cendriers .....	365
Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, placages en bois et tableau de bord .....	366
Nettoyage des ceintures de sécurité .....	366

Les tissus de vêtements modernes, par ex. les jeans sombres, présentent parfois une teinte qui n'est pas suffisamment résistante. Sur les garnitures de siège claires (en tissu ou en cuir) en particulier, de tels vêtements peuvent déteindre sur la garniture et laisser des traces visibles, même en cas d'utilisation conforme. Cela n'est pas imputable au tissu de la garniture mais à une faible stabilité de la teinte des vêtements.

Plus les taches, les saletés et autres dépôts adhèrent sur les surfaces des pièces du véhicule et des garnitures, plus le nettoyage et l'entretien risquent d'être difficiles. Il se peut notamment qu'au bout d'un temps d'action prolongé, les taches, les saletés et les dépôts ne puissent plus être éliminés.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → page 351
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 385

### AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impropre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien afin que d'autres personnes puissent encore les identifier.
- Maintenez les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.

### AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez les produits de nettoyage homologués ou conseillés.

### MISE EN GARDE

- Les nettoyeurs contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible.
- Les taches, les saletés et autres dépôts contenant des substances agressives à teneur en solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible, même après un bref temps d'action.
- Éliminez dans les plus brefs délais les taches, les saletés et autres dépôts avant qu'ils ne soient secs.
- Adressez-vous à un atelier spécialisé pour faire éliminer les taches tenaces afin d'éviter tout endommagement.

 Des produits d'entretien appropriés sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen. ◀

## Utilisation des garnitures de sièges

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 361.

### Liste de contrôle

Pour l'utilisation des garnitures de sièges, veuillez tenir compte de ce qui suit ⇒ ① :

- ✓ Avant de monter à bord du véhicule, fermez toutes les bandes autoagrippantes qui peuvent être en contact avec les garnitures et revêtements en tissu. Des fermetures velcro ouvertes peuvent endommager les garnitures et revêtements en tissu.
- ✓ Évitez le contact direct d'objets et d'applications à arêtes vives sur les garnitures et revêtements en tissu afin de prévenir tout endommagement. Par applications, on entend par exemple les fermetures éclair, les rivets, les pierres strass présents sur les vêtements et les ceintures.
- ✓ Éliminez régulièrement les particules de poussière et de saleté qui se logent dans les pores, les plis et les coutures afin que la surface extérieure des sièges ne soit pas continuellement endommagée par des frottements.
- ✓ Vérifiez impérativement la stabilité de la teinte de vos vêtements afin d'éviter toute trace de décoloration sur la garniture de siège. Ceci concerne avant tout les garnitures de sièges claires.

### ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour la conservation des garnitures de sièges risque d'endommager ou de décolorer les garnitures et revêtements en tissu.

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

 Volkswagen recommande de faire éliminer les traces éventuelles sur les garnitures par une entreprise spécialisée. ▶

## Nettoyage des garnitures, revêtements en tissu et en Alcantara®

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 361.

### Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables

Des éléments de sacs gonflables et des connecteurs électriques peuvent être montés dans le siège du conducteur, le siège du passager avant et, le cas échéant, dans les places arrière latérales. Tout endommagement, tout nettoyage et traitement non conformes ou encore toute imbibition des assises et des dossiers risquent non seulement de provoquer des endommagements de l'équipement électrique du véhicule mais aussi un dysfonctionnement du système de sacs gonflables ⇒ ▲.

Les sièges à réglage électrique et les assises équipées de chauffage sont dotés de composants électriques et de connecteurs pouvant être endommagés en cas de nettoyage ou de manipulation non appropriée ⇒ ①. Cela risque de causer également des endommagements en un autre point de l'équipement électrique du véhicule.

C'est la raison pour laquelle vous devez tenir compte des indications de nettoyage suivantes :

- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- N'utilisez pas de pâte de lavage ni de lessive pour textiles délicats.
- Évitez dans tous les cas une imbibition.
- Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen.
- En cas d'incertitudes, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée. ▶

## Nettoyage des garnitures d'assises sur les sièges sans chauffage et sur les sièges sans réglage électrique ou non équipés d'éléments de sacs gonflables

- Avant l'utilisation des produits de nettoyage, veuillez lire et tenir compte des instructions relatives à l'utilisation, des remarques et des mises en garde figurant sur l'emballage.
- Nettoyez régulièrement les garnitures, les revêtements en tissu, les garnitures en Alcantara® ainsi que la moquette à l'aide d'un aspirateur (embout à brosse).
- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- Pour le nettoyage en règle générale, utilisez une éponge douce ou un chiffon microfibrés non pelucheux de commercialisation courante ⇒ ①.
- Nettoyez les surfaces en Alcantara® avec un chiffon de laine ou de coton légèrement imbibé d'eau ou avec un chiffon en microfibrés non pelucheux de commercialisation courante ⇒ ①.

En cas d'encrassement général de la surface des garnitures et revêtements en tissu, il est possible d'utiliser une mousse de nettoyage de commercialisation courante.

En cas de fort encrassement des garnitures et des revêtements en tissu, il est recommandé de s'informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les possibilités de nettoyage appropriées avant d'effectuer tout nettoyage. Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage par une entreprise de nettoyage spécialisée.

### Traitement des taches

Lors du nettoyage des taches, il peut s'avérer nécessaire de nettoyer toute la surface et non seulement les endroits où se trouvent les taches. Surtout lorsque la surface présente des traces d'encrassement dues à un usage courant. Sinon, les surfaces traitées risquent d'être plus claires que celles qui n'ont pas été traitées. En cas d'incertitudes, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.

Type de tache	Nettoyage recommandé pour les assises et les garnitures
Taches à base d'eau, comme par ex. café ou jus de fruit.	– Humidifiez une éponge avec un flacon pulvérisateur et traitez la tache en cercle. – Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.
Taches tenaces, comme par ex. chocolat, maquillage etc.	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Éventuellement, confiez le nettoyage des garnitures à une société de nettoyage spécialisée.
Taches graisseuses, comme par ex. huile, rouge à lèvres.	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Éventuellement, confiez le nettoyage des garnitures à une société de nettoyage spécialisée.

### ⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables par un atelier spécialisé.

### ① MISE EN GARDE

Si la garniture d'assise sur les sièges à réglage électrique ou équipés de chauffage ou d'éléments de sacs gonflables est trempée, les composants électriques et l'équipement électrique du véhicule risquent d'être endommagés.

- Faites immédiatement sécher l'assise trempée par un atelier spécialisé et faites vérifier les pièces du système.

### ① MISE EN GARDE (suite)

- N'utilisez pas de nettoyeur à vapeur, car la vapeur a pour effet que la saleté s'incruste et se fixe davantage dans les tissus.
- Les nettoyeurs haute pression et les sprays réfrigérants peuvent endommager la garniture.

### ① MISE EN GARDE

- Ne nettoyez que la moquette et les tapis de sol avec des brosses ! Les brosses risquent d'endommager les autres surfaces en textile.
- Si des pâtes de lavage ou des lessives pour textiles délicats sont appliquées à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge humide, des auréoles peuvent apparaître sur les garnitures après le séchage, par ex. à cause du tenside. En général, ces auréoles ne peuvent être que difficilement éliminées, voire pas du tout.

## ❗ MISE EN GARDE

- Veillez à ce que l'Alcantara® ne soit en aucun cas imbibé.

## ❗ MISE EN GARDE (suite)

- L'Alcantara® ne doit pas être traité avec des produits d'entretien pour cuirs, des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- N'utilisez pas de brosses pour le nettoyage humide afin d'éviter tout risque d'endommagement de la surface du matériau. ◀

## Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 361.

Pour toute question relative au nettoyage et à l'entretien de l'équipement en cuir du véhicule, adressez-vous à un Partenaire Volkswagen ou à un autre atelier spécialisé.

### Entretien et traitement

Le cuir naturel est sensible et doit être entretenu régulièrement :

- Appliquez régulièrement et après chaque nettoyage une crème d'entretien dotée d'une protection contre la lumière et d'un effet imperméabilisant. Grâce à cette crème, le cuir est nourri, assoupli, hydraté et il respire davantage. Elle offre en même temps une protection de surface.
- Nettoyez le cuir tous les 2 à 3 mois et éliminez les salissures fraîches.
- Traitez le cuir tous les six mois avec du produit approprié d'entretien pour cuir ⇒ ❶.
- Appliquez le produit de nettoyage et d'entretien avec une extrême parcimonie et toujours à l'aide d'un chiffon de laine ou de coton sec et non pelucheux. N'appliquez pas le produit de nettoyage et d'entretien directement sur le cuir.

- Éliminez si possible immédiatement les taches fraîches de stylo, d'encre, de rouge à lèvres, de cirage, etc.

- Entretenez la couleur du cuir. Si nécessaire, ravivez les zones pâlies à l'aide d'une crème pour cuir teintée spécialement conçue à cet effet.

- Essuyez ensuite avec un chiffon doux.

### Nettoyage

Pour le nettoyage général, Volkswagen recommande l'utilisation d'un chiffon de laine ou de coton légèrement imbibé d'eau.

Veillez systématiquement à ce que cette solution ne trempe le cuir à aucun endroit et qu'elle ne s'infilte pas dans les points de couture.

**Avant le nettoyage** des garnitures en cuir, suivez les consignes suivantes ⇒ page 362, *Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables.*

Type de tache	Nettoyage
Salissures tenaces	– Appliquez une solution savonneuse avec un chiffon bien essoré <sup>a)</sup> . – Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.
Taches à base d'eau, comme par ex. café, thé, jus, sang, etc.	– Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant. – Si la tache est déjà sèche, utilisez un nettoyant approprié ⇒ ❶. ▶

Type de tache	Nettoyage
<i>Taches grassieuses</i> , comme par ex. huile, rouge à lèvres etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant.</li> <li>– Utilisez un nettoyant approprié pour traiter les taches qui n'ont pas encore pénétré dans la surface → ①.</li> </ul>
<i>Taches spéciales</i> , par ex. stylo-bille, crayon-feutre, vernis à ongles, peinture-émulsion, cirage, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.</li> <li>– Nettoyez à l'aide d'un détachant spécialement prévu pour le cuir.</li> </ul>

a) Solution savonneuse douce : à raison de 2 cuillerées à soupe de savon neutre pour un litre d'eau.

### ⓘ MISE EN GARDE

- Le cuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- Si une tache a pénétré la surface de cuir suite à un temps d'action de longue durée, la tache ne peut plus être éliminée.

### ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Si du liquide est renversé sur du cuir, appliquez immédiatement un chiffon absorbant, la surface du cuir et les coutures ne pouvant résister longtemps à la pénétration de liquides.
- En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en plein air, protégez le cuir contre une exposition directe au soleil pour éviter toute décoloration.

**i** De légères altérations de la couleur dues à l'utilisation sont tout à fait normales.

## Nettoyage des garnitures en similicuir

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 361.

Avant le nettoyage des garnitures en similicuir, suivez les consignes suivantes → page 362, *Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables*.

Pour le nettoyage des garnitures en similicuir, utilisez uniquement de l'eau et des produits de nettoyage neutres.

### ⓘ MISE EN GARDE

Le similicuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires. Ceux-ci entraînent le durcissement et, par conséquent, la rupture prématurée du matériau.

## Nettoyage des rangements, des porte-boissons et des cendriers

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 361.

### Nettoyage des rangements et des porte-boissons

Certains rangements et porte-boissons comportent, au fond, un insert amovible en caoutchouc ou en feutre.

- Nettoyez les inserts en caoutchouc à l'aide d'un chiffon propre, non pelucheux et imbibé d'eau.
- Si cela s'avère inefficace, utilisez un produit de nettoyage et d'entretien sans solvants spécialement conçu pour les matières plastiques.
- Nettoyez les inserts en feutre à l'aspirateur.

### Nettoyage des cendriers

- Retirez le cendrier et videz-le.
- Nettoyez-le à l'aide de papier essuie-tout.

Si vous souhaitez nettoyer l'éteignoir, utilisez par exemple un cure-dents ou un objet semblable pour éliminer les restes de cendres. ◀

## Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, placages en bois et tableau de bord

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 361.

- Imbibez d'eau un chiffon propre et non pelucheux, puis nettoyez les pièces.
- Traitez les *pièces en matière plastique* (à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule) et le *tableau de bord* avec un produit de nettoyage et d'entretien sans solvants spécial, homologué par Volkswagen ⇒ ⚠.
- Traitez les *placages en bois* avec une solution savonneuse douce.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants. ◀

## Nettoyage des ceintures de sécurité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 361.

Une sangle fortement encrassée gêne l'enroulement de la ceinture de sécurité automatique, ce qui entrave son fonctionnement.

Les ceintures de sécurité ne doivent pas être déposées pour le nettoyage.

- Ôtez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple ⇒ ⚠.
- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité encrassée et laissez-la déroulée.
- Nettoyez la ceinture de sécurité avec une solution savonneuse *douce*.
- Laissez entièrement sécher les fibres textiles de la ceinture après les avoir nettoyées.
- Ne laissez la ceinture s'enrouler que lorsque celle-ci est sèche.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, faites immédiatement déposer et remplacer la ceinture de sécurité ▶

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

par un atelier spécialisé. Des ceintures de sécurité endommagées constituent un danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Les ceintures de sécurité et leurs éléments ne doivent jamais être nettoyés avec des produits de nettoyage chimiques ou entrer en contact avec des liquides corrosifs, des solvants ainsi que des objets coupants. Ceux-ci peuvent diminuer considérablement la résistance des fibres textiles de la ceinture.
- Une ceinture de sécurité nettoyée doit être parfaitement sèche avant d'être enroulée, l'humidité risquant sinon d'endommager l'enrouleur automatique et d'entraver le bon fonctionnement.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- N'essayez jamais de réparer, de modifier ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité.
- En cas d'endommagement, faites immédiatement remplacer les ceintures de sécurité par des ceintures de sécurité neuves, agréées par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées par un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.

# Roues et pneus

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des roues et pneus .....	369
Jantes .....	371
Pneus neufs et remplacement des pneus .....	371
Pression de gonflage .....	373
Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure .....	375
Endommagements des pneus .....	375
Roue de secours ou roue d'urgence .....	377
Marquage des pneus .....	379
Étiquette de caractéristiques des pneus .....	382
Pneus d'hiver .....	382
Chaînes à neige .....	383

Volkswagen recommande de faire effectuer tous les travaux sur les pneus ou les jantes par un atelier spécialisé. Celui-ci dispose des outils spéciaux et des pièces de rechange nécessaires, ainsi que des compétences requises par ces travaux. Il est en outre préparé aux problèmes posés par la mise au rebut des pneus usés. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Transport ⇒ page 144
- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 245
- Système de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 301
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351
- Informations pour le consommateur ⇒ page 397
- Outillage de bord ⇒ page 414
- Enjoliveurs de roue ⇒ page 416
- Changement de roue ⇒ page 419
- Kit de crevaison ⇒ page 426

## AVERTISSEMENT

Les pneus neufs ou les pneus âgés, usés ou endommagés peuvent compromettre le bon contrôle du véhicule et l'efficacité de freinage.

- Une utilisation impropre des jantes et des pneus peut réduire la sécurité et provoquer des accidents et des blessures graves.
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage. Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.
- Contrôlez régulièrement la pression des pneus et respectez toujours la valeur de pression de gonflage indiquée. Une pression de gonflage de pneus insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés (trous, entailles, déchirures et boursoffures) ou usés. Si vous roulez avec ces pneus, ils risquent d'éclater, de provoquer un accident ou des blessures graves. Remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.
- L'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et des systèmes d'assistance au freinage dépend aussi de l'adhérence des pneus.
- Si vous constatez des vibrations inhabituelles pendant la marche ou le tirage de la direction d'un seul côté, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les roues et les pneus sont endommagés.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Pour réduire le risque de perte de contrôle du véhicule, d'accident et de blessures graves, ne desserrez jamais les vis sur les jantes à anneau vissé.
- N'utilisez pas de roues ou de pneus dont vous ne connaissez pas les antécédents. Des roues et pneus déjà utilisés peuvent être endommagés sans que ces endommagements ne soient visibles.
- Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves. Les pneus de

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

**i** Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type. Tenez compte des papiers du véhicule et adressez-vous le cas échéant à un Partenaire Volkswagen.

## Utilisation des roues et pneus

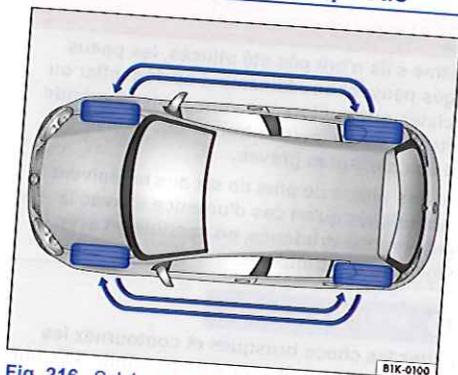


Fig. 216 Schéma de permutation des roues

**Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 368.**

Les pneus sont les éléments du véhicule les plus sollicités et les plus sous-estimés. Les pneus sont très importants, car leurs surfaces d'appui étroites sont le seul contact du véhicule avec la route.

La longévité des pneus dépend de la pression de gonflage, du style de conduite, de l'utilisation et du montage correct.

Les pneus et les jantes constituent des éléments importants dans la conception du véhicule. Les jantes et pneus homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés à votre véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

### Pour éviter tout endommagement des jantes et des pneus

- Ne franchissez les bordures de trottoirs ou obstacles similaires que lentement et si possible de face.
- Contrôlez régulièrement l'état des jantes et des pneus en veillant à ce qu'ils ne présentent pas de dommages visibles ou non apparents (par ex. déchirures ou déformations) → page 375.
- Enlevez les corps étrangers qui se trouvent à l'extérieur dans les sculptures du pneu et qui n'ont pas accédé à l'intérieur des pneus → page 375.
- Le cas échéant, tenez compte des messages d'avertissement du système de contrôle de la pression des pneus → page 301.
- Faites remplacer sans délai un pneu défectueux ou usé → page 375.
- N'excédez jamais la charge et la vitesse maximale des pneus montés → page 379.
- Protégez les pneus ainsi que la roue de secours de tout contact avec des substances agressives, y compris la graisse, l'huile, l'essence et le liquide de frein → ⚠.
- Remplacez immédiatement les capuchons anti-poussière manquants.

### Pneus à section réduite

Les pneus à section réduite présentent une bande de roulement plus large, un diamètre de jante plus important et des flancs plus bas que les autres combinaisons roues/monte pneumatique → ①. Les pneus à section réduite contribuent à améliorer les qualités routières et la précision de conduite. Ils ▶

peuvent toutefois affecter le confort de conduite lorsque vous roulez sur des routes en mauvais état.

### Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour ne rouler que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches → page 379. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

### Permutation des roues

L'usure uniforme de tous les pneus demande une permutation régulière des roues en tenant compte du schéma → fig. 216. Tous les pneus présentent ainsi à peu près la même longévité.

Volkswagen recommande de confier la permutation des roues à un atelier spécialisé.

### Pneus de plus de 6 ans

En raison de processus physiques et chimiques, les pneus vieillissent, ce qui peut entraver leur bon fonctionnement. Les pneus stockés longuement sans être utilisés, durcissent et se fragilisent plus vite que ceux utilisés en permanence sur le véhicule.

Volkswagen recommande de remplacer les pneus de plus de six ans par des pneus neufs. Ceci est également valable pour les pneus – y compris la roue de secours – qui, de l'extérieur, paraissent encore utilisables et dont la profondeur des sculptures n'a pas encore atteint la valeur minimum prescrite par la loi → ⚠.

L'âge de chaque pneu peut être déterminé en consultant la date de fabrication qui fait partie intégrante du numéro d'identification de pneu (TIN) → page 379.

### Stockage des pneus

Identifiez les roues avant de les démonter pour conserver le sens de marche précédent lors de la repose (à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière).

Stockez les roues ou pneus démontés dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière. **N'entreposez pas** les pneus montés sur leur jante à la verticale.

Emballer les pneus qui ne sont pas dotés de jantes dans des housses appropriées pour les protéger contre la saleté et stockez-les debout sur la bande de roulement.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Des substances et liquides agressifs peuvent être à l'origine de dommages visibles et invisibles des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement.

- Tenez toujours les produits chimiques, huiles, graisses, carburants, liquides de frein et autres substances agressives éloignés des pneus.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, ce qui peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les pneus de plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

### ⓘ MISE EN GARDE

Évitez les chocs brusques et contournez les obstacles dans la mesure du possible. S'ils ont subi des chocs contre des nids de poule ou des bordures de trottoirs, les pneus – notamment les pneus à section réduite – risquent d'être fortement comprimés et déformés. Le tissu des pneus risque alors de se rompre, ce qui peut causer des bosses ou des déchirures sur les flancs ainsi que des déformations ou des déchirures sur les jantes.



Mettez au rebut les pneus usés conformément à la législation et dans le respect des règles en vigueur.

## Jantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 368.

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter les uns aux autres. C'est pourquoi, chaque fois que vous passez à d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue correspondants possédant la longueur et la forme de calotte correctes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent ⇒ page 419.

Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type.

Les jantes et pneus homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés au véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

### Boulons de roue

Veillez toujours à visser les boulons de roue au couple de serrage prescrit ⇒ page 419.

### Jantes avec anneau de jante vissé

Les jantes à anneau vissé sont constituées de plusieurs éléments. Ces éléments sont assemblés à l'aide de vis spéciales et suivant une procédure spécifique. Cela permet d'assurer le bon fonctionnement, l'étanchéité, la sécurité et la concentricité de la roue. C'est la raison pour laquelle des jantes endommagées doivent être remplacées et ne doivent être réparées que par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen ⇒ ▲.

### Jantes avec éléments enjoliveurs vissés

Les jantes peuvent comporter des éléments enjoliveurs interchangeables fixés sur la jante à l'aide de vis autoserrantes. Faites remplacer les enjoliveurs endommagés par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen ⇒ ▲.

### Identification des jantes

En raison de la législation en vigueur dans certains pays, les jantes neuves doivent comporter des indications concernant un certain nombre de caractéristiques. Selon le pays, les indications suivantes peuvent figurer sur la jante :

- Sceau de conformité
- Taille de la jante
- Nom du fabricant ou de la marque
- Date de fabrication (mois/année)
- Pays d'origine
- Code du fabricant
- Numéro de lot des matières premières
- Code de marchandise

### ▲ AVERTISSEMENT

L'utilisation de jantes inappropriées ou endommagées peut nuire à la sécurité de conduite et peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Utilisez uniquement des jantes homologuées pour le véhicule.
- Contrôlez régulièrement l'état des jantes et remplacez-les ci nécessaire.

### ▲ AVERTISSEMENT

Un desserrage et serrage des vis non conforme sur les jantes dotées d'anneaux de jantes vissés peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes avec anneaux de jantes vissés.
- Faites effectuer tous les travaux sur les jantes dotées d'anneaux de jantes vissés par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

## Pneus neufs et remplacement des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 368.

## Pneus neufs

- Roulez avec prudence pendant les 600 premiers kilomètres car le *rodage* des pneus neufs doit d'abord s'effectuer. Des pneus non rodés présentent une adhérence ⇒ ⚠ et une efficacité de freinage amoindries ⇒ ⚠.

- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.

- En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le fabricant.

## Remplacement des pneus

- Évitez de remplacer les pneus séparément, remplacez-les au moins par essieu (les deux pneus de l'essieu avant ou les deux pneus de l'essieu arrière) ⇒ ⚠.

- Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question. Tenez compte de la taille, du diamètre, de la capacité de charge et de la vitesse maximale.

- N'utilisez jamais de pneus dont la taille effective dépasse les cotes des pneus homologués par Volkswagen. Des pneus de plus grande taille risqueraient de patiner et de frotter contre la carrosserie ou d'autres pièces.

## Fonctions supplémentaires sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, il faut « réadapter » le système après chaque montage de roue, qu'il s'agisse de la roue déjà montée à cet emplacement ou d'une autre roue ⇒ page 301.

Pour de plus amples informations sur le système de contrôle de la pression des pneus, son fonctionnement et ce qu'il faut savoir ⇒ page 301.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage.

- Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Les roues doivent avoir le débattement nécessaire compte tenu de la construction. En cas de manque de débattement, les pneus peuvent frotter sur des pièces des trains roulants, de la carrosserie et des conduites de frein, ce qui peut entraîner une panne du système de freinage ainsi que le décollement de la bande de roulement et provoquer par là-même l'éclatement d'un pneu.

- Les cotes réelles des pneus ne doivent pas être supérieures aux cotes des pneus homologués par Volkswagen et ne doivent pas frotter contre les pièces du véhicule.

**i** En dépit des indications identiques de taille des pneus, les cotes réelles des différents types de pneus peuvent dévier de ces valeurs nominales ou bien les contours des pneus peuvent être très différents.

**i** Avec les pneus homologués par Volkswagen, vous êtes assuré que les dimensions réelles sont bien adaptées au véhicule. Pour tout autre type de pneu, le vendeur des pneus doit remettre un certificat du fabricant sur lequel il est mentionné que le type de pneu est également adapté au véhicule. Conservez le certificat et transportez-le dans le véhicule.

## Pression de gonflage



Fig. 217 Sur le montant de la porte du conducteur : plaque de pression de gonflage des pneus

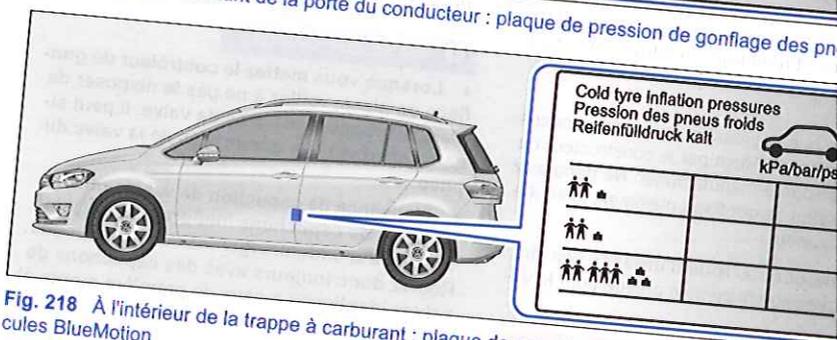


Fig. 218 À l'intérieur de la trappe à carburant : plaque de pression de gonflage des pneus pour véhicules BlueMotion

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 368.

La pression de gonflage prescrite des pneus de première monte est indiquée sur un autocollant - elle s'applique aux pneus tous temps, aux pneus d'été et aux pneus d'hiver. L'autocollant  $\Rightarrow$  fig. 217 est apposé soit sur le montant de la porte du conducteur soit sur la face intérieure de la trappe à carburant.

Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue considérablement leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule  $\Rightarrow$  . La pression de gonflage correcte des pneus est particulièrement importante à **grande vitesse**. Une pression de gonflage des pneus incorrecte entraîne leur usure accrue, voire leur éclatement.

Nous vous conseillons de contrôler la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant tout long trajet.

Sur les véhicules BlueMotion, il est possible d'augmenter le confort de conduite en adaptant la pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus confort )  $\Rightarrow$  fig. 218. En cas de con-

duite avec une pression de pneus conformément à la somme de carburant risque d'augmenter.

La pression des pneus indiquée vaut pour **pneus froids**. La pression des pneus est élevée sur des pneus chauds que sur des pneus froids.

Ne dégonflez donc jamais un pneu chaud ; tenir la pression souhaitée. La pression de gonflage des pneus serait alors insuffisante, ce qui pourrait provoquer l'éclatement soudain d'un pneu.

### Contrôle de la pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus ne doit être contrôlée que lorsque les pneus n'ont pas parcouru plus de quelques kilomètres à basse vitesse des 3 dernières heures.

lièrement la pression de gonflage toujours à ce qu'ils soient toujours tous les pneus, y compris s. Dans les régions froides, il éler la pression des pneus plus on cependant que le véhicule acé auparavant. Utilisez toujours contrôle de la pression des pneus

est fortement chargé, adaptez la flage en conséquence.

ation des pressions de gonflage ez à ce que les capuchons de val- s et tenez compte, si nécessaire, s et remarques relatives au réglage contrôle de la pression des pneus

que la pression de gonflage néces- s soit définie par le constructeur du n par le manufacturier. Ne dépassez sion de gonflage maximale indiquée i pneu.

ecours ou roue d'urgence doit être pression maximale prévue pour le vé-

## AVERTISSEMENT

onflage ou le surgonflage des it entraîner le dégonflage soudain u son éclatement pendant la mar- peut entraîner des accidents graves des blessures mortelles.

pression de gonflage de pneus insuf- peut faire chauffer le pneu à un point bande de roulement risque de se et le pneu d'éclater.

itesse excessive ou une surcharge ule peut provoquer une surchauffe, mmagement subit, voire un éclate- s pneus, et un décollement de la ban- ulement, ce qui risque d'entraîner te de contrôle du véhicule.

## ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus (au moins une fois par mois et avant d'effectuer un long trajet).
- Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte conformément à la charge du véhicule.
- Ne réduisez jamais la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci présentent une pression plus élevée à chaud.

## ⓘ MISE EN GARDE

- Lorsque vous mettez le contrôleur de gonflage en place, veillez à ne pas le disposer de biais par rapport au corps de valve. Il peut sinon s'ensuivre des dommages de la valve du pneu.
- L'absence de capuchon de valves ou le montage de capuchons inappropriés ou mal vissés peut endommager les valves de pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves.



Le sous-gonflage des pneus augmente la consommation de carburant.



Si l'indicateur de pression des pneus indique que la pression de gonflage d'au moins un pneu est insuffisante, contrôlez la pression de gonflage des pneus à l'aide d'un contrôleur de pression opérationnel. Le contrôle visuel d'un pneu ne suffit pas pour constater si la pression de gonflage est insuffisante. Cela concerne également les pneus ayant une faible profondeur de sculpture.



Lors du contrôle de la pression des pneus, tenez compte des particularités du système de contrôle de la pression des pneus → page 301. ◀

## Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure

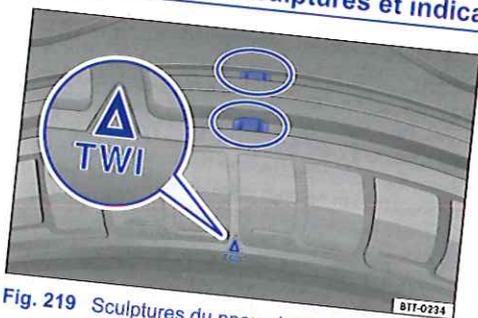


Fig. 219 Sculptures du pneu : indicateur d'usure

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 368.

### Profondeur des sculptures

Des situations de conduite particulières requièrent une profondeur des sculptures des pneus aussi importante que possible ainsi qu'une profondeur de sculpture approximativement identique aux essieux avant et arrière. C'est notamment le cas pour la conduite en hiver et par temps froid et sur route mouillée ⇒ ▲.

Dans la plupart des pays, lorsque la profondeur restante des sculptures – mesurée dans les rainures situées à côté des indicateurs d'usure – est de 1,6 mm, la profondeur minimale des sculptures légalement admissible est atteinte. Respectez les prescriptions du Code de la route spécifiques à chaque pays.

Les pneus d'hiver et les pneus tous temps perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm. Respectez la législation en vigueur sur la profondeur minimale admissible des sculptures prévue pour les pneus d'hiver et les pneus tous temps.

## Endommagements des pneus

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 368.

Des dommages sur les pneus et jantes passent souvent inaperçus. Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral du véhicule peuvent laisser penser qu'un pneu est endommagé ⇒ ▲.

- Si vous supposez qu'une roue gée, réduisez immédiatement la vitesse.
- Vérifiez si les pneus et les jantes sont endommagés.
- Ne continuez pas votre route si un pneu est endommagé et faites appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, mais que le véhicule se comporte de manière inhabituelle, faites contrôler le pneu par un atelier spécialisé pour faire contrôler l'usure interne.

En raison des caractéristiques des sculptures des pneus neufs, la profondeur des sculptures varie selon la version et le fabricant.

### Indicateurs d'usure

Des indicateurs d'usure sont disposés au fond de la rainure de première monte, perpendiculairement à l'axe de roulement ⇒ fig. 219. Les indicateurs d'usure sont réparés sur la bande de roulement située sur les flancs des pneus « TWI » ou d'autres symboles indiquant la présence d'indicateurs d'usure.

Les indicateurs d'usure indiquent l'usure. Le pneu doit être remplacé lorsque l'usure des sculptures atteint la limite minimale.

### AVERTISSEMENT

Les pneus usés constituent un danger pour le conducteur, les passagers et les autres usagers de la route. Ils peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures.

- Les pneus doivent être remplacés par des pneus neufs au plus tard lorsque les indicateurs d'usure sont atteints.
- Les pneus usés ont une efficacité réduite, en particulier sur route mouillée, et le véhicule « t » (aquaplanage).
- Les pneus usés réduisent la maîtrise du véhicule dans des conditions de conduite normales et augmentent la distance de freinage ; le véhicule peut alors glisser.

**tré dans le pneu**  
angers qui ont péné-  
pouvez en revanche  
les pains de gomme

d'une roue de se-  
z le cas échéant la  
9. Pour le remplace-  
e, faites appel à un  
us vous recomman-  
sser à votre Parte-

raison : le cas  
ndommagé et gonflez-  
ison → page 426. Ren-  
écialisé ! Nous vous re-  
vous adresser à votre

c pneus à roulage à  
us les corps étrangers et  
er spécialisé. Une pâte  
r la face inférieure de la  
neu recouvre les corps  
pneu et étanchéifie le

de gonflage et rectifiez-la

nd de plusieurs facteurs,

métrie des trains roulants.

s virages pris à vive allure,  
royantes et les coups de  
inent une usure accrue des

pneus. En cas d'usure importante des pneus, en  
dépit d'un style de conduite normal, faites contrôler  
la géométrie des trains roulants par un atelier spé-  
cialisé.

**Balourd des roues** – Les roues d'un véhicule neuf  
sont équilibrées. Au cours de la marche du véhicu-  
le, un balourd peut apparaître sous l'influence de  
divers facteurs et se traduire par une instabilité de  
la direction. Un balourd entraîne également une  
usure de la direction et de la suspension. Dans un  
tel cas, faites rééquilibrer les roues. Une roue neu-  
ve doit être rééquilibrée après le montage.

**Réglage de la géométrie des trains roulants** – Un  
réglage incorrect de la géométrie des trains rou-  
lants nuit à la sécurité routière et entraîne une usu-  
re accrue des pneus. En cas d'usure importante  
des pneus, il convient de faire effectuer un contrôle  
de géométrie par un atelier spécialisé.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Des vibrations inhabituelles ou un tirage uni-  
latéral de la direction pendant la marche du  
véhicule peuvent laisser supposer qu'un  
pneu est endommagé.

- Réduisez immédiatement la vitesse et ar-  
rêtez-vous en tenant compte de la circulation  
et du code de la route.
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont  
pas endommagés.
- Ne continuez jamais votre route si des  
pneus ou des jantes sont endommagés. Fai-  
tes plutôt appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible,  
roulez lentement et prudemment jusqu'au  
prochain atelier spécialisé pour faire contrô-  
ler le véhicule.

## Roue de secours ou roue d'urgence

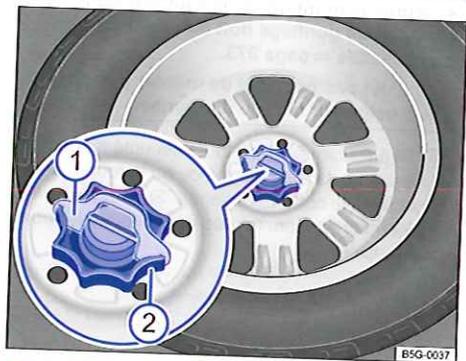


Fig. 220 Dans le coffre à bagages : molette pour la fixation de la roue de secours

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 368.

### Retrait de la roue de secours

- Ouvrez le hayon et soulevez le plancher modulable de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux.
- Le cas échéant, retirez la clavette de la sécurité antirotation  $\Rightarrow$  fig. 220 ① vers le haut.
- Dévissez entièrement la molette située au centre de la roue de secours ② en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez la roue de secours.

### Rangement de la roue défectueuse

- Soulevez le plancher modulable de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux.
- Placez la roue défectueuse, jante vers le bas, dans le cuvelage de roue de secours de manière à ce que l'alésage central de la jante se trouve juste au-dessus de la goupille filetée.
- Tournez la molette ② de la goupille filetée dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue défectueuse soit solidement fixée.
- Le cas échéant, placez la clavette de la sécurité antirotation ① dans la fente de la goupille filetée de telle façon que la molette ne puisse plus être tournée.
- Le cas échéant, replacez l'outillage de bord dans la caisse située dans le coffre à bagages.
- Posez le plancher modulable de coffre à bagages sur le revêtement de plancher.
- Fermez le hayon.

### Si le modèle de roue de secours se différencie des autres roues du véhicule

Si le modèle de roue de secours est différent de celui des autres roues du véhicule, par ex. si votre véhicule est équipé de pneus d'hiver ou d'une roue d'urgence, vous ne devez utiliser la roue de secours qu'en cas de crevaison, et ceci pour une durée limitée et en conduisant avec la prudence qui s'impose  $\Rightarrow$  .

Celle-ci doit être remplacée dès que possible par une roue normale opérationnelle.

### Tenez compte des recommandations pour la conduite :

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) !
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages !
- N'utilisez pas de chaînes à neige sur la roue d'urgence  $\Rightarrow$  page 383
- Après le montage de la roue de secours/roue d'urgence, contrôlez dès que possible la pression de gonflage du pneu  $\Rightarrow$  page 373.

Il est conseillé de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence en même temps que les autres roues du véhicule, et ce au moins une fois par mois. La roue de secours doit être gonflée à la pression de gonflage maximale pour le véhicule  $\Rightarrow$  page 373. La pression de gonflage de la roue d'urgence est indiquée sur l'autocollant de la roue d'urgence.

### AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la roue de secours ou de la roue d'urgence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, une collision ou d'autres types d'accident ainsi que des blessures graves.

- N'utilisez en aucun cas la roue de secours ou roue d'urgence, si elle est endommagée ou si ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Sur certains véhicules, la roue de secours peut être plus petite que la monte pneumatique d'origine. La roue de secours de taille inférieure se reconnaît à son autocollant indiquant « 80 km/h » ou « 50 mph ». Ce marquage correspond à la vitesse maximale admissible pour les pneus en question. L'autocollant ne doit pas être recouvert lors de l'utilisation de la roue.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph). Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne parcourez jamais plus de 200 km avec une roue d'urgence, si celle-ci est montée sur un essieu moteur.
- Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale. La roue d'urgence n'est prévue que pour une utilisation de courte durée.
- La roue d'urgence doit toujours être fixée par les boulons de roue fournis en première monte.
- Ne conduisez jamais avec plus d'une roue d'urgence.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Après le montage de la roue d'urgence, la pression de gonflage doit être contrôlée dès que possible ⇒ page 373.
- Il n'est pas possible de monter des chaînes à neige sur la roue d'urgence.



Si possible, fixez en toute sécurité la roue de secours, la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages. Sur les véhicules avec kit de crevaillon, la roue défectueuse **ne peut pas** être fixée. ◀

## Marquage des pneus

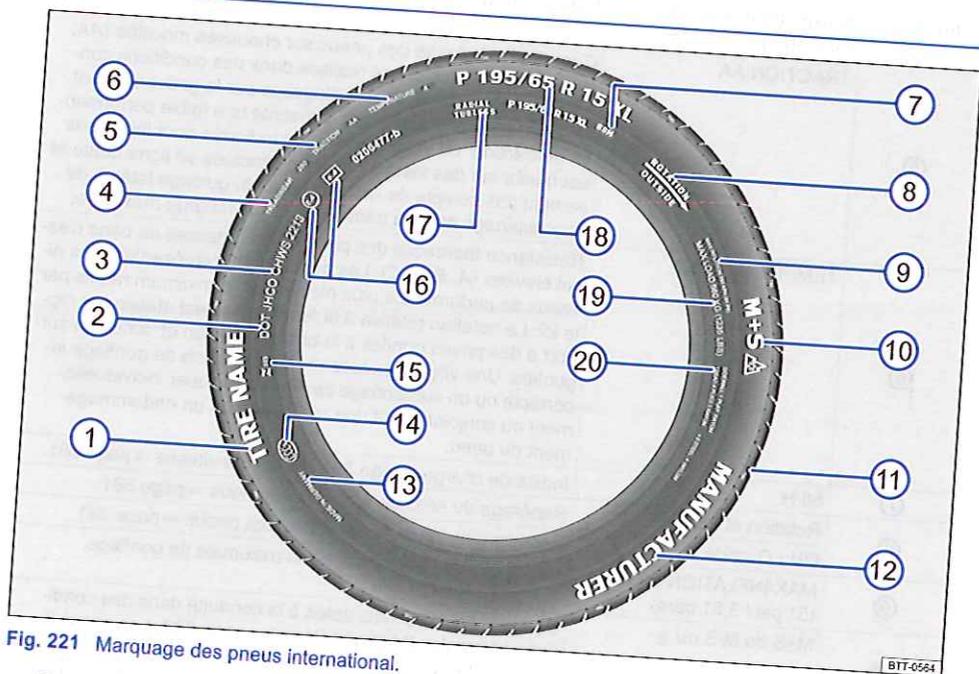


Fig. 221 Marquage des pneus international.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 368.

⇒ fig. 221	Marquage des pneus (exemple)	Signification	
①	Nom du produit	Désignation individuelle du pneu par le fabricant.	
②	DOT	Le pneu est conforme à la législation en vigueur du ministère des Transports des États-Unis, responsable des normes de sécurité relatives aux pneus (Department of Transportation).	
③	JHCO CHWS 2213	Numéro d'identification de pneu (TIN <sup>a</sup> ) – parfois uniquement sur sa face intérieure) et date de fabrication :	
		JHCO CHWS	Code de l'usine de fabrication et indications du fabricant relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu.
		2213	Date de fabrication : 22 <sup>e</sup> semaine de l'année 2013.
Informations pour l'utilisateur final concernant les valeurs de comparaison des pneus de base indiqués (méthodes de test normalisées) ⇒ page 397 :			
④	TREADWEAR 280	Espérance de vie relative du pneu, selon un test standard spécifique américain. Un pneu avec un indice d'usure (Treadwear) de 280 s'use 2,8 fois plus lentement qu'un pneu normal dont l'indice est de 100. Les performances relatives d'un pneu dépendent des conditions réelles d'utilisation et peuvent donc différer de la norme en fonction du type de conduite, de l'entretien de la voiture et des conditions climatiques et de la typologie de route empruntée.	

⇒ fig. 221	Marquage des pneus (exemple)	Signification												
⑤	TRACTION AA	Capacité de freinage des pneus sur chaussée mouillée (AA, A, B ou C). Les tests sont réalisés dans des conditions contrôlées sur des surfaces homologuées par le gouvernement. Un pneu portant la notation C présente une faible performance de traction. La valeur de traction indiquée en ligne droite est basée sur des tests de traction effectués en ligne droite et ne tient pas compte de l'accélération, du guidage latéral, de l'aquaplanage et de la traction en cas de charge maximale.												
⑥	TEMPÉRATURE A	Résistance thermique des pneus à des vitesses de banc d'essai élevées (A, B ou C). Les notes A et B représentent des niveaux de performance plus élevés que le minimum requis par la loi. La notation relative à la température est établie par rapport à des pneus gonflés à la bonne pression et donc non surgonflés. Une vitesse excessive, une pression de gonflage incorrecte ou un surgonflage peuvent provoquer individuellement ou conjointement une surchauffe ou un endommagement du pneu.												
⑦	88 H	Indice de charge ⇒ page 381 et code de vitesse ⇒ page 381.												
⑧	Rotation et flèche OU : Outside	Repérage du sens de rotation des pneus ⇒ page 381												
⑨	MAX INFLATION 350 KPA (51 psi / 3,51 bars)	Repérage de la partie extérieure des pneus ⇒ page 381												
⑩	M+S ou M/S ou 	Limitation (US) pour la pression maximale de gonflage.												
⑪	TWI	Designation des pneus aptes à la conduite dans des conditions hivernales (Mud and Snow) ⇒ page 382. Les pneus à clous sont repérés par la lettre E située derrière le S.												
⑫	Nom de la marque, Logo	Désigne la position de l'indicateur d'usure (Tread Wear Indicator) ⇒ page 375												
⑬	Made in Germany	Manufacturier.												
⑭		Pays de fabrication.												
⑮	☞ 023	Code spécifique à la Chine (China Compulsory Certification).												
⑯	E4 e4 0200477-b	Code spécifique au Brésil.												
⑰	RADIAL TUBELESS	Identification selon les directives internationales avec numéro du pays de réception. Les pneus certifiés conformes norme ECE sont repérés par la lettre E, les pneus conformes à la réglementation CE sont repérés par la lettre e. Suit le numéro d'homologation à plusieurs chiffres.												
⑱	P 195 / 65 R 15 XL	Pneu radial sans chambre à air.												
⑲	MAX LOAD 615 KG (1235 LBS)	Désignation des dimensions : <table border="1" data-bbox="448 1228 1002 1460"> <tr> <td>P</td> <td>Désignation pour les véhicules particuliers</td> </tr> <tr> <td>195</td> <td>Largeur du pneu entre les deux flancs en mm.</td> </tr> <tr> <td>65</td> <td>Rapport hauteur/largeur en %.</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial.</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>Diamètre de la jante en pouces.</td> </tr> <tr> <td>XL</td> <td>Pneus en version renforcée (« Reinforced »).</td> </tr> </table>	P	Désignation pour les véhicules particuliers	195	Largeur du pneu entre les deux flancs en mm.	65	Rapport hauteur/largeur en %.	R	Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial.	15	Diamètre de la jante en pouces.	XL	Pneus en version renforcée (« Reinforced »).
P	Désignation pour les véhicules particuliers													
195	Largeur du pneu entre les deux flancs en mm.													
65	Rapport hauteur/largeur en %.													
R	Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial.													
15	Diamètre de la jante en pouces.													
XL	Pneus en version renforcée (« Reinforced »).													
⑲	MAX LOAD 615 KG (1235 LBS)	Indication de charge (US) pour la charge maximale par roue. ▶												

→ fig. 221	Marquage des pneus (exemple)	Signification
②	SIDEWALL 1 PLY RAYON	Indications relatives aux composants de la carcasse du pneu : 1 nappe en rayonne
	TREAD 4 PLIES 1 RAYON + 2 STEEL + 1 NYLON	Indications relatives aux composants de la bande de roulement : L'exemple présente 4 nappes sous la bande de roulement : 1 nappe en rayonne, 2 nappes de sommet métallique et 1 nappe en nylon.

a) Le numéro TIN est le numéro de série d'un pneu.

Le marquage des pneus se trouve sur la face intérieure du pneu. Certaines identifications peuvent se trouver uniquement sur un côté du pneu, par ex. le numéro d'identification du pneu et la date de fabrication.

**Les chiffres qui suivent éventuellement sont des codes internes du fabricant du pneu ou des codes spécifiques à chaque pays.**

#### Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour ne rouler que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

#### Pneus asymétriques

Les pneus asymétriques ont été développés en tenant compte des comportements internes et externes de la bande de roulement. Sur les pneus asymétriques, des repères sont situés sur les flancs intérieur et extérieur. Respectez impérativement le positionnement du pneu sur la jante. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement

important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

#### Charge des pneus

L'indice de charge indique le nombre de kilogrammes qu'un pneu seul peut supporter au maximum (capacité de charge).

Quelques exemples :

88	560 kg
91	615 kg
92	630 kg
93	650 kg
95	690 kg
97	730 kg
99	775 kg

#### Codes de vitesse

Le code de vitesse indique la vitesse maximale admissible pour les pneus.

P	150 km/h maxi (93 mph)
Q	160 km/h maxi (99 mph)
R	170 km/h maxi (106 mph)
S	180 km/h maxi (112 mph)
T	190 km/h maxi (118 mph)
U	200 km/h maxi (125 mph)
H	210 km/h maxi (130 mph)
V	240 km/h maxi (149 mph)
Z	plus de 240 km/h (149 mph)
W	270 km/h maxi (168 mph)
Y	300 km/h maxi (186 mph)

Certains fabricants de pneus utilisent le code « ZR » pour des pneus dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 240 km (149 mph).

uniquement en Corée

## Étiquette de caractéristiques des pneus

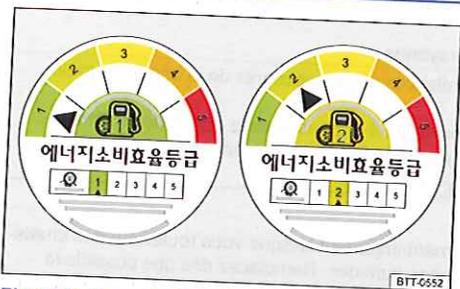


Fig. 222 Exemple d'autocollant présentant la classification des caractéristiques des pneus

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 368.

Les pneus neufs doivent être pourvus d'une étiquette présentant leurs caractéristiques. Cette étiquette obligatoire informe entre autres sur la résistance au roulement et l'adhérence sur sol mouillé.

## Pneus d'hiver

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 368.

En conditions de circulation hivernales, les pneus d'hiver améliorent nettement les qualités routières du véhicule. Du fait de leur conception (largeur, mélanges de gommages, dessin des sculptures), les pneus d'été sont moins antidérapants sur la neige et le verglas. Volkswagen recommande vivement d'utiliser des pneus d'hiver ou des pneus tous temps sur les 4 roues du véhicule, en particulier si les conditions de circulation hivernales sont attendues. Les pneus d'hiver améliorent également le comportement au freinage du véhicule et permettent de réduire la distance d'arrêt par un temps hivernal. Volkswagen recommande de monter les pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à 7 °C (+45° F).

Les pneus d'hiver et les pneus tous temps perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm. De même, les pneus d'hiver et les pneus tous temps perdent considérablement de leurs propriétés avec le glissement - quelle que soit la profondeur de la sculpture restante.

Les différentes caractéristiques des pneus sont classées dans des catégories allant de 1 (très bien) à 5 (suffisant) ⇒ fig. 222 et sont mentionnées pour tous les pneus homologués par Volkswagen sur le site Internet de l'importateur Volkswagen.

Ces informations ne sont entre autres pas exigées pour les pneus suivants :

- Pneus à boyaux
- Pneus diagonaux ceinturés
- Pneus d'hiver
- Pneus rechapés
- Roue d'urgence
- Pneus pour Oldtimer
- Pneus équipés de dispositifs complémentaires pour améliorer la traction, tels que les pneus cloutés
- Pneus de course

Pour l'utilisation de pneus d'hiver, tenez compte de ce qui suit :

- Respectez la réglementation en vigueur dans le pays concerné.
- Équipez simultanément les 4 roues de pneus d'hiver.
- Utilisez-les uniquement en conditions hivernales de circulation.
- Utilisez uniquement les tailles de pneus d'hiver autorisées pour le véhicule.
- Utilisez exclusivement des pneus d'hiver de même type radial, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant le même dessin de sculptures.
- Tenez compte des limitations de vitesses selon le code de vitesse ⇒ ▲.

### Limitation de vitesse

Les pneus d'hiver possèdent un code (lettre) de limitation de vitesse ⇒ page 379.

Il est possible de régler une alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche (CAR) puis effleurez les boutons de fonction (S) et (Pneus) ⇒ page 33.

Sur les **pneus d'hiver code V**, la limitation de vitesse et la pression de gonflage nécessaire des pneus dépendent de la motorisation. Renseignez-vous impérativement auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la vitesse maximale admissible et sur la pression de gonflage des pneus requise.

### Transmission intégrale (4MOTION)

La transmission intégrale associée aux pneus montés de série assure une bonne motricité du véhicule en conditions de circulation hivernales. Volkswagen recommande toutefois d'utiliser en hiver des pneus d'hiver ou pneus tous temps *sur les quatre roues*, ce qui permet également et avant tout d'accroître l'effet de freinage.

Lors de l'utilisation de **chaînes à neige**, tenez compte des informations et des remarques correspondantes → page 383.

### ⚠ AVERTISSEMENT

**Le fait qu'en conditions de circulation hivernales, les qualités routières du véhicule se trouvent améliorées par l'emploi de pneus d'hiver, ne doit pas vous inciter à prendre des risques.**

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- **Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.**
- **N'excédez jamais la vitesse maximale et la charge autorisées pour les pneus d'hiver montés sur le véhicule.**



Après l'hiver, remontez à temps les pneus d'été. Lorsque les températures sont supérieures à +7 °C (+45 °F), les pneus d'été présentent de meilleures qualités routières. Les bruits de roulement deviennent alors plus faibles, de même que l'usure des pneus et la consommation de carburant.



Sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, il faut « réadapter » le système après avoir changé une roue → page 301.



Pour vous informer sur les tailles de pneus d'hiver autorisées, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Non valable en Chine

## Chaînes à neige



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 368.

Respectez la réglementation locale en vigueur ainsi que la vitesse maximale autorisée lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

En conditions de circulation hivernales, les chaînes à neige améliorent non seulement la motricité mais également le comportement au freinage.

Les chaînes à neige doivent être montées **uniquement sur les roues avant** – même sur les véhicules à transmission intégrale (4MOTION) – et **uniquement avec les combinaisons de pneus et de jantes suivantes** :

Taille des pneus	Jantes
195/65 R 15 <sup>a)</sup>	6 J x 15 ET 43
205/55 R 16	6 J x 16 ET 48
205/50 R 17	6 J x 17 ET 48

<sup>a)</sup> Sauf sur les véhicules avec suspension adaptative (DCC) → page 295

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les tailles appropriées des roues, des pneus et des chaînes à neige.

Utilisez si possible des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas 15 mm, attache comprise.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, retirez les enjoliveurs centraux et les anneaux enjoliveurs de jante avant de monter les chaînes → ①. Pour des raisons de sécurité, les boulons de roue doivent cependant être alors munis de capuchons. Ces derniers sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

### Roue d'urgence

Pour des raisons techniques, l'utilisation de chaînes à neige sur la roue d'urgence n'est pas autorisée → page 377.

S'il s'avère nécessaire de monter des chaînes à neige alors qu'une roue d'urgence est montée sur le véhicule, faites passer la roue d'urgence sur l'essieu arrière en cas de crevaison à l'avant. Montez alors la roue arrière ainsi libérée à la place de la roue avant endommagée. Tenez alors compte du

sens de rotation des pneus. Volkswagen recommande de mettre les chaînes à neige en place avant de monter la roue.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

L'utilisation de chaînes à neige inappropriées ou leur installation non conforme peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Utilisez toujours les chaînes à neige appropriées.
- Tenez compte de la notice de montage jointe aux chaînes à neige.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne roulez jamais plus vite que ce qui est autorisé avec les chaînes à neige montées.

#### **⚠ MISE EN GARDE**

- Sur les routes déneigées, retirez les chaînes à neige. En effet, sur de telles routes, les chaînes dégradent les qualités routières, endommagent les pneus et se détériorent rapidement.
- Des chaînes à neige en contact direct avec les jantes peuvent rayer ces dernières ou les endommager. Volkswagen recommande d'utiliser des chaînes à neige gainées.



Des chaînes à neige existent en différentes tailles pour votre type de véhicule.



# Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rodage .....	386
Accessoires et pièces de rechange .....	386
Fluides .....	387
Réparations et modifications techniques .....	387
Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables .....	388
Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs .....	389
Informations mémorisées dans les calculateurs .....	390
Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure ..	391
Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur .....	392

- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Huile-moteur ⇒ page 336
- Liquide de refroidissement ⇒ page 342
- Batterie ⇒ page 347
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 361
- Informations pour le consommateur ⇒ page 397
- ⇒ brochure *Radio*
- ⇒ brochure *Système de navigation*

### Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité ⇒ page 87
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 99
- Galerie porte-bagages ⇒ page 158
- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Cendrier et allume-cigare ⇒ page 184
- Prises de courant ⇒ page 186
- Lecteur de carte de péage ⇒ page 188
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 230
- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 240
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 245
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 253
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 280
- Détecteur d'angle mort ⇒ page 284
- Sélection du profil de conduite ⇒ page 295
- Protection proactive des occupants ⇒ page 299
- Système de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 301

### AVERTISSEMENT

Des pièces de rechange et des accessoires inappropriés ainsi qu'une réalisation non conforme de travaux, de modifications et de réparations peuvent endommager le véhicule, provoquer des accidents et des blessures graves.

- Volkswagen recommande instamment d'utiliser exclusivement les accessoires homologués Volkswagen et les Pièces d'Origine Volkswagen®. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces.
- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié nécessaires.
- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces montées d'origine.
- Ne fixez ou ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- N'utilisez que les combinaisons jantes/pneus que Volkswagen a homologuées pour votre type de voiture.

## Rodage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 385.

Tenez compte des différentes règles de rodage pour les pièces neuves.

### Rodage du moteur

Un moteur neuf doit être rodé pendant les 1 500 premiers kilomètres. Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur subit des frottements internes plus élevés que plus tard, lorsque toutes les pièces mobiles sont rodées.

Le style de conduite adopté lors des 1 500 premiers kilomètres a une influence sur la qualité du moteur. Par la suite – en particulier lorsque le moteur est froid – conduisez à des régimes modérés afin de réduire l'usure du moteur et d'augmenter le kilométrage. Ne conduisez pas à des régimes trop bas. Rétrogradez toujours lorsque le moteur ne tourne plus « régulièrement ». **Jusqu'à 1 000 kilomètres :**

- n'accélérez pas à fond.
- Ne sollicitez pas le moteur à plus des 2/3 du régime maximal.
- Sur les véhicules homologués pour la traction d'une remorque : ne conduisez pas avec une remorque.

**De 1 000 à 1 500 kilomètres**, augmentez *progressivement* les performances jusqu'à atteindre la vitesse et le régime moteur maxi.

### Rodage des pneus et des plaquettes de frein neufs

- Pneus neufs et changement de pneu  
⇒ page 368
- Informations sur les freins ⇒ page 212



Si le moteur est ménagé lors du rodage, sa durée de vie est prolongée et sa consommation d'huile-moteur s'en trouve également réduite. ◀

## Accessoires et pièces de rechange

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 385.

Volkswagen vous recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen avant tout achat d'accessoires, de pièces de rechange ou de fluides. Par exemple si le véhicule doit être équipé d'accessoires en deuxième monte ou lorsque des pièces doivent être remplacées. Votre Partenaire Volkswagen vous informera volontiers sur les dispositions légales et les recommandations du constructeur se rapportant aux accessoires, aux pièces de rechange et aux fluides.

Volkswagen recommande d'utiliser exclusivement les **accessoires Volkswagen** et les **Pièces d'Origine Volkswagen®**. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces. Un partenaire Volkswagen est en outre qualifié pour leur montage dans les règles de l'art.

Malgré une observation permanente du marché, Volkswagen ne peut ni juger ni répondre de la fiabilité, de la sécurité ou de l'adéquation de produits **non homologués par Volkswagen** pour le véhicule. C'est pourquoi Volkswagen ne peut en être tenu responsable, même si, dans certains cas iso-

lés, une homologation du Service des Mines ou une autre autorisation administrative a été délivrée.

Les **appareils installés en deuxième monte** et ayant une incidence directe sur la maîtrise du véhicule doivent être porteurs du label **e** (marque d'homologation de l'Union européenne) et homologués par Volkswagen pour votre véhicule. Ces appareils peuvent être par ex. un régulateur de vitesse ou un système d'amortisseurs à régulation électronique.

Le **raccordement d'équipements électriques supplémentaires** qui n'ont pas d'incidence directe sur la maîtrise du véhicule par son conducteur, n'est possible que si lesdits équipements sont porteurs du label **CE** (déclaration de conformité des fabricants au sein de l'Union Européenne). Les réfrigérateurs, les ordinateurs ou les ventilateurs font partis de ces équipements.

### AVERTISSEMENT

**Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraver l'efficacité des sacs gonflables** ▶

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

en cas de déclenchement et causer des dysfonctionnements, des accidents et des blessures mortelles.

- Ne déposez, ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des objets attachés ou fixés sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables peuvent provoquer des blessures graves ou mortelles lors du déclenchement des sacs gonflables.

## Fluides



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 385.

Tous les fluides comme les liquides de refroidissement, les huiles-moteur, mais aussi les pièces nécessaires au fonctionnement comme la courroie crantée, les pneus, les bougies d'allumage et les batteries, font l'objet de perfectionnements constants. C'est pourquoi la vidange des fluides doit être réalisée par un atelier spécialisé. Un partenaire Volkswagen est tenu constamment informé des dernières modifications.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les fluides et ingrédients inappropriés, de même que leur utilisation incorrecte, peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les fluides uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des fluides, étant donné que des tiers pourraient en boire le contenu.
- Maintenir les fluides hors de la portée des enfants.
- Veuillez toujours lire et prendre en considération les informations et les avertissements indiqués sur les emballages des fluides.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Manipulez toujours les produits dégageant des vapeurs nocives dehors ou dans un endroit bien aéré.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour entretenir le véhicule. Ces produits sont toxiques et hautement inflammables. Ils risquent de provoquer un incendie ou des explosions !

### ⚠ MISE EN GARDE

- Faites l'appoint uniquement avec des fluides appropriés. Ne confondez en aucun cas les fluides. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !
- Le montage d'accessoires et d'autres pièces rapportées devant la prise d'air de refroidissement affaiblit l'effet refroidissant du liquide de refroidissement du moteur. Vous risquez de faire surchauffer le moteur en le sollicitant fortement à des températures ambiantes élevées.



Les fuites de fluides peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés dans des récipients appropriés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

## Réparations et modifications techniques



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 385.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées ⇒ ⚠ !

Des interventions sur des composants électroniques et sur leurs logiciels peuvent entraîner des dysfonctionnements. En raison de la mise en réseau des composants électroniques, ces perturbations peuvent également affecter des systèmes qui ne sont pas directement concernés. Ce qui signifie que la sécurité de fonctionnement du véhicule peut être fortement compromise, que certaines pièces peuvent présenter des signes d'usure prononcés et qu'au final, la validité du certificat de réception du véhicule (feuille des mines, en France) peut être remise en question.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie Volkswagen.

Volkswagen conseille de faire effectuer toutes les réparations et modifications techniques par un Partenaire Volkswagen utilisant des Pièces d'Origine Volkswagen®.

### Véhicules dotés de pièces rapportées et de superstructures particulières

Les fabricants de pièces rapportées et de superstructures veillent à ce que les pièces rapportées et les superstructures (équipements de transformation) soient conformes aux lois et dispositions de protection de l'environnement en vigueur, en particulier à la directive européenne 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage et à la directive européenne 2003/11/CE concernant la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Le propriétaire du véhicule doit conserver les documents de montage des équipements de transformation et les remettre à l'entreprise en charge du démontage au moment de la mise au rebut du véhicule. Cette procédure vise à faire aussi bénéficier les véhicules transformés de la valorisation écologique.

### Réparations sur le pare-brise

Certains équipements nécessitent un équipement électrique ou électronique fixé à l'intérieur du pare-brise, près du rétroviseur intérieur. Si le pare-brise est endommagé au niveau du champ de vision de l'équipement électrique ou électronique, par ex. par des impacts de gravillonnage, il est nécessaire de remplacer le pare-brise. Une réparation des impacts de gravillonnage peut causer des dysfonctionnements des équipements.

Après avoir remplacé le pare-brise, il est nécessaire de régler et de calibrer la caméra et les capteurs.

### AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.

## Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 385.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées ⇒  !

Faites effectuer les modifications et réparations sur le pare-chocs avant, les portes, les sièges avant, le ciel de pavillon ou sur la carrosserie uniquement par un atelier spécialisé. Des composants et des capteurs du système de sacs gonflables peuvent se trouver sur ces pièces du véhicule.

Lors d'interventions sur le système de sacs gonflables ou lors de la dépose et repose des composants de ce système pour effectuer d'autres réparations, certains composants du système de sacs gonflables risquent d'être endommagés. Il se peut alors que les sacs gonflables ne se déclenchent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des sacs gonflables et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Une modification de la suspension du véhicule peut compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables en cas de collision. Par exemple, l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées par Volkswagen, un rabaissement du véhicule, une modification de la dureté d'amortissement des jantes, des jambes de force, des amortisseurs, etc. peuvent modifier les forces mesurées par les capteurs de sacs gonflables et transmises au calculateur électronique. Certaines modifications effectuées sur la suspension peuvent, par exemple, augmenter les forces mesurées par les capteurs et entraîner, lors d'une collision, le déclenchement du système de sacs gonflables qui n'aurait normalement pas eu lieu si ces modifications n'avaient pas été effectuées. D'autres modifications peuvent réduire les forces mesurées par les capteurs et ainsi empêcher le déclenchement du sac gonflable lorsque ce dernier devrait être déclenché.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi en-

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

traver l'efficacité du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.
- Les modules de sacs gonflables ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Toute modification de la suspension du véhicule, y compris l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées, peut modifier le fonctionnement du sac gonflable et ainsi augmenter le risque de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.

- Ne montez jamais d'éléments de la suspension qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les pièces d'origine posées sur le véhicule.
- N'utilisez jamais de combinaisons jantes/pneus qui ne sont pas homologuées par Volkswagen.

## Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 385.

L'utilisation d'émetteurs-récepteurs dans le véhicule nécessite l'installation d'une antenne extérieure. Seule une antenne extérieure permet d'obtenir la portée maximale des appareils.

L'installation en deuxième monte d'appareils électriques ou électroniques dans le véhicule affecte l'homologation du véhicule. Elle peut éventuellement annuler le certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule.

Un atelier spécialisé connaît les possibilités techniques pouvant être envisagées en deuxième monte. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Respectez les directives légales en vigueur ainsi que les instructions et conseils figurant dans les notices d'utilisation des émetteurs-récepteurs.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, l'émetteur-récepteur peut être projeté à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi que dans le cas d'un accident et provoquer des blessures.

- Durant la marche du véhicule, l'émetteur-récepteur doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

#### **⚠ ATTENTION**

Si vous utilisez un émetteur-récepteur sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

### ⚠ ATTENTION (suite)

- N'utilisez l'émetteur-récepteur dans le véhicule qu'avec une antenne extérieure raccordée correctement.

## Informations mémorisées dans les calculateurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 385.

Votre véhicule est équipé en première monte de calculateurs électroniques qui assurent, entre autres, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses. De plus, les calculateurs surveillent le fonctionnement du système d'échappement et des sacs gonflables.

Les calculateurs électroniques analysent en permanence les données relatives au véhicule durant la marche de ce dernier. En cas de dysfonctionnements ou de divergences par rapport aux valeurs assignées, seules ces données sont enregistrées. En principe, ces anomalies sont signalées par les témoins de contrôle sur le combiné d'instruments.

Les données enregistrées dans les calculateurs ne peuvent être lues et exploitées qu'à l'aide d'appareils spéciaux.

Un atelier spécialisé n'est en mesure d'identifier les dysfonctionnements qui sont survenus et de les éliminer que si les données correspondantes ont été enregistrées. Ces données enregistrées peuvent concerner, entre autres :

- le moteur et la boîte de vitesses
- la vitesse
- la direction du déplacement
- l'intensité du freinage
- le bouclage de la ceinture

Les calculateurs montés n'enregistrent en aucun cas les conversations dans le véhicule. Les profils de déplacement sur les trajets parcourus ne peuvent et ne doivent pas être créés à partir des données enregistrées.

Il peut arriver que les données enregistrées lors de l'utilisation du véhicule conduisent directement à l'identification de l'utilisateur ou y contribuent grâce à la disposition d'autres informations (constat d'accident, dommages du véhicule, témoignages etc.) et avec le concours éventuel d'un expert et des informations complémentaires fournies par ce dernier.

Sur les véhicules dotés de la fonction d'appel d'urgence via le téléphone mobile ou d'autres appareils connectés, le lieu où le véhicule se trouve peut être transmis. En cas d'accidents pour lesquels les calculateurs enregistrent le déclenchement d'un ou de plusieurs sacs gonflables, le système peut émettre automatiquement un signal. Cette fonction dépend du fournisseur de service. Fondamentalement, la transmission du signal ne fonctionne que dans les zones suffisamment couvertes par le réseau de radiocommunication mobile.

Certaines fonctions supplémentaires convenues contractuellement avec le client, par ex. la localisation du véhicule en cas d'urgence, autorisent la transmission de certaines données du véhicule.

### Enregistreur de données de route (Event Data Recorder)

Le véhicule n'est pas équipé d'un enregistreur d'accident.

Les informations du véhicule sont temporairement enregistrées dans l'enregistreur d'accident. Cela permet ainsi, en cas d'accident, d'obtenir des informations détaillées sur le déroulement de l'accident. Sur les véhicules dotés de systèmes de sacs gonflables, des données relatives à l'accident telles que par exemple la vitesse de collision, l'état des boîtiers de verrouillage de ceinture, la position des sièges et les temps de déclenchement, peuvent être enregistrées. Le volume des données dépend du fabricant respectif.

La pose de ce type d'enregistreur d'accident ne peut s'effectuer qu'avec l'accord du propriétaire et est réglementée par la loi dans certains pays.

### Reprogrammation de calculateurs

Toutes les données permettant de piloter des composants sont systématiquement enregistrées dans les calculateurs. Des appareils d'atelier spéciaux permettent cependant de reprogrammer certaines fonctions de confort, comme par exemple le clignotement confort, l'ouverture individuelle des portes et les indications sur l'afficheur. Si les fonctions de confort sont reprogrammées, les indications et descriptions contenues dans ce Livre de Bord ne

correspondent plus aux fonctions d'origine. Volkswagen recommande de faire attester toute reprogrammation dans le Plan d'Entretien, à la section « Autres notes de l'atelier ».

Votre Partenaire Volkswagen est à votre disposition pour toute information sur les possibilités de reprogrammation.

### Lecture de la mémoire d'événements du véhicule

Une prise de diagnostic permettant la lecture de la mémoire d'événements se trouve dans l'habitacle ⇒ ⚠. La mémoire d'événements stocke des données concernant le fonctionnement et l'état des calculateurs électroniques. Des informations supplémentaires concernant les données enregistrées sont disponibles auprès des ateliers spécialisés.

Selon le modèle et la version du véhicule, la prise de diagnostic, située éventuellement derrière un cache, peut se trouver au niveau du plancher côté conducteur sur la face inférieure du tableau de bord ou à côté du levier de déverrouillage du capot-moteur.

Ne faites lire et remettre à zéro la mémoire d'événements que dans un atelier spécialisé.

Une fois un défaut éliminé, les informations le concernant sont effacées de la mémoire. Les autres contenus de la mémoire sont écrasés de façon continue.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme de la prise de diagnostic risque de causer des dysfonctionnements, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne procédez jamais vous-même à la lecture de la mémoire d'événements via la prise de diagnostic.
- Faites lire la mémoire d'événements via la prise de diagnostic uniquement dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

## Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 385.

Tant pendant une communication qu'en mode de veille, les téléphones mobiles émettent et captent des ondes radio qui sont également désignées sous le terme d'énergie haute fréquence. À l'heure actuelle, les ouvrages spécialisés scientifiques font observer que les ondes radio peuvent avoir une influence néfaste sur l'organisme lorsqu'elles dépassent un certain seuil limite. Les instances gouvernementales et les comités internationaux ont fixé des valeurs limites et promulgué des directives pour que le rayonnement électromagnétique émis par les téléphones mobiles reste à un niveau inoffensif pour la santé de l'être humain. Cependant, il n'existe pas de preuve scientifique fondée que les téléphones sans fil soient absolument inoffensifs.

C'est pourquoi un certain nombre d'experts appellent à une attitude préventive quant à l'utilisation de téléphones mobiles en recourant à des mesures permettant de réduire les effets du rayonnement sur l'organisme.

Lors de l'utilisation dans l'habitacle d'un téléphone mobile non raccordé à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule, il se peut que le rayonnement électromagnétique soit plus élevé que lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne extérieure intégrée ou autre.

Lorsque le véhicule est équipé d'un dispositif mains libres qui permet l'utilisation de diverses fonctions supplémentaires des téléphones mobiles compatibles avec la technologie Bluetooth®, il est conforme aux directives légales de nombreux pays qui n'autorisent l'utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule que par l'intermédiaire de ce type de dispositif.

Le dispositif mains libres installé en première monte ou le dispositif mains libres du système d'infodivertissement fourni en première monte a été conçu pour être utilisé avec des téléphones compatibles avec la technologie Bluetooth®. Les téléphones mobiles doivent se trouver dans un support adéquat ou être rangés en toute sécurité dans le véhicule. En cas d'utilisation d'un support de téléphone, veillez à ce que celui-ci soit correctement encliqueté dans la plaque de base. Ceci est la seule manière de fixer correctement le téléphone mobile au tableau de bord et de le mettre toujours à portée de mains du conducteur. Le raccordement du

téléphone mobile à une antenne extérieure s'effectue, selon le dispositif mains libres, par le biais du support de téléphone ou via une connexion Bluetooth® entre le téléphone mobile et le véhicule.

Lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne téléphonique intégrée ou à une antenne téléphonique extérieure, le rayonnement électromagnétique qui est émis par le téléphone et qui agit sur le corps humain est réduit. La qualité de la connexion est alors en outre accrue.

Lorsque le téléphone mobile est utilisé dans l'habitacle sans ce dispositif mains libres, il n'est pas correctement fixé dans le véhicule et n'est pas raccordé à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule. Le téléphone mobile n'est en outre pas rechargé par le support. Il est également probable que des communications téléphoniques en cours soient interrompues et que la qualité de la connexion soit réduite.

Un téléphone mobile ne peut être utilisé dans le véhicule que s'il est raccordé à un dispositif mains libres. Volkswagen vous recommande de recourir à une antenne extérieure si vous souhaitez utiliser un téléphone mobile à bord du véhicule.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth® SIG, Inc.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, le téléphone mobile peut être projeté à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi que dans le cas d'un accident et provoquer des blessures.

#### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Durant la marche du véhicule, le téléphone mobile ainsi que les autres appareils et accessoires de téléphone tels que les supports de téléphone, les bloc-notes et les systèmes d'infodivertissement nomades doivent toujours être correctement fixés ou rangés à l'abri, hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé du conducteur et des occupants du véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- Il est conseillé de respecter une distance minimale de 20 centimètres entre les antennes du téléphone mobile et un stimulateur cardiaque, car les téléphones mobiles sont susceptibles de perturber le fonctionnement de stimulateurs cardiaques.
- Ne portez pas le téléphone mobile allumé dans la poche de poitrine directement contre le stimulateur cardiaque.
- En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un stimulateur cardiaque ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement le téléphone mobile.

## Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur

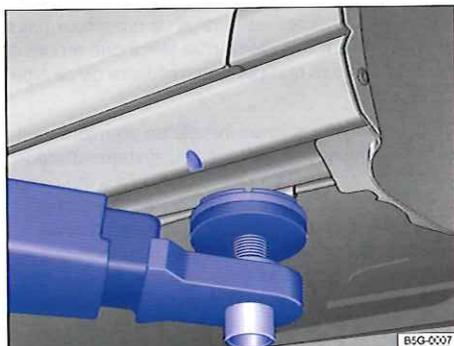


Fig. 223 Point de prise à l'avant pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric

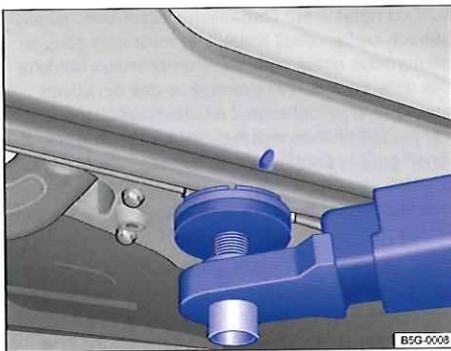


Fig. 224 Point de prise à l'arrière pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 385.

Le véhicule ne doit être soulevé qu'aux points de prise indiqués sur les figures  $\Rightarrow$  fig. 223 et  $\Rightarrow$  fig. 224. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points de prise indiqués sur les figures, il peut s'en suivre des dommages sur le véhicule  $\Rightarrow$   ainsi que des blessures graves  $\Rightarrow$  .

Il ne faut pas utiliser de ponts élévateurs à coussins fluides (ponts de réparation) pour soulever le véhicule.

Lorsque le véhicule est soulevé à l'aide d'un pont élévateur ou d'un cric, de nombreuses mesures de sécurité doivent être prises en compte. Ne soulevez jamais un véhicule avec un pont élévateur ou un cric si vous ne disposez pas des qualifications, des connaissances et de l'expérience requises à cet effet.

Informations concernant le soulèvement du véhicule avec le cric  $\Rightarrow$  page 422.

### AVERTISSEMENT

Tout soulèvement incorrect du véhicule avec un pont élévateur ou un cric peut causer des accidents et des blessures graves.

- Avant de soulever le véhicule, tenez compte de la notice d'utilisation du fabricant du pont élévateur ou du cric et, le cas échéant, des dispositions légales.
- Lors du levage du véhicule ou lorsque le véhicule est soulevé, personne ne doit se trouver à bord.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Ne soulevez le véhicule qu'aux points indiqués sur les figures  $\Rightarrow$  fig. 223 et  $\Rightarrow$  fig. 224. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points de prise indiqués, il peut tomber du pont élévateur, par ex. lors de la dépose du moteur ou de la boîte de vitesses.
- Les points de prise du véhicule présentent la plus grande surface possible et prennent appui au centre des plaques-supports du pont élévateur.
- Ne démarrez jamais le moteur lorsque le véhicule est soulevé ! Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du pont élévateur.
- Si des interventions doivent être effectuées sous le véhicule lorsqu'il est soulevé, immobilisez ce dernier sur des chandelles appropriées possédant une capacité de charge suffisante.
- N'utilisez jamais le pont élévateur comme marchepied.
- Veillez toujours à ce que le poids du véhicule ne soit pas supérieur à la capacité de charge du pont élévateur.

### MISE EN GARDE

- Ne soulevez jamais le véhicule au niveau du carter d'huile, de la boîte de vitesses, de l'essieu arrière ou de l'essieu avant.
- Lors du levage, il est impératif d'intercaler une entretoise en caoutchouc pour éviter tout endommagement du soubassement du véhicule. Veillez en outre à la mobilité des bras du pont élévateur.
- Les bras du pont élévateur ne doivent pas entrer en contact avec les bas de caisse latéraux ni avec d'autres pièces du véhicule.

# Services en ligne mobiles

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Services « Car-Net » .....	394
Programmes d'application (« Apps ») .....	396

Des informations en ligne peuvent être transmises directement au véhicule et y être intégrées par le biais des services mobiles en ligne « Car-Net » et des « programmes d'application » (Apps).

Des informations relatives aux services « Car-Net » et aux programmes d'application, à leurs conditions techniques préalables et à leur disponibilité ainsi qu'aux terminaux compatibles sont disponibles sur [www.volkswagen.com/car-net](http://www.volkswagen.com/car-net).

### Informations complémentaires et avertissements :

- ⇒ page 391, *Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure*
- ⇒ brochure *Système de navigation*
- ⇒ brochure *Autoradio, système de navigation*

### ⚠️ AVERTISSEMENT

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, le terminal mobile peut être projeté à travers l'habitacle lors de manœuvres de conduite ou de freinage soudaines ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- Durant la marche du véhicule, le terminal mobile doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Des programmes d'application ou des services « Car-Net » inappropriés ou exécutés de manière incorrecte risquent d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Volkswagen recommande d'utiliser uniquement les programmes d'application et les services « Car-Net » proposés par Volkswagen pour votre véhicule.
- Protégez le terminal mobile ainsi que ses programmes d'application de tout abus.
- Ne modifiez jamais les programmes d'application et les services « Car-Net ».
- Tenez compte de la notice d'utilisation du terminal mobile.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

L'utilisation des programmes d'application et des services « Car-Net » durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Restez toujours attentif et ayez un comportement responsable au volant.

### ⓘ MISE EN GARDE

Dans les environnements soumis à des prescriptions particulières et lorsque l'utilisation de terminaux mobiles est interdite, le terminal mobile doit systématiquement être éteint. Le rayonnement émis par le terminal mobile allumé peut provoquer des interférences sur des appareils techniques et médicaux sensibles, ce qui peut entraîner un dysfonctionnement ou un endommagement de ces appareils. ◀

## Services « Car-Net »

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 394.

On entend par services télématiques (Car-Net) – appelés ci-après services « Car-Net » – aussi bien les services d'information, par ex. les extensions de la navigation que les services relatifs au

véhicule, comme le statut du véhicule, les fonctions d'appel d'urgence et de dépannage, les fonctions de la commande confort.

La liaison radio nécessaire aux services « Car-Net » est assurée soit à l'aide d'un calculateur de première monte avec carte SIM intégrée, soit directement par le terminal mobile de l'utilisateur (par ex. téléphone mobile, lecteur de cartes SIM). ▶

À l'aide de la liaison radio, les services « Car-Net » peuvent recevoir des données en ligne, transmettre en ligne des données du véhicule ainsi que des informations supplémentaires, de nouvelles fonctions ou des extensions de fonctions du véhicules déjà existantes. « Car-Net » peut ainsi proposer à l'utilisateur ou au conducteur des fonctions d'assistance basées sur les données du véhicule combinées avec les données transmises par Internet et les données de systèmes informatiques.

L'utilisation de « Car-Net » et la connexion au réseau de téléphonie mobile nécessaire peuvent être payantes. En raison d'un volume de données éventuellement transmis, Volkswagen recommande d'utiliser un tarif de téléphone mobile avec un forfait de données. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un opérateur de téléphonie mobile.

En fonction du service, il est possible de commander ou d'exécuter « Car-Net » via le système intégré d'autoradio et de navigation, à l'aide d'un terminal mobile ou encore via un portail sur Internet ([www.volkswagen.com/car-net](http://www.volkswagen.com/car-net)) En règle générale, on accède au portail Internet via un navigateur Internet.

### Disponibilité

Il se peut que la disponibilité des services « Car-Net » soit limitée dans le temps. Ces services peuvent être modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus sans préavis.

Le contenu, l'ampleur et le fournisseur des services « Car-Net » peuvent varier et être définis en fonction du véhicule et du pays. En outre, certains services « Car-Net » dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers.

Les services « Car-Net » peuvent être soumis à certaines restrictions en fonction de la région. Un service peut donc ne pas être disponible dans toutes les régions. Cela vaut en particulier pour les pays dont la superficie est importante comme la Chine ou la Russie. La disponibilité dépend également de la couverture du réseau de chaque pays.

### Détermination de la position actuelle du véhicule

Pour effectuer certaines fonctions, plusieurs services « Car-Net » doivent connaître la position exacte du véhicule. Selon le service installé, la position actuelle du véhicule est transmise soit par le conducteur soit automatiquement au fournisseur de service. En cas de transmission automatique, il est possible de déterminer la position actuelle du véhicule à intervalles réguliers.

### Prêt ou revente du véhicule

Lorsque vous prêtez ou vendez le véhicule, le propriétaire ou le prêteur doit informer l'acheteur ou l'emprunteur des services « Car-Net » installés dans le véhicule et de leurs fonctionnements.

### Dysfonctionnements

Les points suivants peuvent entraîner l'interruption du téléchargement ou de l'exécution d'un service « Car-Net » ou l'impossibilité d'exécution d'un service installé :

- Vitesse élevée et mauvaises conditions météorologiques,
- Dans les régions où le réseau de radiocommunication mobile est insuffisant voire inexistant,
- Dans les tunnels, garages et passages souterrains,
- Dans les pays n'offrant aucun service « Car-Net »,
- Dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule,
- Batterie déchargée ou tension insuffisante,
- Si le calculateur nécessaire à l'exécution du service « Car-Net » est endommagé.

### Remplacement de l'appareil

Si le système intégré d'autoradio et de navigation de première monte ou le calculateur est endommagé ou doit être remplacé, les services « Car-Net » étant installés, rendez-vous dans un atelier spécialisé. Un nouvel enregistrement ou une activation des services « Car-Net » peut alors s'avérer nécessaire.

### Enregistrement nécessaire

Pour utiliser les services « Car-Net », il est nécessaire d'effectuer un enregistrement, une authentification ainsi qu'une activation conventionnelle. De plus amples informations sont disponibles sur Internet par l'intermédiaire du portail ([www.volkswagen.com/car-net](http://www.volkswagen.com/car-net)) ou auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Avant toute utilisation et activation des services « Car-Net », Volkswagen recommande de se faire conseiller par un Partenaire Volkswagen. Le Partenaire Volkswagen peut vous informer sur l'ampleur des services spécifiques à chaque pays ainsi que sur la compatibilité des systèmes intégrés d'autoradio et de navigation.

**Lorsqu'un service Car-net est activé pour un véhicule, le contractant est, dans le cadre de la législation en matière de protection des données, obligé d'informer chaque conducteur du véhicule que le véhicule peut recevoir et transmettre des données en ligne ! En fonction des** ▶

**services activés, les informations correspondantes doivent également être transmises au conducteur.**



Volkswagen recueille, traite, transmet et utilise les données personnelles fournies par l'utilisateur dans le respect des prescriptions légales pour garantir le bon fonctionnement et la prestation des différents services « Car-Net ». Les don-

nées ne sont pas transmises à des tiers. Les conditions d'utilisation actuelles sont disponibles sur Internet sous [www.volkswagen.com/car-net](http://www.volkswagen.com/car-net).



Pour ce qui est des services « Car-Net », il s'agit d'un système basé sur la téléphonie mobile. Si des dysfonctionnements apparaissent bien que toutes les conditions soient remplies, veuillez réutiliser le service plus tard.

## Programmes d'application (« Apps »)



**Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 394.**

De nombreux terminaux mobiles offrent la possibilité de télécharger des programmes d'applications (App). Grâce à cette application « App », il est possible d'afficher des informations supplémentaires sur le système intégré d'autoradio et de navigation de première monte ou d'activer, de commander ou de désactiver certaines fonctions dans le véhicule.

Même les programmes d'application, l'utilisation de programmes d'application et la connexion au réseau de téléphonie mobile nécessaire peuvent être payantes.

L'ampleur des programmes d'application proposés peut être variée et spécifique à chaque véhicule et à chaque pays ⇒ . Le contenu, l'ampleur et le fournisseur de programmes d'application peuvent varier. En outre, certains programmes d'application dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers. Pour utiliser les programmes d'application, il faut toujours disposer d'un réseau de radiocommunication mobile avec un signal réseau suffisamment fort pour l'échange de données.

La description du programme d'application peut être effectuée par le fournisseur respectif.

En raison de la multitude de terminaux mobiles et du rythme soutenu des avancées technologiques dans le développement des logiciels, les program-

mes d'application proposés ne sont pas compatibles avec tous les terminaux mobiles et leurs systèmes d'exploitation. Cela peut même s'appliquer aux terminaux mobiles d'une même série. Ainsi, il se peut que la version 2 d'un terminal mobile avec son système d'exploitation soit compatible tandis que la version 3 ne l'est pas.

Les programmes d'application peuvent être modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus sans préavis.

Pour exécuter les programmes d'application, il est nécessaire de disposer d'une liaison radio ou d'une liaison par câble suffisante et sans perturbations entre l'autoradio ou le système de navigation de première monte et un terminal compatible et opérationnel.



### **MISE EN GARDE**

**Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation de programmes d'application défectueux ou de mauvaise qualité, d'une programmation insuffisante des programmes d'application, d'un signal réseau de puissance insuffisante, de la perte de données lors de la transmission ou d'une mauvaise utilisation de terminaux mobiles.**

# Informations pour le consommateur

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Autocollants et plaquettes .....	397
Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents .....	398
Réception radio et antenne .....	398
Protection des composants .....	399
Informations de réparation Volkswagen .....	399
Déclaration de conformité .....	399
Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut .....	400
Déclaration de conformité pour les roues et pneus .....	400

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385
- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

### AVERTISSEMENT

Une utilisation impropre du véhicule augmente le risque d'accidents et de blessures.

- Tenez compte des dispositions légales.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

### MISE EN GARDE

Une utilisation non conforme du véhicule peut entraîner des endommagements sur le véhicule.

- Tenez compte des dispositions légales.
- Effectuez les interventions d'entretien.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

## Autocollants et plaquettes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 397.

Des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes contenant des informations importantes pour l'utilisation du véhicule sont apposés en usine dans le compartiment-moteur et sur certaines parties du véhicule, par ex. dans la trappe à carburant, sur le pare-soleil côté passager avant, dans le montant de la porte du conducteur ou dans le plancher de coffre à bagages.

- Ne retirez en aucun cas les certificats de sécurité, les autocollants et les plaquettes et ne les rendez ni inutilisables ni illisibles.
- Si des pièces de véhicules dotées de certificats de sécurité, d'autocollants et de plaquettes sont remplacées, l'atelier spécialisé doit apposer des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes similaires au même endroit sur les pièces neuves.

### Certificat de sécurité

Un certificat de sécurité apposé sur le montant de la porte du conducteur vous informe qu'au moment de sa production, le véhicule satisfait à toutes les normes de sécurité et directives de l'administration en charge de la sécurité routière du pays considéré. En supplément, le mois, l'année de production ainsi que le numéro de châssis peuvent être indiqués.

### Autocollant d'avertissement de haute tension

Près du verrouillage du capot-moteur est apposé un autocollant qui vous avertit que l'équipement électrique du véhicule se trouve sous haute tension. L'allumage du véhicule satisfait entre autres à la norme canadienne ICES-002.

## Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 397.

Le véhicule a été produit pour un pays donné et correspond aux conditions d'autorisation à la circulation de ce pays en vigueur à la date de production du véhicule.

Si vous devez utiliser le véhicule provisoirement ou pendant une courte période à l'étranger, tenez compte des remarques correspondantes ⇒ page 39, *Conduite à l'étranger*.

Si vous vendez le véhicule ou si vous l'utilisez durant une période prolongée dans un autre pays, respectez les directives légales qui s'appliquent à ce pays.

Certains équipements doivent éventuellement être ajoutés ou déposés et certaines fonctions désactivées. Les rubriques d'entretien et les types de service peuvent également être concernés. Cela vaut

en particulier lorsque le véhicule est utilisé durant une période prolongée dans une autre région climatique.

En raison des différentes bandes de fréquence à travers le monde, il est possible que l'autoradio ou le système de navigation de première monte ne fonctionne pas dans certains pays.

### MISE EN GARDE

- Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.
- Volkswagen ne peut être tenu responsable si le véhicule n'est pas, ou de manière incomplète, conforme à la législation en vigueur dans d'autres pays ou sur d'autres continents. ◀

## Réception radio et antenne



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 397.

Dans le cas de systèmes intégrés d'autoradio et navigation de première monte, l'antenne de réception radio peut être montée à différents endroits du véhicule :

- Sur la face intérieure de la glace arrière conjointement avec le dégivrage de glace arrière.
- Sur la face intérieure des glaces latérales arrière.
- Sur la face intérieure du pare-brise.
- Sur le toit du véhicule.

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces se reconnaissent par des fils métalliques fins.

### MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre les glaces ou des produits de nettoyage acides et corrosifs ainsi que d'autres produits chimiques risquent d'en-

### MISE EN GARDE (suite)

dommager les antennes situées sur la face intérieure des glaces. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

### MISE EN GARDE

En cas de montage ultérieur d'un autoradio ou d'un appareil de navigation, veillez à ce que l'amplificateur d'antenne monté de série soit compatible avec l'autoradio ou l'appareil de navigation ; si tel n'est pas le cas, utilisez un adaptateur d'antenne. L'amplificateur d'antenne risque sinon d'être détruit sous l'effet d'une surtension.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace. ◀

## Protection des composants

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 397.

Certains composants et calculateurs électroniques sont équipés en première monte d'un système de protection (par ex. l'autoradio ou le système de navigation).

Ce mécanisme de protection a été conçu pour :

- Empêcher le fonctionnement illimité de composants livrés départ usine avec le véhicule et montés ultérieurement dans d'autres véhicules (par ex. suite à un vol),
- Empêcher le fonctionnement de composants à l'extérieur du véhicule,
- Permettre la repose légitime ou le remplacement de composants et de calculateurs dans un atelier spécialisé dans le cadre d'un Service Entretien.

Emplacement	Message	Remède possible
Afficheur du combiné d'instruments	SAFE CP	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
Afficheur de l'autoradio ou du système de navigation	<b>Protection des composants : système d'infodivertissement actuellement disponible de manière restreinte. Veuillez mettre le contact d'allumage.</b>	Mettez le contact d'allumage. Si la protection des composants ne se désactive pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

## Informations de réparation Volkswagen

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 397.

Vous pouvez acheter les informations Service Volkswagen et les informations officielles de réparation Volkswagen aux adresses suivantes :

**Clients en Europe, en Asie, en Australie, en Afrique, en Amérique centrale et du Sud**

Veuillez vous adresser à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé ou encore commander la documentation correspondante sur [www.erwin.volkswagen.de](http://www.erwin.volkswagen.de).

### AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.

## Déclaration de conformité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 397.

Le constructeur respectif déclare par la présente qu'au moment de la production du véhicule, les produits suivants répondent aux exigences fondamentales et autres directives et lois importantes, notamment FCC Part 15.19, FCC Part 15.21 et RSS-Gen Issue 1 :

### Équipements radiocommandés

- Antidémarrage électronique.
- Clé du véhicule.
- Radiocommande du chauffage stationnaire.
- Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.
- Régulateur de distance (ACC)
- Détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré

## Équipements électriques

- Prise de courant 12 volts.

## Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 397.

### Reprise des véhicules hors d'usage

Volkswagen a déjà pris les dispositions nécessaires pour le moment où le véhicule sera confié à une filiale de valorisation écologique. Des réseaux denses de systèmes de récupération dans de nombreux états européens sont prêts à prendre en charge le véhicule hors d'usage. Une fois la récupération effectuée, un certificat de valorisation vous sera remis pour attester la réalisation en bonne et due forme de la valorisation écologique.

La reprise du véhicule hors d'usage est par principe gratuite, sous réserve du respect des directives légales en vigueur sur le plan national.

Pour obtenir d'autres informations sur la reprise et la valorisation des véhicules hors d'usage, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

### Mise au rebut

Si le véhicule ou des composants du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture sont mis au rebut, il faut impérativement respecter les directives de sécurité en vigueur. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Non valable en Chine et en Russie

## Déclaration de conformité pour les roues et pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 397.

Les pneus montés sur le véhicule répondent aux exigences de la norme BIS et correspondent aux directives du Central Motor Vehicle Rules (CMVR), 1989.

# Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle .....	401
Catalyseur .....	402
Filtre à particules .....	403

### Informations complémentaires et avertissements :

- Activation ⇒ page 197
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 321
- Carburant ⇒ page 327
- Huile-moteur ⇒ page 336
- Batterie ⇒ page 347
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications (informations enregistrées dans les calculateurs) ⇒ page 385
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 451

### AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement viennent très chaudes. Celles-ci peuvent provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule comme des herbes sèches.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

## Témoins de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 401.

Allumé	Cause possible	Remède
	Gestion du moteur perturbée (Electronic Power Control).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
	Régime moteur limité a)	Le régime moteur est automatiquement limité au régime indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur est ainsi protégé contre tout risque de surchauffe. La limitation du régime est annulée dès que la température du moteur ne se situe plus dans une plage de température critique et que vous levez brièvement le pied de l'accélérateur. Si la limitation du régime a été déclenchée suite à un dysfonctionnement de la gestion moteur, le témoin de contrôle EPC s'allume en plus. Dans ce cas, faites contrôler immédiatement le moteur dans un atelier spécialisé. Veillez à ce que le régime n'augmente pas au-delà de la limite indiquée, par ex. lorsque vous rétrogradez. Dans ce cas, faites contrôler immédiatement le moteur dans un atelier spécialisé.
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage	⇒ page 189.

Cause possible	Remède
Dysfonctionnement du catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.
Filtere à particules obstrué par de la suie <sup>a)</sup>	Roulez à au moins 70 km/h (45 mph) pendant environ 15 minutes en 4 <sup>e</sup> (boîte mécanique) ou sur le rapport D (boîte automatique). Respectez les limitations de vitesse en vigueur ⇒ ⚠. Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas par la suite, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

page couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Cause possible	Remède
Gestion du moteur perturbée (moteur diesel).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
Ratés de combustion endommageant le catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.

oment où vous mettez le contact d'allumage, ns témoins d'alerte et de contrôle s'allument ement pour un contrôle de fonctionnement. Ils nignent au bout de quelques secondes.

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Ne mettez pas en danger d'autres usagers de la route.

**! MISE EN GARDE**

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

**i** Tant que les témoins de contrôle  ou  sont allumés, vous devez vous attendre à un dysfonctionnement du moteur, à une consommation accrue de carburant ainsi qu'à une réduction de la performance du moteur.

**AVERTISSEMENT**

Tenez compte des dispositions légales du code de la Route pour nettoyer le filtre à particules.

Ne suivez la recommandation pour la conduite que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent.

**catalyseur**

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant la page 401.

Le catalyseur sert au traitement des gaz d'échappement et permet ainsi de réduire les émissions polluantes dans les gaz d'échappement. Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du catalyseur du moteur à essence :

- Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.

- Ne versez pas une quantité excessive d'huile dans le moteur ⇒ page 336.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage ⇒ page 447.

Si vous constatez en cours de route des ratés d'allumage, une perte de puissance ou une instabilité de fonctionnement du moteur, réduisez immédiatement votre vitesse et faites contrôler votre véhicule par un atelier spécialisé. Du carburant imbrûlé risquerait autrement de parvenir dans le système d'échappement et par conséquent d'être rejeté dans l'atmosphère. Par ailleurs, le catalyseur risquerait également d'être endommagé par surchauffe !

 Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système

d'épuration des gaz fonctionne de façon irrégulière. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.

Non valable en Chine

## Filtre à particules

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 401.

Le filtre à particules filtre les particules de suie des gaz d'échappement. Ces particules s'accumulent dans le filtre pour y être brûlées périodiquement à des températures élevées (**Régénération**). La chaleur provoquée peut réchauffer le compartiment-moteur.

La régénération peut entraîner des bruits, des dégagements d'odeurs et un post-fonctionnement du ventilateur de radiateur indépendamment de la température extérieure, même après avoir arrêté le moteur.

Pour favoriser la régénération du filtre à particules, Volkswagen recommande d'éviter de faire en permanence de courts trajets. En outre, le régime moteur augmente pendant la marche sur les véhicules avec boîte automatique. Le témoin de contrôle  ne s'allume pas lors de cette opération.

Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du filtre à particules :

- Ravitaillez-vous uniquement avec du gazole faible teneur en soufre ⇒ page 327.
- N'utilisez jamais de biodiesel, de l'essence ou du mazout.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas une quantité excessive d'huile dans le moteur ⇒ page 336.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage ⇒ page 447.

 Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irrégulière. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.

# ites-le vous-même

## conseils pratiques

### Questions et réponses

lors de l'utilisation du véhicule, vous soupçon-  
nez un éventuel dysfonctionnement ou un endom-  
agement du véhicule, veuillez lire et suivre les  
conseils suivants avant de vous rendre chez un

Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spéciali-  
sé. Les mots-clés « particularités » ou « liste de  
contrôle » peuvent également vous aider.

Particularité	Causes possibles, entre au- tres.	Remède possible
Le moteur ne démarre pas	La batterie est déchargée.	– Effectuez un démarrage de fortune ⇒ page 447. – Rechargez la batterie ⇒ page 347.
	Vous n'avez pas utilisé la bonne clé du véhicule.	Utilisez une clé de véhicule valable ⇒ page 47.
	La réserve de carburant est in- suffisante.	Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 321.
Fumée se dégageant de l'aile.	Chauffage stationnaire en mar- che.	Désactivez le chauffage stationnaire ⇒ page 315.
	Réchauffeur additionnel fonction- nant au carburant en marche.	Aucun remède ⇒ page 328.
Vous ne parvenez pas à verrouiller ou à déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule	– La pile de la clé du véhicule est déchargée. – Vous êtes trop éloigné du véhi- cule. – Les touches sont comman- dées en dehors de la zone de portée.	– Remplacez la pile ⇒ page 47. – Rapprochez-vous du véhicule. – Synchronisez la clé du véhicule ⇒ page 47. – Verrouillez ou déverrouillez manuelle- ment le véhicule ⇒ page 409.
	Moteur froid, systèmes d'assis- tance au freinage, régulateur de distance (ACC), verrouillage électronique de la colonne de di- rection, frein de stationnement électronique, fonction Auto Hold, chauffage stationnaire.	Reportez-vous au terme « Bruits » dans l'index de la brochure.
Comportement routier anor- mal.	Les systèmes d'aide à la condui- te sont activés.	Reportez-vous au terme « Systèmes d'ai- de à la conduite » dans l'index de la bro- chure.
	La boîte à double embrayage DSG® surchauffe.	Stoppez immédiatement le véhicule ⇒ page 204.
Lors du déverrouillage, les rétroviseurs extérieurs se déplacent.	Les réglages confort sont enre- gistrés.	Modifiez les réglages confort ⇒ page 33.
Vous ne parvenez pas à ré- gler les sièges avant électri- quement.	La batterie est déchargée.	Rechargez la batterie ⇒ page 347.
	Fusible grillé.	Contrôlez le fusible et remplacez-le si né- cessaire ⇒ page 431. ▶

Particularité	Causes possibles, entre autres.	Remède possible
Absence de cric, de roue de secours ou de kit de crevaillon dans le véhicule	Équipement dépendant de la version du véhicule. Le véhicule est équipé de pneus à roulage à plat.	Il n'y a pas de remède direct possible, car cela dépend de l'équipement. Adressez-vous si nécessaire à un Partenaire Volkswagen ⇒ page 414.
La protection volumétrique déclenche une fausse alarme.	– Les glaces ou le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique sont ouverts. – Le pendentif suspendu au rétroviseur intérieur bouge. – Le téléphone mobile vibre dans le véhicule.	Éliminez les risques de fausses alarmes ⇒ page 59.
Les fonctions ne sont pas comme la notice d'utilisation les décrit.	Des réglages ont été effectués dans le système d'information Volkswagen.	Contrôlez et réinitialisez les fonctions sur les réglages d'usine si nécessaire ⇒ page 27.
La chaussée n'est pas correctement éclairée.	– Le projecteur a été réglé pour une circulation à gauche ou à droite. – Projecteurs non réglés correctement – Ampoules défectueuses. – Feux de croisement éteints.	– Adaptez les projecteurs pour une circulation à gauche ou à droite ⇒ page 120. – Réglez le site des projecteurs ⇒ page 120. – Changez les ampoules ⇒ page 437. – Allumez les feux de croisement ⇒ page 120.
Les consommateurs électriques ne fonctionnent pas.	Faible état de charge de la batterie. Réserve de carburant insuffisante.	Rechargez la batterie ⇒ page 347. Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 321.
	Fusible grillé.	Contrôlez le fusible et remplacez-le si nécessaire ⇒ page 431.
	– Courts trajets – Fonctionnement irrégulier de l'accélérateur	– Évitez les trajets courts. – Anticipez. – Accélérez de manière régulière.
	Consommateurs électriques activés.	Désactivez les consommateurs dont vous n'avez pas besoin.
	Dysfonctionnement de la gestion moteur.	Faites éliminer le dysfonctionnement ⇒ page 401.
	Pression de gonflage des pneus trop faible.	Adaptez la pression de gonflage des pneus ⇒ page 368.
	Conduite en montagne.	Il n'y a pas de remède direct possible.
	Conduite avec remorque ou galerie porte-bagages.	– Contrôlez l'utilisation. – Déposez en cas de non-utilisation.
	Conduite avec charge utile élevée.	Il n'y a pas de remède direct possible.
	Conduite avec un régime moteur élevé.	Sélectionnez un rapport supérieur.

La consommation de carburant est plus élevée que ce qui est indiqué.

## In cas d'urgence

### Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Protection des occupants et du véhicule	406
Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur	408

### Informations complémentaires et avertissements :

- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409
- Outillage de bord ⇒ page 414
- Changement de roue ⇒ page 419

### AVERTISSEMENT

Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route.

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de verrouiller toutes les portes en toute sécurité en situation d'urgence. Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes handicapées ou dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Ils risquent sinon d'être enfermés dans le véhicule en situation d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

## Protection des occupants et du véhicule



Fig. 225 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche du signal de détresse

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 406.

Veillez respecter les dispositions légales concernant la sécurisation d'un véhicule en panne. Dans de nombreux pays, il est par ex. obligatoire d'activer le signal de détresse et de porter un gilet rétro-réfléchissant ⇒ page 408.

### Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué ⇒  :

1. Garez votre véhicule en toute sécurité à une distance suffisante de la circulation et sur une surface appropriée ⇒ .
2. Activez le signal de détresse à l'aide de la touche  ⇒ fig. 225.
3. Actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 207.
4. Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position P ⇒ page 197.
5. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur ⇒ page 189.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité.

## Liste de contrôle (suite)

7. Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
8. Mettez en place le triangle de présignalisation, afin que le véhicule soit bien visible des autres usagers de la route.
9. Laissez refroidir suffisamment le moteur et faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Lorsque le signal de détresse est activé, pendant le remorquage par ex., un changement de direction ou de voie peut être affiché quand le clignotant est activé. Le signal de détresse s'interrompt temporairement.

**Le signal de détresse doit être activé par exemple :**

- Si les véhicules qui vous précèdent freinent subitement ou si vous rencontrez un embouteillage, afin d'avertir les véhicules qui vous suivent.
- S'il s'agit d'un cas d'urgence.
- Si le véhicule tombe en panne.
- Remorquage ou démarrage par remorquage.

Veillez toujours respecter la réglementation locale sur l'utilisation du signal de détresse.

Si le signal de détresse ne fonctionne pas, vous devez utiliser d'autres moyens autorisés par la loi pour signaler votre véhicule en panne aux autres usagers de la route.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

**La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.**

### **⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

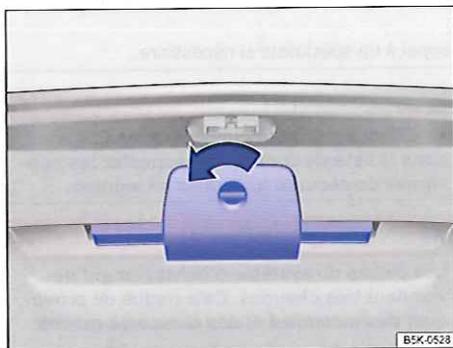
### **⚠ AVERTISSEMENT**

**Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.**

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant.

**i** La batterie se décharge si le signal de détresse reste activé durant une période prolongée – même si le contact d'allumage est coupé.

**i** Sur certains véhicules, en cas de freinage d'urgence à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mph), les feux stop peuvent clignoter afin d'avertir les véhicules qui vous suivent. Si vous continuez de freiner, le signal de détresse s'active automatiquement à une vitesse inférieure à env. 10 km/h (6 mph). Les feux stop sont allumés en permanence. Durant l'accélération, le signal de détresse se désactive automatiquement. ◀



**Fig. 226** Dans le hayon : support du triangle de présignalisation

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 406.

### Gilet rétro-réfléchissant

Selon l'équipement, des rangements peuvent être prévus dans les revêtements de portes avant pour placer un gilet rétro-réfléchissant → page 9.

### Triangle de présignalisation

Le hayon étant ouvert, tournez la fermeture du support de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → fig. 226 (flèche), abaissez le support et retirez le triangle de présignalisation.

### Kit de premiers secours

Un kit de premiers secours peut se trouver dans un rangement ou un logement prévu dans le coffre à bagages ou sous le plancher du coffre à bagages.

Le kit de premier secours doit être conforme aux exigences légales. Respectez la date de péremption du contenu.

### Extincteur

Un extincteur peut être rangé dans une fixation située au plancher à l'avant du siège du passager avant.

L'extincteur doit être conforme à la législation en vigueur, il doit toujours être en bon état de fonctionnement et contrôlé régulièrement. Veuillez vous reporter à la marque de contrôle sur l'extincteur.

### AVERTISSEMENT

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou encore d'accidents, et causer des blessures graves.

- Fixez correctement l'extincteur, le kit de premiers secours, le gilet rétro-réfléchissant ainsi que le triangle de présignalisation dans leurs logements.

# Fermeture ou ouverture d'urgence

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur .....	410
Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière .....	410
Déverrouillez d'urgence le hayon .....	411
Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable .....	411
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur .....	412

En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les portes verrouillées se déverrouillent automatiquement de manière à permettre l'accès des secouristes à l'intérieur du véhicule.

En cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller et partiellement déverrouiller les portes et le hayon manuellement.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 47
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51
- Portes ⇒ page 61
- Hayon ⇒ page 63
- En cas d'urgence ⇒ page 406

### AVERTISSEMENT

Toute fermeture ou ouverture d'urgence accidentelle peut causer des blessures graves.

- Sur un véhicule fermé de l'extérieur, les portes et glaces ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

### AVERTISSEMENT

La zone de fonctionnement des portes et du hayon est dangereuse et peut entraîner des blessures.

- N'ouvrez ou ne fermez les portes et le hayon que si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

### MISE EN GARDE

Lorsque vous effectuez une fermeture ou une ouverture d'urgence, déposez les pièces avec précaution et reposez-les correctement pour éviter que le véhicule ne soit endommagé. <

## Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur

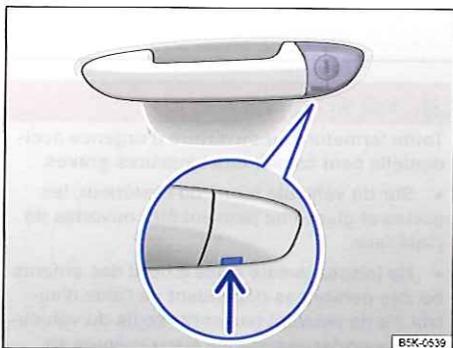


Fig. 227 Poignée de porte du conducteur : barillet masqué.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 409.

En cas de verrouillage manuel, toutes les portes sont généralement verrouillées. En cas de déverrouillage manuel, seule la porte du conducteur est déverrouillée. Tenez compte des informations relatives à l'alarme antivol  $\Rightarrow$  page 51.

- Dégagez le panneton de la clé du véhicule  $\Rightarrow$  page 47.
- Insérez le panneton par le bas dans l'ouverture du cache de la poignée de porte du conducteur  $\Rightarrow$  fig. 227 (flèche) puis retirez le cache en le soulevant par le bas. Tirez en même temps sur la poignée de porte.
- Insérez le panneton dans le barillet et verrouillez ou déverrouillez le véhicule.

### Particularités lors du déverrouillage :

- L'alarme antivol reste activée lorsque le véhicule est déverrouillé. Mais l'alarme n'est pas encore déclenchée  $\Rightarrow$  page 51.
- Si vous ouvrez la porte du conducteur, l'alarme se déclenche.
- Mettez le contact d'allumage. Au moment où vous mettez le contact d'allumage, l'antidémarrage électronique détecte une clé de véhicule valable et désactive l'alarme antivol.

 Le panneton ne permet pas d'activer l'alarme antivol lors du verrouillage manuel du véhicule  $\Rightarrow$  page 51. ◀

## Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière



Fig. 228 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage d'urgence masqué par un joint en caoutchouc.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 409.

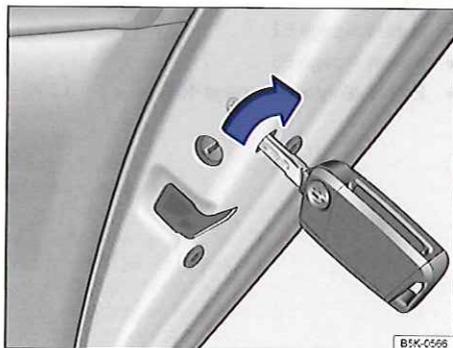


Fig. 229 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage d'urgence du véhicule à l'aide de la clé du véhicule

Vous pouvez verrouiller manuellement la porte du passager avant et les portes arrière. L'alarme antivol n'est pas activée dans ce cas. ▶

- Ouvrez la porte.
- Retirez le joint en caoutchouc sur le chant de la porte. Le joint est repéré par un cadenas Ⓞ ⇒ fig. 228.
- Dégagez le panneton de la clé du véhicule ⇒ page 47.
- Insérez le panneton dans la fente située derrière l'ouverture et, pour la porte droite, tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre ⇒ fig. 229 (flèche) ; procédez de manière analogue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la porte gauche.

- Remettez le joint en caoutchouc en place et fermez entièrement la porte.
- Vérifiez que la porte est bien verrouillée.
- Le cas échéant, effectuez cette procédure sur les autres portes.
- Faites contrôler sans délai le véhicule dans un atelier spécialisé.

 Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le cas échéant, il faut tirer deux fois sur le levier d'ouverture de porte ⇒ page 51. ◀

## Déverrouillez d'urgence le hayon



**Fig. 230** Dans le hayon : ouverture du support du triangle de présignalisation

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 409.

- Éventuellement, escamotez le dossier de la banquette arrière ⇒ page 149.
- Retirez les bagages pour pouvoir accéder de l'intérieur au hayon.
- Tournez la fermeture du support du triangle de présignalisation de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ⇒ fig. 230 (flèche).



**Fig. 231** Dans le coffre à bagages : déverrouillage du hayon

- Ouvrez le support du triangle de présignalisation puis retirez le triangle de présignalisation.
- Dégagez le panneton de la clé du véhicule ⇒ page 47.
- Insérez le panneton dans l'ouverture prévue dans le hayon ⇒ fig. 231 puis poussez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche. Poussez ensuite le hayon vers l'extérieur jusqu'à ce qu'il s'ouvre. ▶

## Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 409.

En cas d'accident entraînant le déclenchement de sacs gonflables, le véhicule se déverrouille à tous les niveaux.

Selon son degré d'endommagement, le véhicule peut être verrouillé après l'accident comme suit. ▶

Fonction	Mesure à prendre
Verrouillage du véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Coupez le contact d'allumage.</li> <li>– Ouvrez et fermez une fois l'une des portes du véhicule.</li> <li>– Appuyez sur la touche de verrouillage centralisé  =&gt; page 51.</li> </ul>
Verrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Coupez le contact d'allumage.</li> <li><b>OU</b> : retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.</li> <li>– Ouvrez une fois l'une des portes du véhicule.</li> <li>– Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule =&gt; page 51.</li> </ul>

## Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur



Fig. 232 Dépose du cache de la grille de guidage

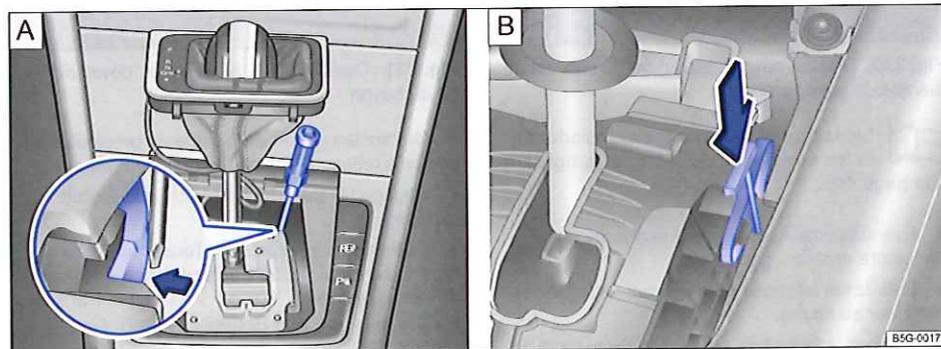


Fig. 233 Sous le cache de la grille de guidage : déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur (variante 1) et (variante 2)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 409.

Si, en cas de panne de courant, vous devez manœuvrer le véhicule ou le remorquer, le levier sélecteur doit être amené en position N à l'aide du dispositif de déverrouillage d'urgence (par ex. dans le cas d'une batterie déchargée).

Vu dans le sens de la marche, le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sur le côté droit, sous le cache de la grille de guidage.

### Opérations préalables

- Activez le frein de stationnement électronique. S'il n'est pas possible d'activer le frein de stationnement électronique, utilisez d'autres moyens pour immobiliser le véhicule.
- Coupez le contact d'allumage.

### Dépose du cache de la grille de guidage

- Tirez avec précaution le cache vers le haut dans la zone du soufflet du levier sélecteur, les câbles électriques restant branchés → fig. 232.
- Rabattez le cache vers le haut par dessus le levier sélecteur → ▲.

### Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur (variante 1)

- À l'aide de la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord, poussez avec précaution le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche → fig. 233 A et maintenez-le dans cette position.
- Enfoncez la touche de blocage située à l'avant du pommeau du levier sélecteur et amenez le levier sélecteur en position N.
- Une fois le déverrouillage d'urgence effectué, enfoncez avec précaution le cache dans la console centrale en veillant à ce que les câbles électriques soient correctement positionnés.

### Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur (variante 2)

- Poussez le levier de déverrouillage → fig. 233 B dans le sens de la flèche et maintenez-le dans cette position.
- Enfoncez la touche de blocage située à l'avant du pommeau du levier sélecteur et amenez le levier sélecteur en position N.
- Une fois le déverrouillage d'urgence effectué, enfoncez avec précaution le cache dans la console centrale en veillant à ce que les câbles électriques soient correctement positionnés.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne dégagez jamais le levier sélecteur de la position P tant que le frein de stationnement électronique est désactivé. En montée et en descente, le véhicule pourrait sinon se mettre en mouvement inopinément et provoquer des accidents et des blessures graves.

### ⚠ MISE EN GARDE

Si vous laissez rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse (par ex. en cas de remorquage) alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur se trouve en position N, vous risquez d'endommager la boîte automatique. ◀

# Outillage de bord

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Logement .....	414
Composants .....	415

Lors de la sécurisation du véhicule en cas de panne, veuillez tenir compte de la législation en vigueur dans le pays respectif.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Coffre à bagages ⇒ page 149
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- En cas d'urgence ⇒ page 406
- Changement de roue ⇒ page 419
- Kit de crevaison ⇒ page 426

### ⚠ AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord, le kit de crevaison ou la roue de secours ne sont pas correctement attachés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- Veuillez toujours à ce que l'outillage de bord, le kit de crevaison et la roue de secours ou la roue d'urgence soient fixés en toute sécurité dans le coffre à bagages.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Un outillage de bord inapproprié ou endommagé peut provoquer des accidents et des blessures.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.

## Logement



Fig. 234 Dans le coffre à bagages : plancher de coffre à bagages relevé

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 414.

L'outillage de bord, la roue de secours, la roue d'urgence ou le kit de crevaison peuvent se trouver à différents endroits du véhicule, par ex. dans le rangement latéral du coffre à bagages ou sous le plancher de coffre à bagages ⇒ fig. 234.

- Éventuellement, décrochez le filet à bagages ⇒ page 149.
- Saisissez la poignée concave du plancher de coffre à bagages puis soulevez le plancher de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux (flèches).

### ⓘ MISE EN GARDE

Lors de la fermeture du plancher de coffre à bagages, veuillez toujours à le guider jusqu'en bas sans le laisser tomber. Les revêtements ou le plancher de coffre à bagages risqueraient sinon d'être endommagés.

📌 Ramenez le cric en position initiale après utilisation, afin de pouvoir le ranger en toute sécurité.

## Composants

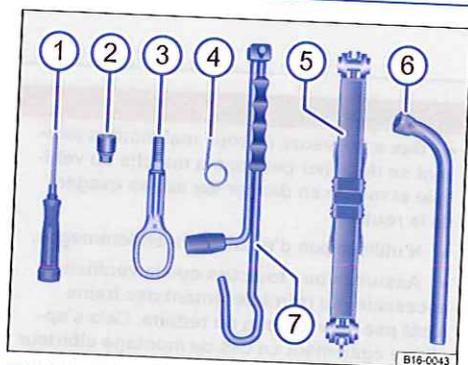


Fig. 235 Composants de l'outillage de bord

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 414.

Les outils compris dans l'outillage de bord sont fonction de l'équipement du véhicule. Les paragraphes suivants décrivent l'étendue maximale de fourniture de l'outillage de bord.

Composition de l'outillage de bord ⇒ fig. 235

- ① Tournevis avec six pans creux dans le manche pour tourner les boulons de roue desserrés. La lame du tournevis est réversible. Le tournevis se trouve le cas échéant sous la clé démonte-roue.
- ② Adaptateur pour boulon antivol de roue dans le véhicule, parmi l'outillage de bord. Le **numéro de code** du boulon antivol de roue est gravé sur la face avant de l'adaptateur. En cas de perte, vous pouvez vous procurer un adaptateur de rechange en indiquant ce numéro. Notez le numéro de code du boulon antivol de roue et conservez-le hors du véhicule dans un endroit sûr.
- ③ Éillet de remorquage vissable.
- ④ Étrier métallique pour retirer les enjoliveurs centraux, les enjoliveurs de roue pleins ou les capuchons des boulons de roue.
- ⑤ Cric. Avant de remettre le cric dans l'élément en mousse, rétractez entièrement sa griffe à la manivelle.
- ⑥ Clé démonte-roue.
- ⑦ Manivelle

# Enjoliveurs de roue

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Enjoliveur central .....	416
Enjoliveur de roue plein .....	417
Capuchons des boulons de roue .....	418

### Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351
- Outillage de bord ⇒ page 414
- Changement de roue ⇒ page 419

### ⚠ AVERTISSEMENT

Des enjoliveurs de roue inappropriés et un montage incorrect des enjoliveurs de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des enjoliveurs de roue mal montés peuvent se détacher pendant la marche du véhicule et mettre en danger les autres usagers de la route.
- N'utilisez pas d'enjoliveurs endommagés.
- Assurez-vous toujours que la ventilation nécessaire au refroidissement des freins n'est pas interrompue ou réduite. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur d'enjoliveurs de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

### ⚠ MISE EN GARDE

Déposez avec précaution les enjoliveurs et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.

## Enjoliveur central



Fig. 236 Extraction de l'enjoliveur central en tirant



Fig. 237 Retrait de l'enjoliveur central par un mouvement de rotation

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 416.

Selon la version, l'enjoliveur central peut être extrait en le tirant ⇒ fig. 236 ou retiré par un mouvement de rotation ⇒ fig. 237.

### Véhicules avec enjoliveur central extractible

- Pour retirer l'enjoliveur, prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord et accrochez-le dans un alésage de l'enjoliveur ⇒ fig. 236.
- Détachez l'enjoliveur dans le sens de la flèche.
- Pour le mettre en place Comprimez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

### Véhicules avec enjoliveur central extractible par mouvement de rotation

- Pour le retirer, tournez l'enjoliveur central vers la gauche ou vers la droite jusqu'à ce qu'il se dégage de la jante ⇒ fig. 237.
- Passez votre main derrière l'un des rayons et retirez l'enjoliveur central.

- Pour le mettre en place Placez l'enjoliveur central au milieu de la jante.
- Comprimez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

## Enjoliveur de roue plein

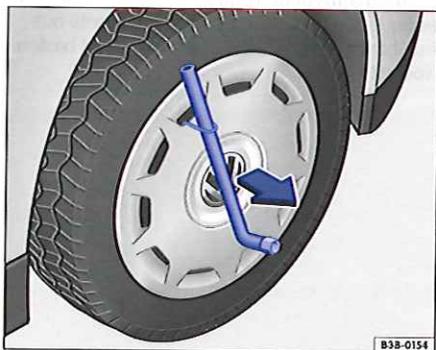


Fig. 238 Retrait de l'enjoliveur de roue plein.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 416.

### Retrait de l'enjoliveur de roue plein

- Prenez la clé démonte-roue et l'étrier métallique dans l'outillage de bord ⇒ page 414.
- Accrochez l'étrier métallique dans un des évidements de l'enjoliveur de roue plein.
- Faites passer la clé démonte-roue à travers l'étrier métallique ⇒ fig. 238 et retirez l'enjoliveur de roue plein dans le sens de la flèche.

### Repose de l'enjoliveur de roue plein

Avant de remettre en place l'enjoliveur de roue plein, vous devez visser le boulon antivol de roue en position ⇒ fig. 241 ② ou ③. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

L'enjoliveur de roue plein doit être enfoncé sur la jante de telle sorte que la découpe de valve se trouve au-dessus de la valve du pneu ⇒ fig. 241 ①. Lorsque vous remettez en place l'enjoliveur de roue plein, veillez à ce qu'il s'encliquette correctement sur toute sa circonférence.

## Capuchons des boulons de roue.



Fig. 239 Retrait des capuchons des boulons de roue.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 416.

- Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord ⇒ page 414.
- Faites passer l'étrier métallique à travers l'ouverture du capuchon ⇒ fig. 239 et retirez-le dans le sens de la flèche.

Les capuchons servent à protéger les boulons de roue et doivent être remis en place après le changement de la roue.

Le **boulon antivol de roue** possède un capuchon spécifique. Ce capuchon ne peut être monté que sur un boulon antivol de roue et non sur un boulon de roue classique. ◀

# Changement de roue

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Mesures préalables au changement d'une roue .....	420
Boulons de roue .....	420
Soulèvement du véhicule à l'aide du cric .....	422
Dépose du caisson de graves .....	424
Changement de roue .....	424
Après le changement de roue .....	425

Certaines versions ou certains modèles de véhicules sont livrés départ usine sans cric ni clé démon-te-roue. Dans ce cas, faites remplacer la roue par un atelier spécialisé.

Le cric livré départ usine n'est conçu que pour le changement d'une seule roue dont le pneu est endommagé et doit être remplacé. Si les deux pneus d'un côté du véhicule ou si les deux pneus d'un es-sieu ou encore si tous les pneus sont endomma-gés, faites appel à un spécialiste.

N'effectuez un changement de roue que si le véhi-cule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes fa-milliarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez de l'outil-lage approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 47
- Système de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 301
- Roues et pneus ⇒ page 368
- En cas d'urgence ⇒ page 406
- Outillage de bord ⇒ page 414
- Enjoliveurs de roue ⇒ page 416

### AVERTISSEMENT

Un changement de roue peut s'avérer dange-reux, surtout si vous l'effectuez au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessu-res graves, tenez compte de ce qui suit :

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distan-ce de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir changer la roue.
- Lors du changement de roue, tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- N'effectuez le changement de roue que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécia-liste.
- Lorsque vous changez une roue, utilisez toujours des outils appropriés et en bon état.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de dépla-cement involontaire du véhicule.
- Après avoir changé une roue, vérifiez im-médiatement le couple de serrage des bou-lons de roue à l'aide d'une clé dynamométri-que en parfait état de fonctionnement.
- Après le changement d'une roue, procé-dez immédiatement à une nouvelle initialisa-tion du système de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 301.

## Mesures préalables au changement d'une roue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 419.

### Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au changement de roue  :

1. En cas de crevaison, garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Actionnez le frein de stationnement électronique  $\Rightarrow$  page 207.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position **P**  $\Rightarrow$  page 197.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur  $\Rightarrow$  page 189.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse  $\Rightarrow$  page 197.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Calez la roue du côté opposé avec une pierre ou un objet similaire.
8. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la correctement.
9. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
10. Si nécessaire, déposez le caisson de graves  $\Rightarrow$  page 424.
11. Retirez la roue de secours ou la roue d'urgence et l'outillage de bord du coffre à bagages.
12. Retirez les enjoliveurs de roue  $\Rightarrow$  page 416.

### AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

## Boulons de roue



Fig. 240 Changement de roue : desserrage des boulons de roue

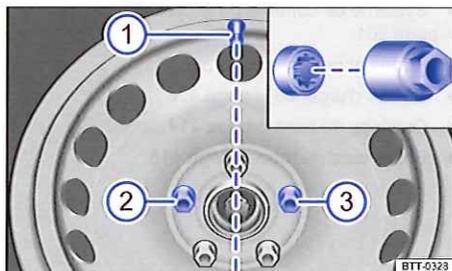


Fig. 241 Changement de roue : valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon de roue antivibr ② ou ③.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 419.

Utilisez exclusivement la clé démonte-roue du véhicule pour desserrer les boulons de roue.

Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.

Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez prudemment avec le pied sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, retenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'équilibre.

### Desserrage des boulons de roue

- Engagez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur le boulon de roue  $\Rightarrow$  fig. 240.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre  $\Rightarrow$  .

### Desserrage du boulon antivol de roue

- Sortez de l'outillage de bord l'adaptateur pour boulons antivol de roue.
- Enfoncez l'adaptateur jusqu'en butée dans le boulon antivol de roue.
- Enfoncez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur l'adaptateur.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre  $\Rightarrow$  .

### Remarques importantes sur les boulons de roue

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter aux roues montées en usine. C'est pourquoi, chaque fois que vous passez à d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue correspondants possédant la longueur et la forme de ca-lotte correctes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent.

Dans certaines circonstances, vous ne devez pas utiliser de boulons de roue provenant d'un même modèle de véhicule.

En cas de roue avec enjoliveur de roue plein, le boulon antivol de roue doit être vissé sur la position  $\Rightarrow$  fig. 241  ou , en fonction de la position de la valve du pneu . Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

### Couple de serrage des boulons de roue

Pour les jantes en acier et en alliage léger, le couple de serrage prescrit pour les boulons de roue est de **120 Nm**. Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

**Avant de contrôler** le couple de serrage, vous devez remplacer les boulons de roue corrodés et difficiles à visser et nettoyer les taraudages du moyeu de roue.

Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils risqueraient de se desserrer en cours de route, même s'ils ont été serrés au couple prescrit.

### AVERTISSEMENT

Des boulons de roue non serrés correctement risquent de se desserrer pendant la conduite et provoquer des accidents, des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- N'utilisez que des boulons de roue correspondant aux jantes.
- N'utilisez jamais de boulons de roues différents.
- Les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue doivent être propres, ne pas gripper et être exempts d'huile ou de graisse.
- Pour desserrer et fixer les boulons de roue, n'utilisez que la clé démonte-roue livrée avec le véhicule.
- Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils risqueraient de se desserrer en cours de route, même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Ne desserrez jamais les assemblages visés sur les jantes avec anneaux de jantes visés.
- Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et les jantes peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage fortement majoré peut endommager les boulons de roue ou les taraudages.

## Soulèvement du véhicule à l'aide du cric



Fig. 242 Points de prise du cric

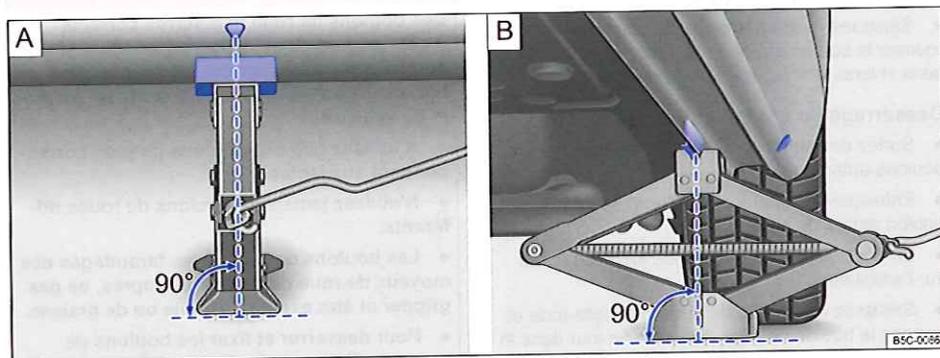


Fig. 243 Positionnement du cric à l'arrière, du côté gauche du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 419.

Le véhicule ne doit être soulevé qu'aux points de prise du cric.

Positionnez le cric uniquement sur les points de prise indiqués (repères dans la carrosserie)  $\Rightarrow$  fig. 242. Un point de prise se trouve à côté de chacune des roues  $\Rightarrow$  .

### Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué  $\Rightarrow$   :

1. Choisissez une surface plane et solide pour le levage du véhicule.
2. Coupez le moteur. Passez une vitesse (véhicules avec boîte mécanique) ou mettez le levier sélecteur en position P (véhicules avec boîte automatique)  $\Rightarrow$  page 197 puis actionnez le frein de stationnement électronique  $\Rightarrow$  page 207.
3. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales pliantes ou autres objets appropriés.
4. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la correctement.
5. Desserrez les boulons de la roue à remplacer  $\Rightarrow$  page 420.

## Liste de contrôle (suite)

6. Cherchez sous le véhicule le point de prise du cric → fig. 242 qui se trouve le plus près possible de la roue à changer.
7. Accrochez la manivelle → fig. 235 ⑦ dans son logement sur le cric → fig. 235 ⑤.
8. Déployez le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le point de prise du véhicule.
9. Assurez-vous que toute la surface du pied du cric porte bien sur le sol et que le pied du cric se trouve bien verticalement sous le point de prise → fig. 243.
10. Ajustez le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci saisisse le talon situé sous le véhicule → fig. 243.
11. Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

### AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du cric peut faire ripper le véhicule du cric et provoquer des blessures graves. Pour réduire le risque de blessures, tenez compte de ce qui suit :

- Utilisez uniquement des crics agréés par Volkswagen pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles Volkswagen risqueraient de ripper.
- Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire ripper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- Si le sol est glissant, comme par ex. du carrelage, utilisez un support antidérapant (par ex. un tapis en caoutchouc) afin d'éviter que le cric ne dérape.
- Positionnez le cric uniquement aux endroits préconisés. La griffe du cric doit saisir le talon du bas de caisse → fig. 243.
- Ne placez jamais une partie du corps (par ex. le bras ou la jambe) sous le véhicule lorsque celui-ci est soulevé uniquement par le cric.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne ou que le véhicule se trouve sur une chaussée inclinée d'un côté ou qui présente une déclivité.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.

### AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

## Dépose du caisson de graves

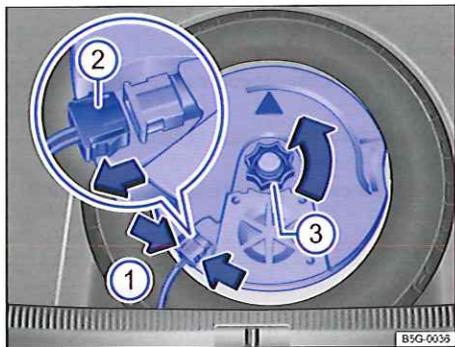


Fig. 244 Dans le coffre à bagages : dépose du caisson de graves

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 419.

Si nécessaire, déposez le caisson de graves avant de retirer la roue de secours.

### Dépose du caisson de graves

- Soulevez le plancher modulable de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux.
- Pour déverrouiller la fiche  $\Rightarrow$  fig. 244 ②, comprimez les ergots de fixation  $\Rightarrow$  fig. 244 (flèches ①).

- Débranchez la fiche ② puis posez le câble électrique débranché sur le côté.
- Dévissez la molette ③ en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (flèche).
- Retirez avec précaution le caisson de graves en le soulevant.

### Mise en place du caisson de graves

- Placez avec précaution le caisson de graves dans le puits de jante. Lors de cette opération, la pointe de la flèche « FRONT » sur le caisson de graves doit être orientée vers l'avant.
- Branchez la fiche ② jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible.
- Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre la molette ③ sur la goupille fileté jusqu'à ce que le caisson de graves soit correctement fixé.
- Posez le plancher modulable de coffre à bagages sur le revêtement de plancher. 

## Changement de roue



Fig. 245 Changement de roue : dévissage des boulons de roue à l'aide du manche de tournevis.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 419.

### Dépose d'une roue

- Tenez compte de la liste de contrôle  $\Rightarrow$  page 420.
- Desserrez les boulons de roue  $\Rightarrow$  page 420
- Levez le véhicule  $\Rightarrow$  page 422.
- Dévissez entièrement les boulons de roue desserrés à l'aide du six pans creux situé dans le manche du tournevis  $\Rightarrow$  fig. 245 et posez-les sur un support propre.
- Retirez la roue. 

## Montage de la roue de secours ou de la roue d'urgence

Tenez compte le cas échéant du sens de rotation du pneu ⇒ page 379, *Marquage des pneus*.

- Montez la roue de secours ou la roue d'urgence.
- Vissez dans le sens des aiguilles d'une montre le boulon antivol de roue avec l'adaptateur sur la position ⇒ fig. 241 ② ou ③ et serrez-le légèrement.
- Vissez tous les autres boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-les *légèrement* à l'aide du six pans creux situé dans le manche de tournevis.
- Abaissez le véhicule à l'aide du cric.
- Serrez fermement tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé démonte-roue ⇒ . Ce faisant, ne suivez pas l'ordre de positionnement des boulons mais passez toujours au serrage d'un boulon opposé au précédent.
- Mettez en place les capuchons, l'enjoliveur central ou l'enjoliveur de roue plein ⇒ page 416.

## Après le changement de roue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 419.

- Le cas échéant, nettoyez l'outillage de bord et remettez-le en place dans le coffre à bagages, dans son élément en mousse ⇒ page 414.
- Rangez en toute sécurité la roue de secours, la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages.

## AVERTISSEMENT

Un couple de serrage erroné ou des boulons de roue manipulés de manière impropre peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves.

- Veillez à ce que tous les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue restent propres et exempts d'huile et de graisse. Les boulons de roue ne doivent pas gripper et doivent être serrés au couple prescrit.
- N'utilisez pas le six pans creux situé dans le manche du tournevis pour desserrer ou resserrer les boulons de roue, mais seulement pour les tourner.

- Faites vérifier le plus rapidement possible le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique ⇒ page 421.
- Faites remplacer la roue endommagée dès que possible.



Sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, il faut éventuellement « réadapter » le système après avoir changé une roue ⇒ page 301.

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Éléments du kit de crevaison .....	427
Mesures préalables .....	428
Colmatage et gonflage du pneu .....	428
Contrôle après un parcours de 10 minutes ..	429

Grâce au kit de crevaison (Kit Tire Mobility), vous pouvez colmater de manière fiable les endommagements du pneu causés par des corps étrangers ou des perforations du pneu d'un diamètre inférieur à 4 mm. **N'enlevez pas du pneu les corps étrangers, par ex. une vis ou un clou !**

Après avoir rempli le pneu de produit d'étanchéité, vous devez absolument contrôler de nouveau la pression de gonflage environ 10 minutes après avoir repris la route.

En cas d'endommagement de plusieurs pneus du véhicule, faites appel à un spécialiste. Le kit de crevaison n'est conçu que pour le gonflage d'un pneu.

N'utilisez le kit de crevaison que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez du kit de crevaison approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

### Le produit de colmatage pour pneu ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- En cas d'endommagement de la jante.
- Par des températures extérieures inférieures à -20 °C (-4 °F).
- En cas d'entailles ou de perforations du pneu d'une taille supérieure à 4 mm.
- Si vous avez roulé avec une très faible pression de gonflage des pneus voire avec un pneu à plat.
- Lorsque la date de péremption de la bouteille de produit de colmatage est dépassée.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule → page 47
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 207
- Roues et pneus → page 368
- En cas d'urgence → page 406
- Enjoliveurs de roue → page 416

### ⚠️ AVERTISSEMENT

L'utilisation du kit de crevaison peut s'avérer dangereuse, surtout si vous gonflez le pneu au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir gonfler la roue.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme.
- Tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- N'utilisez le kit de crevaison que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Le kit de crevaison est prévu uniquement en cas d'urgence, pour vous permettre de rouler jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites remplacer au plus vite un pneu réparé à l'aide du kit de crevaison.
- Le produit de colmatage est nuisible à la santé et doit être retiré immédiatement en cas de contact avec la peau.
- Conservez le kit de crevaison hors de la portée des enfants.
- N'utilisez jamais un cric, même si celui-ci est homologué pour le véhicule.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Un pneu gonflé avec du produit de colmatage n'a pas les mêmes qualités routières qu'un pneu traditionnel.

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph).

### ⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne roulez que pendant 10 minutes à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) puis contrôlez le pneu.

🌸 Éliminez, conformément à la législation en vigueur, le produit de colmatage des pneus provenant de bouteilles entamées usagées ou périmées.

**i** Les bouteilles de produit de colmatage des pneus neufs sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

**i** Respectez la notice d'utilisation spécifique du fabricant du produit de colmatage. ◀

## Éléments du kit de crevaison

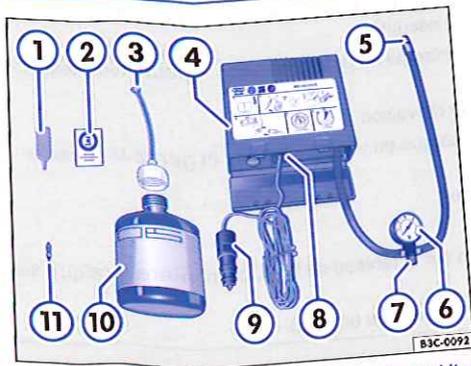


Fig. 246 Schéma de principe : éléments du kit de crevaison.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 426.

Le kit de crevaison peut se trouver à différents endroits du véhicule, par ex. dans le rangement latéral du coffre à bagages ou sous le plancher modulable de coffre à bagages. Il se compose des éléments suivants ⇒ fig. 246 :

- 1 Extracteur d'obus de valve
- 2 Autocollant indiquant la limitation de vitesse « max. 80 km/h » ou « max. 50 mph »
- 3 Flexible de remplissage avec bouchon
- 4 Compresseur d'air
- 5 Flexible de gonflage de pneu
- 6 Indicateur de pression de gonflage du pneu<sup>1)</sup>
- 7 Vis de décharge de pression d'air<sup>2)</sup>
- 8 Interrupteur MARCHE/ARRÊT
- 9 Fiche de câble 12 volts
- 10 Bouteille de produit de colmatage pour pneus<sup>1)</sup>
- 11 Obus de valve de rechange

L'extracteur d'obus de valve ① possède, à son extrémité inférieure, une fente qui s'adapte à l'obus de valve. Ce n'est que de cette manière que l'obus de valve peut être retiré puis réinséré dans la valve du pneu. Ceci vaut également pour l'obus de valve de rechange ⑪.

ment être intégré dans le compresseur.  
de ce dernier, il peut y avoir une touche dans le compresseur.

## Mesures préalables

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 426.

### Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au gonflage d'un pneu .

1. En cas de crevaison, gardez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Actionnez le frein de stationnement électronique  $\Rightarrow$  page 207.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position **P**  $\Rightarrow$  page 197.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur  $\Rightarrow$  page 189.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse  $\Rightarrow$  page 197.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation  $\Rightarrow$  page 406. Respectez la réglementation en vigueur.
8. Vérifiez si une réparation est possible avec le kit de crevaison  $\Rightarrow$  page 426.
9. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et gardez-la correctement.
10. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
11. Retirez le kit de crevaison du coffre à bagages.
12. Collez l'autocollant  $\Rightarrow$  fig. 246  du kit de crevaison sur le tableau de bord, de manière à ce qu'il se trouve dans le champ de vision du conducteur.
13. **N'enlevez pas** du pneu les corps étrangers (par ex. une vis ou un clou).

### AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

## Colmatage et gonflage du pneu

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 426.

### Colmatage des pneus

Dévissez le capuchon de la valve du pneu.

Dévissez l'obus de valve de la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus  $\Rightarrow$  fig. 246  et placez-le sur un support propre.

Secouez plusieurs fois énergiquement la bouteille de produit de colmatage des pneus .

- Vissez fermement le flexible de remplissage  $\Rightarrow$  fig. 246  sur la bouteille de produit de colmatage des pneus dans le sens des aiguilles d'une montre. Le film situé sur le bouchon est alors automatiquement percé.
- Retirez le bouchon du flexible de remplissage  $\Rightarrow$  fig. 246  et enfoncez l'extrémité libre sur la valve.
- Tenez la bouteille avec le fond vers le haut et remplissez le pneu avec la **totalité** du produit de colmatage contenu dans la bouteille.
- Retirez la bouteille de produit de colmatage vide de la valve.
- Revissez l'obus de valve dans la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus  $\Rightarrow$  fig. 246 .

## Gonflage du pneu

- Vissez fermement le flexible de gonflage du pneu ⇒ fig. 246 ⑤ du compresseur d'air sur la valve du pneu.
- Veillez à ce que la vis de décharge de pression d'air ⇒ fig. 246 ⑦ soit fermée.
- Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.
- Branchez la fiche électrique ⇒ fig. 246 ⑨ dans une prise de courant 12 volts du véhicule ⇒ page 186.
- Mettez en marche le compresseur d'air à l'aide de l'interrupteur MARCHE/ARRÊT ⇒ fig. 246 ⑧.
- Faites fonctionner le compresseur d'air jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) ⇒ ⚠. **Durée maximale de fonctionnement de 8 minutes** ⇒ ⑩.
- Arrêtez le compresseur d'air.
- Si une pression atmosphérique de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) **ne peut pas être atteinte**, dévissez le flexible de gonflage de la valve du pneu.
- Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.
- Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage de pneus du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
- Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaison. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste ⇒ ⚠.
- Déconnectez le compresseur d'air et dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.

- Quand une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) a été atteinte, poursuivez immédiatement votre route à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Contrôlez la pression du pneu après un trajet de **10 minutes** ⇒ page 429.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Le flexible de gonflage de pneu et le compresseur d'air peuvent devenir très chauds lors du gonflage.

- **Protégez-vous les mains et la peau des pièces brûlantes.**
- **Ne posez pas le flexible de gonflage du pneu et le compresseur d'air brûlants sur des matériaux inflammables.**
- **Laissez bien refroidir l'appareil avant de le ranger.**
- **Si vous ne pouvez pas gonfler le pneu à au moins 2,0 bars (29 psi/200 kPa), cela signifie que le pneu est trop endommagé. Le produit de colmatage n'est pas en mesure de colmater le pneu. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !**

### ⓘ MISE EN GARDE

Arrêtez le compresseur d'air au plus tard au bout de 8 minutes de fonctionnement afin d'éviter tout risque de surchauffe ! Laissez le compresseur d'air refroidir quelques minutes avant de le remettre en marche.

## Contrôle après un parcours de 10 minutes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 426.

Raccordez à nouveau le flexible de gonflage du pneu ⇒ fig. 246 ⑤ et consultez la pression indiquée sur le manomètre ⑥.

**Pression inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) :**

- **Arrêtez de rouler !** Le kit de crevaison ne permet pas de colmater suffisamment le pneu.
- Faites appel à un spécialiste ⇒ ⚠.

**Pression supérieure ou égale à 1,4 bar (20 psi / 140 kPa) :**

- Ramenez la pression de gonflage du pneu à la valeur correcte ⇒ page 368.
- Rendez-vous avec précaution dans l'atelier spécialisé le plus proche à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Faites-y remplacer le pneu endommagé.

## Les fusibles du véhicule

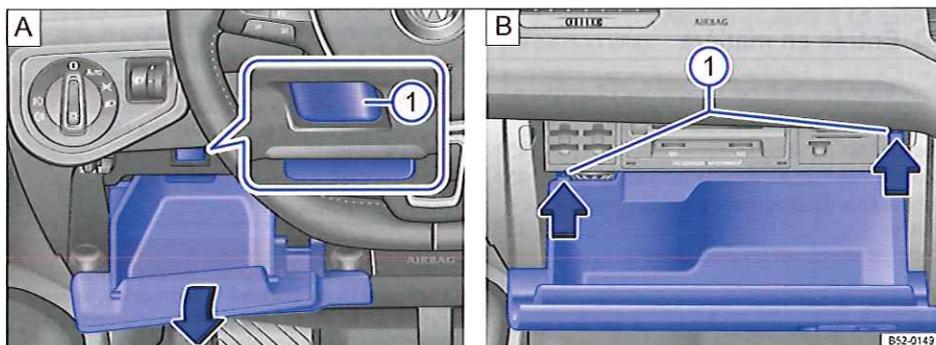


Fig. 247 Cache de la boîte à fusibles dans le tableau de bord : A : véhicules à direction à gauche : à gauche du volant. B : véhicules à direction à droite, côté passager avant.

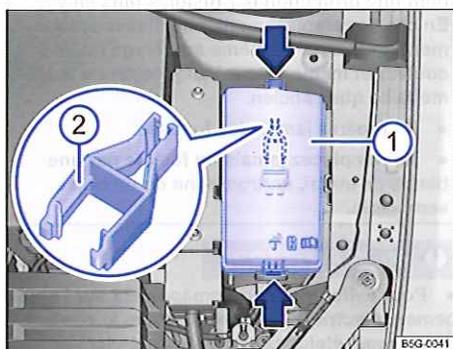


Fig. 248 Dans le compartiment-moteur : cache 1 de la boîte à fusibles avec pince en plastique 2

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 431.

En cas de remplacement, choisissez uniquement un fusible du même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de la même taille que l'ancien.

### Versions des fusibles

- Fusible enfichable plat standard (ATO®).
- Petit fusible enfichable plat (MINI®)
- Fusible-bloc (JCASE®)

### Couleur-repère des fusibles

Coloris	Intensité du courant en ampères (ATO® / MINI®)	Intensité du courant en ampères (JCASE®)
Noir	1	
Marron clair	5	
Marron	7,5	
Rouge	10	50
Bleu	15	20
Jaune	20	60
Blanc ou transparent	25	
Vert	30	40
Orange	40	
Rose	30	30

### Véhicules à direction à gauche : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez le rangement côté conducteur.
- Poussez la butée  $\Rightarrow$  fig. 247 A 1 vers le haut, ouvrez davantage dans le sens de la flèche le rangement côté conducteur puis retirez-le.
- Pour le reposer, poussez le rangement dans les logements du tableau de bord jusqu'à ce qu'il s'encliquette des deux côtés de manière audible.
- Fermez légèrement le rangement côté conducteur en poussant éventuellement la butée  $\Rightarrow$  fig. 247 A 1 vers le haut. 

### Véhicules à direction à droite : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez la boîte à gants ⇒ fig. 247 B.
- Videz éventuellement la boîte à gants.
- Poussez les ergots de butée ① vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir le rangement jusqu'à ce qu'il soit possible d'accéder au porte-fusibles.
- Pour la *repose*, poussez avec précaution la boîte à gants vers l'avant au-delà du point de résistance des ergots de butée ①.

### Ouverture de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur

- Ouvrez le capot-moteur ▲ ⇒ page 331.
- Poussez les touches de verrouillage dans le sens des flèches pour déverrouiller le cache de la boîte à fusibles ⇒ fig. 248 ①.
- Retirez le cache par le haut.
- Pour la *repose*, placez le cache sur la boîte à fusibles et poussez-le vers le bas jusqu'à ce que le cache s'encliquette des deux côtés de manière audible.

Une pince en plastique ② prévue pour retirer les fusibles peut se trouver sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur.

### ! MISE EN GARDE

- Déposez avec précaution les couvercles des boîtes à fusibles et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.

**i** Le véhicule comporte d'autres fusibles que ceux indiqués dans ce chapitre. Ils doivent être remplacés uniquement dans un atelier spécialisé. ◀

## Tableau des fusibles dans le tableau de bord

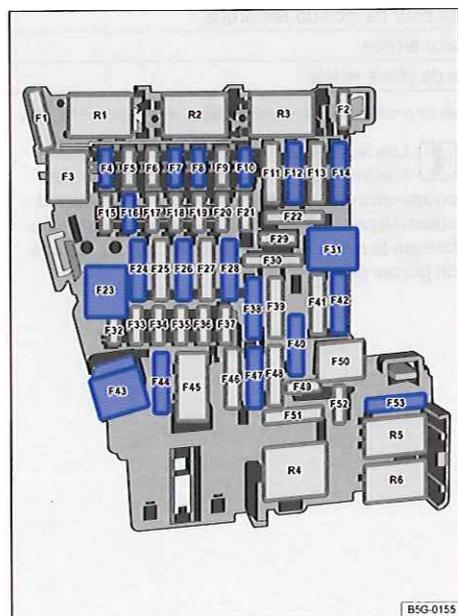


Fig. 249 Dans le tableau de bord : affectation des fusibles

**📖** Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 431.

Le tableau indique l'emplacement des fusibles affectés aux consommateurs importants pour le conducteur. La première colonne du tableau indique l'emplacement des fusibles, les autres colonnes indiquent la version des fusibles, l'intensité du courant et le consommateur protégé. ▶

Emplacement ⇒ fig. 249	Version du fusible	Intensité du courant en ampères	Consommateur
F4	MINI®	10	Alarme antivol
F7	MINI®	10	Élément de commande du climatiseur ou du système de chauffage et de ventilation, du relais de dégivrage de la glace arrière, de la commande des vitesses de la boîte automatique
F8	MINI®	10	Commande d'éclairage, détecteur de pluie/de luminosité, frein de stationnement électronique
F10	MINI®	10	Afficheur, élément de commande du système d'infodivertissement
F12	ATO®	20	Équipements du système d'infodivertissement
F14	ATO®	30	Régulateur de soufflante
F16	MINI®	7,5	Téléphone
F23	JCASE®	40	Éclairage extérieur droit
F24	ATO®	30	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique
F26	ATO®	30	Chauffage de siège
F28	ATO®	20	Calculateur pour traction de remorque gauche
F31	JCASE®	40	Éclairage extérieur gauche
F38	ATO®	20	Calculateur pour traction de remorque droit
F40 <sup>a)</sup>	ATO®	20	Allume-cigare, prises de courant
F42	ATO®	40	Verrouillage centralisé
F43	JCASE®	30	Éclairage intérieur
F44	ATO®	15	Calculateur pour traction de remorque
F47	ATO®	15	Essuie-glace arrière
F53	ATO®	30	Dégivrage de glace arrière

a) Tenez compte de la position de montage. Emplacement des fusibles de première monte, comme indiqué sur la figure ⇒ fig. 249.

**i** Suivant la version et l'équipement du véhicule, il peut s'ensuivre des différences par rapport aux numéros de fusibles et aux emplacements indiqués dans le tableau. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un Partenaire Volkswagen si nécessaire.

**i** Les lève-glaces électriques et les sièges électriques peuvent être protégés par des **coupe-circuits automatiques** qui se réactivent automatiquement au bout de quelques secondes lorsque la surcharge est éliminée, par ex. en cas de glaces gelées.

## Tableau des fusibles dans le compartiment-moteur

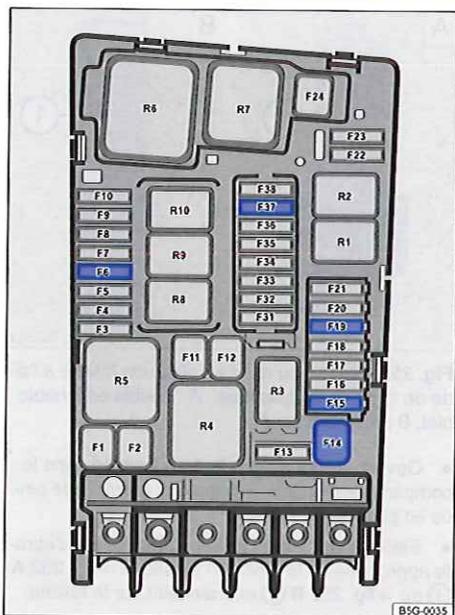


Fig. 250 Dans le compartiment-moteur : affectation des fusibles

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 431.

Le tableau indique l'emplacement des fusibles affectés aux consommateurs importants pour le conducteur. La première colonne du tableau indique l'emplacement des fusibles, les autres colonnes indiquent la version des fusibles, l'intensité du courant et le consommateur protégé.

Emplacement ⇒ fig. 250	Versión du fusible	Intensité du courant en ampères	Consommateur
F6	ATO®	5	Capteur de feux stop
F14	JCASE®	40	Dégivrage de pare-brise
F15	ATO®	15	Avertisseur sonore
F19	ATO®	30	Essuie-glace avant
F37	ATO®	20	Chauffage stationnaire

 Suivant la version et l'équipement du véhicule, il peut s'ensuivre des différences par rapport aux numéros de fusibles et aux emplacements

indiqués dans le tableau. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un Partenaire Volkswagen si nécessaire.

## Remplacement des fusibles grillés

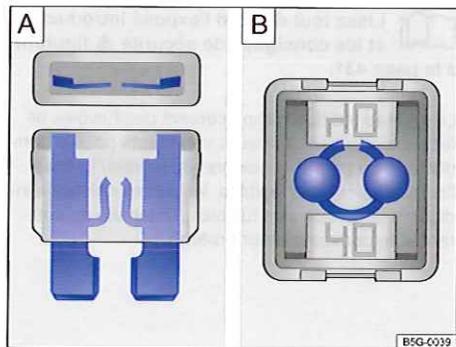


Fig. 251 Fusible grillé : A : fusible enfichable plat, B : fusible-bloc

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 431.

### Mesures préalables

- Coupez le contact d'allumage, éteignez l'éclairage et désactivez tous les consommateurs électriques.
- Ouvrez la boîte à fusibles correspondante ⇒ page 432.

### Détection des fusibles grillés

- Éclairez le fusible à l'aide d'une lampe de poche. Vous reconnaîtrez ainsi plus facilement un fusible grillé.
- Un *fusible enfichable plat* (ATO®, MINI®) grillé est reconnaissable à la bande de métal fondu visible par le haut et le côté du boîtier transparent ⇒ fig. 251 A.
- Lorsqu'un *fusible-bloc* (JCASE®) est grillé, la bande de métal fondu est visible par le haut à travers le boîtier transparent ⇒ fig. 251 B.

### Remplacement d'un fusible

Une pince en plastique prévue pour retirer les fusibles se trouve sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur.

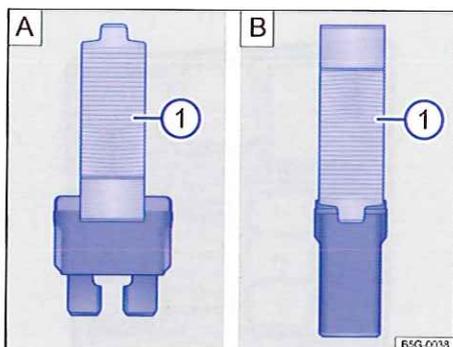


Fig. 252 Retrait ou mise en place du fusible à l'aide de la pince en plastique : A : fusible enfichable plat, B : fusible-bloc

- Ouvrez le cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur ⇒ page 432 et retirez la pince en plastique.
- Selon la version du fusible, faites glisser l'agrafe appropriée de la pince en plastique ⇒ fig. 252 A  ou ⇒ fig. 252 B  latéralement sur le fusible.
- Retirez le fusible vers le haut.
- Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible neuf de *même* intensité (même couleur et mêmes inscriptions) et de *même* taille ⇒ .
- Après avoir mis en place le fusible neuf, clipsez la pince en plastique dans la fixation située sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles.
- Reposez le cache de la boîte à fusibles ⇒ page 432.

### MISE EN GARDE

Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique. 

# Changement des ampoules

## 📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle .....	438
Informations relatives au changement des ampoules .....	439
Changement des ampoules du projecteur avant (ampoules halogène) .....	440
Changement des ampoules dans le projecteur avant (lampes à décharge) .....	441
Changement d'une ampoule dans le pare-chocs avant .....	442
Changement des ampoules du bloc de feux arrière dans le hayon .....	443
Changement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie .....	444
Changement de l'ampoule du feu de plaque de police .....	445

Un changement des ampoules requiert une certaine habileté manuelle. C'est pourquoi Volkswagen vous recommande, en cas d'incertitudes, de faire remplacer les ampoules par un Partenaire Volkswagen ou de faire appel à un spécialiste. L'intervention d'un spécialiste est toujours nécessaire si, en plus des ampoules à incandescence correspondantes, vous devez déposer d'autres pièces du véhicule ou remplacer des lampes à décharge.

Il est recommandé de toujours avoir à disposition dans le véhicule les ampoules de rechange nécessaires à la sécurité routière. Les ampoules de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Dans certains pays, le transport de ces ampoules de rechange est prescrit par la loi.

Il peut s'avérer illégal de conduire si les ampoules de l'éclairage extérieur sont défectueuses.

### Spécifications supplémentaires concernant les ampoules

Certaines ampoules des projecteurs ou des feux arrière peuvent présenter des spécifications de première monte différentes de celles des ampoules classiques. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Éclairage et vision ⇒ page 120

- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Outillage de bord ⇒ page 414
- Fusibles ⇒ page 431

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

### ⚠️ AVERTISSEMENT

Un remplacement non conforme des ampoules peut entraîner des accidents ainsi que des blessures graves.

- Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, veuillez toujours lire et tenir compte des avertissements ⇒ page 331. Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves !
- Les lampes à décharge fonctionnent sous haute tension, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles en cas d'utilisation impropre.
- Les ampoules H7 et les lampes à décharge sont sous pression et peuvent éclater lors de leur remplacement.
- Ne changez l'ampoule correspondante que lorsqu'elle est complètement refroidie.
- Ne changez vous-même les ampoules que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé.
- Ne touchez pas le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. Les empreintes digitales se trouvant sur l'ampoule s'évaporent à la chaleur de l'ampoule allumée et « ternissent » le réflecteur.
- Les boîtiers de projecteurs situés dans le compartiment-moteur ainsi que les boîtiers des blocs de feux arrière comportent des pièces à arêtes vives. Protégez-vous les mains lors du remplacement de l'ampoule.

## ⓘ MISE EN GARDE

Si, après un remplacement d'ampoule, vous n'avez pas monté correctement les caches en caoutchouc ou les capuchons en plastique du

## ⓘ MISE EN GARDE (suite)

boîtier de projecteur, il y a un risque d'endommagement de l'équipement électrique, notamment en cas d'infiltration d'eau.

## Témoïn de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 437.

Allumé	Cause possible	Remède
	Défaillance de l'ampoule d'éclairage extérieur (sauf feux directionnels <sup>a)</sup> ) du véhicule. <sup>b)</sup>	Remplacez l'ampoule défailante.

<sup>a)</sup> Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un message distinct sur l'afficheur du combiné d'instruments.

<sup>b)</sup> Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

S'éteint	Cause possible	Remède
	Défaillance d'un clignotant de la remorque ou de l'ensemble de l'éclairage de la remorque	Changez l'ampoule défailante ou contrôlez l'éclairage de la remorque.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

### Contrôle des ampoules de la remorque raccordée

Sur les véhicules dotés d'un dispositif d'attelage de première monte, certaines ampoules de la remorque sont en même temps surveillées à partir du moment où la remorque est correctement raccordée à la prise de courant.

La défaillance d'un clignotant de remorque ou de l'ensemble de l'éclairage de la remorque est signalée par l'extinction du témoin de contrôle  sur le combiné d'instruments → page 120.

- Défaillance simultanée de tous les clignotants d'un côté.
- Défaillance du feu arrière d'un côté (également défaillance du feu de la plaque de police sur certains modèles).
- Défaillance des deux feux stop.

## AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

## ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

 La défaillance d'une diode électroluminescente (DEL) intégrée à un feu arrière n'est pas signalée. Une défaillance simultanée de toutes les DEL est toutefois signalée par l'allumage du témoin de contrôle .

## Informations relatives au changement des ampoules



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 437.

### Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué pour procéder au changement d'une ampoule ⇒  :

1. Garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 207.
3. Tournez la commande d'éclairage dans la position 0 ⇒ page 120.
4. Amenez le levier de clignotant en position neutre ⇒ page 120.
5. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P ⇒ page 197.
6. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur ⇒ page 189.
7. Boîte mécanique : passez une vitesse ⇒ page 197.
8. Éteignez l'éclairage d'orientation ⇒ page 120.
9. Laissez refroidir les ampoules correspondantes.
10. Vérifiez si vous remarquez un fusible grillé ⇒ page 431.
11. Remplacez l'ampoule concernée en vous conformant aux instructions ⇒ . Une ampoule défectueuse ne doit être remplacée que par une ampoule neuve de même exécution. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.
12. Ne touchez jamais le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. L'empreinte digitale ainsi laissée s'évaporerait sous l'effet de la chaleur de l'ampoule allumée et se déposerait sur le réflecteur, ce qui diminuerait la puissance d'éclairage du projecteur.
13. Après avoir changé une ampoule, vérifiez son fonctionnement. Si l'ampoule ne s'allume pas, il se peut qu'elle ne soit pas correctement mise en place, qu'elle soit de nouveau défectueuse ou qu'une fiche soit mal insérée.
14. Après chaque remplacement d'ampoule à l'avant du véhicule, faites contrôler le réglage des projecteurs dans un atelier spécialisé.

#### AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

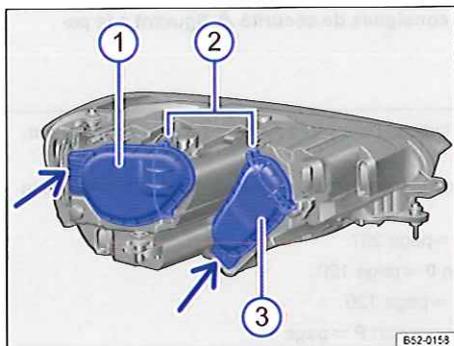
#### AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

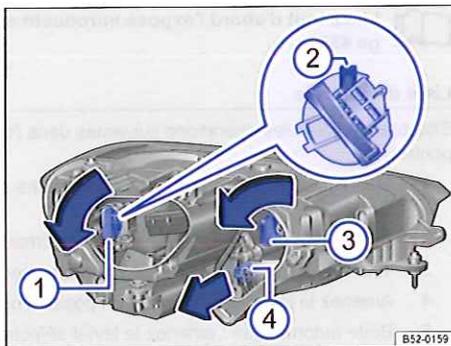
#### MISE EN GARDE

Vos feux doivent toujours être retirés/installés avec précaution, afin d'éviter tout endommagement de la peinture ou d'une autre partie du véhicule.

## Changement des ampoules du projecteur avant (ampoules halogène)



**Fig. 253** Dans le compartiment-moteur : caches du projecteur avant gauche ① feux de croisement, ③ feux de route et feux de jour ainsi que feux de position et clignotants



**Fig. 254** Dans le projecteur avant gauche : porte-ampoule ① feux de croisement, ③ feux de route et feux de jour, ④ clignotants

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 437.

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

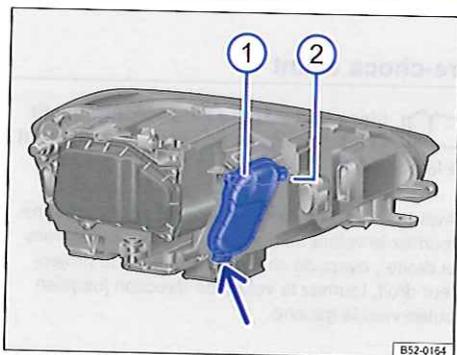
fig. 254	①	③	④
	Feux de croisement	Feux de route / de jour	Clignotant avant
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 439.		
2.	Ouvrez le capot-moteur  ⇒ page 331.		
3.	Rabattez sur le côté l'étrier de retenue correspondant ⇒ fig. 253 ② situé au dos du projecteur et retirez le cache correspondant.		
4.	Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée puis retirez-le avec précaution par l'arrière en même temps que l'ampoule.		Retirez le porte-ampoule en même temps que l'ampoule vers l'arrière et sortez-les avec précaution de l'ouverture en procédant latéralement.
5.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.		
6.	Mettez en place le porte-ampoule dans le projecteur, l'ergot de fixation étant orienté vers le haut ⇒ fig. 254 ②, puis tournez-le jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre.	Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.	Placez avec précaution le porte-ampoule dans le projecteur puis enfoncez-le vers l'avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
7.	Insérez le cache correspondant ⇒ fig. 253 ① ou ③ dans son logement (flèches). Poussez le cache sur le boîtier puis rabattez l'étrier de retenue ② correspondant jusqu'à ce qu'il se verrouille.		

**i** Les figures représentent le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du boîtier de projecteur côté droit est symétriquement opposée.

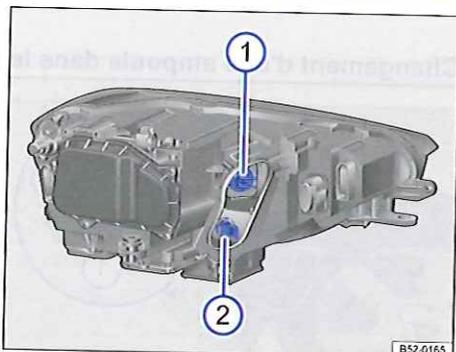
**i** Les projecteurs avant étant disponibles dans plusieurs versions, il se peut que l'emplacement et la version des caches, des porte-ampoules et des ampoules diffèrent de ceux représentés sur les figures.

**i** Le remplacement des DEL sur les feux de jour ou sur les feux de position à DEL n'est pas possible. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

## Changement des ampoules dans le projecteur avant (lampes à décharge)



**Fig. 255** Dans le compartiment-moteur : cache du projecteur avant gauche ① feu de braquage et clignotant



**Fig. 256** Dans le projecteur avant gauche : porte-ampoule ① feu de braquage, ② clignotant

**Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 437.**

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Faites systématiquement remplacer les lampes à décharge dans un atelier spécialisé.

**Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :**

fig. 256	①	②
	Feux de braquage	Clignotant avant
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 439.	
2.	Ouvrez le capot-moteur ▲ → page 331.	
3.	Rabattez vers le haut l'étrier de retenue → fig. 255 ② situé au dos du projecteur puis retirez le cache ①.	
4.	Appuyez par le haut sur le porte-ampoule jusqu'à ce qu'il se décliquette. Retirez le porte-ampoule en même temps que l'ampoule vers l'arrière.	Retirez par la poignée le porte-ampoule en même temps que l'ampoule vers l'arrière.
5.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.	
6.	Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis enfoncez-le vers l'avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette.	
7.	Mettez en place le cache ① dans le logement (flèche). Poussez le cache sur le boîtier puis rabattez l'étrier de retenue ② vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.	

## Changement de la lampe à décharge

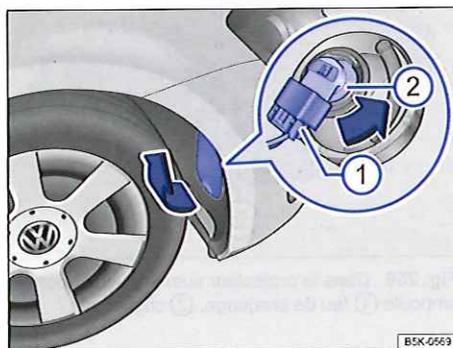
Faites appel à un spécialiste pour remplacer la lampe à décharge.

**i** Les figures représentent le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du boîtier de projecteur côté droit est symétriquement opposée.

**i** Les projecteurs avant étant disponibles dans plusieurs versions, il se peut que l'emplacement et la version des caches, des porte-ampoules et des ampoules diffèrent de ceux représentés sur les figures.

**i** Le remplacement des DEL sur les feux de jour ou sur les feux de position à DEL n'est pas possible. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

## Changement d'une ampoule dans le pare-chocs avant



**Fig. 257** Dans la coquille de passage de roue avant droite : remplacement d'une ampoule du projecteur

**L**isez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **▲** figurant à la page 437.

Avant de changer l'ampoule du projecteur gauche, tournez le volant de direction jusqu'en butée vers la droite ; avant de changer l'ampoule du projecteur droit, tournez le volant de direction jusqu'en butée vers la gauche.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 439.
2.	Braquez de sorte que la roue du côté correspondant du véhicule soit dirigée vers le milieu ; démarrez le moteur si nécessaire. Coupez ensuite le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.
3.	Retirez avec précaution, dans le sens de la flèche, le cache dans la coquille de passage de roue en faisant levier à l'aide de la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord → fig. 257.
4.	Déverrouillez puis débranchez la fiche de raccordement ①.
5.	Tournez le porte-ampoule ② dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (flèche) jusqu'en butée puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version. L'ampoule et le porte-ampoule forment une unité.
7.	Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.
8.	Rebranchez la fiche de raccordement ① sur le porte-ampoule ②. La fiche doit s'enclencher de manière audible.
9.	Mettez en place le cache dans la coquille de passage de roue → fig. 257. ▶

**i** La figure montre le projecteur droit vu de l'arrière. L'architecture du boîtier de projecteur gauche est symétriquement opposée.

**i** Les projecteurs étant disponibles dans différentes versions, il est possible que l'emplacement et la version du porte-ampoules et de l'ampoule diffèrent de ceux représentés sur la figure.

**i** Le remplacement des DEL sur les feux à DEL n'est pas possible. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

## Changement des ampoules du bloc de feux arrière dans le hayon

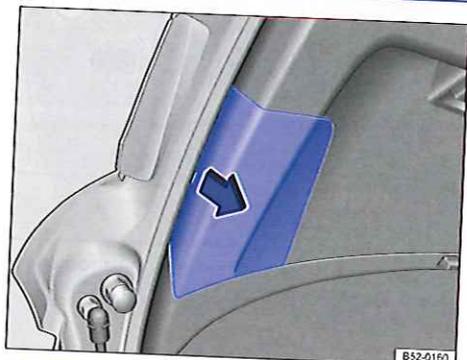


Fig. 258 Retirez le volet intégré au hayon.

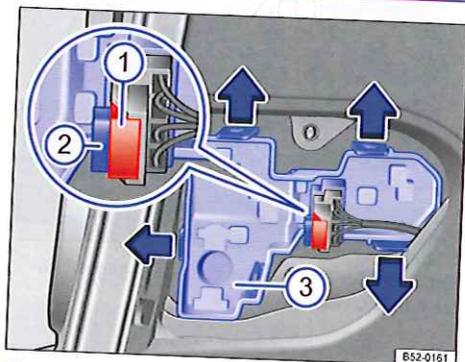


Fig. 259 Retirez le porte-ampoule intégré au hayon.

**i** Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 437.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 439.
2.	Ouvrez le hayon ⇒ page 63.
3.	Retirez avec précaution, dans le sens de la flèche, le cache en faisant levier à l'aide de la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord ⇒ fig. 258.
4.	Retirez le fusible ⇒ fig. 259 ①. Comprimez le verrouillage ② de la fiche de raccordement puis débranchez la fiche de raccordement.
5.	Déverrouillez les ergots de fixation du porte-ampoule ③ dans le sens de la flèche puis retirez le porte-ampoule.
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.
7.	Remettez en place le porte-ampoule. Les ergots de fixation doivent s'enclencher de manière audible.
8.	Branchez la fiche de raccordement sur le porte-ampoule et enfoncez le fusible ①.
9.	Remettez en place le cache. Le cache doit s'enclencher et être fermement fixé.

**i** Les figures représentent le bloc de feux arrière gauche. L'architecture du boîtier du bloc de feux arrière côté droit est symétriquement opposée.

**i** Les feux arrière étant disponibles dans plusieurs versions, il se peut que l'emplacement et la version du porte-ampoule et des ampoules diffèrent de ceux représentés sur les figures.

Les feux de plaque de police étant disponibles dans plusieurs versions, il est possible que la version du porte-ampoule diffère de celle représentée sur les figures.

 Le remplacement des DEL sur les feux de plaque de police à DEL n'est pas possible. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !



# Démarrage de fortune

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) .....	448
Comment effectuer un démarrage de fortune	448

Si le moteur ne démarre pas à la suite d'une décharge de la batterie, vous pouvez utiliser la batterie d'un autre véhicule pour démarrer le moteur. Vérifiez si nécessaire le regard circulaire de la batterie avant tout démarrage de fortune ⇒ page 347.

Pour le démarrage de fortune, il vous faut des câbles de démarrage conformes à la norme DIN 72553 (voir indications du fabricant des câbles). La section des câbles doit être d'au moins 25 mm<sup>2</sup> pour les véhicules à moteur à essence et d'au moins 35 mm<sup>2</sup> pour ceux à moteur diesel.

### Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Batterie ⇒ page 347

### AVERTISSEMENT

Une utilisation impropre des câbles de démarrage ainsi qu'un démarrage de fortune mal effectué peuvent entraîner l'explosion de la batterie et causer ainsi des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie, tenez compte de ce qui suit :

- Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie, lisez et tenez toujours compte des avertissements et des consignes de sécurité ⇒ page 347, *Batterie*.
- La batterie fournissant le courant doit avoir la même tension (12 volts) et environ la même capacité (voir indications figurant sur la batterie) que la batterie déchargée.

### AVERTISSEMENT (suite)

- Ne rechargez jamais de batterie gelée, même après son dégel. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).
- Toute batterie gelée ou qui a été dégelée doit être remplacée.
- Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune. Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie. N'utilisez jamais un téléphone mobile pendant que vous branchez et débranchez les câbles de démarrage.
- Ne rechargez la batterie que dans des locaux bien aérés, car un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune.
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils n'entrent jamais en contact avec des pièces en rotation dans le compartiment-moteur.
- Veillez à ne jamais intervenir les pôles et branchez correctement les câbles de démarrage.
- Respectez la notice d'utilisation du fabricant des câbles de démarrage.

### MISE EN GARDE

Pour éviter tout risque de dommage considérable sur l'équipement électrique, tenez compte de ce qui suit :

- Des câbles de démarrage raccordés de manière incorrecte peuvent provoquer un court-circuit.
- Les deux véhicules ne doivent pas être en contact, sinon le courant pourrait circuler dès le raccordement des bornes positives.

## Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)

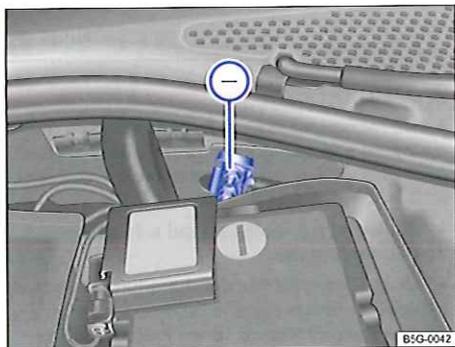


Fig. 264 Dans le compartiment-moteur : prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ⊖

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 447.

La prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) servant à raccorder le câble de démarrage noir se trouve dans le compartiment-moteur ⇒ fig. 264 ⊖.

Ce n'est que par l'intermédiaire de cette prise qu'une aide au démarrage peut être fournie et reçue. ◀

## Comment effectuer un démarrage de fortune

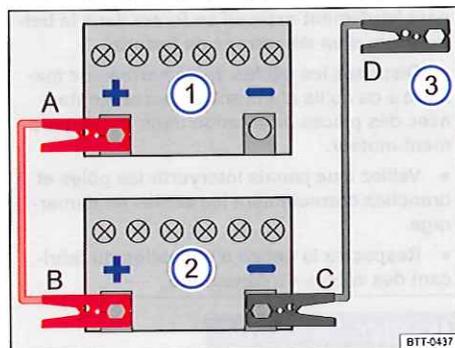


Fig. 265 Schéma de branchement des câbles de démarrage sur les véhicules sans dispositif start/stop de mise en veille fournissant l'aide au démarrage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 447.

Légende concernant la fig. 265 et la fig. 266 :

- ① Véhicule avec batterie déchargée, bénéficiaire de l'aide au démarrage.
- ② Véhicule fournisseur de l'aide au démarrage avec batterie délivrant le courant
- ③ Raccord à la masse approprié : de préférence une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ⇒ page 448, ou un œillet de remor-

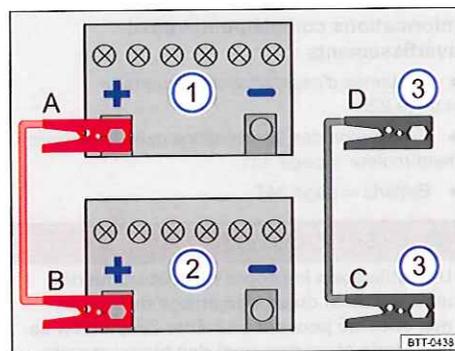


Fig. 266 Schéma de branchement des câbles de démarrage sur les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille fournissant l'aide au démarrage

quage avant vissé, une pièce métallique massive fermement vissée au bloc-moteur ou le bloc moteur lui-même.

La batterie déchargée doit être branchée en bonne et due forme sur le réseau de bord.

Les véhicules ne doivent pas se toucher. Le courant pourrait sinon circuler dès le raccordement des bornes positives.

Veillez à ce que les pinces crocodiles raccordées aient un contact métallique suffisant.

Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage au bout de 10 secondes et attendez environ une minute avant de recommencer. ▶

## Branchement des câbles de démarrage

Branchez les câbles de démarrage uniquement dans l'ordre **A – B – C – D** ⇒ [fig. 265](#) ou ⇒ [fig. 266](#).

- Coupez le contact d'allumage sur les deux véhicules ⇒ page 189.
- Dans le compartiment-moteur, ouvrez le cache de la batterie si nécessaire ⇒ page 347.
- Raccordez une extrémité du câble de démarrage *rouge* à la borne positive (+) ⇒ [fig. 265](#) ou ⇒ [fig. 266](#) du véhicule dont la batterie est déchargée ① ⇒ .
- Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *rouge* à la borne positive (+) de la batterie fournissant le courant ②.
- Sur les véhicules **sans dispositif start/stop de mise en veille** : raccordez une extrémité du câble de démarrage *noir* de préférence à une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) (-) ⇒ page 448, sinon raccordez-la à la borne négative (-) de la batterie fournissant le courant ⇒ [fig. 265](#) ②.
- Sur les véhicules **avec dispositif start/stop de mise en veille** : raccordez une extrémité du câble de démarrage *noir* ⇒ [fig. 266](#) ③ de préférence à une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) (-) ⇒ page 448, sinon raccordez-la à l'œillet de remorquage avant vissé, à une pièce métallique massive, fermement vissée sur le bloc-cylindres ou au bloc moteur lui-même.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *noir* ⇒ [fig. 265](#) ③ ou ⇒ [fig. 266](#) ③ de préférence à la prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ⊖ ⇒ page 448 ou raccordez-la à l'œillet de remorquage avant vissé ⇒ page 453, à une pièce métallique massive fermement vissée sur le bloc-cylindres ou au bloc moteur lui-même ⇒ .
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment-moteur.

## Démarrage du moteur

- Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et laissez-le tourner au ralenti.
- Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée et attendez 2 à 3 minutes jusqu'à ce qu'il « tourne régulièrement ».

## Débranchement des câbles de démarrage

- Si les feux de croisement sont allumés, éteignez-les avant de débrancher les câbles de démarrage.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, mettez en marche la soufflante du système de chauffage et de ventilation et le dégivrage de glace arrière afin d'éliminer les pics de tension qui se créent lors du débranchement.
- Débranchez les câbles de démarrage uniquement dans l'ordre **D – C – B – A** ⇒ [fig. 265](#) ou ⇒ [fig. 266](#).
- Fermez le cache de la batterie.
- Si nécessaire, dévissez l'œillet de remorquage avant ⇒ page 453.

### AVERTISSEMENT

Un démarrage de fortune mal effectué peut entraîner une explosion de la batterie ainsi que des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie, tenez compte de ce qui suit :

- Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie, lisez toujours les avertissements et les consignes de sécurité et tenez-en compte ⇒ page 347, *Batterie*.
- Portez toujours des lunettes de protection appropriées et ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie.
- Branchez les câbles de raccordement dans le bon ordre - d'abord le câble positif, puis le câble négatif.
- Ne branchez jamais le câble négatif sur des pièces du système d'alimentation en carburant ou sur les conduites de frein.
- Les parties non isolées des pinces crocodiles ne doivent pas se toucher. De plus, le câble raccordé à la borne positive de la batterie ne doit pas entrer en contact avec des pièces du véhicule conductrices de courant.
- Contrôlez le regard circulaire de la batterie en utilisant éventuellement une lampe de poche. Si celui-ci est jaune clair ou incolore, n'effectuez pas de démarrage de fortune et faites appel à un spécialiste.
- Évitez toute décharge électrostatique dans la zone de la batterie. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxyhydrique s'échappant de la batterie. ▶

**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

- **N'effectuez jamais un démarrage de fortune si la batterie est endommagée, gelée ou dégelée.**



**⚠ AVERTISSEMENT (suite)**

Ne jamais effectuer de travaux de réparation ou de maintenance sur le véhicule sans avoir lu attentivement le manuel d'utilisation et les notices de sécurité. Les informations contenues dans ce manuel sont destinées à être lues et comprises par tous les utilisateurs du véhicule. Elles sont destinées à être lues et comprises par tous les utilisateurs du véhicule.

Le véhicule est équipé d'un système de freinage à disque. Le système de freinage à disque est conçu pour fonctionner avec des plaquettes de frein d'origine. L'utilisation de plaquettes de frein non recommandées peut entraîner des dommages au système de freinage et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de suspension à ressorts indépendants. Le système de suspension à ressorts indépendants est conçu pour fonctionner avec des amortisseurs d'origine. L'utilisation d'amortisseurs non recommandés peut entraîner des dommages au système de suspension et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de direction à servodirection. Le système de direction à servodirection est conçu pour fonctionner avec un fluide de direction d'origine. L'utilisation d'un fluide de direction non recommandé peut entraîner des dommages au système de direction et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de transmission à boîte de vitesses manuelle. Le système de transmission à boîte de vitesses manuelle est conçu pour fonctionner avec une huile de transmission d'origine. L'utilisation d'une huile de transmission non recommandée peut entraîner des dommages au système de transmission et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

Le véhicule est équipé d'un système de refroidissement à eau. Le système de refroidissement à eau est conçu pour fonctionner avec un liquide de refroidissement d'origine. L'utilisation d'un liquide de refroidissement non recommandé peut entraîner des dommages au système de refroidissement et réduire l'efficacité de freinage.

# Remorquage ou démarrage par remorquage

## Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conseils relatifs au démarrage par remorquage .....	452
Conseils relatifs au remorquage .....	452
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant ..	453
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière ..	454
Consignes de conduite lors du remorquage ..	455

Respectez les prescriptions du Code de la route lors du remorquage et du démarrage par remorquage.

**Pour des raisons techniques, un véhicule dont la batterie est déchargée ne doit pas être remorqué.**

Les véhicules équipés du système Keyless Access ne doivent être remorqués que lorsque le contact d'allumage est mis !

Un remorquage effectué lorsque le moteur est à l'arrêt et le contact d'allumage mis décharge la batterie. En fonction de l'état de charge de la batterie, la tension peut, au bout de quelques minutes, chuter à un point tel qu'aucun consommateur électrique du véhicule (par ex. le signal de détresse) ne fonctionne plus. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, le volant de direction peut se verrouiller ⇒ .

**Informations complémentaires et avertissements :**

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Gestion moteur et système d'épuration des gaz d'échappement ⇒ page 401

### AVERTISSEMENT

**Ne remorquez jamais un véhicule privé de son alimentation électrique.**

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur et ne coupez jamais le contact d'allumage à l'aide du bouton de démarrage. Le verrouillage électronique de la

### AVERTISSEMENT (suite)

colonne de direction ou le dispositif de blocage de la direction risque sinon de s'enclencher subitement. Il vous est alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Si, lors du remorquage, le véhicule était privé de son alimentation électrique, interrompez immédiatement le remorquage et faites appel à un spécialiste.

### AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité de freinage se trouvent considérablement modifiés en cas de remorquage du véhicule. Pour réduire le risque d'accident ou de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Consignes pour le conducteur du véhicule tracté :
  - Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à exercer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Restez toujours vigilant afin de ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.
  - La direction assistée ne fonctionnant pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez déployer plus de force pour tourner le volant.
- Consignes pour le conducteur du véhicule tracteur :
  - Accélérez prudemment et modérément.
  - Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
  - Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.

### MISE EN GARDE

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'œillet de remorquage afin de ne pas endommager le véhicule, par ex. la peinture.
- Sinon du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le catalyseur et de l'endommager lors du remorquage.

## Conseils relatifs au démarrage par remorquage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 451.

**N'effectuez pas de démarrage par remorquage sur votre véhicule. Effectuez à la place un démarrage de fortune** ⇒ page 447.

Pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas faire démarrer les véhicules suivants par remorquage :

- Véhicules à boîte automatique.
- Lorsque la batterie est déchargée sur les véhicules avec système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, parce que la direction reste bloquée et que le frein de parking électronique éventuellement activé en amont ne peut pas être désactivé.
- Sur un véhicule dont la batterie est déchargée, il se peut que les calculateurs du moteur ne fonctionnent pas de façon irréprochable.

**S'il est malgré tout nécessaire de faire démarrer le véhicule par remorquage (boîte mécanique) :**

- Engagez la 2e ou la 3e vitesse.
- Maintenez l'embrayage enfoncé.

- Mettez le contact d'allumage et activez les feux de détresse.
- Lorsque les deux véhicules sont en mouvement, levez le pied de la pédale d'embrayage.
- Dès que le moteur a démarré, appuyez sur la pédale d'embrayage et passez au point mort pour éviter d'entrer en collision avec le véhicule tracteur.

### MISE EN GARDE

**Quand vous faites démarrer votre véhicule par remorquage, du carburant imbrûlé risque de pénétrer dans le catalyseur et de l'endommager.**

 Le véhicule ne peut être démarré par remorquage que si le frein de stationnement électronique et, éventuellement, le verrouillage électronique de la colonne de direction sont désactivés. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, vous devez démarrer le moteur en effectuant un démarrage de fortune, ceci afin de désactiver le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de la colonne de direction. 

## Conseils relatifs au remorquage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 451.

### Câble ou barre de remorquage

Le remorquage avec une barre est préférable pour ménager les véhicules et assurer la sécurité. C'est uniquement à défaut de barre que vous pouvez utiliser un câble de remorquage.

Le câble de remorquage doit être élastique afin de ménager les deux véhicules. Utilisez un câble en fibres synthétiques ou un câble fabriqué dans un matériau présentant une élasticité similaire.

Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement sur les œillets prévus à cet effet ou sur le dispositif d'attelage.

Les véhicules équipés d'un **dispositif d'attelage de première monte** doivent remorquer **uniquement** avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage.

**Si votre véhicule à boîte mécanique doit être remorqué :**

Vérifiez s'il est possible de remorquer votre véhicule ⇒ page 453, *Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?*

- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez le levier de vitesses en position neutre ⇒ page 197.
- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.

**Si votre véhicule à boîte automatique doit être remorqué :**

Vérifiez s'il est possible de remorquer votre véhicule ⇒ page 453, *Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?*

- Mettez le contact d'allumage.
- Mettez le levier sélecteur en position N. 

- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.
- Le remorquage avec une dépanneuse ne doit être effectué qu'avec les roues avant soulevées.

### Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?

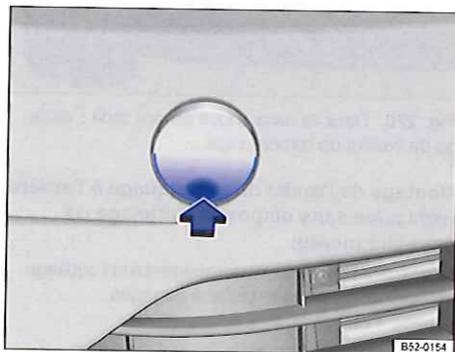
- Lorsque, à la suite d'un endommagement, la boîte de vitesses du véhicule ne contient plus de lubrifiant.
- Lorsque la batterie est déchargée sur les véhicules avec système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, parce que la direction reste bloquée et que le frein de parking électronique éventuellement activé en amont ne peut pas être désactivé.
- Lorsque la distance de remorquage sur les véhicules à boîte automatique est supérieure à 50 km.
- Lorsque la mobilité des roues ou le fonctionnement de la direction ne peut plus être assuré(e), par exemple suite à un accident.

### Lors du remorquage d'un autre véhicule, tenez compte de ce qui suit :

- Tenez compte des dispositions légales.
- Tenez compte des consignes de remorquage figurant dans le Livre de Bord du véhicule à remorquer.

**i** Le véhicule ne peut être remorqué que si le frein de stationnement électronique et, éventuellement, le verrouillage électronique de la colonne de direction sont désactivés. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, vous devez démarrer le moteur en effectuant un démarrage de fortune, ceci afin de désactiver le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de la colonne de direction.

## Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

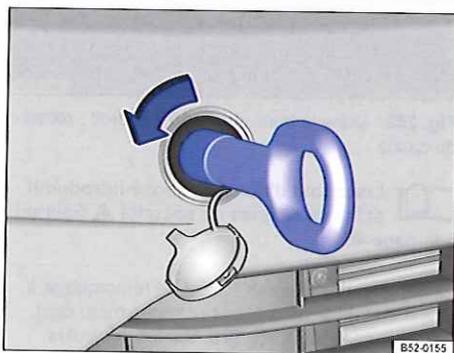


**Fig. 267** Dans le pare-chocs avant droit : dépose du cache

**Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité** figurant à la page 451.

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs avant côté, derrière un cache  $\Rightarrow$  **fig. 268**.

Vous devez toujours conserver l'œillet de remorquage à bord du véhicule.



**Fig. 268** Dans le pare-chocs avant droit : vissage de l'œillet de remorquage

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage  $\Rightarrow$  page 452.

### Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages  $\Rightarrow$  page 414.
- Appuyez sur la zone inférieure du cache  $\Rightarrow$  **fig. 267** (flèche) pour défaire le crantage du cache.

- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ⇒ fig. 268 ⇒ ①. Utilisez un objet approprié pour visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.
- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre**.
- Mettez en place la languette inférieure du cache dans l'ouverture aménagée dans le pare-chocs.

- Appuyez sur la zone supérieure du cache jusqu'à ce que le verrouillage s'encliquette dans le pare-chocs.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord.

### ⚠ MISE EN GARDE

**L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.**

## Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière



**Fig. 269** Dans le pare-chocs arrière droit : retrait du cache



**Fig. 270** Dans le pare-chocs arrière droit : vissage de l'œillet de remorquage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 451.

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs arrière droit, derrière un cache ⇒ fig. 270. Sur les *véhicules avec dispositif d'attelage de première monte* il n'existe **pas** de logement derrière le cache destiné à l'œillet de remorquage à visser. La boule d'attelage doit être montée et utilisée pour le remorquage ⇒ page 161, ⇒ ①.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage ⇒ page 452.

### Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (véhicules sans dispositif d'attelage de première monte)

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages ⇒ page 414.
- Appuyez sur la zone inférieure du cache ⇒ fig. 269 (flèche) pour défaire le crantage du cache.
- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ⇒ fig. 270 ⇒ ①. Utilisez un objet approprié pour visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.

- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Mettez en place l'ergot de fixation inférieur du cache dans l'ouverture prévue dans le pare-chocs et appuyez sur la zone supérieure du cache jusqu'à ce que le verrouillage s'encliquette dans le pare-chocs.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord.

### ! MISE EN GARDE

- L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans la fixation. Sinon, l'œillet de remorquage risque de se détacher de la fixation lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.
- Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer exclusivement avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule. Utilisez à la place un câble de remorquage. ◀

## Consignes de conduite lors du remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 451.

Le remorquage requiert un certain entraînement, en particulier si l'on utilise un câble de remorquage. Il est préférable que les deux conducteurs connaissent les particularités du remorquage. Il est donc conseillé aux conducteurs inexpérimentés de ne pas effectuer de remorquage.

Veillez à adopter un style de conduite excluant forces de traction inadmissibles et à-coups. En cas de remorquage en dehors des chaussées bitumées, les éléments de fixation risquent toujours de subir une sollicitation excessive.

Pendant le remorquage, le changement de direction peut être signalé sur le véhicule remorqué en dépit d'un signal de détresse activé. Actionnez à cet effet le levier des clignotants dans la direction souhaitée, le contact d'allumage étant mis. Le signal de détresse s'interrompt pendant la durée de fonctionnement du clignotant. Dès que le levier des clignotants est de nouveau en position neutre, le signal de détresse est réactivé automatiquement.

### Conducteur du véhicule tracté :

- Laissez le contact d'allumage mis afin que le volant de direction ne se bloque pas et que les clignotants, les essuie-glaces et le lave-glace puissent être activés.
- Étant donné que la direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez exercer une force plus importante pour braquer.

- Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à exercer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Veillez à ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.
- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracteur.

### Conducteur du véhicule tracteur

- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.
- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracté. ▶

<b>Assistant de descente</b> .....	228
<b>Assistant de maintien de voie</b> .....	280
Activation .....	282
Affichages .....	281
Désactivation .....	282
Dysfonctionnement .....	280
Fonctionnement .....	281
Quand faut-il le désactiver ? .....	282
Témoin de contrôle .....	281
<b>Assistant de sortie de stationnement</b> .....	284, 288
Témoin de contrôle .....	285
<b>Autocollants</b> .....	397
<b>Auto Hold</b> .....	226
<b>Avant de se rendre dans un atelier spécialisé</b> .....	404
<b>Avertisseur optique</b> .....	122
<b>Avertisseur sonore</b> .....	11

<b>Boîte à gants</b>	
Éclaireur .....	130
Rangement pour Livre de Bord .....	179
Réfrigération .....	179
<b>Boîte automatique</b> .....	197
Arrêt en côte .....	204
Boîte à double embrayage .....	204
Conduite .....	204
Démarrage en côte .....	204
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur .....	412
Dispositif de kick-down .....	204
Dysfonctionnement .....	205, 206
Passage des rapports .....	201
Remorquage .....	452
Roue libre .....	204
Système de départ automatique .....	204
voir Passage des rapports .....	197

<b>Boîte de premiers secours</b>	
voir Kit de premiers secours .....	408

<b>Boîte de vitesses automatique</b>	
voir Boîte automatique .....	191

<b>Boîte mécanique</b> .....	197
voir Passage des rapports .....	197

<b>Bouchon de réservoir</b>	
Bioéthanol .....	324
Essence .....	324
Fermeture .....	324
Gazole .....	324
Ouverture .....	324

<b>Boule à basculement mécanique</b>	
Basculement .....	164
Montage du porte-vélos .....	165

<b>Boulons antivols de roue</b> .....	415, 419, 420
---------------------------------------	---------------

<b>Boulons de roue</b> .....	419, 420
Capuchons .....	418
Couple de serrage .....	421

<b>Bouton de démarrage</b> .....	191
----------------------------------	-----

<b>Bruits</b>	
Chauffage stationnaire .....	319
Frein de stationnement électronique .....	211
Moteur .....	193, 329
Pneus .....	383
Régénération .....	403
Régulateur de distance .....	264
Systèmes d'assistance au freinage .....	216

<b>C</b>	
<b>Câble de rupture d'attelage</b> .....	163, 166
<b>Cadrams</b> .....	20
<b>Caisson de graves</b> .....	424
<b>Caisson d'eau</b> .....	359
<b>Calculateurs</b> .....	390
Reprogrammation .....	390

## B

<b>Balais d'essuie-glace</b>	
Nettoyage .....	355
Remplacement .....	355
<b>Banquette arrière</b> .....	150
<b>Batterie</b> .....	347
Branchement .....	349
Contrôle du niveau d'électrolyte .....	348
Coupure automatique des consommateurs électriques .....	350
Débranchement .....	349
Décharge .....	51, 191, 320, 350
Démarrage de fortune .....	448
Électrolyte .....	349
Emplacement de montage .....	347
Explication des symboles .....	347
Opérations préliminaires .....	348
Raccord à la masse pour le démarrage de fortune .....	448
Recharge .....	349
Remplacement .....	349
Se décharge .....	407
Témoin d'alerte .....	348
<b>Biodiesel</b> .....	329
<b>Bioéthanol</b> .....	330
Particularités .....	324
Ravitaillement .....	324
Réchauffage du moteur .....	195

<b>Blocage de différentiel</b>	
voir Systèmes d'assistance au freinage ..	215

<b>Blocage du levier sélecteur</b> .....	202
--	-----

<b>Blocage électronique de différentiel (EDS)</b> .....	215
---	-----

<b>Boîte à double embrayage</b>	
Dysfonctionnement .....	205
voir Boîte automatique .....	204

<b>Caméra de recul</b> .....	241	<b>Ceintures de sécurité</b> .....	87
Conditions préalables .....	241	Ajustement de la ceinture .....	95
Consignes d'utilisation .....	241	Bouclage .....	93
Lentille de caméra .....	241	Ceinture vrillée .....	93
Manœuvres de stationnement .....	244	Débouclage .....	93
Mise en marche et arrêt .....	242	Enrouleur automatique de ceinture .....	97
Nettoyage .....	242	Indicateur de statut des ceintures de sécurité .....	89
Réglages .....	241	Limiteur d'effort de ceinture .....	97
Utilisation .....	242	Liste de contrôle .....	92
<b>Capacité de charge des pneus</b> .....	380	Nettoyage .....	366
<b>Capacités</b> .....		Non bouclées .....	91
Réservoir à carburant .....	325	Réglage en hauteur de la ceinture .....	96
Réservoir de liquide de lave-glace .....	139	Rétracteur de ceinture .....	97
<b>Capot-moteur</b> .....		Témoin d'alerte .....	89
Affichage .....	333	Utilisation .....	92
Fermeture .....	334	<b>Cendrier amovible</b> .....	184
Ouverture .....	334	<b>Chaînes à neige</b> .....	383
Témoin d'alerte .....	333	Roue d'urgence .....	383
<b>Capteur radar</b> .....	266, 275	Transmission intégrale .....	383
<b>Capuchons de valves</b> .....	374	<b>Changement de roue</b> .....	419
<b>Car-Net</b> .....		Après le changement de roue .....	425
Activation .....	395	Boulons de roue .....	420
Disponibilité .....	395	Changer une roue .....	424
Dysfonctionnements .....	395	Dépose du caisson de graves .....	424
Enregistrement .....	395	Levage du véhicule .....	422
Prêt ou revente du véhicule .....	395	Opérations préliminaires .....	420
Remplacement de l'appareil .....	395	Plusieurs pneus endommagés .....	419
Services .....	394	<b>Changement des ampoules</b> .....	437
<b>Caractéristiques du moteur</b> .....	42	Dans la carrosserie .....	444
<b>Caractéristiques techniques</b> .....	41	Dans le hayon .....	443
Capacités .....	139, 325	Dans le pare-chocs avant .....	442
Caractéristiques du moteur .....	42	Dans le projecteur avant (ampoules halogène) .....	440
Charges sur essieux .....	146	Dans le projecteur avant (lampes à décharge) .....	441, 442
Charge sur le pavillon .....	160	Feu de plaque de police .....	445
Cotes .....	44	Feux arrière .....	443, 444
Cylindrée .....	42	Liste de contrôle .....	439
Étiquette d'identification .....	41	Opérations préliminaires .....	439
Performances .....	45	Témoin de contrôle .....	438
Plaque du constructeur .....	41	<b>Changeur de CD</b> .....	178
Poids .....	146	<b>Chargé</b> .....	
Poids à vide .....	146	Consignes générales .....	144
Poids sur flèche .....	161	<b>Charge des pneus</b> .....	381
Poids total .....	146	<b>Chargement</b> .....	
Poids total roulant .....	173	Circulation avec le hayon ouvert .....	145
Poids tractés .....	172	Coffre à bagages .....	149
Pression de gonflage .....	373	Œillets d'arrimage .....	153
Puissance .....	42	Rangement des bagages .....	145
Spécifications de l'huile-moteur .....	337	Remorque .....	167
Vitesse maximale .....	45	Sac à skis .....	153
<b>Carburant</b> .....	327	Système de porte-bagages .....	160
Bioéthanol .....	330	Trappe de chargement .....	152
Essence .....	327	<b>Charges sur essieux</b> .....	146
Gazole .....	328	<b>Charge sur le pavillon</b> .....	160
<b>Carénage sous moteur</b> .....	38	Caractéristiques techniques .....	160
<b>Catalyseur</b> .....	402		
Dysfonctionnement .....	402		
Témoin de contrôle .....	401		

<b>Chauffage de siège</b> .....	83	Commande du menu de sélection .....	28
<b>Chauffage du volant de direction</b> .....	307, 314	Éclairage .....	130
<b>Chauffage d'appoint</b>		Indicateur de maintenance .....	24
voir Chauffage stationnaire .....	315	Structure du menu .....	27
<b>Chauffage stationnaire</b> .....	315	Symboles .....	16
Activation .....	316, 318	Témoins de contrôle .....	16
Consignes d'utilisation .....	319	Témoins d'alerte .....	16
Désactivation .....	316	<b>Commande à clé</b>	
Désactivation automatique .....	323	Désactivation du sac gonflable frontal du	
Particularités .....	316, 319	passager avant .....	105
Portée de la radiocommande .....	317	<b>Compartment-moteur</b> .....	331
Programmation .....	318	Caisson d'eau .....	359
Radiocommande .....	316	Huile-moteur .....	336
<b>Clé à radiocommande</b>		Liquide de refroidissement .....	342
voir Clés du véhicule .....	47	Nettoyage .....	359
<b>Clé de contact</b>		Opérations préliminaires .....	334
voir Clés du véhicule .....	47	<b>Compartment moteur</b>	
<b>Clé de rechange</b>		Batterie .....	347
voir Clés du véhicule .....	47	<b>Compte-tours</b> .....	20
<b>Clés du véhicule</b>		<b>Conditions préalables</b>	
Affectation .....	47	Caméra de recul .....	241
Remplacement de la pile .....	49	<b>Conduite</b> .....	40
Synchronisation .....	50	Arrêt en côte .....	204
Témoin de contrôle .....	49	Avant-propos .....	38
Touche panique .....	47	Avec boîte automatique .....	204
<b>Clignotement confort</b> .....	122	Avec une remorque .....	168
<b>Climatiseur</b> .....	305	Carénage sous moteur .....	38
Chauffage du volant de direction .....	314	Démarrage en côte .....	204
Chauffage stationnaire .....	315	Économique .....	219
Climatiseur à régulation automatique (Cli-		Indicateur de niveau de carburant .....	322
matronic) .....	306	Mémorisation de données .....	390
Climatiseur à régulation manuelle .....	306	Niveau de carburant insuffisant .....	323
Conseils d'utilisation .....	311	Passages à gué sur routes .....	40
Dégivrage de pare-brise .....	313	Préparatifs de départ .....	38
Diffuseurs d'air .....	312	Recommandations pour la conduite .....	38
Dysfonctionnement .....	311	Remorquage .....	455
Éléments de commande .....	306, 308	Respect de l'environnement .....	219
Mode de recyclage de l'air ambiant .....	312	Stationnement en côte .....	211
Particularités .....	311	Stationnement en descente .....	211
Réglage .....	311	Voyages à l'étranger .....	39
Système d'infodivertissement .....	308	<b>Conduite économique</b> .....	219
<b>Climatiseur à régulation automatique (Cli-</b>		<b>Conduite en tout-terrain</b>	
<b>matronic)</b>		Carénage sous moteur .....	38
voir Climatiseur .....	305	<b>Conduite respectueuse de l'environnement</b> .....	219
<b>Climatiseur (à régulation manuelle)</b>		<b>Console centrale</b> .....	13, 14
voir Climatiseur .....	305	<b>Console de pavillon</b> .....	177
<b>Code de vitesse</b> .....	381	<b>Consommateurs électri-</b>	
<b>Coffre à bagages</b> .....	149	<b>ques</b> .....	167, 186, 187, 320, 407
Couvre-coffre .....	151	<b>Consommation de carburant</b>	
Éclairage de coffre à bagages .....	130	Conduite économique .....	219
Filet à bagages .....	154	Qu'est ce qui l'augmente ? .....	402
Plancher modulable de coffre à baga-		<b>Consultation d'une échéance d'entretien</b> ..	25
ges .....	155, 156	<b>Contact-démarrreur</b> .....	190
Rangements dans le cuvelage de roue de		Blocage de retrait .....	191
secours .....	157	Clé de véhicule non appropriée .....	190
<b>Combiné d'instruments</b> .....	16		
Affichages .....	21, 27		

Contact d'allumage voir Moteur et contact d'allumage	189	Déverrouillage Avec le système Keyless Access	54
Contrôle du niveau d'huile	338	De l'extérieur	53
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	44	De l'intérieur	54
Cotes	326	Diffuseurs d'air	312
Couple de serrage Boulons de roue	421	Direction	222
Coupeure automatique des consommateurs électriques	350	Direction assistée	224
Coupeure d'alimentation des cylindres voir Gestion active des cylindres (ACT)	21, 219	Direction progressive	224
Couvre-coffre	151	Électromécanique	224
Cric	419	Fonction de contre-braquage	224
Crochet pour sac	154	Témoin de contrôle	222
Cuvelage de roue de secours Rangements	157	Témoin d'alerte	222
		Tirage unilatéral	375
		Verrouillage de la colonne de direction	223
		Vibrations	375
		Direction progressive	224
		Dispositif antiblocage (ABS)	214
		Dispositif antipincement	68
		Lève-glaces électriques	72
		Store pare-soleil	72
		Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	72
		Dispositif de kick-down	204
		Dispositif de sécurité Safe	56
		SAFELOCK	56
		Verrouillage SAFE	164
		Dispositif d'attelage	167
		Basculement	171
		Dysfonctionnement	165
		Déglacement	161
		Installation en deuxième monte	227
		Montage du porte-vélos	150
		voir Remorque	150
		Dispositif start/stop de mise en veille	125
		Dossier de banquette arrière	295
		Escamotage	204
		Relèvement	126
		Doubles feux de braquage	189
		Driving Mode Selection	246
		DSG	280
		Dynamic Light Assist	205
		voir Régulation dynamique des feux de route	206
		Dysfonctionnement	402
		Antidémarrage	311
		Assistant aux manœuvres de stationnement	293
		Assistant de maintien de voie	138
		Boîte à double embrayage	284
		Boîte automatique	284, 285
		Catalyseur	286
		Climatiseur	289
		Détecteur de fatigue	287
		Détecteur de pluie/luminosité	285
		Détecteur d'angle mort	286
		Dispositif d'attelage	325
		Filtre à particules	
			402

Front Assist .....	274
Lève-glaces électriques .....	68
Protection des composants .....	399
Protection proactive des occupants .....	300
Réception radio .....	186, 398
Régulateur de distance .....	264
Régulation des feux de route .....	127
Rétroviseurs extérieurs électriques .....	143
Système de contrôle de la pression des pneus .....	302
Système de surveillance périmétrique .....	274
Système d'aide au stationnement (ParkPi- lot) .....	231
Toit ouvrant coulissant/relevable panorami- que à commande électrique .....	69
<b>Dysfonctionnement du moteur</b> .....	401

## E

<b>E10</b> Ravitaillement en carburant .....	327
<b>E85</b> Ravitaillement en carburant .....	324
<b>Eau dans le carburant</b>	
Témoin d'alerte .....	322
<b>Éclairage</b>	
Activation .....	120
AUTO .....	123
Commande d'éclairage .....	124
Départ maison .....	123
Désactivation .....	128
Éclairage adaptatif .....	123
Éclairage des cadrans .....	125
Éclairage des commandes .....	129
Éclairage du combiné d'instruments .....	130
Feux antibrouillard .....	123
Feux de braquage .....	125
Feux de croisement .....	123
Feux de jour .....	124
Feux de position .....	123, 124
Feux de stationnement .....	124
Feux de stationnement continus des deux côtés .....	123, 124
Feux permanents .....	124
Fonctions .....	125
Lampes à décharge .....	124
Lampes au xénon .....	124
Lampes de lecture .....	130
Lever de l'inverseur-codes .....	122
Lever des clignotants .....	122
Plafonniers .....	130
Régulation des feux de route .....	126
Régulation dynamique des feux de route .....	126
Retour maison .....	128
Signaux sonores .....	123
Site des projecteurs .....	129
Témoin de contrôle .....	120

<b>Éclairage adaptatif</b> .....	125
Feux directionnels .....	130
<b>Éclairage d'ambiance</b> .....	130
<b>Éclaireur de boîte à gants</b> .....	130
<b>EDS</b>	
voir Systèmes d'assistance au freinage ..	215
<b>Électrolyte</b> .....	349
<b>Éléments de commande</b> .....	76
Siège avant mécanique .....	354
<b>Élimination des résidus de cire</b> .....	389, 391
<b>Émetteurs-récepteurs</b> .....	389, 391
<b>En cas de panne</b>	
Protection du véhicule .....	406
<b>En cas d'urgence</b> .....	406
Boîte de premiers secours .....	408
En cas de panne .....	406
Extincteur .....	408
Liste de contrôle .....	406
Protection des occupants et du véhicule ..	406
Signal de détresse .....	406
Triangle de présignalisation .....	408
Triangle de présignalisation .....	375
<b>Endommagements des pneus</b> .....	406
<b>Engagement d'une vitesse</b> .....	406
Boîte mécanique .....	408
<b>Engagement d'un rapport</b> .....	201
Boîte automatique .....	416
<b>Enjoliveurs de roue</b> .....	418
Capuchons des boulons de roue .....	416
Enjoliveur central .....	416
Enjoliveur de roue plein .....	417
<b>Enregistreur de données de route</b> .....	390
<b>Enrouleur automatique de ceinture</b> .....	97
<b>Entretien du véhicule</b>	
Alcantara .....	362
Aluminium .....	357
Antenne de glace .....	398
Assises de sièges avec chauffage .....	362
Assises de sièges sans chauffage .....	363
Champ de vision de la caméra .....	127, 280, 290
Chromes .....	357
Compartiment-moteur .....	359
Cuir naturel .....	364
Dégivrage des barilletts de serrures de por- tes .....	359
Éléments décoratifs chromés .....	357
Éléments décoratifs en aluminium .....	357
Extérieur .....	351
Garnitures .....	362
Glaces .....	354
Installation de lavage .....	352
Intérieur .....	361
Joints en caoutchouc .....	352
Lavage à la main .....	352
Lavage du véhicule .....	352
Modules de sacs gonflables (tableau de bord) .....	36

Nettoyage des balais d'essuie-glace	355	<b>Être assis</b>	
Nettoyage des ceintures de sécurité	366	Banquette arrière	73
Nettoyage des jantes	358	Chauffage de siège	78
Nettoyage des rangements	365	Dépose de l'appuie-tête	80
Nettoyeur haute pression	353	Dossier de banquette arrière	150
Particularités	352, 353	Escamotage du dossier de siège du passager avant	85
Peinture du véhicule	356	Fonction de massage dorsal	84
Pièces en matière plastique	366	Nombre de places assises	73
Placages en bois	366	Position assise correcte	75
Position de maintenance	137	Réglage de la position du volant de direction	81
Protection du soubassement	359	Réglage de l'appuie-tête	79
Remplacement des balais d'essuie-glace	355	Repose de l'appuie-tête	80
Rétroviseurs extérieurs	354	Siège avant électrique	77
Revêtements en tissu	362	Siège avant mécanique	76
Sièges à réglage électrique	362	<b>Event Data Recorder</b>	
Sièges équipés d'éléments de sacs gonflables	362	voir Enregistreur de données de route	390
Sièges non équipés d'éléments de sacs gonflables	363	<b>Extincteur</b>	408
Sièges sans réglage électrique	363	Traction d'une remorque	164
Similicuir	365		
Surfaces anodisées	357	<b>F</b>	
Tableau de bord	366	<b>FAQs</b>	404
Utilisation des garnitures de sièges	362	<b>Fenêtre de communication</b>	132
<b>Épuration des gaz d'échappement</b>		<b>Fermeture</b>	
Témoin de contrôle	401	Avec le système Keyless Access	54
<b>Équipements de sécurité</b>	102	De l'extérieur	53
<b>Équipements de transformation</b>	387	De l'intérieur	54
<b>Équipements du dossier de siège du passager avant</b>	85	Glaces	66
<b>ESC (Programme électronique de stabilisation)</b>	214	Hayon	65
voir Systèmes d'assistance au freinage	216	Portes	61
<b>ESP</b>		Store pare-soleil	71
voir Programme électronique de stabilisation (ESC)	214	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	70
<b>Essence</b>		<b>Fermeture confort</b>	
Additifs	327	Lève-glaces électriques	67
Carburant	327	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	71
Indicateur de niveau de carburant	322	<b>Fermeture ou ouverture d'urgence</b>	409
Ravitaillement	324	Hayon	411
Types	327	Porte du conducteur	410
<b>Essuie-glace</b>		Porte du passager avant	410
Détecteur de pluie/luminosité	137	Portes arrière	410
<b>Essuie-glaces</b>		<b>Feux antibrouillard</b>	123
Fonctions	134	<b>Feux de braquage</b>	125
Gicleurs de lave-glace dégivrants	136	Doubles feux de braquage	125
Lave-projecteurs	136	Lorsque la marche arrière est engagée	125
Levier d'essuie-glace	135	<b>Feux de croisement</b>	123
Particularités	136	<b>Feux de jour</b>	124
Position de maintenance	137	<b>Feux de position</b>	123, 124
Rabattement des balais d'essuie-glace	137	<b>Feux de route</b>	122
Soulèvement des balais d'essuie-glace	137	<b>Feux de stationnement</b>	122, 124
<b>ETC</b>	188	<b>Feux de stationnement continus des deux côtés</b>	124
<b>Étiquette d'identification</b>	41	<b>Feux permanents</b>	125

<b>Filet à bagages</b>	154
Coffre à bagages	
<b>Films décoratifs</b>	357
Entretien	357
Nettoyage	403
<b>Filtre à particules</b>	402
Dysfonctionnement	330
Particularités	206
Recommandation de rapport	403
Régénération	401
Témoin de contrôle	305
<b>Filtre à pollen</b>	305
<b>Filtre à polluants</b>	305
<b>Filtre à poussière</b>	387
<b>Fluides</b>	226
<b>Fonction Auto Hold</b>	224
<b>Fonction de contre-braquage</b>	210
<b>Fonction de freinage d'urgence</b>	277
<b>Fonction de freinage d'urgence City</b>	84
<b>Fonction de massage dorsal</b>	128
<b>Fonction Départ maison</b>	128
<b>Fonction Retour maison</b>	390
<b>Fonctions confort</b>	83
Reprogrammation	
<b>Fonctions des sièges</b>	85
Escamotage du dossier de siège du passager avant	207
<b>Frein</b>	407
Activation du signal de détresse en cas de freinage d'urgence	210
Fonction de freinage d'urgence	210
Frein de stationnement électronique	217
Liquide de frein	217
Niveau du liquide de frein	212
Plaquettes de frein	212
Rodage des plaquettes de frein	213
Servofrein	208
Témoin de contrôle	208
Témoin d'alerte	217
Vidange de liquide de frein	214
<b>Freinage anticollisions multiples</b>	407
<b>Freinage d'urgence</b>	210
voir Frein de stationnement électronique	
<b>Frein de stationnement</b>	210
voir Frein de stationnement électronique	
<b>Frein de stationnement électronique</b>	210
Activation	210
Activation automatique	210
Désactivation	210
Desserrage automatique	210
Fonction de freinage d'urgence	210
<b>Freins</b>	214
Systèmes d'assistance au freinage	

<b>Front Assist</b>	274
Affichages	275
Capteur radar	277
Désactivation temporaire	274
Dysfonctionnement	277
Fonction de freinage d'urgence City	278
Limites du système	276
Utilisation	273
voir Système de surveillance périmétrique	431
<b>Fusibles</b>	432
Boîte à fusibles	435
Dans le compartiment-moteur	433
Dans le tableau de bord	436
Détection des fusibles grillés	436
Mesures préalables au remplacement	436
Remplacement	432
Repère-couleur	432
Versions	

## G

<b>G 12 plus</b>	343
<b>G 12 plus-plus</b>	343
<b>G 13</b>	158
<b>Galerie porte-bagages</b>	361
<b>Garnitures de sièges</b>	362
Liste de contrôle	362
Nettoyage de l'Alcantara	362
Nettoyage des garnitures	362
Nettoyage des revêtements en tissu	362
Nettoyage et entretien du cuir naturel	364
Similicuir	365
Utilisation	362
<b>Gazole</b>	329
Biodiesel	325
Détrompeur de ravitaillement	329
Gazole d'hiver	322
Indicateur de niveau de carburant	329
Préchauffage du filtre	324
Ravitaillement	329
Réchauffeur additionnel	329
<b>Gazole d'hiver</b>	219
<b>Gestion active des cylindres (ACT)</b>	21
Fonction	401
Indication d'état	401
<b>Gestion moteur</b>	401
Témoin de contrôle	408
<b>Gilet rétro-réfléchissant</b>	66
<b>Glaces</b>	253
voir Lève-glaces électriques	
<b>GRA</b>	
<b>H</b>	63
<b>Hayon</b>	145
Circulation avec le hayon ouvert	64
Déverrouillage	

Déverrouillage et verrouillage	53
Fermeture	65
Fermeture ou ouverture d'urgence	411
Ouverture	64
Témoin d'alerte	64
Verrouillage	65

<b>Huile</b>	
voir Huile-moteur	336
<b>Huile-moteur</b>	
Appoint	336
Consommation	338
Contrôle du niveau d'huile-moteur	340
Jauge	338
Orifice de remplissage	338
Spécifications	337
Témoin de contrôle	336
Témoin d'alerte	336
Vidange	340

<b>I</b>	
Identification du véhicule	41
<b>Immobilisation</b>	
Protection du véhicule	406
<b>Indicateur de contrôle de la pression des pneus</b>	
Remplacer les pneus	372
<b>Indicateur de maintenance</b>	24
<b>Indicateur de niveau de carburant</b>	322
Essence ou gazole	322
Témoin de contrôle	322
<b>Indicateur de statut des ceintures de sécurité</b>	
voir Ceintures de sécurité	89
<b>Indicateur de température</b>	
Liquide de refroidissement	342
<b>Indicateur de trajet</b>	238
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	238
<b>Indicateurs d'usure</b>	375
<b>Indication d'état de la gestion active des cylindres (ACT)</b>	21
<b>Indice d'octane</b>	327
<b>Informations mémorisées dans les calculateurs</b>	390
<b>Informations pour le consommateur</b>	397
<b>Installation de lavage</b>	352
<b>Installation en deuxième monte</b>	
Émetteurs-récepteurs	389
<b>ISOFIX</b>	117
voir Siège pour enfants	110

<b>J</b>	
<b>Jantes</b>	
Anneau de jante vissé	371
Éléments enjoliveurs vissés	371
Identification	371
Nettoyage	358
<b>Jauge d'huile</b>	338
<b>Jerricane</b>	321
<b>Joint en caoutchouc</b>	359

<b>K</b>	
<b>Keyless Access</b>	
Bouton de démarrage	191
Déverrouillage et verrouillage du véhicule	54
Keyless-Entry	54
Keyless-Exit	54
Keyless-Go	54
Particularités	56
<b>Kit de crevaison</b>	426
Colmatage	428
Contrôle après 10 minutes	429
Éléments	427
Gonflage du pneu	428
Non utilisation	426
Opérations préliminaires	428
Plusieurs pneus endommagés	426
<b>Kit de premiers secours</b>	408
Rangement	408
<b>Kit de réparation des pneus</b>	
voir Kit de crevaison	426

<b>L</b>	
<b>Lampe de lecture</b>	130
<b>Lampes à décharge</b>	124, 441
<b>Lampes au xénon</b>	124
<b>Lane Assist</b>	
voir Assistant de maintien de voie	280
<b>Lavage</b>	351
<b>Lavage du véhicule</b>	352
À la main	352
Au nettoyeur haute pression	353
Capteurs	231, 246
Particularités	56, 352
Rabattement des rétroviseurs	143
<b>Lave-glace</b>	134
<b>Lecteur de cartes de péage</b>	188
Activation	188
Carte ETC	188
<b>Lettres-repères moteur</b>	
Détermination	42
<b>Lavage du véhicule</b>	
À l'aide du cric	422
Avec un pont élévateur	392
Cric	422

Liste de contrôle .....	422	Levage du véhicule avec un cric .....	422
Pont élévateur .....	392	Mesures préalables au changement d'une roue .....	420
<b>Lève-glaces électriques</b> .....	66	Préparatifs de départ .....	38
Dispositif antipincement .....	68	Sécurité de conduite .....	38
Dysfonctionnement .....	66	Transport d'enfants à bord du véhicule ...	111
Fermeture .....	66	Voyages à l'étranger .....	39
Fermeture confort .....	67	<b>Lustrage</b> .....	356
Ouverture .....	66		
Ouverture confort .....	67		
Remontée et abaissement automatiques ..	67		
Touches .....	66		
<b>Levier de l'inverseur-codes</b> .....	122		
<b>Levier des clignotants</b> .....	122		
<b>Levier d'ouverture de porte</b> .....	9		
<b>Levier extérieur d'ouverture de porte</b> ..	6		
<b>Light Assist</b> voir Régulation des feux de route .....	126		
<b>Limiteur de vitesse</b> Affichages .....	258		
Témoin de contrôle .....	258		
Témoin d'alerte .....	258		
Utilisation .....	259		
<b>Limiteur d'effort de ceinture</b> .....	97		
<b>Liquide de frein</b> .....	217		
Spécification .....	217		
<b>Liquide de lave-glace</b> Appoint .....	139		
Contrôle .....	139		
Nettoyants pour glace .....	139		
Produits de nettoyage .....	139		
Témoin de contrôle .....	134		
<b>Liquide de refroidissement</b> .....	342		
Faire l'appoint .....	344		
G 11 .....	343		
G 12 .....	343		
G 12 plus .....	343		
G 12 plus-plus .....	343		
G 13 .....	342		
Indicateur de température .....	344		
Orifice de remplissage .....	343		
Spécifications .....	342		
Témoin d'alerte .....	342		
Vérification du niveau de liquide de refroi- dissement .....	344		
<b>Liste de contrôle</b> Appoint d'huile-moteur .....	339		
Avant toute intervention dans le comparti- ment-moteur .....	334		
Ceintures de sécurité .....	92		
Changement des ampoules .....	439		
Contrôle du niveau d'huile-moteur .....	339		
Contrôles lors du ravitaillement en carbu- rant .....	326		
En cas de panne .....	406		
En cas d'urgence .....	406		
Garnitures de sièges .....	362		
Kit de crevaison .....	428		
		<b>M</b>	
		<b>Manœuvres de stationnement</b> Avec la caméra de recul .....	244
		<b>MEDIA-IN</b> .....	178
		<b>Mémoire de défauts</b> voir Mémoire d'événements .....	391
		<b>Mémoire de données</b> .....	390
		<b>Mémoire d'événements</b> Fiche de raccordement .....	391
		Lecture .....	391
		<b>Mémorisation de données du véhicule</b> ..	390
		<b>Mémorisation de données pendant la mar- che du véhicule</b> .....	390
		<b>Miroir de courtoisie</b> .....	132
		<b>Mise au rebut</b> .....	400
		Rétracteur de ceinture .....	97
		Système de sacs gonflables .....	400
		Véhicules hors d'usage .....	400
		<b>Mode de recyclage de l'air ambiant</b> .....	312
		Désactivation .....	312
		Désactivation temporaire .....	312
		Fonctionnement .....	312
		<b>Mode voyage</b> .....	128
		Particularités .....	125
		<b>Modifications</b> .....	387
		<b>Modifications apportées au véhicule</b> ..	385
		<b>Modifications réalisées sur le véhicule</b> Autocollants .....	397
		Plaquettes .....	397
		<b>Modifications techniques</b> .....	387
		Autocollants .....	397
		Plaquettes .....	397
		Pont élévateur .....	392
		<b>Montre numérique</b> .....	22
		<b>Moteur</b> Bruits .....	193
		Fonctionnement irrégulier du moteur ...	327
		Rodage .....	386
		<b>Moteur et contact d'allumage</b> .....	189
		Antidémarrage .....	194
		Arrêt du moteur avec Keyless Access ...	194
		Bioéthanol .....	195
		Clé de véhicule non appropriée .....	190
		Contact-démarrreur .....	190
		Démarrage du moteur .....	192

Démarrage du moteur avec Keyless Access .....	191	<b>Ouverture confort</b>	
Préchauffage .....	192	Lève-glaces électriques .....	67
Prises de courant 12 volts .....	186	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique .....	71
Réchauffage du moteur .....	195	<b>Ouverture individuelle de porte</b> .....	52
Témoin de contrôle .....	190	<b>Ouverture ou fermeture d'urgence</b>	
<b>Moteur MultiFuel</b>		Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur .....	412
Ravitaillement .....	324		
<b>Multi Collision Brake</b>			
voir Freinage anticollisions multiples .....	214		
		<b>P</b>	
<b>N</b>		<b>Palettes</b>	
<b>Nettoyage</b>		Tiptronic .....	203
voir Entretien du véhicule .....	351	<b>Pare-brise</b>	
<b>Nettoyeur haute pression</b> .....	353	Contrôle de l'état .....	127, 280, 290
<b>Nombre de places assises</b> .....	73	Remplacement (remarque) .....	388
<b>Nouveau moteur</b> .....	386	Réparation d'impacts de gravillonnage (remarque) .....	388
<b>Numéro de châssis</b> .....	41	Réparations (remarque) .....	388
<b>Numéro de code</b> .....	415	<b>Pare-brise à revêtement métallique</b> .....	132
<b>Numéro d'identification du véhicule</b> .....	41	<b>Pare-brise athermique dégivrant et réfléchissant les rayons infrarouge</b> .....	132
		<b>Pare-brise en verre isolant</b> .....	132
		<b>Pare-brise réfléchissant les rayons infrarouges</b> .....	132
<b>O</b>		<b>Pare-soleil</b> .....	132
<b>Œillets d'arrimage</b> .....	153	<b>Park Assist</b> .....	245
<b>Opérations préliminaires</b>		<b>ParkPilot</b> .....	230
Appoint d'huile-moteur .....	338	Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot) .....	236
Avant chaque départ .....	38	Signaux sonores et affichages à l'écran .....	233
Batterie .....	348	<b>Particularités</b>	
Changement de roue .....	420	Bioéthanol .....	324
Changement des ampoules .....	439	Chauffage stationnaire .....	316, 319
Contrôle du niveau d'huile-moteur .....	338	Conduite avec une remorque .....	168
Faire l'appoint de liquide de refroidissement .....	344	Déconnexion de la batterie .....	26
Interventions dans le compartiment-moteur .....	334	Dégagement de fumée .....	319, 329
Kit de crevaison .....	428	Démarrage en poussant le véhicule .....	189
Vérification du niveau de liquide de refroidissement .....	344	Démarrage par remorquage .....	189, 452
<b>Outil</b>		Désactivation de la fonction Auto Hold .....	227
voir Outillage de bord .....	414	Essuie-glaces .....	136
<b>Outillage de bord</b> .....	414	Filter à particules .....	330
Composants .....	415	Fonctionnement irrégulier du moteur .....	327
Logement .....	414	Fonctionnement saccadé du moteur .....	327
<b>Ouverture</b>		Immobilisations prolongées .....	51, 330
Avec le système Keyless Access .....	54	Installations de lavage .....	353
De l'extérieur .....	53	Keyless Access .....	56
De l'intérieur .....	54	Lavage du véhicule .....	56, 352
Glaces .....	66	Mode voyage .....	125
Hayon .....	64	Nettoyeur haute pression .....	165, 353
Portes .....	61	Présence d'eau sous le véhicule .....	311
Store pare-soleil .....	71	Protection des composants .....	399
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique .....	70	Rabattement des rétroviseurs .....	143
		Ravitaillement en gazole .....	325
		Réception radio .....	398
		Remorquage .....	451, 453

<b>Régulateur de vitesse</b> .....	253	<b>Reprise des véhicules hors d'usage</b> .....	400
Affichages .....	254	<b>Reprogrammation de calculateurs</b> .....	390
Témoin de contrôle .....	254	<b>Rétracteur de ceinture</b> .....	97
Utilisation .....	255	Maintenance et élimination .....	97
<b>Régulation des feux de route</b> .....	126	Mise au rebut .....	97
Activation .....	126	<b>Rétroviseur intérieur</b> .....	141
Désactivation .....	126	<b>Rétroviseurs</b> .....	140
Dysfonctionnement .....	127	Abaissement du rétroviseur côté passager	
<b>Régulation dynamique des feux de route</b> ..	126	avant .....	142
Activation .....	126	Angle mort .....	140
Désactivation .....	126	Fonction de confort .....	142
<b>Remorquage</b> .....	451	Rabattement des rétroviseurs .....	143
Avec dispositif d'attelage .....	452	Réglage synchrone des rétroviseurs .....	142
Barre de remorquage .....	452	Rétroviseurs extérieurs .....	142
Boîte automatique .....	452	Zone non visible .....	140
Boîte mécanique .....	452	<b>Rétroviseurs extérieurs</b> .....	142
Câble de remorquage .....	452	Conduite avec une remorque .....	163
Consignes de conduite .....	455	Dysfonctionnement .....	143
De votre véhicule .....	452	Entretien du véhicule .....	354
D'un autre véhicule .....	453	Mémorisation pour la marche arrière .....	142
Œillet de remorquage à l'arrière .....	454	Photosensibles .....	142
Œillet de remorquage à l'avant .....	453	Rabattement .....	142
Particularités .....	451, 453	Réglage synchrone des rétroviseurs .....	142
Remorquage interdit .....	452	<b>Revente du véhicule</b> .....	
<b>Remorque</b> .....		Car-Net .....	395
Accrochage .....	166	<b>Rodage</b> .....	
Alarme antivol .....	166, 167	Les premiers kilomètres .....	386
Basculement de la boule .....	164	Moteur .....	386
Boule à basculement mécanique .....	164	Plaquettes de frein .....	212
Câble de rupture d'attelage .....	163, 166	Pneus .....	372
Chargement .....	167	<b>Roue de secours</b> .....	
Conduite .....	168	voir Roue d'urgence .....	377
Conduite avec une remorque .....	168	<b>Roue d'urgence</b> .....	377
Détecteur d'angle mort .....	289	Chaînes à neige .....	383
Dysfonctionnement .....	167	Recommandations pour la conduite .....	377
Feux arrière .....	163, 166	Retrait .....	377
Feux arrière à DEL .....	163, 166	<b>Roue libre</b> .....	204
Installation d'un dispositif d'attelage en deu-		<b>Roues</b> .....	
xième monte .....	171	voir Roues et pneus .....	368
Particularités .....	289	<b>Roues et pneus</b> .....	368, 379
Poids sur flèche .....	161, 167	Balourd .....	376
Poids tracté .....	167, 172	Capuchons de valves .....	374
Prise de courant .....	166	Caractéristiques techniques .....	379
Raccordement .....	166	Chaînes à neige .....	383
Réglage des projecteurs .....	168	Changement de roue .....	419
Rétroviseurs extérieurs .....	163	Charge des pneus .....	381
Système de stabilisation de la remorque ..	169	Code de vitesse .....	380, 381
Traction d'une remorque .....	161	Corps étrangers ayant pénétré dans le	
<b>Remplacement de pièces</b> .....	385, 386	pneu .....	376
<b>Réparation d'impacts de gravillonnage (re-</b>		Défaut de géométrie .....	376
<b>marque)</b> .....	388	Endommagements des pneus .....	375
<b>Réparations</b> .....	385, 387	Équilibrage des roues .....	376
Autocollants .....	397	Indicateurs d'usure .....	375
Pare-brise .....	388	Marquage des pneus .....	379
Plaquettes .....	397	Numéro de série .....	379
Pont élévateur .....	392	Numéro d'identification de pneu (TIN) ...	379
Système de sacs gonflables .....	388	Permutation des roues .....	370

Plusieurs pneus endommagés	419	Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité	115
Pneus anciens	370	Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité blocable	115
Pneus à profil unidirectionnel	370, 381	Fixation avec ISOFIX	117
Pneus à section réduite	369	Fixation de siège pour enfants	112
Pneus asymétriques	381	Norme	111
Pneus d'hiver	382	Siège pour enfants ISOFIX sur les sièges arrière	115
Pneus neufs	372	Sur le siège du passager avant	113
Pneus tous temps	382	Sur les sièges arrière	115
Pour éviter tout endommagement	369	Systèmes de fixation	113
Pression de gonflage	373	Transport d'enfants à bord du véhicule	111
Rangement de la roue défectueuse	377	<b>Sièges chauffants</b>	83
Remplacement des pneus	372	<b>Signal de détresse</b>	406
Rodage	372	<b>Signaux sonores</b>	
Roue de secours	377	Éclairage	123
Roue d'urgence	377	Témoins d'alerte et de contrôle	16
Stockage des pneus	370	<b>Signaux sonores d'avertissement</b>	
Usure des pneus	376	Ceinture de sécurité non bouclée	89
Utilisation des roues et pneus	369	<b>Sortie d'une place de stationnement</b>	
		Assistant aux manœuvres de stationnement	250
		<b>Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement</b>	250
		<b>Station de lavage</b>	
		Désactivation de la fonction Auto Hold	227
		Désactivation de l'assistant de démarrage	227
		<b>Stationnement</b>	207, 211
		À l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement	248
		<b>Store pare-soleil</b>	
		Dispositif antipincement	72
		Fermeture	71
		Ouverture	71
		<b>Surfaces anodisées</b>	357
		<b>Suspension adaptative DCC</b>	295
		<b>Symbole de clé à fourches</b>	25
		<b>Symboles</b>	
		voir Témoins de contrôle	16
		voir Témoins d'alerte	16
		<b>Système de chauffage et de ventilation</b>	
		Éléments de commande	310
		voir Climatiseur	305
		<b>Système de contrôle de la pression des pneus</b>	301
		Dysfonctionnement	302
		Pression de gonflage des pneus	374
		Témoin de contrôle	302
		<b>Système de contrôle de l'état des pneus</b>	303
		<b>Système de départ automatique</b>	204
		<b>Système de détection de la signalisation routière</b>	290, 291
		Affichages	291
		Fonctionnement	291
		Remorque	292

## S

<b>Sac à skis</b>	153
<b>Sac gonflable de genoux</b>	
voir Système de sacs gonflables	109
<b>Sac gonflable frontal du passager avant</b>	
Désactivation à l'aide de la commande à clé	105
voir Système de sacs gonflables	99
<b>Sacs gonflables de tête</b>	
voir Système de sacs gonflables	108
<b>Sacs gonflables frontaux</b>	
voir Système de sacs gonflables	104
<b>Sacs gonflables latéraux</b>	
voir Système de sacs gonflables	107
<b>Sécurité de conduite</b>	38
<b>Sécurité enfants</b>	62
<b>Sélection du profil de conduite</b>	295
Fonctionnement	295
Utilisation	295
<b>Services en ligne</b>	
voir Car-Net	394
<b>Services en ligne mobiles</b>	
voir Car-Net	394
<b>Services télématiques</b>	
voir Car-Net	394
<b>Servofrein</b>	213, 214
<b>SETUP</b>	
voir Réglages (SETUP)	33
<b>Siège avant mécanique</b>	
Éléments de commande	76
<b>Siège pour enfants</b>	110
Autocollant de sac gonflable	114
Catégories de poids	112
Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	105
Fixation à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether	119

<b>Tire Mobility Set</b>		
voir Kit de crevaision	426	
<b>Tiroirs</b>	180	
<b>Toit ouvrant coulissant</b>		
voir Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	69	
<b>Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique</b>	69	
Dispositif antipincement	72	
Dysfonctionnement	69	
Fermeture	70	
Fermeture confort	71	
Ouverture	70	
Ouverture confort	71	
Store pare-soleil	71	
<b>Totalisateur général</b>	20	
<b>Totalisateur kilométrique</b>		
Combiné d'instruments	20	
<b>Totalisateur partiel</b>	20	
<b>Touche de blocage</b>	202	
<b>Touche d'alarme dans la clé du véhicule</b>	47	
<b>Touche panique</b>	47	
<b>Traction</b>	380	
<b>Traction d'une remorque</b>	161, 239	
Conditions techniques	163	
Extincteur	164	
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	239	
<b>Trains roulants</b>		
Suspension adaptative DCC	295	
<b>Traitement de la peinture</b>	356	
<b>Transformations</b>	397	
<b>Transmission intégrale</b>		
Chaînes à neige	383	
Pneus d'hiver	383	
<b>Transport</b>	144	
Chargement de la remorque	167	
Circulation avec le hayon ouvert	145	
Conduite avec une remorque	168	
Crochet pour sac	154	
Escamotage du dossier de siège du passager avant	85	
Filet à bagages	154	
Galerie porte-bagages	158	
Œillets d'arrimage	153	
Poids tractés	172	
Rangement des bagages	145	
Recommandations pour la conduite	146	
Sac à skis	153	
Système de porte-bagages	158, 160	
Traction d'une remorque	161	
Trappe de chargement	152	
<b>Transport d'enfants à bord du véhicule</b>	111	
Liste de contrôle	111	
<b>Trappe de chargement</b>	152	
<b>Treadwear</b>	379	
<b>Triangle de présignalisation</b>	408	
<b>Trousse de premiers secours</b>		
voir Kit de premiers secours	408	
<b>U</b>		
<b>Usure des pneus</b>	376	
<b>Utilisation hivernale</b>		
Antigel pour liquide de lave-glace	139	
Chaînes à neige	383	
Champ de vision de la caméra	127, 280, 290	
Consommation de carburant	221	
Gazole d'hiver	329	
Gicleurs de lave-glace dégivrants	136	
Lave-projecteurs	136	
Pneus d'hiver	382	
Préchauffage du filtre	329	
Pression de gonflage des pneus	373	
Profondeur des sculptures	375	
Réservoir de liquide de lave-glace	139	
Rétroviseurs	140	
Stries formées par le sel	138	
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	69	
Traction d'une remorque	161	
<b>V</b>		
<b>Véhicule</b>		
Chargé	144	
Déverrouillage et verrouillage avec le système Keyless Access	54	
Déverrouillage ou verrouillage de l'extérieur	53	
Déverrouillage ou verrouillage de l'intérieur	54	
Prêt	395	
Protection en cas de panne	406	
Reprise	400	
Stationnement en côte	211	
Stationnement en descente	211	
Valorisation	400	
Vente	395	
<b>Vente du véhicule</b>	4	
Dans d'autres pays/continents	398	
<b>Verrouillage</b>		
Après un déclenchement de sac gonflable	411	
Avec le système Keyless Access	54	
De l'extérieur	53	
De l'intérieur	54	
<b>Verrouillage centralisé</b>	51	
Alarme antivol	57	
Description	52	
Déverrouillage ou verrouillage de l'extérieur	53	
Dispositif de sécurité Safe	56	
Keyless Access	54	
Ouverture individuelle de porte	52	
<b>Verrouillage centralisé</b>		
Déverrouillage ou verrouillage de l'intérieur	54	
Touche de verrouillage centralisé	54	

<b>Vitesse maximale</b> .....	45	Structure du menu .....	27
<b>Volant de direction</b>		Témoins de contrôle .....	16
Palettes (Tiptronic) .....	203	Témoins d'alerte .....	16
Réglage .....	81	Vue de côté .....	6
<b>Voyages à l'étranger</b>		Vue de derrière .....	8
Liste de contrôle .....	39	Vue de face .....	7
Projecteurs .....	128	<b>Vue d'ensemble du véhicule</b>	
<b>Vue d'ensemble</b>		Vue de côté .....	6
Cadrans .....	20	Vue de derrière .....	8
Ciel de pavillon .....	15	Vue de face .....	7
Côté conducteur .....	10	<b>Vues extérieures</b> .....	6
Côté passager avant .....	15		
Lever des clignotants et de l'inverseur-co-			
des .....	122		
Partie inférieure de la console centrale ...	14		
Partie supérieure de la console centrale ..	13		
Porte du conducteur .....	9		
		<b>X</b>	
		<b>XDS</b>	
		voir Blocage électronique de différentiel	
		(EDS) .....	215

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the success of any business and for the protection of the interests of all parties involved.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It describes the different types of data that can be collected and the various ways in which this data can be analyzed to identify trends and patterns.

3. The third part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the success of any business and for the protection of the interests of all parties involved.

4. The fourth part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It describes the different types of data that can be collected and the various ways in which this data can be analyzed to identify trends and patterns.

5. The fifth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the success of any business and for the protection of the interests of all parties involved.